



PROPERTY OF THE
2212.6
v.4.
Public Library of the City of Boston
SICUT PATRIBUS SIT DEUS NOBIS
BOSTONIA
CONDITA AD
1630.
CIVITATIS REGIMINE DONATA A.D. 1822
From the Bates Fund.
Added Dec. 20, 1864. No. 66351



RECUEIL

D'ANTIQUITÉS.

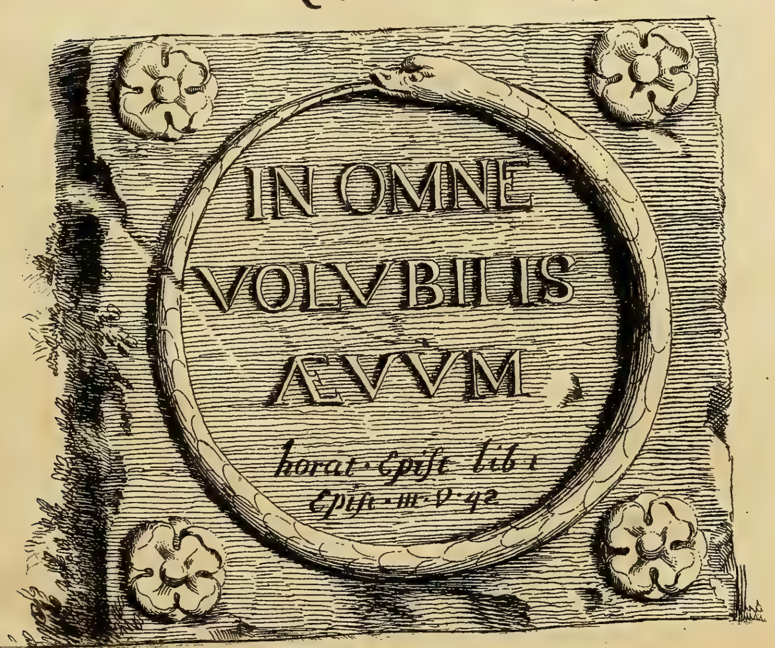
TOME QUATRIEME.





RECUEIL D'ANTIQUITÉS EGYPTIENNES, ETRUSQUES, GRECQUES, ROMAINES ET GAULOISES.

TOME QUATRIEME.



A PARIS,

Chez N. M. TILLIARD, Libraire, quai des Augustins, à Saint Benoît.

M. DCC. LXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.



PRÉFACE.

Je ne me ſuis jamais flatté que cet Ouvrage pût parvenir à une ſeconde Edition ; quand même il auroit eu un ſuccès au-delà de mes eſpérances. Il eſt trop étendu & trop composé pour eſpérer de le voir réimprimer ; les fautes de l'Edition, & principalement les miennes, ne pouvant jamais être corrigées, l'*Errata* des trois Volumes précédens, m'a paru la meilleure Préface dont je pouvois accompagner cette IVe. ſuite. Je ne cherche point à m'excuſer ſur l'étendue de ce Recueil, & ſur les éclairciſſemens que l'expérience donne plus dans cette matiere que dans toute autre. Pluſieurs perſonnes, que je ne puis trop remercier, averties de mon projet, m'ont indiqué des erreurs & des fautes : j'ai profité de leurs avis : je ne me ſuis point ménagé ſur celles que j'ai apperçues. Enfin je proteſte que les fautes qui, ſans doute, ſubſiſtent encore, me ſont échappées, ou que je n'ai pas mieux jugé les Monumens.

CORRECTIONS & ADDITIONS pour le premier Volume.

PAGE 7. *ligne* 12. Planche LXXIII. *lisez* Planche LXXIX.

Page 9. *lig.* 3. Momies, *lis.* Mumies.

Page 12. *lig.* 17. J'ai eu tort d'affirmer que cette Figure étoit celle d'Osiris ; on verra dans les autres Volumes les raisons qui m'ont déterminé à suivre l'avis de ceux qui regardent celles de cette espèce comme la représentation des Prêtres de cette Divinité, & je leur fais excuse de ma décision. Il faut donc retrancher toute la fin de cet article depuis *quoi qu'il en soit, &c,* & je la désavoue.

Page 12. *J'ajouterois à l'Explication de ce Scarabée,* n°. II. qu'on pourroit en regarder la gravure comme une Inscription en style sacré, c'est-à-dire, comme un hiéroglyphe absolu.

Page 13. Je n'ai pas eu plus de raison dans cette Explication : la Figure rapportée sous les numeros I & II, n'est point un Osiris, mais un de ses Prêtres.

Page 19. *lig.* 9. Car toutes les têtes qui portent cet ornement posent sur une pareille bâse, *lis.* Car toutes les têtes que l'on voit chargées de cet ornement, portent une pareille bâse.

Page 21. n°. I, II & III. *retranchez* II & III.

Page 22. *à la fin de l'Explication du* n°. I, *après* croyoit augmenter leur vertu : *j'ajouterois* : Au reste cette Figure ne porte aucune marque de dignité sur la tête : elle a la plante *Persea* au menton; elle n'est donc qu'une Prêtresse d'Isis chargée de quelques-uns de ses attributs.

Page 34. *lig.* 4. dont la tête, *lis.* dont sa tête.

Page 35. *à la fin* : J'ai eu tort de dire sans restriction, que les Egyptiens n'ont pas connu les masques. Ceux du théâtre pouvoient leur être inconnus, ainsi que les Imitations particulieres; mais on verra dans la suite de ces Recueils & dans la Table Isiaque, qu'on ne peut s'empêcher de regarder comme des Figures masquées, plusieurs représentations d'hommes introduites dans les cérémonies avec des têtes d'animaux : ces exemples sont fréquens, & suffisent pour me démentir. Il faut donc corriger à *la ligne* 26, & en ajoutant les mots écrits en caractères italiques. Ce que j'ai dit ailleurs sur les masques que

les Egyptiens ne paroiſſent point avoir connus, *ne me paroît pas fondé*, & ne détruit pas ma conjecture, &c.

Page 42. *lig.* 23. en pluſieurs, *liſ.* dans pluſieurs.

Page 43. *lig.* 6. Odeſcachi, *liſ.* Odeſcalchi. = Dans la Deſcription du Taureau Apis de la Planche XII. *Il faut ajouter qu'*il a les yeux d'or; j'ai oublié cette circonſtance.

Page 47. *avant-dernière ligne* double, *liſ.* douille.

Page 48. *lig.* 11. où l'on n'a pas dû être étonné, *liſ.* où l'on ne doit pas être étonné.

Page 49. *lig.* 6. animal qu'on ne voit pas ordinairement ſur les monumens Egyptiens, *ajoutez* de ce genre.

Page 51. *lig.* 18. n°. I. *liſ.* n°. II.

Page 54. *lig. dernière*, Caunacas, *liſ.* Caunakes.

Page 58. *lig.* 9. Il y eut eu, *liſ.* Il eut eu; *lig.* 10. & c'eſt ce qui m'a, *liſ.* & c'eſt ce qui a.

Page 60. *lig.* 30. je paſſe à préſent, *retranchez* à préſent.

Page 82. *lig. dernière*, que l'on voit, *liſ.* que l'on voye.

Page 89. *lig.* 7. les mains, *liſ.* la main.

Page 92. Planche XXVIII. *liſ.* XXXI.

Page 104. *lig. premiere*, Planche XXV. *liſ.* XXXIII.

Page 112. *lig.* 13. Gryhhons, *liſ.* Gryphons.

Page 129. *première lig.* du n°. II. Planche XLII. *liſ.* XLV.

Page 136. Les numeros II & III. ſont tranſpoſés ſur la Planche LI.

Page 139. *à la fin du* n°. I. *après ces mots*, conſerver ce que l'on a pû, *ajoutez* : la Toque ou cette Coëffure qui s'eſt conſervée dans la Province de Béarn étoit en uſage dans pluſieurs endroits de la Grèce; on voit même que Caligula permit au peuple qui alloit toujours la tête nue, de ſe ſervir dans l'amphitéâtre des Chapeaux de Theſſalie, qui, ſans doute n'étoient pas autrement formés.

Page 167. *lig.* 12. connoiſſance parfaite, *ôtez* parfaite.

Page 171. *lig.* 25. Planche LXXXVII. *liſ.* LXXXV.

Page 176. *lig. premiere*, quoiqu'ils lui étoient auſſi conſacrés, *liſ.* quoiqu'ils lui fuſſent auſſi conſacrés.

Page 181. *lig.* 11. qu'on lui donne le nom, *ajoutez* de.

Page 183. *lig.* 5. c'eſt que, *liſ.* eſt que.

Page 189. *lig. premiere*, Planche LI. *liſ.* LIV.

Page 193. *lig.* 20. varni, *liſ.* vernis.

Page 195. *lig.* 27. Choiſi, *liſ.* Choiſi-le-Roi.

Page 197. *lig. deuxieme, après* numero I. *Il faut ajouter :* les grains

de cette forme ont servi de parure & de colier au menu peuple & aux esclaves chez les Romains.

Page 208. *lig.* 3. *avant la fin de la page*, Tympanum, *lis.* Cymbalum.

Page 209. *lig.* 17. jusqu'à ce Cabinet, *lis.* dans ce Cabinet.

Page 210. *lig.* 17. portoient des Simulacres pendus à leur col, *ajoutez*: Pausanias dit au sujet d'une Image de Cérès, nommée *Cidaria* : Le jour des grands mystères, le Prêtre prend cette Image, il la met sur ses habits, & prenant ensuite de petites baguettes, il en donne quelques coups aux naturels du pays, en suivant un certain ordre.

Arcadie, pag. 164. traduct. de Gedoyn.

Page 211. *lig.* 22. Planche LX. *lis.* LXIII.

Page 224. *lig.* 24. à ceux dont les tombeaux renferment les cendres, *ajoutez*. Voyez à ce sujet *la Roma Subterranea* : l'Ascia y paroît bien exprimée pour être l'outil qui servoit à préparer le terrein que le tombeau devoit occuper; & quoique le sçavant Auteur de cet Ouvrage, ne présente pas cette réflexion, je crois pouvoir y renvoyer le Lecteur. Malgré le nombre des Inscriptions que l'on trouve dans ce même Ouvrage, il faut convenir que celles qui font mention de l'Ascia sont très-rares en Italie : il semble que les Romains n'y attachoient aucune superstition; l'usage que les premiers Chrétiens en ont fait, le prouve incontestablement; mais en même tems, on ne peut douter que les Payens de nos Provinces méridionales ne fussent attachés à cette Cérémonie; & tout sera d'accord, si l'on pense que cette petite partie de l'Empire Romain ne donnoit pas le ton, & ne pouvoit faire aucune impression sur les premiers Chrétiens d'Italie.

Pag. 100. Lib. IV. Cap. 14.

Page 237. *à la marge*, Planche LXXXVII. *lis.* Planche XCI. n°. I, II & III.

Page 251. *ajoutez à la fin de totale la page* : & je crois que cette Aigle a été employée dans une Enseigne militaire.

Page 262. *à la dernière ligne*, après la mesure rapportée, *ajoutez* : Selon Ammian Marcellin, les Anciens portoient sous leurs Casques un bonnet de laine.

Liv. XIX.

Page 281. *lig.* 2. du n°. IV. dans un Village, &c, *ajoutez* : dans le Village de Meruielle auprès de Montpellier.

CORRECTIONS

CORRECTIONS & ADDITIONS
pour le second Volume.

PAGE 6. de l'Explication des Vignettes & des Culs-de-lampes de la Classe des Etrusques, *ligne* 11. *lisez* des Egyptiens. J'ai eu tort de dire à cette occasion & dans le même article : *Ce morceau paroît cependant trop petit pour cet usage.* Cette dévotion étoit regardée comme un Symbole ; le volume ni le poids ne paroissent y être entrés pour rien.

Page 22. n°. III. J'ai eu tort de mettre en doute que ce Camée ait été travaillé par les Egyptiens, on verra dans le IV. Volume, que cette nation ne peut avoir admis un genre de travail si peu solide ; il faut donc attribuer ce monument aux Grecs, ou séduits par le culte Egyptien, ou habitans de l'Egypte.

Page 33. *lig.* 17. se trouve, *ajoutez* presque toujours.

Page 34. *lig.* 5. des petits bronzes, *ajoutez* de cette Planche.

Page 34. *lig.* 22. ont fait naître, *lis.* m'ont fait naître.

Sur la Planche IX. le numero IV. est mal écrit, *ce doit être* le Chifre VI.

Sur la Planche XVII. Le numero III. est transposé. *Il doit être au* numero V.

Planche XVIII. Le Graveur a oublié deux points, marqués derriere la Figure du Cerf n°. II.

Page 107. prouvent l'originalité de tous les autres morceaux, *lis.* indiquent, & *ajoutez* ou du moins l'opinion qu'on en avoit.

Page 146. *quatre lignes avant la dernière* : des, *lis.* de la.

Page 155. *J'ajouterois à ces mots*, les deux marbres singuliers qui terminent l'Explication de la Planche LI. Stephanus écrit que les Phéniciens connoissoient la Déesse Onca, d'où les portes de Thèbes ont été appellées *Oncéennes.* Stephanus cite Euphorion à ce sujet. Hésychius parle de Minerve-Onca, & dit la même chose par rapport aux portes de Thèbes. Il est vraisemblable que Cadmus a apporté ce nom de Minerve, de la Phénicie dans la Béotie ; ce Prince lui avoit élevé une Statue à Oncis, village de Béotie, où Minerve-Onca étoit adorée : elle étoit également nommée Onca & Onga.

De Diis gentium Gyraldi syntagmata, pag. 342.

Page 169. *ajoutez à la fin de la page & de l'alinea* : Retenu par l'excessive modestie de M. Melot, dont je regretterai long-

tems l'amitié, les talens & les lumières. Il ne m'a pas été possible d'avouer pendant l'impression de ce Volume, les obligations que je lui ai dans ce morceau. Il n'est plus, & malheureusement je puis témoigner aujourd'hui, ma reconnoissance & mes regrets.

Page 294. *lig.* 10. LXXXV. *lis.* LXXXIX.

Page 334. *ajoutez* au n°. III. Diodore de Sicile dit au sujet de ces sortes de brasselets, que les Gaulois trouvent abondamment de l'or dans leurs rivières; qu'ils l'épurent par le moyen du lavage pour l'employer à la parure des femmes & même à celle des hommes; car, *ajoute-t-il,* ils en font des anneaux ou plutôt des cercles qu'ils portent aux deux bras & aux poignets, mais encore des coliers extrêmement massifs & même des cuirasses. *Liv. V. pagg.* 231 & 232. Traduct. de l'Abbé Terrasson.

Page 354. *lig.* 26. Poncis, *lis.* Pontis.

Page 369. *lig.* 4. Depuis Chôra, village sur l'Yonne près de Vezelai jusqu'à, &c. *lis.* depuis Chôra, village sur la rivière de Cure qui tombe dans l'Yonne, jusqu'à, &c.

Page 378. *lig.* 22. est, *lis.* étoit.

Je crois que c'est ici le lieu de répondre à quelques objections de M. Winkelmann sur les Volumes qui ont paru de cet Ouvrage.

1°. Il me reproche à la page 21. du Catalogue des Pierres gravées de M. Stoch, de n'avoir rien dit du flocon de cheveux d'Harpocrates en parlant de cette Divinité au n°. I. de la Planche IV. de ce second Volume. Mais s'il avoit eu la bonté de lire l'Explication de la Planche VIII. n°. I & II. du premier Volume de ce Recueil, il y auroit trouvé le passage de Macrobe qu'il cite: je crois même être le premier qui aie trouvé la véritable signification de cet ornement bizare. Ainsi tout ce que je puis ajouter à cet article, c'est de renvoyer le Lecteur à cet endroit du premier Volume.

2°. Il dit *page* 453. que je me suis figuré avoir un trochus dans mon Cabinet, & c'est celui que j'ai rapporté dans le premier Volume, Planche LXXXI. n°. III. Je ne lui disputerai pas que les Anciens n'en ayent eu de plus grands; mais il n'avoient jamais été portés au nombre de douze par une Danseuse qui les jettoit en l'air en dansant au son de la flûte.

3°. Il croit voir un œil dans la gravure d'une pierre que j'ai rapportée dans ce Volume, Planche X. n°. III. Je puis l'assurer que ce n'en est pas un; mais je me garderai bien de prononcer quel objet ce peut être.

4°. Il pense, *page* 468. que la gravure qui présente vingt chevaux de front conduits par un homme, peut représenter un de ces hommes qui sautoient, en courant, d'un cheval sur un autre. Il se trompe assurément; car les chevaux sont non-seulement attelés à un char; mais celui qui les conduit tient un fouet d'une main & de l'autre une palme. La Pierre en question est aujourd'hui dans le Cabinet du Roi, & se trouve dans le Tome I. de ces Antiquités, Planche LX. n°. IV.

CORRECTIONS & ADDITIONS pour le troisiéme Volume.

PAGE xv. Préface, *ligne* 10. croyent voir, *lis.* voyent.

Page 39. *lig.* 4. *retranchez*, comme on le voit par le fil indiqué sur le dessein.

Page 42. *lig.* 21. branche, *lis.* tranche.

Page 45. au n°. IV. de la Planche X. J'aurois pû parler plus affirmativement encore, & dire que ce monument est Perse.

Page 58. *ajoutez à la fin de l'article.* J'ignorois quand ce Volume a été imprimé, que ce petit vase étoit de Pierre obsidienne; j'ai dit qu'il étoit de crystal noir; on peut le comparer avec les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres pour l'année 1760. où l'on verra la décision de M. de Jussieu. La médiocrité du volume & la forme destinée pour la parure, prouvent la considération que l'on avoit pour cette matière.

Page 88. *lig.* 18. de le quitter, *lis.* de les quitter.

Planche XL. n°. IV. Le Graveur a oublié de mettre le modius sur la tête de ce Jupiter; & je ne me suis apperçu de sa négligence qu'après l'impression de l'Ouvrage.

Page 141. on a oublié de donner la proportion du monument numéroté V. je la restitue.

Hauteur un pouce huit lignes.
Largeur un pouce cinq lignes.

Page 164. *lig.* 32. monument, *lis.* mouvement.

Page 213. Tout ce que j'ai dit dans cet article n°. V. est juste, à la réserve de ce qui regarde la matière; car je ne répondrois pas que ce morceau fût d'ambre. Dans les pays où les matières sont rares, & cependant recherchées, la friponnerie s'introduit aisément. Un fragment de vase & d'une matière ressemblante à celle-ci, m'a fait voir qu'elle s'enflammoit aisément, & qu'elle rendoit l'odeur de l'encens: la matière de ce numero a produit le même effet. Il est donc à présumer que ces vases étoient souvent composés par des résines: celle-ci est inconnue, mais elle est, à ce que m'a dit M. de Jussieu, dans le genre de celle qu'on appelle improprement gomme copale.

Page 229. Je parle très mal des habitans de la grande Grèce; Naples & ses environs n'avoient pas besoin d'être distingués; mais j'ai eu tort de n'avoir point excepté la ville de Tarente, où la politesse règne d'autant plus qu'elle rassemble beaucoup de noblesse. Le récit de plusieurs gens dignes de foi m'oblige à corriger cet endroit. Je n'ai pu juger de cette ville par moi-même, & je me suis laissé emporter par le souvenir des

habitans de la côte de Calabre, auxquels le portrait que j'ai fait d'après nature, me paroît convenir parfaitement.

Page 235. *lig.* 30. de plâtre, *lis.* des plâtres.

Planche LXIII. on a oublié de ponctuer & de marquer les cassures & les restaurations annoncées à la page 237. *lig.* 17.

Page 249. *lig.* 28. que portent, *lis.* que portoient.

Idem n°. II. *lis.* n°. III.

Page 255. *lig.* 26. qu'on pourroit en retirer, *lis.* qu'on pourroit retirer d'un pareil exemple.

Page 266. *avant-dernière ligne*, qu'on en peut répondre, *lis.* qu'on ne peut en conclure rien.

Page 312. *lig.* 23. par ses entrelas, *lis.* par des entrelas.

Page 356. *à côté de ces mots* Itinéraires de Jérusalem, *lis.* en note p. 554. Edit. de Wesseling.

Page 366. *ôtez* que M. Danville m'a donné, *lis.* qu'on m'a donné, & *retranchez* les Guillemets, & dit-il.

Page 386. *lig.* 15. Rieux près de Caën, *lis.* lieu; & *lig.* 24. chemin chaussées, *lis.* chaussé.

Page 401. *lig.* 16 à qui je l'avois vendue, *lis.* à qui il l'avoit vendue.

Page 415. *lig.* 28. pour avoir vu, *lis.* pour avoir eu.

Page 427. *lig.* 13. je crois, *lis.* il croit.

Page 429. *lig.* 3. de Leuci, *lis.* des Leuci; & *lig.* 6. Dampierre, au temple, *lis.* Dampierre-au-temple; & *pénultième ligne* à Bourdon. La troisiéme voye, *ôtez* le point, & *lis.* à Bourdon la troisiéme voie.

Page 436. *lig.* 21. mais il y a très-grande apparence, *effacez* le reste de l'alinea.





EXPLICATION DES VIGNETTES ET DES CULS-DE-LAMPE.

FRONTISPICE.

CETTE composition repréſente les Tems : ils ſont tous traités de la même manière, c'eſt-à-dire, repréſentés avec la faulx, la barbe, & la vieilleſſe ; mais ils ſont placés ſur différens plans. On en diſtingue un avec peine qui ſe perd dans le Ciel, un autre prêt à traverſer l'horiſon : on voit ſur des plans plus voiſins quelques-unes de ces mêmes Figures placées derrière des Rochers qui ne permettent d'en diſtinguer que quelques parties. Quelques-uns marchent dans la plaine, mais toujours en s'éloignant du premier Plan ſur lequel on voit pluſieurs Enfans occupés à conſidérer & à étudier ces Figures. Celle du Tems qui ſe perd dans le Ciel eſt obſervée avec une Lunette ; les enfans méditent, & ſont occupés à regarder ceux qui ſont dans la plaine, derrière les Rochers & ſur l'horiſon ; ils ſemblent leur comparer les médailles, les buſtes ou les figures mutilées dont ils ſont environnés. Cette allégorie dépeint l'étude, & le travail des Antiquaires qui doivent s'appliquer à diſtinguer les ſiécles. La ſeule Figure du Tems pouvoit les repréſenter dans de pareilles circonſtances.

FLEURON.

LE bas-relief ſuppoſé de marbre & rongé par le Tems, repréſente un ſerpent qui mord ſa queue ; il n'eſt point donné ici comme le ſymbole de l'Eternité, mais comme l'Image de la circulation des choſes, ou plutôt de la répétition des uſages & des événemens. L'étude du monde ne contredira pas cette repréſentation : pour en rappeller la vérité, on lit au milieu de ce bas-

relief, IN OMNE VOLUBILIS ÆVUM. *Horat. Lib. I. Epist. 3. vers. 42.*

Vignette de la Préface.

Ce monument de marbre blanc ne présente rien de particulier, c'est le fragment d'un tombeau dont la forme & la décoration ont été les plus communes de celles que les Romains ont employées ; mais cette forme est très-convenable pour l'ornement d'une Vignette.

Longueur deux pieds dix pouces.
Hauteur dix pouces.

Cul-de-Lampe de la Préface.

Quand on est possesseur d'un Ours qui caresse son petit, & que l'on fait une Préface ; on ne peut s'empêcher de placer une allusion aussi juste & aussi convenable à toute espèce d'Auteur.

Hauteur de ce Bronze deux pouces dix lignes.

Vignette de l'Explication des Vignettes et des Culs-de-Lampe.

Les monumens de l'espèce de ceux qui composent cette Vignette n'étant susceptibles d'aucune Explication, & ne pouvant entrer dans les Planches ordinaires conviennent au lieu où je les place : ils présentent une branche de chêne chargée de feuilles & de glands, & une autre d'olivier. Il est impossible de comprendre aujourd'hui le motif pour lequel ils ont été travaillés ; mais je puis assurer que leur exécution ne peut être plus parfaite, & que l'imitation de la nature est poussée aussi loin qu'il est possible ; je n'aurois même pas imaginé, avant que d'avoir vû ces deux morceaux, que les Romains eussent recherché avec un si grand soin & sur des objets si médiocres, la sévérité & la finesse de l'imitation. J'ai fait dessiner la branche d'olivier sous deux aspects pour la symmétrie, & dans le dessein de faire sentir que ces deux bronzes sont isolés.

Hauteur du bouquet de chêne deux pouces quatre lignes.
Largeur quatre pouces cinq lignes.
Longueur de la branche d'Olivier, deux pouces neuf lignes.
Largeur un pouce.

Cul-de-Lampe de l'Explication, &c.

Le grand usage que les Romains ont fait des bagues, a produit une extrême variété dans les Gravures de leurs pierres ; leurs an-

neaux même se sont ressentis de cette variété. La réunion de ces trois masques de théâtre gravés sur une agathe-onice de deux couleurs, représente peut-être une scêne d'un vieillard avec deux jeunes femmes dont le succès auroit engagé à conserver le souvenir. Il se peut aussi que les trois têtes ne soient qu'un ornement de fantaisie : la gravure de cette pierre gravée fort en creux, a du mérite & de l'agrément.

VIGNETTE DES EGYPTIENS.

L'OUVRAGE de ce petit bassin est fort agréable, mais il seroit difficile de déterminer l'objet pour lequel il a été fait, si on ne veut pas le regarder comme une portion du modèle d'une fontaine exécutée plus en grand, & dont l'eau tomboit d'en haut au-dessus des deux têtes pour se répandre par les autres contours de ce bassin. Ce petit Ouvrage est fait avec un de ces marbres tendres que les Egyptiens ont employés fréquemment : celui-ci est de couleur brune ; sa forme & son exécution sont bonnes & agréables. La plus grande singularité de ce monument consiste dans les bustes d'un Empereur & d'une Impératrice placés dans le fonds de ce même bassin. Le choix de cet emplacement est plus étonnant que la représentation de ces Princes en Isis & en Sérapis : on trouve ces sortes de Figures assez communément, cependant il est fort difficile d'en donner une Explication bien solide & bien claire. En premier lieu, on ne voit les têtes chargées de ces attributs Egyptiens que sur les médailles de Julien ; tandis qu'on les trouve sur des bronzes, des pierres gravées, & même des terres cuites dont le travail précède constamment, ainsi que celui de ce petit bassin, le tems auquel cet Empereur a vécu. Pour résoudre cette question, ne pourroit-on pas regarder les représentations comme des flatteries particulieres, & principalement produites par les Romains, établis en Egypte depuis leur conquête, indépendamment de l'impression qu'ils avoient conservés d'Antoine & de Cléopâtre. On a vû plusieurs Empereurs, & particulièrement des Impératrices représentées sous la forme des Divinités de la Mythologie Grecque ; la même idée à dû produire celle d'Isis & de Sérapis, Divinité qui paroît avoir chassé dans ces derniers tems le souvenir d'Osiris : il est bien singulier qu'aucun Auteur ancien n'ait fait mention d'un changement si particulier, & d'une révolution de cette nature. Je n'insiste pas sur ce que ce petit monument a été trouvé en Egypte. J'ai dit ailleurs quelle étoit la foiblesse de ce préjugé pour des morceaux

de ce médiocre volume. Le deſſous de cette petite cuvette achève de remplir cette Vignette, & de prouver par le genre de ſes ornemens, que l'Ouvrage eſt abſolument dans le goût des Romains.

Hauteur un pouce neuf lignes.

Largeur deux pouces trois lignes.

Cul-de-Lampe des Egyptiens.

Ce Cul-de-Lampe eſt formé par une agathe brune gravée en creux, elle repréſente une Figure Perſe dans le goût de celle que l'on voit ſur les monumens de Perſépolis ; mais cependant avec quelques différences ſur leſquelles il ſeroit inutile de s'étendre, l'objet pour lequel ce petit monument a été gravé étant inconnu.

Vignette des Etrusques.

Les *Fibula* ou les piéces qui ſervoient pour attacher les habillemens, ſont les monumens que l'on rencontre plus communément : la quantité néceſſaire pour les différens uſages a produit cette abondance. Dans le grand nombre que j'en ai raſſemblé, j'ai rapporté préférablement celles dont le travail, la forme ou les ornemens méritoient quelque diſtinction. La *Fibula* qui remplit cette Vignette eſt dans tous les cas de cette diſtinction : elle eſt un peu ceintrée, ce qui peut faire croire qu'elle étoit deſtinée à la ceinture d'un homme ou d'une femme : on peut dire en ce cas que l'un ou l'autre étoit peſamment paré. On voit à chaque extrémité les deux ouvertures qui ſervoient à l'attacher ſur l'étoffe ; l'ornement fantaſtique qui occupe chaque milieu des deux piéces eſt traité à jour, & repréſente un Cerf ; mais la plus grande ſingularité de ce monument conſiſte dans les creux réſervés dans toute la piéce pour recevoir des émaux de différentes couleurs. Ils ſont groſſiers à la vérité, mais ils ont réſiſté du moins aſſez pour diſtinguer encore aujourd'hui les couleurs rouges & bleues qui dominoient dans cette parure. J'en ai ſuffiſamment parlé dans le ſecond Volume de ce Recueil ; mais alors je croyois que les Romains n'avoient employé ces couleurs, & pour l'embelliſſement de leurs armes, que dans les Gaules ou dans les Colonies éloignées de Rome : je me trompois. Cet uſage leur étoit général ; & l'on m'en a envoyé qu'on a trouvés dans pluſieurs endroits de l'Italie, & nommément de la Capitale. Les crochets recourbés de cette *Fibula* ſont formés par la tête d'un animal imaginaire ; le travail, la forme & l'exécution de ce monument de bronze m'ont

m'ont paru mériter par rapport aux Etrusques. Ce monument pourroit même servir à prouver qu'ils ont communiqué aux Romains la pratique de ces sortes d'émaux.

Longueur totale sept pouces cinq lignes.

Hauteur trois pouces une ligne.

Cul-de-Lampe des Etrusques.

Personne n'ignore que Janus & la représentation des deux faces réunies sur la même tête, viennent de l'Etrurie : on ne sera donc pas étonné de voir cette Divinité dans un endroit de cet Ouvrage consacrée à cette nation ; mais je ne puis dire par quelle raison, cette tête est placée sur une forme circulaire de terre cuite, & qui n'est pas plus grande qu'une médaille de petit bronze ; ce monument seroit regardé à tous égards comme une monnoye. Indépendamment d'une matière qui ne convient point à cet usage, ce morceau n'a jamais présenté ni Lettres, ni Légende, ni Revers.

Vignette des Grecs.

On sçavoit déja par des preuves de fait, combien les Grecs faisoient de souhaits particuliers pour tous ceux qu'ils aimoient, & qu'ils exprimoient les vœux non-seulement sur des Cornalines gravées en creux, & dont les Lettres étoient souvent blanchies par le feu, mais que le plus ordinairement ils donnoient ces témoignages de sentiment sur des agathes-onices de deux couleurs, & sur lesquelles les Lettres étoient exécutées en relief. Le grand usage de ces gravures m'a donné même lieu d'avancer que les Grecs avoient des Artistes uniquement occupés à former des caractères non-seulement sur les pierres du genre de celles dont il s'agit, mais sur les Ouvrages des plus grands Maîtres de cet Art, quand ils vouloient y placer leurs noms ; témoignage qu'ils ont presque tous laissé à la postérité. Cette Vignette est remplie par les mots suivans écrits sur une agathe-onice du même genre & du même travail que celles dont je viens de parler.

ZHCAIC

AKAKIN

Je prie les Lecteurs de me permettre de leur appliquer le même compliment emprunté du Grec : *Vivez sans infortune.*

Ceux qui sçavent bien le Grec, prétendent qu'AKAKIN paroît ici pour ἀκακῶς, & qu'il n'est pas dans l'ancien Grec : je n'en dis-

conviendrai point, mais je dirai que les Lettres de cette pierre ſont de la plus grande beauté, & que leur travail indique un des bons ſiècles de la Grece pour les Arts.

Cul-de-Lampe des Gaulois.

Ce fragment de marbre blanc étoit dans le petit nombre de ceux que M. le Roy Architecte, dont j'ai déja parlé avec éloge, avoit rapportés d'Athènes. L'étoile qui paroît à une des extrémités, indique que la main qui retient le cheval par la bride, appartenoit à Caſtor ou à Pollux. Le travail de ce fragment ne répond point à l'idée que l'on doit avoir de la Sculpture Grecque; c'eſt-à-dire, que le bas-relief eſt le plus médiocre de ceux que j'ai vus de cette nation. Il eſt peut-être Romain; mais il me ſuffit qu'il ait été trouvé dans les ruines d'Athènes, pour le placer dans ce Cul-de-Lampe.

Hauteur cinq pouces.

Largeur trois pouces huit lignes.

Vignette des Romains.

Je ne cherche point à expliquer le ſujet de cette gravure en creux; je vais ſeulement la décrire. Une femme aſſiſe chante, (vraiſemblablement elle accompagne avec le *Cymbalum* qu'elle tient), un Cantique en l'honneur de la Divinité placée dans la Chapelle que l'on voit poſée ſur une grande pierre brute : une autre femme debout a l'air de montrer cette repréſentation à une jeune perſonne également en pied, dont l'attitude exprime le reſpect & la confiance, tandis qu'elle tourne le dos à une petite Statue droite, élevée ſur un pié-d'eſtal quarré. Seroit-ce un moyen pour faire ſentir le changement arrivé dans le cœur ou dans l'eſprit de cette jeune perſonne? Les Romains ont pouſſé l'allégorie à un ſi grand excès, qu'en général on pourroit tout croire; mais dans la vérité, nous ignorons trop les détails du culte des Anciens, & principalement celui de leurs Divinités champêtres, & rendu comme celui-ci dans la campagne, pour oſer préſenter aucune conjecture. Le travail de cette pierre n'eſt ni bon ni élégant; la matière fait à mon gré ſon plus grand mérite; elle eſt exécutée ſur une véritable pierre obſidienne. Voyez à ce ſujet les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres pour l'année 1760.

Cul-de-Lampe des Romains.

Ce petit Aigle eſt un monument des plus agréables : en effet

rien n'eſt auſſi intéreſſant que la diſpoſition & l'exécution de ce bronze. Cet oiſeau porte une couronne dans ſon bec, & les liens des bandelettes de cette Couronne, accompagnent ſon col. Cette allégorie, ou ſi l'on veut, cette compoſition exprime avec fineſſe une reconnoiſſance, ou bien un éloge pour quelque action de valeur ou d'eſprit.

Hauteur dix-neuf lignes.

VIGNETTE DES GAULOIS.

CE monument de plomb qui repréſente le buſte de Rome victorieuſe, a été trouvé à Metz en l'année 1730, au midi de la Ville, dans les fondemens de l'ancien amphithéâtre dont on voit encore les ruines dans le fauxbourg de S. Théobalde. On ſçait que cette Ville étoit connue ſous le nom de *Divodurum* du tems des Romains, qu'elle étoit la Capitale des peuples *Mediomatrices* dans la Belgique, & que ſa ſituation la rendoit très-importante pour la conſervation des Gaules. Ce plomb n'étoit point de la forme circulaire qu'on lui voit ici quand il fut découvert; mais le cercle dans lequel ce bas-relief eſt renfermé, faiſoit le milieu d'une plaque quarrée, d'un pied en tout ſens, appliquée & ſcellée ſur une pierre, qui, ſans doute étoit la *première* de la fondation de cet amphithéâtre. On a coupé ce morceau dans ſa forme ronde pour le rendre plus agréable à l'œil & plus facile à porter, & c'eſt une opération que je n'aurois aſſurément pas faite: l'on doit conſerver les monumens dans leur ancienne forme; ils éprouvent aſſez d'altérations ſans y contribuer par notre fantaiſie. Quoi qu'il en ſoit, ce monument eſt dans le Cabinet de Médailles de M. d'Henneri, témoin de tous les faits que je viens de rapporter, & d'après lequel je les ai écris avec ſécurité: il a même bien voulu me confier ce monument pour le deſſiner.

Voyez les Antiquités de Metz, page 89. Par Cajot, Bénédictin de S. Arnould, 1. vol. in-12. *Joſeph Collignon*, *Metz*, 1759.

Le goût du tems dans lequel on a coulé ce plomb n'étoit pas bon; mais il faut ſonger à quelle diſtance de Rome la Ville de Metz étoit placée, & quelle diminution éprouvent les arts les mieux pratiqués en s'éloignant de la Capitale. D'ailleurs on n'avoit pas beſoin de cette nouvelle preuve pour ſçavoir que les Romains étoient dans l'habitude de placer des Médailles ou des Inſcriptions dans la fondation de leurs monumens publics. J'ignore dans quel ſiécle cet uſage s'eſt établi; il paroît conſtamment pratiqué par les Romains. Je n'ai point de preuve que les Grecs l'ayent ſuivi, & je ne ſoupçonne pas les Egyptiens d'en avoir eu la penſée: pouvoient-ils imaginer que le ſoleil éclairât jamais leurs *premieres pierres*?

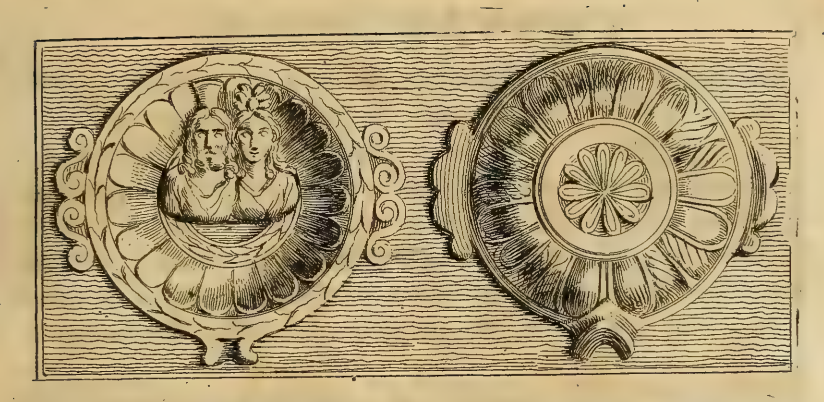
Diamètre de ce Plomb quatre pouces trois lignes.

Cul-de-Lampe des Gaulois.

Cette Figure de bronze répond à l'idée que j'ai donnée de cette Nation dans l'Avant-propos qui la regarde, & à celle qu'on doit raiſonnablement avoir des Arts dans la Gaule, avant ſa communication avec d'autres peuples, & principalement avant leur conquête par les Romains. L'exécution de la fonte & les connoiſſances qu'elle exige doivent toujours paroître un problême, quand on la voit exécutée par des hommes ſi peu éclairés : ce petit monument a été trouvé auprès d'Autun d'où il m'a été envoyé.

Hauteur deux pouces huit lignes.





RECUEIL D'ANTIQUITÉS

E'GYPTIENNES, E'TRUSQUES, *GRECQUES, ROMAINES, ET GAULOISES.*

PREMIERE PARTIE.

DES EGYPTIENS.

AVANT-PROPOS.

On pourroit reprocher aux Anciens de n'avoir pas eu une connoiſſance exacte de la critique, & de ne s'être point aſſez attachés à la chronologie. Il eſt conſtant que s'ils avoient cultivé, avec plus de ſoin, ces deux parties de la Littérature, nous ſerions beaucoup plus inſtruits & moins obligés de recourir aux conjectures; mais puiſque nous n'a-

vons point d'autre ressource, je vais en proposer quelques-unes sur les Égyptiens, le peuple sur lequel l'Antiquité présente le plus de problêmes tous difficiles à résoudre, le peuple qui réunit les plus grandes idées & les plus étonnantes singularités.

Il est constant que la Fable elle-même ne fait aucune mention de transmigration ni d'établissement de peuple en parlant des Égyptiens, & qu'ils paroissent sur la scêne en même tems que l'Égypte. Quand cette même Fable cite Isis & Osiris comme leurs premières Divinités, elle les présente accompagnés & environnés d'une nation établie & formée, qu'elle décrit comme témoin des actions de ces Dieux; cette singularité mérite d'être remarquée, & prouve l'antiquité de ce peuple; mais si on ne peut découvrir son origine, on peut se former des idées sur sa conduite & son gouvernement.

Il paroît que les Égyptiens ont eu plusieurs formes de gouvernement: en effet, on voit dans les tems anciens qu'ils ont soutenu & entrepris des guerres, qu'ils ont fait de grandes navigations, ou du moins qu'ils naviguoient & qu'ils commerçoient; on entrevoit des communications étrangères & des colonies établies dans des pays voisins, mais d'une grande étendue. Les monumens ne présentent à la vérité que des vûes confuses & générales sur ce point; mais elles suffisent pour persuader que ce peuple a commencé comme les autres nations, qu'il a eu les mêmes idées sur les conquêtes, sur l'extension de ses limites, & sur la propagation de sa puissance. Le tems auquel ces idées dominoient en Égypte seroit difficile à déterminer; mais quoique l'époque de ce changement soit incertain, la révolution produite dans l'esprit des Égyptiens n'en est pas moins surprenante. Quelle sagesse & quelle conduite ne doit-on pas supposer dans les chefs de cette nation pour la rendre philosophe & la ramener à cet esprit de modéra-

tion qui se contente des dons que lui offre la nature ! Son heureuse situation contribua sans doute à lui faire sentir assez vivement la supériorité de ses avantages sur les autres climats, pour l'engager à proscrire les étrangers dont le commerce pouvoit le corrompre. Ses chefs firent plus encore : ils rendirent odieux les voyages de mer au point de déclarer les marins infâmes ; dans la vûe, sans doute, de conserver leurs sujets, dont ils s'étoient apperçus que la navigation diminuoit le nombre & causoit la destruction. Le tems auquel les Égyptiens ont fait éclore ce prodigieux changement, ne peut être que très-postérieur à leur origine ; cependant c'est celui auquel nous commençons à les connoître. Les Philosophes Grecs ont trouvé la révolution si solidement établie, qu'ils en ont ignoré la date ; & si l'on oppose qu'il ne paroît aucune trace de cette révolution, & que par conséquent elle est supposée ; je répondrai que les Philosophes Grecs n'avoient de commerce qu'avec les Prêtres, qui ne leur disoient que ce qu'ils jugeoient à propos de leur confier, & que ces Prêtres animés de la même sagesse qui avoit opéré le changement dont je parle, étoient obligés de garder un profond silence à cet égard, & qu'ils étoient trop éclairés pour renouveller dans l'esprit du peuple des idées naturelles & faciles à réveiller, quand même elles auroient été détruites & bannies sans aucun effort ; de quelque façon qu'une pareille révolution ait été conduite, on ne peut s'empêcher d'admirer cet exemple de sagesse dans une nation entière.

Cette réflexion générale, moins difficile à développer qu'à approfondir, est la seule que je me permettrai sur ce peuple célèbre. Les yeux de l'Histoire n'ont point encore percé le cahos dont les annales Égyptiennes sont enveloppées ; mais s'il n'est pas possible de porter un jugement d'après des témoignages certains sur les premières origines de ce peuple, on peut se renfermer dans la

partie des Arts & ſe livrer au moins par dédommagement aux conjectures que les monumens peuvent fournir.

PLANCHE PREMIERE.

La représentation de cette Figure Égyptienne eſt très-connue. J'en ai même rapporté une abſolument ſemblable dans le IIe. Volume de ce Recueil, à laquelle je renverrois ſimplement le Lecteur, ſi je ne ſçavois qu'il n'aime point à chercher dans un autre Volume les différences ou les rapports qu'on veut lui faire remarquer. Il eſt donc plus ſimple de mettre le même objet ſous ſes yeux. La Figure dont il eſt queſtion eſt deſſinée entière ſous le n°. I. Sa grandeur, ſa richeſſe & principalement ſa belle conſervation m'engagent d'autant plus à détailler pluſieurs de ſes parties, qu'elles peuvent non-ſeulement donner des éclairciſſemens ſur l'induſtrie des Égyptiens, mais nous inſtruire ſur l'habillement de leurs Prêtres & ſur la repréſentation de leurs Divinités.

Planc. VII. n°. I.

Je n'ai point vû de figure Égyptienne plus travaillée & plus ornée. Ses richeſſes conſiſtent dans l'incruſtation d'argent dont ſes ſourcils & le tour de ſes yeux ſont décorés : ſes yeux ſont creux aujourd'hui, mais on ne peut douter qu'ils n'ayent été remplis autrefois & formés par quelque pierre précieuſe. Le colier ou la parure de ſon col eſt compoſé de quatre bandes dont la dernière ornée de glands eſt également formée par des lames d'argent incruſtées. La plante *Perſéa* placée comme à l'ordinaire au menton, préſente le même travail. On voit ſur le derrière de l'habit une eſpèce de gland applati qui ſervoit peut-être à tenir en état le colier auquel il étoit attaché. Le gland marqué au n°. II. eſt formé par des lames d'argent, & cette même richeſſe eſt répandue ſur le bâton qu'il tient dans ſes mains. Ce

bâton étoit rond, ſur toutes les figures de cette eſpèce que j'avois vûes juſqu'ici. Cette forme n'eſt peut-être différente ici, c'eſt-à-dire, applatie, que par la raiſon des hiéroglyphes dont il eſt couvert, mais exécutés avec la plus grande délicateſſe. Ils ſont rapportés très-exactement au n°. III, & deſſinés pour être vûs du même ſens que ſur l'original. Ce bâton ſe retrécit à l'endroit des mains. Il eſt fourchu par le bas & terminé à l'autre extrémité par la hupe. Cet oiſeau dont le ſceptre d'Horus eſt toujours paré, ſoutient la plante *Perſéa*.

Le n°. IV. fait voir la tête plus dévelopée & préſente la parure du col plus en grand. Le profil du n°. V. démontre que cette figure étoit coëffée d'un bonnet de lin ou de coton dont la fineſſe & le travail devoient être recommandables; car il prend la tête avec la plus grande juſteſſe, ſans indiquer le moindre repli. Le bonnet laiſſoit ſortir les oreilles, & portoit la mentonière à laquelle la plante *Perſéa*, ou ſon imitation étoit attachée; je dis ſon imitation, par la raiſon qu'elle eſt repréſentée ſur le monument incruſtée avec des lames d'argent très-fines, & que cette opération ne peut convenir à une plante naturelle dont celle-ci doit être une imitation: indépendamment de la médiocre épaiſſeur indiquée pour le bonnet, on voit encore la rainûre qui recevoit une lame d'argent pour enrichir tout le tour du viſage. Elle eſt principalement marquée ſur la partie ſupérieure de la mentonière. Cette lame d'argent ne ſubſiſte plus: elle étoit de la même largeur que celle des yeux & du colier; car les lames du gland qui pend derrière le dos & celles du bâton, ainſi que de la plante *Perſéa*, ſont beaucoup plus fines & plus délicates.

Voyez la Table Iſiaque au n°. KK. Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres pour l'An. 1758.

La ſaillie arrondie n°. V. placée derrière les épaules prouve une mode & un uſage particulier; d'ailleurs cette ſaillie ne pouvoit être exécutée que par un corps étranger & arrêté ſous l'étoffe. Cette bizarrerie à nos

yeux, ſuffit pour faire voir que cette figure eſt couverte d'un vêtement. Il eſt déterminé de plus par l'épaiſſeur marquée auprès des poignets, & très-ſenſible au n°. I.

L'égalité répandue ſur toute la figure, c'eſt-à-dire, le peu de ſentiment du nud exprimé, comme il le doit être ſous une étoffe légère coupée juſte, pour ne point faire de pli, & cependant couvrir un corps quel qu'il ſoit, cette égalité, dis-je, ne me paroît point avoir été ſentie juſqu'ici, ou du moins reconnue pour ce qu'elle peut être. En effet elle a été généralement attribuée à l'ignorance ou au peu de cas que les Égyptiens faiſoient des détails; cependant il faut regarder cette expreſſion comme une véritable imitation de l'habit ſacerdotal emprunté de celui que les Égyptiens ſuppoſoient à leurs Dieux dans de certaines circonſtances. Je ſuis donc convaincu par l'examen des monumens, que les Prêtres avoient dans les temples un habillement de lin, comme Plutarque nous l'apprend; que cet habillement étoit filé très-fin, qu'il n'avoit que l'ampleur ſuffiſante pour renfermer le corps & les bras; que ceux-ci étoient placés dans un état de modeſtie dont ils ne pouvoient s'écarter, tout le corps étant couvert à la reſerve du viſage, des mains & des pieds; & que la coupe de l'habit non-ſeulement ne permettoit aux bras que d'être croiſés ſur la poitrine, mais qu'il leur étoit impoſſible d'avoir d'autres mouvemens que ceux d'une poſition ſimple & d'une attitude convenable au reſpect & au culte. Ces réflexions m'ont conduit à une obſervation que je ſuis étonné de n'avoir pas faite plûtôt; elle eſt ſimple & les monumens en donnent une preuve très-répétée.

Ce vêtement ſi juſte & d'une ampleur ſi médiocre, couvre & réunit le plus ordinairement les pieds des Figures. Je crois qu'il faut regarder celles de cette eſpèce comme les repréſentations de la Divinité à laquelle toute démarche étoit d'autant plus inutile, que les Égyptiens

la faiſoient marcher en bateau, & qu'ils vouloient peut-être la repréſenter comme fixée dans leur pays & hors d'état de s'en éloigner : ſentiment dont nous voyons une expreſſion pareille, mais plus groſſière chez les Étruſques, qui clouoient & arrêtoient les pieds de leurs ſtatues pour empêcher les Dieux, qu'elles repréſentoient, de les quitter. Si les Prêtres au contraire avoient eu ce même habillement, ils auroient été abſolument hors d'état d'agir & de ſe mouvoir. La poſition qu'ils auroient priſe une fois dans les temples n'auroit pu ſe changer, du moins à leur volonté; il auroit donc été néceſſaire de les apporter pour la cérémonie, & de les remporter quand elle auroit été finie, manœuvre & conduite ſi ridicules, qu'il eſt impoſſible de les admettre. Les figures qui ont les pieds nuds, joints ou ſéparés, il n'importe, doivent donc être des Prêtres, & par la même raiſon cette belle figure dont les pieds ſont enveloppés & réunis étant une Divinité, pourroit être la repréſentation du Soleil auquel on donnoit, dans le mois de *Paophi*, un bâton pour ſe ſoutenir & s'appuyer dans ſon décours. Plut. de Iſid. & Oſirid.

La fonte de ce monument ne peut être plus parfaite; le viſage & les mains ſont traités d'une manière plus juſte & plus large qu'on ne le voit ordinairement ſur les ouvrages Égyptiens.

Hauteur de la Figure, ſans le piédeſtal ou le ſocle auquel elle eſt attachée, neuf pouces ſept lignes.

Le bâton a quatre lignes dans ſa plus grande largeur.

PLANCHE II.

LA PLINTE qui ſoutient la Figure précédente eſt chargée d'hiéroglyphes ſur toutes ſes faces : il étoit néceſſaire pour l'exactitude de préſenter aux yeux ces caractères. Ils ſont gravés dans le miroir & paroiſſent dans le ſens de l'original.

N°. I.

Ces deux lignes ſont écrites ſur le plan de la Figure, & paroiſſent ſe joindre aux caractères du talon. Elles occupent *un pouce* de ce plan.

N°. II.

Le talon préſente ces trois lignes, leur eſpace & celui des lignes du n°. précédent me paroiſſent d'autant moins ſe joindre aux trois eſpaces qui reſtent à rapporter, qu'ils n'offrent chacun que deux allignemens de caractères.

N°. III.

L'eſpace de derrière dont la hauteur de *quatorze lignes* donne celle de toute la plinte. Sa longueur eſt de *deux pouces une ligne.*

N°. IV.

Caractères écrits ſur la face placée à la gauche de la Figure.

N°. V.

Caractères que préſente la face oppoſée : ces deux faces égales entr'elles, ont dans leur plus grande largeur *quatre pouces quatre lignes*, & dans leur plus petite *trois pouces une ligne.*

Les deux dernières meſures donnent l'angle du talon n°. II.

PLANCHE III.

N°. I.

Le Fragment d'une très-ancienne ſtatue Égyptienne de granite gris mêlé de verd & dont le grain eſt très-fin, mérite d'autant plus d'être examiné, qu'il préſente quelques détails qu'on ne trouve pas ordinairement ſur les

les monumens d'une nation reconnue pour conſtante dans ſes uſages.

La diſpoſition des mains de relief que l'on voit au n°. I. prouve qu'elles étoient placées pour ſoutenir & non pour porter cette eſpèce d'autel formé en colonne quarrée, & dont il eſt vraiſemblable que l'extrémité inférieure portoit ſur le même plan que la figure ; les mains étant celles d'une jeune femme, doivent avoir appartenu à une Prêtreſſe d'Iſis, qui, poſée debout, préſentoit & révéroit un des ſymboles de la Déeſſe.

Les Figures de femmes, à la réſerve de celles qui repréſentent Iſis, ou ſeule, ou bien avec le jeune Horus, ſont toutes deſſinées debout ou accroupies. Voyez la Table Iſiaque & les Recueils des Monumens Egyptiens, d'où l'on peut inférer que ces attitudes étoient conſacrées dans l'Égypte au culte & à l'adoration.

Les hiéroglyphes dont cette portion d'Autel eſt chargée dans les parties qui ſubſiſtent, & le ſcarabée de relief placé ſur le plan ſupérieur de ce même Autel, confirment mon opinion ſur l'objet de ce monument ; & pour en convaincre pleinement le Lecteur, j'ai fait deſſiner la Figure telle qu'elle me paroît avoir été & que je la ferois reſtaurer, s'il étoit néceſſaire de la rétablir. Les augmentations ſont ponctuées. En comparant le n°. II. avec le I. on verra qu'elles ſuivent avec exactitude l'uſage des Égyptiens, & ne s'écartent point des moyens de ſolidité que cette nation a toujours eus pour objet.

Selon la proportion des mains, la Figure doit avoir eu, en ſuivant les meſures priſes ſur la Vénus de Médicis, trois pieds trois pouces & demi de hauteur, & l'on pourroit conjecturer, ſelon les anciennes deſcriptions des temples de l'Égypte, qu'elle étoit accompagnée de pluſieurs autres dans la même diſpoſition, mais chargées de différens attributs, & que ces ſtatues placées

ſur deux lignes & diſtribuées à la droite & à la gauche, précédoient la ſtatue de la grande Déeſſe. Ces accompagnemens ſimples & véritablement magnifiques, rendoient l'aſpect de la Déeſſe encore plus auguſte; & tout le monde ſçait que ces ſortes d'avenues formées par des ſtatues d'hommes ou d'animaux, ont été ſouvent pratiquées par les Égyptiens.

Le ſcarabée diſpoſé comme on le voit ſur ce monument, le trait incliné, & la forme générale de cet Autel, ſont les ſingularités de ce fragment; elles font regretter les reſtes d'une Figure dont l'enſemble auroit été capable de nous inſtruire de pluſieurs particularités, d'autant plus que le travail de ce morceau de ſculpture indique un tems fort reculé. L'exécution des hiéroglyphes en creux ne peut être meilleure. Celle des mains n'eſt point comparable; la proportion d'ailleurs en eſt courte & le travail très-foible. La Grèce n'avoit fait alors aucune reſtitution à l'Égypte.

Hauteur générale du Fragment *huit pouces*. Les parties latérales ſur leſquelles les mains ſont poſées n°. II. *un pied de longueur*.

La bâſe de la face n°. III. *ſix pouces de largeur*. La largeur de cette face eſt plus grande de quelques lignes que ſa bâſe par la raiſon des moulures. Le plan n°. IV. ſur lequel le ſcarabée eſt poſé, a *huit pouces deux lignes* de longueur, ſur *ſix pouces trois lignes* de largeur.

Les tréſors que Paris renferme ſont inconcevables. J'ai trouvé ce précieux Fragment dans la cave d'un vieux Brocanteur qui n'a pû ſe rappeller ni dans quel lieu il l'avoit trouvé, ni comment il lui étoit parvenu.

PLANCHE IV.

N°. I. & II.

PRESQUE toutes les Iſis ſe reſſemblent dans tous leurs

détails, du moins celles qui ſont repréſentées avec Horus enfant ſur leurs genoux : elles le ſoutiennent toujours de la main gauche, & de l'autre main elles prennent leur ſein gauche pour les allaiter ; j'en ai déja rapporté une dans cette attitude ; celle de ce n°. ne differe que par des détails qui m'ont paru mériter quelques obſervations. Je conviens qu'il auroit ſuffi de graver ſon buſte & de décrire les différences, mais une partie ne fait jamais autant d'impreſſion ſur le Lecteur que la totalité. Vol. I. Plan. IV. n°. I.

Cette Iſis préſente donc une coëffure qui n'eſt pas ordinaire à cette Déeſſe ; elle eſt ronde & traitée en manière de boiſſeau, & le boiſſeau eſt exactement couvert de plumes dans ſon pourtour ; la manière dont les plumes ſont traitées & diſpoſées, apprend que le corps dont le milieu du front eſt orné, eſt également l'extrémité d'une plume ; ce qui dérange bien les dénominations que tous les Antiquaires & moi avons ſouvent données à cette parure ; car on verra par la ſuite que cette plume fait l'ornement d'un plus grand nombre de têtes Égyptiennes. Je ne garantirois pas que cette couronne paroiſſe aujourd'hui comme elle étoit autrefois, c'eſt-à-dire, qu'elle n'ait point été ſurmontée par quelqu'autre parure : cependant j'en ai encore une abſolument ſemblable quant à cet ornement ; mais il ſuffit que cette coëffure offre un point de ſingularité, & qu'elle nous ait conduit à un détail particulier, tel que celui de la plume, & que l'on rencontre ſi fréquemment. Je n'entrerai point dans les rapports que la coëffure de cette Iſis peut avoir avec celle du Bacchus Égyptien. Il ſeroit difficile de ſatisfaire le Lecteur à cet égard ; mais je puis & je dois rapporter les faits. Je dirai ſeulement que j'ai une autre Iſis abſolument pareille, mais d'une plus petite proportion : elle eſt coëffée du même corps rond ou boiſſeau, mais il eſt uni & n'eſt orné d'aucune

plume : d'où peuvent venir ces différences ? Les braſſelets de cette Divinité, placés ſur le poignet & ſur le plus haut du bras, méritent auſſi d'être remarqués, ainſi que la coëffure du petit Horus ; je l'ai fait graver ſéparément & de profil, au n°. II. Elle préſente une eſpèce de poignet dont la naiſſance eſt couverte elle-même par une plume & qui ſe trouve attachée ſur le fruit *Colocaſia* : tous ces arrangemens ne ſont point ordinaires.

Hauteur de l'Iſis cinq pouces cinq lignes.

N°. III. & IV.

Les monumens Égyptiens fourniſſent aſſez fréquemment un genre d'Horus, dont la diſpoſition eſt aſſez ſingulière. Je les aurois regardés comme des parties d'un groupe, c'eſt-à-dire, comme devant être poſés ſur les genoux d'Iſis. Cet arrangement peut avoir lieu quelquefois, mais la plinte que l'on voit ſous les pieds de celui-ci, & la confirmation de cette pratique que pluſieurs monumens m'ont donnée, & dans des proportions différentes, s'oppoſent à cette idée, & font voir par leur plan incliné, que cette attitude contrainte & peu naturelle, devoit être conſacrée à quelque évenement de la vie de ce jeune Dieu, évenement qui nous eſt inconnu & qui pourra être long-tems ignoré.

Les deux aſpects de la gravure mettent le Lecteur en état de juger de la conjecture & des raiſons qui l'autoriſent. Cet Horus eſt orné d'un grain de corail qui lui ſert de pendant d'oreille : je ſens très-bien qu'il n'a pas été difficile d'ajouter un pareil ornement ; mais du moins cette ſeule oreille étoit percée, car le flocon de cheveux, attribut conſtant de cette Divinité, couvre abſolument l'autre oreille.

Hauteur ſept pouces.

N°. V.

Je posſede deux autres Figures pareilles à celle du n°. précédent; elles ſont également de bronze, mais plus petites & différentes entr'elles de proportions, & le travail en eſt meilleur; elles ont même été faites avec plus de ſoin: l'une a les yeux de nacre, & celle dont j'ai fait deſſiner la tête ſous ce n°. avoit les yeux formés par quelque corps brillant, & le milieu de ſa calotte étoit orné ſur le front d'une pierre précieuſe. Les deux oreilles de cette tête ſont percées, & leur parure répondoit ſans doute au reſte de la magnificence. Ces deux Figures n'étant appuyées ſur rien, & leurs pieds étant étendus, pourroient repréſenter des Horus, deſtinés à être poſés ſur les genoux de leurs mères: il eſt vrai que leur proportion étant de ſix & de cinq pouces, le ſimulacre d'Iſis devoit être d'une grandeur dont nous avons peu d'exemples dans les monumens du ſecond ordre, tels que les bronzes ordinaires. Ces détails qui ne peuvent jamais déplaire à ceux qui s'appliquent à l'étude de l'Antiquité, ne ſont pas la ſeule raiſon qui m'engage à rapporter cette Tête. Le corps étranger placé à l'endroit où le floccon de cheveux prend ſa naiſſance, m'a paru d'autant plus ſingulier, qu'étant repréſenté comme une loupe, il eſt percé pour recevoir une goupille & porter ſans doute une parure mobile qui nous eſt inconnue, qu'il eſt impoſſible de regarder comme la bâſe du floccon de cheveux, & qui conſtamment ne recouvroit pas l'oreille, puiſque celle de cette Tête eſt percée, & que nous avons vû dans le n°. III. de cette même Planche, que l'oreille droite en eſt abſolument recouverte.

PLANCHE V.

N°. I. & II.

J'AI rapporté, autant qu'il m'a été poſſible, les différentes Figures de Prêtres conſacrés à des cultes particuliers, & l'on a pû ſe convaincre que ces différences ne conſiſtoient, généralement parlant, que dans les maſques des animaux ou les parures de têtes.

Voyez la Table Iſiaque, Mémoires de l'Acad. des Belles - Lettres pour l'ann. 1758.

Le Prêtre que ce monument préſente, étoit vraiſemblablement conſacré au Nil; c'eſt du moins la Divinité de l'Égypte à laquelle le Lion paroît le plus convenir. C'eſt tout ce que je puis en dire quant au culte. Sa coëffure eſt d'ailleurs très-commune, & ſa conſervation très-bonne. Le deſſein de face n'auroit pas été ſuffiſant pour faire ſentir l'effet de la tête; ainſi on peut regarder le profil n°. II.

Hauteur trois pouces.

N°. III. & IV.

Ce Prêtre à tête d'Épervier, trouve ici ſa place par la même raiſon que celui du n°. précédent. Les parties de ſa coëffure ſont expliquées dans pluſieurs articles des premiers Volumes de ce Recueil. Il faut ménager le Lecteur ſur les répétitions: je me contenterai de l'avertir qu'il a pû voir dans le Volume III. une Figure avec une tête d'oiſeau, & de lui rappeller que cet oiſeau eſt un Ibis dont le bec long eſt même ſoutenu par un *tenon*, à cauſe de ſa longueur & du peu de ſolidité de ſa matière. La conſervation de celui-ci ne peut être plus belle.

Plan. VI. n°. I.

Hauteur de ce Bronze ſix pouces.

N°. V. & VI.

Les Figures Égyptiennes de ronde-boſſe & de bronze,

préſentent rarement les parures exceſſives en grandeur que l'on voit ſur la tête de pluſieurs Figures de la Table Iſiaque. Celle de cet Harpocrate eſt pareille à la ſeconde de ce monument numéroté *B*, ſelon l'explication que j'en ai donnée, & que l'on trouvera dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Les trois corps qui reſſemblent à des caraffes, également ſurmontées de trois diſques, ſont apparens des deux côtés. Cette répétition étoit aſſez inutile dans une Figure iſolée, qui ne devoit preſque jamais paroître ſous le point de vûe oppoſé à la face; mais pour une plus grande exactitude, le n°. VI. met en état d'en juger. Pour l'An. 1758.

Cette Figure d'Harpocrate eſt fort commune, & l'ayant déja rapportée, je n'aurois fait deſſiner que ſa coëffure, ſans la diſpoſition d'une de ſes mains qu'on ne voit pas ordinairement ſur les monumens Égyptiens. La conſervation de cette Figure eſt bonne, mais elle eſt bien forte & bien peſante pour avoir été deſtinée à ſervir d'amulette. Cependant une bélière placée au-deſſus de ſa tête, ne permet pas d'en douter.

Hauteur trois pouces huit lignes.

PLANCHE VI.

N°. I. & II.

Quoique cet Horus n'ait point le ſceptre orné de la hupe, il n'en eſt pas moins reconnoiſſable à d'autres attributs. Il eſt coëffé d'un diſque ſoutenu par un croiſſant qu'on a dû voir quelquefois ſur la tête d'Iſis, & qu'on ne peut pas confondre avec les cornes de taureau ou de vache. Il tient d'une main le fléau, ou plûtôt le fouet d'Oſiris ; ſon autre bras eſt étendu, ſans avoir jamais rien porté. La jeuneſſe, le floccon de cheveux ſur l'oreille droite, & la nudité jointe à la privation de la plante *Perſéa* au menton, me perſuadent que cette

Figure repréſente Horus. On ne peut douter de ſa divinité : car on voit une petite Figure placée ſur la même plinte fondue du même jet, & dont l'attitude indique l'adoration. Le ſimulacre d'une Figure ancienne & accroupie, ſemblable à celle que j'ai rapportée dans le IIIe. Volume, pourroit repréſenter Iſis; en ce cas, la petite Figure le porteroit comme un motif d'interceſſion auprès de ſon fils. Les n°. I. & II. deſſinés de face & de profil, rendent cette deſcription ſenſible.

Plan. I. n°. IV. & ſuiv.

Ce groupe pourroit être cependant un *Ex-voto*, offert à une divinité, qui, chargée de différens attributs, ſeroit elle-même une ſorte de Figure *Panthée*, dont l'Égypte ne nous a point encore donné d'exemple. Mais ce monument nous étoit-il connu? Et ſi nous avançons lentement dans la connoiſſance des Antiquités Égyptiennes, du moins nous faiſons toujours quelques pas en avant.

Ce monument ne peut être d'une plus belle fonte ni d'une plus belle conſervation : il ne lui manque que la pierre fine qui faiſoit l'ornement de ſon bonnet, & qui étoit placée ſur le milieu du front; mais on ne voit plus aujourd'hui que la place qu'elle occupoit : une ſingularité, eſt celle d'un bout de plume diſpoſé comme on le voit ordinairement, mais placé préciſément ſur le derrière de la tête.

Hauteur de la Figure cinq pouces une ligne.

Hauteur de la plinte ſix lignes : longueur deux pouces dix lignes : largeur un pouce.

N°. III. IV. & V.

Cette petite Figure introduite ſur ce monument, m'a paru mériter d'être rapportée ſéparément & ſous trois aſpects, à cauſe de la nouveauté dont elle eſt à nos yeux dans cette poſition. En effet, je ne me ſouviens pas d'avoir vû la pareille dans aucun Recueil d'Antiquités.

Hauteur

Hauteur de la Figure un pouce huit lignes.
Hauteur du simulacre dix lignes.

N°. VI. & VII.

Je n'ai point voulu séparer ce monument de celui qui le précède, leur disposition générale étant la même. Cet Harpocrate, ou plutôt ce Dieu du silence, & non un de ses Prêtres, regarde avec mystère une petite Figure accroupie placée devant lui à l'extrémité de la plinte, avec laquelle ils ont été fondus l'un & l'autre. Cette Figure, presque détruite, a malheureusement autant souffert que celle de l'Harpocrate a été bien conservée. Malgré le délabrement dans lequel elle paroît aujourd'hui, on voit clairement qu'elle présente une Figure dans l'acte d'adoration; mais qui n'offroit pas du moins un simulacre comme la précédente.

Je ne dois point oublier de dire que la coëffure de l'Harpocrate, est surmontée du fruit *Colocasia*, & qu'elle est ornée dans son milieu sur le front, du bout de la plume ordinaire.

Les deux groupes qui remplissent cette Planche n'ont aucun rapport entr'eux; leur disposition générale prouve seulement que cet usage étoit commun en Égypte.

J'ai dit ce que je pensois sur l'adoration d'Horus, & si je ne craignois d'être accusé de prévention, en regardant l'Égypte comme la source féconde dans laquelle les autres nations ont tout puisé, je dirois, & ce me semble, avec une sorte de vraisemblance, que ce monument nous présente le principe des mystères si fameux chez les Grecs. Il est constant du moins que le secret qui ne m'avoit paru que généralement énoncé par les Égyptiens, est ici spécifié & porté sur un objet particulier. On pourroit même le regarder comme recommandé plus particulièrement encore dans le *Nome* où ce monument a été travaillé.

Je ne puis terminer cette explication, sans représenter au Lecteur que l'allégorie des Égyptiens étant toujours simple & très-générale, les deux groupes de cette Planche offrent une action d'autant plus recommandable, qu'elle est plus rare à rencontrer.

Hauteur de la Figure six pouces quatre lignes.

Hauteur de la plinte huit lignes : longueur trois pouces dix lignes : largeur un pouce sept lignes.

N°. VIII. & IX.

Ces deux numeros présentent sous autant d'aspects, le fragment de la petite Figure.

Hauteur neuf lignes : largeur sept lignes.

PLANCHE VII.

N°. I. II. & III.

Nos connoissances sur le culte Égyptien ne peuvent être plus bornées, & quand nous sortons d'un certain courant, (pour me servir d'une expression commune), à l'égard des monumens de cette nation, nous sommes arrêtés, sans même avoir la ressource des conjectures. Il sembleroit que Plutarque, dans un Traité qui n'avoit point d'autre objet, auroit dû s'étendre & nous éclairer ; mais que nous a-t-il dit ? & par conséquent que sçavoit-il sur ce sujet ? Les autres Auteurs sont plus pardonnables ; ils ont cité, ou n'ont parlé qu'à l'occasion des événemens qu'ils avoient à traiter. La Figure de ce n°. qui est très-bien conservée, est une preuve de ce que je viens de dire : elle représente un jeune homme que je crois un Prêtre, à cause de la plante *Perséa*, & qui pouvoit réunir plusieurs cultes, puisqu'en effet il a le floccon de cheveux sur l'oreille droite, & qu'il porte le fouet & le bâton recourbé d'Osiris, appuyés sur chacune de ses épaules, tandis qu'il est appuyé sur le sceptre d'Horus sur-

monté de la hupe. Cette réunion qui n'eſt pas ordinaire, eſt moins étrange cependant que la ſingularité d'une ſeconde tête abſolument pareille, & placée dans le côté oppoſé; elle n'a aucun attribut que la plante *Perſéa;* d'ailleurs le diſque ſoutenu par deux cornes, ou plutôt par le croiſſant, eſt commun à l'une & à l'autre. Si les Égyptiens ont voulu repréſenter un maſque, ou ſuppoſer une réalité dépendante de quelque allégorie, c'eſt une particularité qui nous eſt abſolument inconnue; mais il réſultera toujours de la vûe de ce monument, que cette nation a été la première qui ait traité les doubles têtes que nous trouvons chez les autres peuples. Je m'étois perſuadé, & cette opinion étoit celle de tous les Antiquaires qui m'ont précédé, que les Étruſques étoient les inventeurs de cette allégorie. Ce monument ancien chez les Égyptiens, comme on le voit par cette Figure, prouve que le Janus & les têtes adoſſées des Étruſques & des Grecs, ne ſont que les copies ou les applications d'une idée plus anciennement établie; par conſéquent tout ce que j'ai dit ſur les monumens de cette eſpèce, tombe de ſoi-même, & prouve combien un exemple autentique ſert à rectifier des idées de cabinet. Je comparerois en ce cas un Antiquaire à un Voyageur qui arrive au bas d'une montagne inconnue; il n'a monté que quelques pas, il raconte ce qu'il a vû; & conſtamment on doit lui être obligé de ſa découverte, & du récit qu'il en fait. Un autre Voyageur plus heureux parvient dans la ſuite preſque au ſommet de cette montagne, & la décrit d'une manière plus juſte & plus fidelle. Ainſi dans l'Antiquité, comme dans tous les Arts, les progrès ſont lents & ſucceſſifs.

Vol. II. pag. 149.

La ſingularité de ce monument que je n'ai vû dans aucun Recueil, m'engage à rapporter une autre explication, ou plutôt une autre conjecture, qui peut avoir plus de probabilité.

Malgré la plante *Perséa* qui ne me paroît point ordinairement donnée aux Divinités, on pourroit regarder cette Figure non comme la représentation d'un Prêtre, mais d'Horus lui-même, qui dans le systême religieux des Égyptiens, étoit ainsi qu'Harpocrate, la même chose que le Soleil. On peut lire à ce sujet le passage de Macrobe que j'ai rapporté dans le premier Volume, page 30. En conséquence, on pourroit croire que les deux têtes représentent le Soleil à son lever & à son coucher; ou plutôt le Soleil d'été & le Soleil d'hiver; peut-être encore le Soleil qui vient de finir sa carrière, & celui qui en commence une nouvelle, soit pour l'expression de chaque jour, ou celle du renouvellement de l'année. Le n°. I. est le Soleil présent, si j'ose ainsi parler; le n°. II. le Soleil passé: il n'a plus d'attribut, parce qu'il n'a plus de puissance.

Satur. Lib. I. c. 21.

Hauteur quatre pouces.

N°. IV. & V.

Ce Prêtre nud, à la réserve du chaperon & du caleçon, porte un masque de Lion, animal que l'on peut regarder comme un symbole du Nil; ce masque est surmonté d'une parure qu'on a vûe plusieurs fois, & sur lequel est placé le petit bout de plume que l'Isis précédente m'a fait connoître. Ce monument présente quelques autres singularités qui méritent plus d'attention par rapport aux usages Égyptiens. Ce Prêtre tient dans sa main droite une plume d'Autruche dans sa grandeur naturelle, & qu'il portoit sans doute dans la procession. Je n'avois point encore remarqué un corps de cette espèce porté à la main, & ce monument fait voir clairement la manière dont cette plume étoit enclavée & attachée à la poignée qui servoit à la porter; ce qui peut donner une idée plus juste de l'arrangement de ces petites superstitions portées à la main; les brasselets fort

élevés, c'eſt-à-dire, placés au plus haut du bras, ſont d'autant plus ſinguliers, qu'ils portent chacun une tête de coq, du moins une amulette abſolument pareille de trait, de forme & de proportion à celle que j'ai rapportée plus développée dans le troiſieme Volume. Planche VIII. n°. IV.

On trouve l'emploi de ces petits uſages avec grand plaiſir, & l'on eſt flatté de voir la confirmation de ſes conjectures.

Cette Figure de la plus admirable conſervation, a toujours été poſée ſur deux plintes, dont la première fondue avec elle, ne tient à la ſeconde que par une broche qui la traverſe intérieurement.

Hauteur de la Figure neuf pouces ſept lignes : hauteur de la première plinte ſept lignes : hauteur de la ſeconde plinte quatorze lignes : plus grande longueur de la plinte cinq pouces cinq lignes.

N°. VI.

Le monde eſt ſujet à tant de révolutions que les monumens qui ſemblent les plus durables, ſe détruiſent au point de ne laiſſer aucune trace. Le papier, tout léger qu'il eſt, l'emporte conſtamment en durée ſur le marbre & ſur le bronze. Je rapporte donc ſous ce n°. les hiéroglyphes dont les quatre côtés de la première plinte de cette Statue ſont ornés, ſans trop ſçavoir par quelle partie on doit commencer à les lire; je crois cependant que ce doit être par la face du devant, en commençant de la droite à la gauche; mais j'avertis que la gravure rend ici les caractères ainſi que la Figure à la contre-épreuve, c'eſt-à-dire, du côté oppoſé à l'aſpect du monument. On doit appliquer la même remarque non-ſeulement à toutes les Figures qui n'ont pas le floccon de cheveux ſur l'oreille droite, mais aux autres monumens dont les mains gauches feront occupées préférablement aux droites.

PLANCHE VIII.

N°. I.

Ce beau Bronze de la plus parfaite conſervation, & dont l'exécution eſt fine & agréable, paroît au premier coup d'œil une Iſis, qui doit avoir tenu ſon fils Horus ſur ſes genoux; mais l'examen fait reconnoître des détails qui ne ſont pas ordinaires à rencontrer, & qui préſentent des idées différentes. En premier lieu, je crois que cette Figure eſt une Iſis, par ſon caractère, ſon maintien, & par la raiſon qu'elle eſt aſſiſe. En ſecond lieu, il eſt conſtant que, quoiqu'aſſiſe comme dans la Table Iſiaque, elle n'a jamais eu le petit Horus ſur ſes genoux. Non-ſeulement on ne voit aucune trace de ſoudure & de liaiſon ſur ſes cuiſſes, mais la diſpoſition de ſes mains, dont on peut juger ſur la gravure, ne l'auroit pas permis; & cette diſpoſition n'eſt point dans l'uſage ordinaire. En troiſieme lieu, la plante *Colocaſia* dont elle eſt coëffée, me conduiroit à croire que cette Divinité générale pour toute l'Égypte, étoit parée de l'attribut particulier au Nome dans lequel elle avoit été fabriquée: ce fruit pouvoit être encore le ſymbole d'une des vertus de la Déeſſe. Ces conjectures expliqueroient les différences qu'on remarque dans les figures d'Iſis.

Les plus petites variétés dans une matière auſſi inconnue que le culte & les uſages des Égyptiens, méritent d'être relevées. Elles peuvent conduire tôt ou tard à de plus grands éclairciſſemens.

Hauteur ſix pouces.

N°. II. & III.

Ce Bronze qui ne peut être plus parfaitement conſervé, méritoit d'être publié par la ſimplicité de ſon action & celle de ſa parure. Le premier coup d'œil m'a-

voit persuadé qu'il ne représentoit qu'un Égyptien, simple habitant du pays, & je le croirois encore sans la bélière qu'il a derrière le dos, & qui prouve que ce petit monument a été destiné pour servir d'amulette. Cette idée entraîne celle de la superstition; & quand cette Figure représenteroit un Prêtre allant en procession, comme la disposition de ses jambes & de ses mains semblent l'indiquer, on ne pourroit se rendre compte de la bélière.

L'ignorance où nous sommes sur le détail du culte Égyptien, ouvre une libre carrière aux conjectures, & me permet de demander si l'on ne pourroit pas regarder cette Figure comme la représentation d'une des Divinités subalternes de cet ancien peuple. Ces difficultés font du moins sentir le mérite de ce petit monument, & principalement celui qu'il peut avoir pour la curiosité.

Hauteur trois pouces une ligne.

N°. IV.

Cet autre Égyptien plus simple encore que le précédent, puisqu'il n'a point de bélière pourroit être un homme du pays; mais comme on voit peu d'exemples qui puissent autoriser cette idée, & que presque toutes les Figures Égyptiennes ont rapport aux Divinités ou bien à leur culte, ne pourroit-on pas regarder ce monument, qui n'a aucune espèce d'attribut, & dont les deux mains sont pendantes & sans aucune action, comme la représentation d'un jeune Prêtre qui n'est point encore reçu dans l'ordre sacerdotal? Car il est constant qu'on ne pouvoit pas entrer dans un corps si important & si considéré dans le pays, sans avoir passé par quelques épreuves. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Figures d'une pareille simplicité, ne sont pas ordinaires à cette nation, qu'elles n'ont point été faites sans objet,

& que ces raiſons ſuffiſent pour les rapporter.

Hauteur de ce Bronze ſept pouces.

N°. V. & VI.

Plus on étudie l'Égypte originale, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, en parlant des tems qui ont précédé les Ptolémées, car ces Princes ont altéré le gout qui règnoit dans le pays de leur domination, en le perfectionnant; plus on retrouve la ſource de tous les uſages, même les moins importans, dans laquelle les autres nations ont puiſé. Cette petite Figure de porcelaine bleue, deſtinée à garder ou à veiller les morts dans leurs tombeaux, préſente la bandelette, le diadême; enfin, cette parure qui ceignoit la tête & dont les uſages, la forme & la valeur ont été ſi différentes, puiſqu'en effet cette parure eſt devenue dans la ſuite des ſiécles, une marque de ſacerdoce & un ornement pour la vanité des Souverains & des Poëtes. Les petites Figures de cette eſpèce ſont très-communes, mais elles ſont rares avec cette diſtinction; auſſi je ne rapporte que la tête de celle-ci. Elle fait voir la première idée du ruban renoué autour de la tête. La ſageſſe & l'auſtérité des Égyptiens empêchent abſolument d'attribuer cette parure au haſard ou à la fantaiſie.

Ce monument préſente de plus un opération de l'art qui n'eſt pas rare à rencontrer ſur les monumens Égyptiens, mais à laquelle on n'a pas, ce me ſemble, fait aſſez d'attention : la Figure eſt couverte de la plus agréable couleur bleue, & la bandelette en queſtion, ainſi que les hiéroglyphes ſont du noir le plus éclatant, & donné conſtamment par un ſecond feu. Cette preuve de pratique & de connoiſſances dépendantes de la Chymie, avec auſſi peu de ſecours dans les moyens pour l'exécution, conduit à des réflexions ſi étendues & ſi ſingulières, que l'eſprit ſe perdroit non-ſeulement dans les détails,

détails, mais dans les conséquences que l'on pourroit en tirer.

PLANCHE IX.

N°. I. II. & III.

J'AI rapporté dans le second Volume de ces Antiquités, une Figure très-ressemblante à celle de ce numero, ou pour mieux dire, elle est essentiellement la même; cependant on y remarque des différences qui m'ont engagé à la faire graver, d'autant plus que les Égyptiens ont rarement admis le changement, & qu'on peut dire que l'inconstance, la légereté & la fantaisie, ne les ont conduits dans aucune circonstance. Il est vrai que tous les peuples ont été modérés sur les altérations en matière de culte, & que d'un autre côté, des différences aussi légères sur un monument, ne mériteroient pas d'être relevées; mais tout est grave, tout est austère avec les Égyptiens: il faut donc tout observer. La tête, les bras, & la petite malle quarrée placée sur le dos, sont également disposées dans l'une & dans l'autre Figure; mais celle de ce numero a été faite pour servir d'amulette. De plus, elle a les jambes soutenues par la feuille d'une plante qui paroît aquatique.

Planche I. n°. III. & IV.

J'ajouterai aux conjectures que j'ai hasardées dans le second Volume, que l'idée générale de ces Figures pourroit convenir à quelque point de la Mythologie Égyptienne, dont l'objet se trouveroit relatif aux voyages de quelques-unes de leurs divinités.

Le mouvement des bras & la disposition générale de cette Figure, prouve que son antiquité n'est pas fort reculée. Le travail n'en est pas mauvais, & la conservation en est très-bonne.

Hauteur dix-huit lignes & demie.

N°. IV.

Je crois cet ouvrage abſolument Romain ; cependant il repréſente des hiéroglyphes véritablement Égyptiens. J'expliquerai cette contrariété apparente, en diſant qu'on ne connoît point de verre de l'eſpèce de celui-ci, & qui ait été travaillé en Égypte, c'eſt-à-dire, imitant l'agathe-onice, par des reliefs blancs placés ſur un fond bleu très-foncé, & qui de loin paroît noir. Je crois donc que ce verre a été moulé à Rome ſur un original Égyptien, & cette conjecture eſt d'autant plus vraiſemblable, que, généralement parlant, tous les hiéroglyphes ſont gravés en creux, pour les raiſons de ſolidité, & que ceux-ci ſont de relief, & même le trait qui les borde, quoique rapportés ſur une matière fragile ; d'ailleurs ils conſervent un grand caractère de vérité, & tel qu'un moule bien tiré eſt capable de le donner.

On trouvera la deſcription de ce procédé dans le Vol. précédent, Planc. VII. n°. I. & II.

Ce fragment eſt plus ſingulier qu'inſtructif, car il n'eſt pas plus poſſible de deviner l'objet pour lequel il a été travaillé, que de dire ce que les caractères ſignifient.

Hauteur un pouce huit lignes : largeur un pouce cinq lignes.

N°. V. & VI.

Les Romains ont aimé la repréſentation de tous les animaux. La quantité de petits bronzes qui en conſervent la figure, & qu'on trouve tous les jours à Rome, prouve que ce goût étoit fort étendu & fort ſuivi par cette nation. Le plus grand nombre de ces animaux eſt trop connu pour être rapporté ; mais on doit, ce me ſemble, conſerver le deſſein de ceux qui préſentent quelque ſingularité, ou qui peuvent être utiles aux Artiſtes par la rareté de leur forme.

Cet Hippopotame me paroît dans cette circonſtance. On peut avoir beſoin de ſa figure pour la placer dans une

composition qui regarde l'Égypte : cet animal est peu connu, & n'est point facile à étudier. Il est donc avantageux d'en avoir une idée : aussi pour faire mieux sentir sa disposition, j'ai cru devoir le présenter au moins sous deux aspects, afin de donner plus de moyens de le dessiner.

Ce bronze n'est point mal dessiné, & l'intention en est très-bonne. Il n'est point Égyptien ; mais l'animal est trop dépendant de ce pays pour le placer dans une autre classe.

Je ne doute pas que quelque Artiste Grec n'en ait fait l'étude en Égypte, ou peut-être à Rome ; car on y a porté plus d'une fois ces animaux pour les introduire dans les jeux : & qu'ensuite, pour satisfaire la curiosité des particuliers, on n'ait fondu ces petites copies. Ce qu'il y a de certain, c'est que celle-ci conserve des indications de la nature, & que ce monument est d'ailleurs bien conservé.

M. Scaurus fut le premier qui fit paroître à Rome un Hippopotame dans les jeux de son édilité. Il avoit fait creuser à ce dessein un de ces canaux qu'on appelloit *Euripe*, où cet Hippopotame nâgeoit avec cinq Crocodiles. Scaurus fut Édile l'an de Rome 658. Plin. Liv. VIII. c. 40.

Dion a tort de dire que l'an 725 de Rome, Auguste dans son cinquième consulat, fit voir à Rome pour la première fois un Hippopotame dans les jeux qu'il célébra en l'honneur de Jules-César. Dion Liv. 51.

Depuis ce tems on voit très-fréquemment cet animal sur des médailles frappées en mémoire des jeux. Il seroit long & ennuyeux d'en donner le catalogue. On peut consulter là-dessus *Spanheim de usu & præstantiâ Numismatum Dissert. 4. p. 172. & suiv.* Il suffit, pour prouver l'excès de la dépense, ou pour mieux dire, de la folie des Romains par rapport à leurs jeux, d'observer qu'Ammien Marcellin & Thémistius, qui vivoient tous deux Liv. 22. c. 15. Orat. 10.

à la fin du quatrième siècle, s'accordent à dire que de leur tems on ne trouvoit plus d'Hippopotame en Égypte; & qu'au rapport des habitans du pays, ces animaux effarouchés par les chasseurs qui les poursuivoient sans cesse, pour fournir aux amphitéâtres, s'étoient réfugiés plus avant, chez les Blemmyes.

Hauteur deux pouces moins une ligne: longueur deux pouces dix lignes.

PLANCHE X.

N°. I.

On ne sera jamais étonné de voir une Isis accompagnée d'une vache; cependant les monumens qui présentent une pareille composition sont très-rares, du moins je n'en ai point encore vû. On peut dire pour l'intelligence de ce sujet, que selon Strabon, *on adoroit Vénus à Momemphis, où l'on nourrissoit une vache, comme le taureau Apis à Memphis, & le taureau Mnevis à Héliopolis. Cette vache, ainsi que le taureau, étoit au nombre des Divinités. Cependant on nourrissoit quelques-uns de ces animaux dans d'autres endroits, soit dedans soit dehors le Delta.* Strab. Liv. 17. *Ils étoient simplement conservés, & n'étoient point réputés Dieux.*

Ce passage suffiroit pour donner du moins une idée assez juste de la composition que présente ce Scarabée, sur lequel on voit Isis posant la main sur une vache en signe de protection; mais Diodore de Sicile donne une explication d'autant plus naturelle à cette composition, Liv. I. p. 54. que l'ouvrage me paroît fort ancien. Il dit donc qu'Isis plaça les membres d'Osiris tué par Typhon, dans une vache de bois, ce qui fit donner le nom de Busiris à une des villes de l'Égypte, comme si l'on eût dit βȣ̃ς ὀσίριδος *vache d'Osiris*. *Voyez* Etienne de Byzance au mot *Busiris*. Il seroit à désirer que les Auteurs anciens nous donnassent souvent des moyens aussi clairs

pour rendre compte des monumens. J'ai rapporté une partie de ces paſſages dans le Volume III. de ces Antiquités. Page 11. Alors je déſirois un monument qui pût les confirmer. Cet exemple doit conſoler les Antiquaires dans le dégout de leurs recherches, & leur perſuader que le moment le moins attendu, leur préſentera l'objet dont ils ſont occupés depuis long-tems.

Le Scarabée eſt formé d'une pierre blanchâtre & légère; le travail n'eſt pas des meilleurs, & la gravure n'eſt pas des mieux conſervée. On peut en juger ſur la Planche.

N°. II.

Je crois cette gravure plus moderne que la précédente; ce n'eſt pas que le travail en ſoit meilleur, mais la Figure a plus de mouvement; elle eſt plus balancée, elle eſt nuë, avec le caractère qu'on a donné dans la ſuite à Priape. Sa tête eſt ſurmontée d'un diſque du ſoleil ou de la lune; elle pourroit être celle d'un Loup, tandis que les jambes & la queue ſont abſolument reſſemblantes à celles du Lion. Ces ſortes de Figures compoſées, ou Panthées, ne ſont guères conformes à l'uſage des Égyptiens, & par le calcul (vague à la vérité) que l'on peut faire de l'augmentation des idées allégoriques, la compoſition peut être fort moderne à l'égard des Égyptiens: quoi qu'il en ſoit, cette Figure allégorique ou de Divinité, ce qui dans le fonds eſt la même choſe, tient un vaſe renverſé, dans l'action de faire une libation, & ce vaſe eſt d'une forme très-ſingulière, du moins très-peu uſitée quant à ſon gouleau, car il eſt renverſé: ainſi ce vaſe ne pouvoit jamais être abſolument rempli.

Cette gravure ne paroît point avoir été coupée d'un ſcarabée. Elle eſt exécutée ſur une eſpèce de marbre jaune.

N°. III.

La Figure rapportée ſous ce numero, & gravée ſur un jaſpe gris, paroît avoir un objet différent de la précédente. Elle tient un corps inconnu & ſans aucune action : ce n'eſt point un vaſe ; ce n'eſt point le Tau ou la clef ; mais un corps quarré & percé à jour : je ne l'ai vû ſur aucun monument. Cette Figure porte un petit animal ſur une autre main. Elle le conſidère ou lui adreſſe des vœux : ces détails ſont très-mal rendus ; ainſi je ne voudrois rien garantir ; je ne dis qu'avec la plus grande reſtriction, que ce petit animal aſſis ſur ſon cul, eſt une grenouille, ou peut-être une ſouris ; car on ſçait tout ce que les Égyptiens ont penſé de ce dernier animal. Ce que je puis aſſurer, par la raiſon que l'objet eſt très-diſtinct, c'eſt que cette Figure à moitié drapée, & dont les jambes ſont humaines, a la tête abſolument formée comme celle d'un taureau, & quoique la ſéparation des jambes, & le mouvement des bras, éloignent toutes les idées d'une antiquité fort reculée, l'ouvrage n'en eſt pas meilleur ; cependant le travail & la diſpoſition ne permettent abſolument pas d'attribuer à cette Figure aucun rapport avec le Minotaure. Il ne faut donc chercher l'explication d'un pareil monument que dans l'Égypte ; cet exemple pourra donner lieu à quelque découverte plus ſolidement établie. Quant à moi, j'ai fait des recherches inutiles, ſans pouvoir trouver matière à la plus ſimple conjecture ; mais plus l'objet m'a paru difficile à comprendre, plus je crois avoir eu raiſon de le mettre au jour.

N°. IV.

Je ne puis regarder les caractères que préſente ce Scarabée de couleur verte, que comme la ſuite & l'objet d'une ſuperſtition, c'eſt-à-dire, comme une ſenten-

ce ou une prière écrite en hiéroglyphes. En effet, ce taureau au-dessus duquel on voit un vase renversé; ce lion ou ce léopard, & peut-être quelques autres petits corps que je n'ai pû distinguer, & qui peuvent être des cassures de la pierre, ne peuvent, ce me semble, donner aucune autre idée, d'autant que le Scarabée est percé pour servir d'amulette. On ne doit jamais se lasser de rapporter ces objets inconnus : un coup de lumière survient au moment le moins attendu, & découvre la vérité qu'on n'avoit pû trouver.

N°. V.

Cette Figure de jeune homme est disposée en amulette Égyptienne. Elle est formée de la même terre & couverte du même émail bleu que toutes celles de l'Égypte dont j'ai si souvent parlé. On peut assurer que ce travail n'a été imité par aucune ancienne nation; cependant on est en droit de dire que ce petit monument n'a conservé d'autre impression de sa première origine, que la simplicité de sa position, parce qu'en effet l'agrément de l'air de tête, le sentiment de chair, & la disposition de la draperie, sont étrangers au goût Égyptien. J'ajoûterai à ces preuves, celle de la cassure des bras, car on peut leur supposer un arrangement Égyptien. Je suis cependant persuadé que cette amulette a été fabriquée en Égypte, mais après la conquête des Romains; & je le crois d'autant plus, que cet ouvrage rappelle l'idée d'un Danseur, & même de la danse connue sous le nom de *Cordace*, dont j'ai parlé plus en détail dans le troisième Volume de ces Antiquités. Planc. LXXV. n°. III.

Hauteur treize lignes.

PLANCHE XI.

N°. I.

Les recherches que les Sçavans ont faites sur les mo-

numens Égyptiens, ne nous préſentent point non-ſeulement tous les attributs légers & portatifs que nous voyons ſur la Table Iſiaque, mais encore les différentes coëffures qu'elles nous a conſervées ; cependant le bronze, le marbre & la terre cuite, étoient capables de les tranſmettre, puiſqu'en effet, ces matières nous mettent tous les jours en état de juger de pluſieurs autres détails de cette eſpèce; on voit ſur le précieux monument de la Table Iſiaque, pluſieurs coëffures ſurmontées de deux plumes droites, & plus ou moins accompagnées d'ornemens. J'ai fait graver ſur cette Planche les deux coëffures que j'ai pû raſſembler, & qui s'en écartoient le moins.

Ce petit Prêtre, car il porte la plante *Perſéa*, eſt coëffé d'un bonnet ſurmonté de deux plumes droites abſolument ſimples. Il n'eſt point d'un mauvais travail, & ſa conſervation eſt très-bonne.

Hauteur de ce Bronze deux pouces dix lignes.

N°. II.

Ces deux plumes ſont augmentées d'un diſque ſur la coëffure de cet autre Prêtre Égyptien. Il n'eſt point ſi bien travaillé, & ſa conſervation n'eſt point comparable à celle du n°. précédent, d'autant même qu'il a perdu les mains.

Hauteur de ce Bronze quatre pouces moins une ligne.

N°. III. & IV.

Les deux plumes que préſente cette Figure de terre blanche couverte d'un émail bleu, ſont moins intéreſſantes que la forme de la coëffure ſur laquelle elles ſont portées. Je n'avois point encore vû d'ornement Égyptien dans ce goût ni dans ce genre. Une autre ſingularité conſiſte dans la façon dont ces plumes ſont placées ; elles ne ſuivent point le ſens ordinaire à toute parure, toujours poſée ſelon

ſelon la face du viſage, leur aſpect ſe trouve au contraire dirigé ſur le côté. Pour mettre en état de ſentir la variété de cette amulette, la tête eſt rapportée ſéparément au n°. IV. Les deux jambes de cette Figure ſont détruites, mais la coëffure ne peut être mieux conſervée.

La Figure pouvoit avoir quatre pouces quatre lignes de hauteur.

N°. V.

La coëffure de cette autre amulette de bronze eſt encore des plus extraordinaires; on ne la voit point ſur la Table Iſiaque; mais la petite corne du milieu, & les deux grandes droites & pointues qui la compoſent, doivent ſe trouver rarement ſur les monumens Égyptiens. J'avoue du moins qu'elle m'étoit inconnue; ces cornes mériteroient quelque conſidération, quand même elles ne ſoutiendroient pas un ornement formé en quelque façon comme un vaſe chargé d'une pointe dans laquelle, ſelon les apparences, on introduiſoit une augmentation de parure, mais elle ne ſubſiſte plus.

Hauteur trois pouces quatre lignes.

PLANCHE XII.

N°. I.

La comparaiſon des monumens peut ſeule mettre en état de lever des doutes, & de certifier des faits que l'Hiſtoire n'a point expliqués, & ſur leſquels elle a dû nous laiſſer dans l'ignorance. Un détail trop étendu & par conſéquent déplacé, n'auroit pû lui convenir.

J'ai rapporté dans le troiſième Volume, une Figure qui me paroiſſoit s'écarter du goût Égyptien par ſon mouvement & ſa diſpoſition; car elle a d'ailleurs la boucle de cheveux d'Horus & d'Harpocrate, ainſi que le fruit *Colocaſia* ſur la tête. Le monument que l'on voit ſous ce

Planche VII. n°. IV. & V.

numero, m'eſt arrivé d'Égypte depuis peu de tems. Son attitude abſolument pareille à celle de la Figure dont je viens de rappeller le ſouvenir, m'a fait voir malgré la ſouſtraction de ſa coëffure, & par une autre augmentation, que les *Phallus* ont été repréſentés ſous cette forme en Égypte, au moins dans les derniers ſiécles de ce beau pays. Je crois cette diſtinction néceſſaire à préſenter: car je ne doute pas que dans les tems les plus reculés, les Égyptiens n'ayent porté dans leurs proceſſions, des Figures de ce genre plus ſimples & plus graves. Ils pouvoient même regarder ce ſymbole, à l'exemple de pluſieurs autres nations, comme celui du Père de la nature. Le *Phallus* du troiſième Volume, m'avoit rappellé une idée générale de quelques-unes des Figures que nous voyons encore aujourd'hui dans l'Inde. Ce monument ne contredit point ce léger ſoupçon; mais la diſpoſition de ces deux bronzes Égyptiens, peint à la fois la gayeté & les mouvemens inſenſés, par leſquels on peut caractériſer les actions de ceux que cette Divinité entraîne dans le déſordre.

Je préſente ce monument avec d'autant plus de plaiſir, qu'il eſt très-rare de trouver ceux de ce genre, & que je n'en avois point encore vû. Cette rareté me paroît fort extraordinaire, car ces repréſentations étoient fort communes dans l'Égypte.

Hauteur de cette Figure trois pouces quatre lignes.

Nº. II. & III.

La matière de ce monument compoſé en Égypte, eſt de couleur verte. Sa forme quarrée préſente une bordure, & la totalité a été percée pour ſervir d'amulette. Je ne crois pas ce morceau de la plus haute antiquité: les détails ſuivans en donneront les raiſons.

Ce relief offre un Veau qui tette ſa mère. Le Soleil placé au-deſſus de ces animaux, enfermé, il eſt vrai, dans

un ornement consacré à l'Égypte, le Soleil, dis-je, est accompagné de rayons, circonstance qu'on ne voit pas même sur la Table Isiaque, dont on convient que l'antiquité n'est pas fort reculée *; du moins des hommes instruits nous apprennent que cet ornement indique le Soleil en général, & on le voit ici représenté avec une augmentation. On a placé devant cette Vache, un caducée planté dans le terrein, & cet attribut me paroît moderne par rapport à l'Égypte. Voilà quelles sont mes raisons sur le dégré d'antiquité. A l'égard du sujet il m'a fourni quelques réflexions.

La comparaison des monumens peut servir à les éclaircir; mais elle exige souvent un tems considérable pour dissiper les nuages dont ils sont couverts: ce monument me paroît dans cette circonstance.

On verra dans la suite de ce Volume une pierre très-constamment Étrusque, sur laquelle le sujet est gravé d'une manière absolument conforme; & l'on peut remarquer dans le Tome premier, une pierre Grecque qui présente la même composition. Il est vrai que le soleil & le caducée ne paroissent ni sur l'un ni sur l'autre de ces monumens; mais l'agrément de cette image champêtre, & l'impression de la nature, suffisent-elles pour avoir également frappé des nations si différentes? Un rapport si marqué pourroit faire soupçonner quelques idées de superstition; mais le soupçon, quand il seroit encore plus fondé, ne me conduiroit à aucune conjecture.

Planc. XXXII. n°. V.

Planc. L. n°. III.

Le revers de ce sujet est encore plus mal dessiné. Il représente un oiseau qui paroît être un Paon au premier coup d'œil; mais il pourroit plûtôt être un Phénix, quoique le bucher, sur lequel il est posé, soit singulièrement

* J'ai altéré ce monument dans la Vignette des Égyptiens, Vol. II. pag. 1. par l'addition d'une Tête d'Isis; on la voit dans sa pureté sur la Table Isiaque de Pignorius, pag. 48 au-dessus de la Figure marquée *MM*.

diſpoſé ; l'antiquité de cet animal fabuleux eſt aſſez connue pour en admettre la repréſentation ſur un monument où l'on voit un caducée & le ſoleil avec ſes rayons.

N°. IV. & V.

Il n'eſt pas étonnant que les Égyptiens très-voiſins d'un grand pays, où la couleur des hommes étoit encore plus noire que la leur, aient préféré les matières brunes & obſcures pour repréſenter leurs Divinités & les figures des Prêtres : ce choix eſt une opération dépendante de l'amour-propre, & dont il eſt par conſéquent difficile d'appeller.

Cette Tête de jayet ſe joint aux autres preuves ſans nombre que les monumens nous donnent, de la préférence que les Égyptiens avoient accordée aux matières noires. La matière du jayet qui réſiſte difficilement à tous les accidens deſtructifs, m'a engagé à rapporter cette Tête, peut-être plus encore que le plaiſir de poſſéder la repréſentation d'un ſimple Égyptien. Ces ſortes de monumens ne ſe trouvent pas communément. Le travail de celui-ci eſt très-fin & même très-agréable quoiqu'Egyptien ; auſſi je l'ai fait deſſiner de face & de profil.

On doit regarder cette Tête comme le fragment d'une ſtatue ; car je crois que l'on peut dire avec certitude que les Égyptiens n'ont point fait uſage de buſtes : du moins je n'en ai ni vû, ni entendu parler.

Hauteur dix lignes.

PLANCHE XIII.

AUCUNE opération de l'eſprit ne peut être comparée à celle de l'invention des ſignes qui préſentent la parole aux yeux, & tranſmettent la penſée malgré la diſtance des lieux & l'intervalle des tems. On a trouvé chez les

Sauvages quelques opérations ſemblables; mais elles étoient renfermées dans des bornes très-étroites, & ne s'étendoient qu'à un ſignalement groſſier de guerriers allant en guerre, à des marques de nombre, ou bien à des reconnoiſſances. Les quipos ou les nœuds des Péruviens, méritent un peu plus d'éloges, puiſqu'en effet ils avoient plus d'étendue & par conſéquent une plus grande utilité; cependant ils étoient fort inférieurs aux ſignes ou aux hiéroglyphes des Égyptiens. On ne peut douter que ces caractères n'ayent été très-peu étendus lorſqu'ils ont commencé à paroître en Égypte; mais cette découverte, quoique ſimple & groſſièrement pratiquée dans ſon origine, ne doit pas moins être regardée comme un prodige de l'eſprit.

Malgré l'obſcurité de l'hiſtoire des Égyptiens, on voit clairement la route que l'écriture a ſuivie pour arriver à ſa perfection, ſans qu'il ſoit poſſible de démêler ni la date de l'invention des hiéroglyphes, ni celle de leur progrès, car il eſt certain qu'ils en ont eu; ſelon l'ordre de l'eſprit humain, ils ne peuvent avoir été inventés auſſi compoſés ou plûtôt auſſi allégoriques qu'ils l'ont été dans la ſuite. Malgré cette augmentation, l'examen de ces mêmes ſignes démontre toujours l'extrême ſimplicité de leurs notions, lorſqu'ils faiſoient uſage d'une écriture qui n'étoit que le trait ou le deſſein particulier d'un objet réel. En conſidérant cette manière de communiquer ſa penſée, il eſt aiſé de concevoir que, ſi tout un peuple ne forme pas bien des caractères dont la convention eſt ſimple: à plus forte raiſon, il ne deſſinera pas correctement des figures qui devoient reſſembler à des objets déterminés; car tels étoient les commencemens de cette admirable invention. Par conſéquent on peut croire que le deſſein, rarement bien exécuté, fut très-aiſément corrompu dans la main de tous ceux qui voulurent le pratiquer: & que par ſucceſſion

de tems, il ne conserva qu'une trace légère de sa première origine : alors il fallut apprendre à lire, c'est-à-dire, à connoître ces traits, tandis qu'auparavant l'objet peignoit l'idée à tous les hommes, quelque différent que pût être leur langage. L'augmentation des connoissances exigea successivement plus de moyens pour l'expression : & l'on s'apperçut aisément qu'il étoit impossible de faire concevoir par le moyen des hiéroglyphes simples, toutes les choses idéales ou dépendantes de l'esprit, nécessaires cependant à exprimer, comme le tems présent, le futur, le passé, &c. Les signes corrompus donnèrent la facilité d'en imaginer, & par conséquent l'écriture courante se perfectionna. Quand la plus légère réflexion ne nous apprendroit pas que l'usage & les besoins ont été suffisans pour augmenter le nombre des caractères, cette écriture étant une fois établie, la nécessité dont elle étoit pour toutes les parties de la société, & l'usage continuellement répété par un très-grand nombre d'hommes, présentèrent, pour ainsi dire, sans étude & par la seule succession du tems, les combinaisons dont un art est susceptible.

L'établissement de la véritable écriture auroit dû naturellement détruire & effacer jusqu'au souvenir des hiéroglyphes ; mais les Prêtres Egyptiens eurent grand soin de les conserver pour l'interprétation des loix, le détail des faits historiques, & le culte des Dieux. Par ce moyen ils devinrent les maîtres de toutes ces parties renfermées dans des signes toujours susceptibles de significations différentes, ou d'applications très-arbitraires. On peut en juger par l'inscription du temple de Minerve à Saïs, que Plutarque nous a conservée.

D'Isis & d'Osiris trad. d'Amyot.

On voyoit, dit-il, *un petit enfant, un vieillard & un épervier, & tout auprès, un poisson, & à la fin, un hippopotame ; ce qui signifioit selon lui : O arrivans & partans, jeunes & vieux, Dieu hait toute violente injustice ; car par*

l'épervier ils repréſentent Dieu, par le poiſſon, haine, abomination, & par l'hippopotame, toute impudence de mal faire.

Le Lecteur peut juger par cette inſcription, de l'ancienne manière d'écrire, & du peu de confiance qu'on pouvoit prendre dans la lecture ou plûtôt dans l'interprétation de ces ſortes de caractères, principalement dans un pays où la chaleur du climat dilate, pour ainſi dire, les idées & porte les hommes à l'allégorie; mais on a ſi ſouvent & ſi ſçavamment parlé des hiéroglyphes, qu'il ſeroit inutile de s'en occuper ici plus long-tems.

La controverſe qui s'eſt renouvellée depuis ces dernières années dans l'Europe, ou plûtôt dans la France, à l'occaſion des Égyptiens, intéreſſe tous les Sçavans & particulièrement les Antiquaires. Elle doit au moins les engager à communiquer les monumens qu'ils poſſèdent. Je n'avois pas regardé jusqu'ici les morceaux chargés de caractères ſous le point de vûe d'utilité dont ils me paroiſſent aujourd'hui; je donnerai donc plus particulièrement que je n'ai fait, non-ſeulement les caractères de cette nation, mais je pourrai quelquefois m'étendre ſur ceux dont il ſeroit poſſible de douter. Il ſeroit peut-être avantageux d'étudier juſqu'aux *Abraxas*, quelque modernes qu'ils ſoient; car les Syriens étoient plus inſtruits que nous de ce qui concerne les Égyptiens: & le parti qu'on peut tirer du Cophte, tout corrompu qu'il eſt, autoriſe cette opinion; d'ailleurs, les caractères Phéniciens, ceux des anciens Grecs, ceux même des Arabes, & par conſéquent des Syriens, enfin toutes les écritures des trois parties du monde anciennement connu, dérivent en général de celle des Égyptiens: cette propoſition peut paroître trop étendue; mais on conviendra du moins que l'écriture eſt la plus importante recherche à l'égard de l'Égypte, & qu'on ne peut percer l'obſcurité dont ſon écriture eſt voilée, que par la repréſentation multipliée des caractères.

Cette Planche étant la première que j'aye uniquement consacrée aux hiéroglyphes, sera remplie par les plus anciens de ceux que je possede, & tels qu'on en voit de répandus dans les Volumes de ce Recueil qui précèdent celui-ci.

Vol. I. Plan. II. n°. II. & Plan. IX. n°. III.
Vol. II. Plan. IX. n°. IV. & V.
Vol. III. Plan. III. n°. III.

N°. I.

La gravure de cet ancien hiéroglyphe est exécutée sur la bâse d'un scarabée de turquoise, dont le tems a un peu altéré la couleur; elle tire aujourd'hui sur le verd. Ce petit monument représente un Cheval & un Crocodile, placés dans le champ de la pierre au-dessus l'un de l'autre, & regardant du même côté. Le premier de ces animaux ne peut être plus mal dessiné. Il n'est pas étonnant que le second soit un peu mieux rendu; on voyoit en Égypte plus de Crocodiles que de Chevaux.

L'intelligence de ces caractères, quand on a voulu exprimer une idée composée, étoit absolument dépendante d'une allégorie qui exigeoit nécessairement des conventions. L'inscription de Saïs rapportée ci-dessus, non-seulement en est une preuve; mais elle fait voir combien l'interprétation étoit problématique, même pour les habitans du pays. La représentation qu'on voit sur le scarabée de ce numero, jointe au travail fouillé de sa gravure, me persuade que cet hiéroglyphe & ceux qui sont composés de plus d'une figure, sont ordinairement moins anciens que les plus simples. Telle seroit la figure d'un arc qu'on pourroit regarder, selon le témoignage de la Genèse, comme un caractère qui signifioit *alliance*, *traité*, &c.

N°. II.

M. de Guignes a trouvé, en cherchant les rapports de la Chine avec l'Égypte, un caractère absolument figuré comme une coëffure Égyptienne, & qui signifie *puissance*

puiſſance dans le Dictionnaire Chinois. La reſſemblance de cet hiéroglyphe avec la gravure de ce ſcarabée m'a d'autant plus frappé, que j'ai trouvé ce caractère répété pluſieurs fois ſur les monumens Egyptiens; j'en ai même rapporté un dans le Volume ſecond, & un autre dans le troiſième: l'un & l'autre ſont ſurmontés d'un croiſſant; d'ailleurs ils préſentent très-peu de différences. Celle de leur matière eſt la principale, & ſuffit pour prouver la répétition de ce caractère: elle ne m'excuſe cependant pas de l'avoir rapportée, pour ainſi dire, une ſeconde fois; mais la quantité des morceaux qui compoſent chacun de ces Recueils, ainſi que les années d'intervalle qui ſe trouvent entre deux Volumes, méritent une ſorte d'indulgence.

Planc. IX. n°. IV.
Plan. IV. n°. V.

Je n'ai eu d'autre objet, en rapportant cette coëffure dans les Volumes précédens, que celle de la curioſité, ou pour mieux dire, de la ſingularité dont j'avois été frappé. M. de Guignes m'engage à regarder ces Antiquités d'un autre œil, & les mots de *puiſſance*, d'*autorité*, de *primauté*, &c. étant en quelque façon ſynonymes, les amulettes de l'Égypte de ce n°. me paroiſſent des marques de grades ſupérieurs; la coëffure gravée ſur cette cornaline n'eſt point accompagnée du croiſſant, & elle eſt par conſéquent différente de celles que j'ai déja rapportées.

N°. III.

La repréſentation d'une autre coëffure gravée ſur la bâſe de ce ſcarabée de cornaline, confirme l'uſage fréquent de ce caractère, & prouve par les petites différences qu'on y peut remarquer, que toute eſpèce de coëffure étoit bonne pour ſignifier & exprimer le mot de cet hiéroglyphe.

N°. IV.

Cet autre ſcarabée formé par un jaſpe gris dont l'eſpèce

eſt inconnue à nos Naturaliſtes & qui n'a aucun éclat, repréſente ſur ſa bâſe un entrelas qui ne veut rien dire à nos yeux; mais qui me paroît convenir à quelque ancien hiéroglyphe, par la raiſon de ſa ſimplicité.

N°. V.

Ce Jaſpe dont la matière eſt fort dure & fort compacte, & dont l'eſpèce eſt inconnue dans les cabinets de l'Europe, préſente un fort grand Scarabée: cependant j'en ai vû quelques-uns dont la proportion étoit encore plus forte. La bâſe de ce Scarabée eſt remplie d'hiéroglyphes gravés en creux, dans le nombre deſquels on diſtingue pluſieurs objets du culte Égyptien. Ils occupent ſept lignes fort bien placées. Ces raiſons me portent à croire que ce monument ne remonte pas à une haute antiquité, & qu'il a été travaillé dans le tems que l'écriture courante étoit en uſage. D'ailleurs, il me ſemble qu'on ne peut douter que la ſuperſtition n'ait été l'objet de cette gravure, que j'ai fait deſſiner de la grandeur préciſe de ſon original.

PLANCHE XIV.

N°. I. & II.

Ce petit monument de terre couverte d'un émail bleu, me paroît très-ſingulier. C'eſt une amulette dont l'attitude & la diſpoſition ne ſont pas communes dans les Antiquités Égyptiennes: du moins je n'en ai point encore vû de ſon eſpèce. La tête de la Figure eſt couverte d'un capot pareil à celui qu'on voit ſur la tête du Planc. XVI. n°. I. Singe que j'ai rapporté dans le premier Volume. J'ai fait deſſiner cette petite amulette de face & de profil, pour mettre en état de ſentir les parties qui la rendent ſingulière.

Hauteur treize lignes.

N°. III.

Le culte Égyptien a été ſuivi & pratiqué dans l'Archipel : ſi l'Hiſtoire permettoit d'en douter, les monumens qu'on y découvre tous les jours, certifieroient ce fait : ces monumens ne ſont point de ceux qui étonnent par leurs maſſes, & que les Puiſſances de la terre peuvent ſe diſputer. Ils ſont de terre cuite, & prouvent l'impreſſion que le peuple a reçue, & conſéquemment l'étendue d'une religion, & le véritable établiſſement d'un culte, principalement lorſque ces objets de ſuperſtition ſont en fort grand nombre. On en trouve fréquemment dans l'Iſle de Chypre, où l'on en a découvert pluſieurs au bas d'une montagne. On ne peut y fouiller, du moins ſelon ce qui m'a été écrit, ſans en rencontrer. On m'a promis de fouiller pour moi dans ce terrein. Je n'ai encore vû que cet échantillon. La circonſtance du lieu de ſa découverte eſt la ſeule raiſon qui m'ait engagé à rapporter un monument qui reſſemble à mille autres, & qui n'a d'autre ſingularité que la légèreté avec laquelle la terre eſt travaillée dans l'intérieur, contre l'uſage ordinaire des Égyptiens, dont les piéces ſont preſque toujours maſſives. Cette Tête eſt le fragment d'une Figure plus entière. On ne peut la donner qu'à Iſis ; mais elle préſente dans ſon travail, des fineſſes qui ſentent le bon goût de la Grèce, & conſervent cependant l'auſtérité Égyptienne.

Hauteur de ce fragment vingt & une lignes : largeur dix-huit lignes.

N°. IV.

Cette gravure Égyptienne du plus mauvais travail, eſt exécutée ſur une pierre hématite. Elle eſt conſtamment antique & d'autant plus ſingulière, qu'elle repréſente une cérémonie reſſemblante en général, à celles

Plan. XXXII. que j'ai rapportées dans la claſſe des Étruſques du premier Volume. Je doute qu'on puiſſe avoir une plus forte preuve de réminiſcence, & par conſéquent de la communication de ces deux peuples. On voit ſur le monument Étruſque, une Figure de jeune femme qui élève les bras, & ſemble évoquer ou prier pour un corps étendu ſur une table; & la gravure de ce numero repréſente Anubis, comme il eſt ordinairement, avec une tête de chien; mais il étend les bras, & l'on juge à ſon maintien, qu'il parle impérativement en faveur d'une mumie poſée ſur le dos d'un lion en pied.

Les variétés de ces deux monumens, conſtatent réciproquement leur uſage dans l'un & dans l'autre pays.

N°. V.

Les monumens Égyptiens préſentent très-fréquemment la figure d'Harpocrate, & preſque toujours accroupie ſur une feuille de lotus. La raiſon ni le motif de cette diſpoſition ne me ſont pas connus. Cependant le culte de cette Divinité me paroît établi ſur le ſilence néceſſaire à la conſervation & au reſpect du culte; & cette idée me conduit à une conjecture ſur le ſujet que préſente cette gravure. Harpocrate y paroît gardé & environné par deux de ces grands ſerpens que j'ai expliqués dans un des Volumes précédens. Leur figure ſeule étoit capable de faire impreſſion ſur l'eſprit, & d'inſpirer la crainte à ceux qui auroient été tentés de prévariquer en parlant librement des Dieux, ou en divulgant leurs ſecrets. Ce Jaſpe brun un peu tacheté de rouge, n'eſt pas des plus mauvais pour la gravure. Il pourroit bien être du tems que les Romains étoient maîtres de l'Égypte.

PLANCHE XV.

Plan. IV. n°. III. On voit dans le troiſième Volume de ce Recueil, une pierre gravée qui paroît avoir les plus grands rapports

avec le monument de bois de ficomore, dont le deffein remplit cette Planche. Après avoir dit que je dois ce monument à la bonté & à l'attention de M. le Cardinal Spinelli, le détail de cette Figure prouvera les raifons qui me perfuadent qu'elle eft beaucoup plus ancienne que la pierre dont je viens de rappeller le fouvenir. L'un & l'autre de ces monumens certifient en même tems la répétition & la durée de la même pratique dans le culte. Ils préfentent également la tête de Bacchus comme une partie de coëffure; ce qui prouve qu'on a donné cet attribut à plufieurs efpèces de Prêtres. En effet, il eft impoffible de regarder les deux que je compare, comme étant du même ordre. Celui-ci eft également nud, mais fes jambes ne font point féparées, par la raifon peut-être du bas-relief; car il faut convenir qu'elles indiquent la féparation. Il eft pofé fur deux Crocodiles, tandis que celui de la pierre ne marche que fur un feul. Mais ces deux animaux font ici plus enlacés, & ont plus de mouvement que les monumens Égyptiens n'en font voir ordinairement. Indépendemment des deux braffelets, qu'on lui voit à chaque partie du bras, & de la différence confidérable de la parure de leurs cols, on en diftingue une dans fa première coëffure, qu'on ne voit pas communément fur les monumens de ce pays : cette efpèce de bonnet, très-commune d'ailleurs, & dont les deux côtés tombent fur chacune des épaules, ne paroît ici que fur la droite, tandis que l'autre oreille eft abfolument découverte. Cette coëffure fingulière par cette circonftance, eft furmontée par la tête de Bacchus, dont la grandeur & le volume font hors de toute proportion : ce qui me paroît confirmer ce que j'ai dit dans l'explication de la Table Ifiaque, fur les matières legères dont les coëffures devoient abfolument être compofées. (Mém. de l'Acad. Année 1758.) Ce Prêtre tient dans la main gauche deux ferpens, & un jeune bouc par les cornes de la main droite. Il porte

un ſeul ſerpent, une écreviſſe de mer, & je crois un mouton qui ſymmétriſe avec l'autre animal; deux ſceptres ſingulièrement parés, m'ont étonné dans ce monument : ils ſont aux deux côtés de la Figure. Sur l'un on voit un épervier; l'animal placé ſur l'autre eſt effacé. Les différences ſur leſquelles je viens de m'étendre, ne nous apprennent malheureuſement rien de particulier. Elles prouvent des variétés dans un même principe reçu; mais à force de rapprocher les objets, on parviendra peut-être à quelque éclairciſſement.

Je ne dois point oublier de dire que les ornemens de la Figure, les ſerpens & les animaux qu'elle tient, ainſi que les ſceptres, la barbe de Bacchus, dont les cheveux ſont marqués comme les plumes d'un oiſeau, les écailles des crocodiles, tout eſt peint au ſimple trait, d'une couleur blanche un peu jaune. Cette couleur eſt placée ſur un fond noir qui couvre généralement tout ce qui eſt apparent du morceau; mais le deſſous de la bâſe en eſt dépourvû, & l'on diſtingue le bois dans ſa nature. Cette couleur noire me paroît un bitume qui s'eſt incorporé facilement dans les pores du bois. Ainſi la tenue de cette couleur ne me cauſe aucun étonnement, & j'en ai cité des exemples : mais la couleur blanche dont on s'eſt ſervi pour tous les ornemens, & les hiéroglyphes de la partie de derrière & des deux épaiſſeurs; cette couleur, dis-je, mérite notre admiration par ſa tenue & ſa ſolidité; car il faut qu'on l'ait frotté à deſſein pour enlever la partie des caractères & des autres traits qui ne ſubſiſtent plus. Il ne faut point eſpérer de retrouver cette couleur : elle ne nous donne point aſſez de matière, même par le ſacrifice du morceau, pour en pouvoir faire une analyſe qui ſeroit encore douteuſe.

Vol. III. Plan. I. n°. IV. & VI.

N°. I. Le bas-relief.

N°. II. Les revers du bas-relief.

N°. III. & IV. Les deux épaiſſeurs ou tranches.

Hauteur totale un pied trois lignes : largeur huit pouces quatre lignes : hauteur de la figure six pouces cinq lignes : hauteur de la tête du Bacchus quatre pouces : largeur d'une oreille à l'autre cinq pouces.

PLANCHE XVI.

N°. I. & II.

L'USAGE des Figures qu'on appelle *Panthées*, ou chargées des attributs de différentes Divinités, ne me paroît point avoir été pratiqué anciennement dans l'Égypte. Le travail en relief du n°. précédent & de celui-ci, est très-opposé à la façon de penser & d'agir des Égyptiens. Le goût de la composition s'accorde avec cette idée, & certifie un tems plus moderne que celui du plus grand nombre des monumens de cet ancien peuple, que le tems nous a conservés. Le commerce des autres nations, peut-être même celui des Romains, peut avoir introduit cette nouvelle superstition ; car les Étrusques & les Grecs ne me paroissent point avoir pratiqué cette réunion de plusieurs cultes sur le même objet. Je conclurois de ces réflexions, que cet usage n'existoit point en Égypte dans le tems de la première communication de ces peuples ; car il n'est pas douteux qu'ils l'auroient adopté avec tous ceux dont ils ont profité.

Les différences que présente l'objet principal du monument de ce n°. m'ont paru assez considérables pour mériter d'être remarquées. La disposition & les attributs concourent en général à prouver la répétition du culte de cette Divinité ou de cette Figure *Panthée* dont le nom nous est inconnu. On trouve un rapport dans ces deux monumens. Leur forme & leur volume pourroient persuader qu'ils étoient l'objet d'un culte particulier, & qu'ils nous présentent une Divinité tutélaire & domestique ; il est vrai que nous n'avons point d'exemple, ni

même d'autorité, qui atteste ce genre de superstition en Égypte; mais ce peuple paroît avoir été si foible à cet égard, qu'il peut aisément avoir admis des surplus & des augmentations de pratiques religieuses; & ce qui fortifie mon sentiment, c'est qu'aucun monument considérable, aucun dessein d'hiéroglyphes pris dans les temples & même sur la Table Isiaque, n'ont paru avec ces Figures. Ce n'est pas tout, la différence qu'on remarque dans les coëffures de ces deux monumens, ainsi que le plus ou le moins d'attributs ou d'accessoires dont ils sont accompagnés, prouvent que cette Divinité étoit arbitraire, d'autant plus que le sexe en est différent, & que la Figure de ce n°. présente une Femme. Cette altération dans le culte ou dans les statues révérées, est bien éloignée du caractère des Égyptiens. Le monument dont il est question, est travaillé fort grossièrement sur une pierre tendre & dont le grain est fin. Je le crois fort postérieur au n°. précédent. Les caractères gravés sur la face opposée de la Figure sont aussi d'une foible exécution. Je les rapporte sous le n°. II. Je ne doute pas qu'ils n'expriment la prière dûe à cette Divinité. Si on parvenoit à les lire, il est à présumer que l'on sçauroit ses titres & ses prérogatives; car il est probable que cet usage étoit général par rapport aux inscriptions placées sur les Figures Égyptiennes, presque toujours consacrées au culte.

Hauteur trois pouces une ligne : largeur deux pouces une ligne.

N°. III. IV. & V.

Ce monument mérite d'être considéré de plusieurs côtés. La tête de cette Figure de bronze vûe de face sous le n°. III. présente, quoique très-mal conservée, celle du Bacchus Égyptien, mais coëffée d'une façon qui n'est point ordinaire. Les deux bras sont cassés jusqu'aux

jusqu'aux coudes; mais les épaules produisent deux autres soutiens auxquels les aîles sont attachées. Elles tiennent elles-mêmes à un corps d'oiseau chargé de plumes & qui couvre le dos, (*voyez le n°.* IV.) & cette Figure est terminée par une queue d'hirondelle. Le n°. V. achève de rendre la description sensible : le devant du corps est nud, & toutes les parties humaines sont couvertes d'yeux jettés sans nombre jusques au bout des pieds, posés sur quatre petits animaux si rongés par le verd-de-gris, qu'il est impossible de déterminer leur espèce. Enfin, ces animaux sont enfermés sur leur plan par un serpent qui mord sa queue, & qui pose à plat sur une plinte dont le quarré est de *deux pouces & demi sur un pouce cinq lignes.*

Il seroit ridicule d'entreprendre l'explication de ce monument. J'ai dit plus haut tout ce que je pense sur la réunion d'un si grand nombre d'allégories & sur le tems moderne qu'elle indique par rapport aux Égyptiens. Je crois seulement que l'on peut mettre ce monument dans le rang des *Abraxas*, très-rares à trouver de ronde-bosse.

Ce monument mérite d'autant plus d'être distingué, qu'il me paroît une suite immédiate du culte & des idées Égyptiennes sur la divinité en général, & qu'il ne semble avoir aucun rapport avec les Basilidiens, secte honteuse de Chrétiens dont on connoît l'histoire. Je crois donc que ce morceau peut fournir matière à plusieurs réflexions, & produire même des éclaircissemens que je ne suis pas en état de donner moi-même. D'ailleurs ces recherches me conduiroient plus loin que l'explication des articles de ce Recueil ne le permet.

Hauteur quatre pouces cinq lignes.

PLANCHE XVII.

N°. I.

La crainte ou la reconnoiſſance ont inſenſiblement & généralement parlant déifié les animaux. Cependant le Singe ne réveille aucun de ces ſentimens : je ſuis donc toujours étonné du culte qu'on lui a rendu. On ne peut expliquer cette inconſéquence que par l'allégorie. On ſçait qu'elle conduit l'eſprit de proche en proche, & qu'elle le détourne ſi bien de ſon premier objet, qu'on ne ſent plus la première conſéquence, & qu'enfin le motif s'évanoüit & fait place à un étonnement dont il eſt impoſſible de ſe rendre compte.

Les Égyptiens ont adoré différentes eſpèces de Singes, du moins leurs monumens permettent d'en diſtinguer quelques-uns. Celui de ce n°. eſt du genre le plus commun. Je crois que ſa repréſentation a été travaillée dans la même ville ou dans le même *Nome* que le bas-relief ſurmonté de la tête de Bacchus, & qu'on a vû deux Planches avant celle-ci. Il eſt pareil quant à la matière de bois de ſicomore, & quant à la couleur noire qui le recouvre abſolument, auſſi-bien qu'à celle qui marque le poil, & dont toutes les parties de relief ſont rehauſſées. Cet animal eſt rendu avec aſſez de vérité, ſur-tout dans l'aſpect de la face ; & le point de vûe préſente en même tems la ſeule ſingularité de ce monument. Elle conſiſte dans les deux mammelles dont la longueur me paroît outrée & affectée, & dans une eſpèce de caractère formé par des barres, & placé ſur ſon eſtomac. L'appui de la Figure eſt augmenté par la queue de l'animal ; mais le Sculpteur l'a repréſentée ſans aucun contour & tout ſimplement, comme ſi elle entroit dans la plinte. Ce morceau d'ailleurs eſt recommandable par ſa rareté, ſa conſervation & ſon volume.

Voyez Vol. I. Plan. IX. & XVI. & Vol. III, Planc. XV.

Hauteur un pied deux pouces deux lignes.

N°. II.

Le monument qu'on voit ſous ce n°. repréſente le Serpent *Agathodémon*, devenu *Bonus Eventus* chez les Romains, & dont j'ai parlé fort au long dans une explication de la Table Iſiaque. Cet animal ſe rencontre ſur les monumens avec différens attributs, mais principalement avec la tête de Sérapis; j'en ai même rapporté un qui differe peu de celui-ci. J'ai dit alors ce que je ſçais de convenable à cette repréſentation, & j'y renvoye le Lecteur, pour éviter la répétition. Je puis ſeulement ajouter à l'avantage du monument de ce n°. qu'il eſt abſolument pareil à celui qu'on voit au revers des Médailles d'Hadrien, & cette ſingularité qu'on n'avoit point encore rencontrée, conſole de ſa médiocre antiquité par rapport aux Égyptiens. D'ailleurs, la tête du Dieu n'eſt pas d'un mauvais travail. Elle eſt même exécutée d'une manière aſſez large; ce qui prouve l'altération de l'ancien goût Égyptien. Je dirai de plus, que le repli du Serpent eſt ſimple & paroît l'avoir tenu élevé, d'autant que la bâſe eſt brute, & a dû être introduite dans quelque corps pour ſe ſoutenir, quoique toute la partie ſupérieure ſoit en effet de ronde-boſſe. L'extrémité de ſa queue paroît avoir été ſciée à deſſein. Enfin, ſa matière le rend recommandable: il eſt de ce marbre tendre ou de cette pierre à aiguiſer que les Égyptiens ont ſouvent employée. Elle eſt verte, tachetée de noir, & le volume de ce monument en augmente le mérite.

Mém. de l'Académie des Belles-Lett. pour l'Année 1758.

Vol. III. Plan. XIV. n°. VI.

Hauteur un pied trois pouces ſix lignes: largeur dans ſon repli ſix pouces trois lignes.

N°. III. IV. V. & VI.

J'avoue que je ne comprens rien à cette Figure; & dans le vrai que peut hazarder un Antiquaire, quand le

ſecours de la comparaiſon lui manque ? Ce monument ne préſente aucun attrait de travail ou de deſſein. Cependant la Figure a du mouvement. Le Lecteur ſera plus éclairé par la vûe de la tête donnée ſéparément, & par les trois aſpects ſous leſquels elle eſt deſſinée, que par toutes les deſcriptions ſur leſquelles je pourrois m'étendre.

La matière d'un albâtre d'Europe, la diſpoſition de ſa Figure, les lettres Arabes écrites en deux colonnes, depuis les épaules juſqu'aux genoux, lettres peu anciennes & d'un pays qui n'a jamais repréſenté de Figure ; enfin la forme du piédeſtal taillé dans le même morceau, tout me perſuade que le monument eſt moderne. Cependant la tête chauve avec des eſpèces de cornes ſur le front, quelque ridiculement renverſée qu'elle puiſſe être, préſente non-ſeulement un caractère ſingulier, mais la barbe formée par la plante *Perſéa* que les Égyptiens portoient comme une marque de diſtinction, s'oppoſe en quelque façon à ma première déciſion. On pourroit encore être frappé de voir une Figure d'Homme avec deux tettons de vieille femme. Plus j'examine, & plus je crois qu'on a voulu repréſenter un Bacchus, mais moins je puis porter de jugement ſur l'antiquité & ſur le pays. J'ai cependant vû quelques Figures compoſées en Allemagne, & qu'on avoit faites autrefois à deſſein de les faire paſſer pour antiques, & dont celle-ci me rappelle l'idée. On peut toujours avancer que cette Figure eſt très-ſingulière, & que, ſi je ne me trompe point dans le jugement que j'en ai porté, j'aurai donné un exemple de ces monumens Allemands, dans le nombre deſquels il s'en trouve quelquefois qui ſont très-capables d'induire en erreur. Ces caractères m'ont paru néceſſaires à rapporter ſéparément & plus en détail. Ils ſont écrits en Arabe ordinaire ; mais la langue qu'ils expriment eſt inconnue. On pourroit même ſoupçonner leur exactitude, par la raiſon d'un

mot renverſé dans le petit nombre de ceux qui compoſent cette inſcription. Je puis ſeulement aſſurer que cette Figure accompagnoit les précédentes, & que je la dois également à la politeſſe de M. le Cardinal Spinelli, qui me comble de ſes dons, & auquel elle a été apportée l'été dernier, par un Miſſionnaire qui diſoit l'avoir trouvée en Aſie. Le plus grand avantage que je puiſſe retirer en la publiant, eſt d'avertir les Curieux de mes ſoupçons à ſon égard.

Hauteur ſept pouces ſept lignes: piédeſtal du même morceau un pouce une ligne.

PLANCHE XVIII.

N°. I.

Je crois pouvoir aſſurer qu'on n'a point encore publié de monument Égyptien de l'eſpèce de celui-ci; car il eſt conſtant que les meubles deſtinés à l'uſage particulier de cette nation, ſont très-rares, ſoit que la matière, qu'ils employoient à leur fabrique, ait été trop fragile, ſoit qu'ils en euſſent une médiocre quantité, ſoit enfin par la raiſon qu'ils n'enfermoient point dans leurs tombeaux, les meubles qui leur avoient ſervi dans le cours de leur vie. On pourroit croire que cette Lampe de bronze dépendoit du ſervice de quelque temple. Ce préjugé eſt même aſſez vraiſemblable; mais n'ayant aucune autorité en faveur de l'une ou de l'autre opinion,

je conſerve ma première idée, & je regarde cette Lampe comme un des premiers monumens domeſtiques que j'aie vû des Égyptiens. Le point le plus eſſentiel eſt de pouvoir le donner en toute ſûreté à cette nation. Le trait & l'exécution ne permettent pas d'en douter. La Lampe dont il eſt queſtion, eſt formée par un oiſeau de proye, dont la force indique plutôt un Aigle qu'un Épervier. Cette alternative ou ce doute, ne doivent point étonner. La fineſſe dans le deſſein & la juſteſſe dans l'expreſſon, ne peuvent ſe trouver dans les ouvrages courans d'une nation qui ne connoiſſoit point ce qu'on appelle *mouvement* dans la compoſition. Ce morceau ne préſente donc que ce qu'on a eu beſoin de lui donner, c'eſt-à-dire, le néceſſaire par rapport à ſon objet; auſſi la tête de l'oiſeau ſert de tenue ou de poignée: on voit une petite ouverture longue & ménagée ſur le dos pour introduire l'huile, & cette ouverture étoit couverte par une très-petite plaque: cette partie eſt même la ſeule qui ne ſubſiſte plus, & qui rend la conſervation de ce petit monument imparfaite; car les mouvemens de la charnière ſimple qui rendoient le couvercle mobile, ſubſiſtent encore. Le trou deſtiné pour la lumière, étoit placé à l'extrémité de la queue. Les jambes de l'oiſeau ſont à moitié ployées ſous lui pour rendre le meuble plus ſtable & plus ſolide en lui donnant moins d'élévation. Les plumes ſont marquées ſur tout le corps de l'animal, par un ſimple trait de gravure d'un très-bon goût & d'une très-grande manière. Une branche de vigne chargée de feuilles & de fruits, placée autour de ſon col, eſt le ſeul objet étranger à la Lampe & à l'oiſeau: cet ornement prouve l'uſage fréquent d'un pareil meuble; car on commence d'abord par traiter les objets de cette eſpèce de la manière la plus ſimple; l'ornement, le ſuperflu, les contours ne viennent qu'après la répétition.

Longueur cinq pouces trois lignes : plus grande hauteur deux pouces une ligne.

N°. II. & III.

Ce petit Epervier de bronze eſt d'un aſſez mauvais deſſein, ſur-tout dans la partie des jambes. Je le crois d'une haute antiquité. Cependant les Égyptiens ſe ſont écartés à ſon occaſion de la ſolidité qu'ils apportoient juſque dans les plus petites bagatelles ; car cet oiſeau eſt porté & ſoutenu ſur un corps à jour, & a été conſtamment travaillé dans cette diſpoſition. J'ai cru devoir rapporter cette ſingularité ſéparément. On la voit au n°. III. Cet animal, ainſi que les ſuivans, étant liés à la religion, ne demandent aucune explication.

Hauteur deux pouces deux lignes : largeur du plan treize lignes.

N°. IV.

On peut dire que cet animal a été exécuté avec une merveilleuſe préciſion de trait, un ſentiment de nature & une fineſſe d'exécution peu commune : en un mot, il préſente un des plus jolis bronzes qu'il ſoit poſſible de voir. Il eſt fondu avec les deux plintes ſur leſquelles il eſt poſé. Cette diſpoſition eſt ſingulière, mais elle a de la grace ; cette Souris *Muſaraigne* eſt d'une eſpèce particulière. Sa tête eſt longue & pointue. On peut voir ſa deſcription détaillée & ſes propriétés dans le *Règne Animal de Briſſon*. Il cite tous les Auteurs qui en ont parlé, & rappelle tous les noms qu'on lui donne dans les différens pays.

Latin & François, Paris, Bauche, 1756. un Vol. in-4°.

Les recherches que ce petit animal m'a fait faire, m'obligent d'avertir que j'ai eu tort de dire dans le premier Volume Planche XIII. n°. IV. que je rapportois un *Ichneumon*. Le Rat de Pharaon, ou la Mangouſte, differe beaucoup de celui que j'ai fait graver, tant pour la forme, que pour le poil & la queue.

Longueur de la Musaraigne trois pouces neuf lignes : largeur de cette plinte quatorze lignes.

Elle est fondue à coulisse, c'est-à-dire, qu'elle est creuse, & qu'une de ses extrémités est ouverte.

Hauteur des deux plintes cinq lignes.

N°. V.

Cette Tête de Chat présente toute la simplicité & l'austérité du travail Égyptien, en même tems que toute la justesse possible, de quelque côté qu'on la considère. Elle est creuse dans toute sa longueur, & doit avoir été disposée de cette façon pour recevoir l'introduction de quelque corps, & pour être portée sans doute en procession; car les Egyptiens étoient trop superstitieux pour avoir employé les objets de leur culte à des meubles d'usage, comme pourroient être des manches d'instrumens ou des pommeaux d'épées : ce qu'il y a de certain, c'est que, sans pouvoir déterminer l'usage de ce monument, je puis faire l'éloge de son travail, avancer qu'il paroît Égyptien, & certifier qu'il a été trouvé en Egypte avec les morceaux précédens.

Hauteur un pouce dix lignes : largeur de la Tête un pouce cinq lignes : diamètre du tuyau ou de la partie creuse un pouce.

N°. VI.

On ne peut douter que ce Loup n'ait servi d'amulette. La bêlière attachée sur son dos en donne une preuve convaincante; quelque médiocre que soit ce petit monument, il étoit d'un volume considérable pour un pareil usage. L'ouvrage de cet animal est juste, mais ne présente aucune finesse.

Hauteur avec sa plinte deux pouces une ligne : largeur un pouce cinq lignes.

PLANCHE

PLANCHE XIX.

N°. I.

L'ÉGALITÉ ou plutôt la répétition de la manière d'opérer dans les arts, présente un tableau qui se retrace continuellement aux yeux de l'Antiquaire.. Depuis la découverte de la Chine, l'Europe n'a que trop souvent copié les mâgots & l'architecture de ce pays, si cette façon de bâtir mérite de porter ce nom : cette petite nouveauté pouvoit trouver sa place dans les modes; mais elle a été malheureusement entretenue par la paresse & l'ignorance des Artistes, qui par ce moyen composent sans étude & sans réflexion. Cependant il faut convenir que cet écart du goût vrai, est une imitation des Anciens, ou plûtôt une répétition dépendante du méchanisme des têtes. En effet, on remarque qu'après la décadence des grandes écoles de la Grèce, le prétendu goût Égyptien se répandit en Italie & peut-être même dans la Grèce depuis la conquête que les Romains firent de ce pays. Les paysages, les vûes & les architectures qu'on a trouvées à *Herculanum*, ont augmenté les preuves de ce fait. Il est même très-vraisemblable que le genre bisarre, toujours plus facile que l'ornement raisonnable, mais un peu plus épuré qu'il n'a paru dans ces derniers tems, a été la source des Grotesques & des Arabesques qui ont passé jusqu'à nous. Ce n'est pas que les Égyptiens & les Chinois n'ayent fait de bons ouvrages. La grandeur & la solidité des premiers les a rendus comparables aux géants de la Fable; & j'ai vû quelques Têtes faites d'après nature exécutées à la Chine, qui n'étoient dépourvues ni de raison ni de beauté : il seroit même étonnant que cela ne fût pas; la nature est également belle dans toutes les parties du monde. Un génie heureux sçait & la lire & la rendre à travers tous les nuages de la mode.

Quoi qu'il en ſoit, les Romains ont adopté à l'égard des Égyptiens une manière facile, légère ou plûtôt négligée que nous avons répétée & que nous répétons encore à l'égard des Chinois. Il eſt vrai que les Anciens ont pouſſé ce goût plus loin que nous, c'eſt-à-dire, que nous en avons moins abuſé. Nous n'avons imité la Chine que ſur des corps légers, & des matières d'une médiocre durée. Les Romains au contraire ont peint des freſques. Ils ont oublié leur pays pour repréſenter les aſpects de l'Égypte. Ils ont plus fait ; ils ont exécuté des bas-reliefs ſur le marbre, comme on peut le voir ſur la plinte de la ſtatue du Nil. Ce mauvais goût avoit fait dès lors une ſi forte impreſſion en Italie, que les hommes y ſont repréſentés informes, boudinés & ſans aucun ſentiment de nature. Un ouvrage de ce genre & de cette importance, auroit ſuffi pour la preuve de ce que je viens d'avancer ; mais le morceau de terre cuite, ou plûtôt le modèle que préſente ce n°. prouve une répétition de ce même abus. Le goût, la compoſition & le travail ont tant de rapport avec les bas-reliefs de la ſtatue du Nil, que j'ai eu beſoin de la confrontation pour croire que cette barque & ces deux Égyptiens n'étoient pas abſolument conformes à une partie de cette plinte : mais le bas-relief de ce n°. préſente des différences ; il eſt même d'une plus petite proportion. Indépendamment de tous les rapports de goût, de travail & de compoſition, on ne peut douter que ce modèle n'ait été fait dans l'intention de repréſenter le Nil. Les pieds des Ibis que le fragment a conſervés, caractériſent abſolument les bords de ce fleuve.

Largeur ſept pouces : plus grande hauteur cinq pouces ſix lignes.

N°. II. & III.

On ne peut attribuer qu'à l'Égypte cette Lampe de

terre cuite : le travail, la forme & l'animal conviennent à cette nation. Je ne répondrois cependant pas que ce meuble d'uſage ſi varié chez les Romains, n'eût été fabriqué à Rome, d'où il m'a été envoyé.

Hauteur quatre pouces deux lignes : largeur un pouce onze lignes.

PLANCHE XX.

N°. I. & II.

RIEN n'eſt comparable au plaiſir d'un Antiquaire lorſqu'il trouve un monument qu'il imagine inconnu, ou du moins qu'il ne croit pas publié. Je me trouve non-ſeulement dans cette ſituation à l'égard de celui que préſente ces n^{os}. mais j'éprouve encore le bonheur de préſenter le meuble d'un particulier de l'Égypte, tandis que les monumens de cette nation ſont toujours dépendans du culte & de la ſuperſtition. Cette ſingularité m'engage à convaincre le Lecteur par tous les détails de la deſcription, & par tous les aſpects de l'objet; car le plus ſincère des Antiquaires doit être perſuadé qu'on eſt en garde contre lui, & qu'on ſe méfie de ſa propriété & de ſa prévention. Je penſe que ce monument étoit deſtiné à ſervir d'écritoire, c'eſt-à-dire, à renfermer les inſtrumens néceſſaires pour former les hiéroglyphes ou les caractères de l'écriture courante, ce qui eſt la même choſe quant à l'inſtrument. Il eſt conſtant que ce beau morceau de bronze a été trouvé dans l'Égypte; ce qui ne prouveroit, rien comme je l'ai démontré pluſieurs fois en rapportant des exemples du mêlange du goût des différentes nations ; mais plus on l'examine, plus on voit qu'on ne peut attribuer d'autre uſage à ce morceau, par la raiſon des deux canons qui compoſent cet Étui, que celui de renfermer les inſtrumens né-

ceſſaires au deſſein. En donnant une pareille deſtination à ce petit meuble, je n'ai garde de le confondre avec le *Scrinium*, boëte quarrée dans laquelle les Romains enfermoient les ſtyles, les poinçons, le grattoir pour effacer, enfin, tout ce qui leur étoit néceſſaire pour écrire à leur manière; boëte que l'on voit ſous le bras, à la main, ou bien aux côtés des Conſuls & des Conſulaires. Le *Scrinium*, ainſi formé, étoit, à mon avis, un meuble de ville avec les augmentations du luxe, & les additions d'un goût plus moderne; mais celui de ces n^os^. plus ſimple & plus portatif, prouve par lui-même qu'il remonte à des tems plus anciens.

Je reviens à la deſcription. Les deux canons ſont creux juſqu'à la moulure qui ſemble les réunir par le bas. Ils ſont accolés & diſpoſés de façon à recevoir à une de leurs extrémités, un bouchon du même métal que toutes les autres parties de ce monument. Tel eſt l'aſpect que préſente le n°. I. Ces bouchons, très-faciles à lever, tiennent à une chaîne attachée à chaque main d'une petite Figure de Femme placée debout ſur un mouvement de charnière. Le n°. II. explique cette diſpoſition & la rend ſenſible. Le même aſpect fait voir la jonction des deux canons: elle eſt ſimple d'un côté, & de l'autre elle préſente un anneau ſoudé, marqué *A*, & percé à jour, capable de recevoir un petit corps cylindrique, que le ſecond anneau marqué *B*. foncé & placé plus bas, pouvoit recevoir & retenir; cette ſeule raiſon empêche de regarder ces deux anneaux comme déſtinés à paſſer un cordon qui facilitât le port de ce meuble d'uſage.

Longueur totale de l'Etui fermé ſix pouces onze lignes: largeur un pouce.

N°. III. & IV.

La moulure qui fait vers le bas, la liaiſon des deux

canons, eſt un des points qui déſigne le caractère Égyptien. Je prie le Lecteur d'y faire attention ; mais la Figure autoriſe encore plus mon ſentiment : ainſi je l'ai fait deſſiner ſous deux aſpects, & l'on jugera par ſon trait, par le goût de ſon travail, & par ſa diſpoſition, que la totalité du monument ne convient qu'à l'Égypte. Cette Figure ajoûte à la ſingularité de ſa fonction principale, celle de repréſenter une Femme abſolument nuë ; ce que l'on voit très-rarement ſur les monumens de cette nation. On peut auſſi remarquer ſa coëffure. Elle achève de confirmer le goût Égyptien. Elle eſt compoſée d'un bonnet rond & coupé quarrément ſur le col. Ce bonnet me paroît abſolument couvert d'hiéroglyphes ; mais ils ſont d'une ſi grande fineſſe, que je n'ai pû les faire deſſiner.

Hauteur de cette Figure deux pouces trois lignes.

PLANCHE XXI.

N°. I. & II.

Les monumens dont cette Planche eſt remplie, ne me paroiſſent recommandables que par une origine Égyptienne plus ou moins altérée, ſelon les idées des différentes nations qui ont adopté leur culte & leurs cérémonies. Ces ſortes d'altérations, ou pour mieux dire, les différences que l'on peut attribuer aux paſſages d'une nation à une autre, ſont amuſantes pour les Philoſophes, en même tems qu'elles deviennent un objet d'étude pour les Antiquaires. Les deux faces de cette pierre hématite, ſont également gravées. Le n°. I. repréſente Anubis & une femme. L'une & l'autre ſont debout & drapées ; mais leurs têtes ſont ſurmontées par des objets inconnus. Ces Figures ſont ſéparées par des corps dont on ne peut deviner la nature ; mais on voit au-deſſus deux petites Divinités qui ne portent

ſur rien. L'une m'eſt inconnue, & celle qui eſt la plus élevée, eſt conſtamment un Harpocrate accroupi, comme on le voit ordinairement repréſenté. Le travail de cette pierre eſt un peu uſé par le tems; cependant on s'apperçoit qu'il eſt mauvais pour le deſſein, mais qu'il préſente des fineſſes & des délicateſſes d'outil; & comme il eſt abſolument dans le goût Égyptien, je n'aurois point balancé à le donner à l'Égypte, ſi le revers, n°. II. ne m'avoit préſenté des ſujets de douter. Il fait voir une tête d'aigle ou d'épervier ſoutenu par ſes deux aîles. Malgré les différences qu'on eſt en droit d'y remarquer, cette diſpoſition m'a rappellé l'idée d'une figure volante qu'on obſerve pluſieurs fois ſur les monumens de Perſépolis. Au-deſſous de cette tête d'oiſeau ſurmontée d'un ornement, le champ de la pierre eſt rempli par un corps rond & allongé qui pourroit être regardé comme l'œuf ou l'emblême du monde.

Je rapporte les impreſſions que j'ai reçues, & je ne prétens point aſſurer que cette pierre ait été gravée à Perſépolis, mais je la ſoupçonne d'avoir une origine Égyptienne, peu éloignée de ſa ſource.

N°. III. & IV.

Cette Amulette de cornaline blanche eſt Perſe: nonſeulement on le reconnoît au travail, mais à ſa forme n°. IV. La bâſe rapportée ſous le même n°. & ſon élévation, ſont à huit pans, & de la grandeur du trait qui les repréſente. La pierre eſt ſimplement percée dans le milieu de ſa longueur; & l'on voit, dans la gravure en creux qui fait l'ornement de ſa bâſe, un Roi de Perſe attaqué par un animal fantaſtique dont la tête cornue eſt humaine, & dont le corps qui reſſemble abſolument à celui d'un lion, a des aîles. Cette compoſition eſt celle qui ſe trouve la plus répétée ſur les bas-reliefs de Perſépolis. A la vérité, ces monumens, ſans doute plus

avoués & plus authentiques qu'une ſimple pierre gravée, ne préſentent que le combat d'un Roi, qui, comme celui-ci, ne ſe défend qu'avec un poignard contre un lion qui n'a rien de ſurnaturel. Ce ſujet indique, ſelon les apparences, un évènement remarquable dans l'hiſtoire de Perſe, mais ſur le quel on ne peut eſpérer aucun éclairciſſement. On voit par cet exemple le chemin que les fables prennent ordinairement. Elles partent d'un point de vérité; on y joint peu-à-peu le merveilleux: il ne diminue jamais, & va toujours en augmentant. Mais pour revenir aux faits précis, je puis certifier que la diſpoſition du groupe eſt la même que celle que l'on voit ſur les bas-reliefs de Perſépolis; que le travail eſt Perſe, & ſuivant ce que j'ai dit dans les Mémoires de l'Académie, je le reconnois pour avoir une origine Égyptienne.

Cette pierre a été trouvée dans la terre, à Brayne auprès de Soiſſons. On ſent aiſément que ce fait n'eſt rapporté que pour l'exactitude, ſans prétendre en tirer aucune conſéquence. Un monument de ce volume eſt porté & reporté par toute la terre, ſans que le tranſport mérite aucune réflexion.

N°. V.

Cette gravure exécutée ſur une pierre hématite prouve très-clairement l'origine Égyptienne de la Diane d'Éphèſe. Sa diſpoſition, & plus particulièrement encore ſa coëffure, ne peuvent laiſſer aucun doute ſur ce point. J'ai fait graver cette pierre avec d'autant plus de plaiſir, que les impreſſions qu'elle eſt capable de donner, doivent être jointes à l'explication d'un monument d'Éphèſe que l'on trouvera dans la claſſe Grecque de ce Volume, Planche LII. Je ne poſſédois pas la Figure que l'on voit ſous ce n°. quand j'ai fait graver la Planche à laquelle je renvoye. La différence des re-

préſentations de la Diane d'Éphèſe, qu'il ſeroit facile de raſſembler & de tirer des monumens les plus authentiques, dément ce que Pline avance de la conſervation de la même ſtatue, malgré tous les malheurs, dit-il, arrivés au Temple, *vitigineum & nunquam mutatum.* D'ailleurs comment ſe perſuader qu'un culte auſſi célèbre que celui de la Diane d'Éphèſe puiſſe avoir des repréſentations arbitraires. En ce cas, les monumens ſont préférables à une legère idée fondée ſur la ſuperſtition.

Lib. XVI. cap. 40.

N°. VI.

Ce morceau d'yvoire préſente un buſte qui n'eſt point du tout proportionné aux quatre colonnes accouplées qui lui ſervent de piédeſtal. Ce buſte eſt coëffé à l'Égyptienne, c'eſt-à-dire, que la tête eſt ſurmontée par des plumes. Elles ſont aſſez mal travaillées ; cependant elles rappellent l'idée des coëffures qu'on voit ſur la Table Iſiaque ; mais les cheveux friſés & le genre des nattes qui pendent ſur les épaules s'écartent abſolument de leur première origine. Cet ouvrage eſt aſſez mal exécuté dans toutes ſes parties & ne peut être regardé que comme Romain & très-commun dans ce genre. Il offre la ſingularité de trois petites boules ou corps arrondis qui occupent le milieu des quatre colonnes, & qui, détachées les unes des autres, ſont mobiles & roulantes. J'aurois eu peine à me perſuader, ſans une preuve auſſi conſtante, que les Anciens, & en particulier les Romains, euſſent été capables d'un badinage ou d'une patience dont les Allemands nous donnent depuis long-tems de ſi grandes preuves ; mais l'Antiquité a tout connu & tout pratiqué dans les Arts.

J'ajouterai que ce petit monument pourroit avoir ſervi de tête à une des aiguilles dont les femmes Romaines faiſoient uſage dans leurs coëffures.

Que

Que cette opinion ſoit véritable ou fauſſe, on trouve toujours dans ce morceau, l'impreſſion du culte Égyptien; & rien de ce que j'ai avancé dans cette légère explication, n'eſt contredit par l'examen.

Hauteur de ce fragment deux pouces.

PLANCHE XXII.

N°. I. & II.

J'AI rapporté dans les Volumes précédens, pluſieurs Amulettes d'une forme pareille à celle de ces n°s. Je perſiſte à les croire très-anciennement conſacrées à l'uſage des Égyptiens, & dans la ſuite adoptées par les Perſes. La quantité que j'en ai vû travaillée dans le goût de cette derniere nation, me met en droit de ſoutenir cette opinion. Mais cette agathe d'un blanc qui tire ſur le bleu, achève de me confirmer dans les idées qui m'ont perſuadé que Perſépolis, devenue capitale de la Perſe dans la ſuite des tems, étoit en premier lieu une colonie de l'Égypte. La Figure qui combat le Lion eſt abſolument dans le goût que l'on voit ſur les monumens de cette ville: d'ailleurs cette action qui n'eſt point du tout Égyptienne, s'y trouve pluſieurs fois repréſentée. Mais la Figure de femme à genoux, & qui ſemble prier pour le ſuccès du combat, eſt abſolument Égyptienne, & les caractères repréſentés devant cette Femme, ſont des hiéroglyphes. Cet aſſemblage de goût, ainſi que la gravure en creux, autoriſent mon ſentiment, & rendent ce petit monument très-ſingulier & très-précieux.

Voyez Corneille le Brun, Chardin & les Mém. de l'Acad. des Belles-Lett. pour l'année 1758. ou 1759.

Suivant ce que j'ai pluſieurs fois avancé, cette Amulette auroit été gravée à Perſépolis, ou en Égypte, par un Artiſte de cette ville, avant qu'elle eût admis l'écriture courante qui lui a été particulière, & qui juſqu'ici, paroît impoſſible à déchiffrer.

Je dois certifier, avant que de finir cet article, que j'ai vû une de ces amulettes avec les caractères courans de Persépolis, & qu'on n'a jamais voulu m'en laisser prendre une empreinte : celle que j'ai tenue & considérée, ne doit point être seule dans le monde, & je ne désespère pas de trouver sa pareille : au reste cette indication rendue publique, pourra servir à en faire remarquer quelques-unes.

Hauteur onze lignes : diamètre cinq lignes.

N°. III.

Ce fragment d'agathe-onice de deux couleurs, ne peut être un ouvrage Égyptien. L'amour de la postérité étoit si dominant en Egypte, que dans le dessein de perpétuer la durée des bas-reliefs, ils les travailloient en creux ; à plus forte raison, ils n'auront point admis des ouvrages aussi aisés à éclater que le lit d'une pierre réservé pour représenter une Figure. Ce Camée me paroît donc l'ouvrage d'un Grec établi dans quelque ville étrangère à son égard. Il représente un Prêtre Perse, ce que l'on reconnoît à sa barbe pointue, & à son espèce de toque. Ce Prêtre porte d'une main un petit vase duquel sort une plante à tige droite. Non-seulement cet usage est Égyptien, mais la figure ressemble parfaitement à celle des monumens de Persépolis, dont j'ai parlé dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, & sur lesquels on voit des processions à la manière de l'Égypte, c'est-à-dire, que tous les Prêtres, à la suite l'un de l'autre, portoient à la main un attribut léger & très-petit de la divinité qu'ils desservoient.

L'ouvrage de ce relief n'est point mauvais ; & je suis persuadé qu'il ne présente qu'une très-petite partie d'une cérémonie Perse, dans laquelle on pratiquoit le culte Égyptien.

Ces raiſons m'ont engagé à placer ce fragment dans une claſſe qui lui convient d'autant mieux, qu'il ſeroit difficile de le rapporter ailleurs.

N°. IV. & V.

Il eſt poſſible que ces Mains de bronze d'un très-mauvais deſſein & tenues fort plattes, ne ſoient pas un ouvrage Égyptien, du moins je n'ai pas de preuves ſuffiſantes pour l'aſſurer. Elles ſont ornées de chaque côté de petits cercles doubles, tels qu'on les voit ſur la gravure de ce numero, & ſemblables à ceux qu'on remarque ſouvent dans pluſieurs monumens Égyptiens & Étruſques. Quel que ſoit ce travail, il eſt répandu ſur l'une & ſur l'autre de ces mains, ce qui prouve conſtamment qu'elles ſont du même pays. Le manche ou la queue du n°. IV. étoit terminé par une eſpèce de tête ou de bouton dont il eût été poſſible de tirer quelqu'éclairciſſement; mais cet ornement eſt malheureuſement ſi fort effacé, qu'il ne peut mettre en droit de parler. Cependant ces mains ont un ſi grand rapport avec l'Égypte, qu'elles donnent du moins une occaſion de parler d'une opération ſur laquelle nous n'avons que des lumières très-obſcures. Je puis donc en faire un uſage qui ne ſera pas tout-à-fait inutile. Elles ſerviront à rappeller le chemin que l'écriture a ſuivi en Égypte.

Voyez la Table Iſiaque; & la Planch. Etruſque XXIII. n°. I. du premier Vol.

Cette Main n°. IV. eſt complette, c'eſt-à-dire, que les doigts ſont à peu-près dans leur proportion naturelle. Elle me paroît repréſenter un hiéroglyphe, ou, ce qui eſt la même choſe, un ſigne de cette première écriture des Égyptiens.

Celle du n°. V. moins correcte & plus négligée, dont les doigts ſont abſolument égaux, conſerve le plus eſſentiel de cette même forme, & donne l'idée du caractère courant qui ſuccéda à l'hiéroglyphe.

Il ſeroit heureux d'avoir de cette façon l'alphabet

entier. Il eſt difficile de s'en flatter ; mais la découverte de ce caractère particulier & qui m'a été envoyé de Rome comme un ſimple monument repréſentant des *Ex-voto*, peut faire eſpérer d'en rencontrer quelques autres : il me paroît qu'on ne peut donner d'autre objet à ces petits bronzes ; & quoiqu'il faille convenir que l'on peut avoir quelque doute ſur le pays dans lequel ils ont été travaillés, la conjecture ou la probabilité que je propoſe, eſt conſtamment établie ſur une vérité & ſur des monumens dont l'antiquité n'eſt pas douteuſe.

Longueur du n°. IV. deux pouces cinq lignes : largeur du n°. V. un pouce ſept lignes.

PLANCHE XXIII.

N°. I.

LES MONUMENS dont cette Planche eſt remplie, ne ſont pas Égyptiens, mais ils dépendent de l'Égypte, c'eſt-à-dire, qu'ils me paroiſſent en être émanés ; par cette raiſon ils peuvent être plus curieux & plus importans.

Ce petit monument de bronze a été fait en Italie, & repréſente les principales Divinités adorées ſur les bords du Nil, *Sérapis*, *Iſis*, *Harpocrate* & *Anubis*. La forme & l'uſage du *lectiſternium* qui ſert à ſoutenir les divinités, ſont abſolument Romains ; ainſi je croirois ce petit bronze du tems d'Hadrien. Cet Empereur établit le culte Egyptien dans l'Italie, & le protégea dans tout l'Empire ; mais ce petit ouvrage ayant été fait pour être la maſſe d'une bague, je ſerois porté à le regarder comme une de ces emplettes communes & d'un prix médiocre, que la ſuperſtition engageoit à faire dans les temples de l'antiquité ; en conſéquence, j'attribuerois ce petit bas-relief au Temple de Prœneſte.

Voyez ce que M. l'Abbé Barthélemy a dit à ce ſujet dans les Mémoires l'Académ. des Belles-Lettr. pour l'an. 1760.

N°. II.

Les Antiquaires ne peuvent trop examiner toutes les pierres gravées que le hazard leur présente. Ces petits monumens se transportent aisément, & fournissent des preuves ou donnent matière à des réflexions qui échappent pour l'ordinaire aux Voyageurs, dont les yeux ne peuvent être frappés en général que par les ruines des grands édifices; d'ailleurs il est si rare, qu'un homme qui parcourt certains pays, par le seul motif du commerce, soit instruit & éclairé; qu'il seroit non-seulement injuste de lui reprocher le peu de lumières que l'on retire de ce qu'il a vû, mais qu'il faut au contraire lui sçavoir gré de ce qu'il a remarqué. Les gens de Lettres doivent donc préparer le coup d'œil & le jugement des Voyageurs, pour les mettre en état de vérifier les conjectures qu'on leur aura proposées, ou de les rejetter; car on tire la vérité du pour & du contre. L'importance de l'objet doit rendre le moyen indifférent.

Ce lapis gravé en creux, conserve quelque caractère Égyptien dans un travail & une composition purement Indienne. Ces accompagnemens ou les attributs représentés aux côtés des Figures assises, confirment cette opinion; & si l'on voit d'un côté une plante chargée de fruits, ou plûtôt un ornement dont la forme & la disposition nous sont inconnues; on voit aussi un ornement placé symmétriquement de l'autre, & dont la forme est commune dans les monumens Egyptiens. C'est une parure de tête fréquemment employée dans la Table Isiaque, & que l'on trouve souvent seule & détachée comme un hiéroglyphe (*Voyez* les Volumes II. & III. de ces Antiquités.) D'ailleurs, cette gravure doit avoir été anciennement travaillée dans l'Inde; car on ne trouve aucune trace d'opération au touret dans les ouvrages modernes de ce pays. Je puis me tromper;

Planche IX. n°. IV. & Plan. IV. n°. V.

mais ce petit monument me paroît entrer dans les preuves de l'ancienne communication des Egyptiens avec l'Inde proprement dite.

N°. III. IV. & V.

On ne fait encore qu'entrevoir cette communication de l'Egypte avec les principales parties de l'Asie. Il faut espérer que l'étude & les recherches auxquelles on paroît s'attacher tous les jours avec plus d'ardeur, donneront des preuves plus convaincantes. Il paroît même que nous touchons à ce moment. Le voyage d'*Anquetil*, & les connoissances qu'il a acquises, doivent nous avancer considérablement dans une carrière dont la porte sera du moins ouverte, & qui changera vraisemblablement les idées que nous avons aujourd'hui. Elles sont les mêmes que les Grecs nous ont données; car il est certain que nous n'avons point d'autre opinion à l'égard de l'Asie, que celles qu'ils ont reçues ou qu'ils ont jugé à propos de répandre.

Frappé de ces réflexions, je présenterai les monumens de l'Inde qui me sembleront être la suite d'une communication formée par les conquêtes, ou d'une impression que les Indiens n'auront reçue que par un commerce réciproquement établi. L'un ou l'autre de ces moyens suffit également pour constater la vérité.

Je doute qu'il y ait un monument plus conséquent à l'idée de cette communication, que celui que l'on voit sous ces n^{os}. Je l'ai fait dessiner de trois côtés, pour mettre les Lecteurs plus en état de juger ses rapports généraux avec le Cynocéphale Egyptien. La tête de cette Figure a un caractère semblable à celui de plusieurs Figures que l'on peut comparer dans les Volumes précédens, & principalement dans le premier. Ce coup d'œil est plus capable de convaincre, que les descriptions les plus exactes : ainsi je renvoye le Lecteur à la repré-

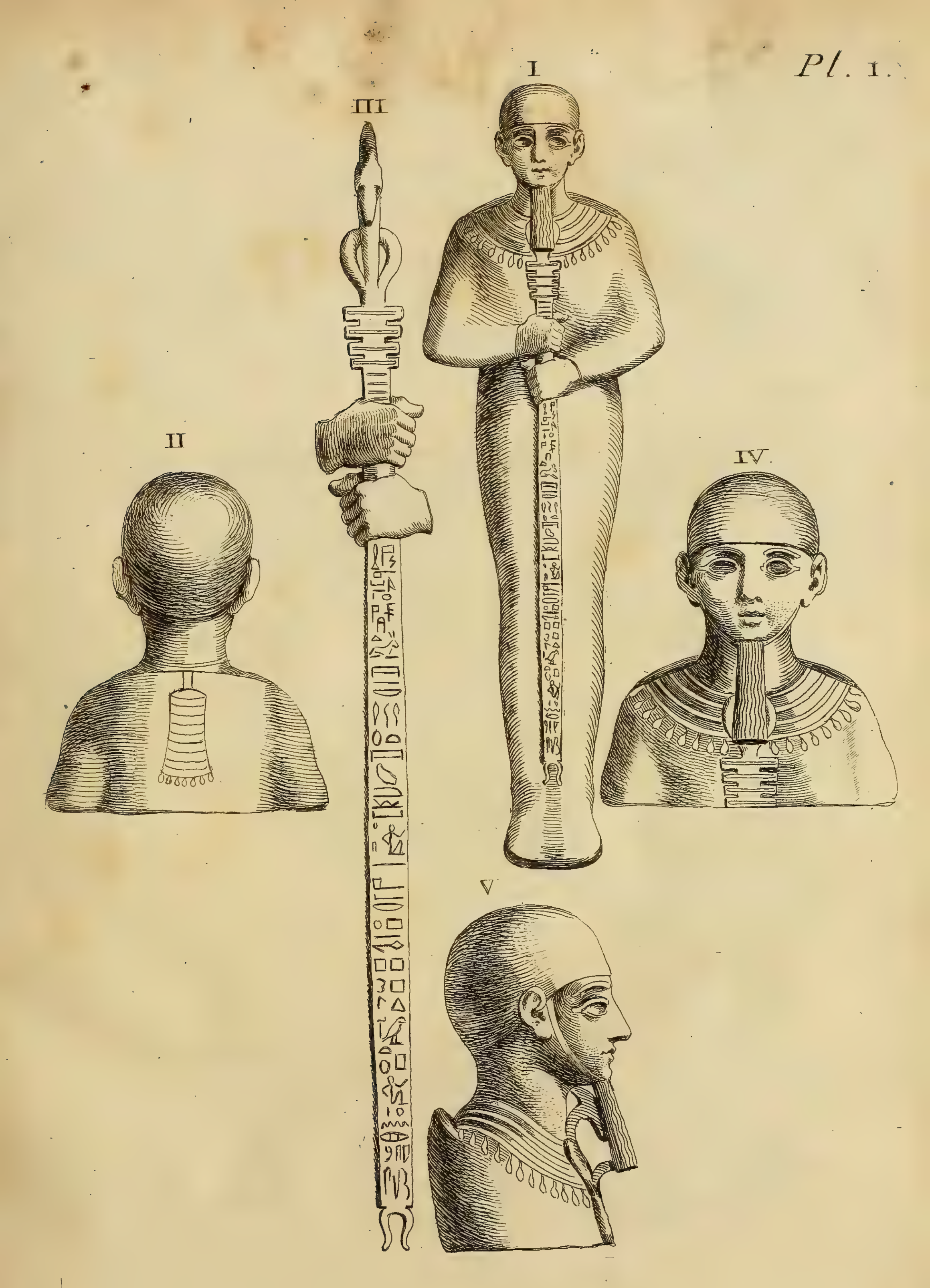
ſentation; mais je dirai que plus ce monument eſt d'un travail moderne, car la fonte paroît avoir été jettée depuis 12. ou 15. ans; & plus l'impreſſion Egyptienne me ſemble conſtante & établie dans l'Inde.

Je ne répondrai rien ſur quelques différences qu'il ſeroit poſſible de m'oppoſer, en comparant ſcrupuleuſement cette Figure avec les monumens de l'Egypte; telles ſont les mains jointes & la queue du Singe, qui ſe reploye ſur ſa tête. Indépendamment du goût national & des variétés qui doivent néceſſairement ſe trouver dans des travaux tranſmis par une tradition de tant de ſiècles; quelle eſt l'idée, même métaphyſique, qui ſubſiſte quelques ſiècles ſans altération; & quels exemples de cette altération ne nous donnent pas les Figures même de l'Egypte, également conſacrées au culte? Il me ſuffit de pouvoir préſenter une apparence auſſi marquée. Je la crois du moins capable de confirmer des ſoupçons qui ſeront dans quelques années des certitudes, ou je ſuis fort trompé.

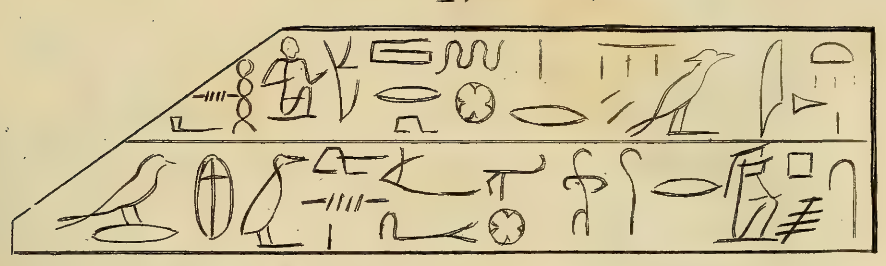
Hauteur quatre pouces trois lignes ſans le piédeſtal avec lequel la Figure a été fondue. L'un & l'autre ſont maſſifs.



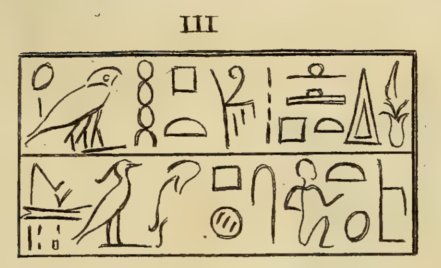
RECUEIL


I
II
III
IV.
V

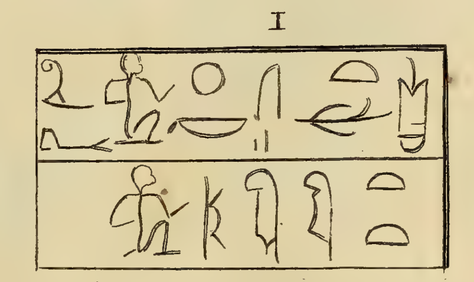
IV



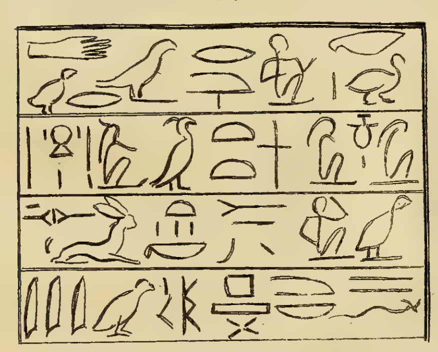
III



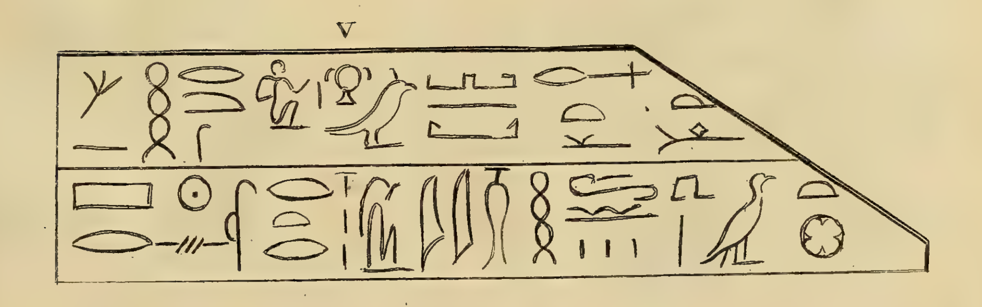
I



II



V




IV
III
I
II
II

Pl IV

IV

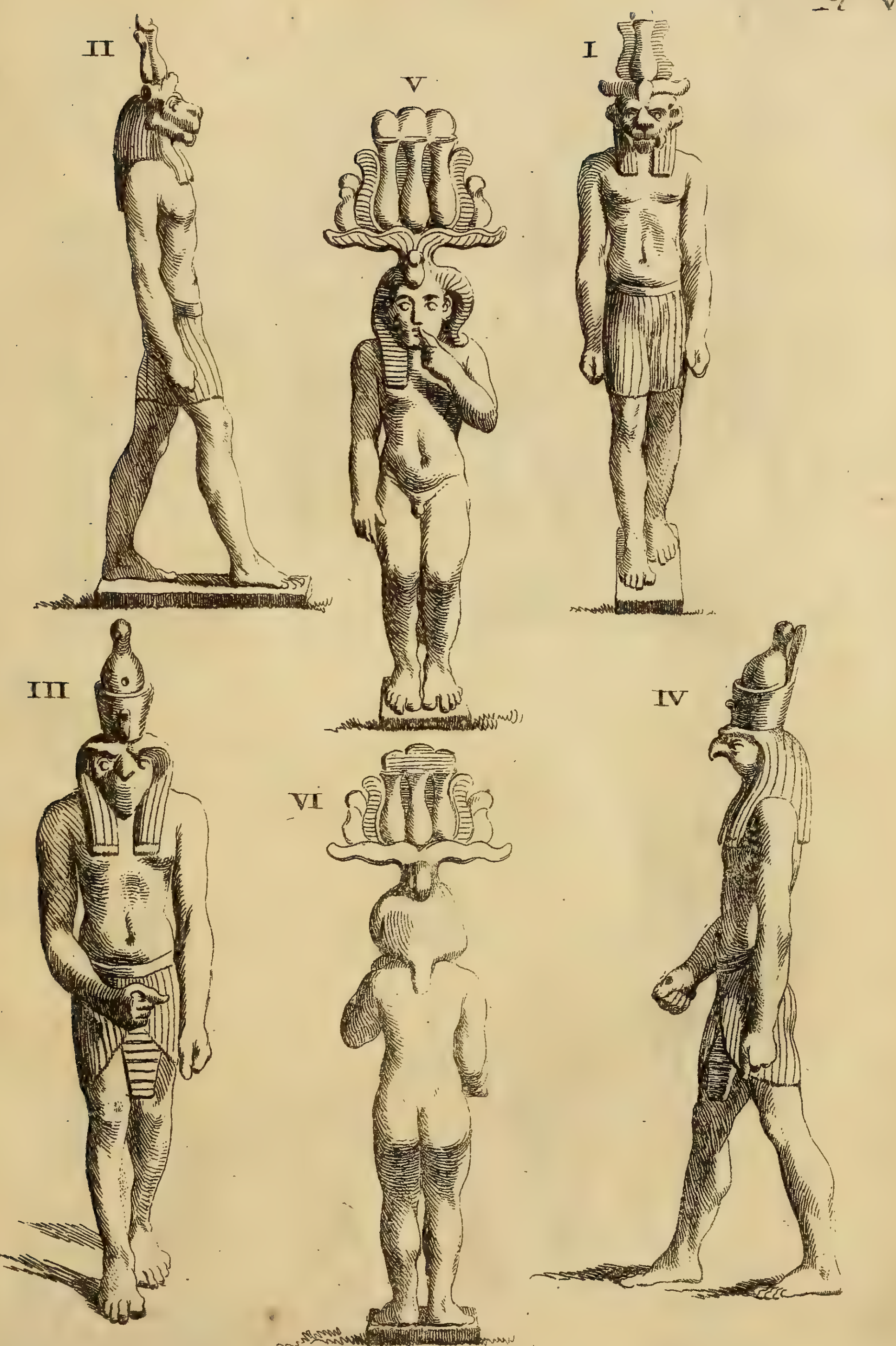
III

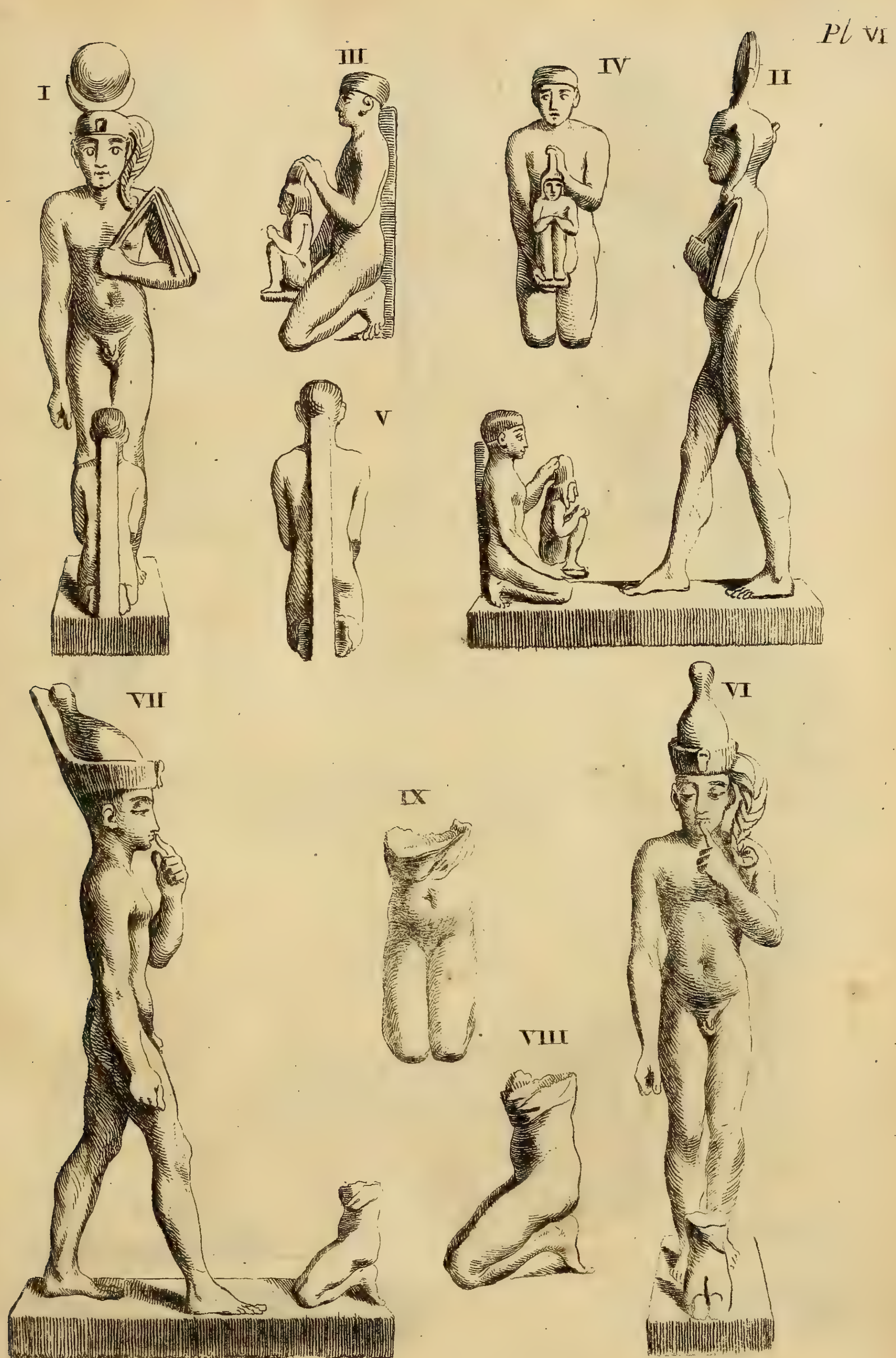
I

II

V




II
V
I
III
VI
IV

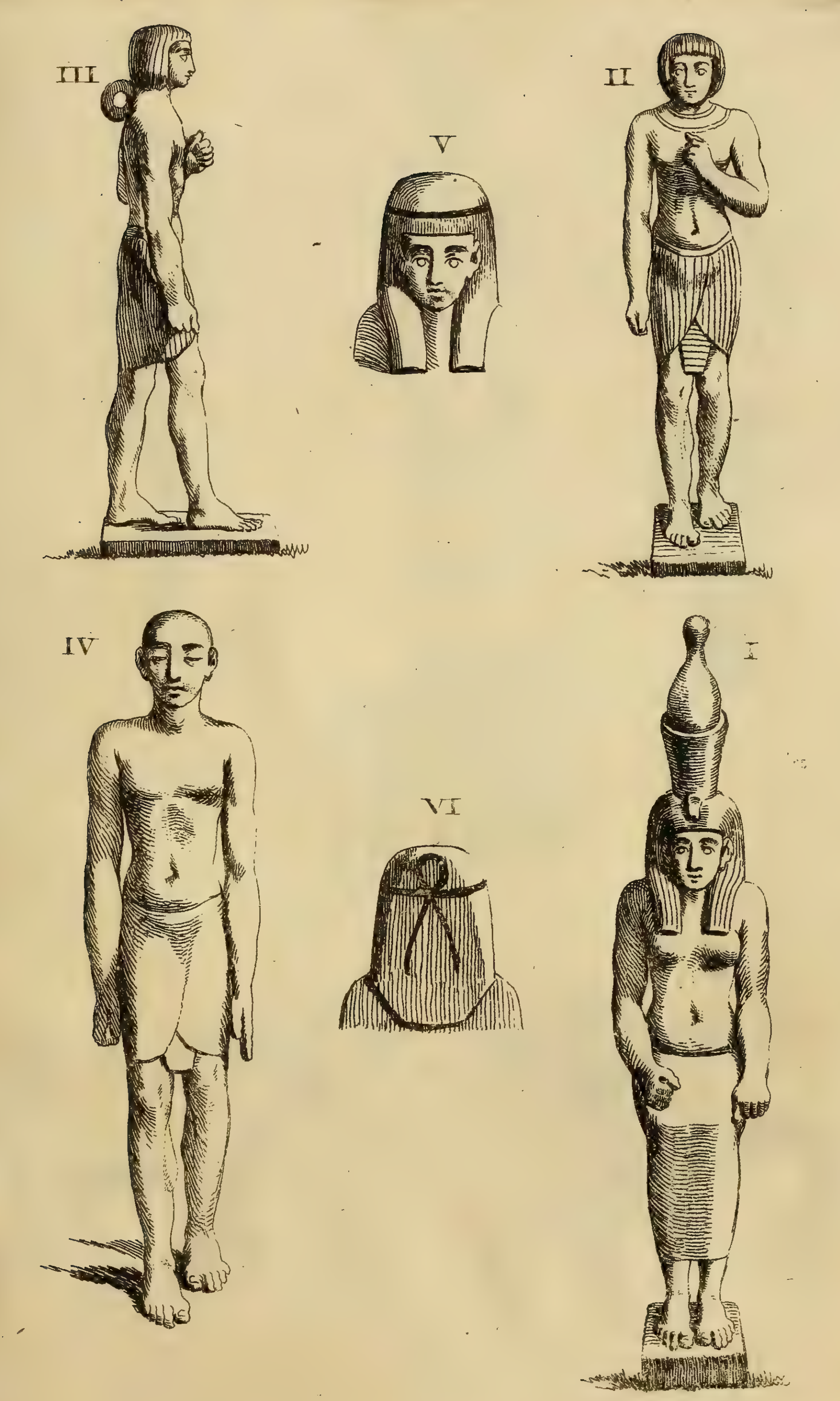

I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX




II
III
I
V
VI
IV



Pl. VIII

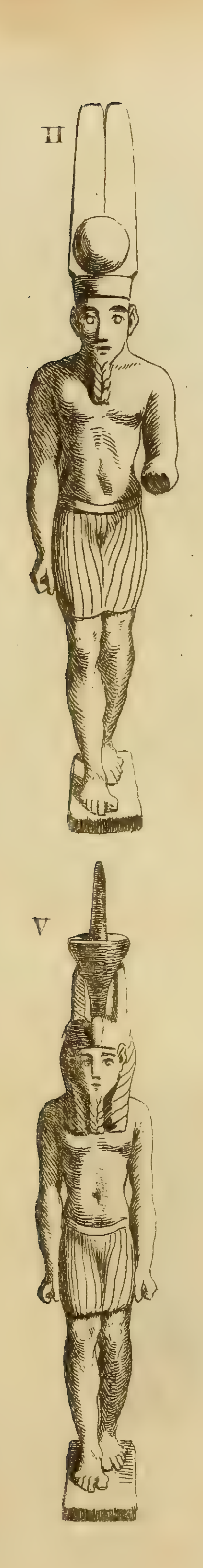


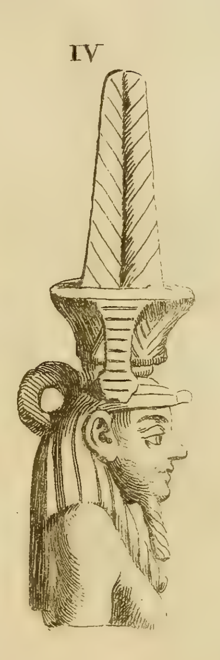


I
II
III
IV
V
VI



II
III
V
I
IV

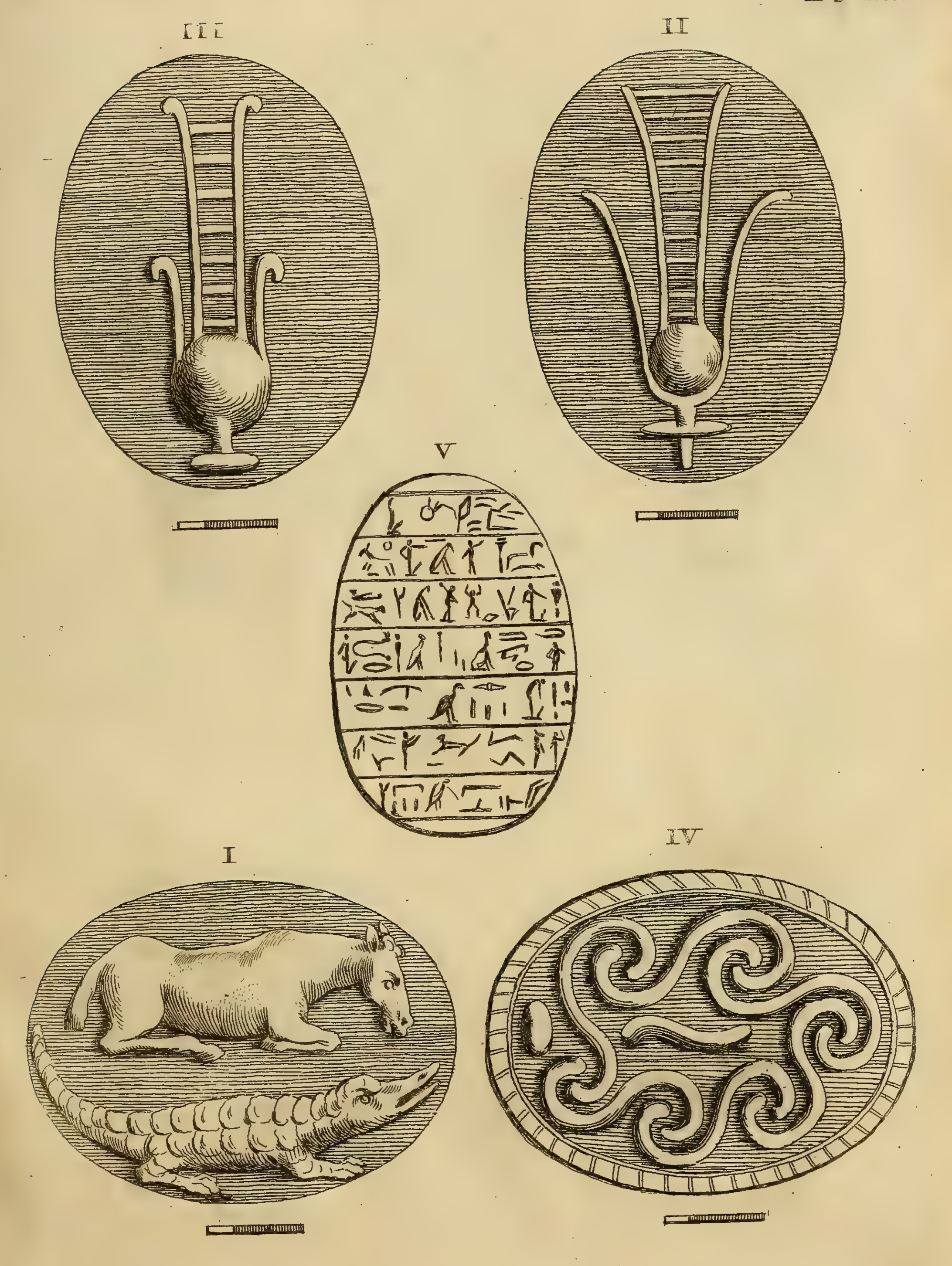

II
V


IV


I
III


III
II
I
V
IV




III
II
V
I
IV



II



I



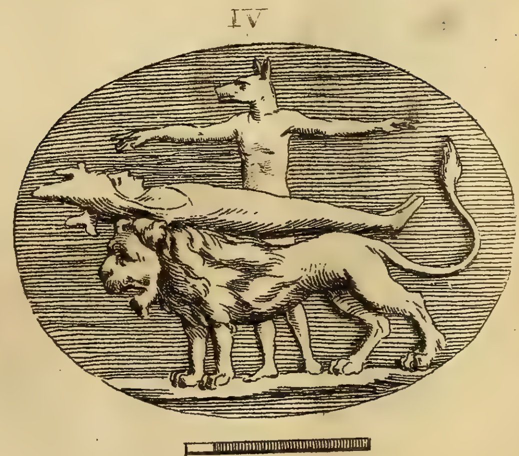
III



V



IV




I
II
III
IV




V
III
IV
I
II

Pl. XVII.

II

I

IV

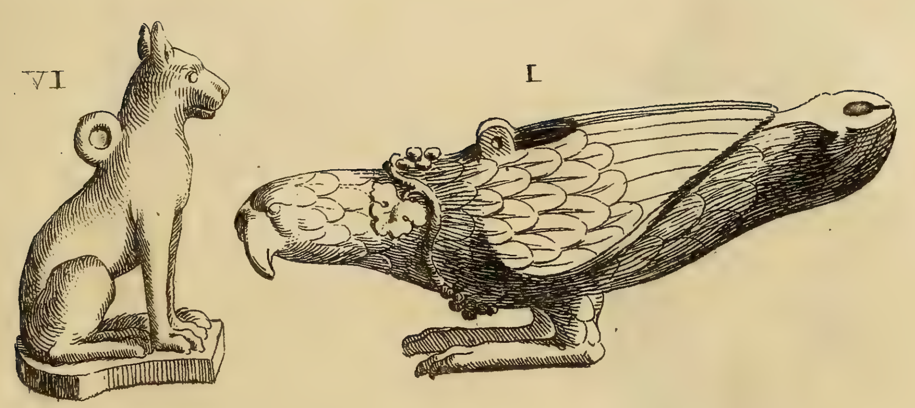
III

VI

V



Pl XVIII



IV

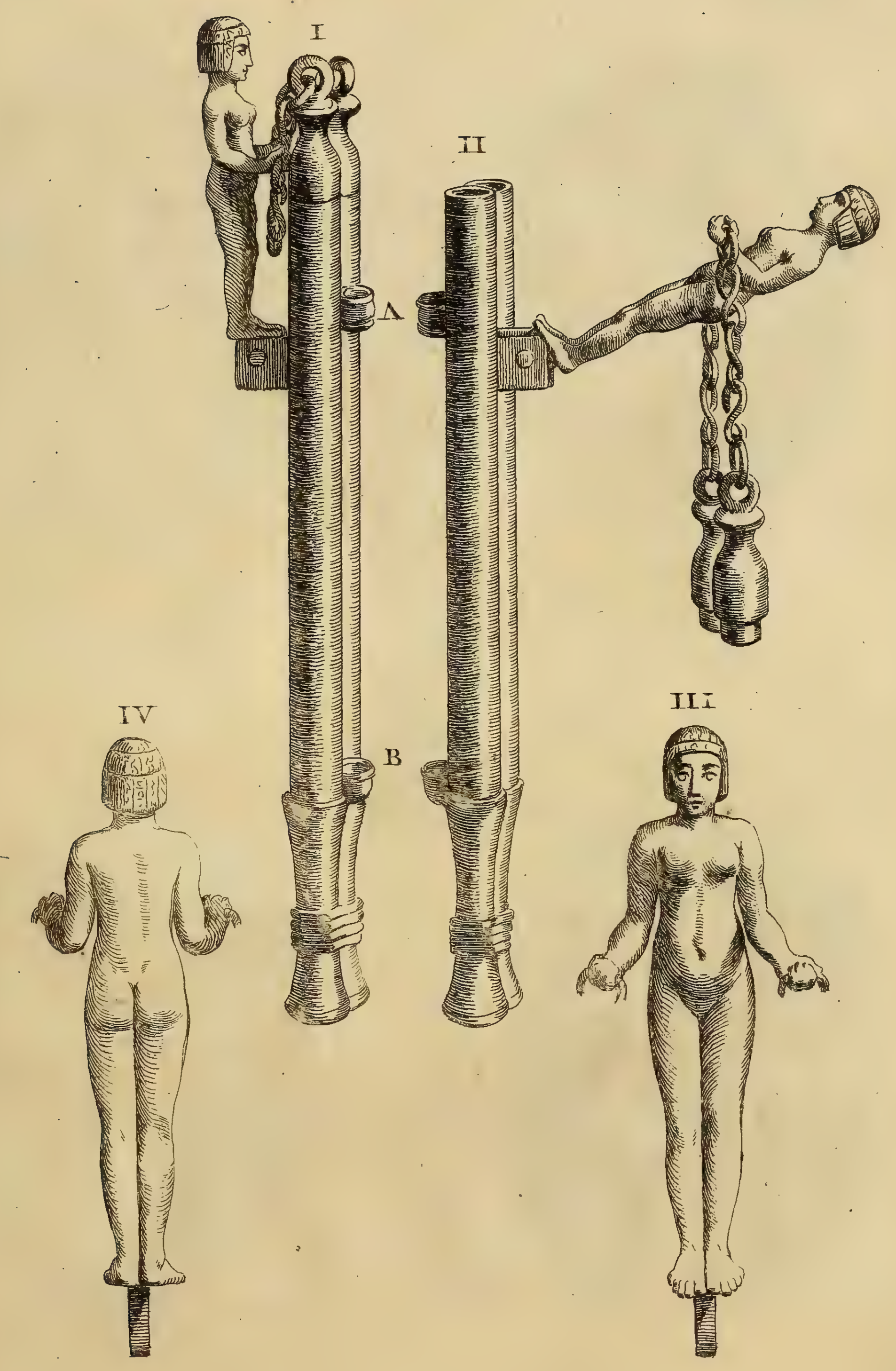
II

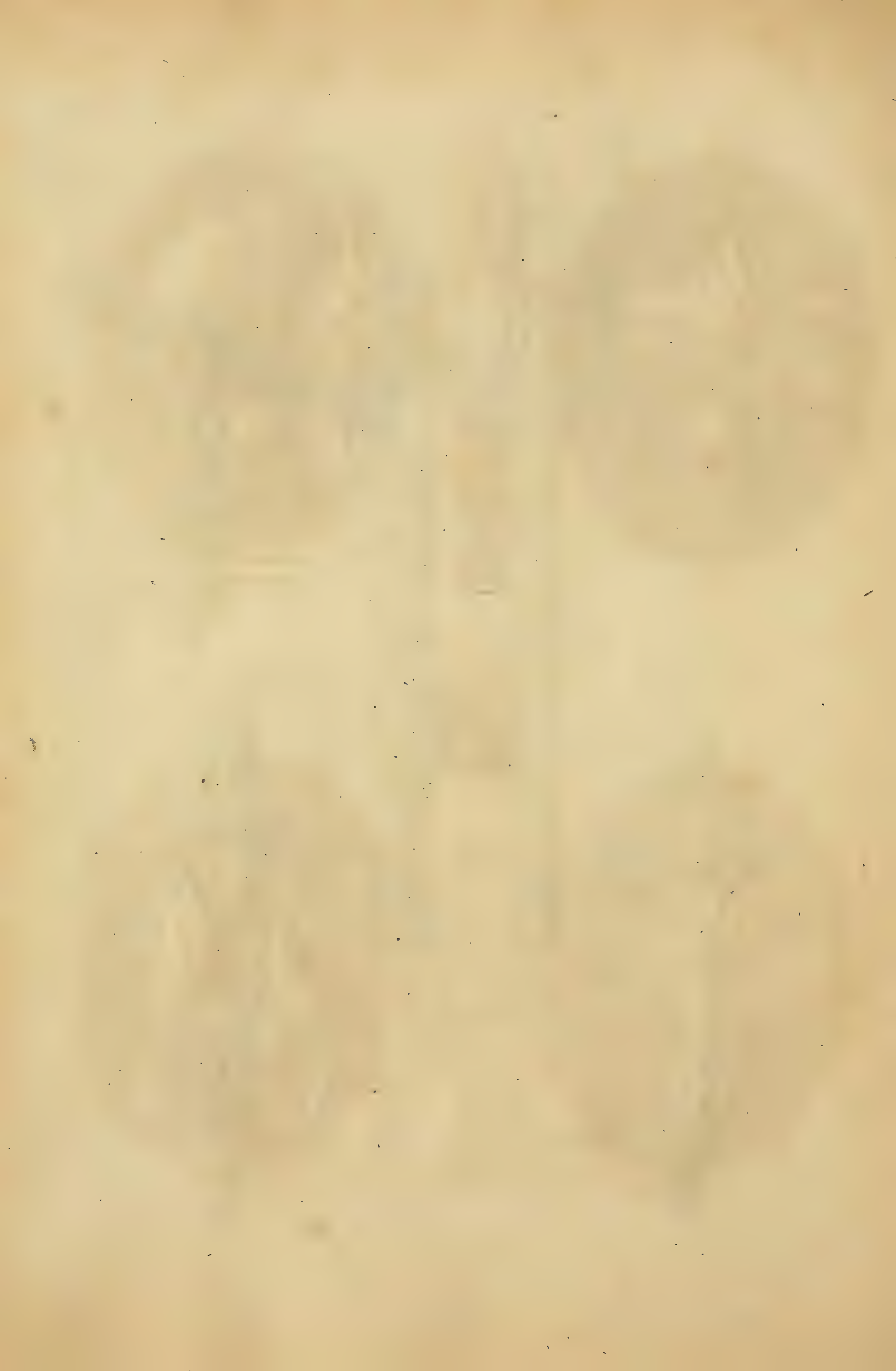
III

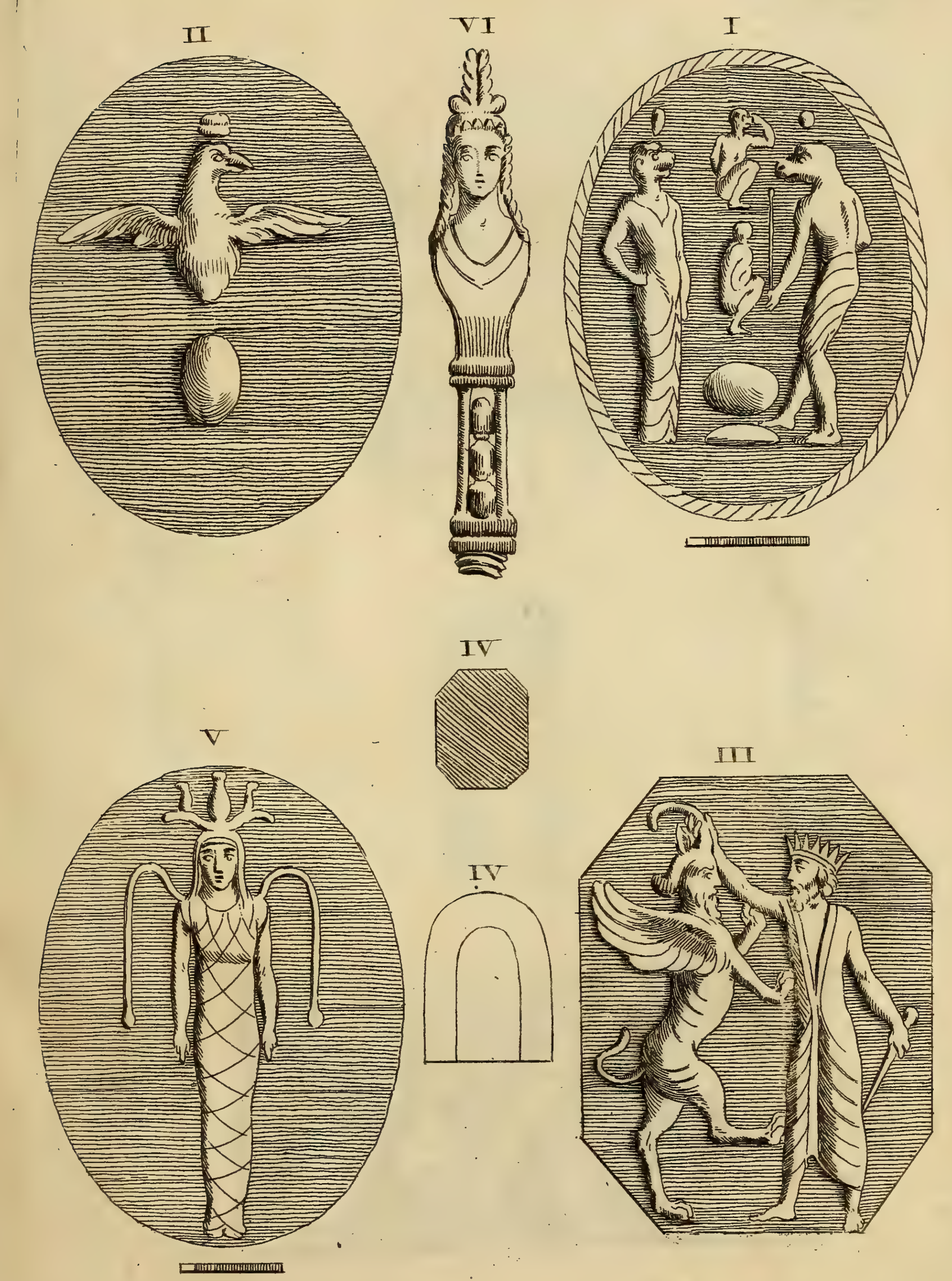
V


III
II
I




I
II
III
IV
A
B




II
VI
I
IV
V
III
IV

Pl. XXII

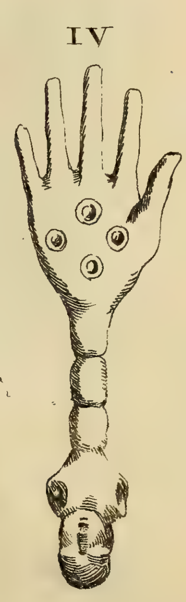
III





V

IV



I



II





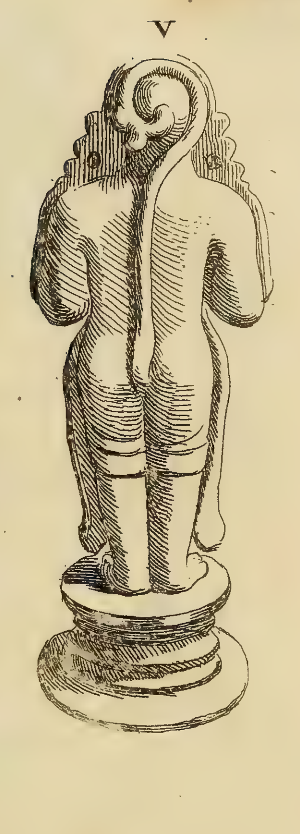
Pl XXIII



IV



III



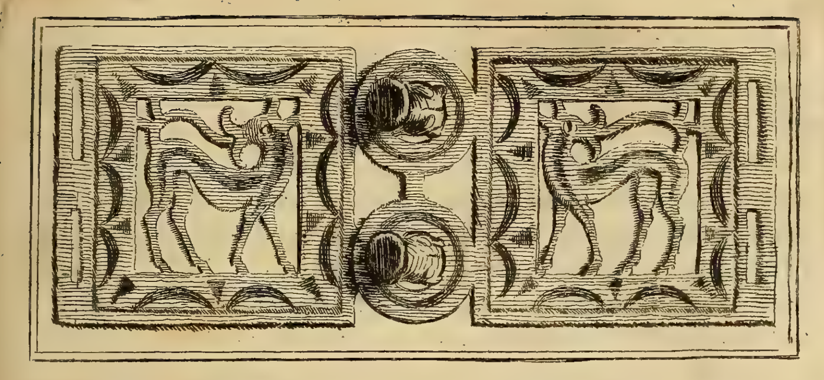
V



II



I



RECUEIL D'ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES, GRECQUES, ROMAINES, ET GAULOISES.

SECONDE PARTIE.

DES ETRUSQUES.

AVANT-PROPOS.



J'AI ſans doute confondu dans les différentes ſuites de ce Recueil, pluſieurs monumens des Aborigènes, des Pélaſges & des autres nations qui ont très-anciennement habité l'Italie, avec ceux des Etruſques : cette erreur me paroît inévitable. Les peuples de l'Antiquité les plus connus, ne permettent pas toujours de faire des diſtinctions

de tems à l'égard de leurs ouvrages. Les Etrusques eux-mêmes ne donnent sur ce point qu'une facilité générale, c'est-à-dire, que l'on distingue des différences dans la manière, & qu'il est impossible de fixer leur date; mais l'ignorance est, pour ainsi dire, absolue sur les nations qui ont précédé les Etrusques dans l'Italie. Il m'a donc paru plus naturel de donner tous les monumens qui sont au moins du même pays, à un peuple un peu moins inconnu, auquel on ne peut refuser beaucoup de connoissances, & dont la domination s'est étendue presque sur toute l'Italie. Ces peuples se sont succédés les uns aux autres, & la pratique de tous les Arts, prouve en faveur des Etrusques, qu'ils se sont encore plus appliqués à la culture de l'esprit & des mœurs.

L'imitation, la bâse de tous les Arts, paroît encore être un don du climat: les plus anciens monumens, ceux que l'on peut aisément donner aux Aborigènes & aux Pélasges, se ressentent également de la source Egyptienne. Il est à présumer que leur position entre les deux mers de l'Italie, leur avoit rendu la communication facile avec l'Egypte; mais il faut convenir que leur imitation n'a jamais été servile, & que les Etrusques ont toujours conservé leur propre manière. En effet, on remarque dans leurs monumens, l'impression qu'ils ont reçue de l'Egypte & de la Grèce ensuite; on entrevoit le tems auquel cette nation a été frappée des idées d'Homère; on voit l'usage qu'elle en a fait; on peut même comparer les monumens de l'un & de l'autre peuple, lorsqu'ils ont traité le même sujet: par conséquent on peut découvrir, d'une manière un peu vague à la vérité, les idées qui leur étoient propres, par des exemples répétés, c'est-à-dire, par la comparaison d'un très-grand nombre de monumens. On est privé de ce secours à l'égard des Aborigènes & des Pélasges: on sçait qu'ils ont existé: on trouve des

ouvrages qu'ils doivent avoir fabriqués; mais comment distinguer leur date générale & particulière? Comment oser étendre & proposer des conjectures quand on ne peut s'appuyer sur aucune différence? Les Historiens ont été peu occupés de ces peuples, qui d'ailleurs n'ont pas joué un grand rôle dans le monde. Il est donc naturel de donner indifféremment à la nation la plus éclairée, la plus connue, enfin, à celle qui a occupé à son tour les mêmes provinces, toutes les Antiquités trouvées dans ces cantons, d'autant même qu'elles présentent une ressemblance assez sensible aux premières & aux plus anciennes des Etrusques. Ces réflexions en amènent naturellement une autre. Combien le climat de l'Italie est-il heureux pour les Arts, & depuis quel nombre de siècles jouit-il de ce bonheur? On ne donne point aux Etrusques tous les éloges qu'ils méritent; il est vrai que leurs talens ne sont point à la portée de tout le monde, & qu'on est privé de leur histoire. Le goût des Romains pour ces mêmes Arts, s'est fait sentir par l'accueil qu'ils ont fait au mérite des Grecs; mais la constitution de ce peuple guerrier, ne lui permettoit ni d'étudier, ni de pratiquer ce qu'il aimoit. Enfin, le germe de la Peinture, de la Sculpture & de l'Architecture, contraint & renfermé sous le bas-Empire, s'est particulièrement développé sous le Pontificat de Léon X. & l'on peut dire qu'Alexandre le Grand & ce Pape, seront toujours à la tête des deux époques, les plus brillantes & les plus célèbres des beaux Arts.

PLANCHE XXIV.

N°. I. & II.

La Figure Etrusque de ces numeros tient par toute sa disposition, à l'origine des Arts nés en Egypte, &

reçus enſuite en Etrurie. Je crois ce monument des plus anciens; mais il indique une mode qui, ſelon les apparences, n'a pas été long-tems pratiquée par les Etruſques; c'eſt celle du chaperon, propre ſans doute à cette nation. Il ſurmonte la tête de cette Figure: c'eſt une ſorte de coëffure que je n'ai vûe que dans ce monument.

Hauteur de ce bronze trois pouces une ligne.

N°. III. & IV.

On a vû pluſieurs Figures pareilles à celle que je préſente ſous ces numeros; mais on en a peu rencontré de mieux conſervées, & dont le détail ſoit auſſi diſtinct. La parure du bonnet, la robbe & les manches ſerrées & terminées au coude, ne peuvent être ni mieux rendues ni plus frappantes; la chauſſure pointue eſt de la même exactitude. Cette Statue de bronze, repréſente une Femme: & comme elle tient d'une main une pomme avec aſſez de grace, & que de l'autre elle ſoutient ſa robbe, on pourroit, je crois, la regarder comme la repréſentation de Vénus.

Hauteur trois pouces ſix lignes.

N°. V.

Cette petite Figure Etruſque eſt beaucoup plus moderne que les précédentes, puiſqu'en s'éloignant de la manière Egyptienne, elle eſt abſolument diſpoſée dans le ſtyle Etruſque, & repréſentée avec une ſorte de mouvement & de dégagement de membres. Elle n'a d'autre mérite que ſa belle conſervation, & d'être placée ſur le piédeſtal rond & orné, avec lequel elle a été fondue. Au reſte, les Etruſques épargnoient peu la matière; car le tout eſt maſſif. Ce monument a été trouvé depuis quelques mois à *Volaterra.*

Hauteur totale trois pouces ſix lignes.

PLANCHE XXV.

N°. I.

Si l'on en juge par le mauvais goût de cette Figure, qui peut à peine mériter ce nom, il faut convenir qu'il eſt difficile de donner un exemple plus ancien de l'ignorance des Etruſques, c'eſt-à-dire, de préſenter un monument plus apparent de leurs premières opérations dans les Arts. Cette Figure me paroît du même tems que le Cheval que l'on verra plus bas. On remarque dans l'un & dans l'autre, les ſimples impreſſions des objets, ſéparées de tous les moyens d'étude & de comparaiſon; mais ce qui mérite plus de curioſité, c'eſt de reconnoître dans la Figure de ce numero, la ſource Egyptienne. Le doigt placé ſur la bouche, montre que c'eſt une imitation d'Harpocrate, exécutée de mémoire ſur le récit de quelque Voyageur Etruſque, qui en a fait une femme dont la jupe coupée quarrément au-deſſous du gras des jambes, paroît encore une réminiſcence d'Egypte. Mais c'eſt trop retenir le Lecteur, & m'arrêter moi-même ſur un objet auſſi informe, & qu'on ne regarderoit pas ſi l'on n'étoit ſoutenu par de ſemblables points de vûe: on modeloit très-mal alors; cependant on jettoit en bronze. Il ſera toujours étonnant qu'une opération ſi compliquée, paroiſſe n'avoir jamais été perdue.

Plan. XXIX. n°. I.

Hauteur trois pouces neuf lignes.

N°. II.

Ce Bronze qui repréſente un Homme poſé ſur un genou, & ſi l'on veut accroupi, eſt conſtamment Etruſque: on peut remarquer dans cette Figure, un mouvement dans la diſpoſition; & ce mouvement indique par conſéquent un peu plus d'étude & de progrès dans les

Arts, qu'on ne peut en voir dans la Figure précédente. Celle-ci est nuë ; aucun attribut ni vêtement ne peut autoriser de conjecture : elle est assez bien conservée : la jambe qui se relevoit en partant du genou posé à terre, est détruite.

Hauteur un pouce neuf lignes.

N°. III.

Cette Figure de bronze représente une Femme. Sa coëffure plus étendue, & la draperie dont elle est généralement couverte, & dont les plis sont marqués, indiquent une continuation dans l'étude, & un progrès dans la pratique des Arts, d'autant même que les proportions sont assez justes. Je ne sçais pourquoi on m'a mandé, en me l'envoyant de Rome, qu'elle représentoit Junon ; on a ajouté qu'elle avoit été trouvée depuis très-peu de tems dans un tombeau à *Volaterra*. Si ce dernier fait est véritable, c'est apparemment depuis qu'elle a revu le jour, qu'elle a perdu un bras : si cette partie étoit à sa place, elle auroit pû donner quelque éclaircissement sur l'objet de sa représentation. Elle paroît tenir une pomme dans la main qui lui reste ; mais malgré sa prétendue parure de tête qui paroît en faire un personnage distingué, je ne puis me déterminer à la proposer comme Vénus : elle est trop difforme. Il est cependant vrai qu'il seroit plus naturel de la prendre pour cette Déesse, que de la regarder comme Junon.

Hauteur trois pouces.

N°. IV. & V.

Planc. XXVI. n°. V. J'ai témoigné mon étonnement en rapportant dans le troisième Volume de ces Antiquités, une Figure casquée, avec ce que, dans les derniers siècles, on nommoit une visière, qui se rabbatoit ou se relevoit à volonté, en conservant deux trous vis-à-vis des yeux pour

éclairer celui qui combattoit. Toutes les reconnoiſſances de travail & de deſſein convenoient aux Etruſques ; ainſi je n'ai point fait difficulté de donner ce caſque à cette nation, perſuadé, à la vérité, qu'elle avoit alors beaucoup communiqué avec les Gaulois.

Le plus grand avantage des monumens conſiſte à confirmer ou à prouver ce que les Hiſtoriens ne diſent ſouvent que très-généralement, ou ne diſent point du tout ; & le devoir d'un Antiquaire conſiſte à rapprocher ces monumens, à les donner par les raiſons de l'Art, au pays qui les a produits ; enfin, à prouver par leur répétition, ce qu'il avoit avancé ou conjecturé.

Ce Caſque de plomb qu'on ne peut regarder que comme un modèle, à cauſe de ſa médiocre proportion, confirme non-ſeulement l'uſage que les Etruſques en faiſoient, car l'ouvrage eſt conſtamment très-bien fait, & ne peut être conteſté à cette nation ; mais il autoriſe & développe la diſpoſition de la Figure du troiſième Volume, dont j'ai parlé au commencement de cet article.

Hauteur un pouce huit lignes : largeur un pouce.

PLANCHE XXVI.

Nº. I. & II.

Les Figures Etruſques du genre de celle que l'on voit ſous ce numero, me font toujours un véritable plaiſir à trouver : on ne me ſoupçonnera pas d'être ſéduit par le goût ni par la beauté du travail ; mais ces opérations groſſières me préſentent une réminiſcence Egyptienne dont l'examen m'amuſe & m'occupe d'autant plus, qu'il me met en état de ſuivre la prémière impreſſion des anciens Etruſques. En effet, je les vois frappés de ce qu'ils avoient remarqué dans leurs voyages

en Egypte : ne pouvant rendre à leur retour, la grandeur des monumens qui brilloient à l'envi dans ce beau pays, & voulant cependant en donner une idée, je les vois, dis-je, se rejetter sur la longue proportion, & la simplicité de la disposition; enfin, dans le désordre de ces idées, il faut au moins convenir qu'on ne peut reprocher aux Etrusques, une imitation servile; mais que l'on voit toujours au contraire, une réminiscence qui conserve une sorte d'originalité. Je ne puis étendre plus loin ces foibles conjectures; elles ne présentent rien sur la Divinité, ou la Figure que les Etrusques ont voulu conserver à la postérité.

Hauteur de ce bronze deux pouces neuf lignes.

N°. III. & IV.

Il est rare de trouver avec une draperie, des Figures Etrusques de l'antiquité dont celle-ci me paroît être : j'ignore absolument ce qu'elle a pû représenter. Les mains renfermées dans l'étoffe, dont elle est ceinte, ne sont constamment point placées au hazard: elles seroient dans cette disposition pour semer les grains; & cette action ne peut avoir souffert de variété dans aucun siècle; mais sans rien changer à cette idée, si l'on vouloit pousser les conjectures, peut-être par-delà la Mithologie des Etrusques, & comme dit le Baron de Fœneste, *nommer les choses par les noms honorables*, on pourroit avancer que cette Figure représente Deucalion, dispersant les pierres, d'où renaissoit le genre humain.

Hauteur trois pouces deux lignes.

N°. V.

Les Figures d'Hercule sont très-communes dans les monumens Etrusques : leur différence est souvent si légère, que j'en ai négligé plusieurs, ne voulant les

rapporter que lorſqu'elles offrent quelque ſingularité. Ce petit bronze me paroît la repréſentation de ce Héros; la peau qu'il porte ſur le bras, permettroit difficilement d'en douter; mais le toupet de cheveux, ou les cheveux renoués ſur le devant de la tête & principalement la patère qu'il tient dans une de ſes mains, attribut avec lequel je n'ai point encore rapporté de ronde-boſſe Etruſque, m'ont engagé à diſtinguer la Figure de ce numero.

Hauteur trois pouces moins une ligne.

N°. VI.

Cette Tête d'une très-mauvaiſe cornaline, du moins pour la couleur, eſt percée en amulette, & doit être miſe dans le rang de celles qu'on a vûes dans les Volumens précédens : leurs coëffures ſont toutes variées & le travail d'aucune n'eſt élégant : je n'ai rien ſoupçonné ſur leur uſage, mais la répétition d'un objet prouve la mode & ſa durée.

Planc. XXI. n°. III. Vol. III. & Culde-Lampe, page 104. du même Volume.

PLANCHE XXVII.

N°. I. II. & III.

CETTE Figure de bronze que l'on doit placer dans le rang des plus anciennes de l'Etrurie, pourroit être regardée comme appartenant aux Pélaſges ou aux Aborigènes, enfin aux anciens peuples de l'Italie habitans ſur les bords du golphe Adriatique. Ces peuples ſont également difficiles à diſtinguer dans leur origine, dans l'étendue de leurs Etats, & il n'eſt pas moins aiſé de fixer la date & la durée de leur gouvernement.

La Figure de ces numeros, joint au mérite de ſon antiquité, celui de préſenter les traces abſolues d'une ſource Egyptienne, toujours précieuſe par rapport à l'hiſtoire du monde. Il ſeroit inutile de vouloir deviner

l'objet que présente ce bronze, & le motif pour lequel il a été fondu : selon l'impression naturelle, on ne reconnoît aucun caractère de divinité, ni rien qui puisse faire soupçonner le culte & flater la superstition; mais comment oseroit-on prononcer? Car il faut convenir que les monumens Egyptiens seroient aussi incertains si leur nombre n'étoit plus étendu que celui de ces premiers monumens Etrusques : on pourroit encore ajouter que si les Auteurs n'avoient point parlé de *Télesphore*, & si l'on n'avoit vû sa représentation groupée avec celle d'*Esculape* & d'*Hygia*, on n'auroit jamais regardé cette petite Figure comme un objet de culte : ces réflexions & plusieurs autres qui se présentent facilement à l'esprit, servent à prouver que les décisions sur plusieurs points de l'Antiquité, doivent être quelquefois suspendues ; on doit seulement avertir le Lecteur des raisons que l'on a pour douter.

Hauteur deux pouces huit lignes.

N°. IV. V. & VI.

Ce monument est beaucoup moins ancien que le précédent. Ce que j'ai dit en plusieurs occasions sur les Etrusques, doit suffire pour en convaincre, & n'a pas besoin d'être répété. Cette Figure de bronze est recommandable, non-seulement par sa conservation, mais par le mouvement & le sentiment que l'on voit dans la tête & dans quelques autres parties, étant travaillée avec assez d'intelligence : on y voit non-seulement des indications de nature & de chair; mais elle paroît même être un portrait. Ces impressions sont singulières & frappantes pour le pays, pour le siècle & la nation où cet ouvrage a été exécuté. La forme & la disposition de l'espèce de capot ou de capuchon dont ses épaules sont couvertes, présente encore des irrégularités. J'ai eu soin de démontrer cet habillement sous différens

aſpects: on voit que ce léger vêtement ne s'oppoſe point à la nudité Grecque. Je ne dirai rien de l'arrangement des cheveux : on a vû tant de fois dans l'examen des monumens, la circulation perpétuelle de la mode, qu'il ſeroit inutile de la relever à cette occaſion; cependant on peut dire en général, que les Etruſques n'ont pas été moins inconſtans ſur les uſages de parure, que beaucoup d'autres nations.

Indépendamment du goût de l'ouvrage qui ne permet pas de refuſer cette Figure aux Etruſques, la diſpoſition des mains & des pieds, jointe à quelques autres ſéchereſſes, la range, ſans contredit, dans la claſſe de cette nation.

Ce monument a été trouvé en 1759, dans une fouille faite aux environs de Rome, d'où il m'a été envoyé.

Hauteur trois pouces dix lignes.

N°. VII.

Les deux monumens précédens prouvent, avec un grand nombre d'autres, que les Etruſques ont tiré leurs Arts de l'Egypte en premier lieu, & que dans la ſuite ils ont profité des ſecours de la Grèce. Ces idées générales s'appliquent au Buſte de bronze que ce numero repréſente. Le travail en eſt aſſez groſſier, mais il eſt abſolument Etruſque; cependant cette Tête eſt coëffée ſelon l'uſage Phrygien: cet aſſemblage de manière & d'ajuſtement me perſuade que cette coëffure n'eſt diſpoſée d'une façon auſſi gauche, qu'autant qu'elle eſt étrangère à l'Étrurie : il me ſemble même voir clairement que l'Artiſte Etruſque ne l'a exécutée que ſur un récit; car ſi l'on s'apperçoit aiſément de la différence d'une deſcription faite par un homme qui parle de ce qu'il a vû, ou de ce qui lui a été rapporté, la nature rend ces diſtinctions encore plus ſenſibles dans la production des Arts. Au ſurplus, il eſt aſſez vraiſemblable

qu'on aura voulu repréſenter Pâris ſi célébré par Homère ; & l'on ſçait combien les Etruſques ont révéré ce grand Poëte. Ils ont même été perſuadés qu'il avoit voyagé dans leur pays. Il ſe pourroit encore qu'on eût eu deſſein de conſerver par ce petit monument, le ſouvenir d'Atys, ce malheureux Prêtre de Cybèle ; car plus on étudie les Antiquités d'Etrurie, plus on retrouve l'établiſſement des fables Grecques dans cet ancien pays.

Hauteur quinze lignes.

PLANCHE XXVIII.

N°. I.

CE SCARABÉE de cornaline ne peut être plus mal gravé. Je ſuis perſuadé qu'il a été travaillé par un homme qui cherchoit les moyens de produire dans un genre dont la pratique lui étoit inconnue ; cependant il faut convenir que de pareils travaux prouvent la curioſité & le goût pour les Arts. Il eſt impoſſible de refuſer l'un & l'autre à un pays, lorſque la quantité que l'on trouve de ces mauvais ouvrages en creux, certifie qu'ils étoient recherchés & qu'ils ſe débitoient. Je placerois donc cette pierre gravée dans le rang des anciens monumens purement Etruſques, mais non pas des plus anciens, l'opération de cette gravure étant très-compoſée ; car il eſt conſtant qu'on a modelé & fondu des Figures avant que d'en exprimer avec le touret. La repréſentation d'une Syrène ou de Scylla, ou de quelqu'autre Divinité de la mer, eſt le ſeul attrait de cette gravure informe, qui joint au ridicule de l'ouvrage celui de donner un caſque à cette Figure. Il eſt à pluſieurs pointes, & ſemblable à ceux dont j'ai parlé, & dont cette nation paroît s'être ſervie ſeule ; mais dans cette occaſion, je ſoupçonne l'Artiſte de l'avoir employé

au défaut de la tête qu'il ne pouvoit exprimer.

N°. II. & III.

La repréſentation de ce Soldat, s'écarte abſolument de la ſource Egyptienne ; & quoique l'ouvrage en ſoit très-ancien, il eſt moderne en comparaiſon de pluſieurs autres monumens que j'ai rapportés : je conviens que cette Figure ne mériteroit pas, à de certains égards, d'être rapportée ; car on en a vû dans ce même Recueil qui préſentent fort peu de différence ; mais celle de ce Soldat eſt d'une ſi parfaite conſervation, ſa parure & ſon habillement ſont ſi diſtincts, que l'on voit encore une partie du javelot qu'il eſt prêt à lancer : l'énorme crête de ſon caſque, prouve qu'elle étoit formée d'une lame de cuivre très-mince ; car il eſt conſtant qu'elle n'auroit pû ſoutenir la forme que nous lui voyons & qui paroît eſſentielle, ſi elle eût été compoſée de plumes ou d'autres matières légères : de plus, on ne voit aucune apparence du travail qui conviendroit à l'indication de ces corps légers ; on ne diſtingue au contraire que des traits droits qui paroiſſent faits pour cacher la jonction des lames, tandis que le corps du caſque eſt chargé d'ornemens convenables, ainſi que le corcelet & la partie ſupérieure du tonnelet, qui d'ailleurs ne pouvoit être plus court, & qu'on ne doit regarder, par conſéquent, que comme une ceinture fort large. Je ne dis rien des oreilles de ce caſque ; j'en ai parlé dans l'Avant-propos des Etruſques du troiſième Volume : elles ſont une ſuite des dépouilles des animaux que l'on ſçait avoir été l'origine des caſques & de leurs ornemens. Ce Soldat n'a aucune eſpèce de cheveux.

Hauteur cinq pouces cinq lignes.

N°. IV. & V.

Ce Prêtre Etruſque eſt voilé, contre l'ordinaire de ceux que j'ai eu occaſion de voir. Il eſt vrai qu'il ne reſſemble point à un Augure, & qu'il paroît être dans l'opération d'un ſacrifice; car il ſemble tenir un grain de l'encens qu'il a pris dans ſon autre main: l'extrémité de ſon voile paſſe deſſous un de ſes bras & remonte ſur l'épaule de l'autre côté où il ſe ſoutient par ſon propre poids. Ce Prêtre a d'ailleurs une tunique aſſez juſte; elle monte juſqu'au col, les manches deſcendent un peu plus bas que les épaules; enfin, cette tunique ſe termine également & quarrément un peu au-deſſous du gras des jambes; ce qui conſerve, ou du moins rappelle un uſage Égyptien. Ce petit bronze très-bien conſervé eſt poſé ſur une table quarrée avec laquelle il a été fondu.

Hauteur trois pouces ſept lignes.

PLANCHE XXIX.

N°. I.

Quoique l'ignorance des Étruſques dans leurs premiers ſiècles ſoit démontrée par un grand nombre de monumens que j'ai rapportés; ces monumens même prouvent, comme je l'ai déja dit, le goût de cette nation pour les Arts, & le déſir qu'ils avoient de produire & de paſſer à la poſtérité; mais ſi les objets peu ſatisfaiſans pour les parties des Arts donnent ces ſortes de preuves, il eſt difficile d'en apporter une plus convaincante que celle du Cheval de bronze que l'on voit ſous ce numero. Il a été trouvé l'année dernière dans un tombeau à *Volaterra.* Cette ſeule raiſon m'engage à lui donner un rang déterminé; car l'ignorance pouſſée à un certain dégré, ne peut donner

d'indication ; elle oblige néceſſairement de recourir aux circonſtances locales ; ſans un pareil ſecours elle ne peut conduire qu'à l'ignorance : c'eſt un cercle qui tourne ſur lui-même. Cette vérité me paroît conſtante, du moins par rapport aux objets de l'Antiquité.

Hauteur totale deux pouces & demi : hauteur depuis le gareau un pouce trois lignes : longueur trois pouces cinq lignes.

N°. II.

On voit ſur ce Scarabée de cornaline, un Homme à cheval. Ce monument eſt conſtamment plus moderne que le précédent ; cependant l'Artiſte étoit encore peu conſommé dans l'art ; il ne pouvoit exprimer les traits du viſage. Ce Cavalier eſt repréſenté dans un inſtant d'action ou de combat : de plus, il porte le caſque à trois pointes dont j'ai parlé pluſieurs fois. Je ne doute pas que cette Figure ne repréſente un homme de guerre. La rareté d'un monument Étruſque de ce genre, eſt le plus grand mérite de ce petit morceau.

N°. III.

La première impreſſion qu'un homme monté ſur un cheval a faite ſur l'imagination de ceux qui ne connoiſſoient point cet uſage, a produit l'idée d'un Centaure. Cette impreſſion eſt des plus anciennes, parce qu'elle eſt ſimple : je croirois par conſéquent qu'elle a été une des plus générales ; & que pluſieurs peuples ont dû la recevoir & s'en affecter dans des tems différens. Je ne voudrois point placer les Étruſques dans ce rang : chaque jour on découvre des monumens qui prouvent la connoiſſance qu'ils avoient des ouvrages de la Grèce ; & j'ai rapporté pluſieurs ſujets qu'ils avoient tirés d'Homère. Je croirois donc qu'ils ont emprunté les Cen-

taures des Fables Grecques; & qu'ils les ont exprimés plus ou moins bien, selon le siècle dans lequel ils les ont travaillés. Le Centaure dont il s'agit ici, porte une massue menaçante, & me paroît disposé & composé dans le goût de ceux que les Grecs ont décrits en différentes circonstances, & que les monumens nous présentent encore.

N°. IV.

Cet autre Centaure également gravé sur la bâse d'un Scarabée de cornaline, est beaucoup mieux exécuté que le précédent, quoiqu'à dire vrai, il le soit très-mal encore; cependant il est composé dans un très-grand mouvement, & dans l'action de combattre ou d'arracher un arbre. Ce monument prouve que les Étrusques ont répété l'image des Centaures. On peut juger cette Figure moins ancienne que la précédente, par la raison que l'Artiste plus habile ou plus exercé, lui a donné plus de mouvement.

PLANCHE XXX.

N°. I.

Le travail des nations qui n'ont été conduites que par le seul désir d'opérer, & auxquelles les moyens de l'opération ont été, pour ainsi dire, simplement révélés, sera toujours un nouvel objet d'étonnement. Ces peuples ont produit sans avoir aucune idée de l'imitation de la nature; il sembleroit même que la Figure humaine leur auroit été inconnue: j'ai témoigné plus d'une fois ma surprise à cet égard, & sur-tout à l'occasion des bronzes Sardes, dont j'ai admiré la fonte & même quelques détails. Ce Scarabée de cornaline dont la bâse est gravée en creux, & dont le travail est Sarde, doit encore plus étonner: en effet, que de connoissances préliminaires ont

ont été néceſſaires pour mettre au jour même l'extrême ignorance prouvée par ce petit monument, le touret, les outils, la poudre de diamant, la matière elle-même; enfin, un travail que la vûe ne peut en quelque façon diriger, & qui n'eſt exécuté que par eſtime. Comment un homme capable de lever ces difficultés, peut-il ſe perſuader qu'il a repréſenté des figures humaines? Comment ceux pour leſquels il travaille peuvent-ils en être convaincus? Ces réflexions ne ſuppoſent rien. La ſeule exécution eſt une démonſtration. Quelle que ſoit cette pratique, je crois qu'on ne peut la rapporter qu'à la ſituation de la Sardaigne, que l'on doit regarder comme étant alors une colonie, ou du moins une province dépendante de l'Étrurie. Cette première raiſon ne répond pas à toutes les objections; on découvre dans le détail de cette gravure pluſieurs parties qui prouvent une communication très-marquée avec les Égyptiens. Ces prétendues Figures indiquent quelques-uns de leurs uſages alliés ſans doute à des particularités convenables au peuple de la Sardaigne; car indépendamment du Scarabée en lui-même, des coëffures de plumes droites, telles qu'on les voit repréſentées ſur la Table Iſiaque, le ſceptre ſurmonté de la hupe, & que préſente pluſieurs fois cette même Table; ce ſceptre, dis-je, que l'on voit ſur cette gravure, eſt purement Égyptien, & perſuade que ces deux Figures repréſentent des guerriers; car la hupe étoit un attribut d'Horus, révéré ſans doute par les Militaires.

Nº. II.

Tout eſt comparaiſon; & le deſſein que je viens de rapporter, fait une oppoſition avantageuſe pour les plus mauvais ouvrages des Étruſques, & prouve la ſupériorité des travaux du Continent ſur ceux des Inſulaires;

il eſt bien ſingulier que cette remarque ſoit vérifiée, & ſubſiſte depuis tant de ſiècles.

Cet autre Scarabée d'un travail très-négligé & dans lequel tous les coups de bouterolle ſont marqués, par la raiſon que les Artiſtes ne ſçavoient pas conduire leur outil, repréſente un Centaure au milieu de deux Cerfs qu'il retient de chacune de ſes mains. Eſt-ce une allégorie? Eſt-ce une fable dépendante de la religion des Etruſques? Je l'ignore, & je crains bien que d'autres ne puiſſent pas nous en inſtruire.

N°. III.

Je n'avois point encore vû de Soleil repréſenté dans un char tiré par trois chevaux; je doute même qu'on ait vû un Vainqueur dans les jeux paroître dans ce médiocre équipage: cet attelage révolte l'habitude, & frappe par ſa ſingularité; je m'attendois d'autant moins à trouver cette particularité ſur un monument Étruſque, que j'ai rapporté le Soleil ſortant de la mer, & tiré à l'ordinaire par quatre chevaux, d'après un vaſe de ce pays; mais il faut convenir que ce vaſe eſt beaucoup plus moderne que le Scarabée dont il s'agit, du moins la différence du goût, du deſſein & de l'exécution donne cette indication; mais comme le travail de ce Scarabée ne s'écarte en aucune façon de l'enfance de l'art, il faut en conclure que les Étruſques ont perfectionné, non-ſeulement leur goût, mais leurs idées mythologiques. Pour autoriſer la Figure du Soleil que je crois trouver dans cette gravure, je ne dois point oublier que la tête de celui qui mène les trois chevaux eſt rayonnante, c'eſt-à-dire, qu'elle a plus de pointes, & qu'elles ſont plus ſymmétriques que les cornes ordinaires des caſques.

Vol. II. Planc. XX.

N°. IV.

La gravure de cet autre Scarabée me confirme dans l'idée qui me fait regarder la composition du numero précédent, comme la représentation du Soleil : la tête de la Figure que l'on voit dans celui-ci est également rayonnante, & les bras ont une disposition pareille. Le bas de la Figure que les chevaux empêchent de distinguer dans l'autre gravure, est exprimé dans celle de ce numero. Cette partie est terminée par deux queues de poisson, sur le haut desquelles on voit un croissant. Le tems que le Soleil paroît habiter dans la mer a peut-être donné lieu à cette allégorie. De pareilles conjectures ne peuvent être admises ni réfutées : il est inutile de s'en occuper ; il me suffit que ces compositions n'ayent point été publiées & qu'elles donnent une idée de la variété des Etrusques dans les sujets qu'ils ont traités, & qu'enfin elles prouvent beaucoup d'étendue d'esprit & de moyens, dans un siècle que le mauvais goût du travail & l'ignorance réunie de plusieurs parties doivent faire regarder comme très-reculé.

N°. V.

L'action de ces deux Guerriers très-bien marquée sur ce Scarabée, n'est pas moins difficile à expliquer. Ils ont l'un & l'autre le casque en tête & le bouclier rond au bras ; ils ont tous deux un genouil en terre ; l'un semble avancer une épée courbe pour percer son adversaire, qui, sans paroître ému, lui fait signe de la main de s'arrêter.

L'histoire particulière des Étrusques nous est inconnue : on ne peut retrouver par son secours l'action dont on a voulu conserver le souvenir ; il est même vraisemblable qu'elle nous seroit inutile, & que cette composition ne présente que deux combattans dans les

jeux, dont les règlemens connus rendoient l'action claire & distincte; ainsi je croirois que celui qui fait signe de s'arrêter, s'avoue vaincu: la position des Figures me paroît prouver un genre de combat particulier; car les circonstances de la guerre présentent trop rarement cette situation pour en avoir fait une étude: le casque & le bouclier me persuadent cependant que les Étrusques avoient pour objet dans leurs jeux, le désir de rendre leurs soldats plus adroits dans le maniement des armes. Ce premier motif est le seul qui puisse excuser la barbarie de ce genre de spectacle. Les Grecs n'avoient point eu d'autre objet dans son établissement; ils en abuserent eux-mêmes: les Étrusques paroissent avoir fait un grand usage des Athlètes dont la profession devint vile mercénaire; les Romains renchérirent sur cet abus.

PLANCHE XXXI.

N°. I.

CETTE Planche est remplie de cinq Scarabées Étrusques dont les bâses sont gravées, & qui sont tirés du Cabinet de M. le Duc d'Orléans. Ces cinq cornalines n'apprennent rien en un sens, & ne servent qu'à prouver l'étendue des connoissances de cette ancienne nation. Il n'est pas étonnant qu'une charité militaire si souvent traitée par les Grecs, se trouve représentée par les Étrusques, malgré la ridicule diminution que l'on peut reprocher à la Figure fuyante, & dont l'objet est difficile à concevoir; je ne crois pas que cette pierre soit la plus ancienne de celles que j'ai rassemblées sur cette Planche; la disposition du groupe autorise ce préjugé: les caractères écrits autour de cette pierre la rendent recommandable.

N°. II.

Les fables, ou la religion particulière des Étrusques nous sont trop inconnues, pour oser rendre compte de la raison pour laquelle une Figure de femme aîlée paroît avec un caducée placé comme un attribut; elle porte sur sa main un Amour dont le volume n'est pas considérable, & qui embouche une trompette.

Cette composition pourroit conduire à des conjectures infinies; je me contente de dire que l'on pourroit inférer de ce monument que les Étrusques ont servi de modèle aux Romains, lorsqu'ils ont traité des Figures qui en portoient de plus petites sur leurs mains.

N°. III.

Ce Chasseur nud qui n'a que le casque, mais dont le bouclier n'est pas disposé à être tenu ni porté par la Figure, est constamment Étrusque. On voit par cet exemple que les usages de cette nation, au moins dans ses représentations, ne different en rien de ceux des Grecs, mais seulement que les Etrusques étoient moins sçavans & moins éclairés dans les moyens d'opérer.

Le laurier est bien rendu, & l'ornement fantastique fait en espèce de console disposée pour soutenir le groupe, se voit rarement sur les pierres gravées. Il est encore plus extraordinaire de le trouver sur celles des Étrusques.

N°. IV.

Le mauvais goût de ce Pégase & la pésanteur de son travail que je crois un des plus anciens de l'Étrurie, lui donneroient l'exclusion, & devroient empêcher de le rapporter; mais plus il remonte à des tems éloignés, plus il prouve l'ancienneté de la communication des Étrusques avec les Grecs. D'ailleurs, la disposition de ce

cheval aîlé eſt heureuſe, & ne peut avoir été trouvée par celui qui l'a exécutée au touret.

N°. V.

Je ne puis donner d'autre nom à cette gravure informe & très-ancienne des Étruſques que celui d'une chimère ; cette allégorie ou le deſſein de cette Figure fantaſtique, préſente toujours les idées de communication que tout nous retrace.

PLANCHE XXXII.

N°. I. & II.

CETTE Planche préſente quelques ouvrages Étruſques faits dans des ſiècles différens, mais qui ont ſuccédé à celui où ce peuple a débuté dans les Arts. J'ai diſtingué précédemment pluſieurs morceaux de ce genre : d'ailleurs il ſeroit inutile de répéter les raiſons qui mettent dans l'impoſſibilité de fixer aujourd'hui la date & l'intervalle de ces ſiècles ; mais les variétés ou plûtôt les dégrés qu'on peut diſtinguer dans les opérations de cette nation, en conſervant toujours le caractère national, prouvent invinciblement ſon génie, ſon application, & la longue durée de ſon attachement pour les Arts.

Dans quelque ſiècle que ce Lion couché, ait été exécuté & travaillé en Etrurie, il eſt conſtant qu'il y avoit alors dans ce pays un des plus ſçavans Artiſtes : il faut être en effet très-habile dans l'art pour avoir deſſiné & produit ce petit morceau de ſculpture. Ce bronze préſente la même juſteſſe, la même ſimplicité, & par conſéquent la même grandeur que j'ai fait remarquer dans l'hirondelle à tête d'Iſis que l'on voit dans le
Planc. XI. n°. I. troiſième Volume de ces Antiquités : dans l'éloge que j'en ai fait, j'ai témoigné quelque ſoupçon ſur ce monument, c'eſt-à-dire, qu'il pouvoit avoir été travaillé

par un Grec, du tems des Ptolémées; mais je ne puis avoir le même doute sur ce Lion : un Grec n'auroit jamais exprimé avec autant de solidité, les poils dont la partie inférieure de la tête de cet animal est environnée; cependant cette disposition dans le travail, loin d'appésantir, comme on pourroit le soupçonner, contribue à l'expression fière que l'Artiste a sçu donner à l'animal, & ce moyen même augmente ce caractère. J'avoue que ce morceau & la pierre gravée que l'on voit dans le Volume III. sont les ouvrages les plus complets & les plus étonnans que j'aye vûs des Étrusques, puisqu'en effet ils peuvent aller de pair avec ce que je connois de véritablement sçavant, soit en Grèce, soit en Égypte.

Planc XXI. n°. IV.

Hauteur un pouce dix lignes : longueur quatre pouces.

N°. III. & IV.

Cette petite Figure couchée, est une preuve des plus marquées de l'impression que les nations étrangères ont faites sur les Étrusques; mais elle est plus frappante encore par rapport à la Mythologie, que par les circonstances du travail. Ce monument de bronze me paroît un des plus singuliers que j'aye eu occasion d'examiner. Il prouve que les Etrusques avoient admis dans le nombre de leurs Dieux le Bacchus des Égyptiens, puisqu'en effet il est représenté barbu, & qu'étant couché, tenant une coupe avec un maintien & une attitude certainement inconnue dans les monumens Égyptiens: cette disposition ne peut être regardée que comme une idée empruntée des Grecs. Il faut encore observer que cette Figure a les jambes groupées avec un dauphin. Cette circonstance ne peut être regardée que comme une allusion ou un symbole pour certifier que cette Divinité étoit arrivée par mer dans le pays où l'on admettoit nouvellement son culte. Ces

détails prouvent inconteſtablement l'alliage & la réunion de pluſieurs idées dont la plus grande partie ne peut être venue des Égyptiens, puiſqu'en effet ils n'ont jamais connu les allégories de cette eſpèce; qu'ils n'ont jamais rien emprunté de leurs voiſins, auxquels ils ont au contraire tout donné; que leurs images ou leurs ſymboles ſont toujours tirés du Nil ou de leur pays; & qu'enfin rien n'auroit été capable d'obliger un Egyptien à introduire un poiſſon de la mer dans aucune eſpèce de repréſentation: l'horreur qu'ils avoient pour cet élément eſt trop connue pour douter de cette dernière circonſtance.

Cette Figure a été trouvée à *Fieſola*, petite ville de la Toſcane près de Florence, & qui conſerve diſtinctement ſon ancienne dénomination de *Feſulæ*, colonie Romaine.

Le deſſein de ce petit monument n'eſt pas fort correct; la draperie eſt aſſez mal rendue, comme on peut en juger par la gravure; & la proportion totale eſt un peu courte: mais je dirai toujours à l'honneur de cette nation, qu'il eſt très-étonnant que dans le cours de pluſieurs ſiècles, on diſtingue l'impreſſion des peuples que les Étruſques reconnoiſſoient pour leurs maîtres; & que cette imitation n'ait jamais été ſervile au point de pouvoir ſe confondre avec les originaux.

Hauteur quinze lignes: longueur vingt-trois lignes.

N°. V.

Je ne doute point que cette cornaline gravée en creux, n'ait été anciennement la bâſe d'un Scarabée, & qu'on ne l'ait coupée pour la monter en bague. Elle repréſente une eſpèce de payſage dans lequel une vache eſt en pâture, tandis qu'elle allaite ſon veau. Les Grecs ont traité ce même ſujet, & je l'ai rapporté
Plan. L. n°. III. dans le premier Volume de ce Recueil: on le trouvera
Planc. VIII. n°. II. & III. auſſi exécuté par les Égyptiens; il eſt dans ce Volume.

N°. VI.

Nº. VI.

Cette cornaline également gravée en creux eſt peut-être moins ancienne que la précédente ; je ne crois pas qu'elle ait jamais fait partie d'un Scarabée, ni qu'elle ait été différente pour la forme de ce qu'elle eſt aujourd'hui; mais elle préſente un autre genre de rapport avec la Grèce, puiſqu'elle nous fait voir un Gymnaſe. En effet, le Graveur Etruſque a repréſenté le Maître qui préſide à l'exercice de deux Lutteurs : & qui tient une palme, ou pour diriger les actions & les mouvemens de ces jeunes gens, ou pour récompenſer le vainqueur.

L'ouvrage eſt un peu boudiné, pour m'exprimer dans les termes de l'art ; les têtes ſont groſſes & les figures courtes ; mais la compoſition eſt juſte & agréable : enfin, cette gravure n'eſt pas, à beaucoup près, ſans mérite, d'autant que le ſujet s'explique aiſément, & frappe à la première vûe. Le ſeul objet qui puiſſe embarraſſer dans l'explication, c'eſt un vaſe que l'on voit derrière les Lutteurs : à quel deſſein ce vaſe & cette colonne ſont-ils placés dans cette compoſition ? Je l'ignore; mais il faut remarquer que ce vaſe eſt poſé de travers ſur la colonne. Il eſt vrai qu'en admettant la néceſſité d'introduire une *Amphora* dans le Gymnaſe, car c'en eſt une, elle ne pouvoit ni par ſa forme, ni par ſon volume, être poſée en pied, ni demeurer droite. Le prix du vainqueur étoit-il renfermé dans ce vaſe ? Je ne puis m'empêcher de dire que la diſpoſition des figures & le goût de ce travail, frappent au premier coup d'œil pour indiquer des rapports avec les Héros de Thèbes, dont Gori & Stoch ont rapporté le deſſein & donné l'explication. Ce n'eſt pas louer le travail de la pierre ; c'eſt comparer ſon antiquité.

PLANCHE XXXIII.

N°. I. & II.

N'AYANT point encore trouvé ſur aucun monument Étruſque, de Satyre formé comme celui que préſente ce n°. & ne voyant point la queue qui eſt ordinairement le ſeul caractère qui les diſtingue; j'ai été long-tems ſans faire graver ce morceau, pour avoir le loiſir de me convaincre de ſon authenticité quant à l'antiquité & quant au pays auquel je l'attribuois.

Les jambes de cette Figure ſont formées comme celles d'un homme, leur différence ne commence qu'à la moitié du pied; il eſt preſque rond, mais le ſabot eſt fendu & ſéparé en deux parties. Les oreilles pointues ſont encore une indication de Satyre, traité ſelon la Mythologie des Grecs; & ſi le maſque n'eſt point auſſi chargé qu'on le voit ſur les monumens Grecs & Romains, on peut ſe convaincre par la tête préſentée de face au n°. II. qu'on lui a donné un air ſauvage, qui convient, ainſi que la barbe, à cette Figure fantaſtique. L'eſpèce de corde dont la tête de ce Satyre eſt ceinte, ne doit pas être oubliée dans l'énumération des ſingularités de ce monument: cette marque de dignité me perſuaderoit qu'elle eſt en cette occaſion un attribut de Pan, regardé par les Étruſques comme une Divinité. Le travail & le deſſein de ce bronze ſont communs, & la conſervation en eſt bonne, à la réſerve d'une main que le tems a détruite.

Hauteur trois pouces moins une ligne.

N°. III.

Le fragment de cette Statue de bronze eſt conſtamment Étruſque; il ne peut rien apprendre, mais il donne une preuve plus étendue qu'on ne l'avoit encore

des pratiques de cette nation dans les Arts : il nous fait voir la repréſentation d'une Femme nuë que je n'avois pas encore rencontrée dans aucune Figure iſolée ou de ronde-boſſe : de plus, le bras d'une autre femme, poſé ſur l'épaule de celle-ci, prouve que ce morceau eſt le fragment d'un groupe, & c'eſt une autre ſingularité.

Hauteur du fragment tel qu'il ſubſiſte deux pouces ſept lignes.

N°. IV.

J'ai rapporté dans le troiſième Volume de ces Antiquités, un petit vaſe Étruſque de terre naturelle, c'eſt-à-dire, ſans vernis, de la même forme que celui que l'on voit ſous ce numero. La différence de leurs ornemens & celle de leurs proportions, prouvent la répétition de leur uſage ; les eſpèces d'anſes ou plûtôt d'ouvertures placées à la partie ſupérieure, ſervoient à les ſuſpendre, vraiſemblablement, à la ceinture ; car, ſelon la médiocrité du volume de ces vaſes, ils devoient renfermer des parfums. La croix que l'on remarque au milieu de l'ornement, n'a aucun trait avec le Chriſtianiſme : cette Figure, quand elle eſt enfermée dans le quarré, c'eſt-à-dire, que ſes parties ſont égales, n'eſt preſque j'amais un ſymbole ; elle a été de tous les tems le plus ſimple des ornemens, & le plus facile à trouver & à exécuter ; les plus anciens monumens, & principalement ceux de l'Égypte, en donnent la preuve. Planc. XVIII. n°. III.

Hauteur deux pouces ſix lignes : largeur deux pouces une ligne.

N°. V.

Ce Bas-relief fait l'ornement d'un vaſe Étruſque de terre cuite très-bien conſervé, & dont le vernis eſt abſolument noir. Sa forme eſt parfaitement ſemblable

à celle que j'ai rapportée dans le second Volume de ces Antiquités; ainsi je me contente d'y renvoyer : je n'ai fait dessiner que cet ornement de relief. Il représente un Homme à cheval, frappant & passant sur le corps d'un ennemi renversé : ce sujet, & dans cette même disposition, a été souvent traité par les Romains dans les différens siècles de leur Empire : il est vraisemblable qu'ils l'ont emprunté des Étrusques; car il est constant que celui que je présente ici leur appartient.

Planc. XXVII. n°. IV.

Diamètre un pouce quatre lignes.

N°. VI. & VII.

Ce petit monument de terre cuite est orné d'un bas-relief, dont le travail & le gout sont très-mauvais; il mérite cependant d'être rapporté par les raisons suivantes. Le n°. VI. présente la surface supérieure de ce vase, dans laquelle on voit deux ouvertures, l'une simple, l'autre formée par une tête de lion. Malgré les légères différences que l'on peut remarquer dans la forme, l'usage étoit pareil à ceux des vases que j'ai rapportés dans le Volume II. de ce Recueil: on voit même sur celui-ci la place de l'anneau qu'il avoit autrefois; il a été rompu, & selon les apparences, l'espace qu'il occupoit a été poli avec soin en Italie, pour faire croire que la couleur noire étoit simplement dégradée : le n°. VII. fait voir l'épaisseur de ce vase & le profil de sa forme. Je ne connois pas plus aujourd'hui qu'il y a trois ou quatre années, l'usage de ces sortes de vases dont les deux trous servoient seuls à l'issue & à l'introduction de la liqueur; on sent bien qu'ils ne pouvoient jamais être nettoyés. La forme que je viens de décrire, ainsi que le travail de la terre & le vernis noir dont elle est couverte, prouvent absolument un ouvrage Étrusque; mais le bas-relief dont ce monument est orné & que présente le n°. VI. est non-seulement travaillé dans le

Planc. XXVII. & XXXVIII. n°. III. & n°. II.

goût des Romains, mais traité ſelon leur Mythologie: on y voit Bacchus avec ſon tyrſe, une main appuyée ſur une Pantère, embraſſant Vénus de l'autre; cette Déeſſe tient ſon voile d'une main, & ſe ſoutient de l'autre ſur une petite colonne cannelée placée entre les deux Divinités; on voit de l'autre côté de Vénus, un Terme de Priape. Il faut ajouter à tous ces rapports Romains, que la Déeſſe eſt vêtue depuis la ceinture juſques aux pieds.

Ces raiſons m'ont perſuadé que cet ouvrage avoit été fait en Étrurie par un ouvrier Romain quelque tems après la conquête, quand la nation Etruſque n'étoit pas encore confondue avec ſes vainqueurs, & que ſes manufactures & ſes uſages n'étoient pas encore abſolument abandonnés. Je crois cette conjecture fondée en raiſon; & cette réunion ou ce mêlange de travail me fait toujours plaiſir à rencontrer & à démêler; mais je n'inſiſterai point ſur ces obſervations: il eſt facile de ſentir ſes propres idées; mais il ne l'eſt pas de les faire ſentir à ceux ſur qui ces ſortes de rapports ne font aucune impreſſion.

Hauteur un pouce ſix lignes, ſans compter l'épaiſſeur du bas-relief qui peut être de deux & quelquefois de trois lignes.

PLANCHE XXXIV.

Nº. I.

Ce Jupiter de bronze préſente la même diſpoſition & les mêmes attributs que ceux des Grecs & des Romains; je les rapporte comme une nouvelle preuve des progrès que les Etruſques ont faits dans les Arts, & ce monument indique une communication plus intime de l'Étrurie avec la Grèce. En jugeant ainſi, l'Antiquaire qui ne peut être autoriſé par aucune différence dans la forme, doit eſpérer que ſon Lecteur aura beau-

coup de confiance dans ſon coup d'œil & dans ſa déciſion. En effet, le Lecteur doit ſe perſuader que l'Antiquaire a jugé du travail, & qu'il a été frappé de pluſieurs détails qu'on ne peut décrire, & que l'habitude de voir les monumens rend familiers, &, pour ainſi dire, certains. Je puis ajouter, en craignant moins les contradictions, que ce bronze de la plus belle conſervation eſt du meilleur tems de l'Étrurie, & que la ſéchereſſe qu'on y diſtingue ſert beaucoup à le faire connoître pour Étruſque. La haſte ou le ſceptre que porte cette Figure eſt d'argent & pourroit bien être moderne: ce monument m'a été envoyé de Rome: j'ignore où & comment il a été trouvé.

Hauteur cinq pouces deux lignes.

N°. II. III. & IV.

La recherche dans les meubles communs & particuliers, eſt une des plus fortes preuves de l'opulence & de l'intelligence d'une nation. Cette petite Sou-coupe mérite par cette raiſon, & par les ſingularités qu'elle réunit, d'être placée dans un Recueil que je voudrois remplir d'objets, ou qui n'euſſent point été publiés, ou qu'il me fût poſſible de préſenter ſous un nouvel aſpect. Les monumens Étruſques ne m'avoient point encore fourni cette eſpèce de Sou-coupe dont le volume eſt très-petit, & la décoration placée dans la partie la moins apparente, c'eſt-à-dire, dans le deſſous, & telle qu'on la voit au n°. III. chargée d'ornemens biſarres & de la tête d'une Prêtreſſe. Le profil eſt au n°. II. & la coupe eſt au n°. IV. Le travail de cette terre eſt de réſerve, à l'ordinaire.

Diamètre quatre pouces huit lignes : hauteur deux pouces une ligne.

N°. V.

La gravure du Scarabée de cornaline que l'on voit sous ce n°. présente un sujet intéressant par lui-même, & qu'il n'est pas ordinaire de rencontrer sur les monumens. Le Graveur a traité le combat d'Apollon & d'Hercule à l'occasion du trépied que ce dernier emporta du Temple de Delphes : on peut voir le détail de cet évenement dans Apollodore & dans Pausanias. J'ai profité des récits de l'un & de l'autre de ces Auteurs pour en proposer un tableau dans la vie d'Hercule le Thébain. La représentation d'un objet aussi étranger aux Étrusques, prouve une liaison ainsi qu'une connoissance très-intime de la Grèce, sur-tout une grande vénération pour ses fables. On voit ce même sujet traité avec peu de différence sur un marbre gravé dans le Journal de Venise : il a été trouvé par un Voyageur dans l'isle de Cérigo, ou, selon la tradition, il a été apporté de l'ancienne Sparte. La hauteur de ce marbre est de *deux pieds trois pouces*. Le Voyageur déclare le sujet inconnu & cite pour la composition, le Cabinet des Marbres antiques de Dresde ; on le trouve en effet à la page 3 de ce Recueil, où l'on voit un bas-relief qu'on dit être de marbre, & représenté sur une des faces d'un autel triangulaire dont la hauteur est de *trois pieds*. Ce monument, peut-être le plus curieux de de cette collection, est donné pour Egyptien ; cependant sa forme & ses ornemens m'engageroient à le regarder comme Étrusque. Au reste, le Recueil de ces Marbres ne donne aucune sorte d'explication ; ainsi quand le dessein de ces deux monumens ne présenteroit pas des différences avec ma pierre, je rapporterois la gravure de ce Scarabée par la seule raison de l'éclaircissement du sujet : le plaisir de l'avoir trouvé ne doit point faire négliger les réflexions que présente le

Liv. X. Phocide.

Tableau CXXXIV.

Septembre 1758.

travail de ce petit monument. Les armes du Dieu & du Héros ſont à la Grecque, ainſi que le trépied ; il eſt orné par des têtes de femmes que la diſpoſition du trépied ne peut laiſſer voir que de profil, encore on ne peut en diſtinguer qu'une ſeule. L'Artiſte a peut-être introduit ce Maſcaron dans l'ornement, pour rappeller l'idée de Xénoclie, Prêtreſſe d'Apollon, qui n'avoit pas voulu répondre à Hercule. Quoi qu'il en ſoit, cette tête apporte d'autant plus de confuſion ſur la pierre, qu'elle a quelques petites égriſures dans cet endroit. Au reſte, l'examen le plus ſévère certifie que cette gravure n'eſt point une copie Grecque, mais un original Etruſque. Je dois encore ajouter, que dans le même tems que les traces Grecques ſe préſentent à l'eſprit, on eſt affecté d'une reminiſcence Egyptienne, principalement dans la Figure d'Apollon ; elle préſente une poſition roide & ſimple dans les épaules dont les Grecs ſe ſont toujours écartés : d'ailleurs l'ouvrage eſt lourd & dépourvu de toute élégance. Je ne puis déterminer le tems auquel il a été travaillé ; mais les réflexions précédentes peuvent faire croire que le goût Grec ne l'emportoit que depuis peu de tems ſur l'Egyptien chez les Etruſques, quand un de leurs Artiſtes a produit cette gravure.

N°. VI.

Nous connoiſſons peu le genre de plaiſanterie des nations éloignées de nous par un ſi grand nombre de ſiècles : les Modernes, loin de chercher à le retrouver, tournent plûtôt leurs conjectures du côté de l'auſtérité, de la grandeur, & de la nobleſſe des idées ; auſſi je ſuis perſuadé qu'à cet égard il y a pluſieurs fauſſes explications ; car les Anciens n'ont pas toujours été grands, auſtères, nobles & ſérieux ; il eſt vrai que les objets de pur amuſement ſont ordinairement difficiles à reconnoître,

noître, puiſqu'en effet ils conſiſtent dans les oppoſitions dont on ne peut être affecté que par la connoiſſance des uſages: heureuſement pour l'opinion que je viens d'avancer, le groupe de ce coq & de cette poule gravé ſur un Scarabée, pourroit envelopper quelque allégorie ſérieuſe, ſous une apparence légère & badine, ſur-tout ſe trouvant exécuté ſur un objet conſacré à la ſuperſtition, tel qu'une amulette. Du reſte, cette gravure eſt mal deſſinée & d'un mauvais travail.

PLANCHE XXXV.

N°. I.

LA POSITION de cet Hercule eſt bonne, & n'eſt point ordinaire aux Étruſques: on voit ſenſiblement que quand cette Figure a été travaillée, ils avoient déja acquis du côté des formes & des détails. Si l'on étoit plus inſtruit de leur hiſtoire particulière, on pourroit établir quelque vraiſemblance ſur la date de ces différens ouvrages. La petite proportion de la tête m'a ſeule engagé à rapporter cette Figure: elle conſerve une impreſſion des premières manières Étruſques, qui donne une preuve de l'étude conſtante de cette nation.

Hauteur de ce Bronze trois pouces quatre lignes.

N°. II.

Cette Tête d'Aigle, trouvée depuis très-peu de tems à *Fiéſola*, eſt d'un excellent travail Étruſque, de la plus ſage auſtérité, & qui approche infiniment de celle des Égyptiens; d'ailleurs, la fonte ne peut être plus belle ni mieux jettée. Quand ce morceau n'auroit pas ſervi, comme on me l'a mandé en me l'envoyant de Rome & comme j'en ſuis très-perſuadé, pour l'extrémité d'un bâton augural, la franchiſe de l'ouvrage, la fineſſe des moulures faites au tour &

placées ſur le cou de l'oiſeau, enfin, la plus parfaite conſervation, rendroient toujours ce monument recommandable.

Hauteur totale quatre pouces moins une ligne : diamètre de la bâſe trois pouces.

N°. III.

J'ai témoigné plus d'une fois dans ces Recherches, le plaiſir que j'avois à retrouver les communications des anciens peuples. Je crois celle des Égyptiens & des Étruſques démontrée; cependant je ne négligerai jamais aucune augmentation de preuves : celle que nous donne ce Sphinx gravé ſur la bâſe d'un Scarabée, eſt d'autant plus convaincante, qu'il eſt bon de remarquer que l'idée abſolument Egyptienne, eſt cependant traitée dans toutes les parties de trait, de diſpoſition & de travail, ſelon la manière des Etruſques.

N°. IV. & V.

Cette Figure de bronze eſt plus moderne que les précédentes; le travail indique plus de chair, & la diſpoſition plus de mouvement; la couronne de feuilles dont on ne peut diſtinguer l'eſpèce, & qui laiſſe tomber les cheveux épars ſur les épaules, eſt rapportée ſous le n°. V. Cette parure pourroit indiquer un Prêtre; le bras qui manque à cette Figure nous a privé, ſans doute, d'un attribut qui nous auroit peut-être éclairé ſur ſon objet; celui qui ſubſiſte, nous a donné par la diſpoſition de ſa main, un des grands moyens pour reconnoître la Figure comme Etruſque.

Hauteur quatre pouces moins une ligne.

N°. VI.

Les bras caſſés de cette Figure lui font d'autant plus de tort, que je la regarde comme celle d'un Danſeur.

On ſçait combien les Étruſques ont été curieux de ſpectacles & d'exercices. La poſition de ce Danſeur eſt juſte, & le travail indique à pluſieurs égards une connoiſſance de la chair, & une diſpoſition qui doit faire regarder ce monument comme moins ancien que le précédent.

Hauteur trois pouces ſept lignes.

PLANCHE XXXVI.

N°. I.

Les Pateres ſont trop connues pour qu'il ſoit néceſſaire de s'étendre ſur l'uſage dont elles étoient dans les ſacrifices; il me paroît ſeulement que celles des Etruſques ſont plus grandes en général que celles des Romains. Le nombre qu'on a publié de ces premières, prouve combien l'uſage en étoit fréquent en Etrurie; d'ailleurs elles ſont ordinairement gravées, quelquefois elles ſont ornées de caractères, & repréſentent communément trois Figures diſpoſées comme celles que l'on verra ſur la Patère de la Planche ſuivante. Celle de ce numero eſt ſingulière par le combat de deux Gladiateurs; car ils n'ont point de caſques ni rien qui puiſſe les faire regarder comme des Héros ou des gens de guerre. Le deſſein de ces combattans eſt un peu lourd, mais il n'eſt pas mauvais: cet ouvrage n'eſt gravé qu'au ſimple trait, ainſi que les feuillages courans qui font le tour ou la bordure de la partie circulaire: ces feuillages naiſſent d'un ornement qui fait la liaiſon du manche & du corps de la Patère; ce manche uni & rapporté au n°. II. eſt orné par des cannelures ſur la partie oppoſée, comme on le voit au n°. III. & terminé par une tête de biche très-bien faite. Le derrière du corps de la Patère eſt abſolument uni; & l'épaiſſeur élevée de trois lignes au-deſſus de la par-

tie travaillée, eſt chargée d'une ove, ou d'un ornement de bon goût, rapporté ſous le n°. IV. & dont la pratique imitée principalement dans l'orfévrerie moderne, me paroît avoir été commune chez les Etruſques, auxquels on ne peut en refuſer l'invention. On ſent très-bien que le Gladiateur que ſon adverſaire tient par les cheveux & qui doit être le vaincu, avoit une épée à la main droite, mais le trait en eſt abſolument effacé, & je n'ai point oſé le ſuppléer; j'ai mieux aimé rapporter le monument tel que je l'ai trouvé : perſuadé d'ailleurs que ce défaut ne pourroit tromper perſonne, d'autant qu'il n'eſt pas naturel de répréſenter un combattant ſans bras. Les Anciens pratiquoient peu l'amputation des membres, & l'Art de la Chirurgie n'étoit pas, à beaucoup près, perfectionné au point où nous le voyons : les Anciens ne connoiſſoient guères que les Cauſtiques.

Longueur totale de la Patère onze pouces cinq lignes: diamètre cinq pouces dix lignes.

PLANCHE XXXVII.

N°. I. II. & III.

CETTE Patère de bronze eſt gravée au ſimple trait comme la précédente, mais elle eſt beaucoup moins conſervée; le manche eſt même caſſé & perdu. Le ſujet me paroît repréſenter l'apothéoſe d'Hercule, ou plûtôt ce Héros déja déïfié; il ne peut être méconnu à la peau de lion ſur laquelle il eſt aſſis. La Femme placée devant lui pourroit être Junon; elle a un oiſeau à ſes pieds, qu'il eſt cependant plus aiſé de prendre pour un Aigle que pour un Paon, mais qui ne reſſemble ni à l'un ni à l'autre de ces oiſeaux. La Femme aîlée qui préſente à Hercule un panier de fleurs & de fruits, m'a déterminé à regarder la première Figure

comme Junon, puiſque celle-ci a les attributs d'Iris: cette Meſſagère des Dieux a toujours été plus dépendante de cette grande Déeſſe, que de toutes les autres Divinités.

Le travail, ainſi que la diſpoſition des ornemens, me paroiſſent du même tems que la Patère précédente. La dentelle placée ſur la tranche ou l'épaiſſeur, eſt plus ſimple & moins recherchée; on peut en juger par le deſſein n°. II. On voit au n°. III. le ſeul ornement dont le revers ou le deſſous de la Patère ſoit décoré.

Cette compoſition ne m'a point paru mériter d'être gravée dans le miroir, ainſi elle eſt rendue à la contre-épreuve.

Diamètre cinq pouces ſix lignes.

N°. IV.

Cette Pierre Étruſque gravée en creux ſur une agathe blanche, n'a jamais fait partie d'un Scarabée, car elle eſt ronde & taillée en goute de ſuif; elle repréſente un Guerrier à la Grecque, c'eſt-à-dire, nud, avec le bouclier: le caſque eſt aſſez bien formé, il a une crête & un pennache. L'ouvrage eſt du même faire, du même goût, & peut être du même tems que les deux Augures que l'on peut voir dans le troiſième Volume. Planc. XXIII. n°. II. & III.
La plus grande ſingularité de ce petit monument, & en même tems la raiſon qui m'engage à le rapporter, ce ſont les lettres gravées autour de la Figure: non-ſeulement elles ſeront peut-être lues quelque jour, mais elles paroiſſent différer de celles que l'on voit ordinairement ſur les monumens Etruſques. Ce Soldat eſt diſpoſé comme un homme vaincu; il a un genouil à terre, & ſon épée eſt baiſſée. Le travail en eſt foible; mais la Figure n'eſt pas dépourvue d'une ſorte de mouvement.

N°. V.

Les deux Soldats gravés en creux ſur la bâſe d'un Scarabée de cornaline, ſont d'un travail boudiné, par conſéquent plus ancien & plus national que celui du numero précédent : le ſujet pourroie repréſenter la conférence de deux Généraux. Ils ſont appuyés ſur leurs boucliers; leurs caſques ont deux pointes, mais plus délicates & plus diſtinctes que celles dont j'ai ſi ſouvent parlé. Un de ces Guerriers eſt appuyé ſur une hache d'armes qui reſſemble à celles que les monumens donnent aux Amazones, & que je n'avois point encore vûes ſur aucune pierre gravée par les Etruſques.

PLANCHE XXXVIII.

Les Auteurs qui travaillent ſur les monumens, & ceux qui s'occupent à lire leurs Ouvrages, ſeroient heureux ſi l'explication des morceaux de chaque pays étoit précédée par une Lettre auſſi intéreſſante & auſſi claire que celle qui ſuit : elle eſt du P. Paciaudi, auquel je dois la plus grande partie des morceaux les plus curieux que l'on a vûs dans le troiſième Volume, & que l'on trouvera dans celui-ci.

« Je ſuis revenu depuis deux jours d'un petit voya-
» ge dans lequel j'ai reſpiré l'air de la mer; je me ſuis
» promené dans les ruines de l'ancien *Centumcellæ*, au-
» jourd'hui *Civita Vecchia*. La terre ni la mer ne m'ont
» rien fourni pour vous envoyer. J'ai quitté cette
» ville pour aller à une montagne éloignée de douze
» milles, obſerver avec attention ce qui ſubſiſte de
» l'ancienne *Tarquinia*, ville conſidérable autrefois chez
» les Étruſques. J'ai demeuré trois jours à *Cornéto*, ville
» moderne, & bâtie tout auprès de *Tarquinia* : elle ne
» conduit à rien; elle eſt écartée de tous les chemins;

» & depuis que le Marquis Maffei a visité les monumens dont je vais vous entretenir, il n'y a eu que trois ou quatre personnes éclairées qui aient entrepris ce petit voyage; car il est vrai que peu de gens veulent faire soixante milles pour satisfaire cette curiosité. Quant à moi, je m'y suis occupé fort agréablement; mais ce que j'ai pû emporter pour vous est bien médiocre.

» Il ne subsiste plus de *Tarquinia* que des murailles construites avec de gros quartiers de pierre. J'ai fait fouiller dans une enceinte qui peut avoir renfermé un Temple, mais je n'ai rien trouvé.

» Les grottes répandues dans la campagne sur laquelle cette ville domine, sont dignes d'admiration: leur nombre peut être de deux mille dans l'espace d'environ six milles de longueur & de huit de largeur depuis les murailles de la ville jusqu'à la mer. Ces grottes sont éloignées les unes des autres de 30 ou 40 pas, & toutes ont servi de tombeaux aux Etrusques: je vais vous rendre compte de leur forme & de leurs ornemens.

» Il n'y en a aucune qui ne soit taillée dans un roc vif, qui, cependant n'est pas difficile à travailler. Elles sont quelquefois disposées en croix, ou à trois aîles, comme nos Églises: le plan de quelques autres est quarré dans des proportions différentes, avec des portes de communication pour passer de cette espèce de chambre dans une autre; d'autres fois elles sont à deux étages, & l'on descend pour entrer dans celles de dessous. Ces grottes ne sont pas fort profondes; & les Étrusques ont toujours choisi de petits monticules * qu'ils ont percés par une porte simple & quar-

* Cette Description rappelle l'idée des Tombeaux Chinois que l'on voit assez souvent représentés dans les paysages de cette nation; mais elle retrace plus encore le souvenir des *Quaques*, ou des Tombeaux des anciens Péruviens, décrits dans le Voyage de D. Antonio de Ulloa, pour la mesure de la terre, Tom. I. pag. 382 de la traduction Françoise.

» rée ; elles ne reçoivent le jour que par une ouver-
» ture placée au milieu de la voûte, & qui perce juf-
» qu'à la fuperficie de la montagne. On n'y peut en-
» trer qu'avec beaucoup de peine, à caufe de la terre
» qui les remplit intérieurement, & des portes qui font
» embarraffées par des plantes & des racines; d'ail-
» leurs l'ouverture fupérieure étant bouchée, il eft né-
» ceffaire de porter des flambeaux quand on veut les
» examiner. Je n'ai pas voulu rifquer la vie ou la fanté
» pour entrer dans celles qui occupent les plans in-
» férieurs; mais j'ai examiné avec foin deux de celles
» qui font le plus au niveau du terrein. Les pilaftres
» réfervés dans le roc & couronnés par une corniche
» légère, font tous chargés de peintures repréfentant
» des arabefques ou des feftons, à la vérité d'un mau-
» vais goût: la voûte eft ornée par des compartimens
» quarrés, & reffemble à nos plafonds; elle eft platte,
» mais peinte comme les pilaftres. On apperçoit en-
» core quelques couleurs ; le verd & le bleu ne peu-
» vent fe diftinguer qu'en approchant la lumière ; le
» jaune eft évanoui, mais le rouge eft fort apparent:
» il règne autour de ces grottes, une frife formée par
» des Figures dont la hauteur eft en général de deux
» palmes ; il y en a quelques-unes qui en ont trois;
» j'en ai compté deux cens dans la frife d'une feule
» grotte découverte quelques femaines avant mon
» arrivée ; elles font deffinées dans le goût des Figures
» que nous voyons fur les vafes Étrufques; un grand
» nombre eft couvert de longues draperies, & porte
» de grandes aîles; on en voit plufieurs armées de
» haftes, & répréfentées dans des attitudes de com-
» bat; quelques autres font placées fur des chars tirés
» par un ou deux chevaux. Je n'ai remarqué le deffein
» d'aucun édifice dans ces peintures ; cependant j'en
» ai cherché avec foin pour avoir quelque notion des
» bâtimens

» bâtimens Étrusques ; j'espérois d'autant plus en trouver que l'on voit beaucoup de portes par lesquelles ceux qui conduisent les chars se préparent à passer. Toutes ces Figures me paroissent avoir rapport aux funérailles, c'est-à-dire, au passage des ames dans les Champs Elysées : de plus, elles ont une grande ressemblance avec les bas-reliefs, dont les urnes sépulcrales des Étrusques sont ornées. Deux ou trois palmes au-dessous de la frise formée par des Figures, on voit quelques inscriptions Étrusques, simplement peintes ou taillées dans la pierre : dans quelques-unes des grottes, elles sont écrites en caractères latins, mais elles ne présentent que des noms ; enfin, dans quelques autres il n'y a ni peintures ni inscriptions. Les gens du pays dans l'espérance de trouver des trésors, détruisent de préférence les endroits chargés de peintures & d'inscriptions, persuadés que ces ornemens servent à cacher des choses précieuses *; & cette avarice a causé la ruine de plusieurs de ces monumens & les a détruits plus que le tems. Je vous vois lisant cette lettre, & me reprochant de n'avoir pas détaché quelque morceau de ces peintures pour vous les envoyer. J'ai essayé d'en enlever, mais l'opération est impossible ; il faudroit, pour y parvenir, avoir des ouvriers fort intelligens, & faire une très-grande dépense. Ces peintures sont exécutées sur le rocher, & sans aucune sorte de préparation ; il faudroit donc scier ces parties du rocher pour les emporter, ce qu'on ne pourroit faire qu'avec un appareil & des frais que des peintures presque évanouies ne méritent assurément pas. Je vous envoye deux Inscriptions Étrusques que j'ai copiées dans les environs de *Corneto*, & qui, je crois, n'ont point été pu-

Voyez Demster.
Voyez Gori.

* On remarque les mêmes détails sur la destruction des *Quaques* du Pérou dans l'Ouvrage cité plus haut.

» bliées : j'ai pris l'une sur une grande pierre, & l'autre » sur une petite colonne. J'ai fait l'acquisition de cinq » vases de terre trouvés dans ces grottes, & vous les re» cevrez avec les Inscriptions qui pourront exercer no» tre ami Barthélemy. Je suis, &c. PACIAUDI, *Théatin*.

A Rome, 28 *Février* 1760.

Page 180. J'ai dit dans le premier Volume de ce Recueil, que les Etrusques devoient avoir connu & pratiqué la peinture : cette Lettre me flatte ; elle prouve ma conjecture. Mais j'ai avancé dans le même endroit qu'il ne subsistoit rien en ce genre ; je n'étois pas alors instruit des faits que je viens de rapporter.

N°. I.

Je voudrois avoir également à traduire la description de ces vases, mais je suis malheureusement obligé de parler de mon chef.

Le vase de ce n°. est d'une forme aussi sotte qu'il est possible : tout en est gauche à l'œil jusqu'à la position de son anse. Ces défauts d'agrément sont la consolation des Modernes ; il faut bien leur en présenter quelquefois ; cependant on doit convenir que ce vase étoit commode pour le service, & que le travail de son gouleau présente la singularité d'être reployé en-dedans & de chaque côté. Cet arrangement fait avec art & réflexion, empêchoit la liqueur de se répandre à droite & à gauche lorsqu'on la versoit, ce qu'elle eût fait nécessairement sans une pareille précaution.

Je passe à des objets plus utiles ou du moins plus curieux. Je remarque depuis long-tems que les monumens qui paroissent les moins importans, instruisent souvent de plusieurs usages ; tandis qu'il seroit impossible d'attendre le même secours des plus considérables. Ceux que l'on a trouvés dans les grottes voisines de *Tarquinia*, & qui sont représentés sur cette Planche, nous

apprennent, par exemple, ce dont on ne pouvoit être instruit par la gravure de toutes les urnes sépulcrales rapportées dans *Demster*, dans le *Museum Etruscum*, &c. Elles sont de marbre, & les bas-reliefs dont elles sont ornées, quelque curieux & quelque instructifs qu'ils soient d'ailleurs, n'auroient pu faire soupçonner que le deuil des Étrusques s'exprimoit comme le nôtre par le blanc & par le noir : en effet, un des vases trouvés dans les grottes de *Tarquinia*, est absolument noir; les autres sont ornés de blanc, & l'examen de ces ornemens prouve ce que j'ai dit dans le premier Volume de ce Recueil, sur le peu de tenue de cette couleur qui n'est composée que de craye *: j'avois soupçonné qu'on l'avoit appliquée après coup; il est vrai que je n'avois rien décidé sur ce point; mais aujourd'hui je puis assurer que les Etrusques mettoient cette couleur au feu : ces vases m'en ont donné une preuve certaine, car on distingue l'impression que cette matière a faite sur le fond; elle subsiste entière en plusieurs endroits, mais elle a mordu dans ceux où elle étoit appliquée, & d'une façon si marquée qu'on ne peut douter qu'elle n'ait passé au feu, puisqu'en effet son impression a conservé le dessein qu'elle représentoit; j'ai eu soin de le rendre par des points, pour faire sentir cette différence : je crois inutile de dire combien de pareils traits sont informes & laissent à désirer, après avoir souffert de pareilles altérations.

Hauteur dix pouces trois lignes : diamètre quatre pouces dix lignes.

N°. II.

J'ai rapporté des vases Étrusques de la forme de celui que l'on voit sous ce numero; ainsi je n'ai fait

* La craye est une matière calcaire qui étoit employée quelquefois comme le plâtre chez les Anciens.

deffiner celui-ci que par la raifon des feuillages & de l'ornement, traités l'un & l'autre avec la couleur blanche, fimplement appliquée fur le vernis noir, & qui me paroît avoir été confacrée pour le fervice des morts en particulier.

Hauteur trois pouces deux lignes : largeur avec les anfes quatre pouces huit lignes.

N°. III.

Ce petit Pot n'a d'autre mérite que celui de fa forme & de la difpofition commode, fimple & élégante de fon anfe ; ces parties me paroiffent complettes dans ce petit monument : il eft, & a toujours été abfolument noir.

Hauteur trois pouces & demi : diamètre deux pouces neuf lignes : l'anfe furmonte le corps du vafe d'un pouce.

N°. IV.

Cette Burette eft d'une forme très-agréable & fouvent répétée dans les monumens antiques. On pourroit la regarder comme deftinée à renfermer des parfums ; mais les Romains ont emprunté un fi grand nombre d'ufages des Etrufques, & les Lacrymatoires ont été fi communs & fi fouvent employés dans leurs funérailles, que l'on peut regarder ce petit vafe comme ayant eu la même deftination chez les Etrufques ; d'ailleurs le lieu où celui-ci a été trouvé, autorife ce préjugé. Le travail de cette petite Urne eft différent de celui des précédens ; il eft de réferve à l'ordinaire, mais la terre du fond eft plus blanche qu'elle ne l'eft ordinairement : ce travail repréfente d'un feul côté une Oye, animal que j'ai fouvent remarqué fur les ouvrages de cette nation. Elle paroît avoir été trop fage & trop éclairée pour avoir admis cet oifeau fans aucun deffein : nous ignorons, il eft vrai, fa Mythologie ; on

entrevoit ſeulement qu'elle n'a pas toujours été exactement la même, & l'on reconnoît dans quelques-uns de leurs âges ou de leurs ſiècles, une grande conformité avec le culte des Grecs. Il eſt conſtant que cet oiſeau repréſenté ſur une urne qui paroît d'autant plus être lacrymatoire, qu'elle a été trouvée dans les tombeaux antiques de *Tarquinia*, doit avoir un rapport très-direct avec les morts; mais la raiſon n'en eſt pas connue, même ſelon le culte des Grecs. Je ſçais qu'Hercyne, Suivante de Proſerpine, eſt repréſentée tenant une oye dans ſes bras; & cet attribut doit, ſelon les apparences, ſe rapporter à la Déeſſe elle-même, d'autant qu'Hercyne eſt une Nymphe très-peu célèbre, & que Tite-Live eſt peut-être le ſeul Auteur ancien qui ne l'ait point oubliée: Pauſanias dit qu'*elle avoit donné ſon nom à un fleuve.* Je ne vois donc que le rapport de l'oracle & de l'antre de Trophonius qu'un pareil animal fit découvrir; Pauſanias nous en a conſervé le ſouvenir. Lib. 45. c. 27.

Je préſente mes doutes ſans pouvoir les lever: je dirai pour ma conſolation que dans l'examen des allégories, on ne peut raiſonnablement exiger que les faits; le ſens qu'elles renferment eſt toujours très-vague & très-arbitraire, principalement lorſque les Auteurs anciens ont gardé le ſilence ſur leur objet & leur véritable ſens. La conjecture que je propoſe ſur l'oye, ſera peut-être éclaircie quelque jour par la découverte de quelque monument.

Hauteur cinq pouces: plus grand diamètre dix-ſept lignes.

N°. V.

Cet autre petit vaſe avoit une anſe dont on voit encore les marques. Il eſt peu différent d'ailleurs du numero précédent; il eſt noir & ſans aucun ornement.

Hauteur quatre pouces : diamètre un pouce & demi.

N°. VI. & VII.

Ces numeros préſentent les inſcriptions annoncées dans la Lettre du P. Paciaudi : celle de la grande pierre eſt ſous le n°. VI. celle du n°. VIIe. eſt écrite ſur une petite colonne formée en pyramide.

PLANCHE XXXIX.

N°. I. II. & III.

La forme de ces Coupes eſt ſouvent répétée par les Etruſques, puiſqu'en effet voici la cinquième que je rapporte. Le Volume II. en contient quatre ; il eſt vrai que les deſſeins ou les eſpèces de peintures dont elles ſont décorées different abſolument. Je n'ai rien à ajouter ſur le travail & la diſpoſition de cette ſorte de Coupe, à ce que j'ai dit dans le ſecond Tome. Le milieu de la partie inférieure de celle-ci, ne préſente aucun ornement; mais on a traité ſur la circonférence extérieure, deux ſujets abſolument différens. L'un n°. I. paroît repréſenter une allégorie qui doit avoir rapport à la campagne, puiſqu'on y voit deux Cerfs en pâture ; il eſt vrai que ces animaux ont des barbes de chèvre, & qu'en ce point ils n'imitent pas la nature : ils ſont conduits par une femme du commun, & ſéparés par une eſpèce de harpie, ou de figure fantaſtique, dont on voit un exemple dans les Coupes du ſecond Volume. Le n°. II. eſt plus attrayant : il fait voir des Mimes & des Pantomimes, repréſentans, ſelon les apparences, des jeux champêtres que l'on peut croire aſſez mal réglés, ſi l'on en juge par la nudité des perſonnages ; cependant les jeux, quels qu'ils ſoient, nous indiquent

Planc. XXXI. & ſuivantes.

une ſource première pour les Romains : cette eſpèce de rapport ſuffiroit pour rendre un monument intéreſſant; mais j'avoue que j'ai goûté un autre plaiſir en l'examinant; celui de faire voir que les cinq Figures de cette bande excuſent leur incorrection par l'eſprit & le mouvement dont elles ſont remplies. Il eſt ſingulier de rencontrer ces parties de l'art dans les monumens de l'antiquité ; & quoique les Etruſques aient laiſſé plus de ces exemples que les autres nations, je n'en ai point vû d'auſſi frappant que celui-ci. Chacune de ces bandes ou de ces faces de la Coupe ſont terminées à leurs extrémités par un ornement fait au pinceau, qui ſe lie & ſe raccorde avec les anſes : cet ornement n'eſt qu'une prétendue richeſſe ; mais ce genre étoit reçu dans cette nation : & quelle eſt celle que l'on puiſſe citer comme exempte d'un abus qui fait loi chez elle ?

Le travail de cette Coupe étant peu correct, je la place à la tête des vaſes ornés par les Etruſques, vaſes que je regarde comme l'époque du plus grand ſçavoir de cette nation : cette opinion eſt fondée ſur l'exactitude du trait & la préciſion des formes : je conviens d'ailleurs que l'eſprit, l'incorrection & la facilité ſont au contraire des témoignages d'une opération toujours plus moderne; mais j'ai ſacrifié cette légère réflexion que l'art autoriſe, à l'impreſſion du coup d'œil, ainſi qu'à l'opinion du plus grand nombre des Lecteurs auxquels les délicateſſes de cet Art ſont ordinairement inconnues.

La forme de la Coupe entière eſt rapportée au n°. III.

Diamètre ſept pouces ſix lignes : hauteur de la Coupe deux pouces neuf lignes : le pied eſt élevé d'un pouce dix lignes.

N°. IV. V. & VI.

Les caractères Etrusques écrits sur la tranche ou l'épaisseur de ce petit morceau de pierre à aiguiser * si souvent employée par les Egyptiens, & que presque tous les pays fournissent; ces caractères, dis-je, sont rapportés au n°. IV. ils m'autorisent à donner à l'Etrurie les deux têtes n°. V. & VI. dont les deux faces du monument sont chargées en creux. Ces têtes qui peuvent conserver les portraits de quelques Philosophes, doivent être mises au rang des inconnues; elles ne présentent aucune réflexion que celles que l'on peut faire sur les moules de ces petits objets que les Romains ont exécutés dans la suite avec des pierres de cette espèce, dans le dessein d'avoir les empreintes, non-seulement avec plus d'exactitude, mais pendant un plus long espace de tems.

Ce moule Etrusque très-moderne à leur égard, pourroit servir à prouver que cette nation étoit également attentive à cette opération, & qu'elle en a donné l'exemple & les premiers moyens à ceux qui les ont vaincus & détruits.

Hauteur quatorze lignes: largeur onze lignes: épaisseur trois lignes.

PLANCHE XL.

N°. I. & II.

Le travail de la Burette dont je présente le dessein, n'est point de réserve ni de l'espèce pratiquée si souvent par les Etrusques. La couleur qui distingue le sujet, me paroît appliquée au pinceau; au reste, elle est très-peu foncée, & la teinte naturelle à la terre domine sur

* Ce sont des glaises qui durcissent au point de devenir des marbres dans la suite des siècles.

ce petit

ce petit vaſe : il n'a rien de ſingulier ni d'élégant pour la forme, mais il confirme la communication des Etruſques avec les Egyptiens : il repréſente un Epervier en pied, révéré au point d'avoir un autel devant lui, ſur lequel on diſtingue trois corps ou trois fruits que l'on peut regarder comme des offrandes. Cet oiſeau tient dans ſon bec un ſerpent qu'il paroît avoir pris ſur le même autel. Il ſeroit inutile de dire que les Egyptiens, tourmentés par les ſerpens, furent conduits par la reconnoiſſance à révérer les animaux qui les délivroient de ce fléau; cependant il me paroît qu'ils ne regardoient point l'Epervier comme une divinité, & que ſa figure n'étoit ordinairement employée que comme un ſymbole. Les Etruſques n'étant point dans la même circonſtance par rapport aux ſerpens, il faut en conclure que le culte & les uſages Egyptiens avoient fait une très-grande impreſſion ſur leur eſprit.

Ce vaſe n'eſt orné que dans ſon milieu. Le travail & le deſſein ſont aſſez foibles.

Hauteur de cette Burette ſix pouces deux lignes : diamètre trois pouces ſix lignes.

N°. III. & IV.

Cette compoſition préſente une Prêtreſſe portant une corbeille remplie de fruits & courant après un jeune homme que l'on peut regarder, par la queue que l'Artiſte lui a donnée, comme un Satyre, ou plûtôt une eſpèce de Faune. Il tient d'une main un ſeau dont la forme n'a rien d'extraordinaire, & de l'autre une eſpèce de *Cymbalum* élevé : l'autel que l'on voit auprès de lui, ne repréſente peut-être que le but ou le terme de cette courſe. L'objet de cette compoſition ne peut être une cérémonie religieuſe ; elle me paroît repréſenter un jeu ou un exercice. Le Lecteur peut aiſément porter ſon jugement ſur l'intention de ces

deux Figures : car le deſſein de la Planche eſt fidéle ; mais pour autoriſer le ſoupçon que j'ai formé, on peut rapprocher cette Planche de la XLe du premier Volume de ces Antiquités, on y verra une Figure de femme qui confirme toutes les idées que l'on voudra recevoir à l'occaſion d'un exercice.

La partie oppoſée à cette compoſition, repréſente un Homme qui conſulte une Prêtreſſe : j'ai trop ſouvent rapporté cette action pour la répéter.

Hauteur du Vaſe neuf pouces onze lignes : diamètre neuf pouces onze lignes : la proportion des Figures dont ce Vaſe eſt orné, eſt de quatre pouces & demi.

PLANCHE XLI.

N°. I. & II.

J'AI rapporté dans les Volumes précédens, la forme de tous les Vaſes Etruſques que j'ai pû raſſembler ; je crois même avoir épuiſé cet article : en conſéquence, j'avois imaginé de ne plus donner leur trait & de renvoyer aux Planches déja publiées ; mais j'ai penſé qu'un Lecteur toujours pareſſeux, ſeroit fâché de feuilleter deux ou trois Volumes pour éclaircir un objet très-peu important : j'ai donc préféré de faire deſſiner la forme de ce vaſe, & de la joindre aux ornemens & aux compoſitions qui n'ont point encore été données : j'eſpère que cette raiſon ſuffira pour excuſer la répétition de ces formes.

Pluſieurs monumens Etruſques de terre cuite, repréſentent des uſages religieux, je continuerai à les rapporter, ſans vouloir les expliquer, en les regardant comme de ſimples objets de curioſité ; mais je rappellerai au Lecteur, à l'occaſion du Vaſe de ce n°. & de quelques-uns des ſuivans, qu'il a pû remarquer ſur pluſieurs de ces Vaſes, que les femmes avoient beau-

coup de part dans le culte pratiqué chez les Etrusques: celle que l'on voit ici confirme cette opinion, non que les hommes fussent exclus du sacerdoce & de ses cérémonies; mais ces monumens prouvent que les femmes y étoient admises, & selon les apparences, en plus grand nombre que les hommes. Les bustes que l'on trouve si fréquemment sur ces sortes de Vases, appartiennent presque tous à des femmes; leur coëffure étoit sans doute consacrée, car elle est peu variée: & cette uniformité me persuaderoit que ces sortes de desseins nous montrent des Prêtresses. Celle dont il s'agit sous ce numero, est assise sur un trépied très-mal en perspective devant un autel dont la forme est allongée, & sur lequel on voit trois corps ronds très-difficiles à distinguer: cet autel paroît avoir été décoré par des ornemens trop effacés aujourd'hui pour les décrire. La Prêtresse à demi-nuë, & couverte de la ceinture en bas d'une draperie, élève le bras & soutient une grande corbeille qui paroît remplie de fruits: son attitude indique absolument une offrande. Cette composition est terminée de chaque côté par une espèce de palme plantée en terre: il est à présumer que ces deux symboles ne sont point placés sans dessein, car ils n'ont aucun rapport avec les ornemens que l'on voit pour l'ordinaire sur les monumens de ce genre; & si, comme on le peut penser, les palmes blanches ont rapport au sujet, la composition doit présenter une action de graces pour quelque victoire générale ou particulière. Le disque du soleil traité à l'Egyptienne, paroît au-dessus de l'autel: cet astre est représenté par un cercle simple, & de la couleur de la terre naturelle, avec un point blanc dans le centre. La coëffure de cette Prêtresse, présente quelque rapport avec le turban; elle est blanche, ainsi que le colier, & une espèce de bandolière de perles dont elle est parée. Cette

Figure a trois braſſelets à chacun de ſes bras, ou pour mieux dire, une bande de métal qui ſans doute étoit d'un argent fort ſouple, & qui s'enlaçant autour du bras, en prenoit exactement le contour. Ces braſſelets ſont blancs, ainſi que l'eſpèce de chauſſure que l'on diſtingue, quoique mal conſervée : l'autel, & le trépied ſur lequel elle eſt aſſiſe, ſont de cette même couleur. Je ne finirai point cette deſcription ſans dire que les détails de cet ouvrage ne répondent ni à la diſpoſition ni même au deſſein de cette Figure. Le travail de ce Vaſe eſt exécuté ſelon le procédé que j'ai expliqué Page 82. dans le premier Volume. Cette opération ingénieuſe fait honneur aux Etruſques : ils paroiſſent l'avoir inventée ; & les nations qui leur ont ſuccédé, ne l'ont point ſuivie.

Hauteur du Vaſe ſept pouces deux lignes : diamètre quatre pouces dix lignes.

N°. III. & IV.

Ce Plat qui ne peut avoir été deſtiné qu'à l'uſage domeſtique, m'a paru mériter quelque conſidération. En premier lieu, pour ſa belle conſervation ; elle me perſuade qu'on a dû trouver ce monument dans quelque tombeau, & qu'il ſervoit à contenir les vivres qu'une ſuperſtition aſſez générale faiſoit enfermer avec les morts. En ſecond lieu, le caractère, le trait & l'arrangement de ces trois dorades, car elles ſont reconnoiſſables, produiſent une décoration qui n'eſt point ordinaire. En troiſième lieu, la forme de ce Plat eſt peu commune, & la Coupe, n°. IV. indique la commodité dont il pouvoit être pour le ſervice. Le rebord renverſé, donnoit une tenue facile & aſſurée pour le tranſporter.

Diamètre neuf pouces : hauteur au-deſſus du plan un pouce dix lignes.

PLANCHE XLII.

N°. I. & II.

Ces deux Femmes, toutes deux Prêtreſſes, confirment ce que j'ai dit plus haut ſur le culte qu'on leur confioit : l'action religieuſe dont elles ſont occupées, ne permet pas d'en douter. Elles font l'ornement du même vaſe, & je puis aſſurer que le tour & la poſition que l'Artiſte leur a donnés, feroient honneur aux nations les plus reculées : les détails ne méritent pas le même éloge.

N°. III. IV. & V.

Le deſſein fait beaucoup mieux ſentir que la deſcription, la diſpoſition de ces deux Figures : le trait eſt plus lourd & moins élégant que celui des deux Prêtreſſes du n°. précédent : cette femme n°. III. paroît être traitée plus dans le goût que les Romains ont ſuivi : ſa parure, le fil de perles qu'on lui voit au-deſſus du front, le collier, les braſſelets, pourroient la faire regarder comme une Prêtreſſe ; cependant comme elle n'eſt point chauſſée, qu'elle tient ſimplement une couronne, & qu'elle ne paroît occupée d'aucune cérémonie, il ſe pourroit qu'elle ne repréſentât que la femme de celui qui occupe la partie oppoſée du Vaſe, & qu'elle partageât l'honneur d'une victoire remportée dans les jeux ou dans un combat. Le jeune homme, tenu d'une plus petite proportion que la femme, eſt paré d'une couronne ſur la tête, & il en tient une autre : ces rapports autoriſent cette légère conjecture.

J'ai rapporté dans le premier Volume, la forme agréable & ſingulière de deux Vaſes dont je viens de décrire les ornemens : j'ai cru devoir la répéter ici. Planc. XLIV. n°. I.

Hauteur quatorze pouces : diamètre quatre pouces : hauteur des Figures cinq pouces & demi.

PLANCHE XLIII.

N°. I. & II.

UN VASE noir & dont les Figures de réserve se distinguent, selon la pratique des Etrusques, sur un fond de la couleur naturelle de la terre, offre un sujet que je n'ai point encore vû sur les monumens de cette nation : il représente certainement un évènement de la fable, mêlé d'allégories. La Figure dominante dont la chaussure est singulière, a des aîles, & représente un jeune homme placé au milieu de deux jeunes femmes de bout, appuyées sur des bâtons & fort enveloppées par des draperies. Si ce n'est point un homme qui consulte des Augures sur une entreprise; ce pourroit être en général, la représentation d'un héros tel que Persée, Bellérophon, ou quelqu'autre qui nous est inconnu : & les deux femmes pourroient être l'emblême des Vertus dont il reçoit le conseil pour réussir dans son entreprise ; le tout traité selon l'usage & la manière des Etrusques. On a déja vû qu'ils ont adopté plusieurs fables de la Grèce; cependant ils ne paroissent point avoir suivi les mêmes allégories, mais je ne sçais pas mieux conjecturer.

Ce travail de réserve, & qui présente les Figures noires, me paroît toujours exécuté avec plus de finesse & de précision que les autres : il étoit peut-être plus compliqué, & par cette raison, il demandoit des Ouvriers plus intelligens.

Hauteur six pouces trois lignes : largeur trois pouces trois lignes.

PLANCHE XLIV.

N°. I. & II.

La variété dans les poſitions ſimples, eſt la plus grande preuve que le génie puiſſe donner de ſa fécondité. Frappé de cette variété qui ſe montre dans un ſiècle ſi reculé, & dans des ouvrages ſi peu recommandables par leurs matières, je me ſuis efforcé de faire connoître les talens d'une nation pour laquelle les Modernes ont été long-tems injuſtes. On voit ſur le Vaſe à trois anſes & dont la forme eſt des plus élégantes, une Prêtreſſe aſſiſe & dont la parure de perles eſt pouſſée ſi loin, que ſa chauſſure en eſt ornée; elle tient une corbeille d'offrande qu'elle commence à élever; il ſemble qu'un jeune homme nud & debout, veuille ajouter à cette offrande un oiſeau vivant qu'il lui préſente.

Je ne propoſerai que des réflexions légères ſur l'objet de cette compoſition, je me contenterai de dire qu'on a vû ſur un Vaſe rapporté dans le premier Volume, un Oiſeau préſenté par une femme à un Génie, s'envoler avec le fil auquel il étoit vraiſemblablement attaché; j'ajouterai que le ſujet que l'on voit ſous ce numero, pourroit être le commencement de cette cérémonie religieuſe, c'eſt-à-dire, l'inſtant auquel on préſenteroit l'oiſeau à la Prêtreſſe avant qu'elle l'offrît au génie. Le jeune homme aſſis que j'ai fait graver dans le ſecond Volume, & qui tient un oiſeau ſur le poing, pourroit encore avoir quelque rapport à ce même uſage; cependant il faut convenir qu'il ſeroit peut-être plus ſimple de croire que le jeune homme repréſenté ſur cette Planche étant couronné, vient offrir un ſacrifice en action de graces pour quelque avantage remporté. Il eſt toujours conſtant, par la multiplicité & la variété de ces exemples, que les Etruſques employoient des

Plan. XXXVIII.

Planc. XXVI, n°. III.

oiſeaux privés dans leurs cérémonies : il eſt même vraiſemblable qu'ils en tiroient des augures différens de ceux que leur donnoient les oiſeaux ſauvages, qui, libres dans l'air, leur ſervoient de guides & de conducteurs dans leurs plus importantes affaires.

Hauteur du Vaſe treize pouces ſix lignes : plus grand diamètre huit pouces.

PLANCHE XLV.

N°. I. & II.

LE TRAIT de ces deux Figures, dont l'une eſt vêtue & l'autre ſans aucun habillement, eſt très-bon : l'homme qui tient un thyrſe, pourroit être Bacchus, d'autant qu'il eſt abſolument diſpoſé à la Grecque ; la draperie qu'il porte ſur le bras, eſt un uſage ordinaire à cette nation. Il n'eſt pas aiſé de prononcer ſur l'objet que le Bacchus tient de la main qui ne porte pas le thyrſe : il paroît être une eſpèce de tunique ; néanmoins comme il eſt moucheté, on pourroit croire qu'il indique la peau d'un tigre ou d'une pantère, à la vérité très-ridiculement repréſentée ; mais les acceſſoires ont été ſouvent négligés dans les Arts. La femme eſt poſée avec beaucoup de nobleſſe : elle indique le Soleil d'une main, & montre de l'autre un corps qui pourroit être un ſoc de charrue, ou mal exprimé, ou compoſé d'une façon contraire à nos uſages. Si mes conjectures avoient quelque fondement, on verroit ſur ce Vaſe la repréſentation de Cérès ou de Bacchus. Au-deſſus & derrière la Figure de l'homme, on voit en l'air un corps long & quarré que j'ai vû pluſieurs fois placé ſur les monumens de ce genre & de ce pays ; mais dont il eſt difficile de ſoupçonner la ſignification : de quel aſtre pourroit-il rappeller l'idée ?

Sur la face oppoſée de ce Vaſe, on voit un homme

qui

qui consulte un Aruspice; car je crois que l'on doit regarder comme tels toutes les Figures que les monumens Etrusques présentent appuyées sur de grands bâtons, ainsi qu'envelopées dans de longs manteaux, avec un air de méditation ou de gravité: pour éviter la répétition, je n'ai point fait graver ce sujet.

Ce Vase dont la forme est très-commune a onze pouces trois lignes de hauteur: onze pouces dans son plus grand diamètre: les Figures ont quatre pouces trois lignes de proportion.

N°. III.

Les deux côtés de cet autre Vase dont la forme est pareille à celle du n°. précédent, sont ornés chacun d'une Figure: une Prêtresse assise regarde le ciel, & tient de la main qu'elle porte élevée & étendue, une offrande posée sur un plateau, mais dont on ne peut deviner l'espèce; elle tient une couronne de l'autre main: on voit sur le côté opposé, une oye en pied, qui ne paroît avoir rien de commun avec la Figure précédente, à moins qu'il ne représente l'animal qui doit être offert en sacrifice à la suite de ces cérémonies préliminaires; car la dignité & le maintien de la Prêtresse ne permettent pas de supposer un animal fantastique, uniquement placé pour la symmétrie de l'ornement, ce qu'on appelle en peinture le *remplissage*, procédé qu'on ne trouve employé que dans les grotesques dont les Etrusques nous ont donné précédemment un exemple à la Planche XXXVIII. & que les Romains ont souvent traités dans la suite.

Le travail de ce Vase est aussi commun en Etrurie que sa forme; cependant il est exécuté de réserve, mais si mal que je le crois très-ancien.

Je pourrois ajouter, à l'occasion de cette oye & de celle que l'on voit sur un Vase trouvé dans les tom-

Plan. XXXVIII. de ce même Volume.

De Isid. & Osirid. beaux de *Tarquinia*, que les Égyptiens, selon Plutarque, sacrifioient des oyes à Isis.

Hauteur six pouces : diamètre cinq pouces huit lignes.

PLANCHE XLVI.

N°. I. & II.

Les Thyrses ou les bâtons fleuris que tiennent ces deux Figures, sont pareils pour la forme & pour l'ornement. Quand ils s'écarteroient encore plus des dispositions auxquelles nous sommes accoutumés, il faudroit toujours convenir qu'ils doivent avoir eu le même objet. Les deux Figures sont chaussées, & cette circonstance établit, ce me semble, leur considération : je sçais qu'il seroit plus court de regarder ce sujet comme représentant Bacchus & Ariane sur le rocher; mais toutes les réflexions s'y opposent; & je croirois plûtôt que cette femme est une Prêtresse de Bacchus, auquel elle présente une corbeille remplie de fruits, qu'il paroît même accepter; l'autel que l'on voit derrière la Figure de l'homme, me semble un attribut de sa divinité; cependant on peut remarquer, avec une sorte d'étonnement, qu'on ne voit jamais le simulacre d'aucun Dieu dans les compositions Etrusques : on peut cependant ne pas attribuer leur objet au culte religieux.

L'ouvrage de ce Vase & le dessein des Figures, laissent beaucoup à désirer, en ne les comparant même qu'aux ouvrages Étrusques.

La partie opposée de ce Vase est ornée par deux Augures ou deux Aruspices, placés vis-à-vis l'un de l'autre, & qui paroissent fort attentifs : ils rappellent ce que Cicéron rapporte de Caton, qui *s'étonnoit que ces hommes ne se missent point à rire lorsqu'ils se rencontroient*. Cette composition trop commune sur ce genre

De Divinat. Lib. 2.

de monument, ne mérite que d'être citée; cependant il eſt rare de trouver deux Augures enſemble, & plus ordinairement on y voit un Prêtre ou une Prêtreſſe conſultés par une autre Figure.

J'ai toujours oublié de dire que le diſque du Soleil que l'on voit preſque toujours au-deſſus de ces Figures de Prêtres ou de Prêtreſſes, eſt ordinairement traverſé par deux traits, l'un horizontal & l'autre perpendiculaire: & cette diviſion me paroît faire alluſion non-ſeulement aux quatre points cardinaux, mais au partage du ciel néceſſaire aux Aruſpices, pour établir la droite & la gauche regardées comme les principes du bonheur & du malheur. On ſçait que les Augures ou les Aruſpices faiſoient ce partage avec cette croſſe nommée *Lituus*, ou bâton Augural dont les Romains ont conſervé quelque tems l'attribut à leur ſouverain Pontife.

Hauteur de ce Vaſe onze pouces trois lignes: diamètre onze pouces cinq lignes.

N°. III.

Ces Anſes de bronze, car je poſſede les deux qui ſervoient à l'ornement & à l'utilité du même Vaſe, ſont de la plus parfaite conſervation; elles y joignent le mérite d'une ſingulière diſtribution dans les ornemens. Le diamètre de ce Vaſe doit avoir été de ſeize pouces: l'égalité de la courbure des deux Anſes prouve la certitude de cette meſure. On voit à chacune de leurs extrémités, une tête de cochon; & l'on ſçait que cet animal étoit ſouvent employé dans les cérémonies des Etruſques. Le milieu de cette Anſe eſt orné par une tête de taureau fort ſaillante, aux deux côtés de laquelle, & à une certaine diſtance, ſont placés deux anneaux fixes & fondus avec la piéce: il eſt vraiſemblable qu'ils ſervoient à établir des chaînes pour ſuſpendre le vaſe & le rendre facile à porter. Je crois

par toutes ces raiſons, que ce Vaſe étoit deſtiné à l'uſage de quelque temple. Non-ſeulement le choix & la réunion de ces animaux, la qualité & la diſpoſition de l'ouvrage, m'ont perſuadé que ces anſes étoient d'un travail Etruſque; mais les petits cercles appliqués au poinçon & répandus ſur la tête des animaux, ſont un uſage de cette nation: on peut voir les preuves que j'en ai données dans le premier Volume à l'occaſion des points établis par le même procédé ſur
Plan. XXVIII. la draperie de la Figure n°. I. Je pourrois même ajouter que cette eſpèce de travail a tiré ſa ſource de l'Egypte, ou du moins qu'il a été commun à ces deux peuples: en effet, on en trouve plus d'un exemple ſur la ſeule Table Iſiaque.

Longueur ſept pouces cinq lignes: la ſaillie & la longueur de la tête du taureau ont également neuf lignes: la courbure de l'Anſe a neuf lignes à compter du plan de ces deux extrémités.

N°. IV.

La forme, le deſſein, les ornemens, l'exécution & la ſolidité que cette Anſe ſingulière préſente au Lecteur ſous ce numero, méritent qu'on en conſerve le ſouvenir. Les têtes de femmes traitées de bas-relief & placées ſur les deux attaches, indiquent abſolument le goût & le travail des Etruſques; en même tems elles me perſuadent que le vaſe dont cette Anſe a fait partie, pouvoit ſervir dans les ſacrifices. La courbure de l'Anſe dont la conſervation ne peut être plus complette, m'a prouvé que le vaſe auquel elle étoit attachée, avoit ſeize pouces & demi de diamètre.

Hauteur totale de l'Anſe de bronze, cinq pouces cinq lignes: largeur plus grande cinq pouces.

PLANCHE XLVII.

N°. I. & II.

Les attributs de cette Prêtreſſe, ſa parure, la forme du panier qu'elle tient d'une main, le plateau qu'elle offre de l'autre au diſque du Soleil en le regardant d'un air aſſez dégagé, la richeſſe de ſa coëffure & ſa chauſſure, ſont les objets qui peuvent faire conſidérer la Figure du n°. I.

On voit ſur le même Vaſe une autre Prêtreſſe n°. II. qui tourne le dos au diſque du Soleil, & qui offre un jeune animal qui peut être un faon de biche ou un chevreau : c'eſt la première offrande de cette eſpèce que j'aye vûe ſur ce genre de monument; elle étoit peut-être conſacrée aux Divinités terreſtres. Si cette conjecture étoit vraye, elle nous apprendroit une particularité du culte des Etruſques; elle ſeroit d'autant plus intéreſſante, que nous ne les voyons ordinairement occupés que du partage du Ciel, & des Augures tirés du vol des oiſeaux. *Ce n'eſt pas que les Etruſques ne ſe fuſſent appliqués*, ſelon Cicéron, *à l'inſpection des entrailles des animaux*; il eſt cependant ſingulier de n'en trouver aucune trace ſur les vaſes de terre cuite qui nous ont conſervé un ſi grand nombre de leurs actions. De Divinat. Lib. I.

Hauteur des Figures trois pouces & demi.

N°. III. & IV.

Cette Prêtreſſe debout, eſt repréſentée dans l'attitude de marcher & d'offrir en même tems un plat dans lequel on ne diſtingue aucun objet, mais qui ne paroît point être offert au Soleil : cette offrande & la diſtinction d'une chauſſure blanche, m'ont engagé à la mettre au rang des Prêtreſſes.

La Figure du n°. IV. placée ſur le côté oppoſé du

même Vase, fait son offrande au Soleil, mais beaucoup plus commodément que les autres; car elle est assise, & elle a une chaussure qui n'est pas ordinaire sur ces monumens; car ses pieds sont simplement enveloppés d'un chausson.

Je possede plusieurs autres Vases ornés de Figures, mais elles ont trop peu de différences pour être rapportées: elles portent des chaussures purement Romaines. Il est vraisemblable qu'elles sont moins anciennes; c'est tout ce que je puis en dire: j'ajouterai seulement que les plats pareils à ceux dont on vient de parler, rappellent l'idée d'une Figure qui présente une offrande à Horus dans la Table Isiaque; elle est marquée *LL*, dans la gravure des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres pour l'année 1758.

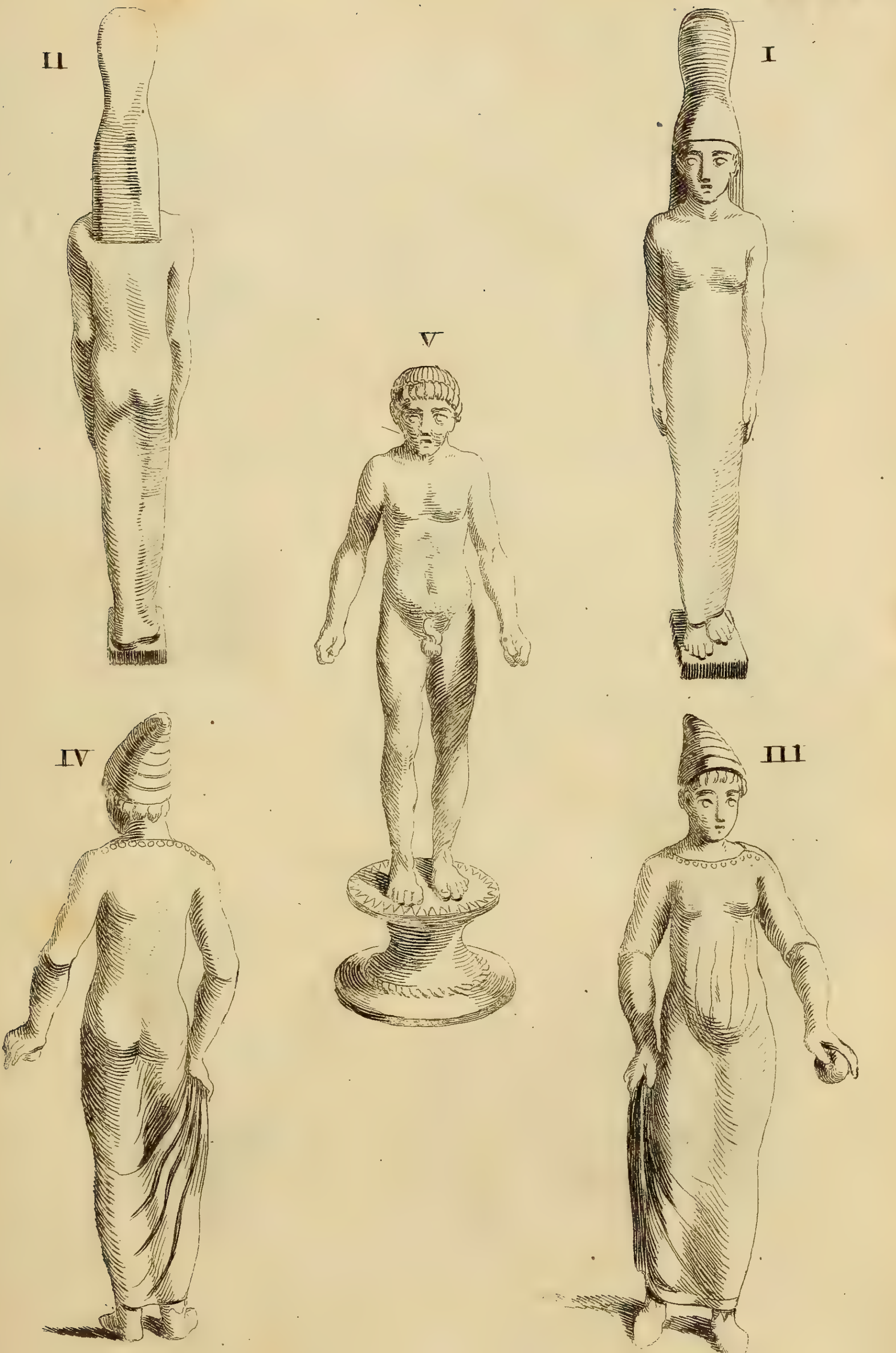
N°. V.

Le dessein de ces deux Vases, dont la forme & les proportions sont absolument pareilles, est gravé sous ce numero. Aucune nation n'a cherché à imiter cette forme agréable & singulière que j'ai déja rapportée dans le premier Volume de ces Recueils. Planc. XLIV. n°. III.

Hauteur sept pouces dix lignes : diamètre quatre pouces & demi.



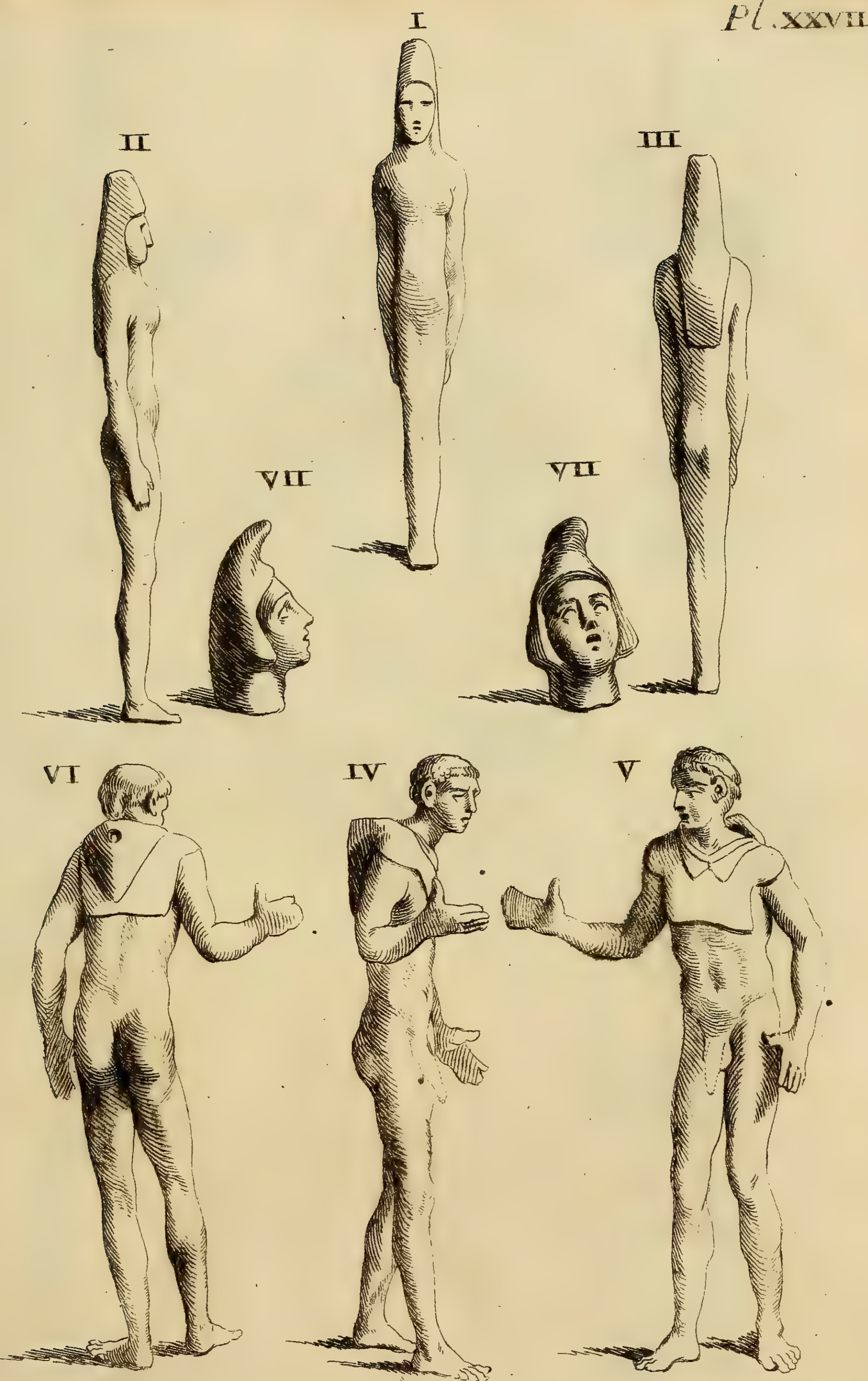
Pl XXIV

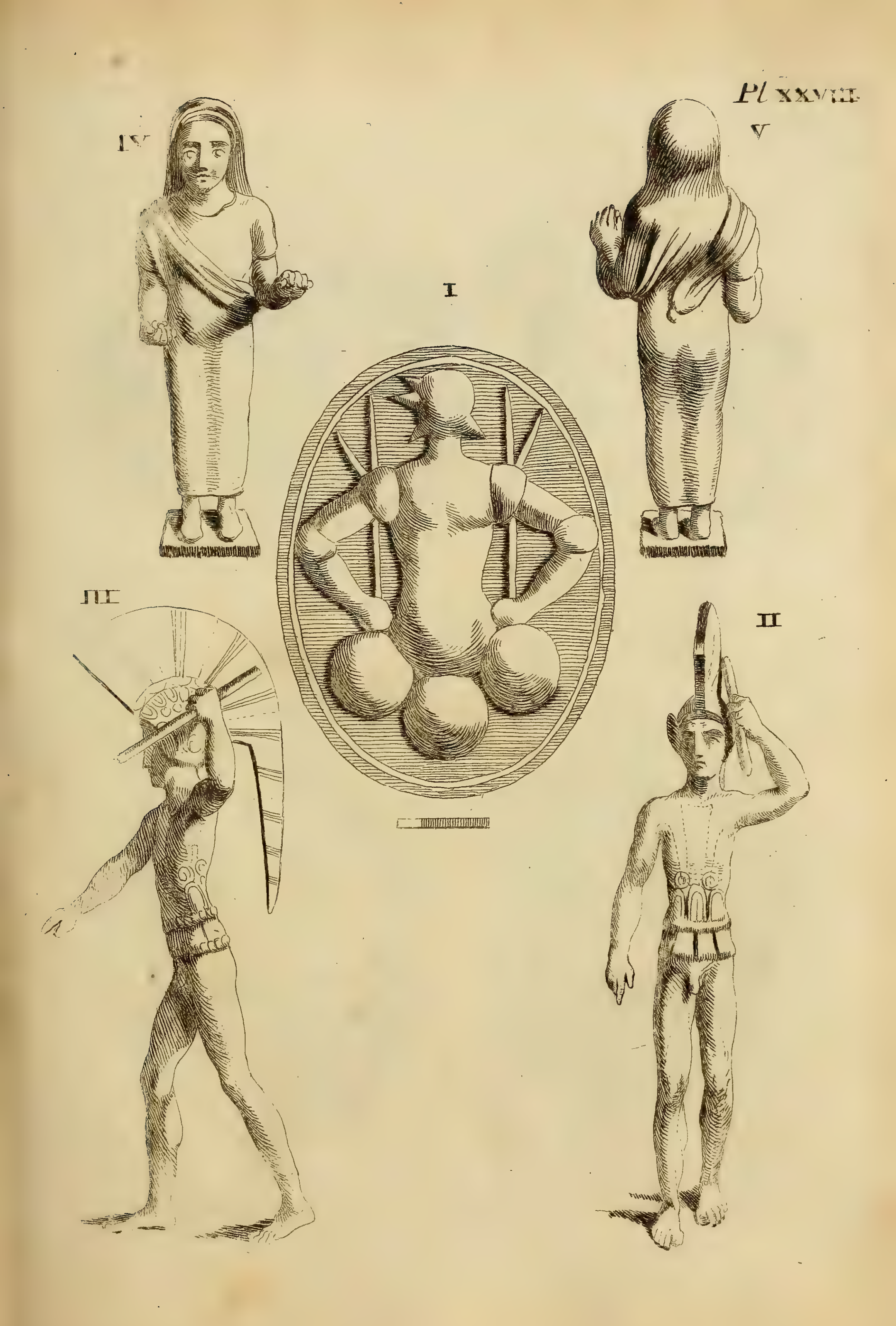



III
I
II
V
IV

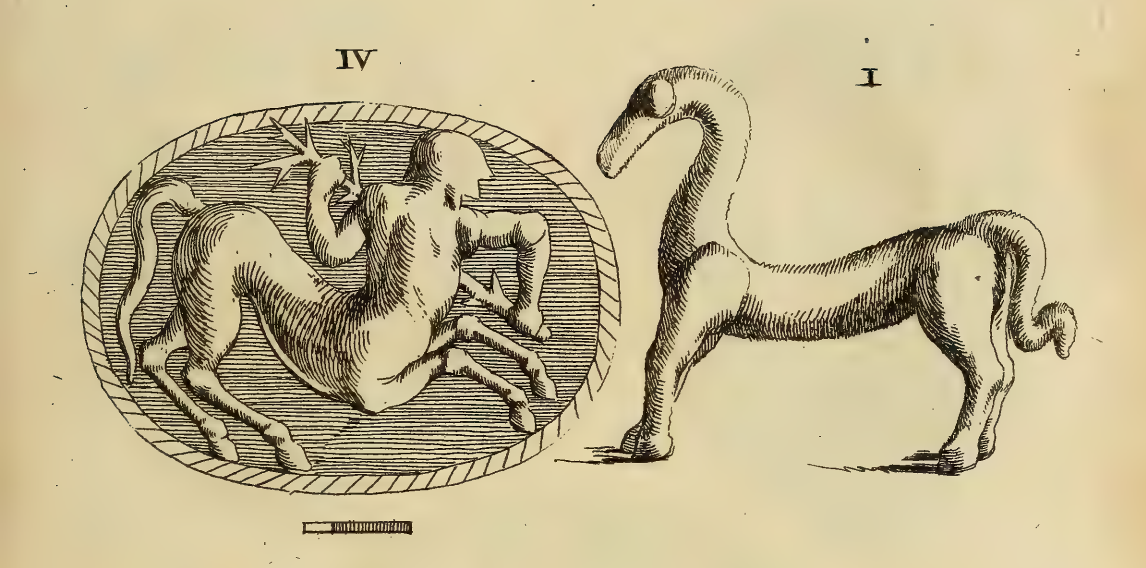



I
VI
II
V
IV
III


I
II
III
VII
VII
VI
IV
V

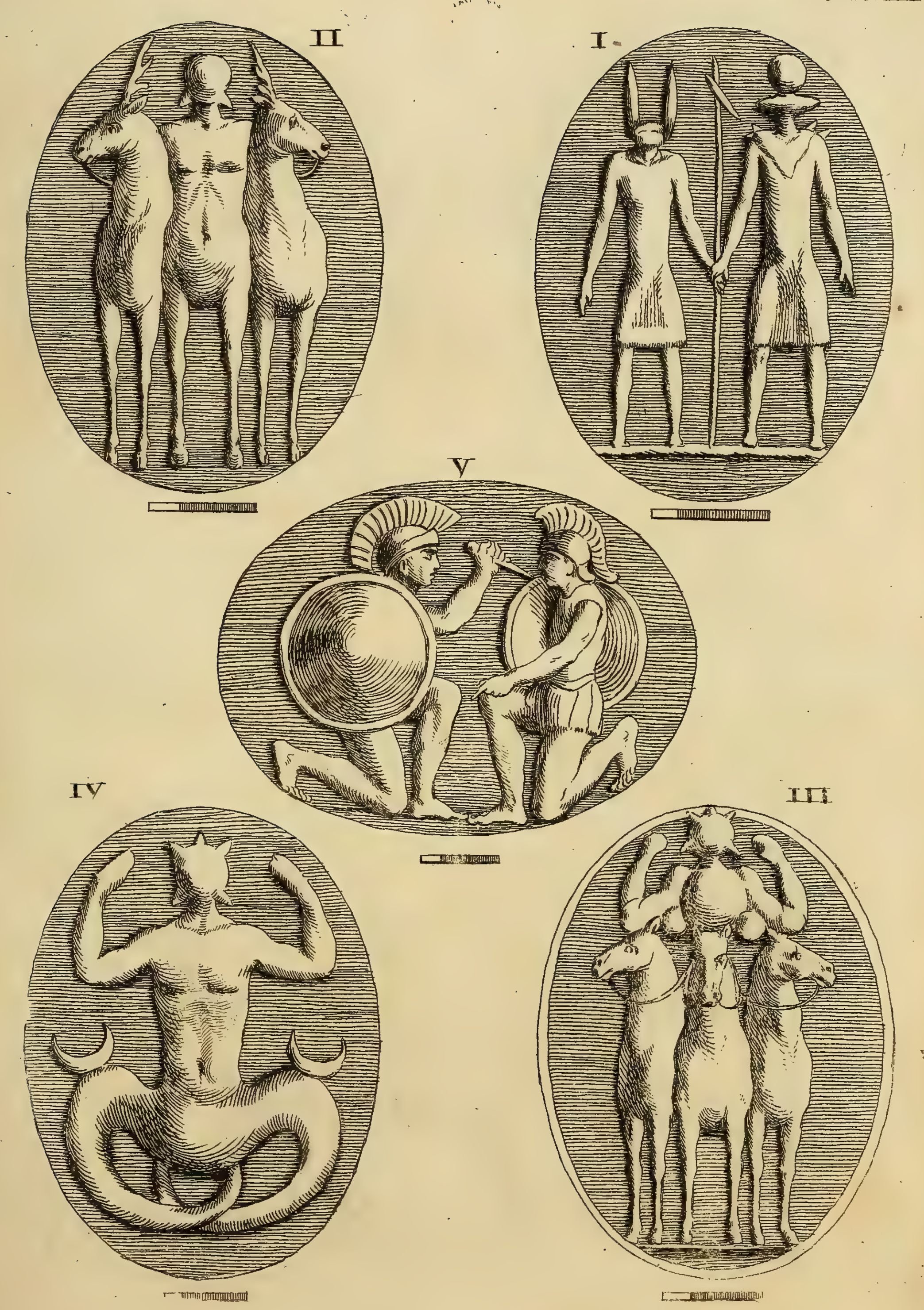

Pl XXVIII
IV
V
I
III
II

Pl. XXIX.



II

III



II
I
V
IV
III



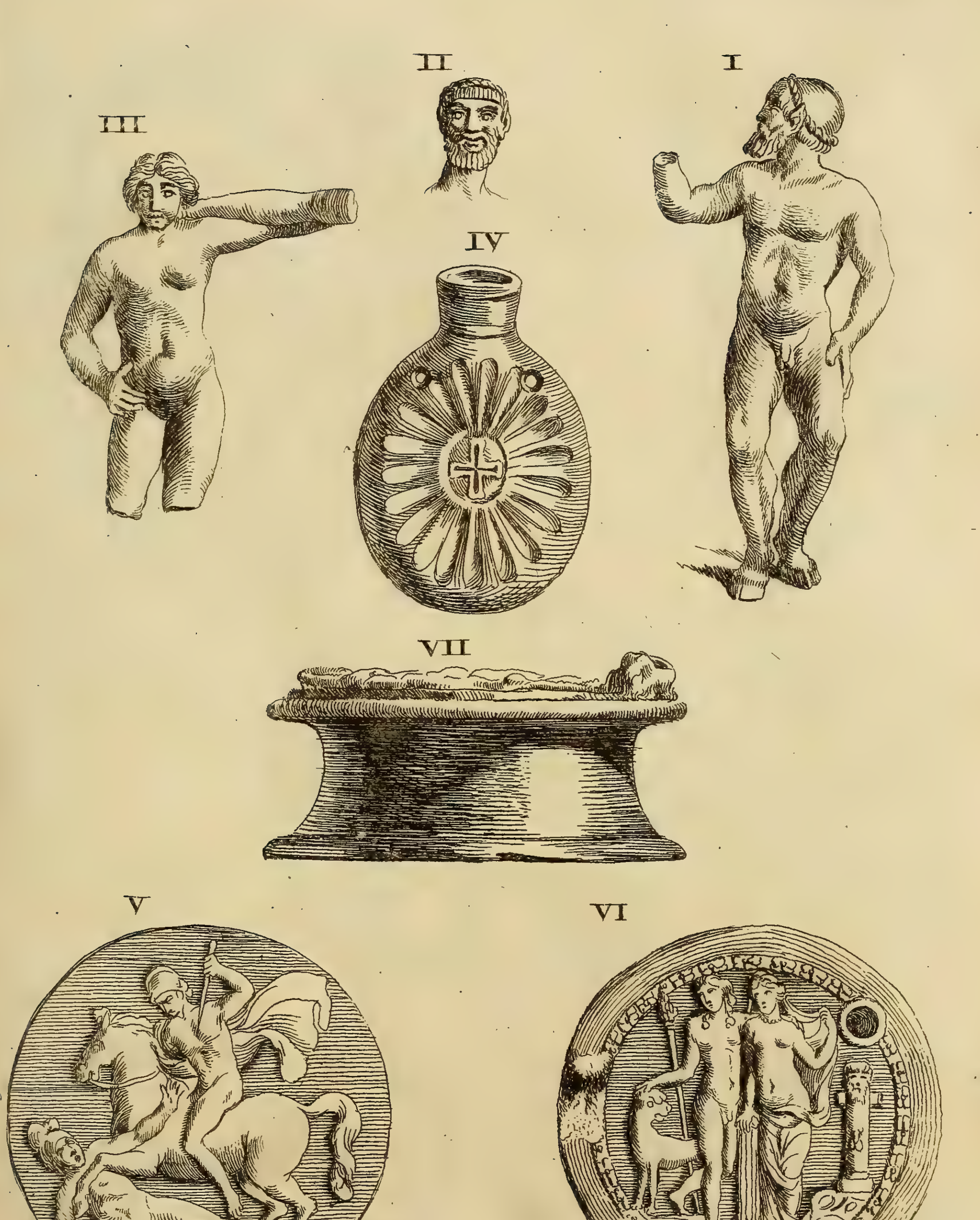


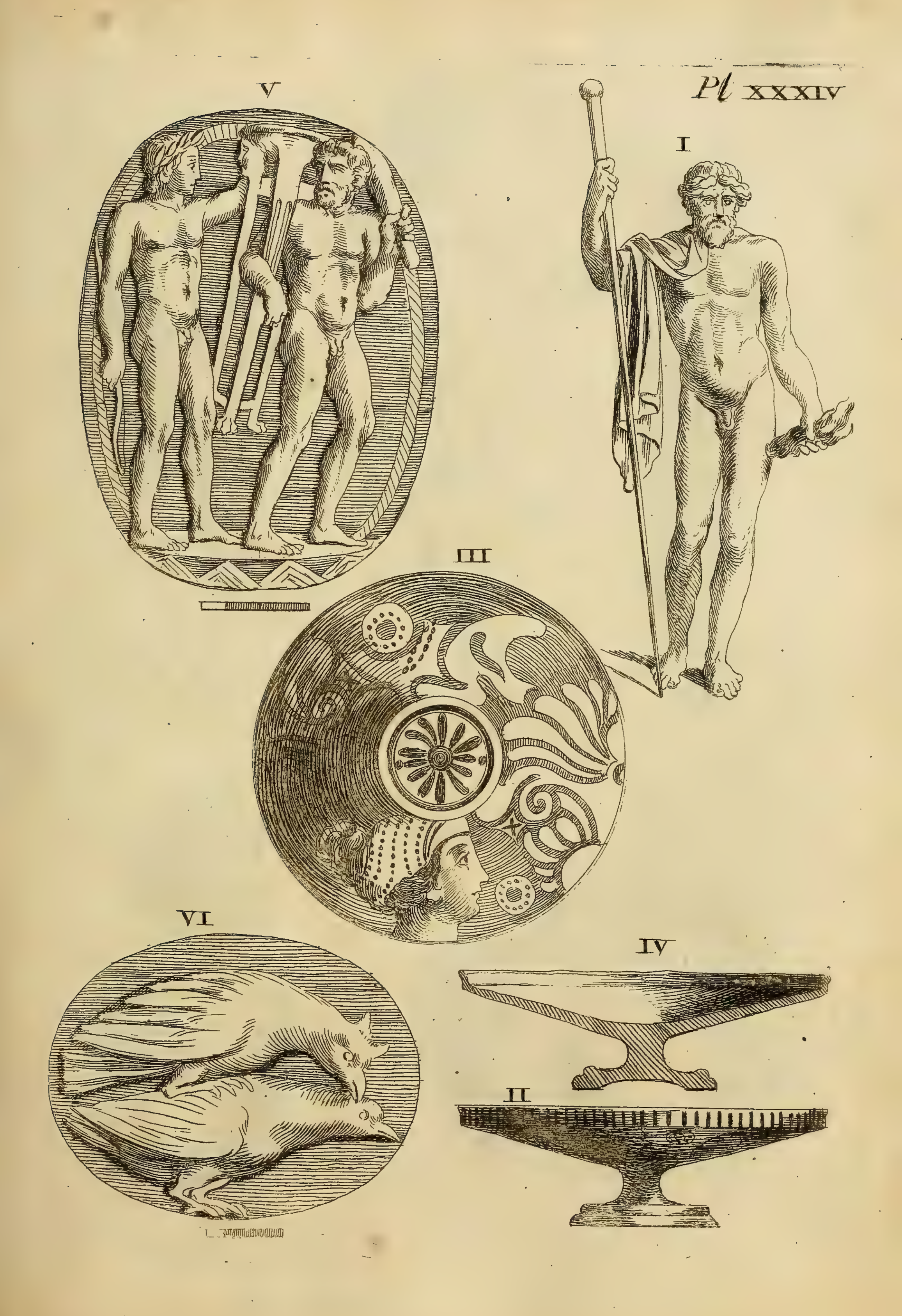
Pl XXXII



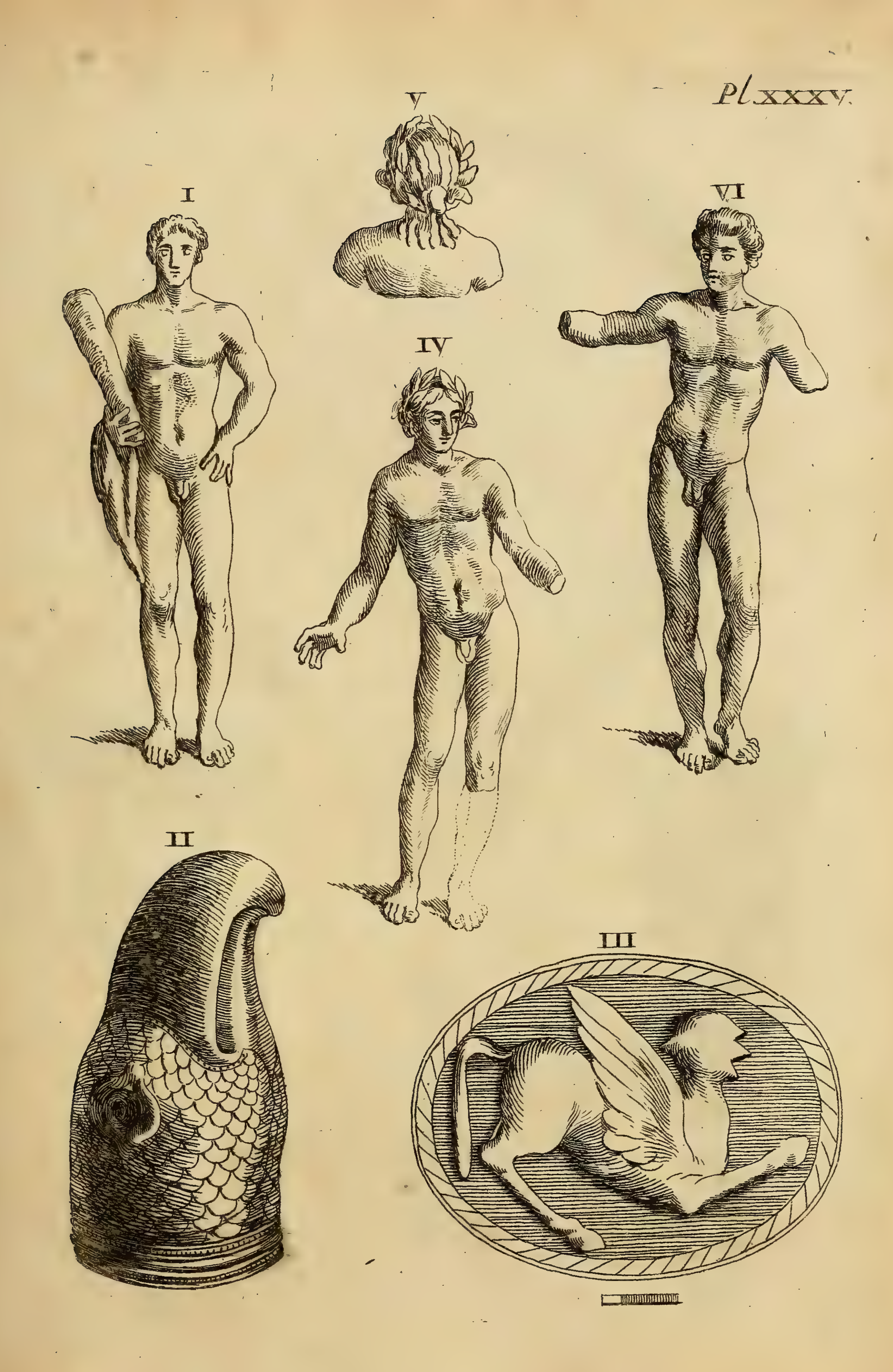


Pl. XXXIII.




Pl XXXIV
I
II
III
IV
V
VI




Pl XXXV.
V
I
VI
IV
II
III


Pl XXXVI
I
II
III
IV



I

II

III

V

IV

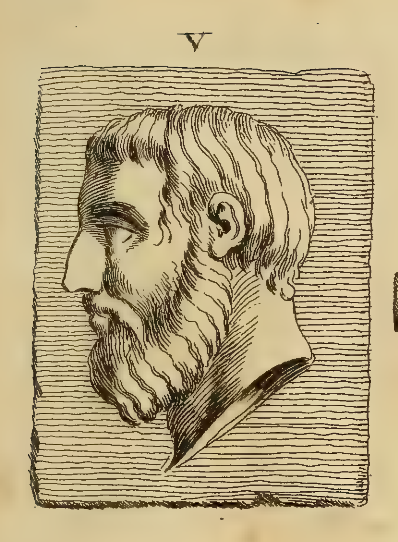


VIII

ƧƎTƧƎΨƧƎITИƎƧƧPAΨPAM:IM:AИ

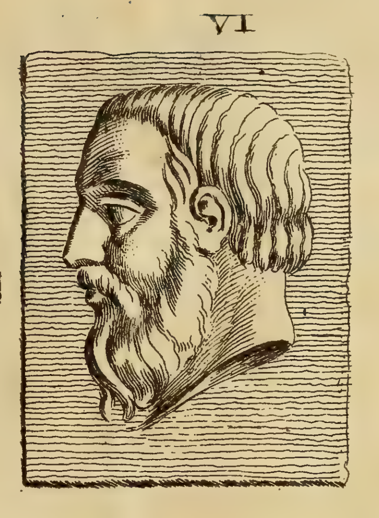


V



IV

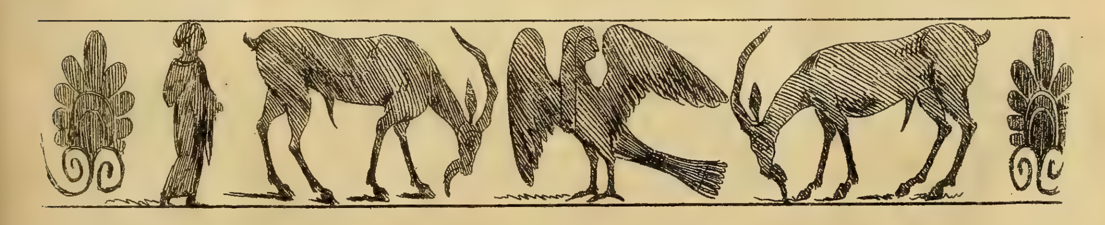
VI



II



I



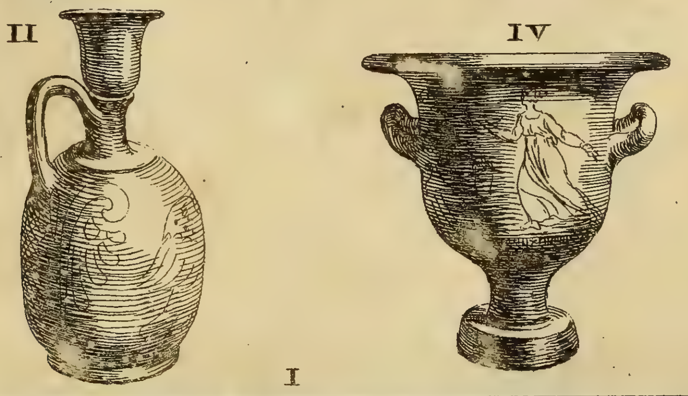
III



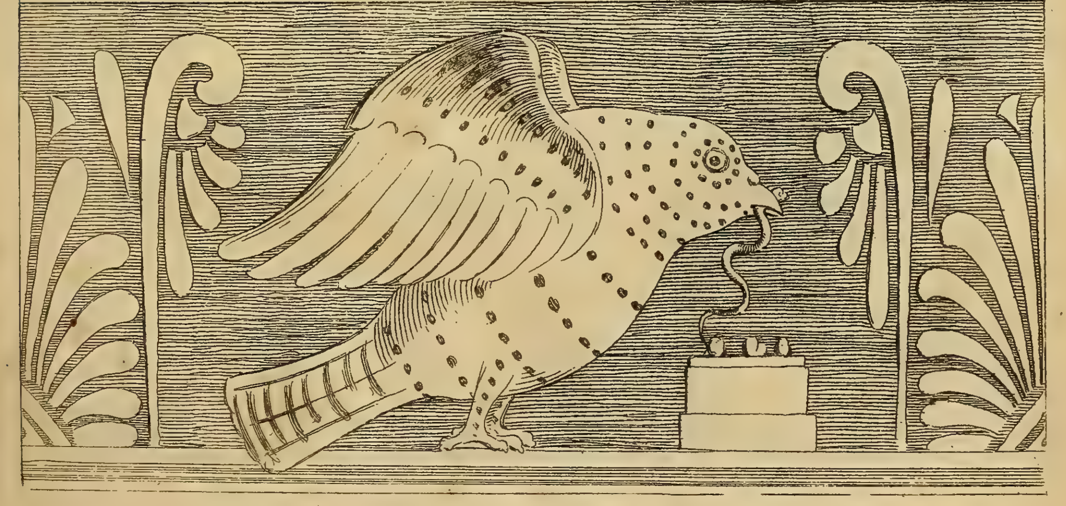
III



II IV



I



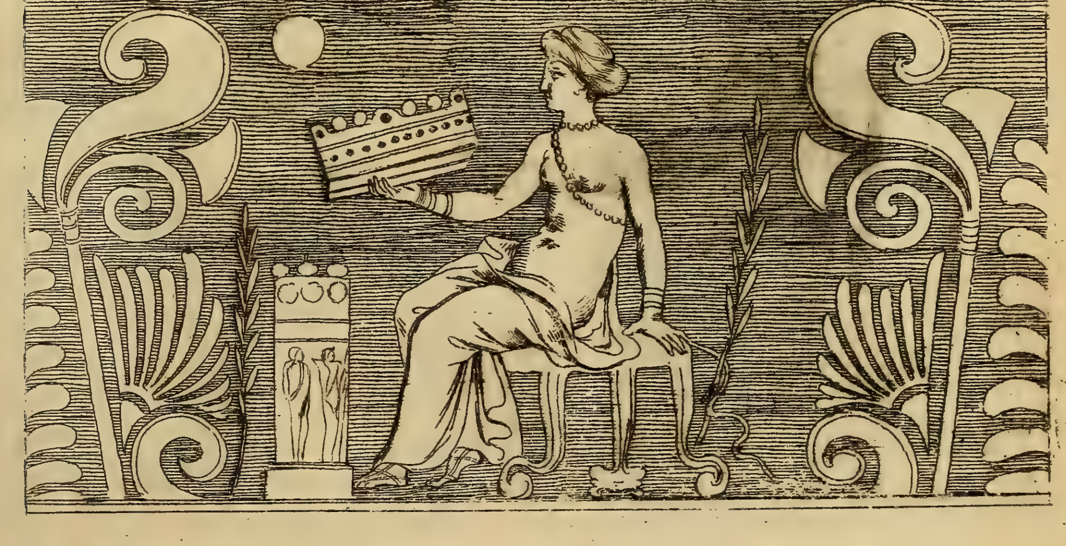


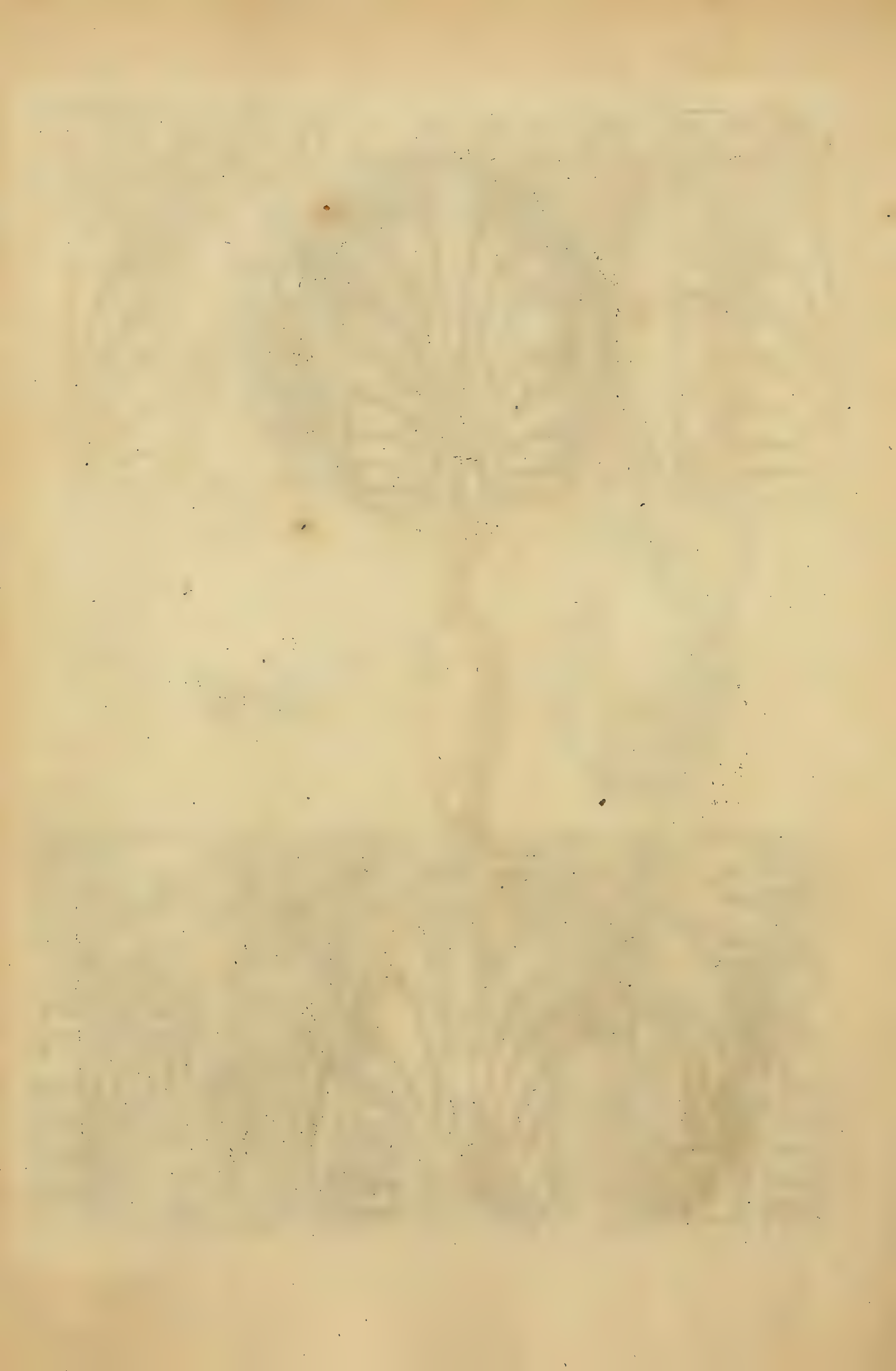
III

II

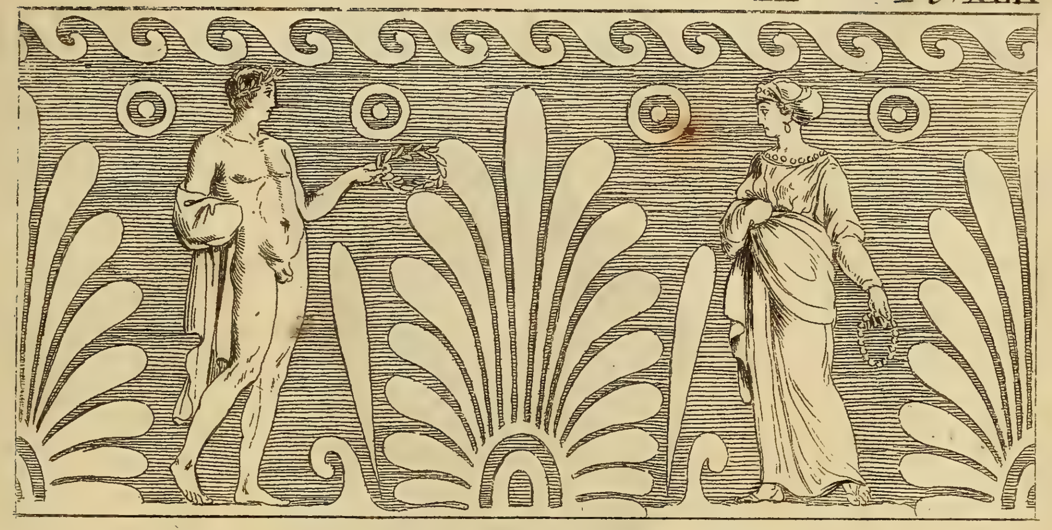
IV

I





IV III *Pl.* XLII



V



II I



I

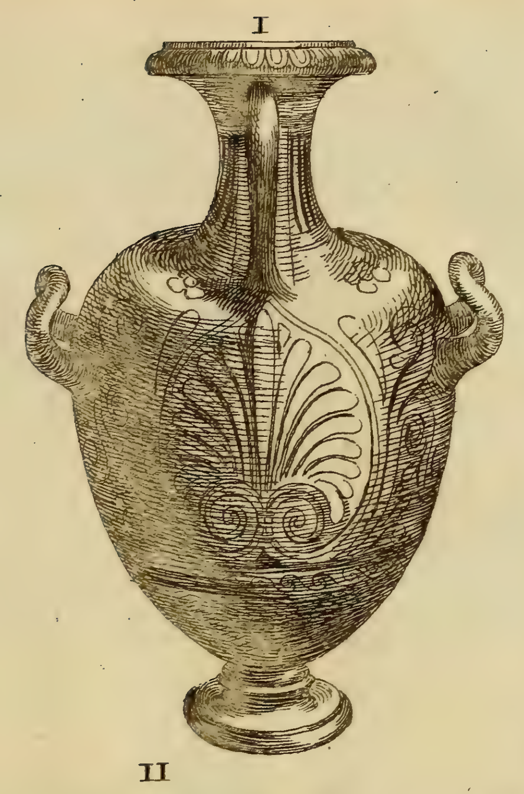


II





I



II

I



II



III



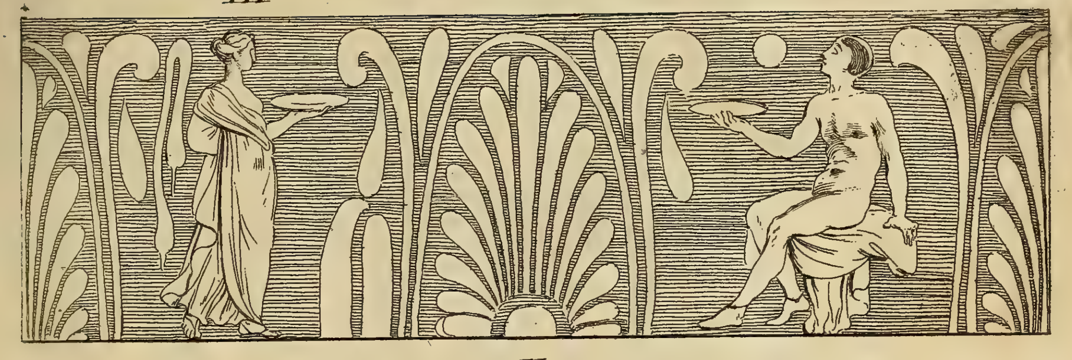
III

IV

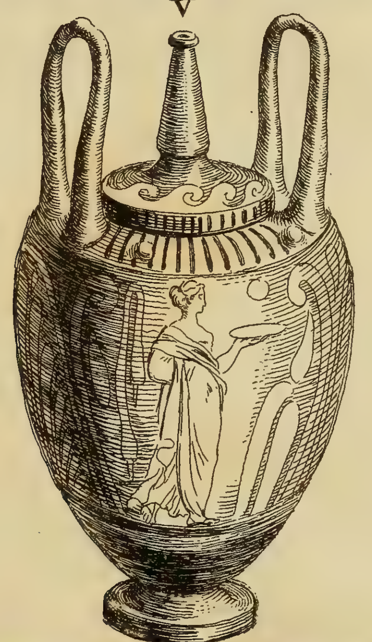
II

I

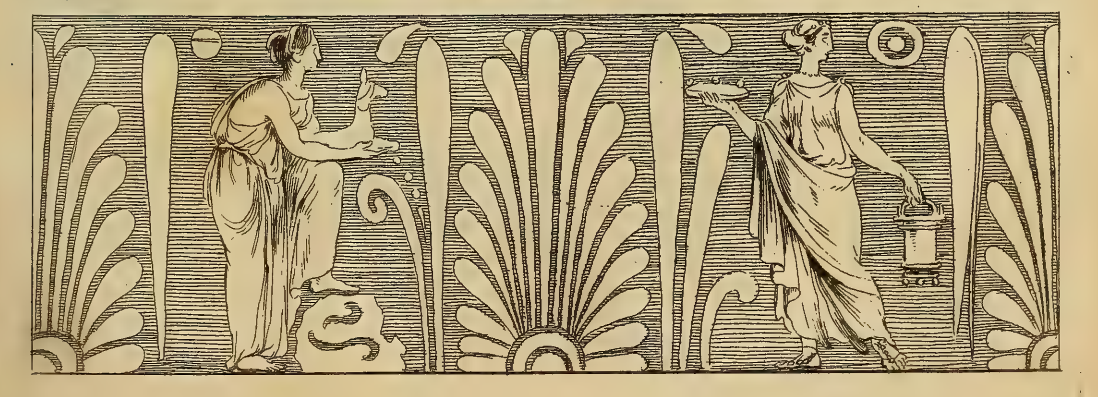
III IV

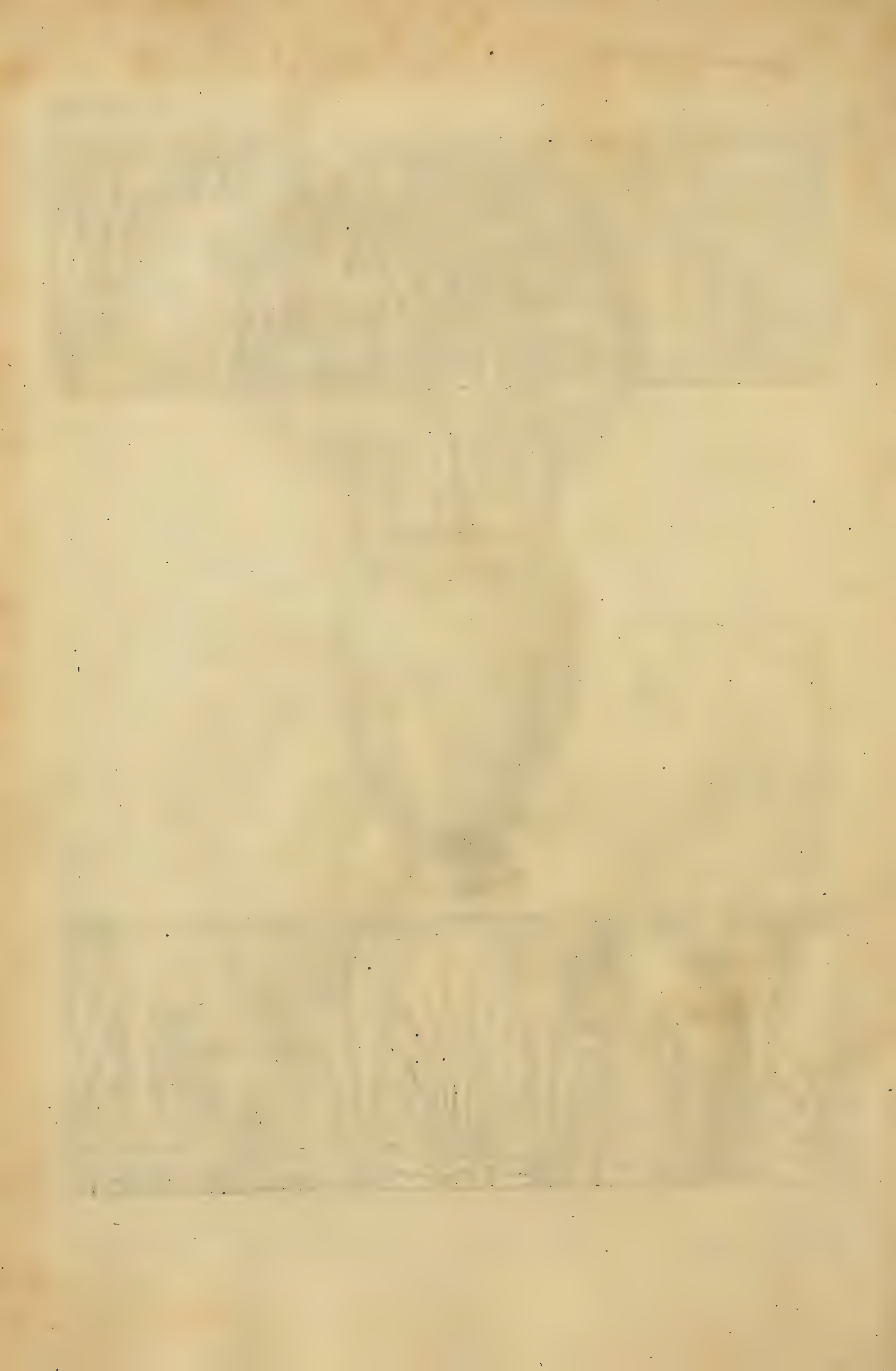


V



II I







RECUEIL D'ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES, GRECQUES, ROMAINES, ET GAULOISES.

TROISIEME PARTIE.

DES GRECS.

AVANT-PROPOS.



LES MONUMENS de la Grèce sont très-rares; & le plus grand nombre de ceux que nous admirons, ne sont dûs qu'à l'avarice ou à l'estime que les Romains en faisoient, sans y attacher une trop grande idée; car le goût vrai, le désir d'étudier, celui de joüir, & le plaisir de s'enivrer des belles productions de l'Art, ne les a jamais conduits; leur éducation, & leur genre de vie,

les privoient de cette satisfaction qui tient si souvent du ravissement. Il est cependant véritable que la Grèce renferme encore aujourd'hui des monumens peut-être plus curieux & plus recommandables en sculpture & en architecture, que l'Italie; & si ce beau pays devient jamais habité par un peuple policé, je puis assurer qu'il produira des trésors, non-seulement par la raison que les chefs-d'œuvres ont été plus communs dans ce pays que dans aucun autre de l'Europe; mais parce que la terre les a conservés contre la barbarie des hommes qui n'ont point été à portée d'augmenter la destruction des monumens comme ils font tous les jours dans les pays qu'ils habitent. Cette réflexion n'est que du plus au moins, car les Turcs détruisent sans doute; mais leurs habitations sont médiocres, & leur pays est peu peuplé. On peut au contraire juger par l'Italie, des ravages qu'un plus grand nombre d'hommes est capable de produire. Malgré le gout des Arts qui y règne depuis le Pontificat de Léon X. avec une ardeur respectable, on a vû, & l'on voit tous les jours des traits de barbarie qui paroissent inconséquens, mais qui sont des dépendances de l'humanité; car sans compter les démolitions des plus superbes bâtimens, faites ou pour bâtir des Couvens de Moines, ou pour élever des Palais à des neveux de Papes, il faut convenir que l'Europe entière a emporté des monumens de l'Italie, & que cette curiosité en a fait périr un plus grand nombre que les Goths & les Visigots n'en ont détruit.

Si donc les fouilles de la Grèce entière sont jamais faites par des habitans entendus & éclairés, on doit être persuadé qu'on ne trouvera, généralement parlant, que des fragmens de grandes statues, des inscriptions & des ornemens simples, & disposés pour célébrer la vertu, l'honneur & la véritable gloire. Les Grecs

Grecs étoient bien différens des Romains ſur l'objet de tous les monumens que l'on peut trouver dans leur pays. Le nombre de citoyens qui habitoient la ville de Rome, l'excès de la ſuperſtition qui les tourmentoit, ainſi que les malheurs d'un luxe exceſſif, tous ces maux avoient répandu un détail infini de petits objets dont les reſtes fourmillent encore aujourd'hui dans les décombres de Rome. Les Grecs beaucoup moins ſoumis à la ſuperſtition, avoient conſéquemment moins de petites pratiques, & une moindre quantité de Dieux: un exemple ſuffira pour en convaincre.

Les Grecs repréſentoient leur foyer; c'étoit un aſyle, c'étoit un lieu ſacré; on y voyoit au plus la figure d'une Divinité protectrice ou tutélaire; les Romains au contraire, avoient un Laraire qui ne pouvoit à leur gré contenir trop de divinités. Ainſi les découvertes nombreuſes que l'on fait à Rome, ſont moins piquantes, & ſouvent plus embarraſſantes à expliquer.

PLANCHE XLVIII.

Nº. I.

J'AI rapporté dans le troiſième Volume de ce Recueil d'Antiquités, deux ſujets gravés en creux dont la compoſition eſt pareille, & qui ont ſeulement quelques différences dans les détails, non-ſeulement entr'eux, mais avec la pierre gravée ſous ce numero. La première compoſition repréſente Harpocrate accroupi ſur un corps inconnu environné de pluſieurs animaux de l'Egypte, diſpoſés ſelon la manière de ce pays; auſſi l'ouvrage eſt-il Egyptien. La ſeconde offre le même ſujet que cette pierre. C'eſt Orphée appuyé contre un arbre, & ayant autour de lui différens animaux: ils ſont un peu mieux diſpoſés pour l'ordonnance; & comme je l'ai dit dans l'explication, un Grec peut l'avoir exé-

Plan. X. nº. II.

Planc XIII. nº. I.

cutée en Egypte, avec la modération d'un imitateur dont le génie n'ose s'écarter de la manière originale à laquelle il est redevable de son talent. Ces vûes dépendant également de l'art & de la réflexion, sont encore plus frappantes dans la pierre gravée en relief de ce n°. Le sujet d'Orphée s'y trouve exécuté sur une Onice de trois couleurs, & la pierre ne peut être d'une plus belle conservation : la disposition & la variété des animaux sont admirables; je ferai seulement remarquer que l'Ibis & les Cynocéphales, ou les Singes, animaux qu'on ne connoît point dans la Grèce, mais que l'on sçait avoir été révérés en Egypte, sont, pour ainsi dire, les plus apparens dans cette composition par la place qu'ils occupent; d'ailleurs on y voit un peu plus d'indication & de perspective que les Egyptiens n'en ont exprimé dans leurs ouvrages. Peu curieux d'embrasser plusieurs objets, ils ne s'occupoient que d'un seul : la justesse des plans éloignés ne leur paroissoit qu'un accessoire indifférent; & cette façon de penser est celle de tous les hommes dont la pratique des Arts n'est point confirmée par une grande délicatesse. De plus, les Egyptiens n'avoient dans les Arts qu'une expérience transmise d'habitude & resserrée par la superstition. Les animaux représentés sur ce beau Camée, sont travaillés avec une finesse & une précision qui ne laissent rien à désirer; & même l'Artiste a sçu profiter du troisième lit de la pierre, pour représenter, de sa couleur naturelle, le Lion placé sur le premier plan. Ces ouvrages délicats dont la destruction est si facile, & ce dégré d'intelligence, ne se trouvent point dans les ouvrages Egyptiens : & cette observation m'autorise à regarder la composition de ce Camée comme moins ancienne encore que la seconde de celles que j'ai citées. On ne peut donner les mêmes éloges à la Figure de l'Orphée; ce qui prouve en ma faveur, & me permet

de mettre cet ouvrage, dont les beautés ſont inégales, dans le rang des premières opérations des Grecs, lorſqu'ils ont pris l'eſſor & volé de leurs propres aîles.

J'ai profité du hazard qui m'a fait rencontrer trois fois le même ſujet, ou du moins une diſpoſition généralement ſemblable : je n'ai point laiſſé échapper l'occaſion d'une pareille répétition; elle rend les comparaiſons de ce genre plus ſenſibles & plus difficiles à contenter.

On peut faire une obſervation ſur le rapport que préſente cette compoſition entre Harpocrate & Orphée : aucun Mythologiſte n'en a fait mention ; cependant de pareils monumens ſuffiſent pour faire naître quelques doutes. Je me diſpenſerai d'entrer dans de pareilles diſcuſſions; mais je dois au moins en préſenter le ſujet, & faire voir que l'obſervation ne m'a point échappé.

N°. II. & III.

Cette Tête de marbre a toujours fait partie d'un buſte en bas-relief, ou plûtôt d'un portrait de petite nature, & dont le champ eſt aujourd'hui preſqu'abſolument détruit; l'inſcription dans la place qu'elle occupe, ne permet pas de penſer autrement. Il ſeroit à déſirer qu'elle fût plus entière; elle mettroit en état de dire avec certitude le nom du Prince repréſenté ſur ce monument. On y lit clairement celui d'Alexandre, tel qu'il eſt ſur les médailles, & ſelon le partage que Paul Emile avoit fait de la Macédoine; c'eſt-à-dire, que ce buſte a été travaillé plus de 500. ans après la mort d'Alexandre le Grand, & ſous le règne d'Alexandre Sévère : dans ce ſiècle on renouvella les portraits du Prince Grec pour flatter le Prince Romain, & je ſuis perſuadé que ce fragment a fait autrefois partie d'un *Ex-voto*, c'eſt-à-dire, d'un bouclier votif. Je ne ferai donc aucune mention de la reſſemblance; car

nous ne connoiſſons point le véritable portrait du Conquérant de l'Aſie; & quoiqu'Apelles & Lyſippe en aient exécuté pluſieurs, il n'en eſt venu aucun juſqu'à nous, du moins qu'il ſoit poſſible de certifier: d'ailleurs le trident, la foudre & la maſſue dont le nom eſt accompagné dans l'inſcription du buſte de ce n°. ne conviennent qu'à Alexandre le Grand. Pour en convaincre le Lecteur, ces caractères & ces attributs ſont rapportés ſéparément & plus en grand ſous le n°. III. Ces raiſons me perſuadent que l'on peut regarder ce bas-relief comme le portrait d'Alexandre, mais ſelon les idées qu'on en avoit; & c'eſt ce qu'on appelle une *Tête reçue.* Au reſte, ce Buſte eſt d'un très-beau travail: le caſque coëffe bien, & les ornemens de cette arme défenſive, ſont auſtères & bien traités; les plumes placées ſur le côté, paroiſſent montées & attachées ſur un corps terminé par un ſerpent. Cette parure donne un autre genre de mérite à ce monument, en rappellant la métamorphoſe de Jupiter pour jouir d'Olympias. Il ne faut pas croire que les ornemens placés ſur ce caſque fuſſent en nature; leur légéreté auroit mis obſtacle à leur ſoutien: ils n'auroient ſervi qu'à embarraſſer celui qui les portoit; il faut donc les ſuppoſer d'un métal dont la couleur oppoſée ſur le fonds, produiſoit une richeſſe & une magnificence plus anciennement pratiquée, & dont Homère nous a donné de ſi belles & de ſi juſtes deſcriptions.

Ce monument que le hazard m'a fait trouver à Paris, a éprouvé quelques caſſures, mais les éclats ſont remis à leur place; le marbre a d'ailleurs conſervé toute la fraîcheur du ciſeau & de ſon ancien poli.

Hauteur huit pouces deux lignes: largeur ſept pouces cinq lignes.

N°. IV.

Ce Camée exécuté ſur une agathe de deux couleurs & de grandeur de bague, repréſente la tête de Lyſimaque telle qu'on la voit ſur les Médailles. Le travail en eſt beau, & prouve ce que j'ai dit en pluſieurs occaſions, que les Artiſtes Grecs exécutoient preſque toujours en relief les têtes importantes & célèbres, avant que de les travailler en creux; car j'ai vû cette même Tête ſur des gravures en creux & conſtamment du même tems que ce Camée. Cette magnificence que l'on peut également remarquer pour les ſujets de compoſition, ne tombe que ſur la matière & le ſurplus du travail; tout Graveur en creux étant preſque toujours obligé de faire ſon modèle en cire avant que d'employer le touret, & ce modèle arrêté eſt beaucoup plus facile à ſuivre en relief qu'en creux. Auſſi le rapport que l'on peut remarquer entre les Camées du genre de ce n°. & les Médailles, me conduiroit à croire que les bons Graveurs Grecs étoient les Monétaires des Princes qui vivoient dans les tems heureux pour ces Arts, c'eſt-à-dire, pendant & après le ſiècle d'Alexandre. Leurs Médailles préſentent en effet des travaux dans le même goût de grandeur & de perfection; enfin, tout auſſi complets que les plus belles pierres gravées de ce même tems. Je dois ajouter en faveur de la vérité, que le maſque de cette Tête me paroît retouché, mais que les cheveux & les cornes ont conſervé leur ancien travail dans toute ſa pureté.

PLANCHE XLIX.

N°. I.

Cette petite Plaque de bronze trouvée dans l'Attique, repréſente un Char attelé de quatre chevaux,

dans lequel on ne voit que plusieurs palmes. Ce monument a été, selon les apparences, estompé; c'est-à-dire, frappé sur un relief, & retouché ensuite. Il paroît avoir été destiné, ou pour conserver le souvenir des victoires remportées dans les Jeux, ou plutôt pour témoigner une reconnoissance relative à quelque objet de superstition. On pourroit d'autant plus admettre cette dernière idée, que cette plaque a constamment servi de couvercle à une Amulette ou à une *Bulle* : l'une & l'autre se ressemblent dans plusieurs circonstances, comme il est expliqué plus bas dans la classe des Romains, où l'on voit la forme entière & détaillée de cette espèce de monument. Le travail de ce petit relief est d'une extrême finesse & d'un très-bon goût : je le regarde comme Grec, quoique la forme & l'usage de ces Bulles ne paroissent avoir été pratiqués que par les Romains ; mais ceux-ci pouvoient être maîtres de la Grèce quand cet ouvrage a été fabriqué : un particulier Grec pouvoit avoir été séduit par une superstition Romaine, &c. mais le point capital, c'est que l'ouvrage mérite des éloges.

Longueur quatorze lignes : largeur neuf lignes.

N°. II. III. & IV.

Cette tête de bronze est charmante pour le dessein, ainsi que pour la légèreté & l'exécution de la fonte. Elle m'a paru d'autant plus mériter d'être présentée sous trois aspects, qu'on pourroit la regarder comme le portrait d'un des Ptolémées, peut-être celui du frère de Cléopatre. On sçait que ces Princes non-seulement attirèrent à leur Cour & dans l'Egypte, autant d'Artistes Grecs qu'il leur fut possible ; mais on peut juger de la considération que l'on avoit pour eux à Athènes, par le récit de Pausanias : *On voit*, dit-il, *dans le lieu destiné pour la Musique, les Statues des Rois d'Egypte, qui*

Attique, Lib. 1.

ont porté le nom de Ptolémée. Cette diſtinction accordée & avouée par l'Etat, permet de concevoir les ſoins & la curioſité des Particuliers. De ſemblables raiſons autoriſent du moins une conjecture fondée d'ailleurs ſur des réflexions dépendantes de la pratique des Arts; telles ſont les traces de la ſimplicité Egyptienne, recouvertes dans ce monument par le goût & le travail Grec; de plus, le bandeau, & principalement la diſpoſition des cheveux étendus quarrément ſur les épaules, préſentent des autorités d'un autre genre. Je finirai cet article, en diſant que les bronzes Grecs ſont ſi rares, & par conſéquent ſi précieux, que je rapporterois celui-ci, quand on ne pourroit lui ſuppoſer un ſi beau nom dans les Arts & dans les Lettres.

Hauteur treize lignes.

N°. V.

Les goûts ſont rarement bornés: celui des médailles, eſt non-ſeulement le plus étendu; mais la néceſſité de completter les ſuites que l'on ſouffre avec peine imparfaites, & l'impoſſibilité de raſſembler les piéces déja citées pour être dans d'autres Cabinets, ſont une ſource de chagrins & de dégoûts, dont j'ai été frappé dès mon enfance. Ces raiſons m'ont empêché de ſuivre l'étude des Médailles: je connois leur attrait; je ſens toute leur utilité; cependant, ſelon la ſuite de mes occupations, je ne puis les conſidérer que comme la repréſentation de quelques monumens dont l'authenticité n'eſt pas toujours complette, du moins, quant aux détails. Je rapporterai donc toutes les fois que l'occaſion s'en préſentera, & comme je l'ai déja fait, les Médailles Grecques qui n'auront point été publiées, & dont les revers ſont convenables à l'objet de ce Recueil; c'eſt-à-dire, celles qui préſenteront des faits hiſtoriques, des compoſitions de la Fable ou de la My-

thologie, & des repréſentations de monumens publics dont il eſt fait mention dans l'Hiſtoire.

Contre l'ordinaire des Médailles Grecques, celles que l'on voit ſur cette Planche, n'ont aucun attrait du côté du deſſein & de l'exécution ; mais elles regardent ſi particulièremeut la Ville d'Athènes & les Athéniens, qu'elles font oublier leurs défauts, & deviennent d'autant plus intéreſſantes, qu'elles ſont infiniment rares : d'ailleurs les Grecs poſſédent une ſi grande ſupériorité ſur les Modernes, qu'il eſt bon de conſoler ces derniers, en leur préſentant des ouvrages inférieurs du côté de l'exécution & de l'intelligence, à une très-grande quantité d'édifices & de places publiques, dont on peut voir les chefs-d'œuvres ſur les Médailles des derniers ſiècles, & principalement ſur celles de la ſuite de Louis XIV. Cette réflexion me conduit à une autre : elle trouve ici trop naturellement ſa place, pour la paſſer ſous ſilence.

Les Athéniens ſi recommandables par la délicateſſe de leur goût, ſi célèbres par la magnificence de leurs bâtimens, n'ont jamais frappé de Médailles qui puiſſent être comparées à la plus grande partie de celles de la Grèce ; c'eſt-à-dire, qui ne lui ſoient inférieures : je ne puis concevoir la raiſon d'une pareille inconſéquence. Pour en convaincre le Lecteur, il peut regarder le deſſein des Médailles qui donne lieu à cette critique, comme les originaux mêmes ; & je certifie qu'on ne peut pouſſer l'exactitude & l'imitation plus loin. Cependant ſi l'on pouvoit me faire quelque reproche à cet égard, il tomberoit ſur l'embelliſſement des têtes : l'original les préſente moins correctes & moins bien enſemble.

On voit au revers de la tête de Minerve, ſymbole de la ville d'Athènes, repréſentée ſeule & ſans caractères, la vûe de la Citadelle ou de *l'Acropole.* Il eſt vrai

vrai que cette élévation présente une idée simple, & généralement parlant, assez juste du local décrit par Pausanias & par quelques autres Auteurs; mais la vanité des Athéniens auroit été furieusement offensée, si leur ville avoit présenté aux Etrangers, un escalier pareil à celui que l'on voit sur cette Médaille; ils auroient encore éprouvé plus de confusion, du défaut de proportion qui se trouve entre la Citadelle, la Statue de Minerve & le Temple, qui lui-même est exprimé sans art. Ces élévations représentent cependant les superbes Propylées élevés par Périclès, & le Parthenon, ce Temple si fameux: ainsi l'on peut dire avec la plus simple vérité, que le revers de cette Médaille, traité sans aucune sorte d'intelligence, dégrade absolument des bâtimens si célèbres. Comment des yeux éclairés par les arts, si délicats, si fins, ont-ils souffert sur une monnoye qu'ils voyoient tous les jours, la copie informe d'objets magnifiques & agréables, & dont ils tiroient vanité? Comment avec le respect que les Athéniens avoient pour Minerve, ont-ils exprimé cette Déesse avec si peu de noblesse pour les traits, & de justesse pour la coëffure, eux qui ont produit des chefs-d'œuvres en ce genre sur d'autres monumens? Quel a donc été leur mépris pour les Médailles? Car ayant gravé d'aussi belles pierres en creux & en relief, ils auroient pû également réussir dans ce genre, s'ils y avoient porté leur goût.

Attique, Lib. 1.

Cette Médaille du Cabinet de M. Pellerin, ainsi que la suivante, est peut-être le seul monument antique où la citadelle d'Athènes soit représentée.

N°. VI.

Le dessein de cette autre Médaille est peut-être encore un plus grand motif de consolation pour les Modernes. Le travail & même l'intention, n'ont aucune

finesse, & sont moins excusables; ainsi je pourrois continuer mes reproches aux Athéniens.

On voit au revers d'une tête pareille à celle du n°. précédent, mais essentiellement plus mauvaise, deux Figures de femme en pied, drapées & adossées, d'autant plus disposées à servir de colonne & d'appui dans un corps d'Architecture, qu'elles ont au-dessus de leur tête une espèce d'architrave assez mal représentée: on pourroit en accuser le coin, ou la négligence avec laquelle cette Médaille a été frappée; mais l'intention des figures, & leur détail, ne peuvent être excusées; & l'Artiste mérite des reproches, ainsi que les Magistrats qui l'ont employé. Ce monument de la victoire remportée sur la ville de *Carya*, flattoit les Athéniens; les mots d'ΑΘΗΝΑΣ ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ, gravés sur le revers, le prouveroient suffisamment; cependant les Grecs les plus jaloux de toutes les espèces de gloire, n'ont apporté aucune attention pour rendre ce monument agréable à la postérité. Les autres peuples de la Grèce avoient ces médailles sous les yeux; ils en faisoient de si belles, & d'une si grande élégance pour le dessein: comment avec autant d'envie & de jalousie, aucun Auteur n'a-t-il fait un reproche si bien mérité aux Athéniens, & n'a-t-il pas au moins pris le parti de Minerve?

Il ne faut pas s'occuper trop long-tems d'une difficulté qu'on ne peut résoudre; mais j'ajoûterai par rapport à l'historique des Arts, en premier lieu, que ces figures ainsi disposées dans l'Architecture, c'est-à-dire, pour porter, étoient pratiquées plus anciennement chez les Grecs, que celles qui prirent le nom de Caryatides, des femmes de Carye, & que les Grecs, en suivant l'idée que le nom d'Atlas peut donner, les nommèrent Atlantides: ces mêmes Grecs avoient égale-

Voyez Vitruve Liv. I. c. I.

Vitruve Liv. VI. ch. 10.

ment introduit pour un pareil uſage, des Statues d'hommes, repréſentant des Perſes, & toujours dans le même eſprit; c'eſt-à-dire, pour ſervir de trophée & de monument à leurs victoires. J'ignore pour quelle raiſon le nom de Caryatides a prévalu dans l'Architecture, ſur ceux d'Atlantides & de Perſes, dont je viens de parler.

PLANCHE L.

N°. I.

J'AI rapporté dans la Planche précédente le deſſein d'une Bulle de bronze, trouvée & travaillée dans la Grèce : l'objet & la deſtination de cette tête fantaſtique, & cependant ſage, ont été les mêmes : le Maſcaron ne peut être plus correct ni mieux travaillé; mais à dire la vérité, le travail en eſt un peu ſec.

N°. II. III. & IV.

Le plaiſir de rapporter des ouvrages Grecs, me conduit dans cette Planche. Les Maſcarons placés ſous ces trois numeros, ne me paroiſſent point avoir été en uſage dans la Grèce, du moins dans cette médiocre proportion; car ce peuple éclairé & né pour les Arts, n'a point multiplié le bronze pour les petits objets, comme ont fait les Romains. Il ſe pourroit que d'excellens Artiſtes Grecs euſſent travaillé ces morceaux à Rome, & ſous les premiers Empereurs. Il eſt toujours certain qu'on ne peut méconnoître la main de ces grands Artiſtes; & que ces morceaux peuvent être utiles aux Modernes capables de réflexion : ils y trouveront une préciſion de l'enſemble, & une juſte poſſibilité dans les ornemens, qui flatte le véritable goût & conduit à cette ſimplicité, compagne inſéparable du grand.

Voici les proportions de ces trois Bronzes:

Le n°. II. a dix-neuf lignes de hauteur : hauteur du n°. III. qui paroît une tête d'Oracle, deux pouces deux lignes : hauteur du n°. IV. quatorze lignes.

N°. V.

Ce morceau de Marbre d'Egypte de la plus grande dureté, n'eſt pas abſolument noir ; il tire un peu ſur le verd. Il m'avoit d'abord frappé par ſes rapports généraux avec un autel qu'on peut voir dans le premier Volume de ces Antiquités ; mais la différence des proportions ayant éloigné cette idée, je ne ſçavois à quel uſage attribuer ce morceau travaillé avec un ſi grand ſoin & une ſi grande dépenſe, qu'il eſt percé dans toute ſa longueur, par un trou dont le diamètre a plus d'un pouce ; opération qui d'ailleurs ne pouvoit avoir été faite ſans objet ; enfin M. l'Abbé Galiani, à qui tout le Cabinet de Portici eſt préſent, m'aſſura que les piédouches deſtinés à porter des buſtes, & qu'on a trouvés, dans les ruines d'*Herculanum*, ſont de cette forme & de cette proportion. Il a même ajoûté que la quantité de ceux qu'on avoit trouvés entiers ou cavés, avoit autoriſé le Roi d'Eſpagne à donner la même forme aux piédouches qu'il a fait faire pour l'ornement de ſa gallerie de Portici.

Planc. XX. n°. I.

Le morceau gravé ſous ce n°. eſt donc un piédouche, dont l'ouvrage peut être Grec. Malgré cette prévention favorable, j'avoue que l'on a peine à s'accoutumer à une forme dont la bâſe eſt ſi large & ſi diminuée à ſon couronnement. Pour en juger plus ſainement, il ſeroit néceſſaire de voir une ſuite de ces pieds placés ſur des bâſes convenables, & chargés de têtes proportionnées. Je finirai cet article, en diſant que la ſimplicité des moulures ne doit pas être autant attribuée à la ſageſſe du goût, qu'à la difficulté de travailler une

ſemblable matière. J'ai trouvé ce beau pied dans Paris.

Hauteur totale dix-huit pouces quatre lignes : diamètre de la bâſe un pied trois pouces trois lignes : diamètre de la partie ſupérieure neuf pouces une ligne : diamètre de la circonférence à la naiſſance des canaux quatre pouces trois lignes.

PLANCHE LI.

QUAND un Art eſt pratiqué, on ne peut ignorer le moyen par lequel il a été précédemment conduit à ſa perfection, ou plutôt comment il a été exécuté dans toutes ſes parties. Il ſuffit en effet de ſçavoir que les Anciens ont connu la Peinture, pour aſſurer qu'ils plaçoient leur couleur avec un inſtrument pareil à celui que nous nommons un *pinceau*. La même réflexion nous apprend, en voyant des terres cuites, que les anciens Sculpteurs compoſoient leurs Etudes, jettoient leurs penſées, ou bien arrêtoient leurs ſujets, comme les Modernes, ſur des terres ou des cires. Mais quelque certitude que l'on puiſſe avoir de ces opérations, on en retrouve les preuves avec plaiſir dans les monumens des Anciens; les morceaux dont cette Planche eſt remplie doivent produire cet effet. Elle préſente des terres cuites, dont le deſſein eſt arrêté & deſtiné pour différens bas-reliefs : ils ont été exécutés, ſans doute, ſur le marbre, mais le tems les a détruits, ou le hazard ne les a point encore fait retrouver. Ces modèles ont été déterrés l'année paſſée dans les Thermes d'Antonin, ſous les yeux du P. Paciaudi, qui m'a fait l'amitié de me les envoyer. Ils me perſuadent en premier lieu, que les vaſtes bâtimens deſtinés pour les bains publics, pouvoient être occupés dans quelques-unes de leurs petites parties, par des Sculpteurs; & que les modèles conſervés dans leurs atteliers, ont eu le bonheur d'é-

chapper à la ruine de ces édifices. Ces fragmens prouvent en ſecond lieu, la peine & le ſoin avec lequel les Anciens terminoient leurs modèles ; & cet exemple, quoique ſuivi quelquefois, eſt toujours néceſſaire à préſenter aux Artiſtes modernes. Ce motif ſeroit une raiſon ſuffiſante pour rapporter & détailler ces monumens ; mais leur beauté & l'élégance de leur travail, me font croire que ces terres ont été travaillées par des Artiſtes Grecs ; auſſi je les place ſans aucun ſcrupule, dans cette claſſe, comme j'ai placé dans la claſſe des Egyptiens, la Barque & les deux Rameurs, dont l'étude a été trouvée dans le même tems & dans le même endroit. Je ne donnerois point à la France, un tableau de Leonard de Vinci, quoique fait à Fontainebleau ; je le placerois, ſans aucun doute, dans l'Ecole de Florence.

N°. I.

Ce fragment repréſente Minerve, ou ſi l'on veut, la Déeſſe de Rome ; car l'orgueil des Romains, en étoit venu juſqu'à donner au Génie de leur ville, la reſſemblance de cette grande Divinité. Ce morceau ne peut être traité d'un plus grand caractère ; & les dégradations qu'il a ſouffertes, ſont autant de ſujets de chagrin pour ceux qui conſidèrent ces reſtes précieux.

Hauteur ſix pouces & demi : largeur trois pouces dix lignes.

N°. II.

Cette belle Tête qu'on pourroit donner à Priam, à cauſe de ſa coëffure, de la barbe & de ſon âge, eſt touchée avec un eſprit & un intérêt dont les hommes d'art & de goût peuvent également profiter : il eſt à préſumer que la compoſition de ce bas-relief étoit autrefois plus étendue.

Hauteur cinq pouces onze lignes : largeur cinq pouces cinq lignes.

N°. III.

Il eſt preſque impoſſible de juger par ce fragment du ſujet que la totalité du bas-relief repréſentoit. Il eſt toujours conſtant qu'il faiſoit voir un homme armé & une femme dans un char. Mais ſans m'occuper de ce fragment, par rapport à l'Hiſtoire, qui ne préſente que des incertitudes, quand on eſt conduit par un objet auſſi vague que celui-ci, je me récrierai ſur les fineſſes de la touche, ſur la juſteſſe du trait, & ſur la beauté & la préciſion du travail.

Hauteur quatre pouces neuf lignes : largeur quatre pouces deux lignes.

PLANCHE LII.

Le Temple d'Ephèſe, & la Divinité qu'il renfermoit, ont été, en quelque façon, célébrés par tous les Auteurs de l'antiquité. Les détails que je pourrois raſſembler à cet égard, ne produiroient qu'une répétition tout au moins inutile. Il me ſuffit de dire que la Diane d'Ephèſe, telle qu'on la voit le plus ordinairement repréſentée, ne peut être regardée que comme une figure *Panthée;* puiſqu'en effet elle préſente à la fois, les attributs de la Nature, de la Terre, de la Lune, de la Nuit, d'Iſis, de Cérès & de Diane. On ne peut douter que la première repréſentation de cette Déeſſe, n'ait été apportée de l'Egypte, ainſi que le principe de ſon culte ; mais l'un & l'autre ont reçu des altérations ſans nombre, ou plutôt des augmentations d'attributs dont il eſt impoſſible d'entreprendre l'explication, quoique la figure ait toujours conſervé ſa première forme, & que les augmentations ſoient prouvées par le nom & le caractère de Diane, par les Cerfs, par les Abeilles,

par les Roses, & sur-tout par la représentation des Divinités de la mer, que les Egyptiens n'ont ni connues ni révérées, ou du moins qu'ils ont abandonnées bien des siécles avant leur communication avec les Grecs, & qu'ils n'ont placées sur aucuns de leurs monumens parvenus jusqu'à nous.

L'ouvrage du P. Menestrier sur les symboles * de la Diane d'Ephèse, est aussi bon qu'il le peut être quand on s'abandonne aux conjectures; mais il ne résulte de ce qu'avance cet Auteur, que des probabilités. Comment en effet, après la révolution de tant de siècles, pourroit-on rendre raison d'un attribut donné en conséquence d'une allégorie originairement Egyptienne, jointe successivement aux idées de la Grèce, avec une si grande profusion, que la Divinité primitive réunissoit plusieurs Divinités?

Ces obscurités me paroissent inutiles à discuter: la préférence que j'ai toujours donnée aux faits, me conduit à dire que j'ai trouvé dans l'ouvrage de ce Jésuite, une figure de la Diane d'Ephèse, qui mérite, à mon gré, la plus grande attention. Elle est citée, comme gravée sur une pierre, & me paroît avoir plus conservé le caractère Egyptien, que tous les autres monumens de cette Divinité qu'on a publiés jusques-ici; & quoique l'Auteur ne soit entré dans aucun détail à son occasion, & qu'il lui ait refusé toute espèce de distinction, elle m'a fait une si grande impression, que je l'ai fait copier & placer au n°. V. Je la regarde comme un monument des plus rares. Indépendamment de l'extrême simplicité de cette Figure, de la réunion de ses jambes, & de l'enveloppe absolue de ses bras, elle est vêtue & disposée comme le principal *Horus* de la Table Isiaque. Enfin, quoiqu'elle soit environnée jusqu'à une

Pag. 73.

* *Symbolica Dianæ Ephesiæ Statua à Claudio Menetreïo Ceimeliothecæ Barbarinæ Præfecto,* Romæ, 1657. in-4°. pag. 82.

certaine

certaine hauteur, de mammelles-multipliées, & que l'on prendroit aisément pour des fruits, je doute que malgré cette première augmentation Grecque, on trouve aucun autre morceau qui donne une plus forte preuve de la source Egyptienne. La marche & la conséquence des idées établies sur les monumens, me paroissent le premier devoir d'un Antiquaire.

Avant que de passer au détail du monument qui m'a conduit à ces réflexions; je crois devoir dire que plus les représentations de la Diane d'Ephèse sont chargées d'attributs, moins ils me paroissent anciens; & qu'en conséquence, tous ceux qui présentent des Cerfs aux deux côtés de la Figure, & sur lesquels on voit les mains de la Déesse appuyées sur des sceptres, sont les plus modernes.

Le monument gravé sur cette Planche, consiste dans une portion de colonne dont le fût va toujours en diminuant vers le bas. Quelques-uns des symboles de la Diane d'Éphèse sont représentés en relief dans trois bandes séparées par des cercles, & soumises au plan supérieur; ce plan est occupé par un temple isolé, de forme longue, & dont le chevet est absolument nud, ainsi que la partie des cercles sur laquelle il domine. Les trois autres façades de ce temple sont ornées d'un portail décoré par quatre colonnes détachées de leur fonds avec délicatesse de la part de l'Ouvrier, & surmontées par un fronton, au milieu duquel on voit un cercle saillant pareil à ceux qui terminent la première bande des attributs de la Déesse. Le reste de l'ordre qui n'est chargé d'aucun ornement, est Dorique: les bâses de ces colonnes ne permettent pas de faire remonter fort haut l'antiquité de ce monument; cependant il faut convenir que Pline décrit ce Temple d'une façon toute opposée à ce que l'on voit sur ce modèle. D'ailleurs Vitruve, dans le peu qu'il en dit,

Lib. XXXVI. cap. 19.

le déclare Ionique ; & toutes les Médailles, qui varient rarement à cet égard, diffèrent absolument entr'elles, même sur la représentation de ce Temple. Mais cet édifice ayant été rebâti ou restauré sept fois, selon le même Pline, qui dit *septies restituto Templo*, on ne peut guères douter qu'il n'ait été construit une de ces sept fois dans la forme qu'on lui voit ici. Cette opinion n'est point une simple conjecture admise par un Antiquaire que la propriété séduit ; le fait suivant m'en paroît une preuve.

Lib. XVI. cap. 10.

En examinant les différentes représentations de la Diane d'Ephèse, que le P. Ménestrier a rassemblées dans l'Ouvrage déja cité, j'en ai remarqué une qui confirme mon sentiment. La tour dont cette Figure est coëffée selon l'usage le plus ordinaire, est surmontée par une forme absolument pareille à l'espèce de colonne que je présente sur cette Planche, du moins quant aux trois portiques & aux quatre colonnes dont ils sont ornés. Il est vrai que la bâse ou la portion du fût ne représente pas les mêmes bas-reliefs ; la différence de leur destination suffit pour en donner la raison. Je crois que ces rapports donnent à ces monumens une autorité réciproque ; ils confirment du moins la forme d'un des Temples construits à Ephèse. J'ai fait graver cette partie de la Figure rapportée par le P. Ménestrier : on la voit au n°. IV. Au reste, je ne crois point que le morceau que je rapporte ait été destiné à la coëffure de la Déesse : sa bâse est lisse sans aucune fracture, & telle, en un mot, qu'elle a toujours été. Je suis plutôt persuadé que c'est une représentation exacte du Temple tel qu'il étoit en ce tems, travaillée & exécutée sur le lieu pour la satisfaction des Voyageurs dévots ou curieux : ils emportoient ordinairement les preuves de leurs voyages, comme on fait aujourd'hui à Lorette, petite ville qui n'est habitée, pour ainsi dire, que par des

Page 5.

marchands de *Madones*. Ils en fourniſſent de toutes les matières, & par conſéquent à tout prix. Les Anciens plus conduits par les idées de la poſtérité, en faiſoient de marbre, comme ce monument en donne la preuve. Je ne crois cependant pas qu'ils fuſſent communs de cette matière. Quoi qu'il en ſoit, les Actes des Apôtres, à l'occaſion de S. Paul, & d'un marchand de ces *Ex-voto*, préſentent un récit de la ville d'Ephèſe conforme à celui que nous pouvons faire de Lorette : il faut en conclure que les hommes peuvent changer d'objet, mais qu'ils ont été, & ſeront toujours uniformes dans leur conduite & dans leurs procédés.

La matière de cette antiquité paroît au premier coup d'œil un albâtre fort compacte & fort ſolide, mais c'eſt un marbre qui même a conſervé la beauté de ſon poliment, & dont la blancheur eſt admirable : je ne doute pas que ce ne ſoit le marbre que Pline nomme *Coraliticum*, du fleuve *Coralis* ou *Sangar* ſur les bords duquel il ſe trouvoit, & dont il dit : *Candore proximo Ebori & quadam ſimilitudine*. On pourroit d'autant plus ſe perſuader que ce monument préſente cette matière, que le fleuve Sangar coule en Aſie, & dans une diſtance peu éloignée de la ville d'Ephèſe ; mais quand elle ſeroit moins voiſine, les matériaux peuvent aiſément être tranſportés. Liv. XXXVI. cap. 8.

Ce morceau, que je dois à la politeſſe & à l'amitié du P. Paciaudi eſt d'un bon travail, mais il n'eſt point élégant : les ſingularités qu'il préſente, ſa rareté & ſa conſervation, m'ont engagé à le détailler dans le deſſein, & à le préſenter ſous les trois principaux aſpects numérotés I. II. & III. J'en ai fait un Mémoire plus étendu, que j'ai préſenté à l'Académie des Belles-Lettres en l'année 1759.

Hauteur quatre pouces deux lignes : plus grand diamètre deux pouces & près d'une ligne.

PLANCHE LIII.

N°. I.

Cette Femme qui ſort du bain, tient un miroir quarré dans lequel elle ſe conſidère : c'eſt une forme moins ordinaire aux Anciens ; j'en ai cependant rapporté un exemple dans le premier Volume de ces Antiquités. La Figure gravée en creux ſur cette cornaline, n'eſt accompagnée que des objets néceſſaires pour indiquer ſon action, & faire connoître le local : le peu de draperies, dont elle eſt couverte, eſt ſimple, & ne dérange rien à ſa diſpoſition. Enfin, elle ne peut être regardée que comme un ouvrage Grec, il eſt vrai que le grainetis placé autour de la pierre, ainſi que la forme quarrée eſt une ſingularité pour une antiquité Grecque. Je poſſède ce petit monument : & je conviens que l'on pourroit, abſolument parlant, le regarder comme une copie, mais très-belle, & faite anciennement à Rome d'après un très-bel ouvrage Grec, dont au moins la compoſition ſimple & élégante ſe trouve conſervée dans cette gravure.

Planc. XLVII. n°. III.

N°. II.

On ſçait que les Romains ont employé des ſommes immenſes & des peines infinies pour varier les combats & les combattans dans les jeux, pour leſquels ils étoient ſi paſſionnés. Leur recherche à cet égard a été ſi grande, que les Modernes ne pourront jamais retrouver toutes les combinaiſons de leurs ſpectacles. Pluſieurs monumens de différens genres, nous ont appris à connoître les *Rétiaires*, c'eſt-à-dire, ceux qui combattoient avec un filet qu'ils jettoient ſur leur adverſaire, de façon qu'ils le mettoient hors d'état de combattre. En premier lieu, je dois avertir que cette pierre gravée, ou,

pour mieux dire, cette pâte n'a jamais été rapportée, & qu'elle eſt le ſeul monument de cette eſpèce que j'aye vû. En ſecond lieu, je dirai que ces ſortes de combattans ne me paroiſſent avoir été en uſage que chez les Romains, & que cependant la gravure de cette pierre ne leur appartient conſtamment pas; c'eſt l'ouvrage d'un Artiſte Grec qui a travaillé pour les Romains.

Ce Rétiaire paroît vaincu, non-ſeulement par le filet dont il eſt généralement enveloppé, mais par ſon attitude; il eſt aſſis & remet ſon épée dans le fourreau, ſon bouclier eſt placé devant lui, & il en eſt ſéparé.

N°. III. & IV.

La Tirelire de terre cuite & de la plus belle conſervation, que je préſente ſous le n°. III. a été trouvée depuis très-peu de tems à Rome ſur le Mont Célius, avec une autre dont les proportions ſont abſolument pareilles, & qui repréſente une Cérès aſſiſe au milieu de deux Figures de bout. L'ouvrage de cette dernière eſt Romain, & ſi négligé, que je n'ai pas voulu la faire deſſiner, car elles m'ont été envoyées l'une & l'autre: la forme de ces deux petits monumens eſt très-différente & bien plus élégante qu'une autre de même matière, & deſtinée au même uſage, que l'on verra plus bas dans la claſſe des monumens Romains. La tête d'Hercule dont celle de ce n°. eſt ornée, eſt d'une ſi belle diſpoſition, & le travail ainſi que le goût Grec y paroiſſent ſi marqués, que je le place dans la claſſe de cette nation, en convenant cependant que le creux, ou plutôt le moule de cette Tête, a pû ſe tranſporter très-aiſément pour être appliqué ſur les ouvrages de tous les pays.

Le n°. IV. fait voir le profil de ce petit meuble.

Longueur de l'ovale cinq pouces quatre lignes: largeur quatre pouces une ligne: épaiſſeur deux pouces deux lignes.

N°. V. & VI.

Cette Tefsère d'yvoire, dont la couleur a été altérée par le tems, & qui se trouve très-brune aujourd'hui, n'a de mérite que d'être Grecque, & d'avoir servi aux Jeux de cette nation ; son travail est d'ailleurs aussi négligé, que des objets, dont la destination étoit si peu importante, le pouvoient permettre. Cependant les masses & l'intention de cette tête de jeune femme, sont très-justes & très-belles : elle représente peut-être la figure ou plutôt le symbole d'une ville. On lit au revers X. CVωC.

PLANCHE LIV.

N°. I. & II.

Tous les monumens qui n'ont point été publiés, & particulièrement ceux qui contiennent quelques singularités, ont droit d'entrer dans ce Recueil, suivant le plan que j'en ai formé. Je n'en connoissois aucun qui représentât comment Argus, gardien de la vache Io, avoit été tué par Mercure. Le médaillon rapporté sous ce n°. & que j'ai tiré du Cabinet de M. Pelerin, offre cet événement, qui d'abord y paroît tout simplement traité. Mercure tenant de la main gauche Argus par les cheveux, lui coupe la gorge avec une épée qu'il tient de la droite. La singularité du revers de ce médaillon, consiste dans la compagnie de Minerve armée, placée de bout derrière Mercure, & qui le regarde, comme s'il agissoit par son ordre ou son conseil.

Je laisse aux Mythologues à rendre raison de cette particularité dont je ne trouve aucune mention dans tout ce que les Auteurs ont écrit sur la fable d'Io. Ce médaillon réputé unique, a été frappé dans une ville

qui porte le nom de Sébaſte. Il y en a eu pluſieurs de ce nom en différens pays; mais on reconnoît par le titre du Magiſtrat qu'il contient, par ſa fabrique, & par ſa matière, qu'il a été frappé dans la Sébaſte de Phrygie. Les médailles de cette ville ſont extrêmement rares; Vaillant n'en avoit point vû apparemment, puiſqu'il n'en a rapporté aucune; on n'en trouve point dans les catalogues des plus grands Cabinets qui ont été publiés.

Après avoir parlé comme Médailliſte, du mérite de ce Médaillon, je dirai comme Antiquaire, que la figure du Mercure eſt grande & belle, que l'action eſt très-bien repréſentée, que le groupe eſt très-beau, & qu'enfin ce bas-relief eſt bien & grandement compoſé à la Grecque, c'eſt tout dire.

La traduction Latine, eſt telle, *Imperator Cæſar Marcus-Aurelius-Antoninus.* Caracalla.

Au revers, *ſub Lucio-Amexalio-Antonino, Archonte Sebaſtenorum.* *

N°. III. & IV.

Cette Teſsère d'yvoire, très-bien conſervée, nous rappelle une idée conſtante des *Panathénées* d'Athènes. Cette fête fut inſtituée par Théſée, après qu'il eût reçû dans l'enceinte d'une même ville, les habitans de l'Attique. Il y avoit les grandes & les petites *Panathénées*; celles-ci étoient annuelles, les autres revenoient tous les cinq ans; c'eſt-à-dire, après quatre ans révolus, ainſi que les Jeux Olympiques. Les grandes Panathénées tomboient ſur la troiſième année de chaque Olympiade : c'étoit un ſpectacle célèbre pour les combats gymniques. Périclès y ajoûta des prix de Muſique pour

* On croit lire le nom d'ΑΜΕΞΑΛΙΟΥ, je conviens qu'il paroît extraordinaire; mais il eſt écrit ſur une partie aſſez mal conſervée. Que ce nom ſoit bien ou mal lû, cela ne fait rien à la ſingularité de la Médaille.

la voix, pour la lyre & la cithare; les Vainqueurs recevoient une couronne d'olivier, & une mesure d'huile, tirée des oliviers consacrés à Apollon: ils avoient encore un privilége; ils étoient les seuls auxquels il fût permis de transporter de l'huile hors de l'Attique. Dans cette fête, les vieillards assistoient à la procession solemnelle avec des branches d'olivier, & les jeunes gens y paroissoient armés comme pour le combat : c'étoit le seul jour auquel il fût permis de porter les armes dans la ville d'Athènes.

Ce monument est très-bien conservé ; mais il n'a pas le mérite de remonter au tems de la liberté des Grecs. Le revers n°. IV. présente le chiffre XV. en caractère Romain, ce qui prouve la conquête de la Grèce : je ne suis pas assuré que le caractère que l'on voit au-dessous y corresponde ; je le prendrois pour un ornement. Si je ne me trompe, c'est un Gamma qui signifie 3, ou un Upsilon, qui veut dire 400. Cette leçon confirmeroit l'idée de la réunion des deux nations, les chiffres ou les numeros des places étant indifféremment donnés dans les deux langues.

N°. V. & VI.

Il est heureux de pouvoir réunir sur la même Planche des monumens de deux principaux Jeux de la Grèce ; cette Tessère également d'yvoire a rapport aux Jeux Pythiens : c'étoit un des quatre grands de la Grèce. Ils se célébroient à Delphes, anciennement nommée *Pytho*, & en l'honneur d'Apollon appellé *Pythius* : ils revenoient après quatre ans révolus, vers la fin de la seconde année de chaque Olympiade. Les premiers Jeux Pythiens furent célébrés la seconde année de la 48e Olympiade. Les Poëtes & les Musiciens furent d'abord les seuls qui y disputèrent le prix. On y ajoûta dans la suite la course des chars, celle des chevaux, & tous les combats gymniques.

niques. On donnoit aux Vainqueurs une couronne de lauriers & des pommes cueillies dans les jardins du Temple d'Apollon.

Nous avons des médailles dont le revers eſt parfaitement ſemblable à cette Teſsère d'yvoire. Vaillant en donne une d'*Hierapolis*, frappée ſous Elagabale ; indépendamment de la preuve que nous donne cette médaille, du tems auquel cette Teſsère a pû être fabriquée, ſon revers prouve encore plus conſtamment la réunion des deux nations dans la Grèce ; car on voit ſur le revers numéroté VI. le chiffre II. & le chiffre B, écrits ſur la Teſsère, pour indiquer la place que l'on devoit occuper ; l'une & l'autre de ces lettres ou de ces chiffres ont la même valeur dans les deux langues Grecque & Romaine.

PLANCHE LV.

Nº. I.

Le mouvement & la diſpoſition de ce Taureau, ne ſont pas ſans mérite : il eſt vrai que le travail de cette Sardoine gravée en creux, pourroit être plus juſte & plus ſçavant. Le pays qui a produit cette antiquité, eſt prouvé en général par les caractères Phéniciens placés au-deſſous de cet animal ; je dis en général, par la raiſon que ce peuple négociant & navigateur par conſéquent, avoit des habitations fort répandues ſur les côtes. Je ne puis dire comment ces lettres doivent être lûes ; elles ſont exactement gravées, autant que le peuvent être les mots d'une langue que l'on n'entend point ; ces caractères ſont rendus dans leur véritable ſens ; c'eſt tout ce qui dépendoit de moi. Il eſt vraiſemblable qu'on y trouveroit le nom du Graveur.

Ces ſortes de monumens ſont aſſez rares, quand ils ſont chargés de caractères ; mais alors ils deviennent

tous les jours plus intéreffans; ainfi j'exhorte tous les Curieux à les communiquer.

N°. II.

La forme bizarre de ce Caducée, & le peu d'apparence qu'il y avoit à le trouver placé comme attribut derrière la tête d'un Philofophe, m'avoit engagé à le regarder comme un caractère d'écriture ; mais un plus grand examen m'ayant éclairé, je me contenterai de donner cette Cornaline, comme un très-bel ouvrage Grec, qui nous a confervé le portrait d'un Philofophe. A l'égard du Caducée, je me difpenferai de former aucune conjecture fur fon objet; cependant on pourroit dire avec une forte de vraifemblance que ce fymbole de Mercure peut avoir été donné comme un témoignage de l'éloquence du perfonnage, ou d'une ambaffade remplie avec fuccès.

N°. III.

Cette Agathe noire préfente la tête d'un Guerrier barbu, & dont la gravure eft belle, mais un peu féche & de petite manière ; cette obfervation jointe à la forme auftère du cafque & du pennache ou de la crête, m'engagent à regarder cette pierre comme Phénicienne : la comparaifon de quelques autres monumens que j'ai eu occafion d'étudier, m'a conduit à cette décifion, ou fi l'on veut, à cette conjecture.

N°. IV.

Ne pouvant remplir cette Planche de monumens de la même nation, j'accompagnerai les trois précédentes gravures de deux morceaux auxquels ils ont une forte d'affinité; c'eft-à-dire, qu'ils ont été trouvés en Efpagne. Je conviens que ce rapport peut paroître d'autant plus éloigné, qu'il ne feroit pas impoffible, malgré quel-

ques apparences contraires, que ce monument & le suivant, n'ayent été travaillés dans le tems que les Romains étoient possesseurs de l'Espagne; mais je ne puis laisser cette Planche imparfaite.

L'Histoire ne dit point que les Romains ayent découvert les mines d'Espagne; elle nous parle seulement du parti avantageux qu'ils en ont retiré; il est donc apparent qu'elles étoient ouvertes long-tems avant leur conquête; la fable des Pommes d'or & des Jardins des Hesphérides, confirme cette opinion: une pareille réflexion est essentielle au petit monument que présente ce n°. La conduite des Romains, à l'égard de ces mines, est trop connue pour s'en occuper; & j'ai vû beaucoup de monumens, des médailles, même des lampes trouvées dans les mêmes mines, & qu'on ne pouvoit disputer aux Romains; leurs travaux en ce genre, unis peut-être à ceux de leurs prédécesseurs, ont été si considérables, qu'ils ont laissé des traces que rien ne pourra effacer; elles sont semblables à celles que les Espagnols eux-mêmes travaillent à laisser dans le Pérou. La répétition de la conduite des hommes, & la conformité des évènemens, offriront toujours des tableaux amusans pour les Philosophes.

La Lampe de terre ornée d'un Lion de relief, que ce numero présente, a été trouvée dans des mines de cuivre, situées dans la montagne *d'Astocoria*, dans la vallée de *Baygori*, dépendante de la Basse-Navarre: il est prouvé que les Romains ont travaillé ces mines jusqu'au niveau du torrent; on peut juger de leur richesse en apprenant qu'elles sont exploitées encore aujourd'hui, & avec succès, par M. de la Tour.

Un monument si peu intéressant par lui-même, & qui ne sert qu'à confirmer ce que personne ne pouvoit ignorer, me donne du moins occasion de rappeller le souvenir des grands ouvrages que l'on a faits

dans ces mines. J'ajoûterai que cette Lampe, quoique pareille pour la forme, à toutes les Lampes Romaines, est ornée de la figure d'un Lion, dont le dessein & le travail présentent constamment des différences sensibles.

Diamètre deux pouces neuf lignes, la longueur est cassée.

N°. V.

On ne peut regarder que comme une espèce de Clef, dont la forme se rencontre même assez fréquemment, le petit morceau de bronze gravé sous ce numero; il m'a été envoyé d'Espagne, sans que l'on m'ait instruit du lieu de sa découverte. Il est bien difficile de tirer quelque morceau des Antiquités de ce pays: indépendamment de la superstition qui y règne, on a inventorié pour le Roi, & reçu ordre de mettre en dépôt chez les Corrégidors, jusqu'aux plus petits monumens, à mesure qu'on en fait la découverte; & malgré les secours & les facilités que j'avois dans le Royaume de Valence, où des fouilles nouvelles, & faites à l'occasion des mines de vif argent, ont produit beaucoup de petites Antiquités, je n'ai pû en obtenir une seule. Le Roi des deux Siciles qui vient de monter sur le trône d'Espagne, étoit si jaloux des Antiquités d'*Herculanum*, qu'il ne faut pas espérer de voir révoquer ces ordres.

Longueur de ce fragment deux pouces & demi.

PLANCHE LVI.

N°. I.

Les Têtes de Taureau avec une face humaine, & dont on a fait des *Ex-voto*, présentent d'abord l'idée du Minotaure; mais on ne peut en être long-tems persuadé: quel motif auroit entretenu & même établi une

ſuperſtition en faveur d'un monſtre qui n'avoit aucun crédit dans le ciel des Anciens ? Il eût été poſſible avec plus de raiſon, de regarder ces ſortes de Têtes comme des ſymboles & des images de Jupiter. Les métamorphoſes de ce Dieu auroient ſervi d'excuſe & de prétexte à cette ſuppoſition ; mais les monnoies de Naples & de la Grande-Grèce, jointes aux autorités que je vais rapporter, fixent nos idées ſur ce point, & nous donnent un choix conſtant entre deux des grandes Divinités. Neptune, & principalement Bacchus, ſont connus par ce ſymbole, & portent alors le nom d'EBON. Macrobe, en parlant de ce Dieu, dit : *Liberi patris ſimulacra partim puerili ætate, partim juvenili fingunt : præterea barbatâ ſpecie, ſenili quoque uti Græci ejus quam Bacchopaan* * *itemque Briſea appellant, & ut in Campania Neapolitani celebrant, EBONA cognominantes.* Capuccio, dans ſon Hiſtoire de Naples, rapporte cette Inſcription Grecque : Saturn. Lib. I. c. XVIII. Lib. I. cap. XIV.

ΗΒΟΝΙ ΕΠΙΦΑΝΕΣΤΑΤΩ ΘΕΩ : *A Ebon Dieu très-illuſtre.*

Le ſçavant Mazocchi, dans ſes *Origines Pæſtanæ*, prétend que cette figure de Taureau, que l'on trouve ſi communément ſur les monnoies de Naples & de la Grande-Grèce, ſous les noms d'*Ebona* & de *Bacchus Parthenopée*, repréſente Neptune, qui dans Héſiode eſt appellé Ταυρεος, *Taurinus*. Lib. I. cap. III. §. IV. n°. 15.

Je poſsède cinq Têtes de cette Divinité, trois de terre & deux de bronze ; celle de ce n°. eſt de cette dernière matière : le travail & la conſervation ne laiſſent rien à deſirer.

Hauteur deux pouces quatre lignes : ſa largeur eſt pareille depuis l'extrémité des oreilles.

* Dans d'autres éditions *Baccapea* : Meurſius croit qu'il faut lire *Baſſarea* au lieu de *Baccapea*.

N°. II.

Tout eſt enigmatique à notre égard dans le ſujet que préſente cette Cornaline gravée en creux. Son antiquité & ſa diſpoſition ſingulière, ſont des motifs ſuffiſans pour m'engager à la rapporter, ſans rougir d'une ignorance dont j'ai ſouvent fait l'aveu, & qui n'a jamais été plus excuſable; mais comme on eſt toujours en droit de préſenter au moins ce qu'un objet fait penſer, je dirai que ce maſque barbu que l'on voit au-deſſus du rétable, ſur le côté duquel il part une palme, me perſuade que cette pierre a été gravée en l'honneur d'un Poëte qui avoit mérité le prix de la Tragédie que l'on nommoit *Satyrique*. Cette diſpute ou ce combat Dramatique étoit en uſage non-ſeulement dans la fête de *Bacchus*, nommée χύτροι, & dans celles que l'on appelloit *Dionyſia* & *Lenæa*; mais encore dans les Panathénées ou Fêtes de Minerve. La belle tête de femme coëffée d'un voile, & tenue d'une nature beaucoup trop forte pour la proportion des autres objets, pourroit être d'autant plus le ſymbole de la Divinité à laquelle ce Drame étoit conſacré, que l'on voit une étoile au-deſſus de ſa tête : il eſt certain que cette tête ne repréſente point Minerve; c'eſt donc une des deux autres Déeſſes Cybèle & Cérès, dont le culte étoit honoré par des ouvrages d'eſprit. Les trois points placés au-deſſous du rétable, ſont faits avec la plus grande préciſion; ils n'ont point été repréſentés ſans raiſon, mais je ne puis la deviner. S'il étoit poſſible de lire les trois lignes de caractères que l'on m'a dit être Phéniciens, on ſeroit vraiſemblablement plus inſtruit du ſujet; mais comme on pourra les lire quelque jour, je les ai fait graver avec la plus grande exactitude : ils paroiſſent du même ſens que l'empreinte. Je ne finirai

point cet article sans donner une sorte de raison des caractères écrits sur cette pierre.

Depuis que la Langue Grecque s'étoit étendue dans l'Orient, les Phéniciens prenoient souvent des noms Grecs, commerçoient avec les peuples Grecs, & se mêloient à leurs Fêtes & à leurs Jeux ; il est donc possible qu'un Phénicien ayant été déclaré vainqueur dans quelque Jeu, ait fait écrire sur la pierre, son nom, tel qu'il l'écrivoit, & qu'il y ait joint les symboles, & les attributs qui certifioient l'avantage qu'il avoit remporté. A l'égard de ce qui me regarde plus particulièrement, je puis assurer que le travail de cette pierre, est franc, & ne répond point à l'idée désavantageuse que peut donner la disproportion & le mauvais ordre des objets de la composition. Mais cette gravure présente une autre singularité du côté de l'art & des connoissances ; le rétable donne une indication des plus marquée, de la perspective. La tranche placée sur le devant, présente une épaisseur, & celle qui s'éloigne est réduite à rien, & se confond avec le champ.

Je ne crois pas que cette belle Pierre, conservée dans le Cabinet de M. le Duc d'Orléans, ait jamais été publiée.

N°. III.

J'ai rapporté dans le IIIe. Volume de ces Antiquités, un portrait en terre cuite, du Philosophe *Thalès*, & j'ai dit à ce sujet, ce que tout le monde sçait du goût des Romains, pour les ouvrages qui leur rappelloient le souvenir des grands hommes, sur-tout des Philosophes. Le profil de ce n°. qui porte le nom de ΠΟΣΙΔΟΝΙΟΣ, joint à sa parfaite conservation, augmente le plaisir de faire connoître les traits d'un homme que Ciceron a si fort estimé ; celui-ci étudia l'éloquence à Rhodes, où il reçut les leçons du Phi-

Plan. XXXVI. n°. V.

losophe *Posidonius*, le plus sçavant Stoïcien de son siècle ; il le nomme non-seulement son Maître, mais encore son ami. De pareilles circonstances m'ont fait apporter tous les soins dont je suis capable, pour rendre la gravure ressemblante à l'original, & je la présente du même côté. Qui pourroit rassembler une suite de tous les Philosophes Grecs, dont les Romains décoroient leurs bagues ou leurs appartemens, seroit bien heureux, & formeroit la plus agréable des Collections.

Ce petit Médaillon ovale, de terre cuite, est d'un très-beau travail, & prouve la grande adresse des Romains, pour l'exécution de leurs moules, & la préparation de leurs matières. Voyez à la fin de la Classe Romaine, quelques Observations sur cette matière.

Hauteur un pouce sept lignes : largeur un pouce quatre lignes.

N°. IV.

Ce Buste de Bacchante, travaillé de bas-relief, ou peut-être moulé sur une portion circulaire de terre cuite, a été trouvé à *Tarente* ; c'est un fragment, mais je ne puis juger de quel corps il a fait autrefois partie. Le morceau, complet en lui-même, est fait avec autant de soin que si l'on eût travaillé la matière la plus rare ; cette raison me suffit avec celle de son goût & du lieu où il a été trouvé, pour le placer dans la Classe Grecque, & pour lui donner des lettres de naturalité ; car je conviens que l'on peut former quelque doute, sur-tout à cause de l'étendue de l'habillement que l'on voit à cette Bacchante.

Diamètre un pouce dix lignes.

N°. V.

Cet Instrument de Chirurgie, trouvé à *Herculanum* avec un nombre infini de morceaux destinés au même

usage,

usage, fait voir l'exactitude & la précision du travail des Anciens. On peut en juger d'autant mieux que la conservation de ce morceau est très-belle ; mais ce petit monument montre aussi le peu d'impression que les dangers du cuivre faisoient sur l'esprit de ces nations éclairées : d'ailleurs les ustensiles de la cuisine & les vases d'usage nous donnent des preuves de leur sécurité à cet égard : les Instrumens de l'espèce de celui-ci nous le confirment peut-être davantage ; car on ne peut jamais leur supposer aucune espèce d'étamage.

Longueur cinq pouces.

PLANCHE LVII.

N°. I. & II.

Le Médaillon du Cabinet de M. Pelerin représentant Diane vûe dans son bain par Actéon, n'est ici rapporté que par la raison qu'on ne connoît aucun autre monument ancien, où ce trait de la fable soit ainsi représenté. Le sujet est assez mal composé, & Diane n'est distinguée en aucune façon des deux Nymphes avec lesquelles elle prend le bain ; la figure de l'Amour que l'on voit derrière elles, fait l'ornement de la fontaine qui remplit le bassin dans lequel Diane est couchée, & ces eaux se répandent avec assez d'abondance & sortent des deux mains de cet Amour. On pourroit, absolument parlant, dire que l'action est double sur cette Médaille, puisqu'en effet on voit sur le premier plan, Actéon qui regarde la Déesse, tandis que le Graveur a exprimé de l'autre côté un Cerf arrêté. Il est à présumer que la figure de cet animal n'a été rappellée que pour indiquer la métamorphose, & faire prévoir les suites fâcheuses de la curiosité en général, & d'Actéon en particulier. Le Graveur a pro-

duit cet effet par un moyen qui ne feroit pas exempt de critique, mais auſſi naturel & auſſi médiocrement affecté qu'il le puiſſe être. Après tout, il ne ſeroit pas étonnant que cette compoſition, quoique Grecque, fût un peu moins exacte : il faut penſer que ce Médaillon a été frappé ſous Gordien Pie, & qu'il y avoit un grand intervalle depuis le règne d'Alexandre.

Ptolémée eſt le ſeul Géographe qui parle de la ville de Daldie. Il la place dans la Méonie, aux confins de la Myſie, de la Lydie & de la Phrygie ; Suidas qui la nomme Daldis, la met en Lydie ; Artémidore qui a écrit ſur les Songes, y étoit né. Il faut que cette ville ne fût pas peu conſidérable, puiſqu'elle faiſoit frapper des Médaillons ; car Vaillant en a publié deux autres différens, & c'étoit de ſon tems les deux ſeules Médailles de Daldie qui fuſſent connues ; depuis, on en a découvert quelques autres, & il y en a deux dans le Cabinet du Roi. La Divinité principale de cette ville étoit Diane, comme le démontrent les deux Médailles de Vaillant, & ce Médaillon, qui fait voir de plus que cette Déeſſe y avoit un Temple. Voici la traduction de l'Inſcription de cette Médaille : *Imperator Cæſar Marcus-Antonius Gordianus.*

On lit au revers : *Sub Lucio Aurelio Hephæſtione Archonte primo quartâ vice Daldianorum.*

N°. III. & IV.

Cette Agathe-onice de deux couleurs & dont les lits ſont fort inégaux, eſt percée dans ſa longueur, apparemment pour ſervir d'Amulette ; une de ſes ſurfaces eſt platte, & l'autre eſt taillée en goutte de ſuif. La Pierre eſt nuë ſans aucun autre ouvrage que celui du Soleil avec ſes rayons, gravé en creux, & placé ſur une extrémité du champ. On lit à côté de cet aſtre, ΙΠΠΑΡΚΟΥ, & ſur la tranche qui eſt fort épaiſſe pour

ſon volume, on voit également en creux, ΙΠΠΑΡ.

Ce témoignage de vénération pour le plus grand Aſtronome que les Anciens ayent eu, ne peut être mieux placé; mais cependant il n'a pû être donné que par un de ſes Elèves, ou par quelque Enthouſiaſte de l'Aſtronomie, & qui penſoit à l'égard de ce grand homme de la même façon que Pline; car cet Auteur a dit: *Hipparchus nunquam ſatis laudatus; ut quo nemo magis approbaverit cognationem cum homine Syderum, animaſque noſtras partem eſſe cœli.* Les monumens qui célèbrent les grands hommes, ou qui rappellent leur ſouvenir, ſont le charme d'un Antiquaire, & la récompenſe de ſes peines. Liv. II. cap. 26.

N°. V.

On lit ſur cette Pâte antique ΜΕΓΑΤΟ ΟΝΟΜΑϹΟΥ ϹΑΡΑΠΙϹ, *magnum nomen tibi, Serapis.* Cette apoſtrophe n'eſt pas commune, & mérite d'être remarquée; mais le travail de cette Pâte, ou de ce Verre, préſente une ſingularité ſur laquelle je ne puis m'empêcher de m'étendre.

Ces lettres blanches & très-bien formées, ſont placées ſur un fond noir bordé & enfermé par un encadrement de la couleur des lettres; leur diſpoſition les préſente néceſſairement d'un côté dans leur ſens naturel, & de l'autre dans le ſens renverſé, c'eſt-à-dire, à la contre-épreuve; cette opération me paroît ne pouvoir être expliquée que par celle de l'eſpèce de moſaïque que l'on voit au n°. X. de la Planche CVII. du premier Volume; ainſi je me contente d'y renvoyer le Lecteur.

Le genre de ce travail & l'objet que l'on peut ſuppoſer à cette inſcription, me perſuaderoient que cet ouvrage a été fait à Rome; mais dans quelque pays qu'il ait été fabriqué, il a ſervi d'Amulette, car il eſt percé dans ſa longueur.

Il faut convenir que la peine & la difficulté de placer ces caractères, étoient grandes: la longue étendue de leur moule rendoit cet ouvrage d'autant plus embarrassant à exécuter, que la précision & l'exactitude étoient indispensables pour mettre les lettres en état d'être lues dans toutes les épaisseurs où l'on vouloit couper le quarré de verre qui les renfermoit. Cette opération paroît, pour ainsi dire, impossible, quand on est aussi éloigné que nous le sommes des effets prodigieux que les Romains ont tirés du verre; mais il faut penser que l'ouvrage dont il est question, n'étoit pas leur première opération, & qu'ils avoient, sans doute, travaillé long-tems avant que d'entreprendre celle dont il s'agit. J'en avois connu la possibilité par l'exécution de la mosaïque à laquelle j'ai renvoyé le Lecteur; je suis charmé d'être convaincu par un exemple aussi frappant. Quant à la dépense & aux soins que ce travail exigeoit, la pratique & l'usage devoient non-seulement les diminuer considérablement, mais je suis persuadé que ces caractères formés en amulette, selon l'indication que nous donne ce petit morceau, étoient exécutés pour un Temple célèbre, dont les Prêtres se remboursoient aisément de leurs frais au centuple.

N°. VI.

Les Grecs étoient remplis de galanterie: le tems nous a conservé des preuves incontestables des vœux qu'ils formoient pour leurs maîtresses & leurs amis, ainsi que de la peine qu'ils se donnoient & de la dépense qu'ils faisoient pour perpétuer la durée de leurs sentimens. Cet Anneau de bronze doré en donne une preuve légère: on lit CIPIA KAAH, *Ciria pulchra*. Cette Inscription est simple, mais énergique; elle convient, ce me semble, au sentiment.

PLANCHE LVIII.

N°. I. & II.

TOUS les monumens d'*Herculanum* peuvent être regardés comme précieux : indépendamment de leur authenticité, ils présentent, pour ainsi dire, à leur place naturelle, une infinité de meubles d'usage, que le tems ne peut avoir conservés ailleurs, & dont on ne peut même reprocher aux anciens Historiens de n'avoir point parlé, par la raison de la médiocrité de leur objet ; telle est la Mardelle de puits que présente ce numero ; on en trouve beaucoup de semblables dans les ruines d'*Herculanum*, & dont le plus grand nombre est de marbre. M. Soufflot m'a donné le dessein de celle que j'ai fait graver ; il l'a dessinée & mesurée lui-même, & m'a de plus assuré que cette forme lui avoit paru générale pour tous les puits, & qu'ils étoient tous d'une très-belle exécution. Cette recherche & cette magnificence, offrent une singularité qu'il est naturel d'attribuer à la Grèce : les Romains plus voisins de nous, ne paroissent point avoir adopté cet embellissement.

Ces Mardelles étoient basses, elles n'avoient *qu'un pied huit pouces* de hauteur ; en conséquence, le diamètre de leur ouverture, n'étoit que de *neuf pouces*. On voit par cet exemple que les Anciens ne faisoient point usage de poulies, pour tirer les eaux de leurs puits ; & ce fait est prouvé n°. II. par la marque du frottement des cordes, très-distinctes & très apparentes sur l'arête intérieure du marbre : au reste, par la même raison, ces puits étoient peu profonds.

L'objet de ce monument est peu intéressant, mais il est exactement décrit & dessiné.

L'échelle donne les mesures de ce marbre, dont le plan se voit au n°. II.

N°. III.

Cette Urne de terre, quoique d'une forme ronde, peut être miſe au rang des *Amphora*; il eſt certain du moins qu'on ne peut la croire deſtinée à aucun autre uſage, qu'à celui de renfermer le vin que les Anciens aimoient à garder fort long-tems. Elle a été trouvée à Pouzzoles, & elle étoit encore entière en 1750, & telle que le deſſein la repréſente; ce fut alors qu'elle fut deſſinée & meſurée par M. Soufflot; ainſi je la rapporte auſſi hardiment que ſi je l'avois deſſinée & meſurée moi-même. On me reprochera peut-être de placer ce monument dans la claſſe Grecque: je conviens qu'il ſeroit aſſez raiſonnable de le regarder comme un ouvrage Romain, non-ſeulement par la raiſon que les vaiſſeaux de ce genre, étoient très-communs pour l'uſage de cette nation; mais que les vaſes Grecs deſtinés à conſerver le vin, ne ſont point décrits dans cette forme. Je dirai pour mon excuſe, que cette Urne n'eſt chargée d'aucun caractère qui puiſſe la diſtinguer; que Pouzzoles eſt bien voiſin d'*Herculanum*; que les monumens Grecs ſont très-rares; & qu'enfin, ſi tant eſt que ce ſoit une licence, je ne puis m'empêcher de la prendre, par la raiſon de la convenance dont elle me paroît, pour accompagner le numero précédent; mais à quelque nation que je donne ce monument, elle doit m'être obligée de la favoriſer d'une opération de l'Art des plus compliquées par ſon volume; & que nos Modernes, par cette raiſon, ne pourroient peut-être pas imiter ou répéter. En effet, je m'en rapporte à tous ceux qui ont vû travailler les Potiers de terre, pour juger des moyens d'exécuter & de tourner avec une ſorte d'exactitude intérieure comme extérieure, un vaſe de terre dont l'épaiſſeur de *quatre pouces* eſt égale, la hauteur de *cinq pieds ſix pouces*, le diamètre de *cinq pieds*, &

par conſéquent la circonférence de *quinze pieds*; ce qui contient environ ſix muids de liqueur.

Après avoir admiré l'induſtrie de cette première opération, ſans trop concevoir les moyens dont on s'eſt ſervi pour l'exécuter, & dont on ne peut parler qu'à la ſuite de l'expérience, je demanderai que l'on faſſe quelques réflexions ſur les difficultés qu'il a fallu ſurmonter, & ſur les précautions néceſſaires à prendre pour cuire une pareille machine; elles doivent cependant avoir été auſſi communes, & auſſi faciles pour les Anciens, qu'elles auroient de difficultés pour nous: on peut en être d'autant plus perſuadé, que l'objet n'a jamais eu rien de flatteur & de recommandable en lui-même.

M. Soufflot m'a dit qu'on n'avoit point trouvé le couvercle de ce vaſe: il ne ſe ſouvenoit plus ſi l'extrémité inférieure étoit plus longue. Je ne le crois pas: quelque prolongée que pût être ſa largeur de *neuf pouces*, elle n'auroit jamais pû lui permettre de ſoutenir ſeule un vaiſſeau de ce volume; on a toujours été obligé de l'enfoncer dans la terre, & de le ſoutenir au moins juſqu'au tiers, par d'autres corps, pour être en état de ſervir, ſur-tout quand il étoit rempli de liqueur.

L'échelle eſt exacte; elle peut donner toutes les proportions, ſi l'on eſt curieux de les examiner ou de les vérifier.

RECUEIL

I

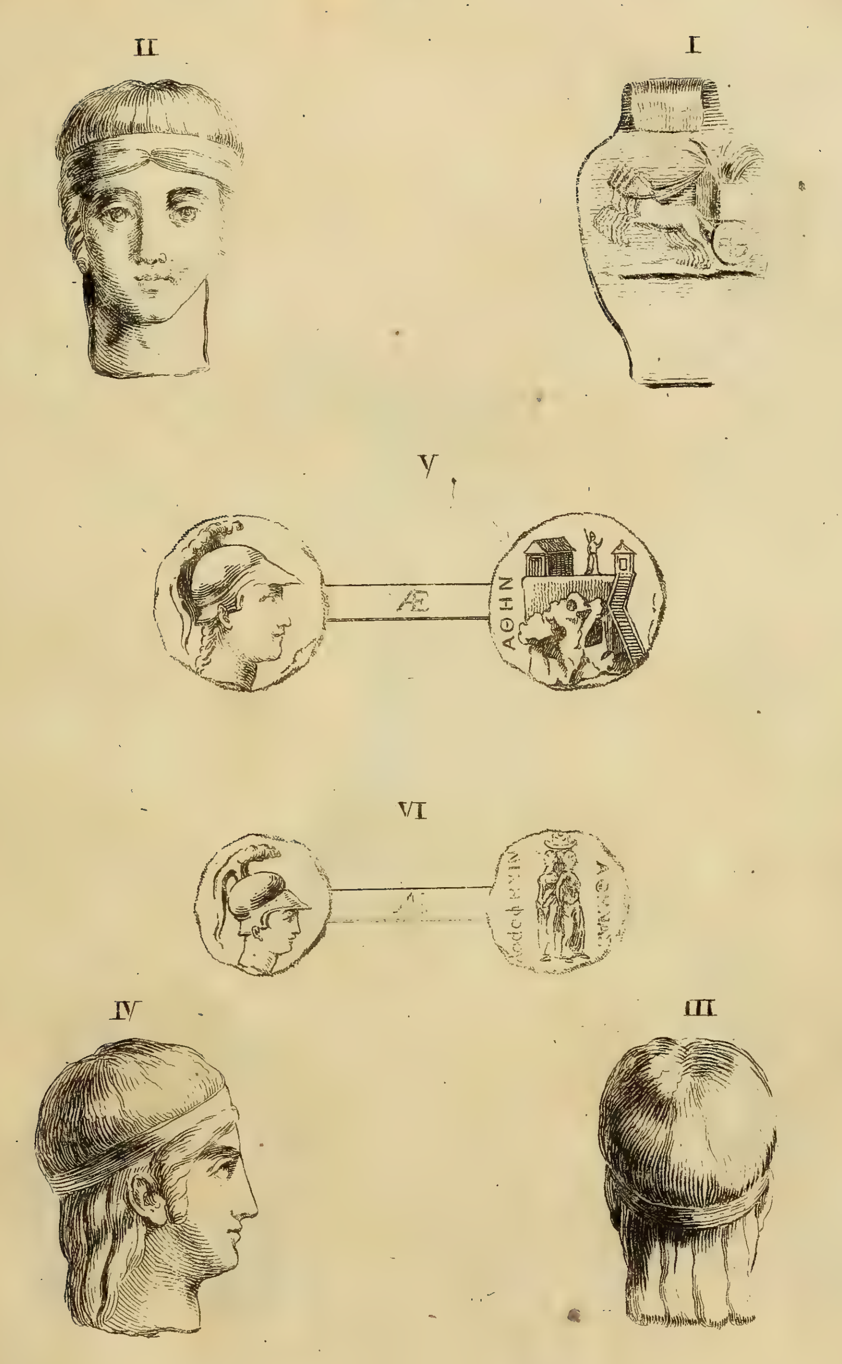


II

IV

III

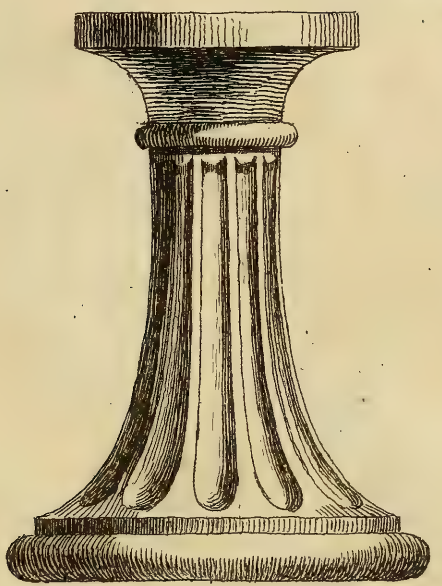
ΑΛΕΞΜΑΠΡΩ F


II
I
V
Æ
ΑΘΗΝ
VI
IV
III




I


IV


V

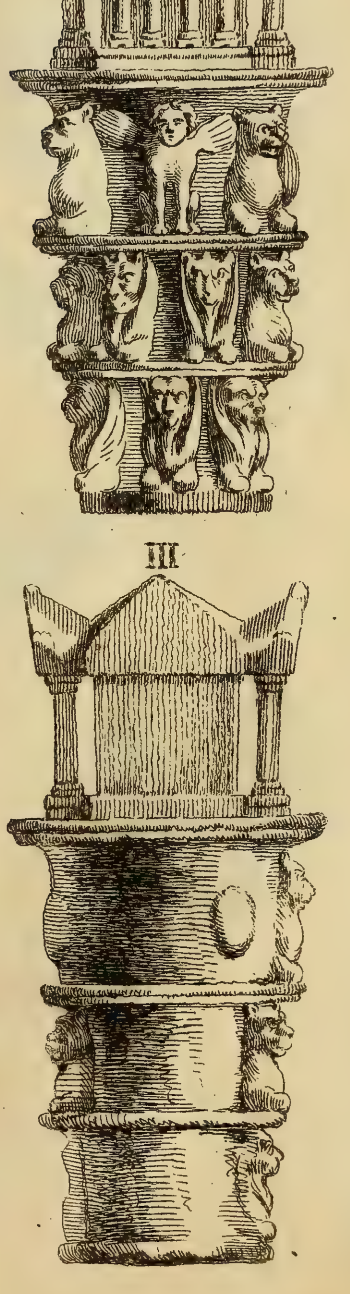

III


II


Pl II
III
I
II


II
V


IV


I
III

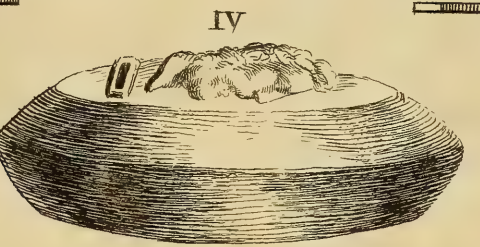
I



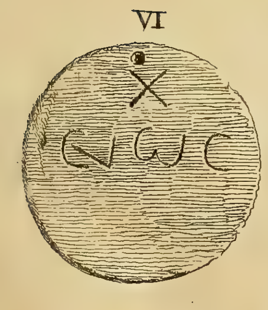
II



IV



VI



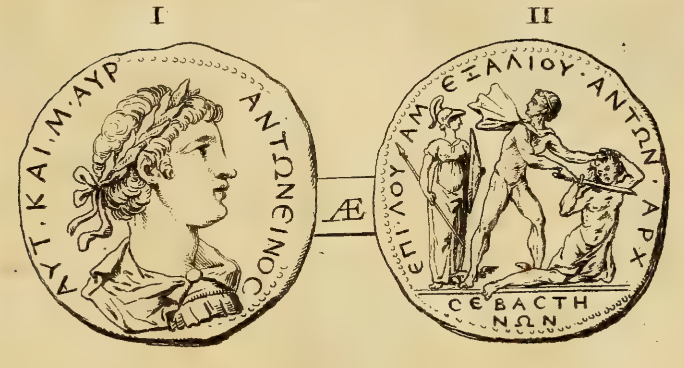
III

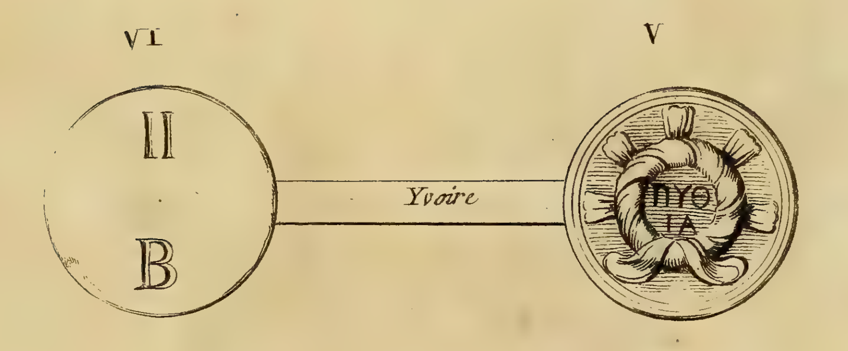


V

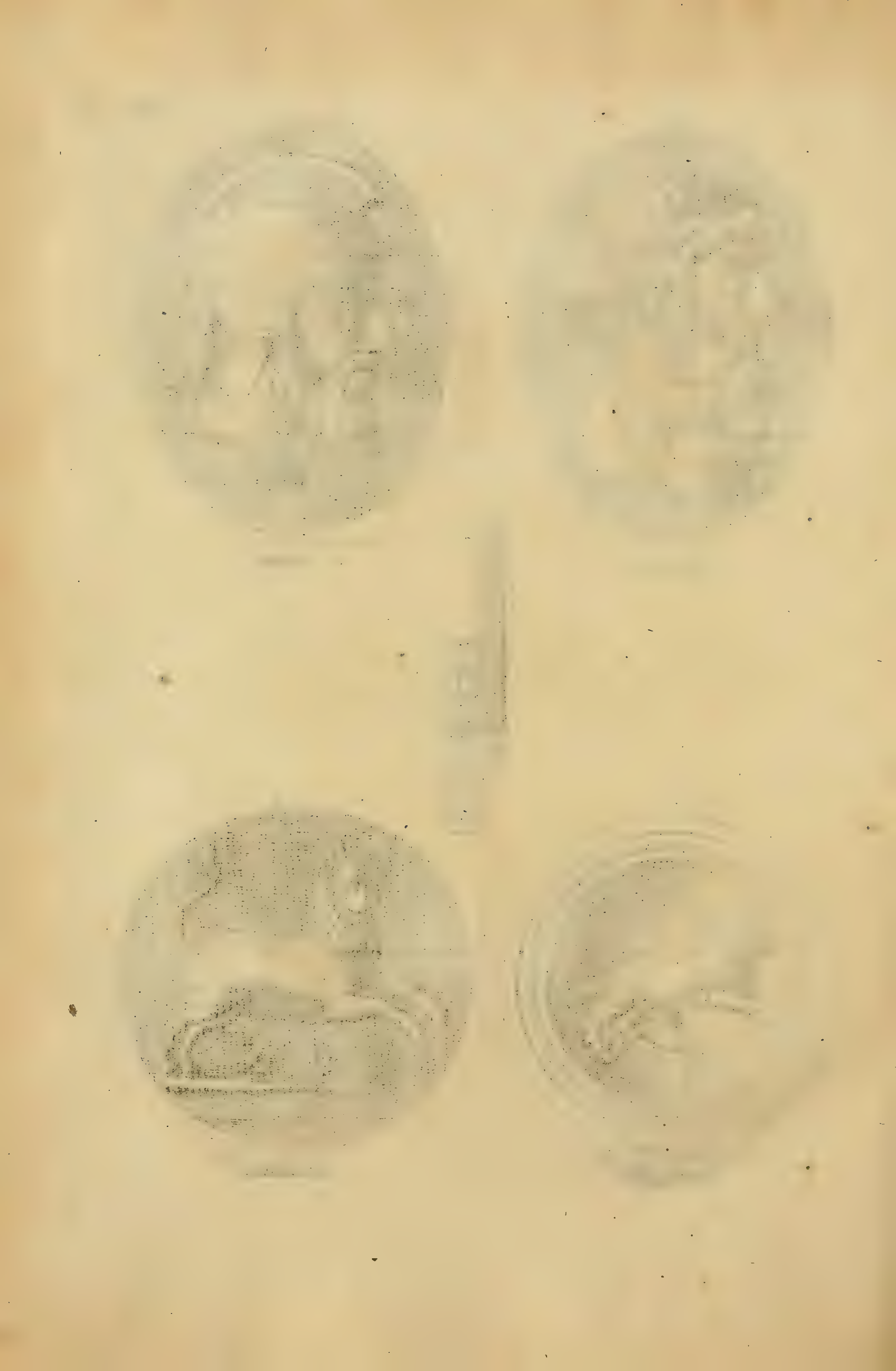



IV
III
XV
ΠΑΝΑ
ΘΗΑΝ
ΙΑ
Yvoire


I
II
ΑΥΤ·ΚΑΙ·Μ·ΑΥΡ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟϹ
Æ
ΕΠΙ·ΛΟΥ·ΑΜ·ΕΞΑΛΙΟΥ·ΑΝΤΩΝ·ΑΡΧ
ϹΕΒΑϹΤΗ
ΝΩΝ


VI
V
II
B
Yvoire
ΠΥΘ
ΙΑ


II
III
V
IV
I




I
II
V
IV
III
ΠΟΣΙΔωΝΙΟΣ

III

ΙΠΠΑΡΧΟΥ

ΙΠ ΠΑΡ

IV

I

ΑΥΤ·Κ·Μ·ΑΝΤ· ΓΟΡΔΙΑΝΟC

Æ

II

Є Π·Λ·ΑΥΡ·Η ΦΑΙCΤΙΩΝΟC·ΑΡΧ·ΑΤ·Δ

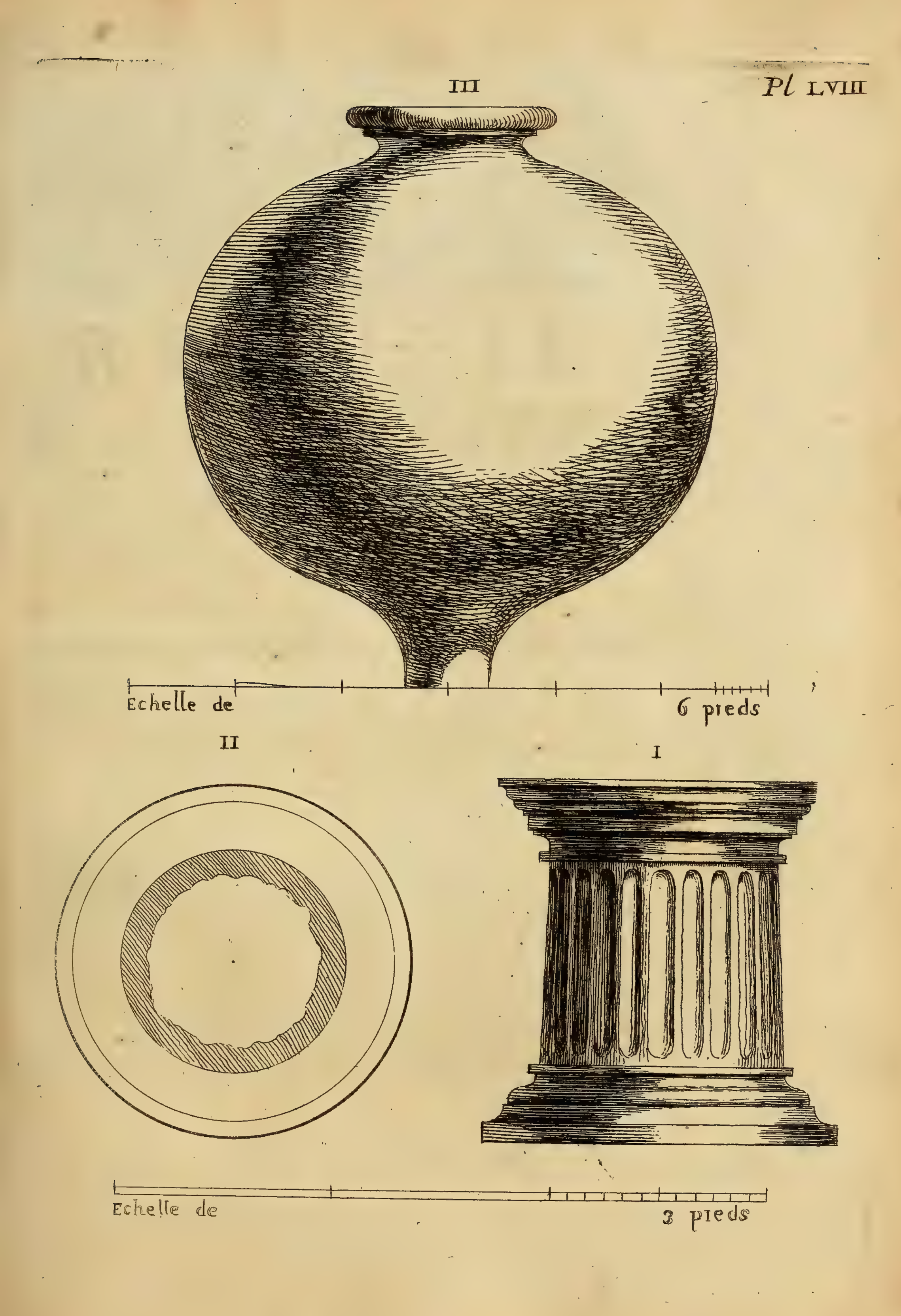
ΔΑΛΔΙΑΝ
ΩΝ

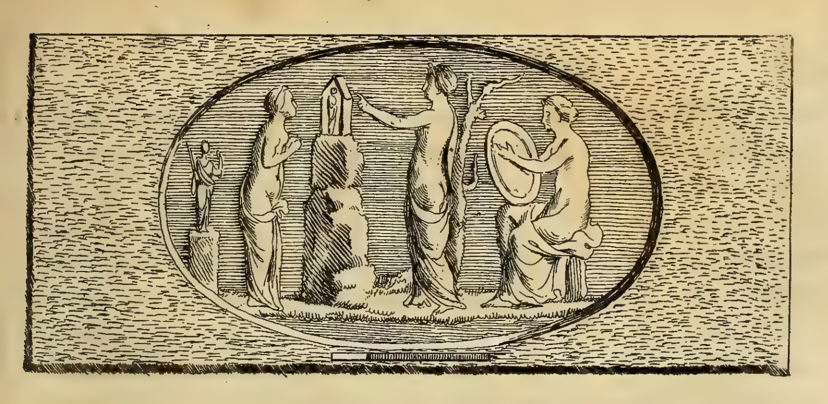
V



VI




III
Echelle de
6 pieds
II
I
Echelle de
3 pieds



RECUEIL D'ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES, GRECQUES, ROMAINES, ET GAULOISES.

QUATRIEME PARTIE.

DES ROMAINS.

AVANT-PROPOS.



LES ROMAINS étoient ſages dans l'ornement des meubles deſtinés à leur ſervice. La décoration avoit rapport à la nature même de la choſe. Souvent ils y rappelloient leur culte, & y repréſentoient les attributs de leurs Divinités; mais ces attributs étoient plus ordinairement figurés ſur les uſtenſiles conſacrés dans les Temples : il faut donc, pour juger ſainement de l'objet, faire attention

aux ornemens dont les monumens sont décorés. Les Etrusques furent les premiers modèles des Romains, qui les connurent avant de connoître les Grecs; cependant, pour l'ordinaire, ils n'ont point admis dans leurs décorations, les feuillages bizarres, & les autres objets fantastiques, dont les Etrusques leur avoient donné l'exemple; les Vases de cette ancienne nation, destinés à l'usage le plus simple, présentent presque tous cette façon d'orner, qui ne peut être regardée que comme un remplissage très-difficile à excuser. On doit donc sçavoir d'autant plus de gré aux Romains, d'avoir été sages sur ce point, qu'il s'en faut beaucoup que leur goût ait jamais été épuré, & qu'ils paroissent s'être livrés sans réserve, dans l'intérieur de leurs maisons, à une décoration que le bon goût peut difficilement admettre. Je ne parle point des ornemens fantastiques ou des Grotesques, que nous avons nommés *Arabesques*, & qu'ils avoient empruntés de l'Egypte. Je parle de toutes les petites parties disposées en compartimens d'yvoire, de métaux, de pierres & de corps susceptibles de poliment, qui suppléoient à nos miroirs, & qui placés fort près à près, & sans aucun repos, ne pouvoient jamais produire une décoration agréable. Il est vrai que plus on remonte dans l'Antiquité, pour examiner les monumens, plus on reconnoît que les habitations des particuliers étoient médiocres, resserrées & sans aucune apparence; car ces peuples citoyens dans toutes les parties, peu sensibles à ce qui les regardoit personnellement, n'étoient occupés que de la magnificence de leurs villes; & leur vanité n'avoit d'autre objet que les monumens publics.

La médiocrité des habitations particulières ne doit pas empêcher de convenir que les maisons ordinaires des Romains, avoient en général une sorte d'apparence dont elles étoient redevables à leur porte d'entrée, &

à la décoration de leurs Cours, dont l'espace étoit cependant fort resserré; mais les distributions intérieures en étoient fort petites. Indépendamment des preuves que peut donner le plan de quelques maisons qui ont subsisté jusqu'à nos jours, les réflexions tirées des différens récits épars dans les Historiens, ne serviront qu'à les confirmer.

Voyez Vitruve de Perault.

Les Romains ne recevoient aucun Etranger dans leurs chambres à coucher, ni dans les retraites ou les cabinets d'étude & de travail : ils avoient des logemens voisins & séparés, pour recevoir les hôtes. Une grande piéce consacrée à la vanité, & que l'on nommoit *l'Atrium*, parée des portraits de la famille & des Ancêtres, étoit destinée pour les visites, & pour mettre à couvert les Cliens les plus distingués. La salle à manger devoit nécessairement être grande & espacée, par la raison du terrein que les lits occupoient, & par la nature du service; ces lieux plus vastes, emportoient sans doute la plus grande partie des maisons; & par conséquent, vû la médiocrité de l'espace total, c'étoit aux dépens des autres distributions. Ainsi, quelque grandes que fussent ces piéces, toujours obscures, généralement parlant, à cause du peu de largeur des rues, elles soutenoient très-convenablement les petits objets de décoration, dont l'œil pouvoit approcher, & principalement ceux que le brillant de leur poli rendoit encore plus apparens. Ce genre de décorer, fréquemment répété, en avoit établi la mode qui ne manquoit pas sans doute d'être suivie dans le petit nombre de grandes maisons que le luxe fit bâtir dans la suite; ainsi le mal étoit général.

Ce léger tableau des maisons de la ville, (car les maisons de la campagne étoient différentes,) sert à rendre raison de ces petites Figures de relief, d'yvoire, de verre, d'ambre, & d'autres matières précieuses suf-

ceptibles de poli, que l'on trouve tous les jours dans les fouilles de Rome, & qui ſont encore ſcellées dans des enduits de matière calcaire, ou de gypſe. D'ailleurs les détails de ces petits ornemens, s'accordent avec les récits des anciens Auteurs, & principalement avec ceux de Pline & de Vitruve.

Mais, pour achever d'expoſer ce que je penſe ſur le goût de la décoration en général, il ne faut pas croire qu'une idée pleine & décidée, ait jamais conduit une nation à un projet d'ornement ſimple & conſéquent, tel enfin qu'il doit être pour mériter une véritable admiration. Les hommes ne produiſent point d'idée parfaitement neuve, & dont ils ſoient proprement créateurs; ils imitent, ils copient, ils retranchent, ils augmentent dans ce que la néceſſité a ſuggéré. Cependant il arrive quelquefois un génie juſte qui éclaire ſes contemporains, & qui voit dans le ciel, pour ainſi dire, la partie qu'il veut rendre: il l'exprime alors dans toute ſa ſimplicité; il n'admet que le néceſſaire, & s'il ſe permet quelque richeſſe, il ne tolère que celle que l'objet autoriſe: d'autant qu'il n'eſt conduit que par la ſeule juſteſſe de ſon eſprit, puiſqu'en effet il n'a point de choix à faire que ſur lui-même, & que la partie du goût ſur lequel l'ornement eſt principalement fondé, ne peut être alors ni ſoutenue ni formée par la comparaiſon; car on peut dire, quoique la définition du goût ne puiſſe jamais être complette, que le goût eſt un choix, que ſes moyens ſont de la plus grande étendue, qu'il eſt impoſſible de les calculer, & qu'enfin ſes détails ſont cruels; la réflexion, en effet, nous apprend qu'une partie ſi rare & ſi recommandable, produit néceſſairement, par les prétextes qu'elle fournit, le malheur & la deſtruction des Arts.

L'abus du goût eſt ſans remède; tous les hommes croyent le poſſéder, & tous les hommes en décident

ſans appel ; cependant il ne peut être qu'un, & l'on doit convenir en même tems qu'il eſt arbitraire, ſans qu'il ſoit poſſible de s'accorder ſur le tribunal auquel on pourroit s'en remettre : cet embarras, cette oppoſition de principes & de conſéquences, ne ſont pas encore ſon plus grand malheur ; cette belle partie eſt altérée & corrompue ſans ceſſe par les projets d'un amour-propre voilé même ſous les apparences de la ſimplicité, & ſur l'aveu de l'ignorance ; enfin, le goût, cette partie ſi néceſſaire aux Arts, eſt fondé ſur le prétexte & les erreurs de la nouveauté, ſa plus grande ennemie. Ces moyens éternels, liés à la choſe elle-même, ont détruit & détruiront à jamais les Arts. Je ne puis en donner un plus grand exemple : ils ont donné naiſſance à ce que nous appellons le *Gothique* ; ils l'ont nourri, ils l'ont entretenu juſqu'à la deſtruction abſolue du goût ; & tous les jours encore, malgré les barrières que l'on croit avoir élevées, ils raniment différentes parties d'une hydre née au milieu des exemples Grecs, & qu'un peuple d'Hercules entreprendroit vainement de détruire : enfin, ces mêmes prétextes autoriſent des raiſons ſpécieuſes pour établir ou pour excuſer le nombre d'écarts que nous voyons dans tous les ſiècles, & qui s'éloignent plus ou moins de la juſteſſe, de la convenance, & par conſéquent de la raiſon. Pour finir cette embarraſſante diſcuſſion, on pourroit dire avec vérité que le bien & le mal, ou plûtôt le bon & le mauvais génie de la Religion des Perſes ſont repréſentés par le bon & le mauvais goût, & que leur antipathie produit les révolutions & tous les mêmes effets dans les Arts. Ces réflexions regardent encore plus particulièrement l'ornement, puiſqu'en effet il n'eſt point établi ſur une imitation conſtante & préciſe de la nature, & que le tems ou l'habitude nationale conſacre également & le bon & le mauvais.

PLANCHE LIX.

Une ville ancienne, retrouvée dans un lieu nommé aujourd'hui *Macinisso*, situé dans le voisinage de Plaisance, est une des curiosités de ce siècle. J'ai du moins le plaisir d'annoncer cette découverte au Monde curieux, & de prouver la certitude de cet évènement par les Figures de bronze dont cette Planche est remplie. Ces monumens ont été trouvés dans le terrein que cette ville occupoit autrefois, long-tems avant que l'on eût commencé la fouille entreprise depuis quelques mois *, avec l'intelligence & les soins dont M. du Tillot est capable pour l'exécution des ordres & des désirs de l'Infant.

Ce terrein étoit déja recommandable par la découverte que l'on fit en 1747. de la belle Table de bronze dont l'Infant vient de faire l'acquisition pour orner son Palais de Parme. Ce superbe monument est déja connu dans le Monde sçavant par les belles & doctes Dissertations de Lâmi & de Muratori: l'un & l'autre l'ont donnée sous le nom de Table Trajane, parce qu'en effet elle contient un règlement fait sous le règne de Trajan, pour la nourriture des enfans des pauvres, tant légitimes que bâtards, garçons ou filles.

Les morceaux suivans prouvent, par la différence de leur goût, que cette ville a subsisté long-tems sous la puissance des Romains. On ignore la date & les circonstances de sa ruine; mais on peut assurer, selon l'ordre des vraisemblances, que le terrein de cette ville a été occupé anciennement par les Etrusques, & que l'on trouvera des monumens de cette nation dans les recherches qu'on y fait.

Ces fouilles magnifiques dans lesquelles on décou-

* Ceci est écrit au mois d'Octobre de l'année 1760.

vre des villes entières, semblent réservées pour les Princes de la Maison de France établis en Italie : les soins qu'ils daignent y donner, leur assurent une gloire durable, & non moins précieuse que des conquêtes. Nous n'avons rien à désirer sur les soins de la fouille, & nous pouvons être tranquilles sur l'histoire & les détails que nous sommes en droit d'espérer : l'étude & les talens sont fêtés & caressés à Parme ; ce bon goût nous répond de la capacité des sujets qui seront chargés du soin de transmettre aux siècles à venir ce grand monument de l'antiquité.

En attendant les éclaircissemens que je viens d'annoncer, voici ce que j'ai pû trouver sur cette ville ancienne : Phlégon dans son Traité de *Longævis*, l'appelle πόλις βελεια ; & Pline en parle comme d'un lieu voisin de Plaisance, *circa Placentiam in collibus oppidum est Veleïacium.* L'air y est très-pur ; Pline ajoute que six personnes y avoient vécu 110 ans, quatre 120 ans, & une 140 ans ; aussi cette ville étoit-elle située sur des collines.

Liv. VII. cap. 50. Edit. Hard.

Il paroît par les Observations faites sur le terrein & depuis le commencement de la fouille, que cette ville a péri par un tremblement de terre qui a renversé une montagne tombée du côté du Nord.

N°. I. & II.

Cette Victoire de bronze est représentée en l'air : l'Artiste qui l'a composée, a pris un moment pareil à celui que l'on remarque dans les oiseaux lorsqu'ils joignent & étendent leurs pieds, en abattant leur vol pour arriver à terre. On trouve souvent cette disposition dans les Peintures antiques, non-seulement pour la Victoire, mais pour quelques autres Divinités aîlées. C'est un moyen ingénieux qui sert à distinguer un vol

terminé, d'avec un vol qui commence. La Figure dont il eſt queſtion dans cet article, n'a jamais été ſoutenue par aucune bélière ; elle ne pouvoit être placée dans le milieu d'un piédeſtal; mais on voit par le profil repréſenté au nº. II. un tenon ſaillant d'environ un pouce, fondu avec la pierre, & placé au-deſſous des reins ; il s'enclavoit dans le corps qui devoit porter le morceau ; cette force, ou plutôt cet appui, étoit même ſecondé par une entaille perdue dans le derrière de la draperie, & placée à neuf lignes au-deſſus de l'extrémité des pieds. On ſent aiſément qu'elle ſervoit à fixer la Figure ſur le devant du piédeſtal ou de la ſaillie qui devoit la porter; l'arrangement des pieds ne permettant aucune autre poſition.

Le travail de ce morceau indique un ſiècle aſſez bas ; c'eſt-à-dire, qu'il eſt médiocre: ſa conſervation laiſſe également à déſirer ; il manque une aîle & les deux mains à cette Figure, & même une partie de la palme dont elle étoit chargée.

Hauteur cinq pouces moins une ligne : cette Victoire avoit ſept pouces d'envergeure.

Nº. III.

J'ai débuté par le monument précédent, comme le plus ſingulier de ceux que j'ai pû avoir de *Maciniſſo*, & non comme le plus ancien ; je n'aurois pas même balancé à mettre ce Jupiter dans la claſſe Grecque, ſi j'avois voulu ſéparer les monumens trouvés dans cette ancienne ville. Ce Bronze eſt de la plus grande fineſſe de trait & d'exécution ; la perte de ſes deux bras, empêche abſolument de lui choiſir une épithète dans le nombre de celles que les Anciens ont données à ce Dieu. Le morceau de draperie placé ſur ſon épaule, ne peut être mieux jetté ni mieux travaillé, & la tête eſt réparée avec autant de juſteſſe que de préciſion.

Hauteur quatre pouces ſix lignes.

Nº. IV.

N°. IV.

Ce Bacchus, enfant, ou cet Amour du vin; car la Figure eſt aîlée & repréſentée dans une attitude de gaieté, qui convient à ce Dieu, il ne poſe que par un pied, ſur un petit ſocle de bronze fondu avec la Figure; il tient une grape de raiſin dans une main, & portoit peut-être de l'autre une coupe ou un thyrſe; car cet attribut ne ſubſiſte plus. Ce morceau eſt d'ailleurs de la plus belle conſervation : ſa coëffure de feuilles, diſpoſées en rayons, mérite quelque diſcuſſion. J'ai dit dans le IIIe. Volume, à l'occaſion d'une couronne pareille à celle de ce Bacchus, que les Romains ne donnoient ces couronnes qu'à quelques-uns de leurs Prêtres, & non aux Divinités; ce Bacchus ou cet Amour préſente cependant une idée contraire; j'ajoûterai que c'eſt au lierre que les feuilles de cette couronne reſſemblent, ſi cependant on a voulu repréſenter des feuilles naturelles. On pourroit croire, pour rendre raiſon de la foibleſſe de leur imitation, que l'habitude de répéter un ornement a conduit d'autant plus à le négliger, qu'on pouvoit le diſtinguer, quoique mal rendu; & ſi l'on oppoſe que le même lierre eſt facile à reconnoître ſur les Ouvrages antiques, quand ſa feuille eſt repréſentée à plat, on peut répondre qu'elles ſont plus difficiles à exprimer quand elles ſont ſaillantes & traitées de relief, comme on le voit ſur cette couronne. Quoi qu'il en ſoit, j'ai cité dans le même endroit, *Feſtus*, qui nous apprend que les grandes feuilles, ou ces ſortes de couronnes, étoient attribuées aux Dieux Lares: l'Amour, & ſur-tout Bacchus, peuvent être aiſément regardés comme des Dieux domeſtiques & familiers.

Pag. 210. n°. I.

In Donat. Cor.

Hauteur cinq pouces dix lignes.

N°. V.

Cette autre Victoire drapée à la Romaine, & représentée dans l'action de marcher avec assez de mouvement, a perdu ses deux aîles, ainsi que les attributs dont ses mains étoient chargées : sa coëffure formée par ses cheveux relevés & renoués sur le haut de sa tête, est très-bien disposée, & d'une façon peu commune. Cette Figure dont la conservation n'est pas mauvaise, est bien traitée; il faut cependant convenir qu'il y a trop de manière & trop d'affectation dans les plis de sa draperie : au reste, elle sert à faire voir distinctement les deux habillemens que les Femmes Romaines portoient à la fois, & dans quelques occasions. Il est bon de les concevoir clairement, pour les bien imiter dans le besoin : en effet, on remarque sur cette Figure une espèce de gilet ample & qui n'a point de manches; il est arrêté par une ceinture placée au-dessous de la gorge; il est rond, & descend vers le milieu des cuisses; son ampleur lui donne du jeu & de la grace; mais il recouvre la tunique dont on ne voit pas la naissance, & qui descend jusqu'à terre, avec une augmentation d'ampleur, capable d'embarrasser toute espèce de Figure, mais qui convient encore moins à une Déesse légère, telle que la Victoire. Ce monument & le précédent, me paroissent du même tems.

Hauteur sept pouces huit lignes.

Un Buste de Minerve casquée accompagnoit les quatre Figures dont je viens de parler, & que je dois à la politesse de M. du Tillot, qui a bien voulu les faire acheter pour moi. Ce Buste de bronze est d'un si mauvais goût de dessein & si peu intéressant par lui-même, que je n'ai pû me résoudre à le faire dessiner. Il prouve cependant, par la nature de son travail, que la ville de Véleïa doit avoir subsisté pendant le tems du Bas-Empire.

Hauteur quatre pouces dix lignes : largeur quatre pouces deux lignes.

Les monumens que je viens de décrire, & les différences de siècles que présentent leur goût & leur travail, prouvent ce que j'ai dit plus haut sur la durée du tems que cette ville a été soumise aux Romains. Ils semblent indiquer que son malheur ne lui est arrivé que dans les siècles plongés dans l'ignorance, tels que le VIIe. & VIIIe. de l'Ere Chrétienne.

Je crois donc que la barbarie qui régnoit alors en Italie même, a pû seule nous faire ignorer la date & les circonstances du tremblement de terre qui a renversé cette ville : elle subsistoit dans les tems différens de leur fabrique, ou du moins lorsque les plus modernes ont été faits. D'ailleurs l'Inscription de Trajan, & l'objet même pour lequel elle a été placée, ainsi que les nouvelles découvertes depuis le commencement de la fouille, prouvent l'opulence & la grandeur de cette ancienne ville.

PLANCHE LX.

LES Laraires & les superstitions particulières multiplioient dans l'ancienne Rome, non-seulement les objets du culte, mais les copies des Divinités conservées dans les Temples. Cet usage entretenoit le goût de la Sculpture chez les Romains ; & ce goût paroît avoir été très-vif & très-général chez les peuples qui nous ont précédés. Les petits animaux de toute espèce que l'on trouve si fréquemment dans les ruines de Rome, & qui ne pouvoient être placés dans ces Laraires, puisque le plus grand nombre n'étoit ni le symbole ni l'attribut d'aucune Divinité ; ces animaux, dis-je, sont une preuve du crédit des Figures de ronde-

boſſe. Les ſimples particuliers ne pouvant poſſéder de grandes Statues, cherchoient à ſatisfaire leur goût & la mode par de petites. Cependant les Romains ont fait un plus grand uſage de la peinture, que les Grecs; ils l'avoient admiſe dans la décoration des bâtimens particuliers, & principalement dans l'intérieur de leurs Tombeaux, tandis que quelques-uns des Temples & des Edifices publics étoient les ſeuls dans la Grèce qui fuſſent ornés par la Peinture : c'eſt l'idée que Pauſanias nous donne ſur l'uſage de cette partie de l'Art.

N°. I. & II.

Cette Figure de Vénus tenoit ſans doute à la ſuperſtition; mais on démêle en même tems les raiſons de la préférence que le goût a pû lui faire obtenir. On ſçait que le Tableau d'Apelles donna à cette Déeſſe le nom d'*Anadyomène*, c'eſt-à-dire, eſſuyant ſes cheveux en ſortant de la mer au moment de ſa naiſſance : la réputation de ce Tableau a été confirmée par un grand nombre de Poëtes; & l'agrément du ſujet peut aiſément perſuader qu'il a été copié & traité par quelque Sculpteur Grec, dont l'ouvrage a été copié à ſon tour. Cette répétition ou ce progrès eſt prouvé, en quelque ſorte, par le petit Bronze rapporté ſous ce n°. Cette copie antique eſt infiniment réduite; elle eſt même aſſez dégradée : cependant on eſt touché de la ſimplicité des contraſtes, & de l'élégante diſpoſition qu'on ne peut s'empêcher de rapporter à l'original. Enfin, ce petit morceau, tel qu'il eſt, plaît à l'œil, & le goût en eſt flatté.

Pline Liv. xxxv. cap. 10.

Voyez l'Anthologie.

On peut voir dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres pour l'année 1759, une explication de ce monument plus développée & traitée plus au long.

Hauteur deux pouces cinq lignes.

N°. III.

Cette Pierre de couleur verte, eſt gravée, & repréſente le même ſujet que le numero précédent; elle augmente par conſéquent, & même par les petites différences de ſa diſpoſition, les preuves de la juſtice que la Sculpture avoit rendue au mérite d'Apelles. On ſçait combien les Pierres gravées ont traité & conſervé à la poſtérité, de morceaux célèbres que les grands Sculpteurs avoient produits. Cette Gravure eſt donc principalement une confirmation indirecte, mais véritable, de la copie en bronze dont je viens de parler.

N°. IV.

J'ai vû pluſieurs monumens Romains qui préſentoient le Dieu des Jardins, & dans la même attitude que cette Figure, c'eſt-à-dire, portant des fleurs & des fruits dans le devant de ſa tunique qu'il ſoutenoit avec ſes mains; mais la Divinité étoit ordinairement barbue, & par conſéquent âgée. Ce jeune homme eſt le ſeul que j'aye vû de ce genre & dans cette diſpoſition: il ajoute même à cette ſingularité, celle de porter cette offrande dans une étoffe ſéparée, & d'avoir des aîles: cette circonſtance m'engage à le regarder comme Zéphire. La conſervation de ce Bronze, qui m'a été envoyé de Rome depuis peu de tems, n'eſt pas des plus parfaites; cependant on diſtingue tous les détails, & l'on n'a point été obligé de ſuppléer, pour le deſſiner comme on le voit ſous ce numero.

Hauteur deux pouces ſept lignes.

PLANCHE LXI.

N°. I.

L'ORIGINAL de cette Figure a été acheté à Rome

par Madame la Margrave de Bareith, qui honoroit les Arts & les Sciences par un goût décidé. La rareté de ce morceau, sa beauté, & la singularité d'un piédestal de plomb, ont engagé à le mouler, & à jetter en bronze une copie de la Figure: ces opérations ont été faites avec la plus grande exactitude. C'est d'après cette copie qui m'a été envoyée de Rome, que je vais rendre compte de ce monument.

Le caractère & les évènemens de la vie de Cléopâtre, sont trop connus pour en faire mention; d'ailleurs les détails historiques ne conviennent point à mon objet. Loin de faire honneur à son sexe, cette Princesse peut rendre les hommes injustes pour les femmes qui ne lui ressemblent point; mais, sans moraliser davantage, le tour & l'élégance de cette petite Statue lui donnent entrée dans ce Recueil. Son balancement est heureux, & mérite d'être présenté aux Artistes, autant que la disposition des jambes, qui sans secours étranger, par le moyen de la draperie tombante, suffit pour soutenir la Figure & lui donner l'appui nécessaire. Le choix de la nature en est beau, les positions du corps sont justes, simples & fières; en un mot, elles conviennent au caractère & aux agrémens qu'on a toujours accordés à Cléopâtre. C'est donc aux Artistes que j'offre principalement ce dessein & cette description. Un côté m'a paru suffire à quiconque connoît la nature, pour retrouver celui qui lui est opposé; je dois seulement avertir les Antiquaires que la tunique qui couvre les jambes & une partie des épaules & du dos, couvre aussi le derrière de la tête, sur laquelle elle est retenue par ce qu'on appelle le *diadême*. Du reste, les brasselets, la parure du col, & l'ornement de la coëffure, concourent, avec l'aspic qu'elle tient dans la main élevée, à caractériser Cléopâtre.

Soit qu'une matière aussi molle que le plomb, qui

ſert de piédeſtal à cette Figure, n'ait pas été conſervé dans l'original, ou qu'il n'ait pas été bien moulé, je n'ai pû diſtinguer l'action des Figures dont il eſt orné ; on voit ſeulement qu'elles ſont debout, & qu'elles occupent toute la hauteur de ce ſocle rond qu'elles rempliſſent dans ſon pourtour : ſelon ce que j'ai pû démêler, elles ne paroiſſent avoir aucun rapport à Cléopâtre ; ainſi je ne voudrois pas répondre que ce piédeſtal ait été autrefois celui de la Figure : je ne doute point de ſon antiquité, mais on peut avoir réuni les deux morceaux, dans le deſſein même de les rendre l'un & l'autre plus recommandables par un arrangement qui n'eſt point ordinaire, & qui dans la vérité, ne paroît pas trop vraiſemblable.

Hauteur de la Figure cinq pouces dix lignes : hauteur du Piédeſtal un pouce neuf lignes : diamètre du Piédeſtal deux pouces une ligne.

N°. II.

Cette Tête de Loup, ou peut-être de Chien de Sibérie, eſt pleine d'eſprit & de caractère : le travail peut en paroître négligé, mais il exprime tout le néceſſaire. Il eſt vrai que ſa matière & ſa deſtination n'exigeoient pas de fort grands ſoins : cette Tête eſt de terre cuite, & elle terminoit une de ces goutières multipliées à l'entour des maiſons Romaines, & dont on a découvert un grand nombre dans les fouilles d'*Herculanum*. Ce monument a été trouvé à Rome, où il a été travaillé : on peut en juger par la blancheur & la qualité de la terre.

Hauteur ſix pouces : largeur trois pouces trois lignes.

N°. III.

Cet ornement a toujours été dépendant de la fantaiſie ; par conſéquent on ne peut en expliquer l'objet.

Il présente dans les détails de la composition & de l'exécution, cette partie du goût qui plaît, sans pouvoir en donner la raison. Je n'ai pas la moindre idée sur l'objet, ni sur le corps auquel cet ornement pouvoit être lié ; mais je dois le décrire pour rendre la gravure plus facile à concevoir.

Deux Cornes d'abondance terminées par des fleurs & des fruits, sortent de trois feuilles qui se rétrécissent & se terminent en pointe ; un Enfant nud & les jambes croisées, est placé dans le contour creux de ces deux Cornes, dont les richesses semblent lui former un abri ; cet Enfant élève un bras dont la main est cassée, & semble affirmer ce qu'il prononce, & que l'on peut croire écrit sur une table formée en quarré-long, qu'il tient de l'autre main, & qui sans doute est une tablette. Plus on examine cette composition, plus elle paroît un emblême en faveur de l'éloquence.

Hauteur totale de ce Bronze, deux pouces une ligne.

N°. IV.

Quand les usages domestiques, ou l'emploi des meubles particuliers, sont interrompus par un si grand nombre de siècles, il est bien difficile de les reconnoître sur les monumens ; & quand ces usages tiennent & sont liés à des minucies, telles qu'on peut les concevoir à la vûe de ce petit Bronze, la difficulté se trouve encore augmentée.

La simplicité de ce meuble, & la feuille empruntée de la nature, qui lui sert de pied, le rendent agréable : je croirois qu'il n'a eu d'autre objet, que celui de servir sur la table : je ne sçai pas mieux deviner.

Hauteur deux pouces trois lignes.

N°. V.

Une des premières Monnoies de l'Italie, c'est-à-dire,

dire, une des plus anciennes, m'a paru devoir trouver place dans ce Recueil. Sa forme eſt ovale, le milieu eſt épais, & les extrémités ſont arrondies: cette Monnoie ne porte d'empreinte que d'un côté; & cette empreinte de relief repréſente un épi de bled, pour faire alluſion, ſans doute, à la fertilité de ce pays. Ce morceau a été percé à une de ſes extrémités; je crois cependant cette ouverture moins ancienne que le monument qui paroît avoir été moulé.

Hauteur quinze lignes : largeur neuf lignes.

PLANCHE LXII.

N°. I. II. & III.

IL N'EST pas étonnant que les Romains ayent adopté des uſages Etruſques; il eſt plus ſurprenant qu'ils n'en ayent point admis un plus grand nombre. Je ne puis attribuer qu'à l'imitation des Amulettes Perſes, & dont on peut voir pluſieurs deſſeins dans ces Recueils, ce morceau de Cornaline: il eſt percé dans ſa longueur, la forme en eſt quarrée; & l'on voit deux Bacchantes ou Ménades gravées en creux, & d'un travail Romain ſur les deux faces longues & oppoſées. L'une eſt drapée, ayant le thyrſe à la main, & l'autre eſt nuë, avec une queuë de Satyre, & tenant un vaſe renverſé: elles ſont l'une & l'autre très-fort en action; mais le travail eſt extrêmement négligé.

N°. IV.

Cet Amour qui tient un Rouleau; c'eſt-à-dire, qui lit un Livre, un *Volumen*, ſelon l'uſage des Anciens, ſous-entend, ce me ſemble, qu'il approuve ce que renferme cet Ouvrage. Indépendamment de l'agrément de l'idée, je rapporte cette compoſition avec

plaisir, comme une preuve des tours allégoriques que les Romains ont admis plus qu'aucune autre nation de l'antiquité : je crois que cette composition peut être donnée en preuve ; car on ne soupçonnera pas cet Amour de lire un Ouvrage de Philosophie : le travail de cette gravure en creux sur une émeraude d'une très-belle couleur, est d'ailleurs assez-commun.

N°. V.

On ne voit aucune allégorie dans la composition de cette gravure en creux : elle ne représente qu'une action simple ; c'est-à-dire, la cueillette que deux Esclaves vont faire d'un arbre fruitier : ils sont nuds ; l'un se dispose à monter simplement sur l'arbre, l'autre prépare une échelle dans la même intention.

Cette Cornaline, dont la gravure originale est aussi médiocre que celle qui la copie, représente, ce me semble l'image des plaisirs & des occupations d'une campagne en Automne.

N°. VI.

Celui qui a été le plus occupé des Poteries anciennes ou cassées, que le tems a respectées, devoit être favorisé de la Cornaline gravée en creux que l'on voit sous ce numero. Elle représente un Ouvrier qui travaille un vase de terre : il est placé devant un four, & met la dernière main à un vase posé sur le haut de ce même four ; cette gravure est d'un travail plus juste & plus fin que les Ouvrages Romains ordinaires.

PLANCHE LXIII.

N°. I.

Le mauvais goût & la foible exécution de ce Monument de Bronze, ne doivent pas empêcher de le

décrire & de le repréſenter, dans l'eſpérance que l'on pourra retrouver ſon uſage ; d'ailleurs le tour de ſa compoſition n'eſt pas ſans mérite : les Modernes peuvent en prendre l'idée, & faire aſſurément beaucoup mieux : l'uſage auquel il étoit deſtiné leur eſt indifférent.

Cet Amour, dans l'action de prendre ſon vol, poſe un pied ſur une des nageoires d'un Dauphin, & ce poiſſon eſt élevé ſur ſa tête ; l'autre pied eſt en l'air, il tient une Corne d'abondance enlacée autour d'un de ſes bras. Il faut convenir que la Corne & le Dauphin, ſont d'une roideur extrême ; cependant la compoſition eſt ce qu'on appelle *enchaînée* : il eſt vrai que le détail en eſt ſec & aride, mais l'idée eſt ingénieuſe pour un ornement fantaſtique. La mauvaiſe exécution & l'ignorance de l'Ouvrier, car il ne mérite pas le nom d'Artiſte, répandues ſur toutes les parties de ce monument, perſuadent aiſément que cet enlaſſement n'a point été inventé par celui qui a travaillé le morceau. On reconnoît ſans peine qu'il n'a été conduit en cette occaſion que par réminiſcence ; ce qui d'un autre côté donne la preuve d'un uſage répété dans la ville Romaine où il a été fabriqué. L'objet eſt d'autant plus difficile à deviner, que le Dauphin n'a point aſſez de bâſe, non-ſeulement pour rien porter, mais pour ſoutenir ce morceau dont il fait partie. Il eſt encore moins poſſible de concevoir l'utilité de l'autre extrémité ; cependant cette Corne d'abondance eſt entrée dans le motif de la compoſition : la coëffure en cornes, de cet Amour aîlé ne diminue pas la difficulté des éclairciſſemens ; & la taſſe ou la petite coupe qu'il tient de l'autre main, ne nous éclaircit qu'autant qu'elle s'accorde avec les cornes de la coëffure.

Je me contente d'expoſer & de propoſer ; je laiſſe

aux autres le mérite de découvrir, ou le plaisir de deviner.

Hauteur huit pouces moins une ligne : grandeur de la bâse triangulaire, onze lignes sur huit : diamètre de l'extrémité de la Corne d'abondance ronde & creuse, un pouce.

N°. II.

Je n'avois point encore vû de monument de nacre ; ce numero présente cette singularité ; elle en fait le plus grand mérite ; car cette Tête n'a ni l'avantage du dessein, ni celui du goût ; cependant l'exécution est assez recherchée : les points marqués sur le devant de la coëffure, étant incrustés de corail, l'épaisseur de la nacre n'étoit apparemment pas suffisante au gré de celle qui portoit autrefois cette parure ; car l'ouvrage de relief est appliqué encore aujourd'hui sur un fonds, ou pour mieux dire, sur une autre plaque de nacre de laquelle la bélière est dépendante ; il est même aisé de les séparer & de les réunir, mais il étoit nécessaire d'établir cette union plus solidement, quand on en faisoit usage ; c'est-à-dire, de remettre les pointes que le tems a séparées. Cette Amulette ou cette parure a été trouvée depuis très-peu de tems dans l'Amphitéatre *Castrense*, comme on l'appelle à Rome.

Hauteur un pouce : largeur neuf lignes.

N°. III.

Cette Traverse de bronze, terminée par deux crochets formés de la même pièce, est percée dans le milieu de sa largeur par un trou qui occupe la moitié de l'espace indiqué par le n°. IV. ce qui, avec le peu d'épaisseur du morceau, prouve que cette Traverse ne fatiguoit point, & qu'elle portoit un poids très-léger. La médiocre pesanteur de ce petit monument, ses proportions

& ſon arrangement, me perſuadent qu'il préſente la Traverſe qui portoit le *Labarum*; c'eſt-à-dire, la partie à laquelle on attachoit l'étoffe peinte ou brodée, ou les Figures légères de bas-relief dont on chargeoit cette partie des Enſeignes Militaires; & que les Médailles du numero ſuivant, étoient attachées à ſes deux extrémités.

Longueur quatre pouces dix lignes : plus grande largeur dix lignes.

N°. V.

Ces deux Médailles de grand bronze, percées & enfilées par des chaînes également de bronze, donnent l'explication d'une partie des ornemens que les Médailles & les Bas-Reliefs préſentent ſur les Enſeignes Militaires : ces Médailles ne ſont pas d'une grande antiquité, elles ſont du tems de Juſtin & de Juſtinien, qu'elles repréſentent, & ſous le règne deſquels les uſages Romains n'étoient pas encore abſolument altérés. On voit à la fois la tête & le revers par la diſpoſition en ſens contraire de ces Médailles, & les deux revers ſont les mêmes; celle que j'ai fait graver, repréſente, la tête de Juſtin, l'autre celle de Juſtinien. Elles ont été trouvées à Rome dans l'état auquel je les préſente, ſur le Mont *Célius*, auprès de l'Arc de Conſtantin; le trou de la Médaille inférieure, prouve qu'on n'a retrouvé qu'un fragment de cette chaîne dont la longueur n'eſt plus aujourd'hui que de *quatre pouces ſept lignes*.

N°. VI.

La forme de cette Teſsère de bronze eſt de très-bon goût, & rappelle l'idée du Bouclier des Amazones : elle peut entrer dans pluſieurs parties de l'ornement, & cette raiſon m'a ſuffi pour la faire deſſiner; car il eſt peu important pour les Lettres, de ſçavoir que C.

LVFEN*ius Filius* PIETATINI, a vécu ; qu'il a eu des possessions, & que ses propriétés l'ont mis dans la nécessité *d'apposer son Scel*, comme disoient nos Pères, & d'avoir une Tesère, un Cachet, enfin une marque solide & particulière. Cette Tesère porte sur la partie opposée à l'Inscription, un anneau grossièrement fondu avec la pièce. Il ne pouvoit entrer dans le doigt, mais l'Esclave, Intendant des biens, ou celui qui conduisoit les denrées à la ville, le portoit pendu au col, & c'étoit un passeport, une reconnoissance très-simple, dans un tems auquel l'écriture ou du moins le papier, n'étoient pas si communs qu'ils le sont aujourd'hui.

Au reste, je suis très-éloigné de garantir la lecture de cette Inscription ; je sens combien le nom du Père est peu dans l'usage ordinaire. Non-seulement une ville aussi peuplée que Rome, devoit fournir beaucoup de noms très-singuliers ; mais le monument est très-mal écrit, & se trouve fort altéré par le tems ; enfin, je n'ai pû lire autrement, non plus que ceux que j'ai consultés.

Hauteur un pouce quatre lignes : largeur un pouce neuf lignes.

PLANCHE LXIV.

N°. I. & II.

CE N'EST point pour rappeller à l'esprit un trait de la Fable, aussi connu que celui d'Hercule au berceau, que j'ai fait graver ce petit Bronze, mais pour faire connoître une composition agréable, & prouver en même tems que les Romains ont traité ce sujet de la même manière que les Modernes raisonnables, c'est-à-dire, sans charger la grosseur des serpens.

Ce jeune Hercule a toujours été posé sur le piédestal

rond avec lequel il paroît ici ; cependant il n'a point été fondu avec la Figure : il est un peu élevé, & rend l'action du jeune Héros, claire & sensible de tous les côtés.

Ce petit Bronze trouvé à *Ripa Transone* *, est très-bien conservé : le tems n'a détruit que la queue d'un des serpens, que la composition lioit au bas d'une des jambes de l'Enfant.

J'ai fait dessiner ce petit monument sous deux aspects, pour faire mieux sentir le juste balancement de cette Figure, parfaitement traitée de ronde-bosse.

Hauteur de l'Enfant deux pouces : hauteur du piédestal cinq lignes : diamètre du piédestal fondu massif, deux pouces moins une ligne.

N°. III. & IV.

Les monumens Romains présentent plusieurs Têtes saillantes & de face, liées intimement avec des ornemens, dont il est constant qu'elles ont toujours fait partie : celles de ces numeros ne paroissent avoir souffert aucune altération. J'ai rapporté plus d'un monument de ce genre ; j'en ai vû un grand nombre, sans être plus instruit du motif de leur fabrique, & de la place qui leur étoit destinée. Les deux morceaux de Bronze dont il est question, sont de cette espèce : la tête du Minotaure, indiquée par le n°. III, & celle de Midas par le chiffre IV. joignent aux particularités que je viens d'exposer en général, le mérite d'un travail précis, très-fin, très-bon, quoique d'une petite *manière*. Le Midas est bien quant à la tête, mais la disposition des bras est ridicule ; le buste, ou plutôt la face du Minotaure, est plus complet. J'ajoûterai que ces deux têtes ont des moustaches très-distinguées de leurs grandes barbes pointues : cet usage pourroit servir à trouver la date de

* *Voyez* ce que j'ai dit de cette ville ancienne pag. *67*. & suivantes du III. Volume.

ces petits monumens, si tant est que l'on osât établir un jugement sur des parties d'ornement, que le bon sens doit toujours regarder comme fantastiques.

Hauteur du n°. III. huit lignes : largeur sept lignes : hauteur du n°. IV. treize lignes : largeur dix-sept lignes.

N°. V.

Je possède trois petits Vases de terre cuite, chargés des Inscriptions suivantes : je me contente de faire graver la forme de celui que l'on voit sous ce numero; car ils n'ont entre eux aucune différence : on lit sur celui-ci :

A. D. I. K. OCT.
COSVA CTIE
AQVILEIAE

Sur le second :

VC. C. X. A. D. V. EID. M

Et sur le troisième :

FPIAIIIOL. ORIVANA
A. D. VIII. K. F.

Ces Vases sont, comme on le voit, de la forme la plus commune, & leur travail est grossier ; les lettres sont écrites sans beaucoup d'ordre, avec la pointe de quelque instrument, dont on s'est servi pour égratigner simplement la superficie de la terre.

On trouva en 1732, dans une maison de campagne située sur la *Via Appia*, une espèce de *Columbarium*, qui renfermoit plus de trois cens petits Vases de terre cuite ; ils étoient chargés de caractères, & tous parfaitement semblables à celui dont la forme est rapportée sous ce numero ; ils portoient tous la date du jour : *Ante diem* I. *Calend. Octobris. Ante diem V. Id. Martii, vel Maii. Ante diem VIII. Calend. Februarii.* On a publié plusieurs

plusieurs de ces petits monumens : le Père Lupi, Jésuite, est le premier qui en ait parlé dans son ouvrage ; il est persuadé qu'ils ont renfermé des parfums pour honorer la mémoire du mort désigné par l'inscription, ou qu'ils servoient de Lacrymatoires pour le même objet.

Epitaphium S. Severæ Martyris illustratum. §. XI. pag. 86.

Entre les autres Auteurs qui ont écrit sur cette matière, & qui sont d'un avis différent, le P. Baldini dans une Dissertation de l'Académie de Cortone, observe qu'on a trouvé dans chacun de ces petits Vases, un morceau d'os ; d'où il conclut qu'ils n'ont pû servir à renfermer des parfums, ni à recueillir les larmes : mais il croit que quand on avoit brûlé le corps, on sauvoit des flammes quelques ossemens, que l'on déposoit dans un Vase de cette espèce, avec le nom du défunt, & la date de sa mort.

Tom. II. Dissert. VIII.

M. Passeri, dans une Dissertation sur l'*Ossilegium* des Anciens, examine aussi l'usage de ces petits Vases : il prétend qu'ils renfermoient les os des soldats Romains morts à la guerre, ou de ceux qui finissoient leur vie loin de Rome, & à la suite des Empereurs, quand ils voyageoient : on avoit soin, selon cet Auteur, de prendre une petite portion de leurs os, pour la porter à Rome dans les tombeaux destinés à cet usage. Cette opinion explique bien cette Loi des XII. Tables : *Homini mortuo ossa ne legito...... Extra quàm si belli endove mortuus escit ;* & j'avoue que le sentiment de M. Passeri me paroît le mieux fondé.

Tome I. Memorie della Societa Columbaria, Dissert. II.

La forme des lettres, & l'orthographe des Inscriptions que ces petits Vases nous présentent, méritent aussi quelque observation ; car il est singulier de voir COiiLIA pour COELIA. AiiLIA pour AELIA. Cette variété dans l'orthographe, pourroit indiquer le siècle de ces monumens simples, & de la nature de

ceux-ci, ſur leſquels on écrivoit, ſans doute, comme on prononçoit alors.

Dans le déſir que j'ai de raſſembler toutes les choſes à l'uſage particulier des anciennes Nations, je ſuis charmé d'avoir reçu de Rome ces petits morceaux, quelque miſérables qu'ils ſoient du côté de la forme & du travail.

Hauteur deux pouces dix lignes : largeur deux pouces une ligne.

PLANCHE LXV.

N°. I. & II.

Les pieds de cette petite Figure de bronze ſont mal conſervés, mais on reconnoît leur ancienne diſpoſition ; & cette petite imperfection ne fait aucun tort à ce monument : je puis même aſſurer que plus on l'examine, plus il donne de ſatisfaction. Ce bel Enfant a beaucoup de rapport avec le Buſte que j'ai fait graver dans le IIIe. Volume, & que j'ai regardé comme un de ces petits Prêtres, qui dans l'enfance étoient chargés du culte de différentes Divinités. Ce monument me paroît donc une confirmation de cet uſage des Anciens ; mais le travail & le deſſein de celui de ce n°. ne peuvent être plus agréables; auſſi je puis aſſurer que je n'ai point vû de Figure antique Romaine, plus heureuſement diſpoſée ; c'eſt-à-dire, avec autant de graces : c'eſt même avec une ſurpriſe toujours nouvelle, que je vois l'art & le mouvement du voile qu'il a ſur la tête : la couronne de fleurs qui le recouvre en partie, eſt d'argent, ainſi que le vaſe qu'il porte ſous le bras, & ſur lequel on voit des ornemens gravés. Je ne dois pas oublier l'éloge que mérite la forme de ce Vaſe. Enfin, cet aſſemblage de métaux, ajoûte beaucoup à l'agré-

Planc. XLVIII. n°. III.

ment & au mérite de cette petite Antiquité, dont il me paroît que les Recueils ne nous ont point donné d'exemples. Cette Figure eſt celle que l'on trouve citée dans la Préface du Catalogue des pierres gravées de Stoſch. Pag. 20.

Hauteur deux pouces trois lignes.

N°. III. & IV.

Cette Victoire eſt bien différente du n°. précédent, pour le goût ; auſſi doit-on l'attribuer au tems des Empereurs d'Orient. Elle a été trouvée en Egypte, où j'ai déja dit que la beauté & la fertilité du pays, attiroit autrefois les hommes de toutes les Nations civiliſées ; & que conſéquemment on y trouvoit des monumens de tous ces peuples. Cette Victoire eſt exactement drapée : non-ſeulement elle a des manches ſerrées juſqu'au poignet, mais ſes cuiſſes & ſes jambes ſont couvertes par une étoffe à fleurs ; ſes aîles ſont arrondies aux extrémités. J'ai fait remarquer ce contre-ſens, & je l'ai critiqué dans les Volumes précédens, toutes les fois que j'ai rencontré des monumens chargés de cette bizarrerie : il faut convenir que l'objet de ce contre-ſens n'eſt pas poſſible à deviner.

Des détails peu intéreſſans ne m'auroient peut-être pas ſuffi pour faire deſſiner un monument de mauvais goût, & qui n'apprenoit rien ; mais la ſingularité d'une coëffure, que je n'ai vûe ſur aucune Antiquité, m'a fait prendre ce parti.

Le bonnet d'étoffe qu'elle porte ſur la tête, eſt terminé à peu-près comme le Corno Phrygien ; mais il part de ce bonnet, & de chaque côté, une bande de la même étoffe, longue & étroite ; elles auroient même deſcendu l'une & l'autre, ſans peine, juſqu'aux genoux de la Figure ; mais l'une ſuit & recouvre le bras qu'elle poſe ſur ſa cuiſſe, & l'autre voltige & ſe trouve ſoutenue en-

viron dans ſon milieu par la main que la Victoire porte élevée.

Ce monument eſt très-bien conſervé, à la réſerve des pieds qui ont été caſſés ; le deſſein de deux aſpects m'a paru ſuffiſant pour faire ſentir la ſingularité d'une coëffure dont on n'avoit point encore donné d'exemple.

Hauteur trois pouces neuf lignes.

N°. V.

Cette Pâte d'un aſſez grand volume, & conſtamment antique, nous a conſervé une Figure dont le travail & la diſpoſition ſont juſtes, mais un peu lourds : elle repréſente le Mars que les Romains nommoient *Gradivus*.

PLANCHE LXVI.

N°. I.

Cette Statue de bronze eſt très-bien conſervée, à la réſerve de l'extrémité des pieds, que l'on diſtingue cependant aſſez pour voir qu'ils n'étoient pas chauſſés ; cette Statue, dis-je, repréſente un Magiſtrat Romain, & vraiſemblablement un Conſul, car il porte le Rouleau ou le *Volumen*, dans une main, & cet attribut déſigne ordinairement cette dignité ; il tient de l'autre main, & du bout de ſes doigts, un corps rond, fort petit, & qu'il n'eſt pas aiſé de reconnoître. Ce ne peut être une tablette ou une Teſsère de ſuffrage, la forme n'y ayant aucun rapport ; & d'ailleurs les Conſuls préſidoient aux Comices, & ne donnoient point leur ſuffrage : qu'il me ſoit permis de hazarder une conjecture.

Ce petit corps rond pourroit bien être un grain d'encens que le Conſul jette dans le feu allumé ſur un autel, & ce ſeroit une cérémonie de Sacrifice : l'habille-

ment du Magiſtrat, ſa toge, qui revient ſur ſa tête, & qui lui forme un voile, annonce une pratique de Religion. Le grain d'encens que l'on jettoit dans le feu ſacré, étoit rond : Pline le dit en termes exprès, en parlant de l'arbre qui porte l'encens : *Quod ex eo rotunditate guttæ pependit maſculum vocamus;* & il ajoûte que cette eſpèce d'encens étoit conſacré à la Religion, *Religioni tributum, ne ſexus alter uſurparetur;* on le tenoit avec deux ou trois doigts. Lactance dit : *Thura tribus digitis comprehenſa in focum jactare;* & S. Jérôme écrit dans ſon Epître, à Héliodore : *Non eſt in eo tantùm ſervitus Idoli, ſi quis duobus digitulis thura compreſſa in buſtum aræ faciat.* Telle eſt préciſément l'attitude exprimée dans le monument que préſente ce n°. Peut-être même que le Volume que cette Figure tient dans ſa main, n'eſt que l'enveloppe qui renfermoit l'encens avant le ſacrifice. Juvénal parle de l'encens, & de cette enveloppe, dans ce Vers, où il dit :

Hiſt. Nat. Lib. XII. c. 14.

Divin. Inſtit. Lib. V. c. 19.

Sat. XIII. v. 115.

Aut cur
In carbone tuo charta pia thure ſoluta
Ponimus ?

Ce que Rutgers entend d'un Rouleau ſur lequel étoient écrits les vœux que l'on faiſoit au Dieu dans le ſacrifice. En ce cas il ſeroit inutile de regarder cette Figure comme celle d'un Conſul; ce ſeroit un Sacrificateur en général; & je le croirois aſſez, par la raiſon que ce monument Romain eſt abſolument confirmé par un Étruſque, que j'ai rapporté dans ce même Volume : il préſente un Prêtre dans une fonction pareille, tenant un grain d'encens, ayant également la tête couverte par ſa robe : j'en ai porté il y a quelques mois le même jugement, que je donne ici pour une conjecture; je n'avois pas encore reçu le monument dont il eſt queſtion. Le rapport de la Religion des Étruſques, avec celle des Romains, eſt trop connu pour entrer dans un

Var. Crit. L. V. c. 5.

Planc. XXVIII. n°. IV. & V.

plus grand détail. Le travail de cette petite Statue, eſt aſſez groſſier ; cependant les plis de la draperie, ou ſi l'on veut, de la toge, ſont juſtes, & diſpoſés ſelon la vérité. Malgré ce reproche de groſſièreté, cet ouvrage eſt recherché, & fait avec ſoin ; car les yeux ſont d'argent, ce qui donne toujours une idée de la conſidération du perſonnage.

Hauteur cinq pouces moins une ligne.

N°. II.

Ce Poids de marbre noir eſt empreint de l'autorité du Préfet ou Gouverneur de Rome, & donne une idée de la Police exacte qu'on obſervoit dans cette ville.

Je poſsède quatre Poids de la même eſpèce, mais dont les diviſions, toujours diminuées, préſentent des variétés peu conſidérables à la vérité : trois de ces morceaux portent l'Inſcription ſuivante ; elle eſt quelquefois compoſée d'une ligne, quelquefois de deux ; tantôt elle eſt écrite en toutes lettres, & tantôt par abbréviation :

EX AVCTORITATE Q IVNI RUSTICI PRAEFECT VRB. Ces lettres ſont aſſez mal gravées, & n'ont jamais été faites pour recevoir des incruſtations d'argent, comme j'en ai vû pluſieurs : ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt d'avoir trois Poids du même Magiſtrat, dont la charge, comme l'on ſçait, ne ſubſiſtoit point du tems de la République, & n'a été établie que ſous le règne d'Auguſte ; depuis cette époque, cet emploi, un des principaux de l'Empire, a toujours exiſté ſans aucune interruption, juſqu'à la deſtruction des Romains.

On ne voit ſur ces Poids, aucune marque qui déſigne leur valeur, ni le degré d'une diminution, qui n'avoit d'objet que la commodité du Vendeur & de l'Acheteur. Les petits défauts, les trous & les caſſures légères, que

ces morceaux ont reçus, m'empêchent de donner leur poids, & de rapporter leurs différences proportionnées à leur volume : ces opérations deviennent inutiles quand elles ne peuvent être exactes. Je me contenterai de rapporter leur épaiſſeur & leur diamètre; ces meſures pourront ſervir de règle & de comparaiſon, ſi l'on en trouve dans la ſuite de plus complets ; d'ailleurs la ſeule forme du marbre noir taillé ſelon ces proportions, pourroit donner des idées ſur le rapport proportionnel de leur poids.

Diamètre du plus grand, un pouce huit lignes : épaiſſeur quatorze lignes. Diamètre du ſecond dix-huit lignes : épaiſſeur un pouce. Diamètre du troiſième quinze lignes : épaiſſeur neuf lignes. Diamètre du quatrième treize lignes : épaiſſeur huit lignes.

N°. III.

Le Sacrifice que préſente ce n°. eſt gravé en creux ſur une Cornaline. Ce n'eſt pas la beauté de ſon travail qui peut engager à le rapporter ; mais la diſpoſition & l'occupation des deux Figures : un homme qui n'eſt qu'à moitié couvert d'une draperie, & une femme très-modeſtement vêtue, honorent les Dieux fort commodément, chacun aſſis ſur une chaiſe ; un autel allumé les ſépare, & brûle au milieu d'eux : la femme dont la tête eſt voilée, joüe de la lyre, & l'homme embouche les deux flûtes, dont une eſt recourbée.

La flûte étoit de tous les inſtrumens, celui dont les Anciens, & ſur-tout les Grecs, faiſoient le plus de cas; auſſi prenoient-ils des ſoins infinis, pour donner à cet inſtrument la perfection dont il étoit capable. Les flûtes anciennes, empruntoient leurs noms, ou du lieu de leur invention, ou de la matière dont elles étoient compoſées, ou de leur forme, ou de la qualité de leur ſon, ou de l'uſage auquel on les employoit ; enfin de la modulation à laquelle elles étoient propres. Il y avoit pluſieurs ſortes de flûtes : on ſçait

que les Étrusques & les Romains employoient la flûte recourbée dans presque tous leurs Sacrifices. Ce morceau présente une singularité qu'on ne trouve point ailleurs ; c'est qu'on y voit une femme pincer une lyre, en même tems que l'homme anime ses deux flûtes : or les Anciens, en parlant de l'énergie des différentes sortes de flûtes, ont distingué celles dont les sons s'accordoient avec ceux de la lyre ; & s'il faut en croire Didyme, ces flûtes étoient les Lydiennes, bien différentes par la forme, des Phrygiennes. On peut présumer par l'union qu'on apperçoit ici d'un instrument à cordes, avec deux instrumens à vent, que le concert à plusieurs parties différentes, étoit connu & employé chez les Anciens, du moins jusqu'à un certain point ; car il ne seroit pas raisonnable de penser qu'ils eussent réuni différentes sortes d'instrumens, pour ne donner que des unissons ou des octaves.

N°. IV.

Ce petit Vase de Lapis, n'est dégradé que par l'anse : sa forme est agréable, & mérite d'être rapportée ; le médiocre volume de ce monument, dont cependant l'intérieur est évidé, ne peut le faire regarder que comme l'ornement d'un Laraire.

Hauteur vingt lignes : diamètre neuf lignes.

N°. V. & VI.

La distribution & l'agrément de ces deux portions d'Anses de bronze, & que la dégradation du tems rend aujourd'hui inégales, m'engagent à les rapporter l'une & l'autre. Les pampres & les raisins dont elles sont enrichies, présentent un genre, ou du moins une disposition d'ornemens qui n'est pas commune, & qui peut trouver sa place dans la décoration.

Hauteur quatre pouces & demi : largeur deux pouces quatre lignes.

PLANCHE

PLANCHE LXVII.

N°. I.

ON VOIT très-fréquemment les Joüeurs de deux flûtes ſur les bas-reliefs repréſentant des Sacrifices ; la fonction de ces Muſiciens, faiſoit même une partie de la cérémonie ; ils étoient néceſſaires pour donner le ton & le mouvement aux hymnes que l'on chantoit ; mais il eſt très-rare de trouver ces Figures ſeules & iſolées, telles enfin que celle qui eſt préſentée ſous ce n°. Il eſt vrai qu'elle n'eſt pas tout-à-fait de ronde-boſſe, & qu'étant creuſe & applatie par derrière, elle a fait autrefois partie d'un bas-relief, dont les Figures de bronze étoient appliquées ſur un marbre ou ſur une pierre. La facilité de ſatisfaire l'avarice, en arrachant les morceaux ; le peu de réſiſtance des matières arrangées pour faire corps, ont contribué au peu de conſervation d'un genre de travail que les Romains paroiſſent avoir exécuté quelquefois ; ils n'étoient alors ſéduits que par l'effet, & n'avoient point emprunté ce procédé de la ſolidité des Egyptiens : ce petit monument peut ſatisfaire dans toutes ſes parties, principalement par ſa belle conſervation.

Hauteur trois pouces & demi.

N°. II. & III.

Il m'a toujours paru ſingulier que ces Figures iſolées que le tems nous a conſervées, ne nous préſentent d'autres Danſeurs, que des Mimes ou des Pantomimes, dont les actions ſont forcées & ridicules ; ils ſont pour l'ordinaire abſolument nuds, ou du moins ne ſont couverts que par une ceinture aſſez large, dont une extrémité eſt pendante par-devant. Les deux que je préſente ſous ces deux numeros, ont de plus des bonnets ronds

& pointus, pareils à ceux des plus anciens Etrusques ou des Aborigènes, dont on a pû voir plusieurs exemples dans les Volumes précédens ; leur hauteur est égale, & leur conservation est assez bonne, à la réserve d'un bras qui manque à celui dont l'action est la moins forcée ; ils ont encore de commun, d'être de bas-relief, & d'avoir été exécutés en bronze, pour être appliqués comme le numero précédent, sur un marbre ou sur une pierre.

Hauteur deux pouces trois lignes.

N°. IV.

Le mouvement & l'action de ce petit Satyre, posé sur un pied, sont le seul mérite de cette Figure de bronze ; ses cuisses ne sont point velues, elles sont lisses ainsi que ses jambes, dont le nerf est très-bien détaché, & le boulet très-bien formé ; car la partie inférieure de sa jambe, ressemble à celle d'un cheval, le pied est cependant fourchu. Ce monument est d'une belle conservation, à la réserve d'un bras qui n'a jamais été fondu avec le reste du corps ; car on voit encore le tenon ancien qui a servi à la réunion de cette partie. Je l'ai disposé sur la Planche d'une manière convenable, pour cacher ce petit défaut, & pour rendre en même tems la copie plus modeste.

Hauteur trois pouces deux lignes.

N°. V.

Dans le nombre des allégories que les Romains ont employées, ils ont souvent répété celles de l'Amour ; les rapports de cette Divinité, avec l'enfance qui sera toujours agréable & intéressante, ont sans doute contribué à cette répétition. Les Modernes ont suivi cet exemple, & l'ont même pratiqué pour exprimer le génie ; par ce moyen, on a confondu les Amours &

les Génies ; & l'on a repréſenté des enfans chargés des inſtrumens néceſſaires aux parties les plus abſtraites des Mathématiques, ſans conſidérer que ces ſortes de compoſitions étoient le plus ſouvent une critique très-amère des ouvrages que l'on prétendoit orner. Cette diſcuſſion ſeroit inutile à pouſſer plus loin, d'autant même que la mode de cette allégorie eſt heureuſement fort diminuée.

Cet Amour de bronze a dû ſervir de couvercle à un vaſe d'uſage ou d'ornement : on ne peut en douter par l'emboîture que l'on voit ſur ſon plan, & qui devoit être recouverte par la partie inférieure du vaſe que nous n'avons plus. Le gaudron ou le perlé allongé dont la bâſe eſt ornée, confirme cette opinion. On peut dire que cet Amour eſt diſpoſé d'un air aſſez délibéré. Ce caractère eſt indiqué par la manière dont il poſe un pied ſur le Dauphin, & dont il tient d'une main la queue de ce poiſſon ; la ceinture & la draperie légère qui recouvre ſon épaule, ſont aſſez bien jettées.

L'attribut de ce Dauphin, conſacré plus ordinairement à Vénus, pour rappeller l'idée de ſa naiſſance, doit être regardé dans cette occaſion comme une allégorie ſur le pouvoir de l'Amour dont l'empire eſt également étendu ſur la mer & ſur la terre ; on ne peut reprocher à la conſervation de ce petit monument, que la perte d'une main : l'ouvrage eſt purement Romain, c'eſt-à-dire, qu'il y en a de plus fins & de plus élégans.

Hauteur totale quatre pouces.

Nº. VI.

On voit ſur cette Teſsère d'yvoire, ces lettres gravées en caractères majuſcules AR. XII. elles ſont écrites ſur un côté ; la face oppoſée eſt abſolument nuë, mais un peu convèxe.

Je crois que l'on peut regarder cette Teſsère comme

une de celles que les Princes diſtribuoient au peuple dans les libéralités qu'ils lui faiſoient, & auxquelles on donnoit le nom de *Congiaires* : on jettoit au peuple des Teſsères qui portoient une note de ce qu'on vouloit donner ; le peuple les ramaſſoit, & chaque particulier, reportant la Teſsère au bureau de la diſtribution, recevoit ce qui étoit marqué deſſus. Celle-ci ſignifioit, ſi je ne me trompe : *Argenti duodecim*, c'eſt-à-dire, *douze deniers*.

Liv. 61. Dion s'exprime ainſi à l'égard de ces diſtributions : *Néron diſtribuoit au peuple des alimens délicats, des choſes précieuſes, telles que des Chevaux, des Eſclaves, des Chars, de l'Or, de l'Argent, des vêtemens. Il jettoit pour cela de petites boules ſur leſquelles étoit gravée la note de quelqu'une de ces choſes ; on donnoit à ceux qui préſentoient ces boules ce qu'elles marquoient.*

Liv. 66. c. 2. Il rapporte la même choſe de Titus.

Suétone en dit autant de Néron ; & il appelle ces Teſsères *Miſſilia*.

Lib. VIII. Ep. 78. Martial parle de l'argent que l'on diſtribuoit de cette manière :

Nunc veniunt ſubitis laſciva numiſmata nimbis ;
Nunc dat ſpectatas Teſſera larga feras.

C'étoient des Teſsères ſur leſquelles étoient marquées ou une ſomme d'argent, ou les bêtes mêmes qui avoient ſervi dans les ſpectacles, & que l'Empereur donnoit enſuite à ceux à qui la Teſsère étoit échue.

Quoique ces Auteurs ne parlent que de petites boules de bois, rien n'empêche de croire que ces Teſsères étoient quelquefois de la forme de celle que ce n°. préſente.

Diamètre quatorze lignes.

PLANCHE LXVIII.

N°. I.

Cette Prêtresse de Bronze peut être placée dans le premier ordre du Sacerdoce. La parfaite conservation de ce monument met en état de s'instruire de la chaussure & de l'habillement des Romaines consacrées aux autels, au moins lorsqu'elles exerçoient leurs fonctions. On voit clairement que la robbe qui les enveloppoit, étoit semblable à celle des hommes, & qu'elle recouvroit la Figure en même tems qu'elle passoit sur la tête; car ce qui forme le voile sur ce monument, ne paroît point séparé de la toge. Quant à la chaussure, elle tient à celle qui étoit en usage dans l'Etrurie & dans les Gaules, c'est-à-dire, par rapport au chausson qui couvre exactement le pied: d'ailleurs les bandelettes attachées à la semelle, ne forment pas moins les laçures qui me paroissent essentielles à toute chaussure Romaine. On ne peut douter que cette Prêtresse ne soit représentée sacrifiant: elle tient d'une main le *Thuribulum*, l'*Acerra*, ou le coffret quarré qui renfermoit l'encens; & de l'autre un grain arrondi qu'elle se dispose à mettre sur le feu. Quoique le corps qu'elle tient, & ceux que l'on voit dans le coffret, soient tenus d'une trop forte proportion, on ne peut s'empêcher de les regarder comme des grains d'encens dont le volume est chargé pour être rendu sensible. Les yeux de cette Figure étoient d'une matière étrangère au bronze; il est vraisemblable qu'ils étoient ou d'or ou d'argent: ils ont été enlevés, ou le tems les a séparés de leurs sertissures. Le visage de cette Prêtresse est jeune; elle a de la beauté, & quoiqu'elle paroisse représenter une personne considérable, il y a eu si grand nombre de femmes par leur état & par leur naissance revêtues du Sacerdoce à

Rome, que je ne m'occuperai point à chercher quelle peut être la perſonne dont on a voulu conſerver le ſouvenir par ce monument. Il me ſuffit de dire que le deſſein de ce Bronze, eſt maigre & l'exécution affamée, & que la proportion générale en eſt peut-être trop allongée.

Hauteur huit pouces cinq lignes.

N°. II.

Ce Bronze, comme le n°. I. de la Planche précédente, a toujours été deſtiné pour être appliqué ſur un fonds, c'eſt-à-dire, pour faire partie d'un bas-relief; il a donc été fondu ſéparé & pour être iſolé: il ſert à confirmer ce que j'ai dit au ſujet de l'Homme qui joue des deux flûtes. Les Italiens ont même appliqué ce monument ſur un marbre jaune, auquel on donne le nom d'Antique, par la raiſon que la carrière dont on le tiroit, n'eſt point en Europe, & qu'elle n'eſt plus ouverte: quoi qu'il en ſoit, cet arrangement fait un aſſez bon effet, & prouve la poſſibilité du procédé des Romains pour l'exécution de ces ſortes de Bas-reliefs.

J'ai peu de choſes à dire de cette jeune Prêtreſſe: nous ne connoiſſons point aſſez les détails du culte religieux des Romains, pour lui donner un titre, & fixer ſon emploi. On peut cependant dire en général que n'ayant pas la tête couverte, qu'ayant les pieds nuds & ne portant point la toge, on peut ſe perſuader que le grade de cette Prêtreſſe étoit fort inférieur & ſoumis à celle que préſente le n°. précédent; au reſte, celle-ci porte une tunique fort pliſſée aux extrémités: cet arrangement de draperie me paroît admis depuis la fin des Etruſques; il me ſemble même que cette mode n'a pas été conſtante chez les Romains, qu'elle a été quelquefois interrompue, & qu'elle a reparu dans des ſiècles différens.

Le deſſein de cette Figure laiſſe beaucoup à déſirer ; ainſi je crois l'ouvrage ancien par rapport à l'antiquité des Romains ; d'ailleurs la conſervation en eſt très-belle. On voit par la gravure, que cette Prêtreſſe tient d'une main une eſpèce de vaſe élevé, qu'elle a l'air d'offrir ou de faire remarquer, & que de l'autre elle porte un vaſe par ſon anſe, dont la diſpoſition prouve qu'il eſt vuide, & qu'il a ſervi à la libation qui devoit précéder l'offrande.

Hauteur cinq pouces trois lignes.

N°. III.

Le Bronze de ce n°. ne préſente qu'une demi-Figure drapée : il y avoit tant de façons de porter la toge, qu'on ne peut rien décider à cet égard ; mais il faut d'autant moins faire des recherches ſur les détails de ce petit monument, qu'il a toujours ſervi d'ornement, & que l'arbitraire ou la fantaiſie ont ſeuls déterminé ſon arrangement. Le feuillage qui terminoit la gaîne dont il ne ſubſiſte plus que l'extrémité ſupérieure, & qui ſoutient & renferme la Figure, ne peut faire regarder ce Bronze qu'avec une médiocre conſidération : c'étoit un genre d'ornement.

Hauteur de ce fragment quatre pouces.

N°. IV. & V.

Les différentes Coëffures que j'ai eu ſoin de raſſembler dans les premières parties de ce Recueil, m'engagent à préſenter la face & le profil de ce Buſte de marbre. Le ridicule de la mode qui étoit en vigueur à Rome ſous le règne de Domitien, paroît dans la Figure numérotée IV. Le dévelopement de cette même Coëffure ſe voit au n°. V. & pourroit en rendre l'exécution facile ſi l'on étoit jamais tenté de l'imiter : ce deſſein met au moins plus en état d'en juger que les Médailles ; elles ne

peuvent indiquer qu'un aſpect, & par conſéquent un à peu-près pour les détails.

Les Antiquaires, pour embellir & ennoblir leurs ſujets, attribuent ordinairement à des Princes, des Princeſſes, ou à d'autres grands Perſonnages, les Figures qu'ils rapportent; le préjugé eſt en leur faveur, car les Portraits des Grands ayant été plus répétés, doivent ſe rencontrer plus ſouvent. Sans adopter ni contredire cette idée, je me contenterai de dire que ce Buſte repréſente une Dame Romaine.

Hauteur cinq pouces.

PLANCHE LXIX.

N°. I.

CET Enfant de bronze eſt de bon goût, & d'un beau travail: ſon plus grand mérite eſt cependant la ſimplicité de ſa compoſition, & l'ajuſtement de ſa tunique dont les deux côtés s'attachent ſur les bras par pluſieurs boutons: cet uſage qui peut quelquefois trouver ſa place à l'égard du coſtume, & offrir une variété piquante dans la diſpoſition des parures, peut avoir ſon utilité pour les Artiſtes: les Romains auxquels on doit attribuer ce petit monument, ne préſentent pas fréquemment des exemples pareils.

Hauteur deux pouces & demi.

N°. II.

Le tour & la poſition de ce Buſte de Bacchante, compoſent tout ſon mérite: la conſervation de ce Bronze ne peut être plus grande, ainſi que celle de tous les morceaux rapportés dans cette Planche.

Hauteur trois pouces cinq lignes.

N°. III.

Le Bufte de ce Faune préfente les mêmes dégrés de recommandation que celui du n°. précédent ; ils font tous les deux également couronnés de pampres & de fleurs : l'un & l'autre me paroiffent du même tems & du meilleur ouvrage Romain : leurs coëffures, leurs ajuftemens, & principalement leurs caractères ont été fi fouvent traités par les Anciens, que les Modernes les ont plus d'une fois employés avec fuccès ; cependant la gaieté douce & la tendreffe infpirée par le vin, & qui me paroît le caractère dominant de cette tête de Faune, peuvent donner des idées à ceux qui auront les mêmes fentimens à exprimer.

Hauteur cinq pouces fix lignes.

N°. IV.

Les monumens précédens de cette Planche, peuvent être plus agréables par leur forme, ou plûtôt par les objets qu'ils repréfentent ; il eft même aifé d'en trouver de plus curieux & de plus inftructifs ; mais celui de ce n°. joint à plufieurs avantages une particularité qu'on ne rencontre pas ordinairement. On s'apperçoit fans peine que cette tête de vieux Faune ou de Silène extraordinairement barbue, a fervi d'offrande ou d'*Ex-voto* ; la bêlière placée fur le haut de fa tête, démontre fuffifamment cet ufage : du refte, il eft couronné par des fleurs & des pampres. Mais une fingularité qui le diftingue, c'eft le damafquinage ou l'incruftation d'argent dont on voit encore la plus grande partie, non-feulement fur la peau de bouc dont il eft paré, mais fur la partie de l'épaule, & de l'eftomac qui eft découverte : fes yeux font d'argent, & fes prunelles * font formées par des reftes de

* On peut voir, fur les prunelles d'argent, Clément d'Alexandrie, Strabon, p. 566. & Pline Liv. 37. cap. 18.

ſertiſſures qui retenoient des pierres précieuſes ou des verres de couleurs qui produiſoient le même effet.

On m'a mandé de Naples qu'on avoit trouvé dans les fouilles d'*Herculanum*, pluſieurs bronzes pareillement damaſquinés. Il faut attendre des éclairciſſemens ſur une richeſſe auſſi mal entendue, des lumières de ceux qui ont autant d'objets de comparaiſon. Cependant il ſeroit difficile d'excuſer un pareil travail, ſuppoſé ſur la chair.

Hauteur quatre pouces.

N°. V.

Ce Maſcaron dont la compoſition n'a jamais été plus étendue, ne peut être regardé que comme un morceau d'ornement, & comme le principe ou la confirmation d'un uſage ſouvent employé par les Modernes.

L'eſpèce de Corno ou bonnet Phrygien placé d'aplomb & décoré par des perles, ainſi que les treſſes de cheveux pendantes aux deux côtés du viſage, m'ont paru ajouter des détails de bon goût & qui pouvoient être de ſervice.

Hauteur un pouce huit lignes.

PLANCHE LXX.

N°. I.

QUAND on fait réflexion que les Ouvrages de Peinture qui ont été exécutés ſur les murailles, il y a trois ou quatre ſiècles, commencent à dépérir, & que bientôt il n'en reſtera plus aucun veſtige, on ne peut qu'être fortement ſurpris, que nous poſſédions encore quelques-uns de ceux des Anciens. Les tems d'ignorance n'ont duré que trop; & dans ces ſiècles malheureux, bien loin de ſonger à conſerver de ſi précieux tréſors, ou d'en tranſmettre au moins la mémoire à la poſtérité,

on ne s'eſt guère occupé que du ſoin de les anéantir ; aujourd'hui même que les fouilles ſe font avec précaution dans l'Italie, & principalement à Rome, on eſt ſouvent forcé de gémir ſur les ravages qu'éprouvent les Peintures antiques, lorſque quelques-unes ſortent des ténèbres, pour ſe montrer à la lumière. Celles qui furent trouvées dans des tombeaux, ſur la fin du dernier ſiècle, hors de la porte de S. Pancrace, ne ſe firent voir que pour diſparoître ſur le champ, & céder à la mauvaiſe intelligence de ceux qui les avoient découvertes, & qui ne pouvant s'accorder entre eux, pour le partage de ces monumens, les détruiſirent impitoyablement. Quelques-unes, & je citerai, par exemple, les belles Peintures qui furent trouvées en 1724, dans le Palais des Céſars, au Mont Palatin, ſont arrachées de deſſus les murailles, où elles s'étoient maintenues dans toute leur fraîcheur : elles ſont tranſportées ailleurs, & elles y périſſent en peu de tems ; car on ne peut le diſſimuler, les Peintures antiques ont le malheur, que du moment qu'elles revoyent le jour, l'air dont elles ont été privées pendant une longue ſuite de ſiècles, les frappe & les dévore ; la couleur s'éteint ; &, ſans qu'on ait pû y trouver encore de remède, la Peinture diſparoit entièrement. Auſſi eſt-il vrai qu'on a été obligé de repeindre en pluſieurs endroits, le plus grand nombre de celles que l'on fait voir à Rome ; ſans cela, il y a long-tems qu'on n'y diſtingueroit plus aucun objet. Il faut convenir que ce moyen conſerve en général, la diſpoſition, les acceſſoires & le Coſtume ; mais combien une pareille reſtauration, quelque parfaite qu'elle ſoit, peut-elle cauſer de différentes altérations à la plus grande partie de l'Ouvrage? Je ne puis cependant me réſoudre à regarder ce procédé, comme un mal ; & ſi c'en eſt un, ceux qui l'ont commis, ne me paroîtront jamais auſſi coupables que les fauſſaires de nos jours qui vien-

nent de nous inonder de ce grand nombre de Peintures qu'ils ont ſuppoſé avoir été trouvées ſur des murailles dans des fouilles qui ſe font auprès de Naples, ou dans d'autres fouilles ſecrettes aux environs de Rome, dont ils prétendent avoir ſeuls la connoiſſance. Il n'eut tenu qu'à moi d'en faire graver quelques-unes ſur des deſſeins qui m'ont été envoyés de Rome; mais j'aurois cru faire trop d'honneur à des Ouvrages mépriſables, & qui ne ſe ſont montrés que pour rentrer bientôt dans le néant dont ils ſont ſortis. Je me contenterai de mettre à découvert les mauvaiſes ruſes, qui n'ont eu que trop de ſuccès, pour le malheur de ceux qui ont voulu y être trompés. On accuſe le S^r. *Guerra*, Peintre Vénitien, qui demeure à Rome, d'avoir été le principal auteur de cette fourberie: je ne veux pas nommer l'Antiquaire qu'on dit lui avoir prêté ſon miniſtère; je ne le crois pas capable d'un procédé ſi odieux; mais il n'en eſt pas moins vrai que le nombre d'Etrangers, & ſurtout des Anglois & des Allemands, qui en ont été la dupe, eſt très-grand; que tout Rome a été quelque tems dans l'indéciſion, ſur ce qu'on devoit en penſer; & que le Roi des deux Siciles, qui poſsède de ſi riches tréſors, en fait de Peintures anciennes, & qui ne craint point de rivaux en ce genre, en conçut preſque de la jalouſie.

L'amour du vrai m'a entraîné dans cette digreſſion, & j'eſpère qu'elle me ſera pardonnée. Je reviens au morceau de Peinture que préſente ce numero, & je ferai remarquer que je n'ai point voulu le faire vernir. Je ſçais que cette opération auroit pû m'éclairer ſur pluſieurs détails; mais j'ai toujours comparé le *Vernis*, dans ces occaſions, au *Lilium* donné à un malade déſeſpéré, pour en arracher quelques paroles, & que le remède fait périr un peu plutôt. Dans l'incertitude de l'effet de l'air, j'ai tiré promptement ce que j'ai pû

de cette ancienne Fresque, qui dans la vérité est encore assez distincte. Elle représente un Pêcheur nud, & marchant sur le bord de la mer : la disposition de la Figure est juste, svelte & agréable ; elle a le mouvement qui lui convient ; le terrein du premier plan est traité avec facilité, les flots de la mer sont bien rendus, & l'horison me paroît vrai. Au reste, l'action de la Figure, sert à prouver que les Anciens traitoient dans leurs Originaux, la Peinture, différemment de la Sculpture ; c'est-à-dire, qu'ils avoient les mêmes procédés que nous : vérité dont bien des gens ne veulent pas convenir ; ils jugent selon leurs préjugés, ou s'appuyent sur des copies ; ils affirment d'après les uns & les autres, que la Peinture étoit anciennement fort inférieure à la Sculpture, & que sans profiter de ses avantages, elle se renfermoit dans des bornes aussi étroites que cette même Sculpture, ce qui la rendoit sèche & froide : cette décision est démentie par l'examen & la réflexion. Je ne prétends point en inférer que la prévention pour l'Antiquité, fût exempte d'un inconvénient égal ; car on ne peut douter qu'on ne retrouve des Peintures sèches, foibles de travail, copiées, ou sans aucun mérite du côté de l'Art ; mais une Nation connue pour brave, n'est point déshonorée par la poltronnerie de quelques-uns de ses membres. Ce morceau a été trouvé depuis très-peu de tems à Rome, d'où il m'a été envoyé.

La Figure a quatre pouces cinq lignes de proportion : la plus grande hauteur de l'enduit, cinq pouces quatre lignes : la plus grande largeur de ce même enduit, six pouces six lignes.

N°. II.

Cette Planche n'ayant aucun trait à l'érudition. J'acheverai de la remplir par deux morceaux d'yvoire,

dont la matière sera même le plus grand mérite.

Cet Ane ou ce Mulet chargé, est de relief, sur une portion arrondie, qui paroît être le fragment d'une flûte : la partie supérieure, comme l'inférieure, étant disposées, mais en sens contraire, pour s'emboîter dans d'autres pièces. J'ai profité de cette occasion, pour citer le morceau le plus orné des portions de flûte que j'ai pû rassembler ; les autres dont la circonférence est complette, sont percées d'un ou de deux trous; leur longueur est médiocre, & à peu-près pareille à celle de ce fragment : aucune ne paroît avoir éprouvé d'altération ; & leur diamètre est convenable à l'idée qu'il est possible d'avoir d'une flûte. La manière dont on réunissoit ces morceaux, redouble le désir que j'ai d'en posséder une entière, non-seulement pour avoir le plaisir de décrire une flûte des Anciens, mais pour concevoir le méchanisme d'un instrument si commun, & qui par conséquent devoit être très-simple.

Hauteur un pouce cinq lignes : largeur un pouce trois lignes.

N°. III.

Cet autre Fragment d'yvoire est de ronde-bosse : les parties qui ne subsistent plus, sont ponctuées sur la Planche. Le travail de ce Loup qui mange un Liévre, n'est pas du meilleur tems ; mais on ne peut nier que l'action ne soit rendue, & que l'expression ne soit complette dans le petit morceau, qui ne peut avoir été destiné que pour faire partie d'un ornement.

Hauteur treize lignes : largeur deux pouces six lignes.

PLANCHE LXXI.

Les pluyes du commencement de cette année 1760, ont renversé quelques-unes des ruines du Mont Palatin : l'on m'a envoyé de Rome les trois morceaux de Peinture gravés sur cette Planche, & qu'on a trouvés dans les débris.

L'explication de leur sujet n'exige pas beaucoup de recherches ; mais l'examen de leur travail m'a démontré une pratique de la Peinture des Anciens, & m'a fait voir clairement qu'ils travailloient quelquefois à la détrempe, sur une couche de *Minium*, ou du moins de couleur rouge recouverte avec la cire, placée généralement sur la surface qui devoit être peinte.

Avant que d'entrer dans un plus grand détail, je dirai que ces Fragmens m'ont fait naître des doutes sur le *Minium* en général, & en particulier sur le dégré de force avec lequel les Romains l'employoient. La teinte de ces Fragmens est fort au-dessous de ce que nous appellons *Vermillon* ou *Cinnabre* : elle tient un milieu entre cette belle couleur, & celle que l'on connoît sous le nom *de Sang de bœuf*. Je sçais en général que le véritable *Cinnabre*, selon Pline, est le *Sang Dragon*, tiré de l'Isle de Dioscoride ; que le *Minium* est, selon le même Auteur, le *Cinnabre* ordinaire, & qu'il est tiré des mines de mercure : c'étoit celui que les Romains employoient. On portoit cependant à Rome un autre *Minium*. C'étoit une préparation de plomb calciné, que l'on vendoit pour le véritable. Quoi qu'il en soit, il paroît que l'on traitoit diversement cette couleur ; car elle est beaucoup moins foncée dans les enduits d'*Herculanum*, dont je possède quelques morceaux. Mais, pour revenir aux Fragmens dont il est question, ils m'ont convaincu que les portions de mu-

railles qui devoient être enrichies de Peintures, ont été généralement couvertes & enduites dans toute leur superficie, d'une couleur rouge, à laquelle on peut d'autant plus donner le nom de *Minium*, qu'il étoit devenu général à Rome, pour déſigner le rouge employé dans les enduits. Je me ſuis de plus apperçu dans l'examen de ces Fragmens, que cette couleur a été employée

Lib. VII. cap. 9. ſelon le procédé que Vitruve nous a conſervé. Il dit en parlant de l'altération à laquelle le *Minium* eſt ſujet, principalement quand il eſt expoſé au ſoleil : *Itaque cum & alii multi, tum etiam Faberius Scriba, cùm in Aventino voluiſſet habere domum eleganter expolitam, periſtylii parietes omnes induxit Minio; qui poſt dies triginta facti ſunt invenuſto varioque colore, itaque primò locavit inducendos alios colores. Aut ſi quis ſubtilior fuerit, & voluerit expolitionem Miniaceam ſuum colorem retinere, cùm paries expolitus & aridus fuerit, tunc ceram Punicam, igne liquefactam paulo oleo temperatam ſeta inducat, deinde poſtea carbonibus in ferreo vaſe compoſitis, eam ceram apprimè cum pariete calefaciendo ſudare cogat, fiatque ut peræquetur, poſteà cum candelis linteiſque puris ſubigat, uti ſigna marmorea nuda curantur; hæc autem Græcè dicitur* καῦσις.

« Ce que pluſieurs perſonnes ont éprouvé, entr'autres » Faberius le Greffier, qui voulant décorer avec élé- » gance, la maiſon qu'il avoit ſur le Mont Aventin, fit » peindre les murs de ſon périſtyle avec du Minium; » mais au bout de trente jours, la couleur fut paſſée » & ſi altérée, qu'il fut obligé de faire enduire avec d'au- » tres couleurs. Si on vouloit ſe conduire plus ſagement, » & conſerver tout l'éclat du Minium, il faudroit, après » l'avoir couché bien également, & l'avoir laiſſé ſécher, » le couvrir de cire Punique fondue avec un peu d'huile, » étendre cette compoſition avec une broſſe, enſuite l'é- » chauffer, ainſi que la muraille, avec un vaſe de fer » rempli de charbons allumés; & quand la cire ſera éga-

» lement

» lement fondue sur toute la superficie, il faudra frotter
» avec une bougie & des linges bien propres; en un mot,
» comme on donne la cire aux Statues de marbre qui
» ne sont point drapées; opération que les Grecs ap-
» pellent καῦσις.

La résistance & la conservation parfaite de cette couleur, sur les trois morceaux tirés du Mont Palatin, prouvent qu'il faut, à l'égard de leur exécution, préférer Vitruve à Pline, qui propose une pratique à peu-près semblable : elle est bonne en elle-même, la cire, cet agent incorruptible, s'y trouvant employée; mais la solidité ne peut en être comparée à celle que donne la pénétration du feu; d'autant même que la cire n'est point incorporée avec la couleur, dans le procédé que Pline rapporte en ces termes : Liv. xxxiii. cap. 7.

Pariete sicco cera inducatur, postea candelis subigatur, deinde linteis puris, sicut & marmora nitescunt.

« Enduisez la muraille de cire, quand elle sera sèche,
» frottez-la avec des bougies, (*ou des cylindres de cire*)
» ensuite avec des linges biens nets, & la muraille de-
» viendra brillante comme le marbre poli.

La préférence que je donne au procédé de Vitruve, est établie non-seulement sur les raisons physiques dont j'ai parlé plus haut, mais sur l'examen de l'enduit de ces Fragmens : je puis assurer qu'il n'a pas éprouvé la plus légère altération, & qu'il est absolument comme s'il sortoit de la main de l'Ouvrier; il a même soutenu toutes les épreuves que l'on pouvoit raisonnablement tenter, & l'on ne peut en dire autant des couleurs dont les Figures sont peintes; elles ont beaucoup souffert de l'injure du tems; elles sont même écaillées en quelques endroits; & ce qui prouve qu'elles ont été travaillées séparément, c'est-à-dire, *après coup*, c'est qu'elles n'ont point fait corps avec la couleur du fond; aussi les endroits écaillés, laissent distinguer l'égalité du fond

qu'elles recouvrent. L'altération de ces Figures, n'eſt point étonnante, puiſqu'en effet elles ſont exécutées à la ſimple détrempe : il eſt plus ſingulier de voir qu'elles ſubſiſtent encore.

Tome Ir. pag. 274.

L'explication des Peintures d'*Herculanum*, nous apprend que les Ouvrages retrouvés dans les fouilles de *Portici*, ſont preſque tous exécutés de cette manière ; ainſi nous ne pouvons douter que les Anciens n'ayent peint à la détrempe ſur les murailles; c'eſt-à-dire, qu'ils n'ont pas toujours employé la Freſque. Les morceaux dont il eſt queſtion dans cette Planche, s'accordent parfaitement avec ce que nous ſçavons d'*Herculanum*, à la réſerve de la répétition des couches de différentes couleurs; car il eſt conſtant que les trois morceaux du Mont Palatin, n'ont jamais eu ſur leur fond, ou ſur l'enduit de la muraille, que la ſeule couleur rouge dont j'ai parlé.

N°. I.

Il eſt difficile de déterminer la repréſentation de cette Figure, qui pouvoit avoir un pied de proportion : les feuilles dont elle eſt couronnée, ſa nudité, le *Pedum* ou le bâton qu'elle tient, peuvent la faire regarder comme un Faune ou un Sylvain, enfin comme une Divinité de ce genre. Je puis dire avec plus de certitude, que le travail en eſt heurté, mais libre, & fait en eſpèce de griſaille, c'eſt-à-dire, à deux couleurs : l'obſcurité ou le peu de jour que recevoit peut-être cet ouvrage, quand il étoit en place, autoriſoit ſans doute la négligence que l'on remarque dans la couleur ; l'élévation pouvoit également ſervir d'excuſe à ſon peu de terminé.

Hauteur de ce Fragment, cinq pouces cinq lignes : largeur quatre pouces neuf lignes.

N°. II.

Ce Fragment préſente une Figure plus entière, mais

beaucoup plus mal exécutée que la précédente, soit pour le dessein, soit pour le pinceau; aussi on peut assurer qu'elle n'est pas de la même main: elle indique cependant un peu plus de ruption & de jeu dans la couleur. Cet Amour, apparemment celui de la Chasse, tient un lièvre; il est droit, sans aucun mouvement, & ses jambes jointes, sortent d'une plante dessinée de fantaisie; ce qui prouve que la composition dont il faisoit partie, étoit dans le goût des Grotesques, & traité selon l'abus que les Romains ont fait de la manière Egyptienne, dont on reconnoît aisément la source & l'origine en cette occasion.

Hauteur de ce Fragment, cinq pouces dix lignes: largeur quatre pouces quatre lignes.

N°. III.

Je n'ai pû sauver du défaut de l'emballage, que cette partie d'un Fragment dont l'étendue étoit à peu-près égale à celle des précédens. Cette petite partie de feuilles & de fruits paroît touchée avec esprit & fermeté: & l'on doit convenir que dans ces derniers tems, où la Peinture déchue de son ancienne perfection, &, pour ainsi dire, toute délabrée, s'étoit réfugiée à Rome son unique asyle; ce genre de fleurs, de fruits, &c. étoit demeuré plus complet que tous les autres de ce grand Art; sa moindre difficulté en donne la raison.

Hauteur deux pouces une ligne: largeur un pouce huit lignes.

PLANCHE LXXII.

D'APRÈS ce qu'on peut lire dans l'Avant-propos des Antiquités Romaines du IIIe. Volume, il me semble que les attributs sont les seules marques distinctives qui paroissent indiquer un caractère différent entre les Dames Romaines & les grandes Divinités femelles; car il

faut avouer que cette obſervation peut ſeule empêcher de les confondre. Pour mettre un peu plus d'ordre dans cette partie, je propoſerois un moyen ; je conviens qu'il eſt vague, mais il eſt établi ſur le ſentiment, ou plutôt ſur l'impreſſion que le maintien & la diſpoſition d'un très-grand nombre de ces Figures m'ont inſpirée ; elles m'ont paru liées le plus ſouvent à la Divinité. Je me ſuis donc perſuadé qu'il ſeroit bon de regarder quelquefois ces Figures ſimples, & médiocrement chargées d'attributs, pour la plûpart inconnus, comme étant la repréſentation de ces Divinités ſubalternes, dont la foule préſidoit aux actions de la vie des Romains. Je conviens en premier lieu, que ce ſoupçon ſera ſouvent difficile à garantir ; mais cette façon de conſidérer ce genre de monumens, ſera d'une plus grande utilité que les têtes inconnues rapportées dans pluſieurs Recueils ; elle pourra conduire à des recherches, frapper dans la lecture des Auteurs, & fixer quelques dénominations particulières ; enfin, ce point de vûe augmentera l'étendue des explications par rapport aux Divinités Romaines.

Je préſenterai avec ſoin les raiſons dont je ſerai frappé à l'examen des monumens de ce genre : je vais en faire l'eſſai ; & je hazarde les deux exemples ſuivans.

N°. I.

L'habillement de cette Figure de bronze, ne préſente aucune différence qui mette à portée de décider entre une femme ordinaire, & une Divinité du ſecond ordre : elle ne montre pas plus d'action que d'apparence de portrait ; donc elle ne paroît pas une Dame Romaine : elle n'eſt accompagnée d'aucun attribut ; par conſéquent on ne peut la regarder comme une des grandes Divinités ; mais elle pourroit être une des ſubalternes dont j'ai parlé, & que la grande habitude pouvoit

seule faire reconnoître à Rome même. Je ferai seulement remarquer la position d'une main qui ne peut être l'effet du hazard, & qu'il n'est point naturel de donner à une représentation particulière ; elle est un peu renversée : Je n'entreprendrai point d'expliquer, ni cette disposition, ni le mouvement : des arrangemens si simples, d'un côté, & qui d'un autre côté exigeoient une si grande variété, sont toujours fondés sur des détails & des objets très-médiocres en eux-mêmes ; cependant ils ne pouvoient être distingués que par de semblables minuties. Mais supposé que l'on n'admette pas cette conjecture (ce qui ne m'étonneroit point du tout), j'aurai toujours rapporté un monument antique, & fait connoître une Figure bien drappée & bien composée : ce monument est d'ailleurs bien conservé & m'a été envoyé depuis peu d'Arles où il a été trouvé.

Hauteur deux pouces huit lignes.

N°. II. & III.

Cette Figure pourroit encore tenir sa place dans la conjecture que je viens de proposer. Elle présente, il est vrai, une disposition plus connue ; car la main qu'elle tient sur sa bouche, rappelle un des attributs de la Déesse *Angerona*. Les différences d'ailleurs sont si grandes, que l'on pourroit regarder cette Figure comme l'emblême d'un silence particulier qu'on avoit intérêt de recommander ; ce pouvoit être le silence sur les affaires domestiques, secret si nécessaire & si peu pratiqué dans les familles. Indépendamment de cette augmentation d'idées, j'aurois toujours fait graver ce monument par la seule raison de sa draperie ; non-seulement elle est de la plus élégante simplicité, mais la gorge de la Déesse est assez ferme pour faire l'office de clou & soutenir le mantelet qui recouvre la tunique, & pour lui donner une forme quarrée dont l'effet & la

Voyez Planche LXXIX. n°s. II. & III. du second Volume.

difpofition ne font pas ordinaires. Il faut cependant convenir que la coupe de cette efpèce de mantelet pouvoit y contribuer, puifque le derrière de l'habillement préfente la même difpofition quarrée, cependant d'une façon moins marquée : la tunique ou le vêtement de deffous n'eft retenu par aucune efpèce de ceinture ; cette circonftance peut être néceffaire à remarquer, d'autant qu'elle n'eft pas ordinaire; enfin, ces différences, quelque légères qu'elles foient, peuvent fe réunir à la pofition de la main, pour fuppofer que cette Figure repréfente une action particulière, & felon les apparences, une Divinité fubalterne : la coëffure parfaitement confervée, n'eft pas commune pour le tems auquel l'ouvrage a été fait; elle conferve une forte de rapport avec celles de plufieurs Figures Etrufques des plus anciennes.

Hauteur fix pouces quatre lignes.

N°. IV. & V.

L'attribut de la fonnette, que tient cette Figure terminée en gaîne, m'engage à la regarder comme la repréfentation d'un Priape. Je ne puis donner la raifon de cet attribut, ni m'étendre fur ce qu'il fignifioit; mais la répétition des exemples m'autorife à donner comme un ufage confacré, ce que je n'aurois regardé en premier lieu que comme une plaifanterie particulière. Les Divinités de cette efpèce que j'ai vû chargées de ce fymbole, étoient Priapes bien décidés, c'eft-à-dire, qu'ils n'étoient pas vêtus, & qu'ils étoient très-éloignés de la modeftie qu'on ne peut refufer à celui-ci. Il feroit plus difficile encore de rendre compte de la coëffure; elle m'eft inconnue dans les monumens antiques : il eft conftant du moins qu'elle confirme, ainfi que les feuillages placés fur la gaîne & au-deffous de la draperie, que ce petit bronze a toujours été

deſtiné pour l'ornement & non pour le culte d'un Laraire. Ces raiſons jointes à la ceinture & à la manière dont elle eſt ornée, me rendent ce monument très-ſuſpect du côté de l'antiquité ; mais il a été regardé comme authentique en Italie d'où il m'a été envoyé, & par des hommes au ſentiment deſquels je dois déférer. Je n'ai pû cependant me diſpenſer, en rapportant les faits, de donner les raiſons de mes doutes : le Lecteur jugera de leur valeur.

Hauteur trois pouces cinq lignes.

N°. VI.

Les Mains Ithyphalliques ſont communes ; mais j'en ai peu vû de bronze, & ſemblables à celle de ce numero ; c'eſt-à-dire, traitées en bas-relief & diſpoſées pour ſervir d'Amulette : cette raiſon m'a engagé à la faire graver.

Longueur onze lignes : largeur ſept lignes.

PLANCHE LXXIII.

N°. I. & II.

LA MATIERE de cette petite Figure, dont les pieds & les mains ſont caſſés, m'engage à la rapporter : elle eſt d'argent, & j'ai eu peu de monumens de ce métal. Il eſt difficile de dire quel étoit l'état particulier de cette Dame Romaine ; on peut la juger telle à l'eſpèce de ſa coëffure, ou du moins ne la point regarder comme une Divinité ; elle eſt exactement couverte d'une draperie retenue par une ceinture fort large & fort marquée, & que l'on rencontre rarement dans les parures Romaines.

Hauteur quatorze lignes.

N°. III. & IV.

Les Statues de plomb ſont fort rares : le peu de con-

ſiſtence de ce métal eſt, je crois, la ſeule raiſon de leur rareté ; car je ſuis perſuadé qu'il a ſouvent été employé dans un pays où le goût des petites Statues étoit fort étendu. La médiocrité du prix & la facilité du travail, doivent avoir rendu les ouvrages de ce métal fort communs à Rome; mais ces ſortes de monumens n'ont pû réſiſter aux injures du tems. La raiſon de rareté ne m'engage pas autant à rapporter la Figure que l'on voit ſous ce n°. que le tour & l'agrément de ſon trait & de ſa diſpoſition. Elle me paroît ſi noblement poſée, que je l'ai fait graver ſous deux aſpects, & que je l'ai rapportée ſans aucun autre motif, car je ne puis dire ce qu'elle repréſente : je ſçais ſeulement que ce n'eſt point une Divinité, quoiqu'elle ait quelqu'apparence de Minerve au premier coup d'œil : ſon bras élevé n'a point de main ouverte pour recevoir & tenir la haſte ; d'ailleurs ſa coëffure ſans caſque, s'oppoſeroit à cette idée.

Hauteur deux pouces une ligne.

N°. V.

Cette Amulette d'or eſt chargée de deux Figures en relief, dont la forme & la proportion n'ont pas beaucoup de rapport entr'elles : l'une eſt un buſte du Soleil rayonnant, & l'autre un Neptune en pied, enfermée à la vérité, dans une eſpèce de niche dont la forme eſt quarrée. Le travail de ces reliefs n'eſt pas bon, & l'ouvrage entier me paroît avoir été deſtiné à faire ce qu'on appelle la maſſe d'une bague : j'en ai rapporté pluſieurs de ce genre, c'eſt-à-dire, gravés en creux ſur tous les métaux, & conſtamment à l'uſage des Romains. L'aſſemblage de ces deux Divinités, le Soleil & Neptune, préſente une eſpèce de ſingularité ; car les monumens ne ſont pas ordinairement chargés de la réunion de ces Dieux ; mais il ſeroit auſſi inutile à mon gré de

s'embarraſſer

s'embarraffer ici de la rareté de leur affociation, que de s'appuyer pour la trouver poffible, fur l'exemple que Pindare nous donne de l'union de Jupiter & de Neptune. La fuperftition étant l'objet de ce petit monument, fuffit, ce me femble, pour en rendre compte; & la dévotion d'un particulier a pû dans tous les tems, réunir avec facilité des objets plus éloignés que deux des douze grands Dieux. Olymp. Ode V.

N°. VI.

Cette tête de Bacchus ou de Sylvain, puifqu'elle a des cornes, paroît furmontée par une palme. Cet objet rappelle néceffairement des idées de victoire; mais cet anneau d'or eft d'une feule piéce; la gravure fur le métal n'en a jamais été féparée, & l'anneau, très-bien confervé, n'a pû fervir qu'à un enfant. Les grandes idées s'évanouiffent donc à l'examen; & je conviens de mon ignorance fur ce fujet. La bague eft fimple; & la gravure eft faite par un très-habile homme: enfin, j'ai peu vû de Tête de face auffi belle à l'empreinte; mais elle eft exécutée fur la longueur de l'ovale, & non fur l'àplomb de la maffe par rapport à l'anneau: cette difpofition que les Romains ont pratiquée quelquefois, n'a jamais été agréable ni pour la bague ni pour la main qui la portoit.

PLANCHE LXXIV.

N°. I.

CET Enfant dont le tour, ainfi que la compofition, eft agréable, & le travail gras & de bon goût; cet Enfant, dis-je, eft une preuve du luxe effréné des Romains. On fçait de quelle rareté l'yvoire étoit dans les fiècles de l'antiquité; & par conféquent on ne peut imaginer qu'avec peine, le prix que devoient coûter des

ouvrages travaillés avec soin, & faits cependant comme celui de ce n°. pour être encastré dans la muraille d'un appartement. La médiocrité du volume de ces morceaux, ajoute à l'idée que l'on peut avoir de la dépense. Ce petit monument m'a été envoyé de Rome tenant encore à son enduit.

Hauteur deux pouces moins une ligne.

N°. II.

Si les Curieux pouvoient s'entendre, & s'ils pouvoient ou vouloient avoir entr'eux plus de communication, l'antiquité recevroit des éclaircissemens dont elle n'est que trop ordinairement privée, & cette communication pourroit encore completter les monumens; mais tout est traversé par une propriété mal entendue, & par les vûes d'un intérêt sordide. Le petit Enfant de bronze de ce n°. a donné matière à cette espèce de critique: il représente une Figure dont on peut interpréter l'action de plusieurs manières; mais sçachant qu'elle a été trouvée l'année dernière à Rome avec une Louve & un autre Enfant, je ne puis douter qu'elle ne représente ou Rémus ou Romulus. Les morceaux de cette petite découverte ont été partagés, & l'on m'a seulement envoyé celui-ci: le Curieux de Rome n'ayant pas voulu me céder les deux autres parties de ce groupe, je déclare à celui qui les possede, que je suis prêt à lui donner celle qui m'est parvenue, d'autant que la totalité pourroit être fort agréable; je le présume par la finesse de la composition & l'exécution du travail de cet Enfant, dont l'action est très-naturelle.

Longueur deux pouces six lignes: hauteur depuis le plan, quinze lignes.

N°. III. IV. & V.

Ce bronze repréſente une Femme Romaine : le travail en eſt bon, & principalement juſte pour le trait, ainſi que pour l'intelligence de l'habillement ; une exécution ſi préciſe, n'eſt pas ordinaire dans ces ſortes de monumens ; l'œil conçoit aiſément dans celui-ci l'arrangement des parties dont il eſt compoſé : on voit, à n'en pouvoir douter, que cette Figure étoit vêtue d'une tunique fort longue qui couvroit ſes pieds preſque en entier, & que cette tunique étoit enſuite recouverte par un grand mantelet qui deſcendoit un peu au-deſſous des genous : l'ampleur de ce ſecond vêtement, pouvoit couvrir deux fois la Figure ; on peut en juger par le grand pli qui occupe la moitié du dos, comme on le voit au n°. IV.

Il faut convenir que le jeu de ces drapperies étoit agréable, & préſentoit une variété infinie dans la même parure, en même tems qu'il procuroit une grande facilité pour exprimer le plus ou le moins de goût & de graces que la nature avoit donné à chaque Particulier : la manière de porter un habillement commun par lui-même en étoit une preuve.

Il eſt à préſumer que les pieds étant couverts par une chauſſure pleine, & les bras étant cachés ſous le mantelet, ce vêtement ou plutôt cette façon de le porter, étoit réſervé pour la ſaiſon de l'hiver.

La tête de cette figure numérotée V, eſt jolie & agréablement diſpoſée ; les cheveux ſont arrangés d'un manière peu commune, pour les femmes, mais dont cependant j'ai déja vû un exemple : ils ſont renoués ſur le cou ; ils pendent & ſe perdent ſous le mantelet. La coëffure eſt formée par un ornement, que l'on nomme en général, mais aſſez improprement, un *diadême* ; ce diadême donc que je n'appelle ainſi, qu'au défaut d'un autre

nom, préſente ordinairement ſes deux extrémités diminuées & cachées par les cheveux ; mais ici elles ſont apparentes, & s'élèvent quarrément ; de façon qu'il eſt difficile de concevoir comment cette parure étoit attachée ſur la tête : le hazard m'a fait trouver dans Paris, ce monument précieux à certains égards ; de plus, j'en ai peu vû d'une auſſi parfaite conſervation.

Hauteur trois pouces quatre lignes.

PLANCHE LXXV.

Nº. I.

Ce Fragment d'un bas-relief de marbre, qui repréſente une Bacchante, m'a fourni quelques réflexions ſur la Sculpture en général.

Les Grecs ont excellé dans cette grande partie des Arts ; & l'expérience a prouvé mille fois qu'on eſt tombé dans l'erreur, quand on s'eſt écarté de leurs principes & de leurs procédés, toujours fondés ſur la nature, la vérité & la ſimplicité. Quand ils n'ont pû traiter le nud, qu'ils ont toujours préféré, ils ont ſoumis les draperies à ce même nud, pour ne s'en écarter que le moins qu'il étoit poſſible ; perſuadés d'ailleurs qu'ils devoient conſerver toutes les indications de la nature, autant que l'objet de leur imitation le pouvoit permettre, leur Peinture même ne s'eſt point éloignée de ces véritables principes ; c'étoit un ſyſtême établi ſur le goût & ſur le vrai : cependant les Peintres modernes s'en étant écartés, c'eſt-à-dire, ayant plus profité, peut-être, qu'ils ne devoient, des licences avantageuſes que leur Art retire de la couleur ; les Sculpteurs modernes ont également abandonné les principes de la Grèce ; c'eſt-à-dire, que généralement parlant, ils les ont perdus de vûe. Le Bernin, homme de génie, a franchi les bornes : il a ſuivi dans ſon Art, l'exemple de la Peinture ; mais ce-

pendant avec la sagesse d'un homme consommé, & la modération d'un Artiste qui présente une nouveauté : ce procédé neuf a séduit les Artistes postérieurs. Obligés, selon les mœurs & les usages de l'Europe, de drapper plus fréquemment & plus abondamment que les Anciens, ils ont fait briller les étoffes ; ils ont oublié le nud, qui véritablement exige plus de sçavoir ; ils ont cassé les plis, sans même imiter la vérité des étoffes, ni la charpente qui les soutient ; ils ont fouillé le marbre, & n'ont plus représenté que des amas de plis pour lesquels ils ont composé. Les Anciens au contraire ont toujours drapé avec des étoffes de coton, avantageuses par une molesse qui leur permet d'approcher le corps, & d'obéir à ses mouvemens. En effet, avec quel plaisir voit-on naître dans un Ouvrage antique (d'une ceinture qui dessine un beau corps) des plis dont le développement simple se nourrit & s'élargit par leur poids, pour reprendre, selon l'ampleur du vêtement, les formes que les actions doivent leur communiquer, & qui, loin de cacher & d'absorber les membres délicats d'une jeune personne, rappellent dans leur continuité, leur trait, leur contour & leur mouvement.

Je ne prétends pas que ce Fragment soit Grec ; mais il est travaillé, quant à la partie des draperies, selon les principes de cette Nation. On ne peut ignorer combien les Romains ont cherché à l'imiter. On voit donc ici le plus grand jeu des draperies anciennes, c'est-à-dire, un vêtement de la plus grande ampleur que l'on donnât aux Figures. Celui que présente ce monument, étoit consacré aux Bacchantes dont les mouvemens agitoient le plus les vêtemens ; & ce Fragment fait voir des dispositions dans les plis, à la vérité toujours de la même étoffe, mais dont les effets sont différens, selon l'étendue & la liberté que la ceinture ou les parties du

corps peuvent leur laiſſer ou leur communiquer, & cette réflexion m'a conduit à celle que je viens d'expoſer. Le déſordre de ce monument me fourniſſoit ſi peu d'autre matière, que je n'ai pû démêler la ſorte d'inſtrument que cette Bacchante tient dans ſes mains.

Hauteur dix-huit pouces : largeur huit pouces trois lignes.

N°. II. & III.

J'aime aſſez à rencontrer des objets dont il eſt difficile de découvrir l'ancien uſage : ſi le Lecteur le retrouve, il en eſt flatté ; s'il l'ignore, il n'en eſt point affligé : il a vû que ceux qui n'ont d'autre occupation que les recherches, ne ſont pas plus éclairés.

Ce Marbre de forme circulaire, eſt travaillé des deux côtés ; cette circonſtance ſeule, ſeroit d'autant plus difficile à comprendre, que ſa plus grande épaiſſeur n'eſt pas de quatre pouces, & que d'un côté cette eſpèce de Médaillon préſente une moulure qui ſert d'enquadrement à deux Buſtes aſſez mutilés ; ils repréſentent, à ce que je crois, deux Maſques, l'un d'une femme voilée, & l'autre d'un homme âgé & barbu : ces Maſques ont la bouche ouverte, & ne préſentent aucune difformité. Le revers de cette partie, eſt rempli par deux têtes d'un ciſeau fort ſupérieur, & dont le travail eſt flou & peu ſaillant. Il paroît qu'on a voulu repréſenter deux Philoſophes, ou plutôt un Elève ou un Sectateur d'un grand Maître : à quel uſage un tel morceau peut-il avoir été deſtiné ? Quelle place pouvoient occuper deux ſujets qui paroiſſent ſi différens ? Enfin, quel corps d'Architecture aſſez peu épais, pour rendre les objets viſibles de l'un & de l'autre côté ?

Diamètre onze pouces deux lignes.

N°. IV. & V.

L'étude des anciennes Nations, démontre le goût

qu'elles ont eu pour la Sculpture, & l'exactitude avec laquelle elles ont perpétué, par son moyen, leurs modes & leurs usages : les Modernes, au contraire, se sont trop écartés de leur Costume, & ont admis celui des tems qui les ont précédés. Il seroit cependant à désirer que le siècle de Louis XIV, ce beau siècle des Arts, de l'esprit & de la gloire de la France, n'eût point altéré le caractère & la noblesse de la Sculpture, par les énormes paquets de cheveux dont les têtes humaines sont affublées : la postérité sera plus étonnée de cet ornement contre nature, que de tous les abus des autres Nations; cet exemple n'exige aucune réflexion, & ne peut engager à la recherche d'aucun motif : l'erreur de ce siècle se démontre au premier coup d'œil, & ne présente aucune excuse. Les parures & les habillemens Romains sont bien différens : les anciens monumens qui les représentent, n'instruisent pas seulement par les faits plus ou moins importans qu'ils apprennent ; mais par les motifs qu'ils obligent à rechercher. La petite Tête de marbre rapportée sous ce numero, est une preuve de la différence de ces impressions. Elle représente une jeune Romaine dont les oreilles sont percées, pour recevoir des pendans, les supprimer ou les charger à volonté : un pareil monument, s'il étoit unique, ne donneroit pas une preuve suffisante de la constance de cet usage chez les Romains ; mais le tems nous a conservé un grand nombre de pareils exemples ; on a même trouvé des coëffures entières & mobiles, qu'on arrangeoit sur le même Buste de marbre, comme sur la personne elle-même, selon les différentes cérémonies dans lesquelles on introduisoit & l'on admettoit ces Bustes : sans recourir à de pareilles singularités, les Cabinets & les Recueils d'Antiquité, sont remplis des dispositions de coëffures que les femmes ont portées à Rome, & que l'on trouve variées plusieurs fois dans

le même siècle ; j'en ai fait graver quelques-unes dans les Volumes qui précèdent celui-ci, non-seulement pour leur agrément particulier, mais dans le dessein de prouver la variété des usages, & l'exactitude avec laquelle on en conservoit le souvenir. Cette attention répétée avec tant de scrupule, me conduit à faire quelques réflexions sur ce même objet.

On doit en premier lieu attribuer la conservation de ces modes, à l'usage que les Romains avoient de placer dans les vestibules de leurs maisons, connus sous le nom d'*Atrium*, les Bustes de tous leurs parens défunts, avec une inscription chargée de leurs noms, surnoms & qualités, & représentés avec leur habillement ordinaire, ou avec celui de la plus grande dignité dont ils avoient été revêtus. Il faut convenir que ces attentions contribuoient essentiellement à la ressemblance, en même tems qu'elles produisoient une agréable variété pour la décoration : si d'un côté, la vanité avoit au moins autant de part que le sentiment, à cette conduite des Romains, la superstition servoit encore de prétexte à cette même vanité. Non-seulement ils faisoient participer ces Bustes, par leurs habillemens de deuil ou de fête, à tous les évènemens heureux ou malheureux de leurs familles, mais ils les faisoient porter dans leurs funérailles. Plus le nombre de ces Bustes étoit considérable, plus la marche étoit pompeuse, & plus la famille attiroit les regards ; d'ailleurs, quelques-unes de ces cérémonies étoient liées au culte des Dieux Mânes ou Domestiques : ainsi on pourroit croire qu'indépendamment du crédit de la superstition, le Gouvernement cherchoit à entretenir ces objets de morale, dans la vûe d'adoucir la férocité à laquelle tous les hommes sont portés, & principalement ceux qui composent une Nation guerrière.

Ces réflexions, ou plutôt ce tableau général, sert encore

encore à rendre compte de la quantité de Buſtes Romains, inconnus, de mauvais travail, de toutes ſortes de proportions, ainſi que de différentes matières, qui ſont parvenus juſqu'à nous.

Le profil de ce petit Buſte rapporté au n°. V, prouve qu'il ne préſente point d'autre ſingularité que celle des oreilles percées. Le travail en eſt aſſez bon, & n'eſt pas même dépourvû de fineſſe; la coëffure eſt d'ailleurs ſimple & aſſez agréable, quoique commune : on diſtingue le ruban qui retient les cheveux ſur le devant de la tête & qui les renoue ſur le derrière.

Hauteur du Buſte ſept pouces & demi.

PLANCHE LXXVI.

N°. I.

Il est ſi ſouvent mention du *Palladium* dans les monumens Grecs, copies ou originaux, qu'ayant à parler d'une pierre gravée qui repréſente l'enlèvement de cette Statuë : je crois devoir rapporter ce qu'Apollodore nous en a conſervé.

Il dit qu'*Ilus fonda une Ville qu'il nomma* Ilium, *& qu'il pria Jupiter de lui envoyer quelque Signe ; que le lendemain au point du jour il apperçut le* Palladium *qui lui avoit été envoyé du Ciel : il étoit grand de trois coudées, & avoit les jambes diſpoſées de façon qu'il paroiſſoit marcher ; il tenoit une haſte levée dans la main droite, & dans la gauche une quenouille & un fuſeau.* Lib. III.

On ſent aiſément combien ce ſujet doit avoir été répété, & quelles impreſſions a pû faire une Figure envoyée du Ciel, & devenue la ſûreté & la ſauve-garde de la Ville de Troye, qu'Homère a rendu célèbre. Auſſi on peut admirer l'art avec lequel ce grand homme a pris ſoin de réunir le courage & l'adreſſe, en réuniſſant Ulyſſe & Diomède, pour ſe rendre maître d'une Statue

dont l'enlèvement devoit entraîner la prise d'une Ville attaquée par tous les Grecs.

Planc. XCIV. Les Pierres gravées du Roi, présentent une très-belle copie de ce sujet, faite d'après Dioscoride, dont l'original que nous avons eu long-tems en France, a passé depuis quelques années dans le Cabinet du Duc de Devonshire, à Londres. La même composition, & traitée sans aucune différence par Solon, mais en relief, se trouve rapportée dans le premier Volume de ces Antiquités. Planc. XLV. n°. J'ai souvent admiré le travail & les autres parties de ces deux grands Artistes Grecs; mais indépendamment de la critique que peut mériter l'uniformité de leurs compositions, la Pierre que je présente sous ce numero, bien inférieure dans toutes ses parties, puisqu'elle n'est qu'une copie Romaine, est cependant composée plus convenablement au sujet, & s'annonce plus clairement à l'esprit. Ulysse & Diomède sont représentés de bout & en action; c'est-à-dire, s'éloignant en diligence du lieu où ils se sont emparés de cette Divinité tutélaire, qu'Ulysse tient droite sur sa main. Cette position donne une idée juste de son volume, & convient beaucoup mieux que le Diomède assis de Dioscoride & de Solon : enfin cette ordonnance est encore plus claire qu'une autre du même sujet, & que l'on peut voir également dans le premier Volume de ces Antiquités. Planc. XLVIII. n°. II.

Cet examen démontre que les Anciens ont varié la manière de traiter ce sujet. J'avoue que le torrent m'a long-tems emporté; & que je me suis persuadé qu'ils avoient toujours suivi la même composition, par des raisons qui me paroissoient difficiles à comprendre : on peut dire pour l'excuse de ce préjugé, que Dioscoride & Solon étoient bien capables de persuader que cette opinion étoit fondée; mais cet exemple doit nous apprendre que le défaut d'objets de comparaison, peut

ſouvent nous induire en erreur, & nous engager à conclure que les monumens antiques permettent peu de déciſions générales : les différentes compoſitions de l'enlèvement du *Palladium*, nous font du moins connoître qu'il peut ſe préſenter des exceptions.

A l'égard de la forme de cette figure, il eſt vraiſemblable que les Auteurs, ou la Tradition ne ſe ſont point accordés avec Apollodore; car les monumens antiques méritent autant de croyance que les Hiſtoriens. Dioſcoride & Solon ont ſimplement repréſenté la petite Figure du *Palladium*, terminée en gaîne, tenant une haſte un peu inclinée, portant un bouclier rond, derrière lequel le corps eſt caché, & ne laiſſant voir que la tête caſquée de la Figure qui paroît vûe par le dos. La diſpoſition de celle que préſente ce numero, eſt bien dans l'attitude que lui donne Apollodore, mais elle eſt vêtue & drapée à la Romaine; elle ne paroît point caſquée, & ne porte ni haſte, ni bouclier, ni quenouille. Les Artiſtes commettent donc depuis long-tems des fautes contre le Coſtume.

N°. II.

Les Médailles ont pû ſervir quelquefois de modèles aux portraits des Princes, que nous voyons gravés en creux ou en relief ſur des Agathes ou ſur d'autres matières; mais je crois que ces mêmes pierres ont été plus ſouvent les originaux des Médailles, principalement celles dont l'ouvrage paroît bon pour le tems auquel elles ont été frappées. Le Jaſpe rouge, qui donne lieu à cette légère réflexion, me paroît repréſenter Hélène, femme de l'Empereur Julien : cette Princeſſe eſt parée du *Modius* ou Diadême d'un très-ancien uſage; & mille exemples nous apprennent combien les Empereurs ont aimé à ſe parer des ſignes conſacrés aux Divinités Egyptiennes.

Voyez Macrobe.

Le portrait d'Hélène indique le tems auquel il a été travaillé, & ne doit pas donner une haute idée des finesses de ſon exécution.

Voyez Spanheim ſur les XII. Céſars.

N°. III.

Cette gravure Romaine peut laiſſer pluſieurs parties à déſirer ; je la regarde même comme une copie aſſez foible, d'un original excellent. La prévention ne m'a donc point ſéduit, & ce n'eſt point elle qui m'engage à préſenter ce qu'elle a d'avantageux. Quand une Figure parle à l'eſprit, & qu'elle le ſatisfait, on eſt toujours en droit d'en faire l'éloge.

On pourroit croire avec beaucoup d'apparence que ce jeune Prêtre traité abſolument à la Grecque, faiſoit partie d'un plus grand ſujet. Il porte en effet une offrande ſur un plat, ou ſur une patère, pour parler plus religieuſement : la modeſtie, la décence, la précaution & le reſpect avec leſquels il remplit cette fonction, & la juſte poſition de ſes bras, de ſes mains & de ſes jambes, ſont des raiſons ſuffiſantes pour me perſuader qu'un Graveur Grec, touché d'une auſſi belle diſpoſition qu'il aura vûe dans un bas-relief plus étendu, l'aura tranſmiſe par ſon art ſur une pierre, & qu'un Graveur Romain l'aura copiée dans la ſuite ſur cette Agathe verte. On peut dire à la louange de ces Artiſtes, quels qu'ils ayent été, qu'ils ont parfaitement ſenti que le ſublime des Arts eſt inſéparable du ſimple ; les Modernes ne s'écartent même de cette vérité que par pareſſe ou par la grande difficulté que préſente cette ſimplicité ſi précieuſe ; les obſtacles, pour y parvenir, ſont encore augmentés en eux par la route qu'ils ſuivent ordinairement, c'eſt-à-dire, par l'habitude des contraſtes & des balancemens trop recherchés.

La gravure que je préſente ſous ce n°. répond mal à d'auſſi grandes idées ; mais les Elèves de l'Académie

que j'employe dans la feule efpérance de les faire parvenir un jour à ces grandes parties de l'Art, ne peuvent les exécuter. Les Maîtres les plus confommés fe trouveroient fouvent embarraffés à les rendre ; car il faut convenir que les expreffions fines, délicates & fimples font toujours très-difficiles à faifir ou plûtôt à faire fentir dans une copie. Comment, en effet, la foumiffion & la fervitude du Copifte, peuvent-elles exprimer le produit du génie libre & élevé ? Je pourrois comparer à ces deux fortes d'Artiftes, les grands Poëtes & leurs petits Traducteurs.

N°. IV.

J'ai rapporté dans le fecond Volume, deux morceaux gravés en creux & fur le même cuivre, dont les anneaux font formés ; ainfi je ne répéterai point ce que j'ai dit fur leur ufage : j'ajoûterai feulement que fous l'empire de Claude, on ordonna de graver les bagues fur le métal même, & non fur les pierres précieufes, pour ne pas les profaner par cet ufage.

Plan. LXXXIX. n°. III. & IV.

Recherc. d'Antiq. de Spon. pag. 178.

Les bâtimens de mer repréfentés fous ce n°. & fous celui qui le fuit, m'ont paru intéreffans en eux-mêmes, & par l'occafion qu'ils me donnoient de placer quelques réflexions générales fur la marine des Anciens.

L'anneau de cette Bague n°. IV. n'a rien d'extraordinaire dans fa forme ; mais fa gravure préfente un Vaiffeau dont la poupe & la proue, également formées, mettoient le bâtiment en état de réfifter à l'ennemi, ou de l'attaquer fans être obligé de revirer de bord. Je n'infifterai point fur la médiocrité de la marine des Anciens ; & ce n'eft point ici le lieu de détailler la certitude que m'en a donné l'examen de plufieurs Ports de l'antiquité, & principalement ceux d'Ephèfe & de Fréjus ; mais je dois au moins dire en paffant, que l'un étoit le plus grand abord de la Méditerranée, & l'autre l'entrepôt d'une des flottes que les Romains

tenoient toujours armées; & que cependant le plus grand bâtiment de ces anciens tems, n'a jamais été ni plus grand ni plus fort que la chaloupe d'un de nos Vaisseaux de haut bord. Ceux qui voudroient me contester cette opinion, ne peuvent du moins me rien disputer sur la largeur : les canaux qui conduisoient à ces Ports formés dans les terres, & dont les revêtemens subsistent dans leur entier, ne donnent que l'espace nécessaire pour monter un bâtiment de ce gabari, & en descendre un autre; bien entendu qu'ils n'iront point à la rame dans ces canaux, & qu'ils seront conduits d'amare en amare; c'est aussi la manœuvre que les demi-colonnes de granite ou de porphyre placées sur les bords de ces canaux de distance en distance, indiquent nécessairement.

Après cette digression dont je donnerai ailleurs des preuves plus étendues; je reviens à l'Anneau de cuivre représenté sous ce n°.

Ce qui m'a fait plus de plaisir dans l'examen de sa gravure, c'est que le monument n'étant point suspect, c'est-à-dire, que son antiquité ne pouvant être mise en doute, & son travail étant des plus grossiers, son exactitude doit être certaine; puisque tout assure qu'il n'a eu pour objet que la satisfaction d'un simple matelot, & que cependant on n'y remarque qu'un seul rang de rames. Je ne craindrai point d'opposer une preuve aussi simple & qui s'accorde d'ailleurs avec les Médailles, à la quantité de rames qu'un grand nombre de Commentateurs & de Sçavans Antiquaires ont donné libéralement aux Vaisseaux des Anciens : ces Hommes, respectables d'ailleurs, se sont abandonnés sans réserve à leurs idées, ils en ont accordé tout autant que le texte, pris à gauche, leur en faisoit concevoir; car il n'y a rien d'absurde à quoi on ne puisse se livrer, quand on adopte un système sans avoir consulté, ou, ce qui seroit mieux encore, sans

connoître la pratique d'un art, d'une manœuvre ou d'une opération.

Je ne prétens point renouveller la dispute qui s'éleva au commencement de ce siècle entre quelques Sçavans François, sur les *Trirèmes*, les *Quinquirèmes*, &c. dispute qui me paroît absolument terminée dans le petit Ouvrage du P. Languedoc, Jésuite ; mais je ne comprendrai jamais qu'on adopte ce qui s'oppose aux loix constantes de la Physique & de la Méchanique. Ainsi le nombre des hommes employé sur chaque rame, ou destiné à les manier en se relayant, a constamment déterminé le nom que les Vaisseaux des Anciens ont porté. Je sçais que la Colonne Trajanne est le grand argument de ceux qui prennent à la lettre les mots de *Trirèmes* & de *Quinquiremes*. Je rends justice à ce monument, & je n'ignore aucune des obligations que nous lui avons, à l'égard de plusieurs usages des Romains ; mais quoique nous ayons encore quelques exemples pareils à ceux des bas-reliefs de cette Colonne, j'accuserai toujours le Sculpteur qui les a éxécutés, & dont on peut d'ailleurs attaquer le goût, le dessein & le travail, d'avoir erré dans ce point, & d'avoir représenté les Vaisseaux d'une manière absolument idéale quant aux rangs de rames.

Paris, Louis-Denis Delatour, 1721. broch. in-12. pp. 63.

L'Aigle qui vole au-dessus du bâtiment que présente cette mauvaise gravure, fait, ce me semble, allusion à la fortune des armes Romaines ; & l'on peut présumer que cet Anneau, ainsi que le suivant, a servi à des Matelots, ou à des hommes préposés pour le service des flottes Romaines.

N°. V.

La forme de cet Anneau, pour être singulière, n'étoit assurément pas plus commode : il est aisé d'en juger ; je l'ai fait dessiner au-dessus de la gravure & sous le

même n°. Ce Vaiſſeau mâté & ſans rames, m'a paru mériter d'être rapporté : il ſembleroit qu'il n'étoit deſtiné qu'à porter la voile : aucun Auteur, ni même aucun monument, ne nous a donné cette idée de la navigation, & par conſéquent de la conſtruction des Anciens. Cependant le travail de l'Anneau & celui de la gravure, me paroiſſent authentiques du côté de l'antiquité : il faut de telles raiſons pour rapporter de tels monumens.

PLANCHE LXXVII.

N°. I.

Les Modernes ſont dans l'habitude de regarder comme des toges, toutes les draperies un peu amples dont les figures Romaines ſont vêtues. Quand les monumens repréſentent des Hommes d'un certain âge, on leur accorde promptement les honneurs conſulaires ; & ſi les draperies ſont moins étendues, & qu'elles laiſſent un plus grand nombre de parties du corps découvertes, les figures prennent auſſi-tôt le nom de Philoſophes ; telle eſt l'opinion ordinaire : on a tort de donner légèrement ces ſortes de dénominations ; mais il faut convenir auſſi que très-ſouvent il eſt preſque impoſſible de déterminer l'objet de ces Figures. Celle de ce n°. eſt une preuve de l'embarras que les monumens de ce genre peuvent cauſer. Elle ſemble réunir les deux qualités de Philoſophe & de Conſulaire ; elle préſente le caractère de méditation, de réflexion & de nobleſſe douce qui convient à ces deux états ; elle joint à la chauſſure militaire, la nudité des épaules, ainſi que la négligence du manteau, qui pourroit faire reconnoître un Cynique. On ne peut douter que la tête n'ait été travaillée pour être reſſemblante ; mais il eſt impoſſible de tirer des lumières de l'Hiſtoire ou des

ou des monumens pour retrouver le nom de ce personnage, & l'on ne peut présenter que des idées vagues sur la disposition d'une Figure dont il paroît que des circonstances particulières ont uniquement décidé : je crois que quelques réflexions sur l'habillement des Romains, pourront d'autant plus y suppléer, qu'elles trouvent naturellement leur place dans cet article.

Je suis persuadé qu'on ne peut rien décider de positif sur les formes du *Pallium* ou de la *Toge* Romaine. Elles sont peu connues en elles-mêmes ; d'ailleurs elles ont changé plus d'une fois dans la Grèce & dans l'Italie ; c'est-à-dire, qu'elles ont toujours été en augmentant de volume & d'ampleur : s'il étoit possible de déterminer ces différences ou ces gradations, on seroit instruit du siècle de plusieurs monumens. On sçait que les Cyniques portoient l'épaule droite découverte ; mais cet usage qui n'étoit pas exclusif, ne regarde que la Grèce où cette Secte étoit nombreuse, & où les hommes beaucoup moins vêtus, ne connoissoient point la toge. Ce léger éclaircissement, le seul que nous puissions tirer des anciens Auteurs, ne lève aucune difficulté; mais, indépendamment des modes & des différences toujours arbitraires de l'arrangement de cet habillement sur le corps, différences dépendantes du goût des nations en particulier & des siècles en général, ces espèces de vêtemens présentent une autre difficulté.

Nous ne pouvons douter que ces deux habillemens ne fussent placés sur une tunique sous laquelle les Anciens portoient une chemise de lin. On peut voir les notes de Saumaise, sur le Traité de Tertullien *de Pallio :* les Notes de ce sçavant Critique, ne laissent aucun doute sur l'existence & l'arrangement de ces deux vêtemens ; cependant on ne voit ni tunique ni chemise marquées distinctement sur aucune Statue d'homme, du moins je ne me souviens point d'en avoir vû ; & si l'on

en trouve, elles ſont ſi rares, que l'on peut inférer de cette réflexion, que les Sculpteurs anciens n'exprimoient pas les habillemens de leur tems avec la ſcrupuleuſe exactitude que les Modernes ſont dans l'habitude de leur accorder. On doit au contraire ſe perſuader qu'ils n'en prenoient qu'une idée générale, & que la draperie dépendoit ſouvent de leur fantaiſie, ou plutôt du balancement qui convenoit à la diſpoſition de la Figure qu'ils avoient à traiter. L'examen de celle que préſente ce numero, & celui de pluſieurs autres qui rempliſſent les Recueils d'Antiquité, confirment cette remarque.

La Figure dont il eſt queſtion, eſt de marbre, ſa conſervation eſt bonne, & l'exécution eſt aſſez belle ; le ſiége ſur lequel elle eſt aſſiſe, n'a aucun rapport avec les chaiſes Curules ; les quatre pieds qui le ſoutiennent, ſont de bronze ; leur forme de baluſtre eſt ſi commune, qu'on pourroit la regarder comme une addition moderne & de mauvais goût, faite pour la reſtauration du monument ; mais je ſuis fort porté à les croire antiques.

La ſingularité de cette petite Figure, & les détails de ſon habillement m'ont fait prendre le parti de la faire deſſiner ſous quatre aſpects.

Hauteur un pied quatre pouces : longueur de la plinte neuf pouces ſix lignes.

N°. II.

Les monumens de l'eſpèce & du caractère de ceux-ci ne préſentent rien qui permette de certifier leur antiquité. D'un côté, cette forme ne décide aucun uſage particulier ; de l'autre, leur rondeur ſans ornement & ſans inſcription, rend leurs copies très-faciles à produire par le moyen du tour. On ne pourroit donc ſoutenir ou défendre leur antiquité, que par l'examen de l'égalité merveilleuſe de leur épaiſſeur, & de la manière dont ces vaſes

font fouillés & évidés ; car on peut assurer que les Anciens ont fait en ce genre des opérations qui tiennent du prodige, & sur les matières les plus dures. On pourroit répondre avec beaucoup de raison qu'il seroit aisé d'approcher aujourd'hui de cette exactitude ; mais on seroit en droit d'assurer que ces vases n'étant point à la mode, & n'ayant aucune utilité, on n'est plus occupé de leur fabrique, ni des moyens de leur perfection ; de plus, l'ignorance des Ouvriers, qui n'exécutent bien que ce qu'ils ont vû faire, ou que les objets qu'ils travaillent tous les jours, leur inspireroit du dégoût, & mettroit un obstacle au succès ; enfin, il seroit aisé d'ajouter que les frais d'une manœuvre peu pratiquée, éloignent toutes les idées d'une entreprise qui n'auroit pour objet que des vases hors de mode & d'usage. L'exemple d'une opération moderne & dont l'exécution est plus difficile & plus composée que celle du tour intérieur, fera sentir non-seulement l'avantage de ce qu'on appelle *une Machine montée*, mais donnera une idée du caractère des Ouvriers : ils ont été & seront toujours les mêmes dans tous les pays & dans tous les siècles.

Depuis qu'on entrevoit les Arts chez les Nations les plus reculées, on démêle sans peine que les charnières étoient connues & pratiquées ; c'est-à-dire, que l'on connoissoit le moyen de joindre deux corps solides, par un point plus ou moins étendu, en le rendant mobile à de certains égards, & le fixant par un axe, ou, pour mieux dire, une broche, qu'on appelle une *goupille*. Ces opérations étoient grossières ; les Nations les plus civilisées & les plus intelligentes, d'ailleurs, nous en donnent des preuves. Nous ne devons qu'à l'usage du tabac, & à la répétition prodigieuse des boîtes dans lesquelles nous le renfermons, l'exactitude & la précision de nos charnières ; les tenons ou les chaînons dont

elles ſont compoſées, ſont ſi juſtes entre eux, qu'on ne diſtingue aucune ſéparation ; il y en a même que l'on découvriroit à peine avec la loupe ; la broche ou la goupille qui les réunit, eſt ſi bien établie, elle eſt ſi juſte & ſi parfaitement poſée, que le deſſus, quelque lourd qu'il puiſſe être, en proportion de la charnière, s'arrête par-tout où la main le quitte : cette méchanique, cette adreſſe & cette préciſion dans ce genre d'ouvrage, n'attirent point notre admiration, par la raiſon que l'opération en eſt répétée pluſieurs milliers de fois par année, dans Paris ; d'un autre côté, la perfection de ce travail, & la modicité de ſon prix, ne ſont dûs qu'à la répétition : ſi l'on n'étoit à portée de faire exécuter qu'une ou deux de ces charnières, en ſuppoſant que la mode en fût paſſée depuis une génération, il faudroit faire attention au tems qu'un habile Ouvrier employeroit à ce travail ; ne pouvant être aidé pour les plus groſſières parties, il ſeroit obligé d'exécuter la totalité lui-même ; dès lors le prix de l'ouvrage deviendroit non-ſeulement exceſſif ; mais le défaut de l'intelligence & celui des outils, pourroit rendre l'exécution très-foible, & fort au-deſſous des charnières que nous regardons aujourd'hui comme médiocres.

La comparaiſon eſt ſemblable, par rapport à une Pierre précieuſe que l'on voudroit faire évider aujourd'hui ; & je regarde les Anciens, à l'égard de cette opération, du même œil que nous ſerons vûs peut-être, dans la poſtérité, ſoit pour nos charnières, ſoit pour les opérations que nous répétons le plus ſouvent. De-là je conclus, que le tour intérieur ou l'évidé (s'il eſt permis de s'exprimer ainſi) de différens Vaſes antiques, peut ſervir quelquefois d'indication, pour diſtinguer un ouvrage de l'Antiquité, d'avec celui que les Modernes auroient voulu imiter. Du moins le moyen que je propoſe pourroit établir un préjugé très-fort, pour ou contre ſon antiquité.

Je n'ai rien de particulier à dire sur le Vase de ce n°. qui m'a conduit à cette digression ; sa matière n'est pas des plus précieuses ; elle n'est que d'albâtre Oriental, & ne peut être comparée que pour la résistance, à un très-grand nombre de Vases, que l'on peut admirer dans le Garde-Meuble du Roi, ou dans quelques autres Cabinets célèbres. Le Vase dont il s'agit, & dont je suis possesseur, peut avoir servi à plusieurs usages particuliers, peut-être même à renfermer des cendres ; cependant son couvercle & sa forme paroissent s'opposer à cette destination : sa conservation ne peut être plus complette.

Hauteur totale cinq pouces trois lignes : plus grand diamètre quatre pouces huit lignes.

PLANCHE LXXVIII.

N°. I.

CETTE Figure de bronze est d'un travail grossier, ses jambes sont nuës, & sa tunique est courte & bordée par un ornement pareil à celui que l'on voit sur les habits de quelques femmes Etrusques, mais non des premiers tems. On pourroit regarder cette représentation, comme celle d'un des Esclaves qui servoient les Romains à table, ou dans l'intérieur de leurs maisons. Il faut convenir que la main étendue de cet Esclave, est peu proportionnée ; mais on peut dire pour l'excuse de l'Artiste, que le corps qu'elle soutenoit, n'existe plus, & qu'il ne l'avoit travaillée que pour être cachée ; ce bronze est d'ailleurs mal conservé.

Hauteur cinq pouces.

N°. II.

L'intention de ce Sauteur, est bonne ; la Figure est d'une belle conservation ; mais je ne ferai pas égale-

ment l'éloge du deſſein & de l'exécution. On ſçait combien les Grecs & les Romains étoient attachés à la pratique de tous les exercices du corps, plus encore dans la vûe de perfectionner & de faciliter les mouvemens militaires, que de chercher un avantage pour la ſanté; mais quelque communs que fuſſent ces exercices, & quelque abus que ces peuples en ayent fait dans la ſuite, les Figures qui repréſentent ceux des Gymnaſes, ſont rares, ſur-tout quand elles ſont iſolées : ce bronze a été trouvé à *Ripa Tranſone.*

Hauteur deux pouces ſept lignes.

N°. III.

Cette Figure dont l'attitude & la compoſition ſont agréables, eſt vêtue d'une robe ſimple, mais qui deſcend juſques aux pieds, qui ſont chauſſés : l'habillement eſt étranger aux Romains; cependant la forme du bonnet pyramidal, eſt celle qu'on a vûe plus haut conſacrée aux habitans de l'ancienne Italie. Je ne puis regarder cette Figure, que comme la repréſentation d'un Eſclave des Romains; mais le bon goût, ainſi que la diſpoſition & le caractère heureux de la Figure, m'engagent à la donner au tems des premiers Empereurs : ce petit bronze a été trouvé à Rome.

Hauteur dix-ſept lignes : longueur quinze lignes.

N°. IV.

Cet Homme nud, dont la tête n'eſt point couverte, ne préſente aucune ſorte de caractère. Il tenoit un corps ou un inſtrument dans la main qu'il porte élevée, & ce corps étoit ſans doute léger, car la main n'eſt pas tout-à-fait fermée; mais le tems a détruit cet objet. La main du bras étendu, eſt diſpoſée pour indiquer : c'eſt tout ce que je puis dire d'une Figure nuë, ſans action & ſans attribut; il eſt cependant aſſez vraiſemblable qu'elle

repréſente un Eſclave qui ſervoit dans les bains : le travail & la diſpoſition de ce bronze, ſont communs, & n'ont aucun attrait.

Hauteur quatre pouces ſept lignes.

N°. V.

J'attribuerai à cette Figure, le même emploi qu'à la précédente, à cauſe de ſa nudité ; car il eſt prouvé par mille exemples, qu'à la réſerve des Athlètes & des Eſclaves qui ſervoient aux bains, tous les Romains, hommes & femmes, étoient repréſentés vêtus, par la raiſon qu'ils l'étoient en effet. J'ignore ce que cette Figure portoit dans ſes mains ; on n'en voit plus que les reſtes informes : le travail & le deſſein de ce Bronze, eſt abſolument pareil à celui du n°. précédent : je crois ces deux Figures du même tems.

Hauteur quatre pouces une ligne.

PLANCHE LXXIX.

N°. I.

Ce Fragment d'un bas-relief de terre cuite, dont la draperie & l'intention ne ſont pas ſans mérite, eſt recommandable par le *Cymbalum*, ou le Tambour de Baſque, ſelon la dénomination moderne, que cette Bacchante portoit ſimplement & ſans action. On voit diſtinctement l'attache qui ſervoit à ſoutenir cet inſtrument, & les quatre petites cloches ou grelots qui le caractériſoient particuliérement. On voit un deſſein d'ornement ſur la peau du *Cymbalum* ; il ne pouvoit être que peint ou deſſiné ſur l'original, autrement l'inſtrument n'auroit produit aucun ſon : le Sculpteur l'a cependant exprimé en creux, c'eſt-à-dire, comme un ouvrage à jour; il s'eſt conduit en ce point, comme ceux qui marquent les prunelles que le globe de l'œil ne préſente point ainſi. Il m'a

paru que cette expreſſion du *Cymbalum*, pouvoit faire illuſion ; & j'ai cru qu'il étoit bon d'en avertir, d'autant que j'ai vû pluſieurs de ces inſtrumens chargés de deſſeins qui rendoient auſſi mal la nature de la choſe.

Hauteur du Fragment, ſept pouces & demi.

N°. II.

Il eſt prouvé par une grande quantité d'exemples, que les Anciens ont préféré la Sculpture à la Peinture, pour leurs décorations publiques & particulières, & que les Romains ont plus étendu ce goût que les autres Nations. Il faut convenir qu'il eſt naturel à l'homme d'aimer les imitations qui lui rappellent les idées de Religion, d'héroïſme ou d'amuſement ; les Modernes mêmes, qui ont ajoûté aux ſecours d'une Peinture plus multipliée, ceux que la gravure des Eſtampes eſt capable de leur communiquer, ont cependant accordé aux mauvaiſes Figures de la Chine, qui pour l'ordinaire n'ont aucune action, qui n'apprennent rien, & qui ne retracent aucune idée, une place diſtinguée dans leurs appartemens : ſans daigner critiquer ce mauvais choix, je crois y démêler le goût général que la Sculpture inſpire, plutôt encore que la fantaiſie ou la bizarrerie de la mode. Mais en quittant des idées trop vagues, pour me renfermer dans des vûes particulières, il me paroît que les Romains ont pouſſé le goût pour la Sculpture juſques aux repréſentations, non-ſeulement les plus particulières & les plus communes de leurs vies & de leurs actions, mais les plus triviales. Les Maſques de tous les genres, exécutés dans toutes les grandeurs, & ſur les matières les moins recherchées, prouvent la généralité de ce goût ; & la Figure de ce n°. confirme cette opinion.

Ce Fragment d'une Statue, préſente une tête bien conſervée & bien enſemble ; elle tire la langue *ad*

ſubſannandum,

ſubſannandum, pour ſe mocquer; cette action déſigne depuis long-tems, comme on le voit par cet exemple, la dériſion baſſe; & cette expreſſion eſt rendue ici avec juſteſſe : l'attitude & la diſpoſition du corps qui ne ſubſiſte plus, répondoient ſans doute à une action qu'elles ne pouvoient qu'augmenter.

Ce Fragment de terre cuite, démontre encore une pratique ou une façon de travailler la terre, qui exigeoit à la fois beaucoup de tems & d'intelligence ; cependant elle eſt aſſez ſouvent répétée, pour faire croire qu'étant auſſi commune, elle devoit être d'un prix aſſez médiocre. Ces morceaux moulés ſont creux, & jettés comme les métaux précieux, avec une médiocrité & une égalité d'épaiſſeur qui les rendent recommandables : tel eſt ce petit monument.

Hauteur deux pouces huit lignes.

N°. III.

Le ſujet que préſente cette Terre cuite, eſt une preuve de l'uſage étendu que les Romains faiſoient de la Sculpture : en effet, ce Fragment fait voir un modèle d'Architecture. L'ornement ou l'eſpèce de couronnement, placé au-deſſus de la corniche, prouve qu'il n'a été fait que pour former quelque décoration ; qu'il n'eſt point d'après nature, & qu'enfin il n'a point été deſtiné à être exécuté : en tout cas, l'Architecte avoit préſenté un modèle de mauvais goût dans toutes ſes parties. Je n'entrerai dans aucun détail ; le deſſein ſuffit pour faire ſentir ſes défauts ; mais je dirai comme Antiquaire, que ce morceau eſt rare.

Hauteur neuf pouces ſept lignes : plus grande largeur quatre pouces quatre lignes.

N°. IV.

Cette Tête comique ne peut avoir été travaillée que

pour conserver la physionomie ou le caractère d'un Acteur de la Comédie Atellane ; le travail & le goût sont grossiers, & la terre est commune.

Hauteur deux pouces dix lignes.

N°. V.

Ce Buste est un portrait de ronde-bosse, & fait d'après nature: il est terminé par des feuillages d'ornement. Cette disposition se trouve si fréquemment répétée, sur toutes sortes de matières, qu'il faut se persuader que les Bustes de ce genre, avoient non-seulement une place dans la décoration commune des Romains, mais une destination particulière ; sans recourir à aucune conjecture, on ne peut douter que ce moyen ne fût raisonnable pour terminer toute espèce de Buste, puisqu'en effet il produisoit un passage & une liaison entre la partie du corps que l'on interrompoit & le pied-d'ouche destiné à le porter. Ce n'est point cette observation qui m'engage à rapporter ce monument, c'est le cordon que le Buste porte autour du col & qui soutient une Tessère ; j'ai si souvent parlé de la façon de porter ces sortes de passe-ports, que je suis charmé d'en rapporter un exemple frappant, d'autant même qu'il me semble que l'on s'étoit principalement occupé jusqu'ici de la Bulle d'or que portoient les enfans des Patriciens, & qu'on n'avoit fait aucune attention aux autres Bulles ou Tessères, qui dans ce cas, sont des synonymes. Je soupçonne donc que ce Portrait est celui d'un Esclave ou d'un Affranchi, Intendant des fermes ou des ouvriers de quelque riche Romain.

Hauteur quatre pouces deux lignes.

N°. VI.

Ce petit Bas-relief présente un Comédien Romain, puisqu'il a la toge: cet ouvrage de terre est d'un tra-

vail plus fin, & ſa matière eſt beaucoup mieux préparée que celle des numeros précédens de cette Planche: on la trouvera diſtinguée, auſſi bien que celles de ce Recueil qui peuvent le mériter, dans un Mémoire étendu ſur la Préparation des Moules, placé à la fin de cette claſſe. Mais par rapport à cette bagatelle, je dirai que plus j'étudie les Anciens, & plus je ſuis perſuadé qu'ils ont ignoré très-peu des choſes que nous ſçavons: cette opinion ne ménage point aſſez, je le ſçais, l'amour-propre des Modernes; mais je voudrois les convaincre de leur foibleſſe, & les engager à ſentir les obligations qu'ils peuvent avoir aux Antiquaires. L'objet le plus eſſentiel de ceux-ci, doit être de retrouver les pratiques des Anciens, dont j'oſe aſſurer que le plus grand nombre eſt inconnu aux Modernes; cependant aucune de ces pratiques n'eſt indifférente: quelque médiocre qu'elle paroiſſe, il eſt conſtant qu'elle trouvera ſon utilité dans la ſociété, & ſa place dans les Arts.

PLANCHE LXXX.

N°. I.

Le seul paſſage d'Horace ſuffiroit pour prouver que les Romains employoient les petites Figures que nous appellons *Marionettes*. Ce Poëte compare à ce badinage un homme qui eſt le jouet de ſes paſſions & de mille impreſſions étrangères:

Duceris ut nervis alienis mobile lignum. Sat. VII. L. 2. vers 82.

Mais l'uſage de ces Figures étoit plus ancien que les Romains; on les employoit dans la Grèce: les Grecs les nommoient νευρόσπαστα, terme qui exprimoit la nature de la choſe; car il ſignifie ce qui eſt mis en mouvement par de petites cordes.

L'Auteur du Livre *de Mundo*, attribué communément à Aristote, en fait la description: voici le passage traduit par Apulée:

Qui in ligneolis hominum figuris gestus movent, quando filum membri, quod agitari solet, traxerint, torquebitur cervix, nutabit caput, oculi vibrabunt, manus ad ministerium præsto erunt, nec invenustè totus videbitur vivere.

« Lorsque ceux qui font agir & mouvoir de petites » Figures de bois, tirent le fil qui répond à un des » membres, ce membre obéït aussi-tôt; on voit le col » tourner, la tête se pencher, les yeux se remuer, les » mains se prêter au mouvement qu'on en exige, en » un mot, toute la personne paroît vivante & animée. »

Dans le Banquet de Xénophon, Socrate demande à un Joueur de Marionettes, quelle est la chose sur laquelle il compte le plus dans le monde; *C'est*, répond-il, *sur le grand nombre des sots; car ce sont eux qui me nourrissent pour le plaisir de voir mes Marionettes. Aussi*, leur dit un des convives, *vous ai-je entendu l'autre jour faire aux Dieux cette prière: Que par tout où vous iriez, il y eût abondance de pain & de vin, & disette de bon sens.*

Marc-Antonin, dans sa Vie, parle de ces petites Figures; & Favorin dans Aulu-Gelle, dit: « Si les » hommes ne faisoient rien d'eux-mêmes & par le mou» vement de leur propre volonté, mais s'ils étoient » en tout conduits par les influences des astres, com» me le prétendent les Astrologues, ils ne seroient que » des Marionettes: *Ludicra & ridenda quædam* νευρόσπα» στα. » On trouveroit sans doute un plus grand nombre de passages pour prouver l'antiquité de cette badinerie; ceux-ci doivent être plus que suffisans. Mais j'ai regardé comme une nécessité d'en rapporter un certain nombre; les doutes des Modernes étant quelquefois difficiles à vaincre, & l'on a peine à les convaincre de ce qui leur paroît extraordinaire.

Lib. XIV. cap. I.

On ne peut ſe flatter de retrouver ces bagatelles avec tous leurs mouvemens ; la foibleſſe de leur matière a mis obſtacle à leur durée.

La ſimplicité & la groſſièreté du travail de quelques-unes, nous en a conſervé des échantillons. Celle que je préſente ſous ce numero eſt dans ce cas : elle imitoit les femmes vêtues d'une draperie qui les couvroit en entier, dont la tête n'avoit aucun mouvement, & dont enfin, la mobilité ne conſiſtoit que dans les bras, qui même ne ſubſiſtent plus aujourd'hui, & dans l'axe ſur lequel elles étoient poſées à la hauteur de leurs pieds ; toutes circonſtances dont on peut juger par le deſſein. J'en ai deux de cette eſpèce & de la même forme, mais dont la grandeur eſt différente : elles ſont d'yvoire l'une & l'autre, & peut-être d'os ; & leur travail eſt auſſi groſſier que leur antiquité eſt conſtatée : d'ailleurs je ne crois pas que les paſſages que j'ai rapportés, & qui ne citent que des Marionettes de bois, puiſſent engager à révoquer en doute celles que je préſente.

Hauteur trois pouces ſix lignes.

N°. II.

Cette Minerve n'eſt agréable ni pour le deſſein ni pour le travail ; elle ne flatte ni le goût ni l'érudition, puiſqu'en effet elle n'apprend rien. Je me ſerois donc diſpenſé de la faire graver malgré la propriété, ſi elle ne m'avoit paru donner une preuve de la magnificence des Romains, pouſſée même juſques au tems du Bas-Empire.

Cette Divinité eſt formée d'une agathe orientale de deux couleurs : elle eſt aſſez bien conſervée, on en peut juger par la gravure ; car les altérations ſont ponctuées ; je dois ajouter qu'elle n'a jamais été travaillée de réſerve ſur ſon fond, que dans le ſeul intervalle du corps au bras qu'elle appuie ſur ſa hanche ; le reſte a tou-

jours été fait pour être appliqué & collé sur un champ étranger.

Hauteur quatre pouces six lignes.

N°. III.

Les Furies étoient différemment représentées par les Anciens ; mais ils s'accordoient pour les regarder comme des Divinités terribles & pour les armer de serpens, de fouets, de flambeaux, enfin, de tous les instrumens qui pouvoient désigner la punition divine ; ils les disoient filles de la Nuit & de l'Erèbe ; quelquefois, pour signifier la rapidité de la vengeance des Dieux, ils leur donnoient des aîles ; & c'est ainsi que Virgile les a représentées :

Æneïde Lib. 12.

Dicuntur geminæ pestes, cognomine Diræ :
Quas, & Tartarea Nox intempesta Megeram
Uno, eodemque tulit partu, paribusque revinxit
Serpentum spiris, ventosasque addidit alas.

On connoît la Médaille de Philippe le fils ; elle a été publiée par Seguin. Elle présente trois Furies, avec trois corps distingués : l'une porte un serpent & une clef, l'autre un fouet & une épée, la troisième tient deux flambeaux ; & chacune de leurs têtes est surmontée par le boisseau. On voit une Médaille pareille, de Gordien le jeune, dans le Cabinet du Roi, frappée dans la ville de *Lyrba* située dans l'Asie mineure, & une autre presque semblable de *Mastaura*, ville de la Lydie. Je connois dans le Cabinet de M. le Beau, une Médaille de Sabine que Vaillant n'a point rapportée, & sur laquelle les trois Furies sont représentées par trois têtes posées sur un seul corps, d'où sortent de chaque côté, trois bras armés de flambeaux ; & ce corps est terminé en gaîne ; chacune de ces trois têtes est ornée

du boiſſeau. La légende porte ΑΡΓΕΙΩΝ; & les Euménides d'Eſchyle apprennent que ces redoutables Déeſſes étoient particulièrement révérées à Argos.

La Plaque d'or que préſente ce n°. n'a qu'une ſeule tête qui porte trois viſages ſur un corps ſimple & drapé, d'où ſortent trois jambes & ſix bras; chaque bras porte un flambeau; la tête eſt couronnée par un boiſſeau. Cette union, tantôt d'une ſeule tête, tantôt de pluſieurs membres, & toujours ſur un ſeul corps, prouve l'idée qu'avoient les Anciens de l'accord de ces Déeſſes pour tourmenter les hommes dévoués à la vengeance céleſte. Les attributs de ces Divinités ſont trop connus pour s'en occuper; ils ont été mille fois répétés par les Poëtes: le boiſſeau qu'elles portent ſur la tête, eſt le ſeul qui ait échappé aux conjectures des Commentateurs, & quoique Macrobe donne le nom de *Panier* à cet ornement, & qu'il prétende que ce ſoit un attribut du Soleil, qui fait alluſion au pouvoir que cet aſtre bienfaiſant exerce ſur les productions de la terre, j'aimerois mieux regarder en cette occaſion, cette eſpèce de diadême comme un rapport des Furies avec Sérapis, le Dieu des Enfers chez les Egyptiens, & duquel les Grecs ont tiré leur Pluton, le Roi & le maître des Furies, & c'eſt ainſi que Virgile a penſé: Saturn. Liv. 20.

Hæ Jovis ad ſolium ſævique in limine Regis
Apparent, acuuntque metum mortalibus ægris. Ænéide Lib. 12.

Le P. Paciaudi en m'envoyant cette Plaque, m'a mandé qu'elle avoit été trouvée au commencement de cette année 1760 dans un tombeau hors de la ville de Rome: c'étoit ſans doute une ſuperſtition qui avoit rapport aux funérailles; c'étoit une eſpèce d'offrande faite aux Furies pour les rendre favorables au mort, & pour détourner leur colère. Je puis dire avec plus de certitude, que ſi cette Plaque a ſervi d'Amu-

lette, elle aura été sertie & montée dans quelque corps dont le tems l'aura séparée; car elle n'a jamais été percée, & l'on n'y voit aucune trace de bélière.

N°. IV.

Cet Amour de relief sur une Plaque d'argent, ne présente rien d'intéressant par lui-même: c'est une Figure des plus répétées, & dont les parties détruites empêchent de connoître l'action. Mais quoique le morceau soit d'un travail excellent, je ne l'aurois point fait dessiner, sans la singularité du champ sur lequel la Figure est posée: il est feint de mosaïque, formé par des carreaux en lozanges d'argent bruni, & d'argent demeuré dans sa couleur naturelle. Cette pratique m'a paru mériter place dans ce Recueil, pour apprendre, sans que l'on puisse en douter, qu'elle a été connue des Anciens, & tout au moins des Romains.

Le diamètre de ce petit monument étoit de neuf lignes.

N°. V.

J'ai eu soin de rapporter les parures des femmes de l'antiquité, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, ainsi je ne négligerai point cette Aiguille de tête: son travail & sa matière peuvent la faire regarder comme étant destinée à l'usage d'une femme qui n'étoit pas absolument du commun. Cette Aiguille est terminée par une espèce de chapiteau de fantaisie, sur lequel on voit la figure d'une Fortune en pied, & vêtue à la Romaine, c'est-à-dire, avec excès; elle est coëffée avec des espèces de cornes qui rappellent les idées d'Isis: elle tient sur son bras une corne d'abondance élevée, & caresse de l'autre main un poisson qui paroît un Dauphin.

Cette Aiguille a trois pouces dix lignes de longueur: hauteur de la Figure un pouce.

N°. VI.

N°. VI.

Quand une matière eſt rare dans un pays civiliſé, ou, ce qui eſt la même choſe, un pays qui a connu les Arts, cette matière a été plus ou moins bien imitée ; car on a toujours cherché à y ſuppléer, ſoit pour ſatisfaire la fantaiſie des particuliers par un équivalent, ſoit pour contenter l'avidité des marchands par une tromperie.

Telle eſt la nature du morceau que préſente ce n°. On ſçait l'eſtime que les Grecs, & les Romains, à leur exemple, ont faite de l'yvoire : il eſt donc ſimple & naturel qu'ils ayent cherché les moyens de réparer, en quelque ſorte, ſa rareté. Ce Buſte repréſente une tête comique & fort chargée, dont le deſſein & le travail ſont fort bons. Il a conſervé la blancheur & les propriétés apparentes de l'yvoire; cependant il n'eſt formé que par une préparation de matière calcaire & ſuſceptible du moule & de la retouche *. J'avoue cependant que j'ai vû, avec étonnement, que Pline, l'Auteur le plus étendu ſur toutes les eſpèces de pratiques, n'ait point parlé de ce genre d'imitation. Je poſſède pluſieurs morceaux qui me perſuadent que les Romains ont ſouvent répété ces eſpèces de copies.

Les petits monumens de matière blanche & tendre faits pour imiter l'yvoire, ſont de ces eſpèces de terres compoſées d'argille & de terre crétacée, de façon que cette dernière terre y eſt en excès. Dans ce cas, la trop petite quantité d'argille ne peut faire une liaiſon très-ſolide, même après avoir ſubi un feu, qui, ſans l'excès de la terre crétacée, ou une plus juſte combinaiſon des deux terres, auroit donné au mêlange la ſolidité qu'ont

* Il eſt même étonnant que cette préparation ait conſervé un coup d'œil convenable à ſon objet, & que l'yvoire même a ſouvent perdu.

les terres cuites que nous avons tous les jours ſous les yeux.

Hauteur du Buſte deux pouces une ligne.

PLANCHE LXXXI.

N°. I.

J'AI décrit ſuffiſamment dans le IIIe. Vol. de ces Antiquités, les briques fabriquées par les Romains, & que l'on trouve chargées de caractères. Je me contenterai donc de décrire le fragment de celle que préſente ce n°. d'autant qu'on n'en a point encore trouvé à Rome avec une ſemblable repréſentation. On y voit la Fortune: cette Divinité eſt en relief, ainſi que les caractères. On lit ſur le cercle intérieur DOMIN N. EX PALLADIS P. Les lettres ſoûlignées, emportées par la caſſure, ſont ajoutées ſelon l'inſcription des autres briques qu'on a trouvées dans leur entier. Sur le plus grand cercle on lit OPUS DOL EX PRAED. ANT COMMO. AVG.

Planc. LXVIII. n°. III.

Les Recueils qui rapportent ce genre de monumens, n'ont point fait mention de cette brique; j'ai cru devoir la faire graver à cauſe des ſingularités qu'elle préſente.

Hauteur du Fragment trois pouces trois lignes: largeur quatre pouces & demi: épaiſſeur treize lignes.

N°. II.

Les monumens qui préſentent les pratiques ou les moyens employés par les Anciens, méritent, à mon ſens, la préférence ſur tous les autres; ils ont l'avantage de l'antiquité, & peuvent y joindre un objet d'utilité.

Planc. LXII. n°. VI.

J'ai rapporté plus haut la Figure d'un Homme, qui prépare un vaſe pour le mettre au four, repré-

ſentée ſur une pierre gravée en creux. Ce n°. fait voir un ouvrier qui travaille & qui tourne un vaſe de terre; & ſi, comme il eſt vraiſemblable, le vaſe eſt ſuppoſé poſé ſur la roue du Potier, la perſpective de cette machine ne peut être plus fautive. Les autres parties de cet ouvrage, quoique Romain, ne ſont pas dépourvûes de mérite.

Ce ſujet eſt gravé ſur une cornaline blanchâtre qui prend aſſez bien la couleur de la feuille.

N°. III.

On m'a envoyé de Rome ce petit Amour d'argent, en m'aſſurant qu'il avoit été trouvé depuis très-peu de tems. Il eſt en pied & poſé ſur une tortue : cet attribut regardé par quelques Mythologiſtes comme un ſymbole de la pareſſe, ne paroît pas convenir à l'Amour; mais les allégories d'une paſſion auſſi vive ſont à l'infini. Un Amant impatient de ſon bonheur trouvera ſans doute que l'objet aimé ſe rend avec trop de lenteur à ſes deſirs; alors il ne pourra mieux exprimer par le ſecours de l'Art, la ſituation de ſon cœur, & celle de ſon eſprit. Le travail de ce petit monument pourroit être plus élégant; mais l'idée & la ſeule intention ſuffiſent ordinairement pour les bagatelles de ce genre.

Hauteur un pouce.

N°. IV. & V.

Tout ce qui peut contribuer au Coſtume, me paroît recommandable dans la recherche des monumens; ainſi je n'ai pas voulu négliger le bout de ce Foureau d'épée, également à l'uſage des Grecs & des Romains. Il eſt de bronze, & d'un aſſez bon travail, quoique groſſier; ce qui me perſuade qu'il a ſervi à un Soldat : la différence de ſes deux faces, m'a d'autant plus obligé à rapporter l'une & l'autre, que je ne comprends rien à l'ouverture

qui a toujours exiſté, & que l'on voit repréſentée ſous le n°. V ; car il eſt conſtant qu'elle avoit un objet néceſſaire.

Hauteur deux pouces une ligne : largeur un pouce une ligne.

N°. VI.

La forme ſingulière de cette Teſsère de bronze, m'engage à la rapporter ſimplement, ſans trop répondre de l'explication ; en effet, une forme ſi bizarre en elle-même, la repréſentation d'une eſpèce de portique, au-deſſous duquel on voit des lettres initiales ; en un mot, toutes ces marques de convention particulière, paroiſſent autant d'hiéroglyphes : on pourroit croire cependant que le T. eſt le prénom, & ſignifie TITI. que l'R. eſt la première lettre du nom de la famille, comme RABIRII. RVBRII. RVTILII. & RVFI, qui ſuit, eſt le ſurnom.

Ce monument eſt accompagné de ſon anneau fondu avec la pièce ; & ſelon l'uſage du plus grand nombre des Teſsères de cette eſpèce, l'anneau n'a jamais pû ſervir pour le doigt.

Largeur onze lignes & demie : longueur un pouce onze lignes.

PLANCHE LXXXII.

N°. I.

On ne ſoupçonneroit pas un Antiquaire d'être ſenſible à la nouveauté ; cependant l'explication des monumens n'eſt pas toujours le ſeul objet dont il ſoit touché. La découverte d'une petite ſingularité qui n'aura pas été apperçue, & plus encore la joye de rencontrer un monument que ſes prédéceſſeurs n'ont pas

eu occaſion de voir, doivent être comptées dans le nombre de ſes jouiſſances.

Le Vaſe que préſente ce numero, réunit ces heureuſes circonſtances. En ſortant de Rome par la Porte-Majeure, on a trouvé le 27 Avril 1760, à la diſtance de trois milles, auprès de quelques ruines de bâtimens, un Vaſe de marbre blanc, abſolument uni, mais rompu en mille endroits; il a cependant été poſſible de deſſiner ſa forme, avant que les morceaux fuſſent ſéparés. Il étoit rempli d'une terre mêlée avec une eſpèce de cendre: le couvercle plus ſolide s'eſt heureuſement conſervé; il a été coupé du reſte du Vaſe avec lequel il étoit ſcellé, & m'a été envoyé avec le deſſein & les proportions. Je me ſuis ſervi du terme *heureuſement*, en parlant de la conſervation du deſſus de ce Vaſe, cette partie étant la plus intéreſſante; en effet, contre l'uſage ordinaire, l'intérieur de ce couvercle eſt travaillé de bas-relief, & repréſente un buſte de Mercure: c'eſt une circonſtance qui juſqu'ici n'étoit point connue à Rome, & qui par conſéquent étoit ignorée de tous les Amateurs de l'Antiquité. La partie ſupérieure de ce couvercle étoit terminée par un anneau de fer, preſque tout conſumé par la rouille, & qui ne pouvoit ſervir qu'à faciliter l'ouverture du Vaſe. On voit par le deſſein du n°. I, qu'il avoit autrefois deux anſes: les tenons de leurs parties ſupérieures & inférieures ſubſiſtent encore; mais il n'a pas été poſſible de retrouver les morceaux, pour deſſiner leur forme: enfin, la ſingularité, ou plutôt la nouveauté que préſente ce monument, conſiſte à trouver dans l'intérieur d'un vaſe, une Figure toujours placée à l'extérieur; le ſeul exemple d'une pareille diſpoſition, a été donné par le Marquis Olivieri, dans les *Marmore Piſaurentia*. Il rapporte le deſſus d'un N°. CXXXI. Vaſe de terre cuite, qui renfermoit les cendres de T. Accius Préteur de Péſarèſe, dont Cicéron parle; &

dans l'intérieur du Vaſe on liſoit T. ACCII. PISAVR. CINERES.

Il eſt aiſé de ſentir que le monument que je préſente, quoique traité dans le même eſprit, n'eſt point ſi extraordinaire, ou plutôt ſi bizarre ; car il eſt certain que l'inſcription n'étant deſtinée qu'à faire reconnoître les cendres d'Accius, il étoit inutile de l'écrire, puiſqu'elle ne pouvoit remplir ſon objet, ſans faire l'ouverture de l'urne, & conſéquemment ſans troubler le repos du mort, ſelon la Théologie des Anciens. A l'égard de la repréſentation du Mercure dont il eſt queſtion n°. II, on ne peut l'expliquer, ce me ſemble, que par une interprétation des plus ſimples : Mercure conduiſoit les ames aux Enfers ; & par une ſuite de cette idée, jointe à un excès de ſuperſtition, on a placé ſon Buſte tout auprès des cendres, & ſous les yeux, pour ainſi dire, de la Divinité protectrice. Il eſt certain que cet exemple eſt nouveau dans l'Antiquité, & que je ne crois point qu'il ait été publié avec de pareilles circonſtances.

Planc. LXXV. n°. II. & III.

Le travail intérieur de ce Couvercle, ſemble donner l'explication du marbre travaillé des deux côtés, & que j'ai rapporté plus haut ; ce monument me conduiroit à croire, qu'il repréſente également un deſſus de Vaſe : il eſt vrai que l'idée de la ſuperſtition eſt nulle par rapport à cette conjecture.

Hauteur du Vaſe, deux palmes : largeur deux palmes & demie.

N°. III. & IV.

Ce numero préſente encore une nouveauté, quant à la forme : c'eſt une Tirelire de terre cuite, & de l'eſpèce de celles qu'on eſt obligé de caſſer pour faire ſortir les piéces de monnoie qu'on y avoit introduites. De pareils monumens doivent être ſuſpects aux Antiquaires ; la

matière rend l'imitation de l'objet facile, dans le dessein de les attraper sur le prix, ou de leur donner un ridicule sur la connoissance ; mais la forme, d'un côté, & le mauvais travail, de l'autre, peuvent rassurer sur l'authenticité, quand le morceau ne donneroit pas d'autres témoignages en sa faveur. La Fortune représentée en relief sur le n°. III, & les Palmes en creux sur le côté opposé n°. IV, ainsi que les Colonnes indiquées, au milieu desquelles la Déesse est placée, m'ont déterminé à rapporter un monument de cette médiocre importance & d'une si mauvaise exécution. On peut inférer de cette Antiquaille, ou que les Pauvres témoignoient leur besoin par son moyen, ou qu'elle servoit aux Enfans pour demander les étrennes à leurs parens. Si l'on est curieux de s'instruire sur l'ancien usage de cette espèce de présens, on peut lire les recherches de Spon, le P. Tournemine, dans le Journal de Trévoux, & beaucoup de sçavans Allemands, tels que *Bosius*, *Horstius*, *Lipenius*, *Scharfius*, *Lemannius*, *Faverlinus*, *Paschius*, &c. Année 1705.

Hauteur totale quatre pouces neuf lignes : hauteur & diamètre du corps circulaire de la Tirelire, trois pouces : longueur de l'ouverture qui paroît avoir beaucoup servi, quinze lignes.

N°. V.

Ce petit bras d'argent ne me paroît point votif : je le regarde comme le fragment d'une Statue d'*Hygia* : le serpent autour du bras, & qui mange un fruit présenté sur une patère, me paroît un symbole qu'on ne doit attribuer qu'au desir de la santé, ou à la Santé elle-même, qui ne peut être qu'*Hygia*. Au reste, on peut voir tout ce que le P. Paciaudi a écrit de juste & de sçavant sur les bras votifs accompagnés d'un serpent. Le travail de ce petit bras, est un peu sec, mais le dessein en est assez correct. Antichita di Ripa Transone, pag. 45.

Longueur de ce Fragment, deux pouces moins une ligne.

N°. VI.

Il feroit aifé de fe perfuader que ce petit Veau de bronze, eft un ornement fantaftique; on feroit même, à plufieurs égards, affez en droit de le croire; & la longueur exceffive de la langue qui fort de la bouche de cet animal, autoriferoit cette opinion; mais il me sembleroit plutôt qu'une maladie épidémique, tombée fur le bétail, & dont on craignoit la communication, a fait recourir à l'affiftance des Dieux. Ce Veau eft d'un travail médiocre, & convient à l'idée que l'on doit avoir des offrandes de la campagne: elles n'ont jamais été comparables, ni pour le goût, ni pour l'exécution, à celle des Capitales.

Longueur un pouce moins deux lignes.

PLANCHE LXXXIII.

N°. I. & II.

On ne peut attribuer l'action de cette jolie petite Figure de bronze, qu'à un Athlète, ou à un homme qui s'exerce à quelques-unes des occupations du Gymnafe: fon attitude pourroit faire croire que le Pugilat eft fon objet; cependant le bras droit, qu'il porte fur fa tête, (car la Figure eft rendue à la contre-épreuve) n'eft ni couvert ni défendu par le braffart néceffaire à cet exercice: la difpofition de cette Figure eft heureufe, & m'a engagé à la faire deffiner fous deux afpects.

Hauteur deux pouces deux lignes.

N°. III.

Cette autre Figure de bronze, dont les jambes font croifées, eft par conféquent dans une attitude de repos; elle

elle a le bras élevé ſur ſa tête ; ſa main eſt enveloppée d'un gantelet ou d'un braſſart, qui ſervoit à l'exercice du Pugilat. Ces détails me perſuadent qu'on a repréſenté un Athlète ſe repoſant après cet exercice, dans lequel il a peut-être été vainqueur.

Hauteur deux pouces ſix lignes.

N°. IV. & V.

Cette Figure debout, ne doit être regardée que comme celle d'un Eſclave ſervant dans les bains : ſa nudité, & plus encore le *Strigillum*, qui n'eſt que l'équivalent du couteau de chaleur employé pour les chevaux, chez les Modernes, & qu'il tient par-deſſus ſon épaule, comme on le voit au n°. V, me paroiſſent déſigner conſtamment ſon état. Le travail de ce petit monument, eſt commun; mais il préſente la ſingularité d'avoir la tête couverte d'un bonnet ou d'une calotte ronde ; ſes deux jambes ſont caſſées, mais le malheur n'eſt pas grand, leur diſpoſition n'étant d'aucune utilité.

Hauteur deux pouces trois lignes.

N°. VI. & VII.

Les Plombs qui ſervoient à diriger les perpendiculaires dans les bâtimens, & que j'ai rapportés dans le IIIe Volume, ſont d'une forme plus recherchée que celles de ces numeros. La raiſon d'une plus grande ſimplicité, me feroit croire que ceux-ci ſervoient à des inſtrumens, ou plutôt à des Ouvriers plus communs : ils ont été trouvés l'un & l'autre à Rome. Le n°. VI. dont la forme eſt ronde, a *onze lignes* de hauteur, & *neuf lignes* de diamètre. Le n°. VII. dont la forme reſſemble à celle d'un gland, a *quatorze lignes* de hauteur, & *huit lignes* de diamètre.

Planc. LXXIX. n°. IV. & V.

Depuis que cette Planche eſt gravée, j'ai reçu de

Rome un autre de ces Plombs ; il eſt également de bronze, & formé comme la maſſuë d'Hercule : le trou percé à ſon extrémité ſupérieure, ſuffiroit pour la preuve de cette ancienne deſtination ; mais les exemples atteſtent la variété des formes que les Romains donnoient à cette partie d'un inſtrument néceſſaire ; il eſt vrai qu'elle ſe préſente rarement ſous la forme d'une maſſuë ; mais je ſuis d'autant plus hardi à regarder ce petit monument, comme étant déſtiné à cet uſage, que le P. Paciaudi a eu la bonté, en me l'envoyant, d'y joindre cette note : *Je n'en ai jamais vû de cette forme, excepté dans un tableau antique, qu'avoit le Marquis Caponi, & dans lequel un Architecte étoit repréſenté avec le Pendulum.*

La hauteur de cette petite Maſſuë de bronze dont la forme eſt trop connue pour être deſſinée, eſt de *deux pouces ſept lignes.*

PLANCHE LXXXIV.

N°. I.

Il est aiſé de comprendre pour quelle raiſon les Romains ont traité les Vaſes avec une ſi grande élégance : ils les admettoient également pour le culte des Dieux, pour celui des morts, & pour l'uſage domeſtique. Des yeux ſi fort accoutumés à un même objet, étoient néceſſairement délicats : des Artiſtes que l'intérêt perſonnel engageoit à trouver quelque nouvelle richeſſe, étoient attentifs, non-ſeulement à exécuter de belles formes, mais à conſerver une élégante ſimplicité adoptée par les Anciens, & ſans laquelle on n'auroit pas regardé leur ouvrage : il eſt donc naturel que l'Antiquité préſente de grands exemples en ce genre, ou du moins qu'elle nous mette en état d'appercevoir dans les ouvrages les plus communs, l'impreſſion fine & délicate de ceux dont

le travail étoit plus recherché & la matière plus précieuse. On ne peut imaginer combien le tems a détruit de ces morceaux rares par le goût, & recommandables par les matières : les agathes, les marbres fins, les plus riches métaux brilloient à l'envi sous cette forme dans un pays où le luxe étoit excessif. Après avoir permis à l'imagination de s'échapper dans cette carrière, on rougit en abaissant ses idées sur les parties médiocres, & les vils fragmens qui nous restent, & que nous sommes encore forcés de voir avec plaisir. Les anses plus épaisses que le corps des Vases, ont aussi plus résisté ; leur nombre considérablement plus grand, leur a permis d'échapper à la destruction : j'en ai rapporté plusieurs, qui faisoient partie de quelques Vases, que sans contredit on doit mettre dans le rang des ustensiles ou des meubles médiocres & communs ; cependant, à plusieurs égards, elles ne sont ni sans beauté ni sans mérite. Ce numero en présente une de ce genre, & dont on rencontre plus rarement la forme & la disposition : le sens du buste dont elle est ornée, prouve qu'elle n'étoit point liée à un pied, & que la partie pointue dont ce même buste est surmonté, se terminoit au bord supérieur du Vase ; cette anse, ou plutôt cette extrémité, a toujours été faite pour être appliquée & liée à une partie supérieure, dont nous voyons les restes, & qui donnoit une prise à la main, & facilitoit la tenue de chaque côté.

Hauteur de ce Bronze, trois pouces deux lignes : largeur un pouce sept lignes.

N°. II.

Il est si différent de donner une dénomination vague, qui ne tire point à conséquence, ou de la prononcer dans un ouvrage qui suppose toujours une mûre réflexion, qu'on a eu raison de m'envoyer de Rome, ce beau bronze, sous le nom d'un marteau de porte,

& que je fais bien de résister à la singularité de rapporter ce monument, sous ce titre. Je le regarde comme une Anse de vase, dans le caractère du numero précédent. Les deux extrémités dont une auroit dû être percée pour le jeu du marteau, sont pleines, & portent encore les restes du vase auquel elles étoient attachées. Du reste, ce monument est une preuve de l'exactitude que les Romains apportoient à l'exécution des ouvrages travaillés sur les matières les plus communes : en effet, le Dauphin ne peut être d'un meilleur goût, ni mieux fondu, ni réparé avec plus de soin.

Longueur quatre pouces & demi : largeur neuf lignes.

N°. III.

Le fragment de cette Anse de bronze, présente une tête casquée ; elle me paroît celle de Mars, ou de quelque autre Figure ou Divinité, vêtue & drapée à la Romaine ; le buste est enclavé dans un ornement simple, & d'assez bon goût, qui terminoit cette partie de la décoration du vase. Une telle disposition me persuaderoit que ce fragment a fait autrefois partie d'un vase dont la forme étoit pareille à celle que l'on voit dans le premier Volume de ce Recueil. Plan. C. n°. I. & II.

Le Fragment a six pouces de longueur : hauteur & largeur de l'Ornement, deux pouces trois lignes.

N°. IV. & V.

Cette partie d'un Vase disposée de la même façon que ce que nous nommons un *manche* ou une *queuë*, est d'un travail grossier, mais juste, bien pensé, & d'une exécution mâle : le dessein suffira pour en donner une idée, & pour faire voir que le petit buste de Minerve, ou d'une autre Femme casquée, ne peut être mieux soutenu. L'espèce de feuillage qui s'élève après avoir laissé l'espace & la commodité nécessaire à la main, lui

donne un appui ſolide ; il fait plus, il ſauve en quelque façon le ridicule de cette compoſition, dans laquelle on étoit apparemment obligé d'introduire ce buſte avec ſes attributs.

Longueur quatre pouces cinq lignes : diamètre de la poignée, un pouce : hauteur du buſte, n°. V. depuis la partie ſupérieure du manche, un pouce onze lignes.

N°. VI.

L'Ornement d'une têtière ou des courroies placées ſur le poitrail d'un cheval, me paroît le ſeul uſage que l'on puiſſe attribuer à la réunion de ces bagatelles de bronze : elles ſont très-mobiles, & très-groſſièrement travaillées. La ſingularité de la forme, m'a fait plaiſir ; & je me ſuis d'autant plus perſuadé qu'elle pouvoit amuſer les Curieux, que je n'en ai vû dans aucun autre Recueil : d'ailleurs, trois ou quatre morceaux dans le même goût, ſuffiſent pour certifier la répétition de cet uſage ; ils m'ont été envoyés de Rome, où ils ont été trouvés. Quelle qu'ait été la deſtination de cette bagatelle, la nouveauté doit la rendre intéreſſante.

Hauteur totale de cet Ornement, trois pouces deux lignes : largeur un pouce ſept lignes.

PLANCHE LXXXV.

N°. I. & II.

Les Anciens étoient heureux de ne pas connoître le fer, ou pour parler plus juſte, ils ont été ſages, de ne l'avoir pas recherché avec plus d'empreſſement, quand ils en ont eu les premières notions. Cette négligence qui ne leur étoit pas ordinaire pour les objets utiles, pouvoit faire croire qu'ils ont connu ſon peu de durée ; car on peut regarder ſa ſolidité comme momentanée, par rapport à la poſtérité ; objet dont ils ont été autant

occupés, que les Modernes ſemblent le négliger. Quelque motif qui ait déterminé les Anciens, il paroît qu'ils n'ont employé le fer, que parce qu'il étoit rare alors; la connoiſſance qu'ils en ont eue, ne remonte pas même à des tems fort reculés.

Le monument de ce numero, augmente en général les idées avantageuſes que les Anciens paroiſſent mériter pour la ſage préférence qu'ils ont donnée au cuivre, & redouble en particulier, mon goût pour ce métal. Une légère réflexion fait ſentir que ſans le cuivre, les connoiſſances de l'Antiquité ſeroient mille fois plus reſſerrées; & l'on conçoit avec peine, la médiocrité à laquelle elles ſeroient réduites, ſi l'on étoit privé de ſon ſecours. L'état auquel la rouille a réduit le morceau ſingulier que j'examine, eſt ſi déplorable, que l'on voit au plus que cette maſſe de fer contenoit le creux de cinq Divinités repréſentées en pied, qu'elles étoient également eſpacées & ſéparées par des colonnes, qui ne paroiſſent avoir eu aucune eſpèce de réunion. La diſpoſition particulière des Figures, & ce que l'on diſtingue des attributs, prouvent que l'ouvrage eſt Romain. On ne peut parler avec la même certitude ſur l'uſage auquel ce morceau étoit deſtiné. Le travail en creux, peut faire imaginer qu'il ſervoit à couler ou à frapper des reliefs dépendans de la ſuperſtition, & dont il eſt vraiſemblable que l'on diſtribuoit les empreintes dans quelque Temple ou dans quelque Chapelle. La forme de ce monument, & la pointe forte & quarrée par ſa bâſe placée au milieu de ſa maſſe, comme on le voit au n°. II. m'a perſuadé qu'on établiſſoit ce fer ſur un corps ſolide, pour avoir un moyen commode & aſſuré de frapper l'empreinte; & conſéquemment je croirois que ce corps étoit de bois: le deſordre & la dégradation de cette eſpèce de coin, mettent hors d'état de prononcer ſur le mérite de ſa gravure; cet

inconvénient pourroit cependant être réparé, si le hazard faisoit retrouver quelque bronze coulé ou frappé sur cette espèce de mandrin: les mesures exactes que je suis dans l'habitude de rapporter à la fin de chaque article, serviroient à constater cette heureuse rencontre; d'un autre côté, le dessein de la forme générale, placé comme je l'ai déja dit au n°. II, pourra mettre quelqu'un au fait de l'usage & de l'objet de ce monument; quant à moi, je ne puis rien ajoûter à ce qu'on vient de lire.

Longueur de la bâse gravée en creux, cinq pouces sept lignes: la largeur de ladite bâse, n'est point parfaitement égale; cependant elle est plus généralement d'un pouce neuf lignes: épaisseur sept lignes: hauteur de la pointe, environ deux pouces & demi: quarré de la bâse de la pointe quatorze lignes.

N°. III.

L'Aigle est, sans contredit, le monument le plus connu de tous ceux que les Romains nous ont laissés: il feroit par conséquent inutile de le rapporter; mais les détails que présente cette Aigle de bronze, m'ont paru mériter d'être expliqués, non-seulement par son action & par sa conservation, mais encore par les preuves incontestables de l'usage auquel elle étoit particulièrement destinée. Elle paroît avoir été consacrée à une Enseigne militaire: les trous qui servoient à l'établir & à la fixer sur ses pieds, suffiroient pour prouver cette opinion; mais ceux qui sont placés à chacune de ses aîles, pour attacher ou le *Labarum* ou l'Etendart de la Cavalerie, lui donnent un nouvel appui. Ces circonstances m'ont paru intéressantes, & m'ont engagé à faire graver ce bronze, qui d'ailleurs est d'un très-bon ouvrage.

Hauteur trois pouces deux lignes : envergeure des aîles, trois pouces quatre lignes.

N°. IV.

On ne doit attacher aucune idée à ces ſortes de Figures uniquement deſtinées à l'ornement ; il ſeroit même ridicule d'y chercher la moindre conſéquence particulière : leur aſſemblage ne peut préſenter que des rapports très-généraux, ſoumis à l'uſage auquel elles étoient deſtinées. Le pied du plus grand nombre de vaſes, de plats, &c. étoient formés chez les Romains, par des ornemens de cette eſpèce, c'eſt-à-dire, fantaſtiques ; & les aîles dont ils étoient le plus ordinairement accompagnés, étoient introduites dans l'intention de ſoutenir la capacité du vaſe, & de donner plus de graces à la compoſition, par une augmentation capable de corriger le pied d'un animal qu'on étoit dans l'uſage de donner à ces ſortes de meubles. L'eſpèce de tête de Minotaure n'eſt donc ici qu'un objet de fantaiſie qui n'a pas plus de rapport avec les aîles que le pied de l'animal qui poſe ſur le plan. Ce Bronze me paroît d'un travail étranger aux Romains. Le détail de ſes aîles étant marqué par des points, je ne vois point aſſez clairement le pays auquel je pourrois l'attribuer ; ainſi n'oſant le donner aux Etruſques, je le laiſſe aux Romains.

Hauteur trois pouces ſept lignes : largeur de l'extrémité d'une aîle à l'autre, trois pouces deux lignes.

N°. V.

Cette Plaque très-mince & ſimplement frappée ou eſtompée ſur un mandrin, eſt d'argent : elle prouve par ſa légèreté l'épargne avec laquelle on a toujours employé les métaux précieux. Elle repréſente un char qui ne peut être le *Carpentum*, par la raiſon des quatre chevaux

chevaux dont il eſt attelé, & par celle des Figures de bas-relief dont le corps du char eſt orné. Enfin, quoique le Triomphateur ne paroiſſe point dans le char, on ne peut le regarder comme celui qui tiroit ſon origine des Gaules, & dont les Veſtales ſe ſervoient dans Rome : le corps de celui-là étoit uni & tiré par deux chevaux. On voit encore ſur le petit bas-relief, la dorure qu'on avoit placée à deſſein en quelques endroits, & qui produiſoit une heureuſe oppoſition avec la couleur de l'argent.

L'ouvrage de ce petit monument n'eſt point mauvais, & ces ſortes de magnificences étoient ſans doute plus étendues pour être introduites dans de grandes parties d'ornement. Ce fragment eſt ſingulièrement conſervé, malgré la médiocrité de ſon épaiſſeur & de ſon volume. Ce Char eſt vuide : on pourroit peut-être regarder ce petit monument comme l'annonce d'un triomphe.

Largeur un pouce : hauteur dix lignes.

PLANCHE LXXXVI.

Nº. I.

Il a fallu les ſoins & l'amitié du P. Paciaudi pour raſſembler les morceaux épars de cette belle *Acerra* ou Coffret deſtiné pour renfermer l'encens, ſelon l'uſage des Romains dans leurs ſacrifices. Ce monument dont il m'a rendu poſſeſſeur, eſt complet, à la réſerve de la partie platte qui couvroit le deſſus, & qui tenoit à deux mouvemens de charnière dont on voit encore les places.

La répétition des reliefs de ce monument ne demande que le deſſein & l'explication de deux des quatre dont cette *Acerra* ou ce *Thuribulum* eſt compoſé.

La plaque principale, celle qui eſt la plus ornée,

eſt remplie par le buſte d'un Romain, traité avec la plus grande ſaillie : la tête parée de ſes ſeuls cheveux, eſt renverſée, & préſente l'expreſſion de la douleur : aucune eſpèce d'attribut ne l'accompagne & ne ſert à le caractériſer : une de ſes épaules eſt couverte d'une draperie, & l'autre eſt nuë : ce buſte eſt entouré par deux cornes d'abondance, diſpoſées de façon que les fleurs & les fruits dont elles ſont remplies, couronnent la tête, & que les deux extrémités inférieures ſont renouées par un ruban : cette eſpèce de bordure eſt ſoutenue par la main de deux Centaures placés de chaque côté ; ils ont chacun une Femme aſſiſe ſur leur croupe, & cette attention qu'ils ont pour ſoutenir le portrait, ne les occupe point aſſez pour les empêcher d'embraſſer de la main qui leur reſte libre, ces jeunes Nymphes.

J'ai vû peu de monumens antiques préſenter autant d'action & de mouvement : les parties de cheval ſont étendues & bien diſpoſées ; leurs queues ſont volantes & bien jettées ; en un mot, la penſée & l'exécution s'accordent pour rendre ce meuble de ſacrifice recommandable & précieux.

Les Centaures ont l'air empreſſé, car on voit une lyre aux pieds de l'un, & un chalumeau au-deſſous de l'autre : ils ont laiſſé tomber ces inſtrumens ; ſi l'on n'aime mieux croire qu'ils ont échapé aux Nymphes ; mais les Anciens, loin de refuſer les connoiſſances aux Centaures, leur ont ſouvent accordé de l'intelligence & de la ſagacité. La ſeule différence que l'on puiſſe remarquer dans les deux plaques des grands côtés, conſiſte dans le buſte ; la place qu'il occupe ſur l'une, eſt nuë dans l'autre ; mais elle eſt toujours environnée des cornes d'abondance, & ſoutenue par les mêmes Centaures dont l'action & les attributs ſont abſolument pareils, & doivent être ſortis du même moule.

Les tenons de la charnière étant placés du côté où l'on voit le bufte, pourroient faire croire que le Romain qu'il repréfente, ne cherchoit point à paroître, foit par modeftie ou par quelqu'autre raifon que j'ignore, puifqu'en effet fon portrait étoit placé, felon cet arrangement, fur la partie la moins apparente de cette *Acerra*. Je finis cet article, en affurant que j'ai peu vû d'ouvrage Romain de ce mouvement, de ce goût & de cette exécution.

Largeur fept pouces une ligne : hauteur deux pouces fept lignes.

N°. II.

Les deux petits côtés préfentent une décoration abfolument femblable ; c'eft-à-dire, une tête de Médufe, reconnoiffable par les aîles & les ferpens : elle eft attachée & foutenue avec goût par des rubans renoués au bec de deux oifeaux placés aux deux côtés de la compofition, & dont la forme n'eft pas bien diftincte ; ces oifeaux foutiennent auffi la guirlande dont ce bas-relief eft enrichi, & qui pend au-deffous de la tête. Le travail & le goût de ces petits Côtés font auffi recommandables que ceux du n° précédent.

Largeur trois pouces neuf lignes : hauteur deux pouces fept lignes.

N°. III. & IV.

Je me fais un plaifir de rapporter tous les uftenfiles de quelque efpèce qu'ils foient, qui ont fervi à l'ufage domeftique des Anciens. Je n'avois point encore vû de Cadenat, & ce n°. en préfente une efpèce ; mais il avoit plus d'un ufage : fa partie fupérieure eft ornée d'une tête dont le goût eft très-mauvais, & le travail fort négligé ; cependant elle eft creufe en-dedans & elle s'ouvre comme un *Bulle* par un mouvement de charnière : elle fervoit fans doute, à cet égard, à ren-

fermer quelque objet de ſuperſtition. Le deſſous de cette plaque numero IV. en laiſſoit voir une ſeconde qui couvroit une manière de reſſort dont le mouvement & la diſpoſition ſont détruits par le verd-de-gris, au point qu'il eſt impoſſible de démêler ſon ancien jeu. On diſtingue toujours la manière dont il pouvoit ſe fermer, c'eſt-à-dire, comment la bande arrondie pouvoit entrer dans l'ouverture placée à l'extrémité de la portion deſſinée au n°. IV.

Largeur de la tête un pouce : longueur de la tête dix-ſept lignes.

PLANCHE LXXXVII.

N°. I.

CETTE Teſsère d'yvoire préſente d'un côté deux Figures ſi mal exprimées, que je ne puis dire ſi l'on a voulu donner l'idée de deux Egyptiens ou de deux poiſſons ; mais elles ſont abſolument pareilles : on voit une palme droite placée entre les deux Figures ; elle eſt également très-mal exécutée ; la reſſemblance de ces deux objets ſuffit pour l'intelligence du revers ſur lequel on lit ΑΔΕΛΦΟΙ X. gravé en creux.

Un Antiquaire croit, au premier coup d'œil, poſſéder une Teſsère diſtribuée dans quelque ville de la Grèce, pour la repréſentation des Adelphes de Ménandre. Il veut, conſéquemment à cette idée, que le chiffre X. déſigne ou le gradin, ou la place ſur le gradin que le ſpectateur devoit occuper ; mais l'examen dérange les idées agréables de cette poſſeſſion.

On ſe rappelle que Marc-Aurele & L. Verus ont été les deux premiers Empereurs qu'on ait vû partager l'Empire ; on s'apperçoit que les caractères de l'écriture conviennent au ſiècle de ces deux Princes : on trouve que l'alluſion des deux Figures, abſolument ſemblables, doit avoir rapport à quelque évènement de

la vie de ces Princes, peut-être même à leur ſeule aſſociation ſur le trône ; mais il eſt plus ſimple de croire que cette Teſsère étoit à l'uſage de la Xe. Légion en quartier dans la Grèce ſous l'Empire de Marc-Aurèle & de L. Verus.

Si l'on veut s'inſtruire des marques, des contremarques, des témoins de reconnoiſſance, enfin, de tous les uſages auxquels les Légions employoient les Teſsères ; on en trouvera les détails dans Gronovius. Mais tous les Auteurs s'accordent à dire qu'il y en avoit pluſieurs eſpèces compriſes ſous les noms de *Frumentaria*, de *Numeraria*, de *Militaris*, d'*Hoſpitalis*, de *Comitialis*, de *Theatralis*, de *Convivalis*, de *Luſoria* & de *Negotiaria*. Comment pouvoir les diſtinguer aujourd'hui ? Une grande répétition des objets pourroit ſeule mettre en état de ſurmonter cette difficulté par une comparaiſon multipliée ; mais l'objet n'eſt pas aſſez important pour mériter cette peine.

Cap. XVI. Vol. 9. & Tract. de Conviviis Veterum, même Vol. pag. 198.

Diamètre de cette Teſsère quatorze lignes.

N°. II.

Ce petit Buſte d'yvoire, dont la couleur naturelle eſt fort altérée, a été trouvé à Rome dans un Tombeau. Il étoit accompagné, ſelon le rapport qu'on m'en a fait, de pluſieurs Figures dont la forme ou les attributs étoient fort différens, mais elles étoient toutes ſelon le culte ordinaire aux Romains. Ces objets de ſuperſtition & placés dans les tombeaux, me paroiſſent n'avoir été multipliés à Rome, que depuis la communication plus intime de Rome avec l'Egypte ; cette pratique empruntée des Egyptiens, ne doit donc pas remonter plus haut que le règne d'Hadrien, tems auquel le culte de cette nation fut admis publiquement dans la capitale du monde. Il eſt vraiſemblable que les Romains ne copièrent ſur cet article, que l'uſage en

Voyez Vol. III. Planc. LXXI. & LXXII.

général, & qu'ils enfermèrent dans leurs tombeaux leurs propres Divinités, ce qui étoit du moins conséquent. Quoi qu'il en soit, j'ai vû peu d'ouvrages plus fins & plus délicats pour le trait & l'exécution que ce petit Buste dont la disposition est d'ailleurs charmante: il méritoit d'être rapporté pour les seules parties de l'Art.

Hauteur quinze lignes.

N°. III.

Le souhait d'une bonne année étoit plus en usage chez les Romains, qu'il ne l'a jamais été chez aucun Peuple moderne: on peut voir plusieurs Traités faits à ce sujet dans le dernier siècle, & principalement celui de Jacques Spon; *Voyez* aussi Gronovius.

Vol. IX. p. 202. & 207.

Ce petit monument de terre cuite prouve l'usage de ce compliment, & certifie que la manière de s'en acquitter, étoit accompagnée d'un présent, sans que personne en fût exempt; puisqu'en effet les pauvres remplissoient ce devoir, & s'en acquittoient d'une manière proportionnée à leur fortune: on lit sur cette terre cuite dont la forme & la grandeur sont exactement rapportées sur la Planche:

ANNVM NOUVM FAVSTVM FELICEM TIBI.

Je crois pouvoir avancer qu'on n'a point encore rapporté de monument de cette espèce: celui-ci doit cependant avoir été très-multiplié par l'usage du peuple, & par l'opération facile de la terre cuite & du moule.

Depuis que cette Planche est gravée, j'ai reçu de Rome un monument du même genre & de la même matière: il est un peu plus grand & differe non-seulement dans la distribution des lignes, mais dans le travail des lettres, car elles sont de relief; dans celui de ce n°. on y lit en lettres majuscules:

ANNVM NOUVM FAVSTVM FELICEM MIHI ET FILIO.

Cet uſage étoit donc ſi étendu que le particulier ſe donnoit ſes étrennes, & faiſoit non-ſeulement des ſouhaits pour lui-même, mais encore pour ſon fils, vraiſemblablement l'objet qu'il aimoit le plus après lui.

N°. IV.

Il eſt inutile de s'étendre ſur les raiſons qui engagent à conſidérer les monumens du côté de leur matière: on ſent aſſez les idées de commerce, & celles d'uſage qui peuvent éclairer ſur une nation, & donner l'explication de quelques paſſages que l'on trouve dans les Auteurs. Ce monument préſente une Tête dont le travail eſt fort uſé, & dont on ne peut rien dire: cette Tête eſt de corail, matière que les Romains ont ſouvent employée; mais ce petit morceau qui n'eſt travaillé que d'un côté, eſt percé dans ſa hauteur comme une Amulette, & l'on a pris la précaution de l'orner avec deux clous d'or qui ſervent de prunelles, ce qui donne l'idée d'une aſſez grande recherche pour un objet ſi peu important par lui-même.

N°. V.

Ce Rat de bronze eſt auſſi bien imité qu'il eſt bien travaillé & bien conſervé. Je ne ſçais quelle étoit l'idée que les Romains attachoient à cet animal qu'ils ont conſtamment repréſenté & répété dans l'attitude que l'on voit ſous ce n°. Il eſt certain qu'on en trouve un grand nombre, & je pourrois en montrer trois autres; mais ils ſont ordinairement d'une plus petite proportion que celui-ci, dont le volume permet de diſtinguer plus clairement que ces Rats ſont repréſentés mangeans un de ces gâteaux nommés en latin *Placenta*, & qu'on a vûs pluſieurs fois dans ces Recueils,

placés en offrande dans la main des Prêtresses ou des Prêtres Romains.

Longueur dix-neuf lignes : hauteur treize lignes.

PLANCHE LXXXVIII.

N°. I. & II.

CETTE Agraffe d'or est recommandable par sa belle conservation. M. l'Abbé Barthélemy, l'a rapportée de Rome, pour le Cabinet du Roi, & je l'ai fait dessiner sous ces deux points de vûe, pour faire sentir son ornement & sa disposition.

Elle présente les bustes de deux Femmes & d'un Enfant : le goût du travail me paroît semblable à celui de l'anneau que j'ai rapporté dans le II. Volume de ces Antiquités. Les deux Figures dont il est orné, portent comme l'Agraffe de ce numero ; les attributs de quelques Divinités Egyptiennes ; je n'ai point donné de nom à cet Empereur, non plus qu'à sa Femme ; un monument si peu caractérisé, ne donnoit point assez de certitude ; mais les deux Femmes & l'Enfant que celui-ci représente, le rendent un peu plus frappant, ou du moins les objets rapprochent davantage les idées ; ainsi l'on pourroit croire que cette Agraffe représente Alexandre Sévère, fils de Mammia, sœur de Soëmia : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne faut chercher la représentation de ces Figures, que dans le tems où les Empereurs Romains redoublèrent leur zèle pour le culte Egyptien. Il est à présumer que cette Agraffe a été faite par ordre de quelque Affranchi de la Maison d'une de ces Princesses, & que la flatterie ou la vanité qu'on tiroit de leur protection l'engageoit à la porter.

Une de ces Femmes, celle qui paroît la plus jeune, a le *Modius* sur la tête ; la coëffure de l'autre présente au-dessus du diadême, deux corps, dont on ne voit plus

plus que les racines : on pourroit ſe perſuader qu'on avoit donné à Mammea, les cornes de la vache, pour flatter davantage cette Princeſſe, en parant ſa coëffure des attributs d'Iſis. On peut aſſurer, malgré le médiocre volume de ces objets, que cette dernière Figure paroît plus âgée, qu'elle a l'air plus grave ; & qu'enfin l'enfant eſt non-ſeulement plus près d'elle, mais qu'elle ſemble le tenir : il pouvoit être repréſenté ſous la figure d'Horus ; mais il porte ſur la tête un attribut que je n'ai jamais vû donné à ce jeune Egyptien. Il eſt impoſſible d'établir des idées fixes ſur des ornemens, peut-être mal conçus à Rome, & dont le principe eſt ſi fort éloigné de nous.

Hauteur onze lignes : largeur onze lignes & demie.

N°. III.

Rien n'eſt plus commun que les Lampes ; on eſt fatigué, avec raiſon, de leur inutile variété, quand elles ne ſont point ornées de quelques bas-reliefs ou de quelques inſcriptions capables d'inſtruire : un Philoſophe pourroit ſeul s'en amuſer, en conſidérant les hommes, comme ayant toujours cherché à varier la forme des objets qu'ils ont le plus ſouvent devant les yeux : les Ouvriers n'ont jamais été occupés que du ſoin de trouver une prétendue nouveauté, ſoit pour les formes, ſoit pour les ornemens, dans le déſir de vendre ; & les Acheteurs ſe laiſſent ſéduire dans la vûe de diſtinguer leur goût par le choix. Il réſulte de cette réflexion, que la Mode, cette Déeſſe biſarre, a toujours plus ou moins influé, mais qu'elle a règné de tous les tems.

Malgré l'inutilité de ces monumens en général, cette Lampe de bronze m'a paru mériter d'être rapportée pour ſa parfaite conſervation, & même pour ſa forme ; il ſe peut auſſi que les ſoins & le prix qu'elle m'a coûtés,

ayent augmenté ma considération pour elle, & m'ayent fait succomber au plaisir de lui donner place dans ce Recueil. Voici cependant ce qu'elle peut avoir en sa faveur : elle a été trouvée à *Herculanum*, & je le puis certifier ; cette circonstance, & les superlatifs Italiens avec lesquels elle m'a été annoncée de Naples, m'ont déterminé à donner le prix que l'on m'a demandé par lettres ; mais l'argent ne peut être considéré que comme un moyen, & l'on doit se trouver heureux quand on ne profite pas de la confiance pour envoyer des monumens faux ou altérés.

Je crois cette Lampe Romaine, malgré le lieu où elle a été trouvée ; cependant la simplicité & l'élégance qu'on y remarque, me paroissent différer en quelques points, du goût des Romains ; mais il faut convenir que la tête fantastique de griffon, qui termine la poignée ou le manche, semble tenir à ces grotesques, dont les Romains ont peut-être abusé dans leurs ornemens ; car les objets chargés sont toujours par-de-là le goût, & les Grecs me paroissent avoir conservé la simplicité du trait & de la décoration, long-tems même après la décadence de leurs grandes Ecoles. Il est vrai que dans le tems du malheur d'*Herculanum*, ces mêmes Ecoles dégénérées pouvoient avoir reçu de leur commerce avec l'Italie, des altérations dans le goût & dans les formes.

Au reste, la coquille dont le mouvement est à charnière, & qui couvre l'endroit par lequel l'huile étoit introduite, est un ornement simple & naturel, qui prouve qu'on a profité dans tous les tems des indications de la nature, pour décorer les meubles d'usage & même d'ornement.

Hauteur jusqu'à la coquille, deux pouces trois lignes : hauteur totale quatre pouces une ligne : longueur cinq pouces neuf lignes.

N°. IV.

Nous ignorons de quel pays les Romains tiroient les Onices noires & bleues; mais ils ont travaillé ces sortes d'Agathes plus fréquemment qu'aucune autre nation, & nous ne voyons pas que les Grecs les ayent connues, ou du moins qu'ils les ayent employées.

La gravure de celle de ce numero, représente un homme qui conduit une charrue tirée par deux boeufs. Cette action mériteroit peu d'être rapportée, si elle ne retraçoit l'image d'une colonie envoyée par les Romains : la politique les engageoit à faire souvent ces nouveaux établissemens; ainsi le sujet est commun; cependant ce qu'on peut dire à cet égard mérite d'être rapporté.

Il s'agit donc ici de l'enceinte d'une ville tracée avec la vache & le taureau attachés au même joug, & tous deux blancs. Varron dit que les Fondateurs des villes atteloient ainsi la charrue qui servoit à tracer la place que leurs murailles devoient occuper. Il ajoûte que c'étoit le Rit Etrusque, & que, selon les apparences, les Romains les ont suivis dans cette pratique, ainsi que dans un grand nombre d'autres. Denis d'Halycarnasse assure que l'on faisoit le sillon aussi profond qu'il étoit possible, que la charrue étoit de cuivre; il est d'accord sur le poil des deux animaux. Les récits de Plutarque & d'Ovide donnent une idée assez agréable, & plus étendue de cette cérémonie; elle seroit même très-heureuse pour la Peinture : voici l'extrait de ce qu'ils nous en ont conservé. » On creusoit une fosse ronde, » dans laquelle on jettoit les prémices de toutes les cho» ses bonnes & nécessaires à manger; & chaque particu» lier ajoûtoit une poignée de terre qu'il avoit eu la pré» caution d'apporter du pays d'où il étoit venu. Après » cette première cérémonie, on traçoit l'enceinte avec

De Ling. Lat.

Vie de Romulus.

Fast. Lib. IV.

» un ſoc de cuivre, que l'on mettoit à une charrue atte-
» lée d'un taureau blanc, & d'une geniſſe du même poil.
» Dans l'endroit deſtiné pour les Portes, on ſuſpendoit la
» charrue, & on la portoit ſans continuer le ſillon ; à
» meſure que l'on traçoit les ſillons, on y jettoit des
» fleurs, & enſuite on les couvroit de terre. La cé-
» rémonie étoit terminée par le ſacrifice du taureau
» & de la geniſſe.

Les Médailles, ces monumens ſi utiles par leur certitude, atteſtent une coutume ſi religieuſement obſervée par les Romains, lorſqu'ils jettoient les fondemens d'une ville : on peut voir les Recueils de Médailles. Ce revers eſt très-commun dans les Médailles Romaines ; mais je puis aſſurer que le Graveur de la pierre dont il s'agit, n'étoit pas Grec.

N°. V.

On ſçait que l'yvoire étoit non-ſeulement une matière rare & précieuſe aux yeux des Grecs & des Romains, mais qu'il eſt d'une plus grande durée que les
Lib. 8. métaux. Selon Diogène Laërce, Pythagore diſoit que Ménélas revenant du ſiège de Troye, conſacra ſon bouclier à Apollon : *On n'en voit plus*, ajoûte-t-il, *que la face d'yvoire, le reſte étant détruit.*

Je rapporte cette petite Friſe d'yvoire, pour faire connoître les différentes matières que les Romains ont employées dans l'ornement : ce fragment n'eſt pas de mauvais goût ; on trouvera peut-être que le deſſein en eſt commun ; mais c'eſt une preuve de ſa bonté.

Longueur quatre pouces : largeur un pouce ſix lignes.

PLANCHE LXXXIX.

N°. I.

Les Anciens faiſoient un grand uſage des Vaſes ; &

malgré la variété qu'ils ont ſçu leur donner, ils leur ont toujours conſervé une grande ſimplicité de forme, ſans s'écarter de la grandeur & de l'élégance dont les Vaſes ſont plus ſuſceptibles qu'aucun autre meuble d'uſage. J'ai fait graver principalement pour les Artiſtes, les Vaſes antiques que j'ai pû raſſembler : leur trait produit néceſſairement un avantage réel; on peut le regarder comme une bâſe ſolide, & comme une voye ſûre & capable de conduire à la bonne manière de traiter l'ornement, & d'entretenir le goût ſur toutes les parties de la décoration. Les exemples antiques, ſont en ce genre, comme en pluſieurs autres, le préſervatif le plus aſſuré contre les écarts du goût.

Ce petit Vaſe de bronze eſt recommandable par ſa forme & ſa ſimplicité. Il a été trouvé dans la même fouille, & dans le même tems que la belle Figure Etruſque rapportée plus haut, dans ce même Volume. La claſſe dans laquelle je range celui-ci, prouve que je ne le crois pas du même pays; mais dans tous les tems on a raſſemblé des objets dont le travail & le ſiècle étoient auſſi différens que la Nation qui les avoit produits; & cet aſſemblage s'eſt fait d'autant plus aiſément que ces monumens ſont légers & faciles à tranſporter. Le tems a reſpecté un des anneaux de ce Vaſe, dont le diamètre ſupérieur eſt de *quatorze lignes*.

Planc. XXVII. nº. IV. V. & VI.

Hauteur totale du Vaſe quatre pouces ſept lignes : grand diamètre deux pouces quatre lignes.

Nº. II. & III.

Les ouvrages en creux, que l'on voit ſur les deux faces de ce morceau, ne ſont ni bons, ni peut-être achevés, du moins le plus grand nombre n'eſt point terminé : leur déſordre, joint au déréglement de la main, le peu de juſteſſe de deſſein, & la variété des genres, car on

y voit des têtes d'animaux, des ornemens & des lettres ; tout cela me persuade que ce morceau de pierre tendre, ou cette espèce de marbre, n'a pû servir qu'à l'étude d'un jeune homme destiné à la profession de graver & de préparer les moules. Cet ouvrage, tel qu'il est, sert au moins à prouver que les Romains employoient, comme je l'ai dit plusieurs fois dans ces Recueils, les marbres tendres, pour exécuter les moules dont les creux devoient être travaillés au poinçon & au cizelet.

Longueur deux pouces neuf lignes : largeur un pouce dix lignes : épaisseur neuf lignes.

N°. IV.

J'ai rassemblé dans les Volumes précédens, quelques Anneaux, dont la forme singulière m'a paru mériter quelque attention. Celui-ci est en entier de cuivre : je crois que sa masse représente la plante des pieds d'un homme ; du moins je ne connois point d'autre objet dans cette forme. Le travail en est mauvais & grossier; de plus, les caractères en creux, dont les deux masses sont ornées, me paroissent très-difficiles à déchiffrer : leur mauvaise conservation sert au moins d'excuse.

N°. V.

La singularité de cette Tête humaine, placée pour l'ornement de cette petite boucle de bronze, m'a seule engagé à la rapporter ; je crois qu'elle a servi à la parure d'un soldat, ou qu'elle a trouvé sa place dans le harnois d'un cheval : quoi qu'il en soit, l'ouvrage est trop grossier, pour avoir été exécuté à Rome ; je le regarde comme un travail fait dans quelques-unes des Colonies Romaines : la conservation en est si bonne, que l'on pourroit s'en servir, sans y faire la moindre réparation.

Hauteur un pouce : largeur ſix lignes & demie.

N°. VI.

J'aime à rencontrer des objets, dont l'uſage particulier ne peut être diſputé, ou du moins dont les circonſtances qui les accompagnent, rendent l'explication claire & ſenſible; tel eſt ce Dauphin de bronze, dont la forme eſt très-convenable pour un marteau de porte : les fragmens que l'on voit aux deux extrémités atteſtent cet uſage.

Le travail & le trait de ce petit meuble de ſervice, ſont très-bons, ainſi que ſa conſervation.

Longueur quatre pouces deux lignes : plus grande épaiſſeur un pouce.

PLANCHE XC.

N°. I. & II.

ON DOIT mettre dans le rang des Amulettes, les *Bulles* de l'eſpèce de celle que préſente ce numero, & dont la matière étoit de métal : leur forme ovale & pointue à une de ſes extrémités, étoit aſſez agréable ; le deſſus tenoit d'un côté au fonds par un mouvement de charnière ; la pointe étoit arrêtée, & ne s'ouvroit qu'à volonté. Le n°. II. rend toutes ces circonſtances ſenſibles : cette eſpèce de boëte, dont le deſſus ou le couvercle étoit orné de toutes les Figures gravées ou de relief dont on vouloit l'embellir, renfermoit un objet de ſuperſtition, & mettoit en état de la porter commodément ſur la perſonne. La *Bulle* attachée à une gance paſſée à l'entour du col, étoit portée comme les *Bulles d'or* dont on paroit les enfans nobles. Les Romains paroiſſent avoir inventé cette forme de *Bulle*, du moins on n'en trouve pas d'exemples dans les monumens Grecs.

La Bulle de bronze que l'on voit ſous ce numero, eſt complette : le deſſus eſt orné d'un émail plus fin que celui des parures militaires, dont j'ai rendu compte dans les Volumes précédens ; cet émail eſt diviſé en trois parties marquées ſur le n°. I. celle du milieu étoit rouge, car elle eſt un peu altérée ; les deux autres parties ſont du plus beau bleu, & ſemblent ſortir de la main de l'Ouvrier. On en trouve, comme je l'ai dit plus haut, qui ſont chargées de toutes ſortes de Figures : dans le nombre de celles que j'ai raſſemblées, il y en a une ſur laquelle on voit le buſte de Domitien, très-facile à reconnoître.

Planc. CXXIV. & CXXV. du ſecond Volume, & Planc. CXX. n°. V. du troiſième Vol.

Longueur dix-ſept lignes : largeur dix lignes : épaiſſeur en-dedans quatre lignes.

N°. III.

Une Tête ornée d'une couronne rayonnante, du plus mauvais travail, eſt placée en relief ſur la plaque ſupérieure d'une Bulle pareille à celle du numero précédent. Ce buſte qui ne peut repréſenter le Soleil dont la tête eſt toujours repréſentée de face, eſt eſtompé, c'eſt-à-dire, repouſſé par derrière : c'eſt la plus grande ſingularité de ce petit bronze. La différence du goût, & l'intervalle du tems que ces petites Antiquités peuvent indiquer, ſervent à prouver que l'uſage des *Bulles* de cette eſpèce, a ſubſiſté long-tems : la précédente peut être regardée comme du bon tems de Rome ; & celle de ce numero indique l'ignorance du plus bas Empire. J'ajoûte à ces obſervations, que les variétés dans la grandeur & dans les ornemens de ces Bulles, prouvent que les parties étoient arbitraires, mais que la forme étoit conſtante.

Longueur onze lignes : largeur ſix lignes.

N°. IV.

N°. IV.

L'usage de ce monument de bronze passe mes foibles connoissances. En effet, ce Cylindre exactement vuide & renflé dans son milieu, est ouvert, non-seulement à ses deux extrémités, mais à sa partie supérieure, & suspendu à deux chaînes mobiles & réunies dans un anneau : ces circonstances paroîtroient ne convenir qu'à un niveau d'eau par le moyen d'un tube de verre qu'on auroit introduit dans la capacité de cet instrument ; mais, en ce cas, de quelle utilité pouvoit être l'ouverture du milieu : les deux extrémités, du tube de verre que je suppose, devant excéder cette forme de tonneau, auroient été les seules nécessaires à l'usage du niveau. Je m'y perds d'autant qu'aucun Auteur, du moins qui me soit connu, n'a parlé de cette espèce de niveau, comme d'un instrument connu des Anciens : la facilité & la simplicité dont il pouvoit être ne sont pas des raisons suffisantes pour leur en accorder la connoissance. Un monument si constamment antique que celui-ci, suffit d'autant moins pour nous en donner la preuve, qu'il présente à peine des probabilités, pour nous convaincre de la vérité de son usage.

Longueur du tonneau trois pouces huit lignes : ouverture de chaque extrémité un pouce trois lignes : diamètre deux pouces : longueur de l'ouverture allongée & placée sur la partie supérieure, un peu plus d'un pouce : largeur de cette ouverture neuf lignes : hauteur totale, l'anneau compris, sept pouces dix lignes.

N°. V.

Ce petit Robinet de bronze formé par une tête de Tigre, faisoit apparemment partie d'un vase destiné à contenir du vin dont cet animal est un symbole : d'ail-

leurs il eſt d'un très-bon goût & d'un très-beau travail.

Largeur un pouce : hauteur huit lignes.

N°. VI.

Les Cornes des animaux ont été les premiers vaſes dont les hommes ont fait uſage : on peut voir ce que j'ai raſſemblé à leur ſujet dans le premier Volume de ces Recueils. Cette Corne terminée par un cheval marin, eſt ſans doute une augmentation à un premier uſage dont la durée, ou pour mieux dire, les impreſſions, ont laiſſé des traces infiniment profondes, puiſqu'enfin l'ouvrage de ce petit Bronze ne peut être attribué qu'aux Romains : la main de femme qui ſubſiſte encore ſur ce vaſe, doit faire regarder ce monument comme le fragment d'une Statue.

Longueur quatorze lignes : hauteur onze lignes.

PLANCHE XCI.

Les matières diſtinguées rendent en général les monumens de l'antiquité plus recommandables ; quoique dans la vérité leur travail, ou l'éclairciſſement qu'ils procurent, ſoient leur véritable objet ; ainſi on eſt en quelque façon plus flatté de trouver & de rapporter ceux dont les matières ſont plus rares. Cette Planche ne préſente que cette médiocre ſingularité ; & quoique le cryſtal ſoit très-facile à travailler, les Artiſtes n'ont point exécuté ces morceaux avec plus de ſoin ; il eſt même certain qu'ils n'en ont point tenu compte, ſoit par le malheur de leur ſiècle, ou par la raiſon de leur ignorance : mais ces ouvrages étant Romains, on a la reſſource de les attribuer au Bas-Empire.

N°. I. & II.

Ce Buſte repréſente une Tête de Femme dont les

cheveux ſont arrangés & renoués de face, comme de profil, d'une façon auſſi ſimple que commune.

Hauteur treize lignes.

N°. III. & IV.

Le travail de cette Tête de Femme, coëffée de cette parure qu'on eſt dans l'habitude de nommer un *diadême*, eſt encore plus mauvais que celui du n°. précédent. Cette coëffure eſt à la vérité plus ſingulière, en ce que le diadême eſt plus pointu & plus élevé, & que le profil indique un peu plus de quelle façon il pouvoit être attaché; c'eſt-à-dire, que ſans être recouvert par les cheveux auxquels il pouvoit être aſſujetti par des manières d'épingles, comme il eſt ordinairement traité, il prend ici le moule de la Tête & paroît renoué à la nuque du col.

Hauteur un pouce.

N°. V.

Ce Fragment de Cheval, également de cryſtal de roche, eſt infiniment mutilé; mais il prouve, encore plus que les Têtes précédentes, le luxe des Romains. Quoique ce Cheval ait été travaillé de ronde-boſſe, il a dû être encaſtré dans une muraille; il eſt même encore rempli du gypſe ou de la matière calcaire qui ſervoit à le retenir; de plus, il eſt percé par un trou ſur l'épaule pour être arrêté ſur quelque corps. Le travail me paroît être du même tems que les Têtes: cette réunion de morceaux diſtingués par leur matière, fait le ſeul mérite de cette Planche, & confirme ce que j'ai dit au commencement de cette explication.

Hauteur de ce Fragment un pouce & demi: longueur deux pouces ſix lignes.

PLANCHE XCII.

N°. I.

On ne peut guère donner une plus grande idée de la magnificence d'un peuple, ou plûtôt de l'excès de ſon luxe, qu'en rapportant des exemples de l'emploi des matières rares pour des objets abſolument inutiles : tel eſt cet Enfant d'argent qui porte un vaſe d'or. La forme de ce vaſe eſt très-jolie, & proportionnée à la hauteur de l'Enfant, qui lui-même eſt auſſi bien travaillé que bien diſpoſé : il paroît avoir été fait pour être en l'air, du moins la diſpoſition de ſes jambes & de ſes pieds, ne lui permettroit pas de marcher ; cependant elle eſt exactement de ronde-boſſe.

Hauteur onze lignes.

N°. II.

Le déſir de placer dans ce Recueil un Enfant Romain avec ſa Bulle, eſt moins le motif qui m'engage à rapporter ce petit monument, que le bon goût de ſon travail. Ce fragment eſt d'une terre cuite très-commune ; mais d'une exécution ſi juſte & ſi fine, qu'on ne peut s'empêcher, en le voyant, de regretter la perte des parties que le tems a détruites. On eſt d'autant plus ſenſible à cette privation, que la diſpoſition de cette petite Figure avoit plus de mouvement que les Antiques n'en préſentent ordinairement.

Hauteur du Fragment deux pouces moins une ligne.

N°. III. & IV.

La charge du viſage, quoique légère, m'engage à regarder cette petite Statue de bronze & de ronde-boſſe, comme la repréſentation d'un Acteur de la Comédie Romaine, puiſqu'il eſt vêtu de la toge. Cette

Figure eſt charmante par ſa diſpoſition & par l'expreſſion de ſa rêverie ou de ſa méditation : je l'ai rapportée ſous deux aſpects, ſa robbe étant traitée de la façon du monde la plus claire & la plus diſtincte. Ces draperies ſont d'autant plus utiles à préſenter aux Artiſtes, que l'uſage en eſt banni, & que cependant ils ſont dans la néceſſité de les employer ſouvent.

Hauteur un pouce cinq lignes.

N°. V.

Ce Marbre gris, avec quelques taches aſſez rares & d'un brun tirant ſur le rouge, préſente la ſingularité naturelle, d'avoir une couche très-épaiſſe & parfaitement égale de cette même couleur. On en a profité pour travailler de bas-relief, un groupe qui paroît au premier coup d'œil, un modèle en cire rouge, & telle que les Sculpteurs ſont dans l'habitude de l'employer. Ce Bas-relief repréſente deux Lutteurs abſolument nuds, ſans aucun attribut, & dans l'état où l'on devoit être pour ces exercices chez les Anciens. Selon l'hiſtoire que l'on m'a faite de ce morceau, en me l'envoyant de Rome, c'eſt Hercule qui étouffe Antée; & des gens dignes de foi m'ont ajoûté les circonſtances ſuivantes.

En 1724 on fouilla dans les Termes de Dioclétien; & le Signor Vacinaro trouva preſque tous les travaux d'Hercule travaillés dans ce même genre & ſur une pareille matière. A ſa mort, un de mes amis inſtruit de ces détails, a fait parler aux héritiers du défunt qui n'ont trouvé que ce Bas-relief dont il a fait l'acquiſition. On ignore le ſort des autres travaux d'Hercule; mais ſi l'on en juge, comme on le doit, c'eſt-à-dire, par celui-ci, ils méritent peu de regret. La décadence des Arts eſt marquée dans le ſiècle de Dioclétien, tems auquel le morceau dont je donne le deſſein, me paroît avoir

été travaillé. Quoi qu'il en ſoit, ce Bas-relief ſingulier par l'opération de la nature, & par l'uſage qu'on a fait de ſon accident, prouve combien les Romains étoient attentifs au choix des matières qui pouvoient rendre recommandables les ouvrages de l'Art, dans le tems même que cet Art périſſoit.

Largeur quatre pouces trois lignes : hauteur quatre pouces.

PLANCHE XCIII.

N°. I. II. III. & IV.

L'OBJET & la deſtination de ce monument de bronze paroiſſent difficiles à retrouver au premier aſpect; cependant le Buſte rayonnant auquel toute la compoſition eſt ſoumiſe, ſemble devoir être attribuée au Soleil; & cette opinion eſt, je crois, la moins douteuſe: on peut encore, ſans ſe tromper, regarder la totalité du morceau, comme le principal ornement d'un Laraire.

Après avoir propoſé ces vraiſemblances, la deſcription plus détaillée de cette Antiquité, me donnera peut-être le moyen de lever les difficultés qu'il préſente au premier coup d'œil.

L'extrémité de cette Plaque, n°. I. eſt faite pour être placée dans une ouverture réſervée dans l'épaiſſeur de la bâſe dont le plan eſt au n°. II. & la longueur de cette extrémité, d'environ un pouce, ſuffit pour la tenir ſolidement élevée. Malgré la forme contournée de cette bâſe, on ne peut ſe diſpenſer de la regarder comme un Autel: cette partie du monument eſt mal conſervée, & les attributs dont elle eſt décorée ſont peu apparens; mais la bâſe de cet Autel, ou pour mieux dire, ſa partie inférieure n'a jamais pû être poſée d'à-plomb ſur un plan: le deſſein met en état de juger de l'obſtacle qu'un renflement placé dans ſon milieu y peut apporter. Il étoit donc néceſſaire que cet Autel

fût suspendu ; pour cet effet, il faut croire que la Plaque n'étoit pas mobile, comme elle l'est aujourd'hui : & qu'étant arrêtée & fixée sur l'Autel, l'un & l'autre étoient soutenus par un gros anneau que l'on voit en effet placé derrière la Plaque, & dont on peut juger par le n°. IV. Ce moyen peut expliquer une des parties embarrassantes de ce monument ; mais ce qui m'a paru le plus difficile à concevoir & par conséquent à expliquer, c'est la bêlière placée dans la Plaque au-dessous du buste du Soleil, & de laquelle pend une chaîne qui a toujours occupé cette place, & que j'ai raccourcie dans le n°. I. pour laisser voir la composition qu'elle auroit offusquée : cette chaîne ne peut avoir été destinée à porter ce morceau suspendu ; car alors on n'auroit point vû une partie de la décoration, & l'objet de la superstition auroit été blessé. Je croirois donc que cette chaîne qui subsiste aujourd'hui dans une longueur convenable & dans lequel on voit encore le point de division qui la séparoit en deux branches, servoit à porter une lampe attachée à son extrémité, & qui brûloit devant la représentation de la Divinité, selon l'usage constant des Romains. Cet agencement est singulier ; je n'en ai point vû d'exemple, & cette raison m'a engagé à développer toutes ses parties dans le plus grand détail. D'ailleurs, il faut convenir que l'ouvrage est de mauvais goût. Il me paroît exécuté dans un tems bien voisin du Bas-Empire, si même on ne doit point l'attribuer à ce siècle d'ignorance. Ce morceau m'a été envoyé de Rome où il a été trouvé.

Hauteur de la Plaque seule huit pouces une ligne : largeur cinq pouces quatre lignes : hauteur de l'Autel trois pouces trois lignes : largeur quatre pouces huit lignes.

N°. I.

La hauteur de ces deux piéces réunies est de *dix*

pouces trois lignes, la Plaque étant diminuée par les *treize lignes* de ſon emboîtement dans l'Autel.

N°. II.

L'épaiſſeur de l'Autel eſt d'un peu plus d'*un pouce* dans ſon milieu, car les extrémités finiſſent à rien, l'ouverture qui reçoit la Plaque, a *vingt lignes* de longueur, & *ſix* de largeur.

N°. III.

Le plan de l'Autel, pour faire ſentir ſa forme & la néceſſité de le ſuſpendre.

N°. IV.

Profil de la Plaque, pour faire voir l'anneau qui ſervoit à ſuſpendre la totalité du monument. Il eſt marqué A, & la bêlière déſignée par la lettre B, ſert à porter la chaîne dont la longueur très-bien conſervée, eſt de *cinq pouces une ligne*, & dont la ſéparation eſt à *deux pouces* de ſon extrémité; on la voit à la lettre C : elle prouve, ce me ſemble avec aſſez d'évidence, que cette chaîne étoit deſtinée à porter un lampe que ſes deux branches ſoutenoient avec la ſûreté ſuffiſante.

PLANCHE XCIV.

N°. I.

La Balance de bronze que l'on voit ſous ce n°. eſt, généralement parlant, de la forme de celles que nous connoiſſons ſous le nom de *Romaines*; mais cette forme préſente des différences à l'avantage de l'uſage ancien. Avant que d'entrer dans le détail, je crois devoir inſtruire le Lecteur de quelques circonſtances phyſiques qui regardent le lieu où ce monument à été trouvé. Cette Balance a été pêchée au commencement,

ment de l'année 1759, auprès de l'ancien Port d'*Antium*. Cet endroit de la côte d'Italie, eſt célèbre dans l'eſprit des Modernes, non-ſeulement à cauſe des Antiquités qu'il fournit aſſez communément, mais encore à cauſe de la propriété de ſes eaux. Les bronzes que l'on retire de cet endroit de la côte, ſont de la plus parfaite conſervation : il faut croire que ces eaux, peu chargées de ſel, ſont moins corroſives que les eaux de la mer ne le ſont ordinairement. Leur analyſe ſeroit bien digne de l'examen d'un Sçavant Naturaliſte. En attendant les éclairciſſemens de ce genre, on pourroit croire que la profondeur & la fineſſe du ſable, permettent aux matières de s'enfoncer par leur poids, & de ſe garantir des cauſes qui pourroient les détruire : il eſt encore très-vraiſemblable que les monumens toujours trouvés dans les filets des Pêcheurs, ſont renfermés dans les ruines de quelques bâtimens avancés dans la mer; que cette circonſtance les met à l'abri de l'air extérieur, & par conſéquent de pluſieurs altérations, & qu'enfin l'agitation du fluide, détruit les bâtiſſes dans leſquelles ils ſont retenus, & donne aux filets la facilité de les ſaiſir & de les rapporter ſans aucun verd-de-gris. De quelque façon que la Nature ſe conduiſe, le fait eſt poſitif, & d'autant plus connu à Rome, d'où il m'a été mandé par des hommes ſages & éclairés, que l'on a trouvé dans ce même lieu d'*Antium*, & toujours de la même manière, un des plus grands ornemens du Capitole; je veux parler du beau Vaſe de bronze chargé d'une Inſcription en l'honneur de Mithridate Roi de Pont. Le Vaſe d'argent acheté par le Cardinal Corſini, & dont on fait beaucoup d'éloges, eſt encore un préſent de ce même endroit de la côte. Le Catalogue des Richeſſes tirées de l'ancien port d'*Antium*, & toujours par le moyen de la pêche, ſeroit

inutile : ces deux exemples suffisent pour autoriser ce que j'avance sur la parfaite conservation de ce monument, qui est telle qu'il paroît, à plusieurs égards, sortir de la main de l'ouvrier : les chaînes, les crochets & les divisions du levier, n'ont souffert aucune altération. Un morceau d'antiquité si bien conservé, donne occasion de remarquer que les Romains sçavoient appliquer à leurs bronzes la couleur que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de *couleur d'eau*, & que l'on place également sur le cuivre comme sur le fer. Ce procédé enrichit les ouvrages en substituant à la monotonie d'une couleur égale, une variété très-agréable quand elle est distribuée avec intelligence. Le peson est formé par une coquille de bronze représentant un limaçon, & dont le vuide est rempli par du plomb; je ne puis douter qu'il n'y ait été anciennement coulé : mais comme il excede sans ordre le creux de cette coquille, je croirois volontiers qu'il a été placé dans un tems fort postérieur à l'établissement de la Balance; il se pourroit même que dans le tems qu'elle est sortie de la main de l'ouvrier, cette coquille, naturellement creuse, fût destinée à recevoir les poids dont on jugeoit nécessaire de la remplir pour peser selon les différentes divisions. Les chaînes qui soutiennent le plateau, sont attachées aux becs de trois colombes, dont le corps & les aîles éployées, portent le dessous du plateau n°. II; elles sont traitées en *couleur d'eau*, & leur travail est fin & agréable; celui des chaînes ne peut être comparé qu'au travail de nos Horlogers. L'autre extrémité de cette chaîne, est attachée à un petit chapiteau dont on voit la coupe au n°. III. sa figure est ronde; il est orné de moulures, & l'on a réservé dans la partie supérieure, une profondeur suffisante pour placer de très-petits poids & tels qu'ils sont nécessaires pour sçavoir avec

précision la pésanteur des matières les plus précieuses. Cette manière de placer les poids est nouvelle à notre égard, & pourroit être employée avec avantage dans les *Romaines*. Du milieu de ce chapiteau, pend une chaîne d'une médiocre longueur & fort éloignée de toucher au plateau; elle est terminée par un crochet, & peut servir à péser ensemble ou séparément, plusieurs corps de nature & de figures différentes. Cette singularité pourroit encore être employée avec succès; car elle donne le moyen de peser à la fois deux matières très-peu semblables, sans crainte de les mêler. Le levier est distingué par trois divisions, pour le poids d'un pareil nombre d'objets, différens entr'eux de nature, de valeur ou d'usage; chacune de ces divisions a son crochet, non-seulement particulier, mais arrêté sur le plat du levier, tenu quarré, & dont on auroit pû supprimer une des faces, puisque ne portant aucun signe, elle étoit absolument inutile. Ces trois crochets ont trois points d'appui différens sur le même levier, & mettoient par conséquent à portée de prendre le plus convenable à la nature de l'objet que l'on vouloit peser. Il manque un de ces crochets comme on peut le voir par le dessein, mais il n'a rien de commun avec la Balance, & les deux qui subsistent, m'ont fait aisément retrouver son ancien poids: ainsi ne pouvant causer aucune sorte d'erreur, je l'ai remplacé sans le plus léger scrupule, & je lui ai donné le poids d'un des deux autres: celui que j'ai substitué est de fer pour le rendre plus facile à reconnoître.

Les *Romaines* du Cabinet de Chigi, & qui sont aujourd'hui dans le Capitole; celles que l'on a trouvées à *Herculanum*, ainsi que les Balances que l'on conserve à Florence, ne me paroissent pas (au moins par les descriptions) ni si complettes ni si entières que celle dont on vient de lire la description; on peut voir la fi-

gure des deux Balances antiques de Florence dans les Mémoires de l'Académie de Cortone : l'Auteur en rapporte deux ; cependant il ne parle que d'une : il s'étend beaucoup sur celle qui a servi pour la monnoie, c'est-à-dire, dont le poids est fixe ; l'autre est une *Romaine* ; elle n'a qu'un crochet de suspension, & deux autres crochets destinés à porter ce que l'on vouloit peser. Il n'y a point de peson ; la division du levier ou du fléau, selon le dessein, est en cinq parties, divisées elles mêmes en sept.

Differt. del Conte Luigi Lorenzi, tom. I. pag. 93.

En citant ici quelques-unes des Balances anciennes qui subsistent, je ne veux pas tirer vanité d'en posséder une plus complette : je ne prétens point le disputer en richesses antiques, à des Cabinets qui renferment de si grands trésors ; ce qui suit prouvera plûtôt mes regrets sur le médiocre avantage que l'on peut retirer de ce monument.

La conservation & quelques circonstances heureuses que j'ai trouvé réunies dans cette Balance, m'avoient flatté, je l'avoue, & m'avoient fait espérer de tirer des conséquences fort justes sur les poids des Romains, conséquences dont les produits auroient pû nous conduire à la solution d'un grand nombre de difficultés ; mais un examen sévère a renversé tous mes projets : je vais en rendre compte.

L'espèce de Balance nommée *Romaine*, est reconnue par tous ceux que j'ai consultés pour la moins juste de toutes celles dont on fait usage : les Balances à l'ordinaire, c'est-à-dire, à deux plateaux, même les plus négligées dans leur fabrication, sont encore préférables à la plus parfaite des premières ; en conséquence, elles ne sont employées que pour les matières de peu de valeur. La Balance que l'on voit sous ce n°. est faite avec intelligence : les chaînes & le plateau sont exécutées avec tout le soin possible ; cependant mal-

gré son extrème conservation, on ne peut en tirer aucune lumière précise pour le rapport de nos poids à ceux des Romains, par la raison qu'elle est peu sensible, & qu'il y a des points où elle ne varie pas sensiblement, à quatre onces de plus ou de moins. On ne peut en accuser la dégradation, puisqu'elle est si bien conservée ; c'est la construction même de la Balance à laquelle il faut s'en prendre : le défaut essentiel est donc causé par les points d'appui qui sortent de la ligne droite du levier : ils sont placés au-dessous, & réduisent par ce moyen le levier qui devroit être droit, à peu-près à un levier très-angulaire ; imperfection que les Modernes ont évitée, en mettant le tourillon ou le pivot de suspension de nos *Romaines* à peu-près dans l'axe commun des deux bras du levier. La *Romaine* dont on voit le dessein dans les Mémoires de l'Académie de Cortone, & dont j'ai parlé plus haut, n'est pas aussi exactement suspendue qu'elle le devroit être ; mais elle est beaucoup moins imparfaite que la mienne, & par conséquent elle devoit être plus juste.

On voit par ce détail sincère, que la conservation d'un monument aux yeux d'un Antiquaire, est bien différente de celle qu'un Géomètre est en droit d'exiger ; & l'on peut dire, à l'égard des poids & des mesures, que les Modernes sont arrivés au dernier période de la précision, & qu'ils regagnent en supériorité sur ce point, une partie de ce qu'ils perdent en comparaison des Anciens pour ce qui regarde les forces mouvantes, & plusieurs parties des méchaniques ou des Arts.

Ayant perdu les espérances que j'avois conçues sur l'utilité de cette Balance, je me renferme dans la plus scrupuleuse exactitude de dessein & de description.

Hauteur de la totalité de la Balance un pied trois pouces quatre lignes : longueur du levier ou fléau, six pouces.

N°. II.

Deſſus, deſſous & coupe du plateau dont le diamètre eſt de *trois pouces moins une ligne.*

N°. III.

Coupe du chapiteau pour faire ſentir la cavité réſervée dans le couronnement pour placer les plus petits poids.

Diamètre du limaçon *un pouce ſix lignes* avec le plomb de l'intérieur *deux pouces.*

Poids du limaçon avec le plomb, *quinze onces quatre gros dix-huit grains.*

Le limaçon avec ſa chaîne qui pend au-deſſous du levier, *trois pouces & demi.*

Hauteur depuis le plateau juſqu'au-deſſous du levier, *treize pouces.*

Depuis l'anneau du chapiteau juſques au-deſſus du levier, *deux pouces huit lignes.*

Diamètre du chapiteau, *treize lignes.*

Hauteur totale du chapiteau, *un pouce.*

La chaîne & le crochet qui pendent au milieu du chapiteau, *quatre pouces deux lignes.*

Hauteur de la Balance depuis les trous du chapiteau, *neuf pouces ſept lignes.*

Hauteur totale des crochets de ſuſpenſion, c'eſt-à-dire, avec leurs chaînes juſqu'au levier, *deux pouces cinq lignes.*

Les têtes des colombes excèdent la circonférence du plateau, de *quatre lignes*, elles ont *dix lignes & demie* de longueur, & près de *neuf lignes* de largeur.

PLANCHE XCV.

N°. I. II. & III.

On voit ſur cette Planche la figure & la proportion exacte des trois faces du levier de cette Balance ; la quatrième ne porte aucune eſpèce de ſigne : leurs diviſions ſont marquées avec ſcrupule pour la forme & la diſtance : les parties traitées dans l'original en couleur d'eau, ſont diſtinguées par une taille légère. Ces ſignes & ces diviſions ouvriront peut-être les yeux à quelque Sçavant qui pourra trouver ce que je n'ai pû rencontrer ; alors mes ſoins ſeroient récompenſés, & produiroient l'utilité que je voudrois procurer à la République des Lettres.

N°. IV. V. & VI.

Ce petit Buſte de bronze, du plus joli travail & de la plus parfaite conſervation, repréſente une Prêtreſſe, peut-être même Veſta ; elle eſt traitée du moins avec le voile & l'habillement qui conviennent à cette Déeſſe. Ce monument n'a jamais été diſpoſé différemment de ce qu'il paroît ici ; c'eſt-à-dire, que ſa bâſe a toujours été coupée quarrément ; on remarque ſeulement ſur le haut de ſa tête, une bêlière fixe. Ces raiſons jointes au travail iſolé de ce bronze, me perſuadent que ce Buſte a ſervi de poids à une de ces Balances qui ne peſoient qu'un ſeul objet, & qu'il faut conſéquemment regarder comme dépendantes des monnoies, & placer dans la claſſe de celle que l'on voit dans les Mémoires de l'Académie de Cortone, citée dans l'explication précédente, page 308.

Pour remplir cette Planche & la rendre plus agréable, j'ai rapporté ce Buſte ſous trois aſpects, d'autant

plus volontiers qu'il mérite du côté du goût & de l'exécution.

Hauteur totale quatorze lignes.

PLANCHE XCVI.

N°. I. II. & III.

LA RÉPÉTITION des monumens & les différences qu'ils préſentent, ſervent à prouver la durée de leur uſage, & à nous inſtruire des pays qui les ont employés. Cette Balance ou *Romaine* eſt de la même eſpèce que la précédente ; & les petites variétés qu'on y peut remarquer, prouvent la différence du tems & du pays. La précédente eſt faite dans le tems que les Romains ont le mieux travaillé : celle que préſente cette Planche eſt Grecque, mais ne mérite pas d'être placée dans la claſſe de cette Nation, puiſqu'elle a été faite ſous les Empereurs Chrétiens, & que les caractères mêlés de lettres Romaines, font croire qu'ils ont été écrits vers le dixiéme ſiècle. Le nom d'*Héliodore*, ſans doute celui de l'ouvrier, eſt ainſi figuré en lettres ponctuées + HNOƆOROY +, celui de CYΛΛШN *Syllon*, eſt écrit ſur une autre face du fléau : j'ignore ce qu'il veut dire. Les trois côtés du levier ſont chargés de lettres Grecques qui déſignent la différence des poids : le n°. I. porte ces ſignes.

5 20 5 10 5
Ǝ K Ǝ I Ǝ

On lit ſur le n°. II.

5 60 5 50 5 40 5 30 5 20
Ǝ Ξ Ǝ N Ǝ M Ǝ Λ Ǝ K

Cette face du fléau n'eſt pas deſſinée dans toute ſa longueur, à cauſe du mauvais effet que les têtes d'animaux

d'animaux qui la terminent auroient produit ſous cet aſpect. On lit ſur le n°. III.

5 30 5 20 5 10 5 100 5 90 5 80 5 70 5 60 5 50
Ǝ Λ Ǝ K Ǝ I Ǝ Ρ Ǝ Ϙ Ǝ Π Ǝ ◇ Ǝ Ξ Ǝ N

Cette diſpoſition nous apprend que dans ce tems on ne diſtinguoit que les dixaines, & que cette éternelle répétition des moitiés par le chiffre 5, devoit cauſer beaucoup d'erreurs ou d'embarras dans le calcul des objets qu'on avoit à peſer.

Ce petit monument de bronze a été trouvé en 1759 à Laodicée de Syrie; le fléau eſt diviſé en trois parties dont chacune a ſon crochet, mais les deux chaînes terminées elles-mêmes par des crochets, & qui ſervoient à porter les corps que l'on vouloit peſer, rendent cette *Romaine* bien inférieure pour la commodité de l'uſage, à celle d'*Antium*, qui d'ailleurs avoit un plateau pour ſervir aux corps qui ne pouvoient être accrochés: il faut convenir cependant que les diviſions du fléau ſont plus liſibles & plus diſtinctes dans la Balance de ce n°. Le peſon repréſente un Buſte d'Empereur; il eſt formé ſans goût ni talent, & comme il le peût être dans ces tems malheureux pour les Arts; mais il eſt diſpoſé de façon que la boule ou le corps rond permet d'introduire dans ſa capacité, la quantité de plomb néceſſaire pour *équilibrer* l'inſtrument & le rendre juſte. Cet exemple d'un Buſte d'Empereur deſtiné à cet uſage, autoriſe ce que je dis dans la Planche ſuivante n°. I. ſur le Buſte d'un jeune Prince de la famille Impériale auquel j'ai aſſigné un pareil emploi, tant il eſt vrai que la comparaiſon eſt ſeule capable d'inſtruire & de lever tous les doutes.

Il me reſte à dire un mot ſur le lieu de la découverte de ce monument.

Laodicée eſt une ville maritime de Syrie*, ſituée à environ dix lieues marines au Sud de l'embouchure de l'Oronte, ſur une pointe de terre qui regarde le Promontoire oriental de l'Iſle de Chypre.

Antioche, Séleucie de la Piérie, Laodicée, ſurnommée *ad mare*, pour la diſtinguer de pluſieurs autres du même nom, & Apamée, ſont quatre villes renfermées également dans la Syrie, & dans un eſpace d'environ 25 lieues. Elles doivent leur fondation, ou du moins un état de ſplendeur qu'elles n'avoient point auparavant, à *Seleucus Nicator*. Laodicée conſerve ſon nom, mais altéré dans celui de *Ladikich* ou *Latequich*, ſelon différentes manières de prononcer & d'écrire.

L'échelle donne toutes les proportions de cette Balance.

Nº. IV.

J'ai rempli le vuide que le fléau laiſſoit dans cette Planche, par un autre fléau de bronze qui m'a été envoyé de Rome, & qui ſervoit à une Balance formée par des baſſins; ce fléau ſe briſe dans les endroits ponctués: il eſt très-bien conſervé & très-bien travaillé; ſa juſteſſe même paroît encore très-grande. Il ne differe en rien des fléaux que nous employons aujourd'hui: il eſt orné de petits cercles dont les bronzes de la plus haute antiquité ſe trouvent très-ſouvent décorés; cependant on peut aſſurer qu'il eſt Romain, & ce ne ſeroit pas le premier monument qui auroit été perpétué ou renouvellé.

Longueur cinq pouces ſept lignes : hauteur quatre pouces.

* *Voyez* la Carte de Syrie dreſſée par M. Danville, pour le Mémoire de M. Falconet ſur les Aſſaſſins. *Acad. des Belles-Lettres, Tom. XVII, pag.* 127.

PLANCHE XCVII.

N°. I. & II.

Ce Buste de bronze très-bien conſervé & d'un bon travail, repréſente un jeune Empereur ou quelque Prince de la famille Impériale, peut-être Héliogabale ou Géta. Je ne m'embarraſſerai jamais de retrouver ſur l'eſpèce des monumens que j'examine le plus ordinairement, une reſſemblance que le Copiſte & le Graveur doivent néceſſairement altérer & rendre méconnoiſſable : les Médailles ſuffiſent pour conſtater la phyſionomie des Princes ; elles doivent ſervir ſeules à les faire reconnoître ; mais je ne négligerai jamais rien ſur l'exactitude des parties qui peuvent faire retrouver les uſages auxquels les monumens ont été deſtinés.

Il me paroît que ce Buſte ne peut avoir ſervi qu'au poids d'une Balance : on voit encore une attache ſur le haut de la tête, & trois chaînons de la chaîne qui ſervoit à le ſuſpendre ; ils ſont paſſés dans un axe, de façon que le poids étoit mobile, comme il le devoit être pour le ſervice d'une Balance, ſans contredit de l'eſpèce de celles que nous connoiſſons ſous le nom de *Romaines*. La partie de derrière de ce Buſte, prouve encore plus cette deſtination ; on voit au n°. II. qu'elle eſt pleine, quoiqu'il eût été inutile de la parer & de la terminer, ſi le Buſte eût été un ſimple portrait ; cette partie confirme d'autant plus l'idée d'un poids, qu'elle préſente un trou quarré pour inſinuer le plomb qui remplit tout l'intérieur, & qui donne encore aujourd'hui à ce Buſte un peu plus de cinq livres de poids. De plus, on ne voit rien dans la partie inférieure de cette Tête qui empêche de croire qu'elle ait toujours été ſuſpendue par la chaîne dont j'ai décrit les reſtes. Ce Buſte ne peut donc être confondu avec

quelques autres qui ont servi d'*Ex-voto* dans les Temples ou les Chapelles. Je me suis vraisemblablement trompé quelquefois, quand j'ai eu occasion de parler de ces sortes de monumens; je devois au moins avertir, comme je fais aujourd'hui, qu'il étoit fort aisé de s'y méprendre.

Hauteur cinq pouces sept lignes: largeur quatre pouces trois lignes. La Bélière & ce qui reste de la chaîne, ont deux pouces dix lignes de longueur.

N°. III. & IV.

Ce Buste de Femme peut difficilement avoir servi de poids à une balance; le plomb nécessaire pour l'*équilibrer* ou la rendre juste, n'ayant jamais eu de moyen pour être solidement établi dans l'intérieur; & quoiqu'il ait une bélière fixe & arrêtée sur la tête, & que par conséquent, il ait pû servir d'*Ex-voto*, je suis persuadé qu'il a été anciennement placé sur un pied-d'ouche: les feuillages qui terminent son extrémité inférieure, semblent en assurer. Ce genre d'ornement étoit familier aux Romains; & l'ouvrage ne peut être donné qu'à cette Nation: quoique la coëffure de ce Buste lui soit étrangère, elle paroît, autant qu'on le peut distinguer, formée par un bonnet couvert de floccons de laine successivement répartis. J'ignore le pays dont les Romains ont emprunté cette mode; & je n'ai point idée d'en avoir vû de pareille sur les monumens anciens.

Hauteur trois pouces dix lignes avec la bélière.

N°. V.

Ce morceau de Bronze dont la bâse est intérieurement ouverte de quelques lignes pour s'emboîter dans quelque autre corps, a dû servir de couronnement: on peut le croire d'autant plus destiné à cet usage, que

la tête n'a jamais été percée, & ne présente aucune trace de bêlière : ce morceau est d'ailleurs travaillé des deux côtés; c'est la seule explication que je puisse en donner. Ce Bronze est du plus mauvais goût de travail & du dessein le plus pervers.

On pourroit dire que cette jeune Femme représente Scylla. Cependant elle est drapée avec la plus grande modestie, mais ses mains sont symmétriquement appuyées sur deux têtes de chien qui terminent les deux queues; on ne doit pas plus chercher de raison & de conséquence que de goût & de pureté de dessein dans le bas siècle auquel on peut attribuer ce mauvais ouvrage; mais on ne peut lui refuser une sorte de singularité.

Hauteur deux pouces & demi : plus grande largeur, en comprenant les deux têtes de chien, trois pouces deux lignes.

PLANCHE XCVIII.

N°. I. & II.

LE MONUMENT représenté sous ce n°. est d'une mauvaise exécution; cependant l'intention en est assez bonne. Il représente un Enfant assis qui tient d'une main une tête de Lion appuyée sur un de ses genoux; & l'autre main est posée sur un oiseau qui me paroît une Oye : c'est en général ce que l'on peut dire de ce bronze; & je ne pousserois pas mes idées plus loin, si le plan sur lequel cet Enfant est posé, & que l'on peut voir au n°. II. ne m'engageoit à faire quelques réflexions.

Ce plan est arrondi, échancré, & percé de deux trous; en un mot, absolument disposé, soit pour l'épaisseur, soit pour l'inégalité, ainsi que le plan des Lions & des autres animaux qui ont servi d'Enseignes militaires, & que j'ai rapportés dans le IIIe. Volume de ces Antiquités. Cette forme qui ne peut avoir été donnée Planc. LXIV.

ſans objet au monument que préſente ce n°. me perſuaderoit que cette Figure allégorique a pû être placée dans l'Enſeigne d'une ſimple Cohorte : ſes proportions plus petites & ſon poids beaucoup moindre, donnent la raiſon pour laquelle le ſocle n'a point de vuide, ou d'épaiſſeur creuſée pour emboîter & fixer la totalité ; ces deux trous étant ſuffiſans pour l'arrêter. Je croirois encore, en ſuivant la même ſuppoſition, que cette petite Enſeigne a été faite pour flatter un Général qui avoit réuni dans quelque opération militaire le courage & la vigilance, qualités énoncées par les attributs dont la Figure eſt accompagnée.

Ma conjecture paroîtra d'autant plus ſingulière, que l'Hiſtoire ne donne aucun exemple ſur lequel je puiſſe l'appuyer; mais les Légions ſont devenues ſi puiſſantes ſous les Empereurs, que ne dépendant que de leur propre volonté, elles ont fait des choſes bien plus éloignées de leur inſtitution. Il faut d'ailleurs ſe rappeller que l'allégorie étoit fort dans le goût des Romains : je ne donnerois à cette Enſeigne qu'un inſtant de durée, peut - être celui d'une ſeule campagne. Quoi qu'il en ſoit, la forme du plan de ce monument ne pouvant avoir ſervi à aucun uſage, du moins de ceux qui nous ſont connus, j'ai cru pouvoir hazarder cette conjecture.

Hauteur du monument deux pouces : la partie la plus grande du plan deux pouces neuf lignes : la plus petite partie, un pouce ſept lignes. La largeur de ce plan eſt inégale ; elle eſt d'un côté d'un pouce quatre lignes, & de l'autre de neuf lignes.

N°. III.

Ce monument mérite d'être rapporté, & par lui-même & par la raiſon que je ne me ſouviens point d'en avoir vû dans aucun Recueil d'Antiquités : c'eſt une

Chausse-trape de bronze ; on donne ce nom en françois à l'espèce d'instrument que les Romains connoissoient sous celui de *Murex ferreus*, ou *Tribulus*, ou *Stimulus*. Quint-Curce[a] & Valère-Maxime[b] les appellent *Murices*. Ces quatre pointes égales entre elles & longues de *dix-huit lignes*, étoient fondues & liées avec un globe de *sept lignes* de diamètre, & disposées de façon que de quelque manière qu'on les jettât ou qu'on les laissât tomber, trois de ces pointes servoient toujours d'appui à une qui se trouvoit perpendiculairement en l'air & qui produisoit l'effet que l'on pouvoit attendre de cette arme défensive. Cette disposition est conforme à celle que Végece[a] a décrite ; il les appelle *Tribulos* : César[b] en avoit parlé avant lui dans la description du siége d'Alise. Hérodien[c] fait mention de cette machine légère ; & Léon[d] dans sa Tactique, en parle comme d'une défense pour tenir lieu de fossés.

[a] Lib. IV. [b] Lib. III.

[a] Lib. III. ch. 24.
[b] Liv. VII. Guer. des Gaules.
[c] Liv. IV.
[d] Cap. II. n°. 27.

N°. IV.

Les ornemens que les Soldats & les Cavaliers Romains portoient sur leurs armes & sur leurs chevaux, présentent des formes variées à l'infini. On comprend avec peine que des hommes qui menoient une vie si dure & si occupée, ayent été sensibles, comme les monumens le prouvent, à des parures singulières par leur forme & par les couleurs dont elles étoient le plus singulièrement ornées : cette variété étoit d'autant plus étendue, qu'elle dépendoit de la volonté de chaque particulier ; puisqu'en effet cette parure n'entroit pour rien dans l'habillement que l'on donnoit aux Soldats. Il est vraisemblable que les Romains ont emprunté cette mode des Nations orientales ; non-seulement les Perses de l'armée de Cyrus, & les Soldats d'Alexandre, après la conquête de la Perse, sont une preuve de l'ancienneté de cet usage dans l'Orient ; mais ces

mêmes parures nous certifient quelle eſt la conſtance des uſages dans ces parties du monde. Les Turcs ſont encore aujourd'hui dans l'habitude d'orner leurs armes, ainſi que les cuirs & les bandolières qui ſervent à les porter, d'un auſſi grand nombre de plaques d'argent damaſquiné ; & cette dépenſe, ainſi que l'arrangement, eſt abſolument aux frais & à la volonté de chaque Janiſſaire; car ce nom eſt général à tout Soldat de cette nation. En conſéquence de ces ornemens, les Turcs m'ont dit plus d'une fois qu'ils ne faiſoient point la guerre à armes égales avec les Chrétiens, puiſqu'il n'y avoit rien à gagner en dépouillant un de nos Soldats; qu'il valoit autant l'achever quand il étoit bleſſé; qu'on ne pouvoit le faire priſonnier : l'eſclavage étant le ſeul profit qu'il leur fût poſſible d'en retirer; & par cette raiſon, ils préferent la guerre avec les Perſans dont les parures militaires ſont peut-être encore plus riches.

Ce morceau d'ornement me paroît avoir ſervi à la ſougorge d'un cheval; car le Deſſinateur l'a renverſé. La forme de cette parure eſt bonne ; & les deſſeins bizarres dont elle eſt remplie, non - ſeulement ſont gravés en creux, mais ils ſont incruſtés, ou plûtôt remplis par des émaux ou des couleurs groſſières, bleues, rouges & vertes ; elles ſubſiſtent encore aſſez pour être diſtinguées : je ne déſeſpère pas de retrouver quelque jour leur préparation.

Hauteur & largeur dix-huit lignes.

N°. V.

On voit ſur cette Plaque de bronze dont la forme ſimple eſt aſſez élégante, une Figure deſſinée par un trait en creux, ſi l'on peut employer dans cette occaſion le terme de deſſein. Quelle que ſoit cette mauvaiſe exécution, on a voulu repréſenter, ce me ſemble, un Hercule

fier

fier & menaçant. Je dis Hercule, à cauſe d'un Autel facile à diſtinguer & placé aux côtés de la Figure. Le derrière de la Plaque, ou ſon autre face, eſt terminée d'un côté par deux mouvemens de charnière percés pour recevoir la broche. On voit dans le milieu de cette partie, trois tenons fixes & percés; ils ſervoient à attacher cette petite parure ſur le cuir : elle ne peut avoir été fabriquée que dans la plus ignorante des Colonies Romaines, & cette certitude confirme encore la généralité de l'uſage.

Hauteur vingt-deux lignes : plus grande largeur onze lignes.

N°. VI.

La forme & la parfaite conſervation de cette Plaque de bronze qui ſe lioit par un crochet fixe à un anneau ou paſſant mobile, m'ont engagé à la préférer à pluſieurs ornemens de ce même genre dont je ſuis, pour ainſi dire, accablé; il ſeroit d'ailleurs impoſſible de les rapporter tous ſans excéder le Lecteur & m'excéder moi-même : je me contente, avec raiſon, d'en donner de tems en tems quelques échantillons.

Hauteur avec l'anneau deux pouces deux lignes : largeur de la Plaque vingt lignes.

PLANCHE XCIX.

N°. I. & II.

CETTE Planche n'eſt remplie que par de très-petits morceaux, mais précieux par leurs matières, & qui, pour la plûpart ont ſervi à la parure des Dames Romaines.

Ce petit Bouton d'or de forme circulaire, ne peut être mieux travaillé : la tête de Méduſe dont il eſt orné, eſt rendue avec toute la fineſſe & l'agrément poſſibles :

le double grainetis qui renferme ce petit Relief, eſt de la plus grande préciſion : la queuë ou le paſſant fixe qui ſervoit à attacher cette parure, & dont on voit le profil au nº. II. eſt d'une parfaite conſervation.

Diamètre ſix lignes.

Nº. III.

Le deſſein de cette petite Chaîne d'or dans laquelle deux perles & une émeraude ſont enfilées & un cabochon de grenat ſerti, le tout ſans ſymmétrie de forme & de place ; ce deſſein, dis-je, peut amuſer un moment. La Chaîne ou l'enlacement qui paroît avoir eu trois principaux mouvemens quand on en faiſoit uſage, a *vingt & une lignes* de longueur.

Nº. IV.

La forme de cette Pendeloque d'émeraude eſt ſingulière ; elle eſt taillée à pans & percée dans ſa longueur par une petite broche d'or qui s'élève & ſe termine en boucle : ſon uſage particulier eſt difficile à reconnoître ; on doit ſeulement convenir qu'il n'a pû être deſtiné qu'à la parure.

Cette pierre prouveroit, quand on ne le ſçauroit pas d'ailleurs, que les Anciens tiroient leurs émeraudes de mines fort différentes des nôtres : la différence de leur qualité, & principalement celle de leur dureté, ſuffit pour démontrer qu'elles ne venoient pas du Pérou.

Hauteur de la totalité un peu plus de neuf lignes.

Nº. V.

Cette Epingle d'or n'a rien d'extraordinaire dans la forme, ſa tête eſt platte, unie & aſſez large.

Largeur ſeize lignes.

N°. VI.

Cette autre Parure eſt de bronze; elle eſt terminée par deux boules encore parfaitement argentées, je crois qu'elle ſervoit à ſoutenir & à rouler quelques parties des cheveux. La différence du travail, & principalement celle de leurs métaux prouvent que la deſtination de ce monument, n'étoit pas la même que celle des ornemens que l'on a vûs dans les numeros précédens; c'eſt-à-dire, qu'ils n'avoient pas pour objet des femmes d'un état & d'un rang égal.

Longueur dix-neuf lignes.

N°. VII.

Cette Turquoiſe d'une très-belle couleur formée en bague & dont la conſervation eſt parfaite, n'a jamais pû ſervir même à aucune Idole domeſtique, de quelque médiocre proportion qu'elle ait été; c'eſt donc autant pour le ridicule, que pour la ſingularité que j'ai voulu la rapporter: il ſeroit difficile d'ailleurs de concevoir le motif d'un pareil uſage. L'anneau eſt deſſiné de la grandeur de l'original.

N°. VIII. & IX.

J'ai vû avec trop de plaiſir la juſteſſe & la franchiſe du travail de cette Mouche à miel, pour ne la point rapporter: je doute qu'elle ait ſervi de parure: mais qui peut décider des modes admiſes ou rejettées?

La matière de ce petit monument eſt d'Améthiſte orientale foncée en couleur: le deſſein du deſſus & celui du deſſous, donnent une idée du ſoin avec lequel elle a été travaillée.

On ſçait que les Abeilles ont été ſouvent traitées par les Anciens, qu'on les voit au revers de pluſieurs

Médailles, & principalement de celles d'Ephèse : on
Romæ, 1668. in-folio. peut consulter à ce sujet l'ouvrage de Bellori.

Longueur près de onze lignes.

PLANCHE C.

N°. I. & II.

Le dessein de cet Instrument singulier fait mieux sentir sa forme que toutes les descriptions qu'on pourroit en donner ; je dois dire au surplus qu'il est creux dans l'intérieur & fermé à son extrémité inférieure ; mais à la longueur de *vingt lignes*, il est ouvert par un trou dont le diamètre est de *quatre lignes* : voyez la lettre *A*. Cette ouverture ne peut avoir servi que pour communiquer des parfums dont la fumée sortoit par l'extrémité supérieure ouverte selon la forme du dessein marquée *B*. Cette conjecture est d'autant plus vraisemblable, qu'il est difficile d'en adopter une autre, & que la coque de bronze qui sort du dernier feuillage, est gravée pour représenter des flammes. Il est probable que cette espèce de flambeau étoit introduite à son extrémité dans un cylindre de bois ou d'autre matière : le bronze seul auroit été trop facile à échauffer, & par conséquent il auroit été impossible de le porter dans aucune cérémonie.

J'avoue que cet Instrument, qui ne peut avoir servi que par rapport au culte des Dieux, ne me paroît décrit par aucun Historien, ni rapporté dans aucun Recueil. Le monument, en lui-même, est d'une belle conservation & son antiquité est incontestable.

Longueur totale sept pouces sept lignes : plus grand diamètre quatorze lignes : plus petit diamètre cinq lignes : la flamme occupe seize lignes de la longueur.

N°. III.

Je ſuis plus porté à croire que ce bel Inſtrument de bronze qui préſente le plus beau verd-de-gris, & dont le travail eſt le plus parfait, a ſervi aux Prêtres pour examiner les entrailles des animaux, plûtôt que pour aucune opération de Chirurgie. Il eſt vrai que l'une & l'autre de ces opérations ont exigé la même forme; mais cet Inſtrument me paroît un peu trop fort pour avoir été deſtiné à opérer ſur le corps humain : ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il a pour objet l'un ou l'autre de ces uſages.

Longueur ſix pouces neuf lignes : la Spatule occupe deux pouces quatre lignes de cette étendue.

N°. IV. V. & VI.

Je n'ai fait deſſiner cette Lampe que pour faire ſentir la différence, & un détail peu ordinaire à la chauſſure Romaine. Elle peut être celle d'un tems plus moderne, mais non encore du Bas-Empire.

Pour rendre l'explication claire, ce monument eſt deſſiné ſous trois aſpects : je poſſede deux pieds de ce même ſiècle, l'un eſt ſimplement votif, & l'autre a ſervi de Lampe ; & j'ai préféré ce dernier, par la raiſon d'une plus grande étendue ; on y voit même encore la charnière & l'arrêt du couvercle ; de plus, la petite embouchure ouverte & placée à l'extrémité du pouce pour laiſſer ſortir la mèche, ne peut laiſſer aucun doute ſur ſon ancien uſage.

Celui qui a ſervi de vœu eſt plus petit de moitié, & n'eſt point travaillé dans le deſſous de la ſemelle ; mais ces deux morceaux ont l'avantage réel de ſe donner mutuellement des preuves & des autorités ſur le fait ſuivant.

La chauſſure préſente une ſorte de curioſité, puiſ-

qu'en effet elle differe, à plusieurs égards, de celle que les Romains ont portée pendant plusieurs siècles, & que tous les monumens présentent sans altération.

L'espèce de quartier à jour qui embrasse exactement le talon, & l'anneau dans lequel le pouce est passé, ne sont point ordinaires; il est vrai qu'ils servoient d'autant plus à tenir le pied ferme, qu'ils étoient attachés l'un & l'autre sur la semelle. Les six laçures également attachées à cette semelle par une de leurs extrémités, passoient entre chaque doigt. On pourroit croire que cette disposition étoit incommode, mais l'habitude lève toutes les difficultés: ces laçures se réunissoient sur le cou du pied à une courroye qui partoit du quartier; & cette réunion, ainsi que la ligature, étoit si bien cachée, qu'il faut convenir qu'on apperçoit difficilement l'attache ou l'arrêt; enfin, la semelle n°. VI. & vûe par le dessous, étoit exactement environnée d'une fort grosse couture, ou peut-être d'un assemblage de clous; l'un ou l'autre avoit pour objet d'empêcher le pied de glisser: enfin, les dix têtes de clous que l'on voit répandus dans les deux milieux de la semelle, sont les singularités que cette chaussure m'a présentées, & les raisons qui m'ont engagé à la rapporter.

Il sera toujours étonnant que les Romains répandus dans toutes les parties du monde, & les Légions séjournant aussi long-tems dans des pays éloignés de leur patrie, ayent conservé leurs usages: malgré leur constance à cet égard, il est impossible que leurs modes n'ayent éprouvé quelque changement; & je suis persuadé que le quartier, & les autres moyens de solidité ajoutés à cette chaussure, ont été empruntés du séjour des Légions dans les pays froids où les glaces & l'humidité exigent plus de tenue pour le pied.

Longueur quatre pouces dix lignes: plus grande largeur

deux pouces quatre lignes : hauteur deux pouces dix lignes.

PLANCHE CI.

N°. I. II. & III.

J'AVOUE mon ignorance ſur l'uſage des objets dont cette Planche eſt remplie ; leur antiquité me paroît conſtante : ils ont ſervi aux Romains ; je ne puis rien aſſurer de plus ; mais comme il faut un peu parler de ce qu'on rapporte ; j'ajouterai des vraiſemblances aux deſcriptions.

Cette Tige ou cette Queue de bronze eſt terminée en forme d'anneau capable de recevoir le doigt ; l'Aigle Romaine eſt gravée en creux & de bon goût au n°. III. ſur la maſſe de cet anneau ; ces diſpoſitions ne peuvent avoir été faites ſans objet ; il faut croire qu'on pourroit en ſçavoir davantage ſi l'autre extrémité de la branche n'étoit point caſſée : la gravure de l'Aigle, la forme & la proportion de la branche ſont des faits. Je les rapporte, & je déſire que ces foibles indications mettent le Lecteur en état de découvrir le véritable uſage de ce monument.

Les meſures rapportées au bas de la gravure de l'Aigle, donnent celles de la bâſe de ce monument.

Longueur cinq pouces dix lignes.

N°. IV. & V.

Ce morceau de bronze, paroît au premier coup d'œil, le fragment d'un Clou dont la tête quarrée a réſiſté aux injures du tems ; mais la bâſe de ce quarré préſente une gravure en creux très-prononcée, & ſur laquelle on voit une porte au milieu d'une partie de muraille très-ſolide & telle qu'il étoit néceſſaire pour porter trois tours crénelées. Le premier coup d'œil conduit encore à regarder cette compoſition comme

dépendante du blaſon & de ce que nous appellons des *Armes*, & par conſéquent comme un ouvrage moderne.

Tel eſt l'état, au juſte, de ce morceau & la premiere impreſſion qu'on en reçoit; mais à l'examen, on ne voit ſur la gravure, aucun des traits inventés par la vanité des Modernes pour marquer les couleurs & les métaux: en ſecond lieu, il eſt certain que ce bronze a été trouvé dans Rome à la fin de l'année 1759 à ſoixante pieds de profondeur. Il ſeroit ſingulier que dans un eſpace de tems auſſi court que celui que l'on peut compter depuis l'établiſſement des armoiries, le terrein eût monté ſi conſidérablement dans une ville, qui, depuis ce tems, n'a point éprouvé de grandes ou de fortes révolutions, telles que des tremblemens de terre, de vaſtes incendies, &c. Cette propoſition ne doit pas moins être regardée comme un préjugé très-vague par rapport à l'antiquité: un ancien puits, une fouille faite il y a pluſieurs années, & mille autres évènemens, pourroient avoir placé ce bronze dans la profondeur où il a été trouvé; je ne donne donc ce raiſonnement que comme une probabilité. J'ajouterai que la gravure me paroît antique, & je l'aſſurerai d'autant plus, que je l'ai comparée avec un autre morceau travaillé de la même façon & pour un objet pareil. Ce dernier ne préſente qu'une tour; mais il me paroît plus, moderne de quelques ſiècles. Je croirois donc que dans les derniers tems de l'Empire Romain, les châteaux & les tours ont été prodigieuſement multipliés, & que leur uſage a été d'une longue durée. Pancirole a rapporté dans ſa Notice de l'Empire, quantité de forteresſes, & de différentes Teſsères conſacrées, ſelon lui, à une infinité de grades militaires: je ſçais que cet Auteur eſt plus ſçavant qu'Antiquaire, & que l'on peut appeller de pluſieurs opinions qu'il avance

Lugd. in-fol. 1608.

avance en cette dernière qualité ; mais il peut au moins venir à l'appui d'une conjecture d'autant plus fondée, que l'usage de ces sortes de gravures pour les villes & leurs principaux Officiers, me paroît avoir été établi à l'exemple & à la suite des Tessères. Je me contente de proposer mes doutes : je ne décide point ; mais ces observations pourroient faire entrevoir une origine plus ancienne aux armoiries que les Croisades. Car c'est aux Croisades qu'on attribue communément l'établissement de ces marques distinctives générales & particulières ; lorsqu'on assure que les devises & les autres singularités que les Chevaliers portoient sur leurs écus dans le tems de ces malheureuses entreprises, étoient devenues les marques de leur blason en particulier, & de la science héraldique en général. Il faut convenir que ces marques ou ces reconnoissances, si elles remontent à des tems antérieurs, peuvent avoir acquis un dégré d'augmentation par la circonstance des Croisades ; en effet, la réunion d'un si grand nombre d'hommes de différens pays, exigeoit nécessairement des moyens de reconnoissance avoués & constans.

Cette observation conduit naturellement à réfléchir sur la manière dont l'homme invente. On peut avancer qu'il n'a jamais rien trouvé de complet en premier lieu ; & qu'une bagatelle présentée par le hasard, adoptée par une convenance souvent très-éloignée de son premier objet, s'étend, s'accroît, & devient considérable presque toujours sans aucun dessein, & sans que l'on puisse rendre compte des moyens précédemment employés. Cependant l'homme s'en glorifie ; sa vanité en est flattée ; il se regarde comme inventeur ; il l'est en général, mais comment ? L'amour-propre devroit-il se repaître d'un pareil mérite, dont cependant il fait bien de profiter ?

Pour revenir au monument dont je me suis peut-

être un peu trop écarté, j'ajouterai que la caſſure de ce morceau de bronze & qui ſuppoſe une eſpèce de queue à l'extrémité de laquelle la gravure eſt placée, préſente un rapport général avec le n°. précédent; & cette obſervation me met à portée de dire qu'on m'avoit envoyé de Rome le morceau que préſente le n°. I. comme un Cachet ou une Teſsère de Conſul. La forme contraire à l'objet de cette deſtination, m'avoit empêché d'admettre cette opinion, & même d'en faire uſage dans la deſcription; mais le monument de ce n°. ſemble m'autoriſer, & me permettre de les regarder l'une & l'autre comme ayant eu une deſtination généralement pareille, quoique dans des ſiècles différens. C'eſt du moins le moyen d'expliquer, en quelque ſorte, la ſingularité de ces eſpèces de Manches, & de les excuſer, en les attribuant à la mode & à l'uſage.

La gravure donne la proportion de la maſſe ou de la bâſe dont l'épaiſſeur eſt de *cinq lignes.*

Hauteur totale du fragment un pouce & demi.

N°. VI. & VII.

Ce bronze me paroît encore une énigme: je la propoſe à deviner, & je me contente de décrire le monument. Il eſt très-bien conſervé; une de ſes faces, car le tranchant qui le termine interrompt ſa rondeur, préſente deux Enfans de bout ſans aucune draperie & d'un aſſez mauvais travail; une dentelle d'ornement règne au-deſſus de leurs têtes & ſuit le contour ſupérieur du bronze; il eſt creux comme le fer d'une lance, & ſans doute il étoit emmanché pour ſervir à l'uſage auquel il étoit deſtiné; ſa profondeur eſt extérieurement marquée par une ligne ponctuée.

Longueur totale deux pouces trois lignes: largeur de la tranche treize lignes: diamètre de la partie ſupérieure neuf lignes: profondeur pour recevoir le manche quatorze lignes.

PLANCHE CII.

N°. I. & II.

Ce Manche de bronze ne peut être de meilleur goût ni mieux travaillé : le renflement que l'on voit dans le milieu, & placé pour la commodité de la main, prouve une recherche & une attention singulières : d'ailleurs la disposition de son ornement & sa conservation particulière, m'ont engagé à faire graver ce petit morceau terminé par une tête d'oye, de cigne ou de canard. Je ne puis finir cet article, sans témoigner mes regrets sur la perte de la partie qui ne subsiste plus.

Longueur huit pouces moins une ligne.

N°. III. & IV.

On ne peut donner d'autre destination à ce Poisson que celle d'avoir servi d'anse à quelque vase : la rainure sur laquelle sa bouche est appuyée, ne permet pas plus d'en douter, que son contour ou son arrondissement dont on peut juger par le profil n°. III. Le bon goût règne dans le caractère & le travail de ce bronze.

Longueur de ce qui subsiste deux pouces dix lignes.

N°. V. & VI.

Il est singulier qu'un bronze fondu avec aussi peu d'épaisseur que cette Cassolette, ait résisté à la rouille & aux injures du tems. On voit sa forme entière au n°. V. & son dessus séparé & renversé au n°. VI. Un ouvrage dont le volume est si médiocre, prouve par cette seule raison, que cette Cassolette étoit destinée à brûler des parfums dans un petit appartement, ou, plus vraisemblablement, dans un Laraire.

Diamètre deux pouces trois lignes : épaisseur totale un pouce trois lignes.

PLANCHE CIII.

Les bronzes & les terres cuites chargés de caractères Grecs & Romains formant des noms propres, ou présentant des lettres initiales, entrent dans l'objet général des Tessères, & sont par conséquent toujours difficiles à expliquer : le motif de leur fabrique, & la raison de celui qui les employoit, ne présentent aujourd'hui que des idées vagues. Avant que d'examiner les différences que l'on peut remarquer dans les trois que je vais rapporter, & de réfléchir sur les lettres dont ils sont chargés, il est bon d'observer que ces Plaques, principalement celles de bronze, sont toutes attachées à un anneau placé dans le milieu de la partie opposée aux caractères, & fondu avec le morceau, & quoique cet anneau soit quelquefois assez grand pour entrer dans le doigt & que par conséquent on puisse alors regarder la Tessère comme une bague ; il ne faut pas croire que cet anneau ait jamais été employé à cet usage ; la raison qui s'y oppose principalement, est le volume de cette même Plaque, dont l'étendue est ordinairement fort considérable : cet anneau doit donc être regardé comme une bêlière qui servoit à attacher une corde ou un lacet que l'on portoit passé dans le col. L'Esclave ou l'Affranchi chargé de la commission ou du passe-port, réunissoit par ce moyen, la sûreté de la Tessère & la facilité d'en faire usage. Nous voyons d'ailleurs par les Bulles & les Amulettes, que cette façon de porter autour du col, étoit commune chez les Anciens.

N°. I.

Ce monument de bronze est singulier par sa forme ronde : on lit dans le plus grand cercle A ANTUUNI.

SEVEREL. ANTONI. SEVERI. Le ſecond cercle ne préſente que ces mots SEVEREA. ANTWNI. Enfin, on voit dans le milieu ces trois lettres OST. placées entre deux corps dont l'objet & la forme, difficiles à reconnoître, reſſemblent à deux couteaux de ſacrifice, pareils à celui que j'ai rapporté dans le III[e]. Volume; ils ſont renverſés & placés en ſens contraire. Plan. LV. n°. V.

On ne peut rejetter le défaut d'explication ſur le peu de conſervation; car il n'y a jamais eu de monument plus entier ni plus ſain dans toutes ſes parties. La différence de l'orthographe des mêmes mots dans le même monument eſt encore une ſingularité; car ce n'en eſt pas une de voir des lettres Grecques mêlées dans l'écriture Romaine d'un certain tems, puiſqu'on écrivoit à Rome, même le Latin, avec les caractères Grecs; mais l'uſage & l'objet de cette *Teſsère*, me paroiſſent incompréhenſibles: elle eſt ſoutenue par un aſſez gros anneau de bronze dans lequel on peut placer ſon doigt.

Diamètre trois pouces moins une ligne.

N°. II.

La forme de cette *Teſsère* percée à jour dans le milieu, eſt ſingulière, & prouve que chaque particulier ſuivoit ſon goût & n'étoit aſſujetti à aucun uſage du côté de la forme. On m'a mandé, en me l'envoyant de Rome, que les Préteurs donnoient ces ſortes de *Teſsères* aux Meſſagers qu'ils dépêchoient de différens côtés: c'étoit apparemment une eſpèce de paſſe-port ou de certificat. Cette explication eſt auſſi bonne qu'une autre; ainſi je ne fais aucune difficulté de la donner, mais ſans vouloir garantir, que VLPIus MAXImus ait été Préteur.

Longueur deux pouces deux lignes: plus grande largeur quinze lignes.

N°. III.

C'eſt une curioſité médiocre, mais enfin c'en eſt une, que d'avoir un de ces Cachets qui ſervoient à marquer les briques dans les manufactures, approuvées pour les différens travaux de la ville de Rome. J'ai préſenté dans le IIIe. Volume de ces Antiquités, les réflexions que ces briques pouvoient occaſionner. Si l'on en juge par la certitude avec laquelle cette Marque m'a été envoyée de Rome comme deſtinée à l'uſage d'approuver les briques : il eſt à préſumer qu'elle a été comparée avec quelques-unes de celles ſur leſquelles on lit COCCEI PRISCI. Il faut ſe ſouvenir, quoique ce nom ſoit celui de la famille de NERVA, que les Affranchis portoient chez les Romains, le nom de leurs anciens Maîtres.

Longueur deux pouces deux lignes : largeur un pouce.

N°. IV.

Cette Lampe de bronze eſt formée par une tête de cigne qui ſort d'une plante aquatique. Ce petit monument mériteroit d'être conſidéré par la beauté de ſon travail & la conſervation complette qu'il préſente ; mais il pourroit conduire également à des réflexions ſur les uſtenſiles des Temples qui portoient les attributs de la Divinité qu'on y deſſervoit. Cette Lampe peut donc avoir ſervi à quelque Temple d'Apollon : le Cygne étoit conſacré à ce Dieu.

Longueur trois pouces dix lignes : largeur & hauteur deux pouces deux lignes.

PLANCHE CIV.

Ce que j'ai dit ſur les *Teſsères* au n°. I. de la Planche précédente, m'engage à rapporter toutes celles

de plomb que j'ai pû raſſembler. Leur réunion ou plûtôt le tableau de ces *Teſsères* dont les unes ont des revers & les autres ne ſont frappées que d'un côté, ainſi que la différence de leur forme, ſont des preuves plus capables, que tous les diſcours, de perſuader l'impoſſibilité des déciſions particulières à leur égard. Ficoroni a donné un Ouvrage ſur les Plombs antiques, dans lequel il a rapporté un grand nombre de ces *Teſsères*; cependant il n'a rien décidé : j'ai évité, autant qu'il m'a été poſſible, la répétition de celles qu'il a publiées ; mais, à ſon exemple, les deſcriptions que je vais en donner, ſeront de la plus médiocre étendue.

N°. I.

Une Tête Impériale couronnée de laurier, avec la légende, CLAD CAESA.

Au revers, le type d'une Médaille de Néron. Un génie nud debout, tenant de la main droite une Patère ſur la flamme d'un autel qui eſt à côté de lui, & une corne d'abondance avec ces mots : GENIO AUGUSTO MAX.

N°. II.

Une Femme à demi-nuë, s'appuyant de la main droite ſur un gouvernail, & tenant de la gauche une corne d'abondance.

Au revers, cette inſcription, MATLAE.

N°. III.

L'on voit ſur les deux faces de cette Piéce, la même figure d'un Archer marchant de côté, ayant un bonnet à la Perſanne, à peu-près comme on le voit repréſenté ſur les Dariques, avec ces lettres numérales IV V d'un côté ; & de l'autre V V.

N°. IV.

Un Aigle avec la tête tournée du côté droit, & dans le champ, la lettre B.

Au revers, on voit ces trois lettres diſpoſées en triangle O. L. P.

N°. V.

Les Figures de Caſtor & de Pollux tout-à-fait ſemblables à celles que l'on voit ſur pluſieurs Médailles, ſont repréſentées ſur les deux côtés de cette Piéce.

N°. VI.

Anubis debout, paroît cueillir de la main droite; une branche d'arbre, & de la gauche il tient une corne d'abondance.

Ces trois lettres LLV ſont écrites au revers.

N°. VII.

Minerve avec le bouclier & la haſte: au revers, ces caractères COS L.

N°. VIII.

Une Figure de Femme portant les mains à la tête: au revers CVE.

N°. IX.

Une Tête de jeune Homme devant laquelle on voit une palme.

Revers L V Ↄ. Un Cerf courant. On a des Médailles d'Auguſte avec la palme, frappées dans les Colonies Eſpagnoles.

N°. X.

NERO. CAESAR. Une Tête jeune de Néron.

Revers,

Revers, Mars en pied s'appuyant de la droite ſur ſon bouclier, & tenant ſa pique de la main gauche.

N°. XI.

PATRIE, Soldat tenant un poignard de la main gauche. Revers, HI XA HA.

N°. XII.

Une Figure de Femme nuë ayant un bras étendu & l'autre derrière le dos. Au revers, les trois Graces.

PLANCHE CV.

N°. I.

La lettre M d'un côté: au revers OMV.

N°. II.

* SATIO. Revers DIACONI. *

N°. III.

Cybèle aſſiſe ſur un Lion courant. Revers, une Figure inconnue.

N°. IV.

Une Figure nuë; la corne d'abondance dans une main, un bouclier dans l'autre. Au revers, trois caractères H A E, au milieu deſquels il y a une eſpèce de chandelier.

N°. V.

Un Char à quatre chevaux; & celui qui les conduit. Revers, une Palme.

N°. VI.

Un Vaiſſeau à rame & à voile: EROS au revers.

N°. VII.

Une Figure inconnue. Revers, un Eléphant.

N°. VIII.

Une Figure nuë tenant une corne d'abondance d'une main, & un gouvernail de l'autre. Au revers, une Palme entre ces deux lettres D C.

N°. IX.

Figure de Femme à demi-nuë, appuyée d'une main sur un bouclier, & de l'autre sur une haste, comme on représente Vénus *Victrix*. Au revers, le Boisseau de l'abondance.

N°. X.

Les trois Graces d'un côté; de l'autre, une Chapelle sur un trépied.

N°. XI.

D'un côté, une Figure de l'Abondance; de l'autre, une Victoire les bras élevés.

N°. XII.

De chaque côté, une tête Impériale, jeune & couronnée de laurier.

N°. XIII.

D'un côté, un Cheval; de l'autre CHL. c'est le commencement du mot CHLODOVEVS ou LVDOVICVS, ainsi qu'on l'écrivoit anciennement.

PLÀNCHE CVI.

N°. I. & II.

J'APPORTE tous les soins possibles pour rassembler dans ces Recueils, les Antiquités de tous les genres & de toutes les matières, dans le dessein, non-seulement d'instruire les Curieux de leur existence, mais de les mettre en état de rechercher à l'avenir, les morceaux d'une espèce pareille, & de retrouver l'objet de leur fabrique que souvent je n'ai pû reconnoître.

Les Cailloux dont cette Planche est remplie, sont absolument dans le cas de l'ignorance que je viens d'avouer. Ils me paroissent de la même espèce que ceux qui roulent dans le Rhône, & que l'on trouve dans ce fleuve : il est d'autant plus aisé de les reconnoître, qu'ils sont peu travaillés, & qu'ils ont été employés, à peu de chose près, comme on les a tirés de ce fleuve ou des campagnes voisines de ses bords. Mais à quel dessein sont-ils chargés d'inscriptions en relief, écrites en lettres majuscules Grecques ou Latines? Rien n'a pû me faire découvrir l'objet de ce travail,& la raison du choix de cette matière. Si l'on n'avoit trouvé qu'un ou deux de ces morceaux, on auroit pû les regarder comme l'effet d'une fantaisie dont on ne chercheroit point à rendre compte ; mais le genre des matières écrites, & le nombre de douze ou environ que j'ai vû ou que je possede, m'obligent à penser différemment, & à les regarder comme des opérations avouées & publiques, d'autant que l'on n'écrit point sans un objet d'utilité ou de nécessité sur les deux faces d'une Pierre, douze lignes d'écriture contenant une loi de l'Empereur Valentinien. J'ajoûterai à ces réflexions, qu'il me paroît qu'on ne trouve les monumens de ce genre que dans la Gaule : du moins les quatre qui remplissent cette Planche,

n'ont pas été trouvés ailleurs. Je dois dire encore que je ne connois aucun Recueil dans lequel on en fasse mention ; & qu'enfin je ne me souviens point d'en avoir vû dans les Cabinets des pays étrangers. Il est encore plus extraordinaire de n'en avoir point trouvé en France, puisque l'examen de ces morceaux fait voir qu'ils ont été en usage dans les Gaules pendant le cours de plusieurs siècles.

On lit d'un côté sur la Pierre de ce n°. DIVVS. AVGVSTVS, & de l'autre côté IMP. NERV. CAE. AVG. REST.

Tome XXI. pag. 385. Ce Caillou est la représentation de la légende d'une Médaille : *Voyez* les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. La destination d'une Pierre de cette forme, de ce volume, & de plus, écrite des deux côtés, qui par conséquent ne pouvoit être enclavée que dans un corps à jour, n'est pas aisée à décider. Ce Caillou est d'un rouge-clair.

Longueur deux pouces trois lignes : hauteur un pouce six lignes : épaisseur cinq lignes.

N°. III.

Cette Pierre ovale est chargée, d'un seul côté, de caractères Grecs, tels qu'on les employoit, ce me semble, à Marseille, & qu'ils étoient en usage à Rome du tems d'Auguste.

ΕΥΦΑΜΕΙΤΩ
ΑΙΘΗΡ ΚΑΙ ΓΑ
ΣΤΑΩ * ΠΟΝΤΟΣ
ΣΤΑΤΩ ΔΑΗΡ.

* *Sic.*

Que l'Ether & la Terre soient en silence, que la Mer soit reposée, que l'Air soit tranquille.

Cette Inſcription a pour objet le ſouhait d'une heureuſe navigation. Le Caillou ſur lequel elle eſt écrite, eſt de couleur brune.

Il a dans ſon plus grand diamètre un pouce ſept lignes: & dans le plus étroit un pouce cinq lignes.

N°. IV.

Les caractères écrits ſur cette autre Pierre, & qui n'occupent qu'une de ſes faces, ſont d'un ſiècle très-bas, & concourent à prouver ce que j'ai dit au commencement de cette explication ſur la variété des matières que ces Inſcriptions préſentent, & ſur le long eſpace de tems qu'elles ont été en uſage. Ils ſont exactement copiés ſur la Planche; ainſi il eſt inutile de les répéter; on obſervera ſeulement que le ſurnom qu'on y donne à Tertulia me paroît impoſſible à lire: il étoit apparemment Gaulois; & ces ſortes d'aſſemblages de noms devoient ſe rencontrer fréquemment dans les Colonies Romaines. Cette *Tertulia* reçoit donc une preuve ou d'amour ou de confiance par ces mots, que l'on pourroit regarder auſſi comme une aſſurance d'attachement. Cette gravure ne met point à portée de former d'autres conjectures: l'Inſcription eſt exécutée ſur un Caillou jaune.

Largeur deux pouces: hauteur un pouce quatre lignes: épaiſſeur ſix lignes.

N°. V.

Impp. Valentinian. & Valens AA
Ad Symmachum. P. V.
quicumq; Chriſtianus, ſit in
quolibet Crimine deprehenſus LUDO nõ
adiudicet'.

N°. VI.

Quôd si quisq Judicum
fecerit, & ipse graviter nota-
bitur, & officium eius Mulc-
tæ maximæ subiacebit.
Dat. 18. K. Februari.
Iisdē. A A.

L'examen de cette Inscription conduit à plusieurs observations : 1°, Que le mot COSS. ou *Consulibus* doit être supposé dans cette date, rapportée pour indiquer l'année de J. C. 365, dans laquelle Valentinien & Valens, furent Consuls pour la première fois, & rendirent cette loi. 2°, Que la forme des caractères, les points ainsi marqués, & plus que tout cela, le chiffre Arabe 18, au lieu du chiffre Romain XVIII. dénotent une écriture très-moderne, tout au plus de la fin du quinzième siècle, ou du commencement du suivant. 3°, Que cette Inscription n'est qu'une copie exacte de la loi 8e au Code Théodosien *de Pœnis*. D'ailleurs il est aisé de sentir par quelle raison cette Loi a été écrite & répétée séparément par les Chrétiens: elle les flattoit, & les avoit mis à l'abri; ils vouloient donc la perpétuer, & l'écrire plus solidement que sur les matières ordinaires, telles que la cire & le papyrus, en mettant à portée de la transporter plus aisément qu'on ne peut faire les Inscriptions de grandeur ordinaire écrites sur le marbre ou sur le bronze, & de plus, avec très-peu de peine & de dépense. Ce Caillou est presque noir.

Largeur trois pouces six lignes: hauteur trois pouces: épaisseur huit lignes.

Cette façon d'écrire ou de former les lettres en relief sur les Pierres de ce genre, n'offre rien de diffi-

cile à concevoir. On peut ſuppoſer que ces lettres y ont été exprimées avec de la cire liquide, & que ce travail étant fait, & la cire étant tout-à-fait ſeche, on a mis tremper la Pierre, dont la nature eſt calcaire, dans de l'eau-forte : ce diſſolvant a mangé le fonds à un dégré égal & proportionné au tems qu'il eſt demeuré ſur la matière.

Si l'on m'oppoſe que les Anciens ne connoiſſoient pas ce vigoureux mordant, je ne pourrai donner de preuves convaincantes ; mais je dirai qu'ils avoient l'uſage de pluſieurs autres agens qui produiſoient les mêmes effets, & qui pouvoient opérer, ſi l'on veut, avec une moindre facilité, mais toujours avec un ſuccès égal : l'énumération de ces moyens trouvera ſa place ailleurs.

DES MOULES.

J'AI fait en pluſieurs endroits de cet Ouvrage, l'éloge de l'exactitude & de l'intelligence avec leſquelles les Romains tiroient leurs empreintes & devoient par conſéquent travailler leurs Moules. Les réflexions que ces opérations pouvoient exiger, auroient en premier lieu trop allongé l'article dans lequel je les aurois inſérées. En ſecond lieu, ces ſortes de détails ne conviennent point à tout le monde : j'ai mieux aimé réunir ce que chaque morceau m'avoit fait penſer, & le placer à la fin de cette claſſe. Cet article étant ſéparé, ne ſera vû que par les Curieux de cette partie.

Le Médaillon de Thalès, Volume III. Planche XXXIV. n°. V. Celui de Poſidonius, Volume IV. Planche LVI. n°. III. & la repréſentation d'un Comédien que l'on trouve dans le même Volume, Planche LXXIX. n°. VI. ſont les trois ouvrages de terre les plus diſtingués de ceux que j'ai rapportés dans ces Recueils : leur couleur eſt différente, mais leur qualité eſt la

même. Le premier eſt d'un jaune ſale, un peu rougeâtre & attirable par l'aimant : la terre ou l'argille dont il eſt compoſé, paroît avoir ſouffert un dégré de feu aſſez fort pour avoir acquis celui de dureté qu'on y remarque.

Le ſecond eſt d'une couleur griſe-bleuâtre : il eſt moins dur que le précédent, mais il eſt également attirable par l'aimant.

Le troiſième eſt d'un gris-verdâtre, moins attirable par l'aimant, mais plus dur que le ſecond, & le grain en eſt très-fin.

Il paroît que les argilles des deux premiers ſont alliées à une terre ferrugineuſe, qui par le feu a pris un peu de phlogiſtique, & que la terre du troiſième morceau, contient une petite portion cuivreuſe.

Ces détails prouvent ſimplement l'analyſe que j'en ai fait faire pour ſçavoir ſi leur dureté ou leur dégré de conſiſtence ne dépendoit point de quelque mêlange étranger ; mais il m'a paru que les argilles de ces trois petits morceaux n'étoient point différentes de celles dont nous faiſons uſage. Je n'entrerai dans aucun autre détail; les terres que j'ai rapportées ſans nombre dans ce Recueil, n'ayant abſolument rien de remarquable quant à leur matière & à leur préparation : je dirai ſeulement que pour faire des ouvrages auſſi finis que les trois que je viens de citer, il faut dépouiller l'argille par un lavage répété, pour ſéparer de la matière, les parties groſſières qui s'oppoſeroient à la délicateſſe des empreintes. On lave donc cette argille en la délayant dans l'eau, en laiſſant précipiter les parties les plus groſſières, & ne ramaſſant que les molécules les plus fines qui ſurnâgent dans l'eau.

Une opération pareille à celle de ces petits ouvrages, doit paroître d'une médiocre importance aux gens du monde ; cependant le talent de mouler & celui de fabriquer

fabriquer les différens moules, eſt d'autant plus néceſſaire, qu'il eſt poſſible par leur moyen de multiplier pluſieurs ſortes d'ouvrages curieux, quelquefois même importans.

Je vais donc détailler les différentes matières qui ſervent à mouler les petits objets, comme les Médailles, les Pierres gravées, &c. Je dois encore à M. Majauld les éclairciſſemens que je vais rapporter.

On peut fabriquer des Moules, de fer, de cuivre, d'étain, de terre cuite, de gypſe, de pierre tendre & dure, de ſoufre, de cire, de pâtes de porcelaine dans leſquelles on auroit imprimé ou travaillé tous les objets que l'on veut rendre en relief avec promptitude & préciſion, par le moyen des terres de toute eſpèce, ou d'autres corps mols ou amollis, ſuſceptibles de recevoir une empreinte. Je paſſerai ſous ſilence les moyens de fabriquer des Moules avec les métaux, d'autant qu'il eſt à préſumer que les Anciens ont connu l'uſage du ſable employé par les Artiſtes de nos jours à ces ſortes d'ouvrages. Il ſeroit même très-difficile, vû la retraite des métaux dans le refroidiſſement, de fondre des ſurfaces d'un certain volume, ſans employer un Moule qui ſe prêtât à cette retraite. Les Auteurs anciens, & principalement Pline, qui ſemble n'avoir rien négligé dans le détail des Arts pratiqués de ſon tems, ne nous ont point parlé des Moules en général, encore moins de ceux d'étain dont l'uſage auroit été très-bon, tant pour les marques de leur poterie, que pour les ouvrages dont il s'agit: on doit cependant préſumer qu'ils ont employé un métal très-facile à fondre, très-ſouple en lui-même, & qui ne donne aucune inquiétude à l'égard de la rouille, tandis que la moindre humidité altère le cuivre & le fer; mais, je le répète, les Moules faits avec des terres ou des gypſes, ſont, généralement parlant, les ſeuls qui puiſſent regarder

les petits monumens qui m'engagent à ces réflexions. Il eſt cependant véritable que les pratiques des Anciens nous ſont inconnues dans ce genre, & que celles que nous employons ſont au moins des équivalens; elles doivent même en approcher de ſi près qu'elles peuvent y ſuppléer: cette raiſon m'engage à rapporter quelques-uns de nos procédés.

La préparation de la terre pour les Moules de cette matière, exige les mêmes précautions que celles dont j'ai parlé plus haut, c'eſt-à-dire, qu'il faut une argille pure & bien lavée; & par cette raiſon, ces Moules exigent plus de ſoins que les autres dont je parlerai dans la ſuite.

On conçoit que les traits imprimés ſur une terre molle peuvent facilement être altérés par le maniement indiſpenſable; ils peuvent auſſi l'être conſidérablement par la gravure; ils ſe fendent aiſément en ſéchant; ils ont encore l'inconvénient de perdre de leur volume, ce qui met l'Artiſte dans le cas d'uſer de beaucoup de diligence, & de prendre de très-grandes précautions pour obtenir des ouvrages d'une grandeur déterminée. On fait cuire ces ſortes de Moules comme toutes les autres terres, & ils deviennent d'une ſolidité preſque inaltérable, lorſque l'argille eſt de bonne qualité, & qu'elle a éprouvé un dégré de feu convenable.

Si les Moules faits avec le gypſe ou le plâtre ont moins de ſolidité que ceux de terre, ils ont d'un autre côté, des avantages conſidérables, ſoit pour la facilité de leur fabrique, ou par la raiſon qu'ils ne ſont point ſujets à la retraite, à la gerçure, non plus qu'aux fentes, & qu'ils rendent les empreintes avec la même exactitude que l'on accorde à la terre.

Le gypſe ou le plâtre eſt une pierre calcaire qui quelquefois a la forme du talc, & qui préſente d'autres fois un tiſſu fort irrégulier: on fait de cette pierre une

chaux par une calcination légère, soit à feu nud, soit par la chaleur d'un four bien échauffé au dégré de chaleur qu'il a encore lorsqu'on en a tiré le pain; soit en la mettant en poudre avant que d'être cuite, & l'exposant dans un poëlon de terre ou une poële de fer à une chaleur médiocrement forte & suffisante pour enlever l'humidité du gypse: & si l'on ne fait point usage de cette dernière manière de le cuire, il suffit de le laisser exposé au feu en le remuant toujours avec une spatule de fer jusqu'à ce qu'il ne rende plus aucune fumée. Si l'on passoit ce dégré de coction, le gypse seroit trop cuit & conviendroit beaucoup moins à l'usage du Moule, parce qu'il fait une pierre beaucoup moins dure que celui auquel on a donné un juste dégré de feu.

On employe le plâtre cuit, selon ce procédé, en le mettant en poudre très-fine & passée au tamis de soye, sur-tout lorsqu'il est question de prendre des empreintes dont les traits sont délicats. Pour y parvenir, on mêle le plâtre avec autant d'eau qu'il en faut pour faire une bouillie un peu fluide. Après avoir bien délayé ce mêlange, on le verse sur le corps dont on veut prendre l'empreinte & qu'on a eu soin de frotter d'huile & de border, ce qu'on fait avec des lamines de plomb. Quand le plâtre est sur l'empreinte, on appuye un pinceau, & l'on pointille toute la surface avec rapidité & à plusieurs reprises, pour le bien établir sur cette même surface: on laisse ensuite le plâtre en repos: il se prend très-vîte, il s'échauffe, il suë & se détache presque tout seul du corps sur lequel il a été appliqué. On laisse sécher le plâtre; & pour parvenir à pouvoir y mouler soit de la terre, soit même du plâtre, il faut lui faire boire autant d'huile grasse des Peintres qu'il peut en prendre, sans cependant que cette huile fasse couche sur la surface. Quand cette huile est seche, on peut faire usage du Moule: il arrive cependant que

quoique cette huile ſoit bien ſéchée, l'eau fait des impreſſions ſur cette eſpèce de Moule; alors le plâtre ou les terres que l'on voudroit introduire, pourroient s'y attacher, l'eau ayant plus d'analogie que l'huile avec le plâtre. Pour éviter cet inconvénient, on peut employer une manœuvre dont le ſuccès eſt aſſuré; celle de paſſer une légère couche de vernis fait avec la gomme-laque ſur toute la ſurface du Moule: par ce moyen, on bouche tous les pores du plâtre & on empêche l'ingrès de l'eau. Il faut cependant convenir que, quelque légère que ſoit cette couche de vernis, elle altère un peu les extrêmes fineſſes du Moule; mais cet inconvénient eſt ſi léger lorſqu'on eſt adroit, & qu'on eſt dans l'habitude de pratiquer ces petites opérations, qu'il n'eſt pas poſſible de déſapprouver cette reſſource.

Je crois qu'il eſt néceſſaire de rapporter la recette de l'huile graſſe & du vernis de gomme-laque dont j'ai parlé; car il eſt plus eſſentiel d'écrire pour ceux qui ſont en province, que pour les habitans des villes qui, pour ainſi dire, n'ont autre choſe à faire qu'à déſirer, & qui trouvent tout ſous leur main.

L'huile graſſe dont les Moules doivent être enduits, eſt celle de lin, de noix ou de pavôt, autrement dite d'œillete: on la fait cuire avec de la litarge, & cette ſeule drogue rend l'huile ſécative. On met une once de litarge, ou deux onces, ſi on veut la rendre plus ſécative, avec une livre d'huile: on fera bouillir le tout dans une marmite de fer, pendant l'eſpace d'une heure; il faut toujours remuer pour empêcher la litarge de brûler: on la retire du feu, on la laiſſe repoſer pendant pluſieurs jours; enſuite on ſépare l'huile claire qui ſurnâge, & ſi l'on veut l'avoir encore plus limpide, on la filtre à travers un papier gris; cette dernière précaution n'eſt cependant néceſſaire que pour avoir de

l'huile propre à réparer des Moules dont les traits ſont d'une grande fineſſe. Les Mouleurs en grand ne prennent point toutes ces précautions pour purifier leurs huiles ; elles leur ſeroient inutiles.

Le vernis de gomme-laque ſe fait en prenant de la gomme-laque, platte ou en graine, concaſſée en poudre groſſière. On en mettra quatre onces dans ſeize onces d'eſprit-de-vin ; on y ajoutera une once de colophane ; on laiſſera ce mêlange expoſé au ſoleil pendant douze ou quinze jours, en le remuant de tems en tems dans la journée : ce vernis eſt fort trouble, mais il s'éclaircit au ſoleil ſi l'on a l'attention de ne le pas remuer après l'opération ; alors on ſépare ce qui eſt devenu limpide pour l'uſage énoncé ci-deſſus.

Le ſoufre eſt une matière dont on peut faire de très-bons Moules. Je me contente de renvoyer, à l'égard de cette matière, au détail que M. Mariette a donné pour la façon de le traiter, dans ſon bel Ouvrage ſur les Pierres gravées du Cabinet du Roi. Tom. I. pag. 230.

L'expérience apprendra ſur tous ces procédés plus que tous les détails que je pourrois donner par écrit ; car il eſt dans les opérations les moins compliquées, une infinité de petites circonſtances que la pratique ſeule peut apprendre ; enfin, ce que les Artiſtes en Chymie appellent *tour de main*, ne peut être décrit.

Il eſt bon cependant d'avertir que ſoit que l'on veuille mouler en bronze, une Médaille, par exemple, une Pierre gravée ou tout autre relief, ainſi qu'un creux de plâtre préparé avec de l'huile graſſe, il faut toujours enduire ce corps d'une très-légère couche d'huile d'olives avec une broſſe de crin très-douce, en obſervant qu'il ne demeure aucune partie du crin non plus que d'autres ordures ſur la ſurface du corps que l'on veut mouler : j'ajoûterai ſeulement que les Moules de plâtre enduits de vernis de gomme-laque, ne ſont

point propres à être moulés avec le ſoufre ; d'ailleurs, il eſt bon d'avertir que le ſoufre altère toujours un peu le cuivre, & même l'argent lorſqu'on en fait uſage pour mouler ces matières ; mais comme il eſt important quelquefois d'avoir les empreintes des choſes gravées ſur ces métaux, pour en avoir enſuite la répétition dans le plâtre, on peut ſubſtituer au ſoufre, de la cire blanche fondue, la plus pure : on la coulera ſur le corps dont on veut prendre l'empreinte, après qu'on aura eu ſoin de le graiſſer avec de l'huile de noix, & de le border avec un carton mouillé. Lorſque la cire ſera totalement figée, on ôtera le carton ; & pour ſéparer la cire du corps que l'on a moulé, on mettra le tout dans un vaſe rempli d'eau claire, & cette eau le détachera en s'inſinuant entre le corps moulé & la cire : on auroit peine à les ſéparer ſans cette précaution. On peut mouler dans cette cire avec du plâtre, comme on fait dans le ſoufre, ou ſur des plâtres préparés comme je l'ai dit. Pour faire ſéparer le plâtre de la cire, quand le plâtre eſt parfaitement durci, il faut employer la même manœuvre, c'eſt-à-dire, mettre le tout dans une eau très-limpide. L'examen de la manière de tirer des empreintes, me conduit tout ſimplement à relever le peu d'exactitude de M. Homberg, dans la manière de préparer des Moules propres à prendre des empreintes de verre.

Acad. des Sciences ſur la manière de copier les Pierres gravées.

M. Homberg dit dans un Mémoire donné dans l'année 1712 : *Il faut prendre du tripoli d'un grain très-fin, celui de Veniſe, par exemple, réduit en poudre impalpable, humecté avec autant d'eau qu'il en faut pour faire une pâte ſolide, & prendre l'empreinte de la pierre gravée, en appuyant ſur cette pâte après en avoir ſaupoudré légèrement la ſurface avec du tripoli ſec, avant que de prendre l'empreinte : ſans cette précaution,* ajoute-t-il, *le tripoli humide s'attacheroit à la pierre ; & lorſqu'on la voudroit en-*

lever, la pierre entraîneroit avec elle quelque portion de tripoli, & loin d'avoir une empreinte exacte, elle feroit très-défectueuse. Pour saupoudrer exactement, continue-t-il, *la couche légère du tripoli sec sur le tripoli humide, il faut enfermer le tripoli mis en poudre impalpable dans une mousseline claire, mais très-fine, & répandre également cette poudre sur toute la surface, en secouant vivement le sachet de tripoli.*

Cette manœuvre feroit exacte si M. Homberg avoit dit, quelle est l'espèce de terre qu'il a alliée au tripoli, pour donner à ses Moules, lorsqu'ils sont cuits, une consistence qu'on ne peut obtenir du tripoli seul; les terres crétacées, n'ayant pas la propriété de former un corps solide au dégré de feu qui donne aux argilles la consistence de pierre. Cependant cette obmission de M. Homberg rend l'opération très-difficile, pour ne pas dire impossible; car les Moules faits avec du tripoli seul, ont si peu de consistence, qu'ils ne sont nullement propres à prendre des empreintes de pierres gravées dont les traits sont communément très-déliés & faciles à détruire. L'expérience apprend qu'il faut, pour donner à ces Moules la solidité nécessaire, les fabriquer avec un mêlange de deux ou de trois parties de tripoli, & d'une partie d'argille blanche appellée communément *terre à pipe*: ce mêlange joint à la propriété de devenir très-solide après avoir été cuit, celle de conserver la finesse des traits de relief ou de creux dont on veut prendre l'empreinte : il faut cependant que ce qui est touché par le verre, soit de tripoli pur.

Pour fabriquer ces sortes de Moules, on prendra donc du tripoli, & de l'argille blanche, dans la proportion déja donnée; on en fera avec de l'eau une pâte solide; on mettra cette pâte dans un cercle de

fer conſtruit comme je le dirai plus bas ; on emplira le cercle de cette pâte ; on en rendra la ſurface unie, autant qu'il ſera poſſible, avec la paume de la main ; on ſaupoudrera une couche légère de tripoli mis en poudre très-fine & enfermée dans une mouſſeline. On appuyera fortement le corps dont on veut prendre l'empreinte, après quoi on l'enlevera le plus adroitement que l'on pourra ; on examinera ſi on n'a rien enlevé des traits, & s'ils ſont tous pris avec exactitude. On laiſſera ſécher le Moule dont on aura ôté le cercle de fer ; & pour ſureté de la conſervation des traits du Moule, avant que d'en faire uſage, on pourra le faire cuire ſous la moufle au fourneau d'Emailleur. Lorſqu'on voudra s'en ſervir, on prendra un morceau de verre, coupé un peu plus grand que le corps que l'on veut mouler, & d'une épaiſſeur proportionnée au creux ou au relief ; on mettra ce verre ſur le Moule ; & le tout ainſi arrangé, dans le fourneau d'Emailleur, en obſervant d'échauffer le verre peu-à-peu, dans la crainte qu'il ne s'éclate. Lorſque le verre ſera rougi par le feu, on retirera de deſſous la moufle le Moule chargé du verre fondu ; & avec un morceau de fer dont la ſurface ſera très-unie & qu'on aura eu ſoin de faire chauffer, on comprimera le verre ſur le Moule ; on le mettra refroidir inſenſiblement, & lorſqu'il ſera froid, on trouvera une empreinte très-fidèle, ſi l'on a bien manœuvré.

Le cercle de fer dont j'ai parlé plus haut, & dont j'ai promis l'explication, doit être fait à double charnière, dont une puiſſe s'ouvrir, pour ſéparer facilement le cercle d'avec le Moule.

Il faut encore obſerver que le fer qui doit ſervir à appuyer ſur le verre pour prendre l'empreinte, ſoit couvert de terre crétacée, telle que le blanc d'Eſpagne ; ou que le verre lui-même ſoit couvert de ce blanc d'Eſpagne,

d'Eſpagne; car il eſt néceſſaire de mettre un corps intermédiaire entre le verre & le fer, pour empêcher que le verre ne s'attache au fer.

L'article du refroidiſſement du verre eſt de la dernière importance; car plus le verre a d'épaiſſeur ou d'étendue, plus le refroidiſſement doit être inſenſible: ſi l'on négligeoit cette attention, on auroit le chagrin d'éprouver la caſſure des empreintes. Il ſeroit donc prudent, quand on veut réuſſir à ces ſortes de travaux, d'avoir, ou deux fourneaux, l'un pour le travail, & l'autre pour laiſſer refroidir; ou bien un fourneau compoſé de façon qu'il eût une chambre propre au refroidiſſement, comme on en voit dans les Verreries.

Il m'a paru qu'il étoit d'autant plus néceſſaire de placer dans cet article, la manière de mouler le verre, qu'il nous reſte beaucoup de monumens Romains compoſés de cette matière; & quoique j'en aie déja parlé dans différens endroits de ce Recueil, & principalement dans le troiſième Volume, à l'occaſion d'une Tête de Page 298.
Méduſe, je n'avois point indiqué la manière de parvenir à l'imitation de ces ſortes de monumens: je regardois alors ce que M. Homberg en avoit dit comme très-exact, & je ne penſois point à relever ſon erreur.

J'ai vû auſſi des Moules de porcelaines, dont on s'eſt ſervi pour faire des empreintes de pierres gravées; mais ces empreintes étoient moins nettes que celles que l'on prend par le moyen du verre, ſoit à cauſe de la différence de la manœuvre employée à la conſtruction des Moules, ſoit par la raiſon que la porcelaine en biſcuit a toujours un grain qui rend néceſſairement ſa ſurface inégale. La manœuvre la plus ordinaire des ouvriers des Manufactures de porcelaine, conſiſte à l'égard de ces ſortes d'empreintes, à enfoncer leur pâte dans un Moule de plâtre bien ſec, mais ſans être huilé

ni verniffé: on conçoit aifément que l'humidité n'étant point enlevée, la matière doit s'attacher, ou, pour mieux dire, entraîner quelques portions de la furface de la pâte qui s'eft attachée au Moule; que par conféquent les traits les plus fins font aifément altérés; & qu'enfin la furface eft rendue très-inégale: il faut donc conclure que cette pâte n'eft pas propre en général à faire les Moules qui m'ont conduit à ces réflexions.



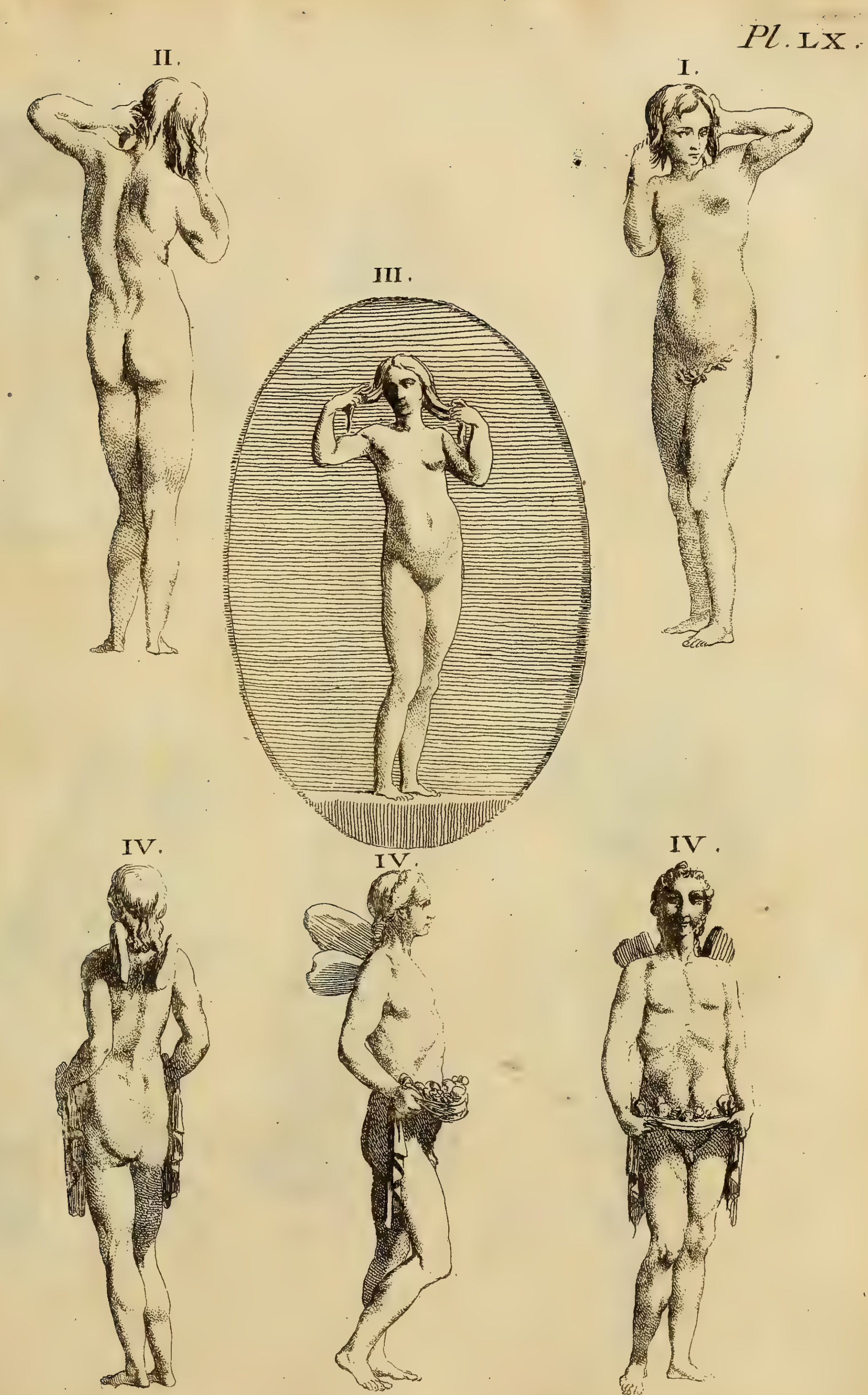
II.

I

V.

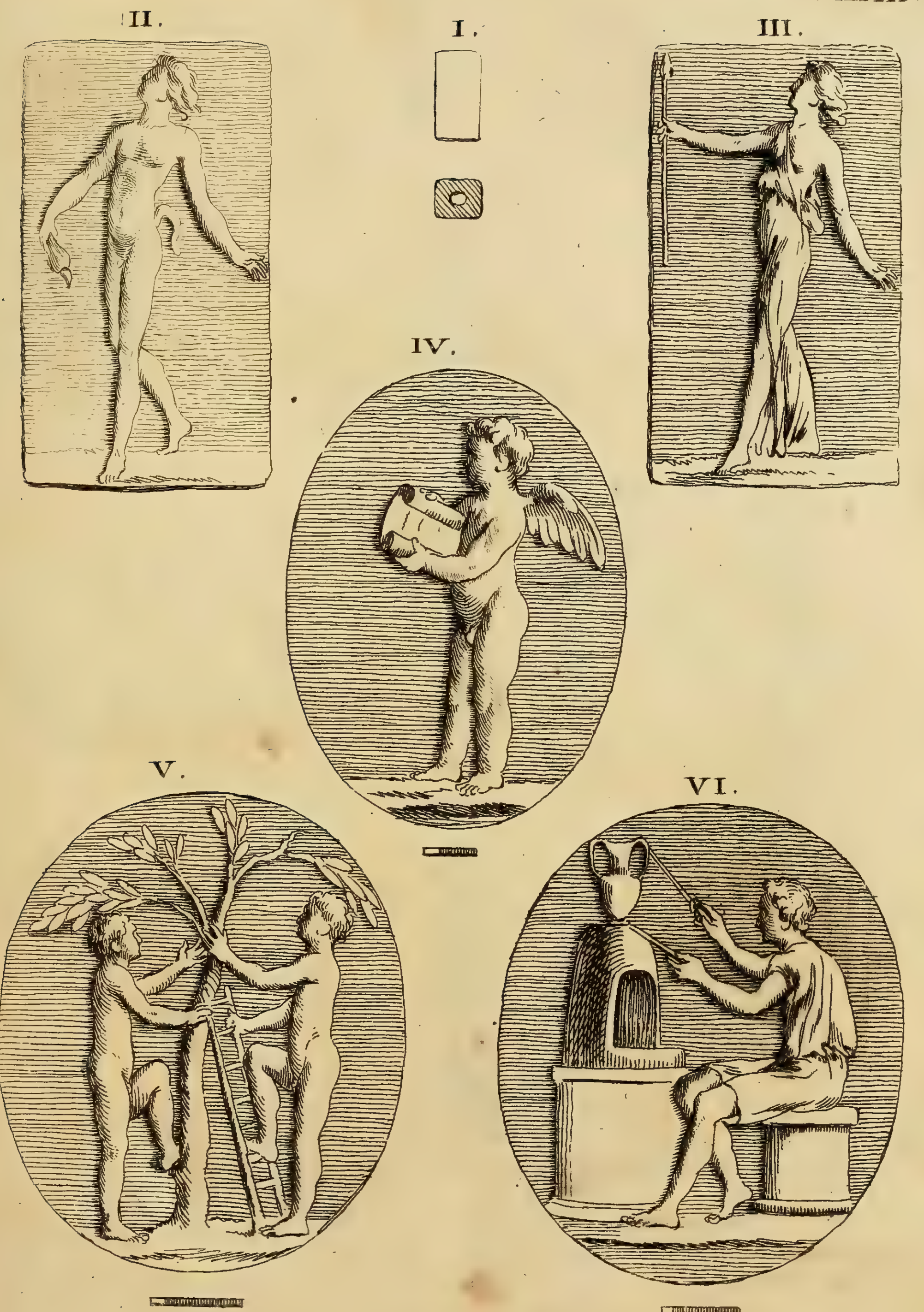
IV.

III.

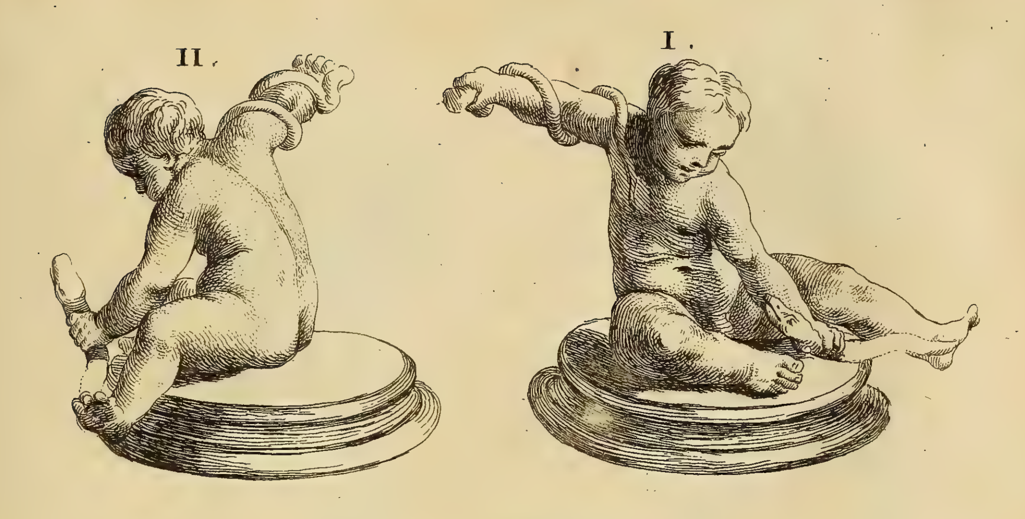

II.
I.
III.
IV.
IV.
IV.


IV.
V.
I.
II.
III.

Pl. LXII.




Pl. LXIII.
I.
II.
III.
IV.
V.
VI.
D.N.IVSTINI PP.AVG.
M
CON
C
F.LVFEN
F.PIETATINI



V.



IV.



III.




II.
I.
V.
III.
IV.

Pl. LXVI.




III.
VI
ARXII
II.
IV
V.
I

Pl. LXVIII.

V.

IV.

III.

II.

I

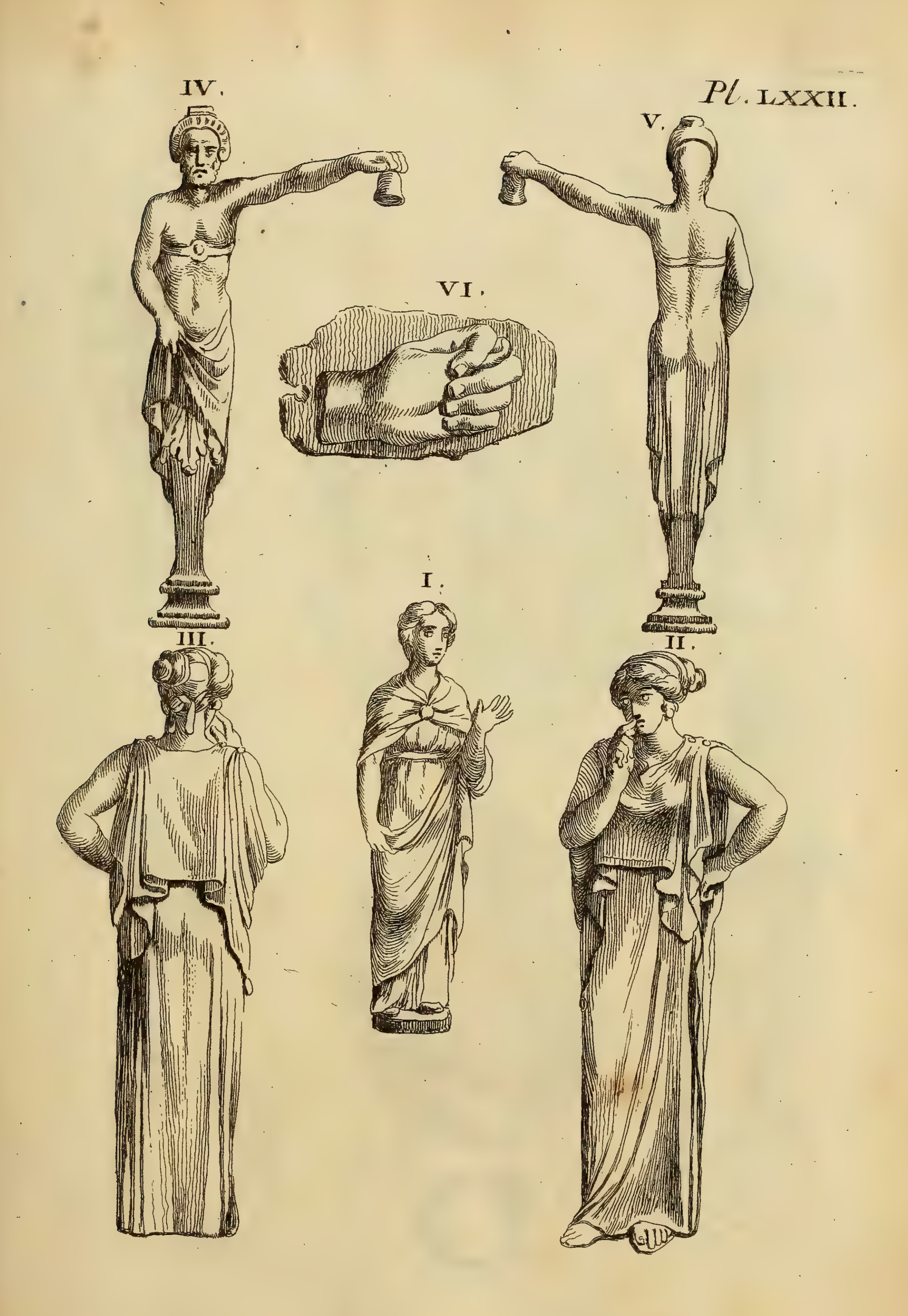

I.
IV.
V.
II.
III.


III.
II.
I.

I.

II.

III.


IV.
V.
VI.
I.
III.
II.


IV.
III.
V.
I.
II
VI.


II.
II.
I.
IV.
III.
V.

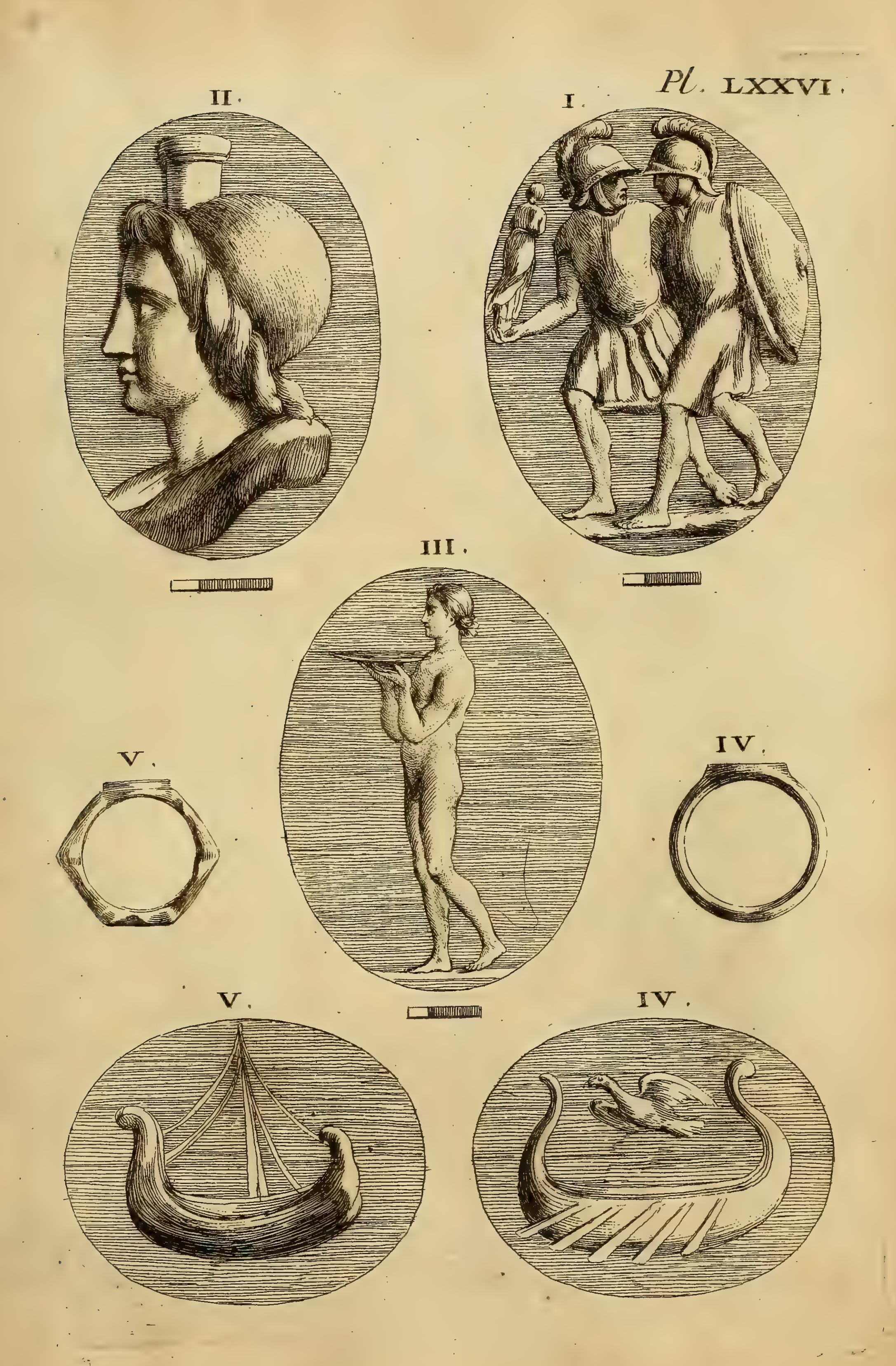
V

IV.

I.

III.

II.


II.
I.
III.
V.
IV.
V.
IV.


I.
I.
II.
I.
I.


Pl. LXXVIII.
I.
II.
III.
IV.
V.

VI.

I.

III.

V.

IV.

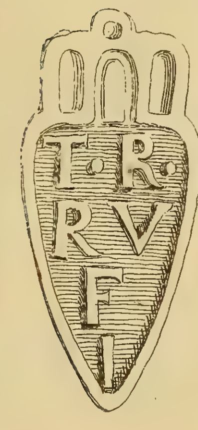
II.


VI.
IV.
III.
V.
II.
I.

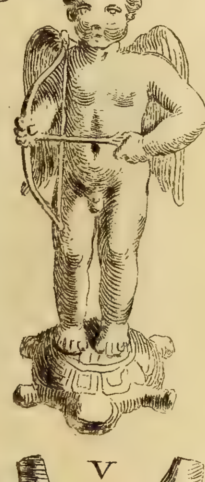
I.



VI.



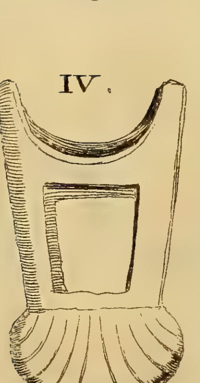
III.



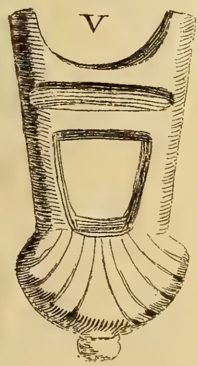
II.



IV.



V

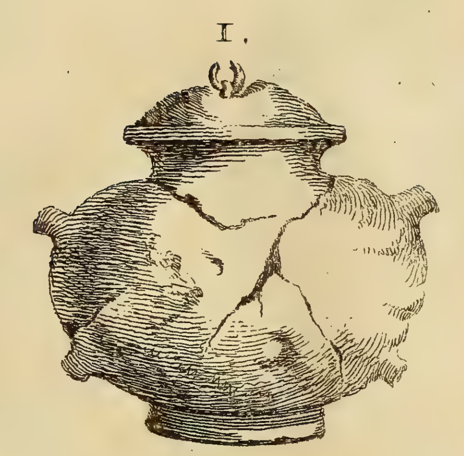




II.



I.



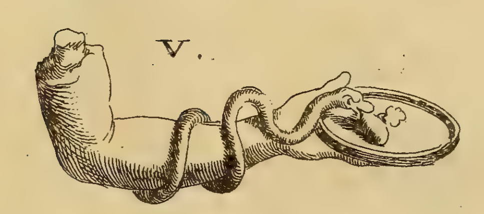
IV.



III.



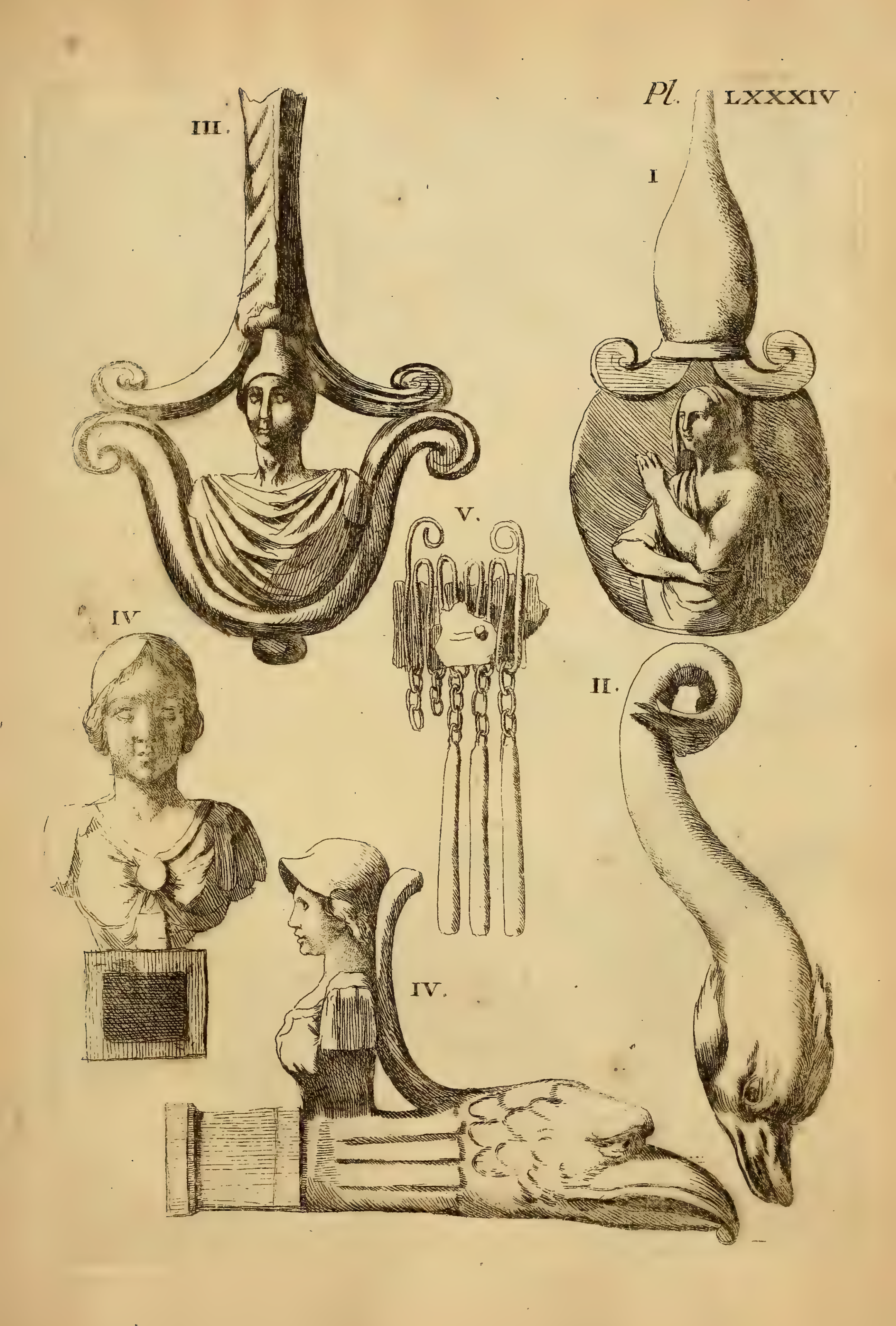
V.



VI.

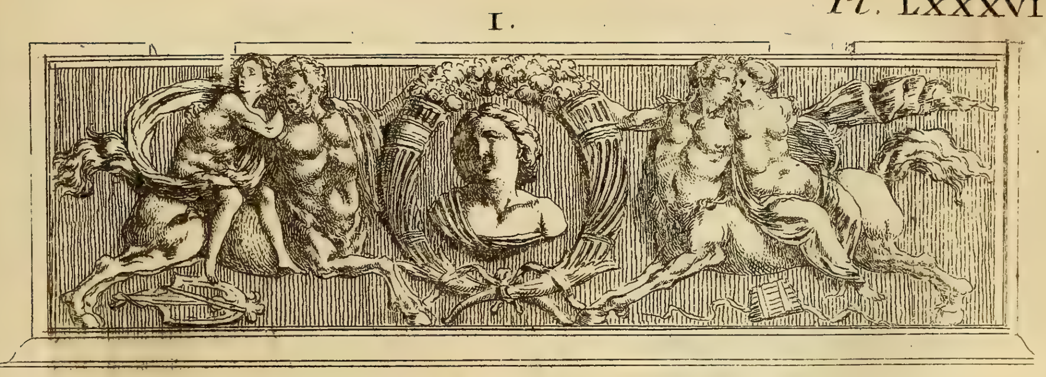



Pl. LXXXIII.
I.
VII.
II.
III.
V.
IV.
VI.


III.
I
V.
IV
II.
IV.


Pl. LXXXV
I.
II.
V.
IV.
III.

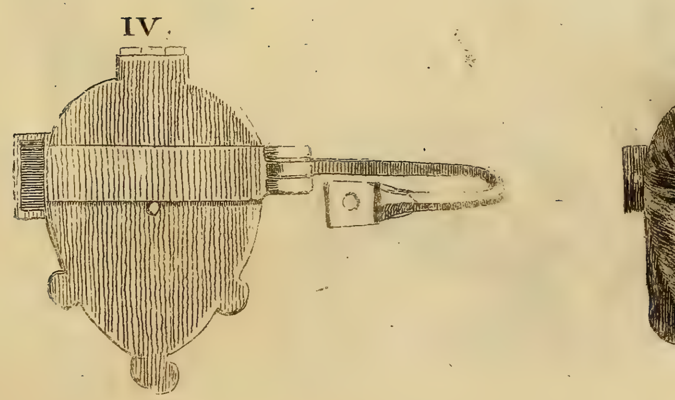
I.



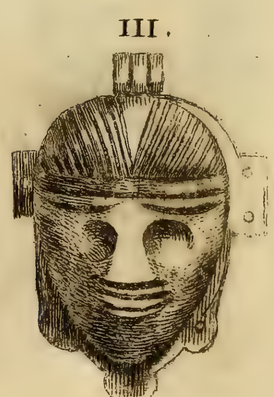
II.



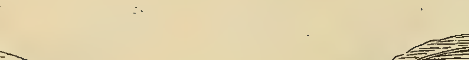
IV.



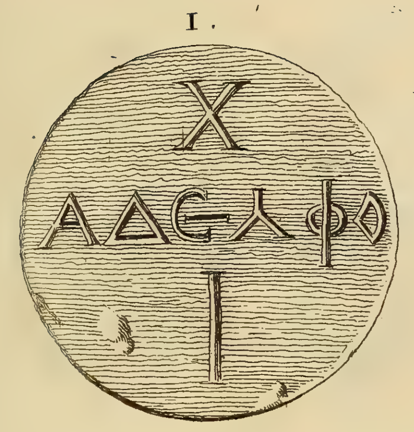
III.



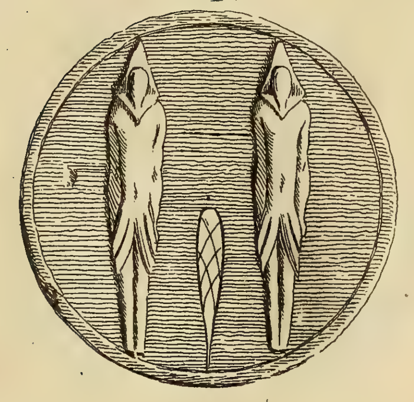
Pl. LXXXVII.



I.



I.



III.



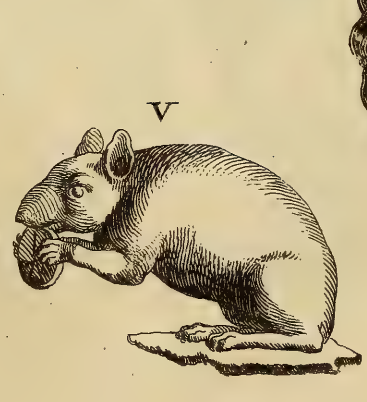
II



IV



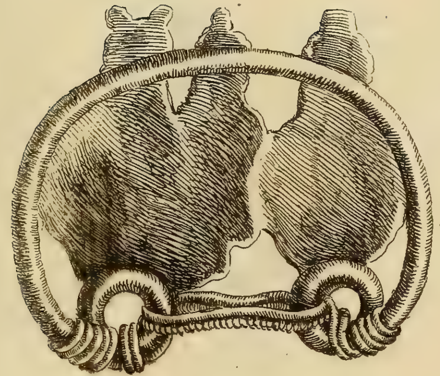
V



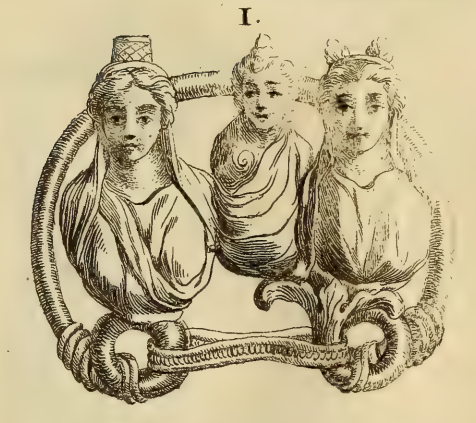
Pl. LXXXVIII.

II.

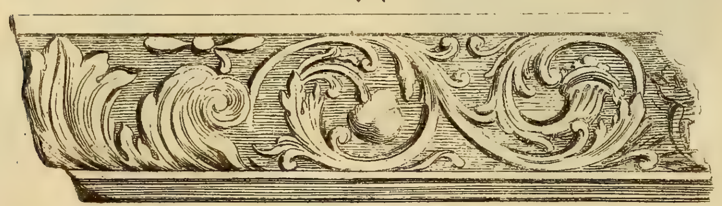




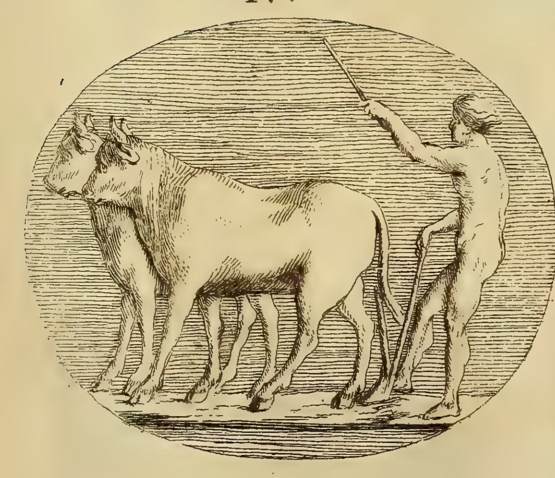
I.



V.



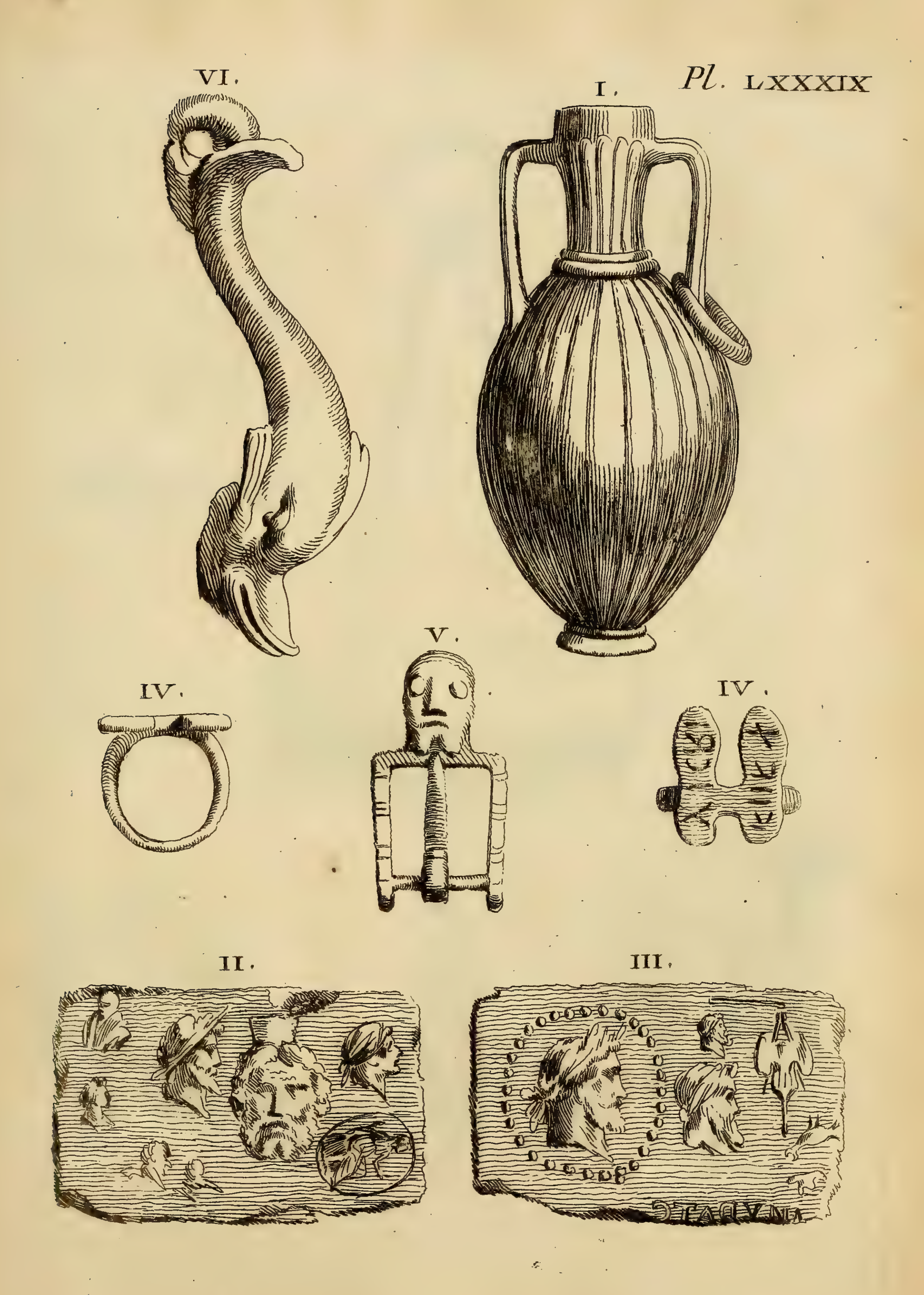
IV.



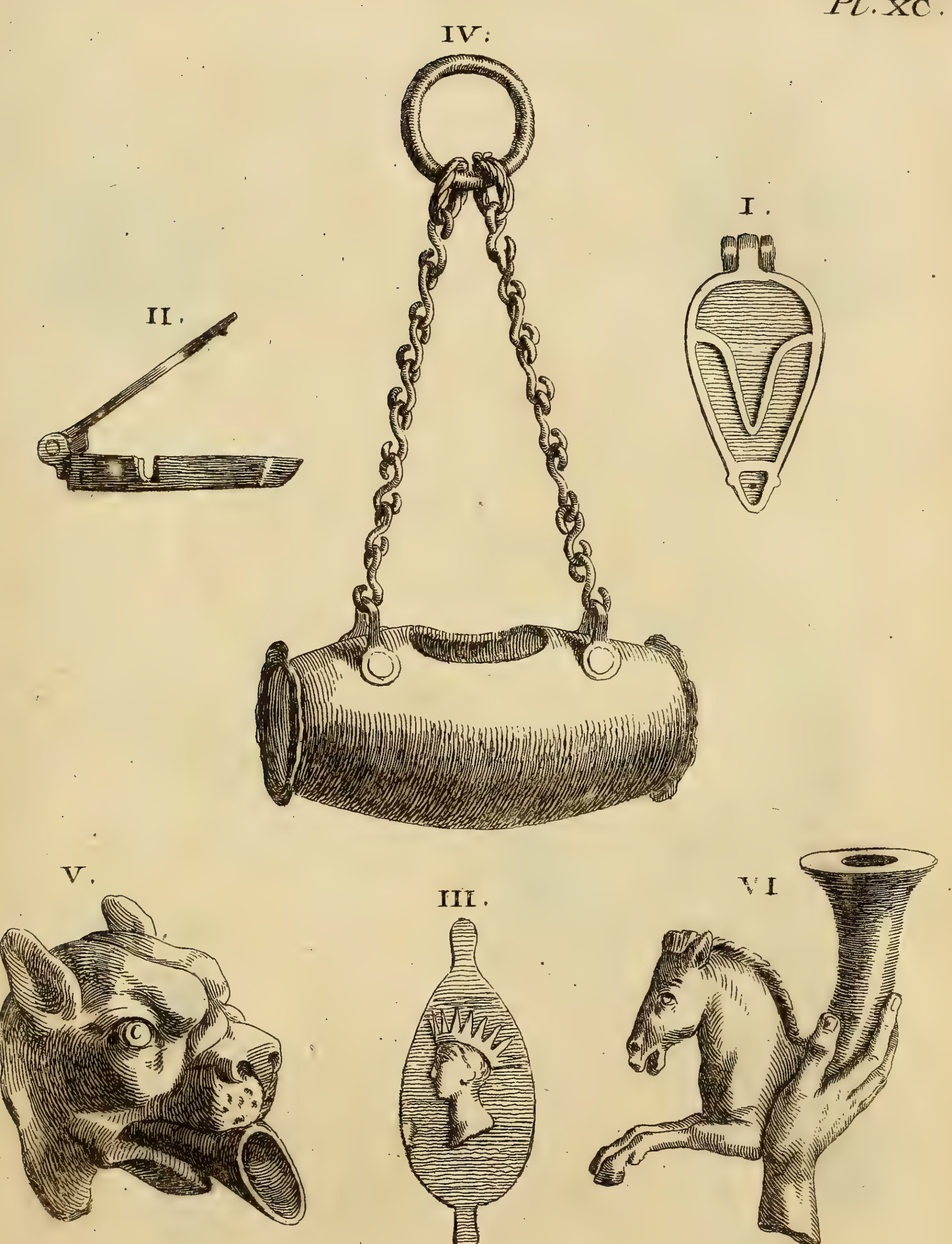
III.



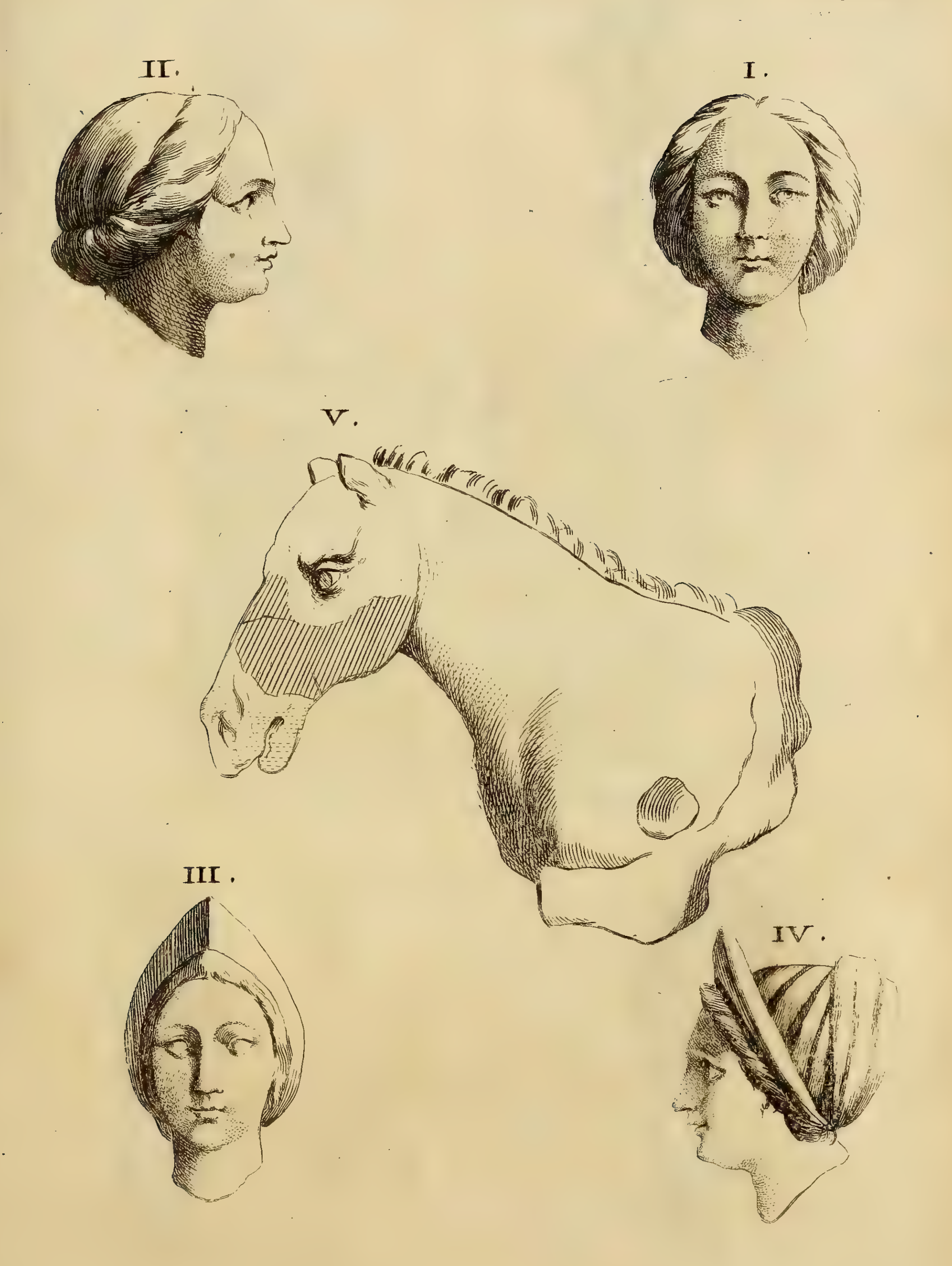



Pl. LXXXIX
VI.
I.
V.
IV.
IV.
II.
III.

Pl. xc.



Pl. XCI.



II.



I.



V.

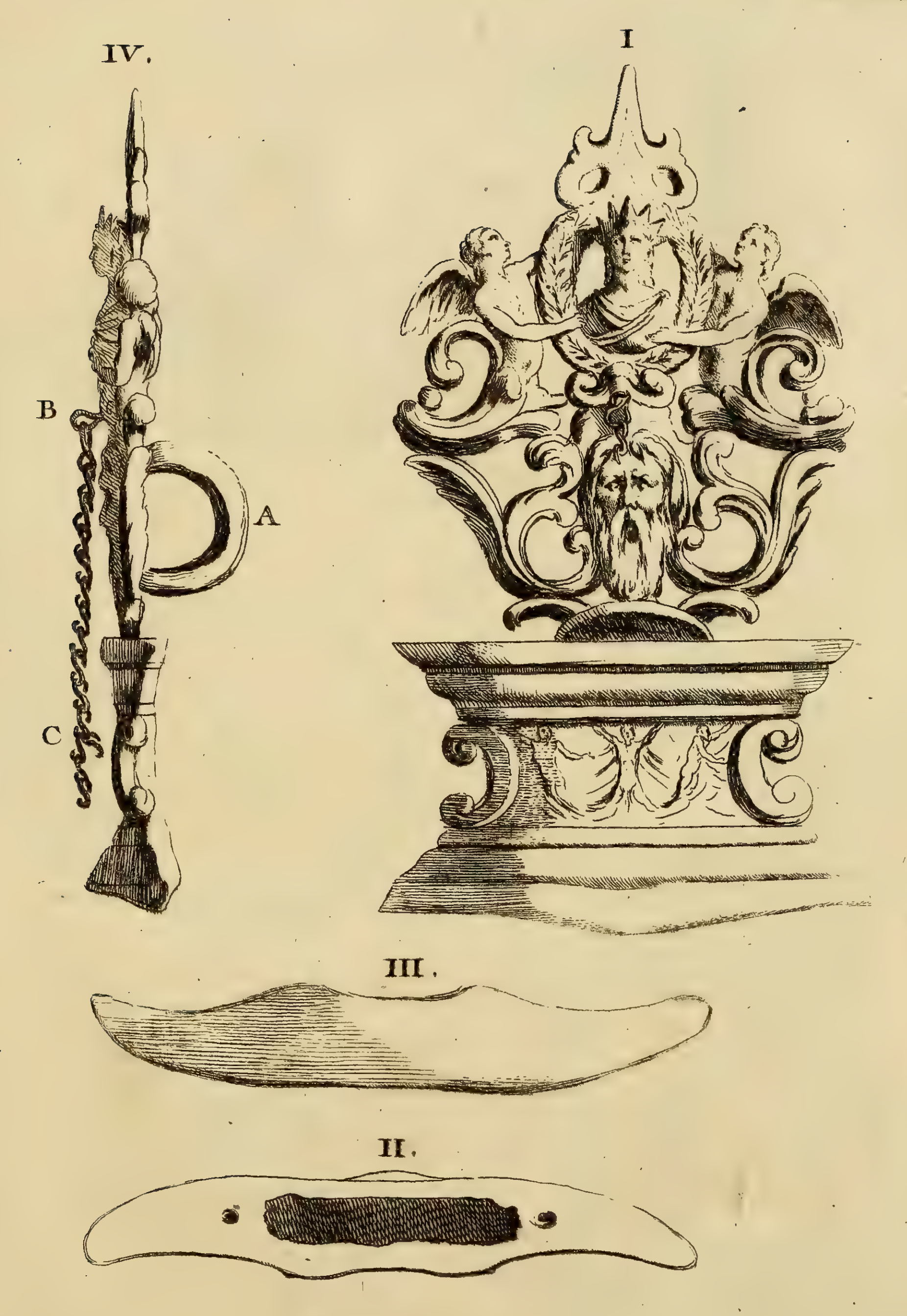


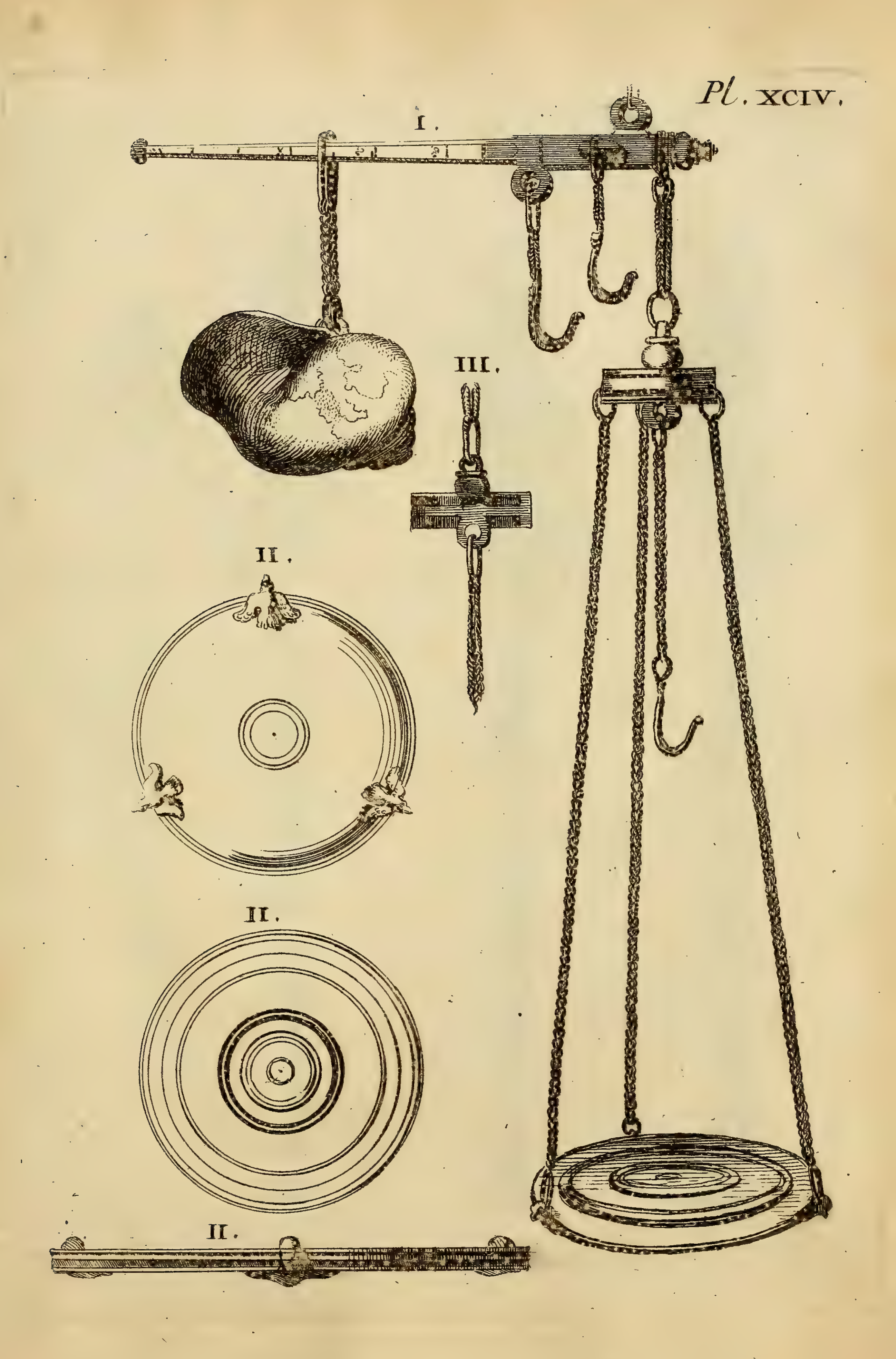
IV.



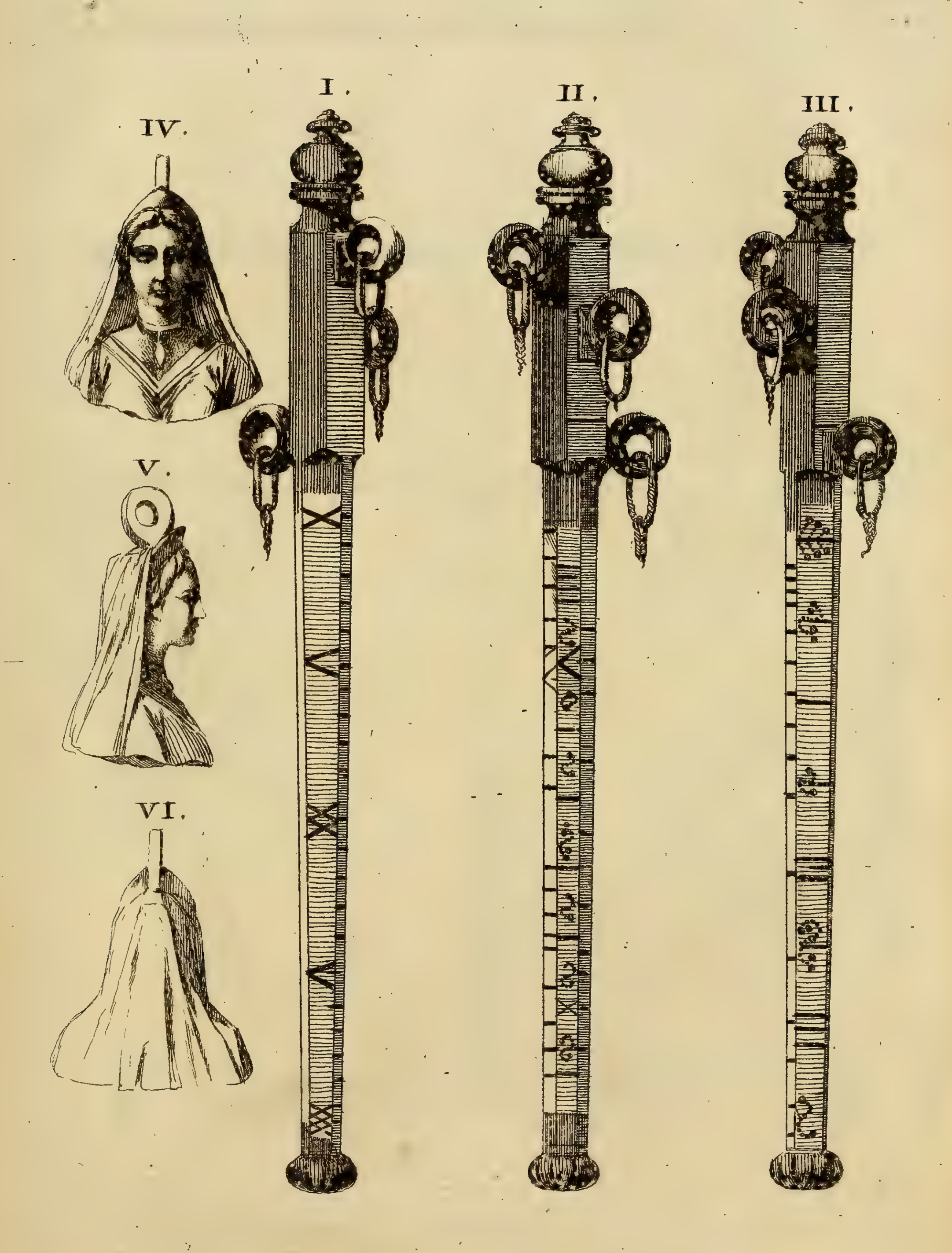
III.




IV.
I
B
A
C
III.
II.

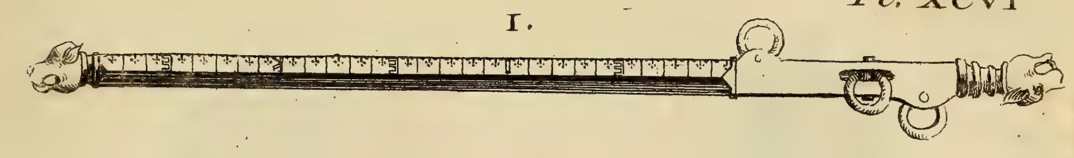

Pl. XCIV.
I.
III.
II.
II.
II.

Pl. XCV.



Pl. XCVI

I.



II.

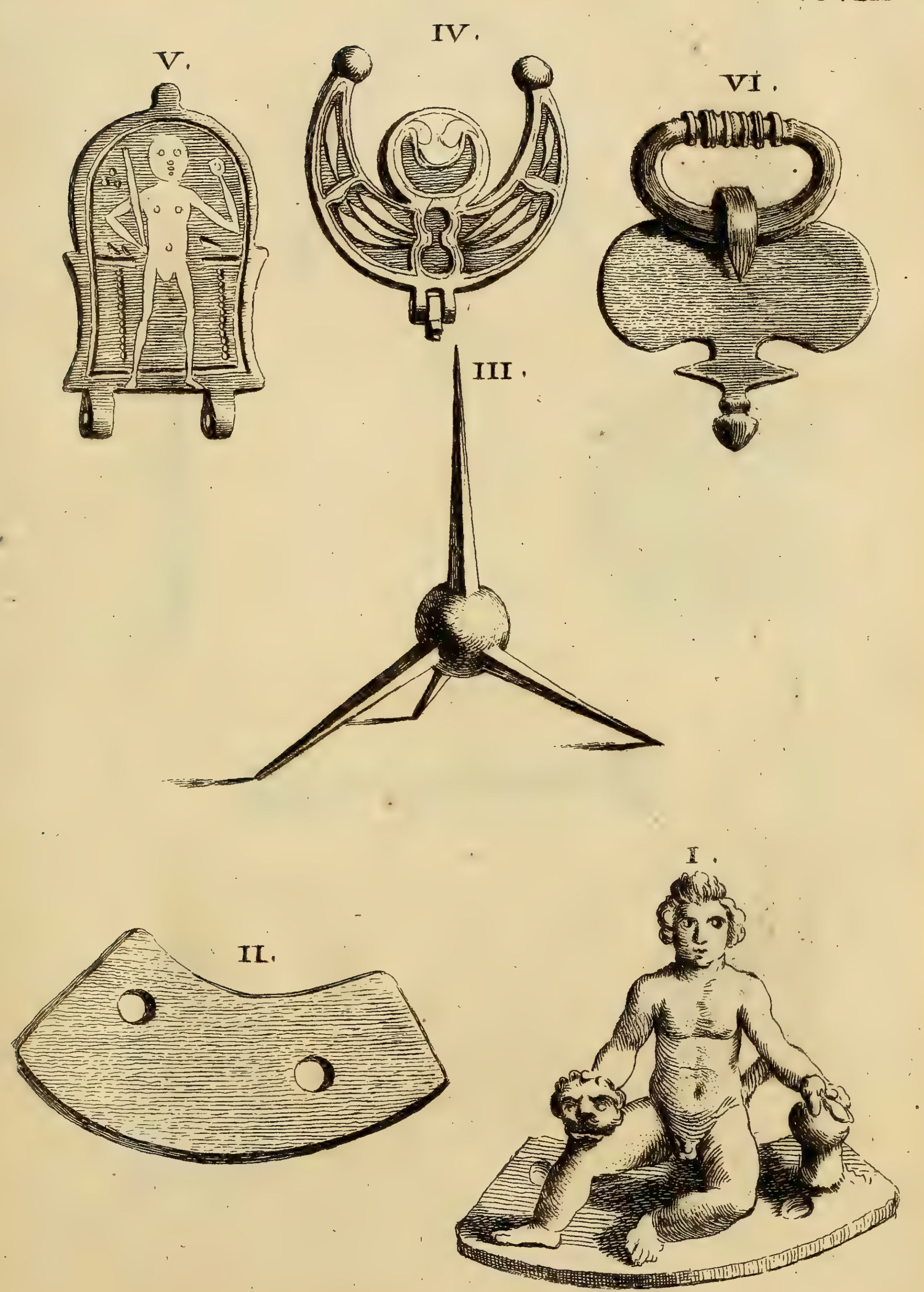
III.

IV.

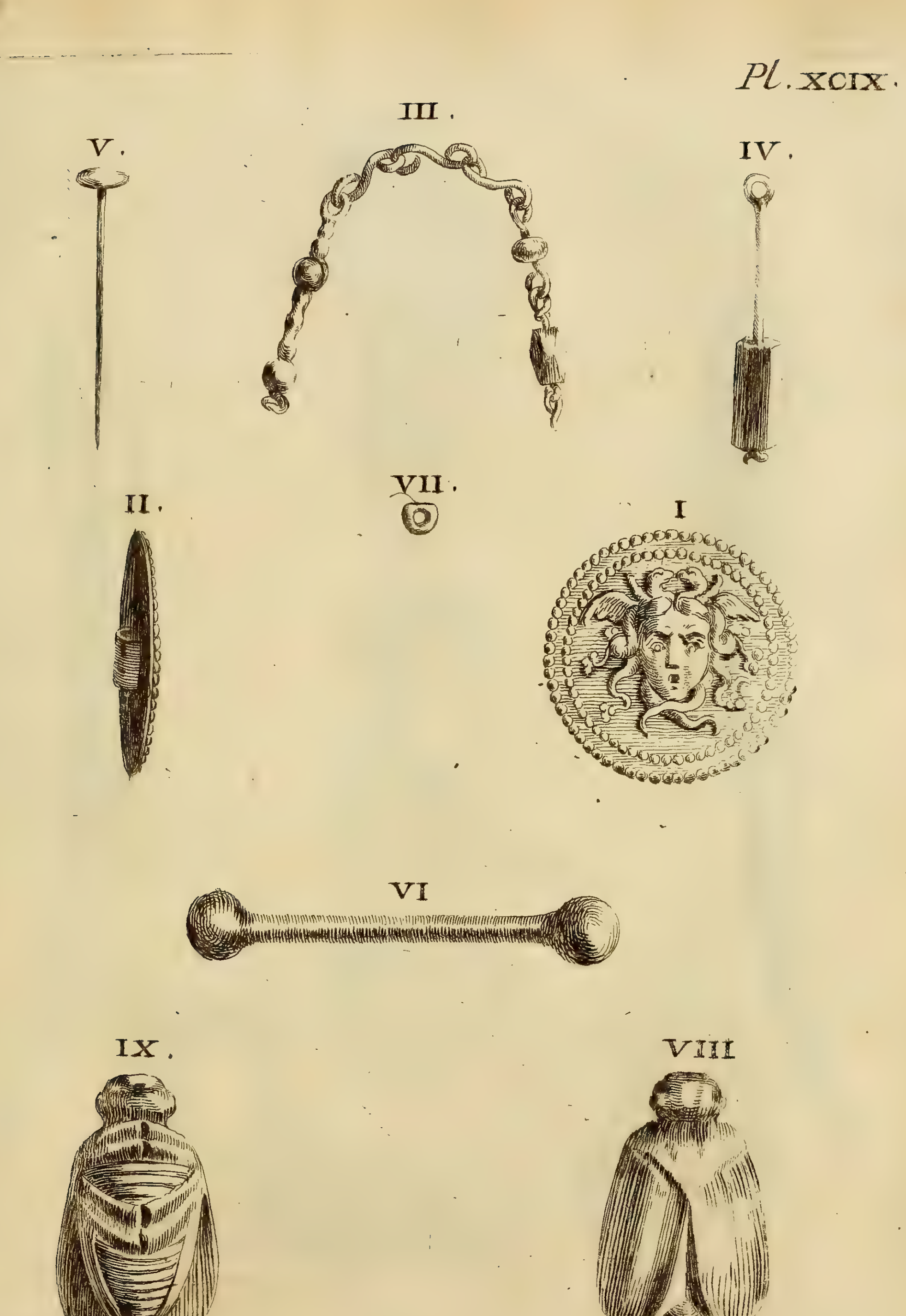
Echelle de douze pouces.

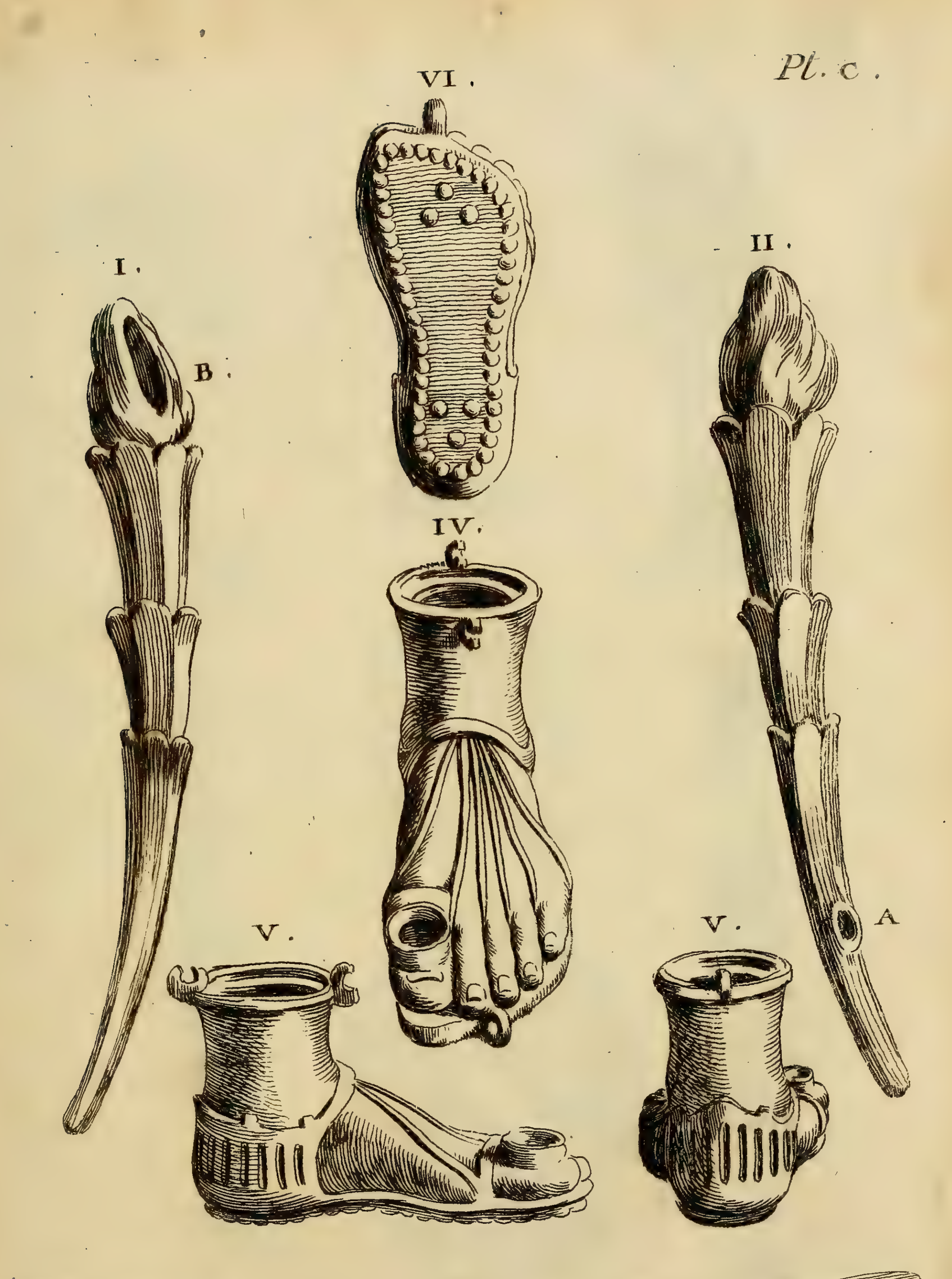

IV.
III.
V.
I.
II.

Pl. XCVIII.






III.
V.
IV.
VII.
II.
I
VI
IX.
VIII


Pl. c.
VI.
I.
B.
II.
IV.
V.
V.
A
III.




VII.
VI.
IV.
V.
I.
II.
III.



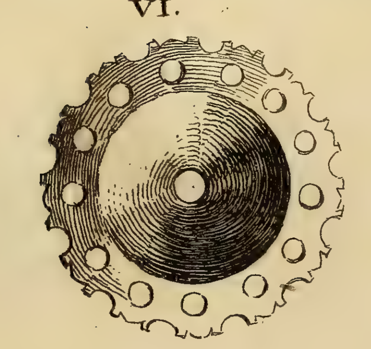
II.

IV.

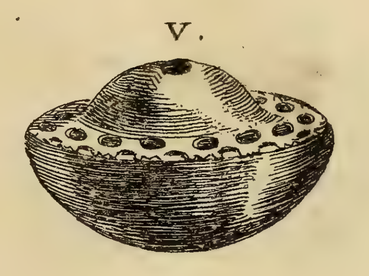
I.

III.

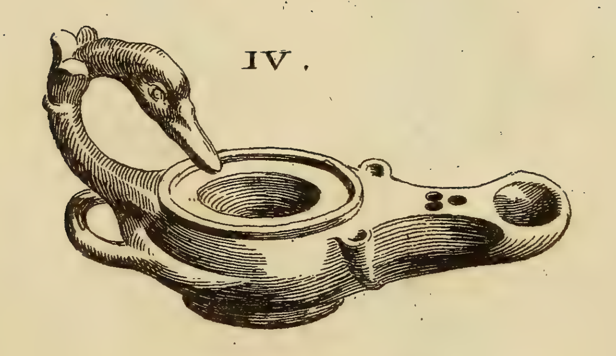
VI.



V.



IV.



I.



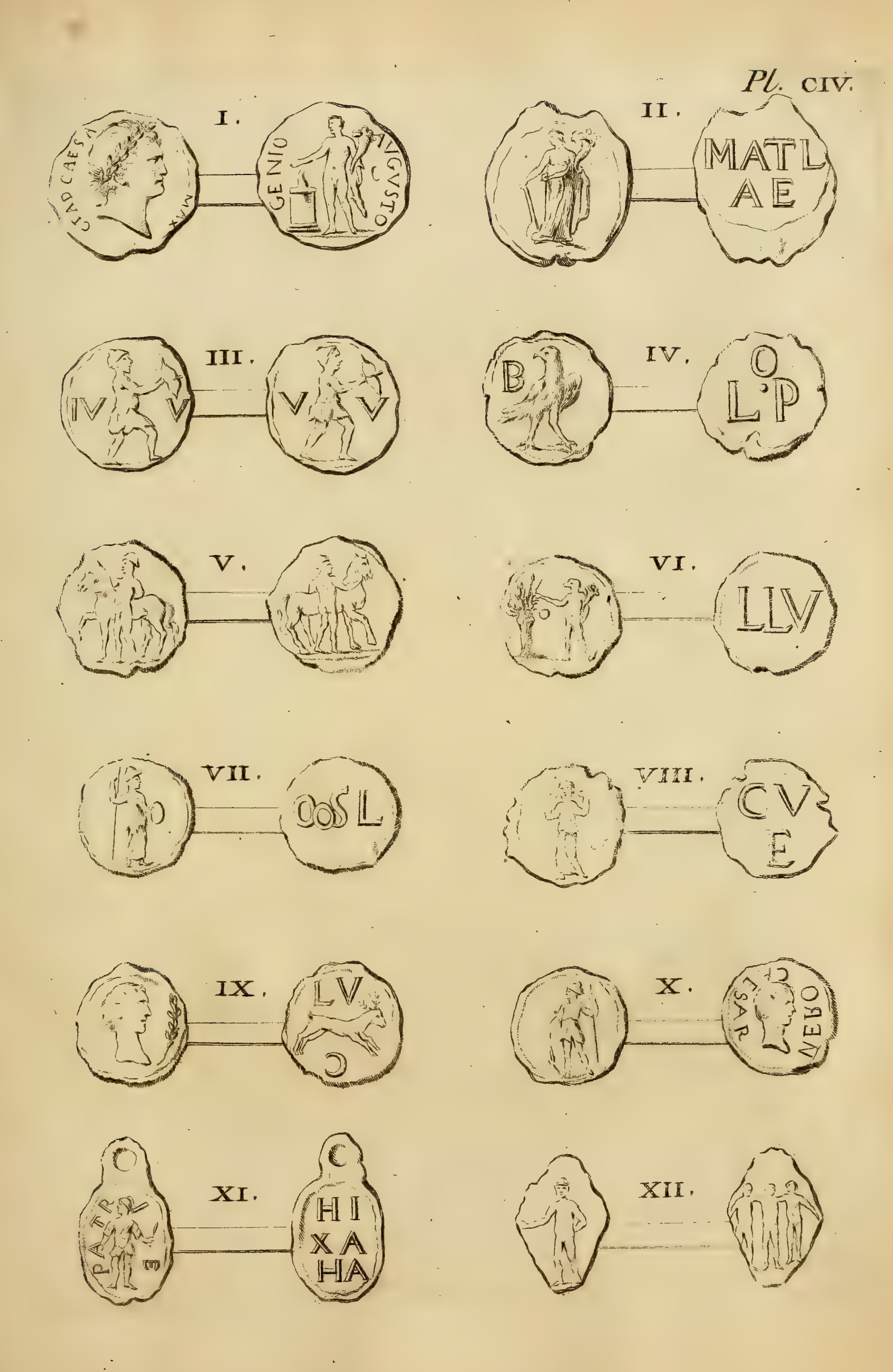
III.

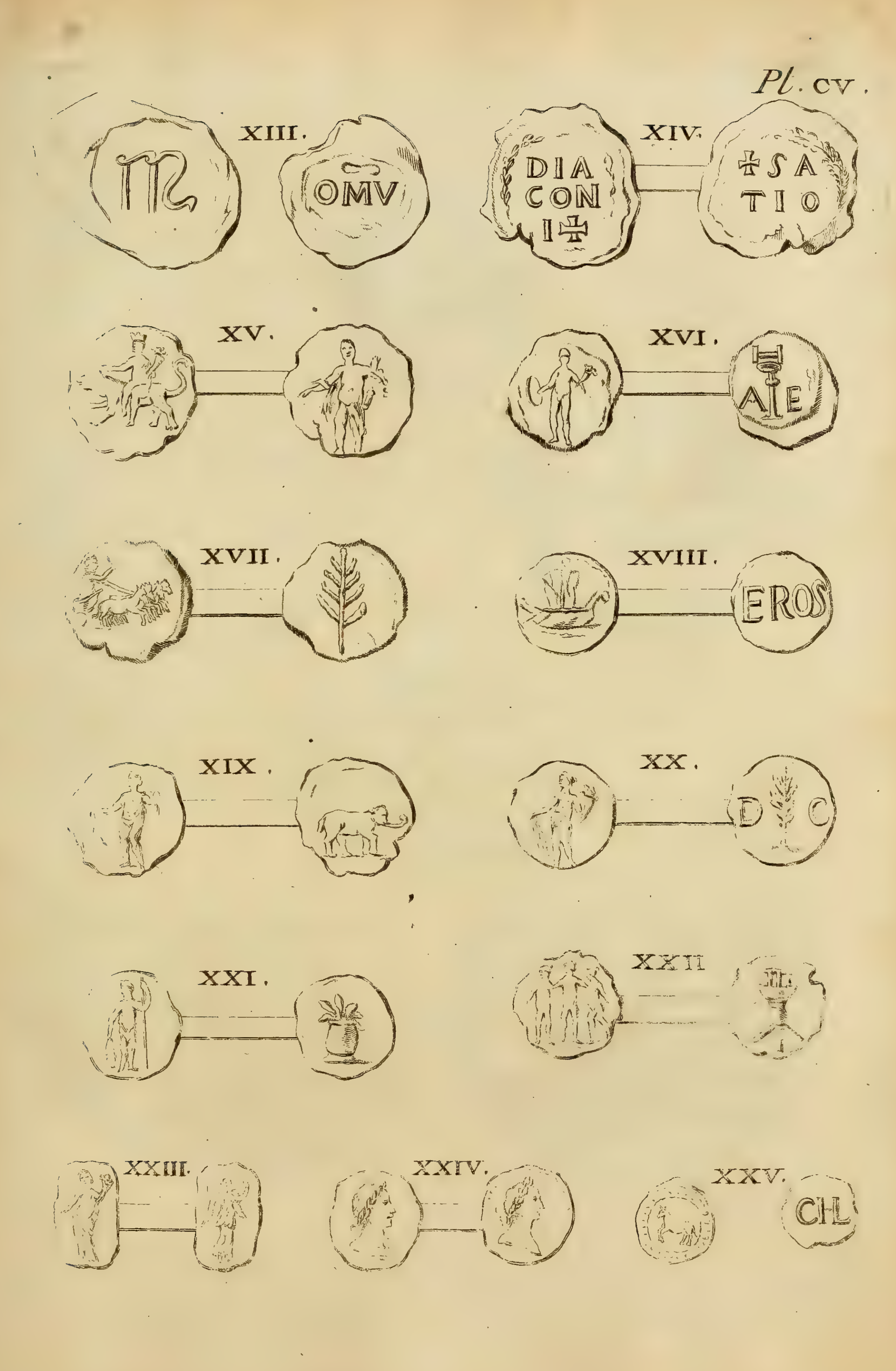


II.






Pl. CIV.
I.
C AD CAESA
MAX
GENIO AVGVSTO
II.
MATL
AE
III.
IV V
V V
IV.
B
O
L·P
V.
VI.
LLV
VII.
L
VIII.
CV
E
IX.
LV
C
X.
C
ESAR
NERO
XI.
PATR
HI
XA
HA
XII.


XIII.
OMV
XIV.
DIA
CON
I
SA
TIO
XV.
XVI.
AE
XVII.
XVIII.
EROS
XIX.
XX.
D C
XXI.
XXII
XXIII.
XXIV.
XXV.
CHL

III.



I.

DIVVS.
AVGVST
VS

II.

IMP. NERV
CAE. AVG.
REST.

IV.

NON TE
NEGABO
AhZETATER
TrlIA

V.

Impp. Valentinian. et Valens AA.
Ad Symmachum. P. V.
Quicumq. Christianus, sit in
quolibet Crimine depre-
hensus LVDO nō
adiudicet.

VI.

Quod si quisq. Iudicum
fecerit, et ipse grauiter nota-
bitur, et Officium eius Multe
ne maximæ subiacebit.
Dat. 18. K. Februar.
Jisdē. AA.

P. L. Charpentier Sculps.



RECUEIL D'ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES, *GRECQUES, ROMAINES, ET GAULOISES.*

CINQUIEME PARTIE.

DES GAULOIS.

AVANT-PROPOS.



LES GAULOIS, avant que d'être subjugués par les Romains, n'avoient de connoissances acquises, que celles que rapportoient leurs troupes employées au service des nations étrangères. Nous les voyons à la solde des Carthaginois, & porter les armes dans la Grèce & dans l'Asie, tantôt soudoyés, & tantôt pour leur propre compte.

L'Hiſtoire nous apprend encore leur paſſage des Alpes, l'établiſſement qu'ils ont fait dans le voiſinage du Pô; & les monumens nous inſtruiſent de leur communication avec les Etruſques, dont les lumières & les connoiſſances étoient alors recommandables, mais dont l'avantage ne fut apparemment ſenſible que pour ceux des Gaulois qui devinrent leurs voiſins; car nous ne voyons point que les Etruſques ayent fait aucune impreſſion dans la Gaule proprement dite, ſoit par rapport au Gouvernement civil, ſoit par rapport à la Religion.

L'Hiſtoire des monnoyes de Philippe, prouve cependant que les Gaulois cherchoient à profiter des pratiques des autres peuples. La groſſière imitation de ce que nous appellons *Médailles* qu'ils avoient apportée de la Grèce, & dont on peut juger aujourd'hui, nous apprend en même tems que leurs connoiſſances dans les Arts étoient médiocres: ils pouvoient mouler & imiter les monnoies dont apparemment ils avoient été plus frappés que d'aucun autre objet; mais ils ignoroient l'art & les moyens de repréſenter une tête différente; peut-être même que la formation des caractères leur étoit inconnue, & je le croirois aſſez; du moins les Druïdes ne s'inſtruiſoient eux-mêmes que par le moyen de la mémoire. Cet uſage que l'on trouve pratiqué chez d'autres peuples anciens, a ſans doute entretenu la gloire de la Poëſie, & lui a donné dans les tems reculés la conſidération que méritent en effet les principes de la Morale & de la Religion auxquels elle étoit abſolument conſacrée. Enfin, on peut dire que ſi les Druïdes, les plus ſçavans d'entre les Gaulois, ont obtenu quelque diſtinction, elle n'a été fondée que ſur l'eſprit naturel & une religion de mémoire: ces deux articles joints à l'autorité du Sacerdoce, faiſoient une forte impreſſion ſur l'eſprit d'un peuple

que nous voyons, en remontant à des tems assez voisins, différer très-peu des Sauvages de l'Amérique: car il ne faut point oublier ce qu'étoient les Gaulois quand ils étoient nommés *Pictes*. Il est donc assez vraisemblable qu'ils ont été redevables aux Druïdes leurs législateurs & leurs prêtres, des principes de conduite & de politique qu'ils ont fait paroître dans le tems de l'arrivée des Romains dans leur pays; on doit même, à cet égard, compter pour fort peu les établissemens des Phocéens & des autres Grecs sur la côte de la Méditerranée. Les Gaulois n'étoient pas commerçans; & le commerce seul met à portée de profiter des connoissances étrangères.

Ces réflexions fondées sur des faits constans, apprennent qu'on ne doit attendre des recherches que l'on peut faire, aucun monument, purement Gaulois, qui ne soit informe & semblable à la Pierre que je rapporte dans ce Volume, & que l'on voit auprès de Poitiers. Planc. CXI. Sans aucune connoissance des Arts, on apperçoit la grossièreté de ces espèces de fabriques, si elles méritent ce nom; mais pour l'excuse des Gaulois, il est aisé de se rappeller que les forêts leur tenoient lieu de temples, & que leurs bâtimens particuliers différoient peu des cabanes. Ce que nous pouvons espérer se réduit donc à des monumens purement Romains ou copiés d'après les Romains; en un mot, élevés & fabriqués depuis leur conquête; & ces recherches ne peuvent avoir d'autre utilité que celle d'entretenir l'idée de la grandeur Romaine, & de satisfaire une simple curiosité: elles peuvent cependant contribuer encore à l'intelligence de quelques Auteurs anciens, & à la connoissance de l'ancienne Géographie.

Il est aisé de prévoir que je porte au moins le même jugement de la Germanie; mais je ne place point l'Espagne dans un pareil dégré d'inutilité pour les Anti-

quaires. Les Colonies Carthaginoises, & le commerce avec cette nation, peuvent fournir aux Espagnols des monumens plus anciens que la conquête des Romains. L'Histoire nous apprend que ces Conquérans trouvèrent à leur arrivée, ce beau pays, si non-plus civilisé, au moins plus décoré que la Gaule. La chaleur de son climat a donné non-seulement un dégré de perfection aux matériaux, mais les a préservés des altérations que la succession du froid à l'humide ne cause que trop rigoureusement dans les pays plus voisins du nord.

PLANCHE CVII.

Je n'épargne aucun soin depuis plusieurs années pour avoir en ma possession des monumens d'Espagne. Jusques ici j'ai presque toujours travaillé sans succès; mais avec d'autant plus de regret, que les Romains ont connu l'importance, la richesse & les délices d'un pays célèbre sous le nom de l'*Hespérie*, dès les tems fabuleux, & qu'ils l'ont cônstamment embelli par tous les genres de magnificence dont ils ont décoré toutes les parties de leurs conquêtes. Cette vérité est prouvée par un Auteur Espagnol, homme sage, éclairé & digne de foi, lorsqu'il dit pag. 52: *Nulla est toto orbe terrarum provincia, si Italiam excipias, Hispaniâ illustrior antiquitatis monumentis: scatet universa Pontium, Aquæductuum, Templorum, Theatrorum, Circuum, Amphitheatrorum aliorumque publicorum ædificiorum ruinis; quorum magnam partem nostratium potiùs quàm sæculorum injuria diruit atque delevit.*

Gregorii Majansii Epistolarum libri sex, 1732. Valentiæ, 1. vol. in-4°.

Je me suis consolé depuis quelque tems de la privation que j'éprouvois, en me flattant qu'un Roi, non-seulement Protecteur, mais Amateur déclaré de l'Antiquité, sçauroit engager ses nouveaux Sujets à respecter, à conserver, & à publier les tré-sors

dont ses Royaumes abondent. Mais s'il faut du tems pour persuader un peuple, il en faut aussi pour mettre les ouvrages de cette espèce en état de paroître. En attendant la suite des évènemens, la vûe & l'examen des trois Planches suivantes, pourront faire sentir, aux hommes d'esprit plus communs peut-être en Espagne que dans aucun autre pays de l'Europe, combien il leur est aisé de publier des objets mieux détaillés & plus intéressans, en même tems qu'ils sont assurés d'illustrer leur patrie. Plusieurs bons Ouvrages en ce genre, donnent d'ailleurs aux Etrangers le droit d'en espérer de nouveaux; & sans faire un catalogue de tous les Livres excellens que l'Espagne a produits sur l'Antiquité, je me contenterai de citer, comme un des derniers, les Lettres de D. Mayans dont j'ai déja parlé: elles traitent de différentes matières; mais ce qu'on y trouve sur les Antiquités, ne peut être ni mieux écrit, ni mieux choisi, en un mot, présenté avec plus de justesse. On peut lire, pour être convaincu de ce que j'avance, la belle & la sçavante Description du Théâtre de l'ancienne *Sagunte*, aujourd'hui *Morviedro*; elle est de D. Manuel de Marti, Doyen d'Alicante.

Je dois au moins avertir que je n'ai d'autre autorité sur les monumens que je vais rapporter, que celle qu'il est possible de prendre sur des desseins: j'ai lieu de les croire très-exacts; cependant leur détail pourroit être encore plus satisfaisant. Quelques-uns m'ont été envoyés sans échelle & sans distinction de matières: quels qu'ils soient, je m'estime heureux de les posséder; l'aveu des motifs & des raisons qui m'engagent à les placer dans ce Recueil, doit le persuader; d'ailleurs on ne peut douter du plaisir que j'aurois à rassembler dans cet Ouvrage des monumens de tous les pays habités par les Anciens, ou, pour parler plus juste, par les peuples qui ont connu, cultivé & pratiqué les Arts.

S'il m'eût été poſſible de voir les beaux reſtes dont j'ai rempli ces trois Planches, j'aurois peut-être eu quelques idées ſur le tems de leur conſtruction & ſur l'objet de leur deſtination; mais je ſuis d'autant plus éloigné d'avoir cette ſatisfaction, que mon ignorance eſt abſolue ſur le goût qui règnoit en Eſpagne. La ſuperſtition met un obſtacle preſque inſurmontable à la communication des monumens de ce pays; & l'on peut dire en général que tout ce qui a ſervi aux Payens, eſt en horreur aux Eſpagnols : il n'y en a point, en général, qui ne croye faire un acte agréable à Dieu, en détruiſant ce que le Paganiſme a fabriqué. Les plus légères bagatelles de ce genre m'auroient cependant donné quelques notions ſur les Arts qui règnoient en Eſpagne, au moins dans le tems de la domination des Romains; & quoique l'on doive préſumer qu'ils étoient conformes à ceux de leurs Vainqueurs, on reconnoît toujours une impreſſion nationale ou dépendante du climat, à laquelle les Colonies même ſe ſoumettent. Cette différence ſeroit d'autant plus facile à diſtinguer à l'égard de l'Eſpagne, qu'avant la conquête des Romains, les Carthaginois dont les connoiſſances étoient venues de l'Egypte, la ſource commune, avoient beaucoup influé ſur les mœurs, le culte & les uſages de l'ancienne Ibérie.

Je ſerois encore dans la même ſituation de déſir & d'ignorance à l'égard des monumens de l'Eſpagne, ſans un galant homme* auquel je confiai l'année dernière mes regrets, & qui m'a donné quelque conſolation. En paſſant à Barcelone, il a fait deſſiner quelques-uns des monumens que l'on voit encore dans cette ville, & m'a fait préſent des deſſeins.

Ces détails étoient néceſſaires pour excuſer la façon

* M. Bolſc, Gentilhomme Irlandois, employé par le feu Roi d'Eſpagne, à l'examen des Mines & de l'Hiſtoire Naturelle de ſes Royaumes.

ſimple

ſimple & peut-être trop réduite, dont je préſente ces reſtes d'Antiquité; cependant elle eſt ſuffiſante, puiſqu'en effet je ne prétens en donner qu'une idée légère, & que je ne ſuis en état de propoſer aucune conjecture à leur égard. Auſſi, pour ne rien prendre ſur moi, je me contenterai de traduire & de copier l'explication telle que je l'ai trouvée au bas des deſſeins que j'ai préférés. Un Port ſur la Méditerranée, très-convenable par ſa diſpoſition naturelle à la marine des Anciens; une ville auſſi conſidérable que celle de Barcelone, connue autrefois ſous le nom Grec de Βαρκίνα, & de BARCINO en Latin, regardée comme un des principaux abords des Romains en Eſpagne; une telle ville doit avoir été décorée par des magnificences ſupérieures aux morceaux que je préſente; & je ſuis perſuadé que le moindre deſir témoigné par le Roi d'Eſpagne, feroit apporter une ſorte d'attention dans la fondation des bâtimens qu'on eſt obligé d'élever ou de réparer: & que l'on trouveroit, non-ſeulement à Barcelone, mais dans toutes les villes de l'Eſpagne, des monumens de tous les genres, & principalement de ceux qui, faciles à tranſporter, font l'ornement des Cabinets, & l'honneur des pays qui les ont produits.

N°. I.

Je débute par une des Ruines qui ſubſiſtent à Barcelone: elle eſt ſituée dans la rue du Paradis, dans une maiſon qui fait l'encoignure, & qui appartient à la ville. Cette Ruine conſiſte en ſept colonnes très-bien conſervées: il y en a ſix ſur le même alignement, & une placée en retour, comme on peut en juger par le n°. II. Elles ſont conſtruites de pierre groſſière; & la note que l'on m'a envoyée, apprend que l'ouvrage n'eſt pas d'une belle exécution. Le P. Mayans dit dans ſes

Page 152. Lettres déja citées, qu'on lui a envoyé une description générale de quelques colonnes Antiques que l'on voit à Barcelone; il les place dans la même rue du Paradis; ainsi je n'ai fait aucune difficulté de les regarder comme le même objet: il ajoûte que le peuple croit communément qu'elles ont été élevées en l'honneur d'Hercule; mais qu'il les regarde comme le portique de quelque Temple: en cela il a raison; mais comme il n'entre dans aucun détail, & qu'il ne donne aucun dessein, j'ai fait graver ce monument. Je vais rapporter ses proportions & y joindre quelques réflexions; mais avant tout, il est à propos d'établir la mesure Espagnole selon laquelle on a pris ce plan & cette élévation.

La mesure d'usage, chez les Castillans, est la *Vara* *, composée de quatre palmes ou trois pieds : le pied Espagnol a été donné par Greaves, de 920 parties du pied Anglois, divisé en 1000; & en évaluant le pied de Paris, 1068 ou 1069 des mêmes parties, il s'ensuit que le pied Espagnol revient assez juste à dix pouces, quatre lignes du pied de Paris. Selon ce calcul, la palme Espagnole, étant de sept pouces neuf lignes du pied de Paris, les colonnes de ce monument ont deux pieds quatre pouces de diamètre, puisqu'il est marqué de quatre palmes. Selon ce diamètre, elles ne devroient avoir, y compris bâse & chapiteau, que quarante palmes de hauteur; cependant, selon les mesures écrites sur le dessein, le fût en a trente-huit, le chapiteau six, & la bâse deux, qui font en tout quarante-six; c'est-à-dire, six palmes de plus. Le dessein ne donne pas l'idée de colonnes aussi grèles : il est à présumer, qu'on s'est mal expliqué; & que les trente-huit palmes sont pour la hauteur des colonnes, y compris la bâse & le chapiteau; dans ce cas, elles seroient d'un demi-diamètre

* Eclaircissemens Géographiques de l'ancienne Gaule, par DANVILLE; *Paris, veuve Etienne, un Vol. in-12.* 1741. page 155.

plus courtes que la proportion la plus ordinaire ; au lieu que ſuivant les meſures, elles ſeroient d'un diamètre & demi plus hautes ; ce qui excède les proportions des Anciens, du moins dans les monumens qui ſubſiſtent à Rome. Il en eſt de même du chapiteau, qui, ſelon les meſures, auroit trois modules de hauteur, ou un diamètre & demi. Il ſeroit difficile de juger de la nature de l'ornement qui eſt au-deſſus du premier rang de feuilles : il ne paroît pas devoir produire un bel effet. Voyez le nº. III, qui développe le chapiteau plus en grand. Les entre-colonnes ſont de quatre diamètres $\frac{1}{4}$, c'eſt-à-dire, plus larges que la manière d'eſpacer les colonnes que les Anciens appelloient *Areſtile*, qui étoit l'extrême & le moins approuvé.

Il ſeroit à déſirer que l'on ſçût comment les architraves ſont conſtruites, & avec quels matériaux, vû la grande diſtance qu'il y a d'une colonne à l'autre, en raiſon de leur diamètre qui eſt peu conſidérable : il eſt eſt à préſumer que ce ſont des blocs d'une ſeule pierre, placés du milieu d'une colonne à l'autre.

PLANCHE CVIII.

Nº. I. & II.

Cette Moſaïque eſt compoſée de petites pierres, dont les unes ſont blanches, & les autres noires, tirant ſur le bleu. Ces fragmens dont on m'a envoyé le deſſein, ſont mêlés dans le pavé de la Paroiſſe de Saint Michel à Barcelone : la tradition du pays, veut que cette Moſaïque ait autrefois pavé un Temple d'Eſculape ; mais les ſujets qu'elle repréſente n'ont aucun rapport au Dieu de la ſanté, & conviennent plutôt à Neptune. On peut regarder ces trois morceaux, comme autant de parties de l'enquadrement ou de la bordure. On n'a point obſervé ſur les lieux, ſi l'on n'apperçoit aucun fragment qui

donne une idée du milieu de ce pavé ; on a également gardé le silence sur la quantité des morceaux de cette Mosaïque, qui se voyent dans le pavé de l'Eglise : je croirois volontiers, que l'on a choisi pour les copier, ceux qu'on a trouvé les plus entiers. Les pierres naturelles dont cette Mosaïque est composée, pourroient lui donner une très-grande antiquité, si l'on considéroit que les premiers ouvrages de ce genre, ont dû être composés par des corps naturels, & qu'on n'a employé des verres & des couleurs factices, que dans les ouvrages plus modernes. Cette observation seroit très-bonne, & même concluante, si la grossièreté des Ouvriers, l'éloignement de la capitale, & le défaut de secours, ne pouvoient produire les mêmes effets. Je conviens que le dessein & la composition de ce monument laissent beaucoup à désirer ; cependant on est frappé en le voyant d'une certaine grandeur & d'une certaine barbarie, dont je crois que Carthage n'étoit pas exempte dans ses opérations, & qui ne sont point dépourvûes d'agrément. Les numeros I, & II, sont joints ensemble dans le dessein qu'on m'a envoyé : il paroît que cette extrémité de la bande terminoit un des angles de l'enquadrement.

Ces deux parties ont ensemble *huit Varas* Castillanes de longueur, & *trois Varas & demie* de largeur.

Cette mesure est calculée dans l'explication de la Planche précédente.

N°. III.

Cet autre fragment du même pavé, & qui présente un sujet seul, ou du moins qui peut passer pour tel, a vraisemblablement fait partie des bandes de l'enquadrement tel qu'il est : il a *quinze palmes* de longueur, & *neuf* de largeur.

PLANCHE CIX.

N°. I. II. & III.

ON M'A mandé, en m'envoyant le Deſſein de ce beau bas-relief de marbre blanc, qu'on le voyoit à Barcelone, ſous la porte du Grand Archidiacre de la Cathédrale : on a oublié de marquer les proportions de la table, qui, comme on l'écrit, doit avoir fait la décoration d'un ancien tombeau. L'ouvrage de ce monument me paroît très-beau, & je le crois tout au moins d'un bon Artiſte Romain ; car le Deſſinateur ne me paroît pas capable de l'avoir embelli. Il paroît encore par ce même Deſſein, que ce bas-relief occupe la même ſurface ; d'ailleurs le caractère de vérité qui règne dans cette copie, me l'a perſuadé ; cependant je l'ai ſéparé en trois parties : premièrement, pour ne pas rendre la réduction trop petite ; ce que je ne pouvois éviter, en ſuivant la grandeur de mes Planches : ſecondement, cette diviſion s'eſt trouvée autoriſée par la compoſition du bas relief. Elle me paroît repréſenter quatre différens inſtans.

Les deux ſujets numerotés II, & III, placés à chaque côté du n°. I, ſe prêtent d'autant plus à cet arrangement, que leur action eſt abſolument différente. En effet, le n°. II, repréſente un homme à cheval, qui voyage fort tranquillement : il paſſe auprès d'un de ces Cyppes, ſouvent mis à la place des Termes, & dont les chemins de la Grèce, & des pays de la domination Romaine, étoient, pour ainſi dire, remplis ; mais ce qui prouve plus eſſentiellement la multiplicité des ſujets repréſentés ſur ce même bas-relief, c'eſt que le Voyageur, malgré la proximité, ne reçoit aucune impreſſion de la chaſſe de cette lionne à laquelle on enlève ſon petit : cette chaſſe, cependant, étoit capable

de frapper, quand ce n'eût été que par le bruit des Chasseurs. Ce sujet est donc séparé du principal : on peut en dire autant, du n°. III. il représente deux Esclaves, dont l'un retient un cheval qui porte un animal, qui ressemble à un veau, mais que l'on ne voit point assez pour en décider : l'autre Esclave le charge sur ses épaules, & l'emporte. On peut croire que cet animal est destiné pour le sacrifice que l'on doit offrir, peut-être pour l'heureux succès de cette chasse. Le numero premier, que je n'ai point séparé pour rendre ces observations plus sensibles, présente donc, d'un côté, la chasse du lion, avec tout le mouvement qu'une pareille action peut exiger, & les attitudes les plus connues ; car le sujet est un de ceux que les Anciens ont le plus répété. L'autre partie de ce même numero, est occupée par une composition absolument indépendante : elle représente deux personnages tranquilles & sans armes ; ils sont debout : on voit un jeune enfant tout nud à leur côté ; ces trois Figures sont placées dans un appartement ; du moins cette situation est indiquée par un tapis fort lâche, tendu derriere elles, & très-facile à lever, peut-être pour cacher les lits à coucher ; un très-grand nombre de monumens instruisent de cet usage des Anciens, que l'on ne peut attribuer qu'à la représentation d'un intérieur de maison.

Voilà donc quatre différentes actions représentées, en quelque façon, sur une même surface ; on peut les regarder comme des dépendances du même trait d'Histoire, réunies cependant sur la composition, sans trop révolter les yeux.

J'ai insisté sur cette singularité : elle m'a paru mériter quelque observation tout au moins critique ; car la Peinture & la Sculpture ne doivent jamais s'écarter de l'unité d'action : elle est absolument blessée dans le n°. I ; car les autres sujets, n°. II & III, peuvent être séparés

fur l'original, par quelque trait ou quelque moulure, qui diminueroit le reproche que l'on peut faire à jufte titre au Sculpteur qui a compofé ce bas-relief. On trouvera peu de femblables reproches à faire aux Anciens; & cette feule raifon me perfuaderoit que ce monument n'eft pas auffi ancien que plufieurs parties de la compofition femblent l'indiquer.

L'embarras où je me trouve, dans la crainte ou d'en trop dire, ou de n'en point dire affez, ne manquera jamais d'arriver à quiconque parlera fans avoir jugé foi-même des monumens, ou lorfqu'ils n'auront point été deffinés par des hommes accoutumés à ce genre d'étude. D'un autre côté, on eft quelquefois content d'avoir une idée de ces monumens, quelque imparfaite qu'elle puiffe être; & celui qui la donne eft en droit d'efpérer que le défir de le corriger ou de le critiquer, engagera quelque Sçavant à publier dans la fuite ces mêmes monumens avec plus d'exactitude.

PLANCHE CX.

Les Romains ont porté dans les Gaules, comme dans les autres Provinces de leur Empire, le goût de grandeur & de magnificence, qui leur a, peut-être, fait autant d'honneur que leurs victoires. Sans parler des édifices fuperbes qu'ils ont élevés dans les villes de Nifmes, d'Arles, de Fréjus, d'Orange & d'autres de la *Province Romaine*, on connoît dans les parties de la Gaule conquife par *Jules Céfar*, d'autres bâtimens moins célèbres, mais qui, cependant, répondent à la grandeur des Maîtres du monde. On a publié le deffein des ruines de l'Amphitéâtre de Bordeaux. Nos Auteurs ont décrit les Amphitéâtres ou les Arènes de Lyon, de Périgueux, de Poitiers, de Limoges, de Bourges, de Paris, de Reims & de Trèves. On trouve dans les

Mémoires de l'Académie de Cortone, le plan d'un Théâtre qui subsiste à Cahors ; & l'on en a découvert dans des lieux qui ne sont plus aujourd'hui des villes, comme à Tintine en Limousin, à Montbouy en Gâtinois ; enfin, j'ai rapporté dans le troisième Volume de ces Antiquités, le dessein d'un Théâtre qui subsiste à Drevant qui n'est plus qu'un village. Je donne ici le dessein d'un Théâtre que les Romains avoient construit près des Eaux de Néris : c'est un demi-cercle dont chaque rayon tiré du centre à la circonférence, est de 20 toises, ce qui donne un plus grand espace que celui de Drevant. Il étoit probablement destiné à la représentation des piéces de Poësie de différens genres ; mais peut-être il servoit aussi pour les spectacles de Gladiateurs, & les autres combats de l'Amphitéâtre : on conçoit qu'en fermant avec un corps de charpente la partie ouverte du Théâtre, on formoit absolument une espèce d'Amphitéâtre.

Planc. CIV. pag. 378.

Ce monument est presqu'entièrement détruit ; on ne voit plus guère que sa forme ; on ne distingue plus les gradins qui formoient les siéges ; il est vrai qu'ils pouvoient être de bois ; mais cette supposition est contraire à l'usage ; & comme on a enlevé presque toutes les pierres de cet édifice pour bâtir dans les lieux voisins, il est plus vraisemblable que l'on a emporté de préférence, celles qui formoient les gradins, non-seulement parce qu'elles étoient les plus belles, mais qu'elles se présentoient les premières.

On est étonné avec raison que les Romains ayent construit un pareil ouvrage pour un lieu qui n'est point cité dans l'Histoire, comme une ville considérable. Il se peut qu'elle n'ait pas survécu à l'Empire Romain : le fait est même assez vraisemblable ; puisqu'en effet Grégoire de Tours ne parle de ce lieu que comme d'un village, où un Prêtre du Berry avoit fondé un Monastère de

De Vita Patrum, Cap. 9.

de Filles *in vico Nerensi*. On ne peut prendre la même idée de la carte de Peutinger qui n'en fait mention que par rapport à ses eaux *Aquis Neri*; elles étoient l'objet de sa grandeur, & celui pour lequel le lieu étoit connu : quoiqu'il en soit, ce Théâtre aura-t-il été construit pour l'amusement de ceux qui alloient réparer leur santé à Néris? Le fait paroît difficile à croire; cependant on seroit d'autant plus porté à se le persuader, que l'on voit les restes d'un Amphitéâtre à Montbouy près des Eaux de Ségeste, *Aquis Segesti*. En ce cas, il faut avouer que les Romains de la Gaule, ou que les Gaulois, à leur exemple, n'épargnoient pas la dépense pour le luxe ou les amusemens : on doit cependant convenir qu'on ne trouve pas même en Italie beaucoup d'exemples d'une magnificence si recherchée. Vol. III. Planche CXIII.

Au reste, ce lieu de Néris a eu des habitations considérables : on y voit des restes d'Aquéducs qui avoient leur direction vers le Théâtre, & qui conduisoient des eaux froides à la ville : on y a trouvé un grand nombre de Médailles du haut & du bas-Empire, de tous les métaux, des Lampes sépulcrales, des Urnes, de petites Statues de bronze, &c. Une voye Romaine passoit à *Néris* en venant de Lyon, à *Augustonemetum*, Clermont; ensuite à *Cantilia*, Chantelle : on en voit encore des restes du côté de Chantelle-la-vieille; ce chemin est même très-distinct & très-reconnoissable aux environs de Hids & de Guillaumaix. A une lieue & demie de Montmarand, la voye se partageoit en deux branches; l'une conduisoit à Bourges par Drevant & par Alichamps dont j'ai parlé dans le Volume précédent; Pag. 378. Planche CIV. l'autre branche passoit par *Mediolanum*, Château-Meillan, par *Limonum*, Poitiers; de-là à Nantes, & jusques sur les côtes de la mer.

Le bourg de Néris, anciennement de la cité des *Bituriges*, est encore du diocèse de Bourges dans le

Bourbonnois. Il eſt ſitué au midi de Montluçon à cinq quarts de lieuë de cette ville. Les Eaux chaudes de Neris ſont renommées pour les Paralyſies, les Rhumatiſmes, les Tremblemens, & pour toutes les bleſſures. Le baſſin des Pauvres, marqué G ſur le plan, eſt aujourd'hui très-délabré : les fondemens du grand puits ont été dérangés par le tremblement de terre du mois de Novembre 1756. Il fut plus violent à Néris qu'en aucun lieu des environs, & ſe fit ſentir dans le même moment que celui de la ville de Liſbone. Une ſource nouvelle qui a paru au commencement de ce ſiècle, s'éleva tout d'un coup de la groſſeur d'un tonneau à plus de trois pieds au-deſſus de la ſurface ordinaire des eaux, & entraîna, avec un bruit effroyable, une quantité conſidérable de pierres & de ſables qui comblèrent la plus grande partie du baſſin. Ces Eaux ſalutaires, ces véritables préſens de la Nature auroient d'autant plus beſoin d'être réparés pour l'utilité publique, que le même tremblement de terre a également dégradé le baſſin des pauvres. Je dois la plus grande partie de ces obſervations à M. Benoît, Sous-Ingénieur des Ponts & Chauſſées à Montluçon.

PLANCHE CXI.

Poitiers eſt une ancienne ville des Gaules. Il eſt prouvé dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres qu'elle ſe nommoit *Limonum*; & Jules-Céſar en fait mention dans ſes Commentaires. C'étoit une cité puiſſante dont le terroire répondoit aux Diocèſes de Poitiers, de Luçon, de la Rochelle en partie, & à quelques cantons de ceux de Nantes & d'Angers. La capitale, comme la plûpart des villes des Gaules, prit le nom de ſes peuples *Pictavi*. On peut aſſurer que cette ville fut floriſſante ſous la domination des Romains;

Tom. XIX. pag. 621.

on y voit encore les restes d'un Amphitéâtre & d'un Aquéduc dont ils eurent soin de l'embellir; il n'est donc pas étonnant qu'on y ait trouvé quelques Inscriptions. Quatre grandes voyes conduisent de cette ville à Bourges, à Tours, à Nantes & à Xaintes: enfin, Poitiers est encore une des grandes villes de la France.

Voyez les Annales d'Aquitaine, par Boucher.

La grandeur & l'ancienneté de cette ville sont prouvées par les faits que je viens de rapporter; mais le monument connu sous le nom de *Pierre Levée*; monument de beaucoup antérieur aux Romains, autorise une plus grande antiquité; car il est vraisemblable que les ouvrages de ce genre & de cette nature sont du tems des Gaulois; & que leur construction doit avoir précédé de plusieurs siècles les guerres de César. D'un autre côté, les détails de l'Histoire peuvent apprendre que les hommes ont eu l'ambition de laisser des monumens de leur grandeur & de leur existence; & que, pour y parvenir, les peuples ont suivi en général le même goût dans les mêmes siècles & dans les mêmes cantons. L'examen des ouvrages répandus sur la terre, ne servira qu'à confirmer cette réflexion: il est vrai que n'ayant pas mis les mêmes moyens en usage, ils n'ont pas également réussi conséquemment à leurs idées. Ils ont souvent employé les pierres brutes & d'une grandeur énorme dont il nous reste quelques échantillons dans la France, & dont j'espère rassembler les figures & les positions. Ce goût a été un moyen que les hommes du Nord ont mis en pratique pour se rendre célèbres; mais dont les restes sont encore plus apparens & plus magnifiques en Angleterre * dans les deux monumens des Orgues & de la Chaussée des Geans. Je ne déciderai point du motif pour lequel ils

* *Voyez* la Description de Strone-heng dans la plaine de Salisbury, par Jgo Jones, page 38. & suiv. édition faite à Londres en 1725. in-folio; & l'Histoire d'Irlande, premier Volume in-4°, pag. 15. & suivantes.

ont été conſtruits ; leur objet n'eſt pas plus facile à déterminer que leur date ; mais je dirai que le peuple qui a élevé ces édifices, étoit animé d'un deſir d'immortaliſer ſa mémoire, comparable à celui des Egyptiens ; qu'il avoit réfléchi ſur les moyens de durée, en évitant l'aſſemblage des matériaux pour la bâtiſſe. Quoi qu'il en ſoit, l'amas raiſonné de ces pierres énormes, préſentera auſſi long-tems que les pyramides, une preuve de la grandeur des idées & des moyens d'exécution. L'un & l'autre de ces véritables monumens élèvent l'eſprit ; mais ne peuvent ſatisfaire aucune curioſité : on admire, mais on ignore. Les bagatelles de ce genre que nous avons en France, ne ſont pas comparables aux morceaux que je viens de citer ; cependant elles ſuffiſent pour donner la preuve d'une conformité dans le goût & dans la façon de penſer : ces rapports doivent d'autant moins étonner, que les Gaulois ont peuplé l'Angleterre. L'Hiſtoire de nos pays, barbares alors, ne remonte point à ces tems reculés ; mais ce qui prouve la même origine, ou du moins une communication entre ces deux peuples, c'eſt qu'ils avoient anciennement les mêmes noms, les mêmes uſages, la même religion & des Druydes pour Prêtres & Légiſlateurs.

La Pierre de Poitiers qui m'a conduit à cette digreſſion, eſt ſi ancienne, que ſemblable aux monumens de l'Angleterre, elle n'a conſervé aucune eſpèce de tradition, & n'a plus d'autre nom que celui qu'elle a tiré de l'aſpect qu'elle préſente. Nos Prédéceſſeurs dans les Gaules, ont été peu curieux des monumens ; & ſi Rabelais n'eſt pas le ſeul Auteur du pays qui ait fait mention de celui-ci, il eſt du moins le plus ancien, ce qu'il n'a pas fait en le conſidérant comme une Antiquité ; mais il en a parlé pour égayer ſa narration, ſelon ſon uſage, & pour peindre ou critiquer les Ecoliers de Poitiers *qui banquetoient*, dit-il, en cet endroit.

Le nom de *Pierre levée*, eſt très-juſte, comme on en peut juger par le deſſein ; d'ailleurs, on ne peut douter que ce quartier de rocher n'ait été porté dans ce lieu, & placé à deſſein dans la diſpoſition où il eſt demeuré, puiſque les ſoutiens ou les appuis, ſont mis de champ, & que le fil de la pierre eſt d'un ſens contraire. Ces monumens brutes, peuvent autoriſer mille conjectures : on peut donner à leur conſtruction, tous les motifs que l'imagination voudra ſuppoſer ; ils n'ont jamais été chargés ni d'aucune figure ni d'aucun caractère ; on peut également les regarder comme des bornes, des limites, des témoignages de quelque événement ; enfin, comme des tombeaux. Ce dernier ſentiment me paroîtroit le plus naturel ; mais ce dont on ne peut douter, c'eſt que le tranſport de cette pierre a dû coûter beaucoup de peine & de dépenſe ; & que ces preuves de puiſſance ſont conſtantes dans quelque tems qu'on les veuille ſuppoſer.

Ce monument eſt repréſenté, avec la plus grande exactitude ; il a été meſuré par M. Ducheſne, Ingénieur des Ponts & Chauſſées de Poitiers ; il l'a deſſiné à vûe d'oiſeau, & ſous les deux aſpects de face & de profil, comme on les voit ſur la Planche de cette explication. Il eſt placé à une demi-lieue de Poitiers, à l'angle d'un champ, ſur la gauche du chemin de Bourges : il eſt formé d'un ban de rocher filandreux & rempli de coquilles. Cette grande pierre eſt ſoutenue par des quartiers brutes de même nature, & poſés de champ : ils peuvent avoir environ deux pieds de fiche.

Longueur de la Pierre, vingt-un pieds : largeur quinze pieds : épaiſſeur deux pieds dix pouces : hauteur apparente des ſoutiens, quatre pieds.

PLANCHE CXII.

N°. I. & II.

Les inſcriptions qui regardent la Gaule, nous intéreſſent particuliérement. Je rapporte les deux qui rempliſſent cette Planche, avec d'autant plus de plaiſir, que je ne crois pas qu'elles ayent été publiées : elles ont été exactement copiées, par M. Roger, Ingénieur de la Province d'Orleans ; & je les dois à ſa politeſſe.

Voici de quelle manière on doit lire la première Inſcription : AVGVSTO APOLLINI SACRVM COSMIS LVCANVS DE SVA PECVNIA DEDIT ou DEDICAVIT.

La ſeconde eſt abſolument ſemblable, avec cette différence, à la deuxième & à la troiſième ligne : COSMIS LVCANI FILIVS.

On doit regarder ces deux monumens, comme une eſpèce d'*Ex-voto*, ou de conſécration de la part d'un père & de ſon fils. Au premier coup d'œil, ils paroiſſent communs & ordinaires ; cependant ils préſentent une particularité rare à trouver dans les Inſcriptions. Les Romains, par un excès de flatterie à l'égard des Empereurs, donnèrent aux Dieux, le titre d'Auguſte, & en égalant ainſi les Empereurs aux Dieux, ils leur rendoient le culte d'adoration, qui n'eſt dû qu'à la Divinité : en effet, on trouve ſouvent dans les différens Recueils d'Inſcriptions : IOVI AVG. SACRVM...... APOLLINI AVG.... MERCVRIO AVG.... SATVRNO AVG.... NEPTVNO AVG. SACRVM, &c. Ils donnèrent le même titre aux Déeſſes : DIANAE AVG........ ISIDI AVG. &c. mais les Inſcriptions préſentent rarement le nom d'un Dieu, donné à l'Empereur : AVGVSTO APOLLINI, à Auguſte Apollon, comme on le voit dans l'une & dans l'autre de celles dont

il eſt queſtion. On trouve dans une autre Inſcription rapportée par Gruter, que l'Empereur Auguſte, après ſa mort, fut nommé Apollon : APOLLINI DIVO AVG. L'Empereur Néron, eſt appellé ſur des médailles ΝΕΡΩΝ ΑΠΟΛΛΩΝ ; & l'on voit par une Inſcription de Niſmes, que le nom de Mars a été donné à un Empereur : AVG. MARTI....... EX VOTO. Cet uſage eſt donc autoriſé par pluſieurs exemples ; cependant l'objet de ces deux Inſcriptions n'en eſt pas plus déterminé : elles peuvent avoir été placées pour un vœu, pour une action de graces, ou pour un acte de vénération à l'égard de l'Empereur. Quelque deſſein que l'on ait eu, les deux monumens ont été érigés ſéparément par deux Gaulois, & placés dans quelque édifice public que le tems a détruit. Ces Inſcriptions ſont aujourd'hui encaſtrées dans le mur de la Sacriſtie de Saint Lubin de Suevre : elles ſont écrites ſur des pierres connues dans le pays, ſous le nom de *Bourres*. La beauté des caractères perſuade qu'ils ſont du Haut-Empire. On peut croire que ces monumens ont rapport à l'Empereur Auguſte, qui depuis la bataille d'Actium, rendoit un culte particulier à la divinité d'Apollon ; & qui mérita par ſes bienfaits, à l'égard des Gaulois, d'être aſſocié au culte que ſoixante Cités des Gaules rendirent à la Ville de Rome, en faiſant la dédicace du célèbre Autel de Lyon : ROMÆ ET AVGVSTO. Les monumens repréſentés ſur cette Planche, ont été conſacrés par des Gaulois : COSMIS LVCANVS, & de ſon fils, COSMIS LVCANI FILIVS : c'eſt un fait qu'on ne peut mettre en doute. Je n'ignore pas que les Romains avoient un prénom, indépendemment du nom & du ſur-nom : je conviens qu'on ne trouve pas le prénom dans ces deux Inſcriptions ; mais le nom de *COSMAS*, *Coſmis*, *Coſmus*, eſt déja connu. On peut conſulter l'Index des Inſcriptions

Plan. XXXVIII. n°. 7.

Gruter Plan. LVII. n°. 10.

de Muratori, où l'on trouve de plus le nom de *Lucanus*; & la preuve que ce nom n'étoit pas inconnu dans cette partie des Gaules, est que dans l'Office de Paris, il est fait mention de Saint *Lucain* ou *Lucanus*, qui fut martyrisé sur les confins des cités de Chartres & d'Orléans, canton peu éloigné de la ville de Suevre.

Cette ville étoit anciennement de la Cité des peuples *Carnutes* & du Diocèse de Chartres, dont une partie fut détachée à la fin du siècle dernier, pour former le Diocèse de Blois, qui comprend la ville de Suevre, située au nord-est, & à trois lieues ou environ de celle de Blois, à une petite distance de la rive droite de la rivière de Loire, qui baignoit autrefois ses murs, comme il paroît par les anneaux de fer qui subsistent, & qui servoient pour amarer les bateaux.

Bernier, Hist. de Blois, pag. 263.

La ville de Suevre nommée *Sodobria*, *Sodobrium*, & ensuite par abbréviation *Sobrium*, étoit sous la seconde Race de nos Rois, le chef-lieu d'un district du comté ou *Pagus* de Blois. On lit dans un acte de l'an 895, *in Pago Blesense*, *in Vicaria Sodobrinse*, *in ipsa Villa Sodobria* : elle est encore assez considérable, elle a trois Paroisses, une châtellenie ou Prévôté qui dépend de la collégiale de Saint Martin de Tours.

Bernier, Preuves de l'Hist. de Blois.

Le château de Dizier est situé auprès de Suevre ; c'est une ancienne châtellenie qui a appartenu aux Seigneuries de Saintré, connues par l'histoire du *petit Jehan* de ce nom. Cette Terre a été possédée par la célèbre Madame Guyon : elle appartient encore à ses petits-enfans.

La voye Romaine tracée sur la carte de Peutinger, entre les villes de *Cæsarodunum*, Tours, & de *Cesallum*, Orleans, ne suivoit pas exactement la rive droite de la Loire, qui décrit une espèce d'arc dans cet intervalle ; elle coupoit au travers des terres, & passoit à une petite distance de la Ville de Suevre. Cette ancienne route est

eſt connue dans le Bléſois, ſous le nom de *Voye Chariere.* On en découvre encore des veſtiges par intervalle ; mais elle a été négligée, & peu fréquentée, depuis qu'on a conſtruit des ponts à Amboiſe & à Blois, & qu'on a pratiqué un chemin plus commode ſur les levées de la Loire. *L'échelle des Inſcriptions, & toutes leurs proportions, ſont gravées ſur la Planche.*

PLANCHE CXIII.

Ce Camp eſt ſitué dans le Bas-Vendomois, auprès du Village de Sougé, ſur la rive gauche de la rivière de Braye, à une lieue au-deſſus de ſon confluent avec le Loir. Sa poſition eſt très-avantageuſe ; il eſt placé à l'extrémité d'un côteau eſcarpé de trois côtés ; ce qui forme une fortification naturelle : le côté du nord qui communique à la plaine, eſt défendu par un foſſé de 42 toiſes de longueur ſur 7 de largeur, & de 15 à 18 pieds de profondeur. Les terres produites par cette excavation, ont été jettées en-dedans du Camp, pour former un rempart de 12 à 15 pieds de hauteur, vers le milieu duquel on a laiſſé une ouverture de 5 toiſes de largeur pour l'entrée & la ſortie.

Suivant le plan levé avec la plus grande exactitude, & que je dois aux ſoins & à la politeſſe de M. de Hauteclaire, Sous-Ingénieur des Ponts & Chauſſées de la Généralité d'Orléans, l'emplacement contient en ſuperficie, environ ſix mille toiſes quarrées ; d'où l'on peut eſtimer la quantité de Troupes qu'il a pû contenir. La poſition de ce Camp, ne peut être plus avantageuſe : il commande toutes les hauteurs voiſines, & il domine ſur une étendue de pays très-conſidérable, le long des bords du Loir & de la Braye, & même au-delà de ces deux rivières. Les coupures que l'on voit au milieu de l'eſpace que ce Camp occupoit autrefois, ſont modernes, & ne méritent aucune attention ; cependant, il

faut convenir qu'on ne dit point dans le pays qu'on y ait jamais trouvé de Médailles ni d'autres Antiquités. On ſe contente de l'appeller, par tradition, *le Camp de Céſar*, comme on nomme tous ceux des Romains; mais la diſpoſition de ce Camp eſt abſolument pareille à celle que cette Nation guerrière choiſiſſoit de préférence ſur une montagne eſcarpée, & commandant ſur une rivière.

PLANCHE CXIV.

Il eſt ſingulier que l'Itinéraire d'Antonin, & la Carte de Peutinger, ainſi que les anciens Auteurs, ne faſſent aucune mention d'une Voye Romaine auſſi conſidérable que celle qui ſubſiſte, & qui conduit de Chartres à Orléans. Ces deux villes ſont encore aujourd'hui très-importantes; mais elles l'étoient beaucoup plus à l'égard des Romains, puiſqu'en effet la Voye qui conduiſoit de l'une à l'autre, aſſuroit leur communication dans l'intérieur de la Gaule. Ces deux villes étoient alors connues, l'une ſous le nom d'*Autricum;* elle fut long-tems regardée comme une des plus puiſſantes de la Celtique, étant la capitale de la cité des *Carnutes*; elle prit enſuite le nom de ce peuple, d'où eſt venu celui de *Chartres*, qu'elle porte aujourd'hui: l'autre nommée *Genabum*, eſt célèbre dans les Commentaires de Céſar; elle étoit du territoire de la cité des *Carnutes*, elle en fut enſuite ſéparée, ſous le nom d'*Aureliani*, Orléans.

Voici le plan de cette Voye Romaine, & la route qu'elle ſuit: il eſt aiſé de la reconnoître ſur le terrein; elle ſubſiſte dans ſa totalité, & ſa conſtruction eſt élevée de 2 à 3 pieds, quelquefois de plus, au-deſſus des terres riveraines: cette eſpèce de chauſſée eſt large de 15 juſqu'à 18 pieds; elle eſt compoſée de lits de pierres, & d'autres lits de terre, placés dans les intervalles: cette voye eſt aujourd'hui rompue dans toute ſa longueur, par

cinq ou six ornières très-profondes, qui la rendent impraticable. Les Ponts & Chaussées ont formé le projet de la réparer incessamment ; la dépense même sera médiocre ; & quand elle seroit plus considérable, elle ne peut entrer en comparaison, avec l'avantage de fournir une pareille communication dans l'intérieur du Royaume.

Cette belle Antiquité, dont la longueur est de trente-cinq mille toises, a été levée & dessinée dans l'année *1695*, par M. Poitiers Architecte & Ingénieur du Roi, à Orléans. La Carte dont cette explication est accompagnée, a été réduite d'après le dessein original qui m'a été communiqué, & que l'on doit aux soins & à l'intelligence de cet habile homme.

Les deux colonnes milliaires, encore posées sur cette Voye, & qui sont marquées sur la Carte, en augmentent le mérite : il est vrai, que malheureusement, leurs Inscriptions ne subsistent plus. Je n'ai trouvé la citation de ces monumens, que dans Charles du Molin : il en parle dans son Commentaire sur la Coutume de Paris. Il dit que de son tems (dans le XVIe. siècle) on voyoit encore dans la Châtellenie d'Alone, des colonnes milliaires *sur le chemin de César*, qui fait la communication entre Orléans & Chartres : *Antiquissima Castellania Alonæ in Belsiâ ad vetus iter ab Aureliis Carnotum, ad quatuor leucas Carnotum, ubi lapides à tempore Romanorum milliaria distinguentes visuntur.* Tit. I. p. 41.

M. de Lisle a rapporté cette Voye dans sa Carte de la Beausse, du Gâtinois, &c. mais il ne l'a dessinée que sur des oüi-dire, & rapportée qu'à vol d'oiseau ; car il l'a tracée directe ; au lieu que, comme on le voit sur le plan, elle fait un coude considérable qui s'écarte quelquefois de la directe de deux ou trois lieues. D'autres Géographes qui ont copié M. de Lisle, se sont également trompés.

J'ajoûte au plan de M. Poitiers, quelques observations nouvelles sur le même objet, faites cette année,

par M. de Hauteclaire, dont j'ai parlé dans la Planche précédente.

N°. I. & II.

Ce chemin traverſe un eſpace de 12 lieues dans la Beauſſe, depuis Chartres juſqu'à la Croix-Briquet, où il rencontre la route de Paris à Orléans, à cinq lieues de cette dernière Ville : quoiqu'il paroiſſe en général, tracé en ligne droite, cependant les alignemens ne ſont pas pris avec l'exactitude dont ils pourroient être ſuſceptibles, dans des plaines auſſi vaſtes qui ne préſentent aucun obſtacle. Il eſt vrai que les angles ſont très-peu ſenſibles à la jonction de chaque alignement, mais on les a ſouvent répétés.

Ce chemin dont on voit la coupe au n°. I. eſt établi ſur un rang de gros moëlons brutes, poſés à plat, retenus par une bordure de même matière, poſés de champ, & qui forme le lit inférieur, qui ſe trouve à peu-près au niveau du terrein ; les recharges ſucceſſives de terres-graveleuſes, de ſables & de pierrettes, l'ont élevé à la hauteur que j'ai rapportée plus haut. Le premier lit marqué *A*. ſe trouve au milieu des terres voiſines ; l'encaiſſement a 20 pieds de largeur, les moëlons & la bordure ont 15 à 18 pouces de longueur, ſur 10 & 12 pouces de largeur, & 7 à 8 d'épaiſſeur. L'intérieur eſt rempli de gros moëlons, également brutes, poſés à plat, d'environ 18 à 20 pouces de longueur, ſur 15 à 18 de largeur, & 6 pouces d'épaiſſeur ; le tout rechargé d'un mêlange de terre blanche & de cailloux, tout eſt bombé d'environ 6 pouces.

Le ſecond lit *B*. eſt formé de pluſieurs recharges ſucceſſives mêlées de pierrettes ; la dernière qui peut être de 6 pouces, eſt preſque toute compoſée d'un même caillou fort dur, & qu'on doit néceſſairement avoir apporté de deux ou trois lieues.

On trouve encore trois colonnes milliaires * ſur le chemin, elles ont chacune 4 pieds $\frac{1}{2}$ de circonférence, 5 de hauteur hors de terre & 2 en terre. Voyez le plan & l'élévation au n°. II.

Ces colonnes ſont d'une pierre dure, qui doit avoir été tirée des carrières de Berchère, à deux lieues de Chartres : il ne paroît pas qu'elles ayent été chargées d'aucune Inſcription, par la raiſon, peut-être, des révolutions arrivées dans l'Empire Romain, & vraiſemblablement celle de la mort du Prince qui avoit ordonné la conſtruction de ce chemin. Mais le plus eſſentiel pour l'authenticité de ce monument, eſt que les trois colonnes placées aux environs d'Alone, n'ont jamais été dérangées ; que les deux premières, en partant de Chartres, ſont éloignées d'environ 1200 toiſes, ce qui fait la lieue Gauloiſe ; & que la troiſième eſt au double de cette diſtance, celle qui étoit placée dans l'intervalle ayant été détruite ; & pluſieurs exemples ont appris que la diſtance étoit marquée dans les Gaules, par lieues, & que les colonnes, ainſi que les itinéraires, portoient, ou LEVGA, en toutes lettres, ou une L. ſimple, au lieu de M. P. pour déſigner les milles.

PLANCHES CXV. & CXVI.

Je donne ici avec quelques détails les deux Camps de *Bière* & du *Chatelier*, ſitués auprès de la Ville d'Argentan en Normandie : leur conſtruction eſt ſingulière, & ils n'ont jamais été publiés. Le Camp de *Bière* eſt ſitué près du village de ce nom, dans la Paroiſſe de Bailleul, à une lieue & demie au nord d'Argentan : ſon enceinte eſt diviſée en deux parties inégales. Il eſt placé

* Cependant M. Poitiers & M. Dumoulin, n'en citent que deux, ce qui prouve l'avantage des examens répétés.

ſur une montagne iſolée, ſéparée de deux autres, qui ſont fort étendues, par des valons qui forment un foſſé naturel ſur chacun des côtés, & dont la largeur eſt de 80, 90 & 100 toiſes dans le haut, & réduites à 15, 20 & 25 toiſes dans le fond; leur profondeur eſt d'environ 4 pieds. Voyez le profil *A*, *B*. Tout le tour de cette montagne eſt eſcarpé, à l'exception du côté du couchant, où la pente eſt beaucoup plus allongée, (voyez le profil *C*, *D*,) & s'étend juſqu'à la forêt d'Argentan. Au pied de cette montagne, du côté oppoſé, eſt le village de *Bière*, ſitué à l'extrémité d'une plaine extrêmement étendue, & très-fertile : les valons qui défendent les deux autres côtés, préſentent des prairies arroſées par des ruiſſeaux.

Le rempart qui enferme les enceintes de ce Camp, ſubſiſte dans tout le pourtour : il eſt formé par des pierres, ou plutôt par des éclats de rocher : ſuivant les apparences, le ſommet de la montagne en étoit hériſſé ; & l'on a caſſé les pointes pour applanir le terrein du Camp, & conſtruire le rempart de 15, 16 & 17 pieds de hauteur.

Le Camp du *Chatelier*, éloigné de celui de *Bière*, d'environ cinq lieues, eſt à trois lieues & demie au ſud d'Argentan, auprès du hameau de *Blanchelande*, dans la Paroiſſe de Carqueil, à la gauche du grand chemin qui conduit de Séez à Argentan. Il eſt ſitué dans un terrein extrêmement montueux, & couvert de bruyeres & de bois, ainſi que ſes environs ; il n'a qu'une enceinte dont la forme eſt à peu-près celle d'un demi-cercle allongé, dont le petit axe a 185 toiſes de longueur, & le demi-grand axe 114 toiſes. Le rempart de ce Camp eſt de terre ; ſa hauteur eſt de 15, 16 & 18 toiſes de hauteur, & pied pour pied de bâſe : il ſubſiſte dans tout le pourtour, à l'exception d'une ouverture, ou d'une brêche qu'on a faite du côté du nord.

La partie droite de ce Camp, eſt établie ſur un banc de roche de 70 & 80 pieds de hauteur : (voyez le profil *A, B*). Au bas de cet eſcarpement, ſont les trois étangs de Blanchelande, dont la largeur eſt terminée par une montagne un peu plus élevée que celle du Camp, mais moins eſcarpée.

Le petit hameau de Blanchelande, eſt le reſte des débris d'anciennes forges de fer, détruites depuis environ trente ans.

Le plan de ces deux Camps, a été levé en 1756, par M. de Trezagues, Sous-Ingénieur des Ponts & Chauſſées, qui a joint ces détails aux Cartes, & qui par ce moyen, a donné à la fois, des preuves de ſon exactitude & de ſon intelligence.

Aucun Auteur ancien ou moderne, n'a parlé de ces Camps : il eſt difficile de fixer leur ancienneté ; je ne puis donc propoſer que des conjectures.

Ce ne ſont point ici des monumens de la guerre contre les Anglois, ſous Charles VI. & Charles VII. La mémoire en ſeroit encore récente ; & la tradition du pays les attribue aux Romains. Je ne puis les regarder comme des ouvrages faits par les Normands, dans leurs incurſions en France, pendant le IXe. ſiècle. Ces redoutables Corſaires ne formoient guère d'établiſſemens & de camps retranchés, pour dépoſer leur pillage, que ſur les rives des grandes rivières qu'ils remontoient ſur leurs bateaux. On ne peut attribuer ce Camp aux François, dans leur première conquête de la Gaule : on ſçait que cette partie compriſe entre la Loire & la Seine, ſe ſoumit ſans beaucoup de difficulté à Clovis, lorſque ce Prince eut embraſſé la Religion chrétienne.

On peut donc adopter la tradition immémoriale du pays, qui regarde ces Camps, & en particulier celui du Chatelier, comme l'ouvrage des Romains ; & quoi-

que la forme de leurs Camps fût ordinairement quarrée, il eſt certain qu'ils la varioient ſelon les loix de la guerre, & qu'ils la ſoumettoient à la nature & à la ſituation du terrein ; on ne peut même douter que ceux-ci n'ayent été des Camps permanens, *ſtativa ;* convenables pour des quartiers d'hyver, *hyberna ;* fortifiés par la nature & l'art, *loci naturâ, & manu munitiſſima.* Le rempart étoit de terre, *humo,* ou de quartiers de pierre, *vel lapidum molibus* : on ne peut donc imaginer d'autres Peuples que les Romains, d'autant que ces Camps ſont conſtruits avec la plus grande patience & le plus grand travail.

Si la communication entre les deux parties du Camp de *Bière*, & ſi les portes des deux Camps ne paroiſſent plus, il eſt probable qu'elles auront été bouchées dans des tems poſtérieurs, par les habitans du voiſinage, pour mettre à couvert leurs effets : ces pays ayant été fort expoſés aux guerres & aux incurſions.

Ces deux Camps ſont ſitués dans le Diocèſe de Séez, que l'on croit être le pays des peuples *Eſſui*, dont parle César dans ſes Commentaires : il y envoya l'an de Rome 700, cinquante-quatre ans avant J. C. L. Roſcius, avec la XIIIe. Légion, pour y prendre des quartiers d'hyver, comme dans un pays tranquille, *quietiſſimam partem*, & voiſin des cités Armoriques ou maritimes, qui étoient ſoumiſes depuis deux ans. Ces cités reprirent les armes, & marchèrent en force, pour attaquer L. Roſcius dans ſon Camp, *hybernis* ; mais ſur la nouvelle d'une grande victoire que Céſar venoit de remporter dans le pays des Nerviens, les Gaulois ſe retirèrent avec précipitation, & L. Roſcius ne fut point attaqué.

De Bello Gall. lib. v.

Je crois donc que le pays des *Eſſui*, des Commentaires, & que Pline appelle *Iteſui*, doit être la cité nommée au Ve. ſiècle, *civitas Sagiorum*, le Diocèſe de Séez

Plin. Lib. v. c. 18.

Séez. Toutes les autres cités voisines, soit maritimes, soit du milieu des terres, sont connues par les Commentaires de César, par Pline & par Ptolémée : on ne peut placer la cité des *Essui* ailleurs qu'au diocèse de Séez. Malgré toutes ces probabilités, je ne crois pas qu'aucun de ces Camps dont je donne le plan ait été construit pour la treisième légion confiée à L. Roscius. Le Camp du *Chatelier*, le plus grand des deux, ne contient qu'environ quinze arpens, & suivant les dimensions données par Polybe, & rapportées à nos mesures, le campement d'une légion devoit contenir 25 ou 26 arpens. Quelque cohorte en nombre proportionné à la grandeur de cet espace, pouvoit occuper d'aussi bons postes, soit en avant, soit en arrière du gros de la légion : ce moyen concilieroit toutes les idées.

PLANCHE CXVII.

JE PUBLIE volontiers dans ce Recueil le Plan d'un lieu Romain appellé dans l'Itinéraire d'Antonin, *Caracotinum*, que M. de Valois dans sa notice des Gaules, avoit placé au Crotoy, sur la Somme en Picardie. M. l'Abbé Belley a prouvé dans les Mémoires de l'Académie, que ce lieu étoit situé près de Harfleur : on l'appelle dans le pays le *Château de Graville*; & dans la Carte du diocèse de *Rouen*, il est désigné par son ancien nom *Crestin*. Ce Château est regardé comme un ouvrage de Jules-César, suivant le préjugé ordinaire d'attribuer au Conquérant des Gaules, tous les anciens édifices des Romains qui se trouvent en France. Il étoit anciennement situé sur les bords de la Seine, comme il est prouvé par les anneaux de fer pour amarrer les bateaux, que l'on voyoit il y a une vingtaine d'années attachés à un pan des murs du château; mais la rivière

Edit. de Wesseling. pag. 381.

Tome XIX. pp. 637. 648. & suiv.

en est éloignée aujourd'hui de plus de trois quarts de lieue. Au reste, ce château destiné à défendre & à garder l'embouchure de la Seine, subsistoit encore, selon Monstrelet, pendant la guerre des Anglois sous les règnes de Charles VI & de Charles VII : il est à présent en ruines. Voici les plans, la coupe & l'élévation de la face à l'Est qui conserve seule quelque forme.

Le mur marqué *A* donne l'idée d'une culée du pont; & la lettre *BB* désigne un mur de revêtement destiné à soutenir une chaussée qui conduisoit du pont au château; mais le pont est si ruiné qu'il n'en reste aucun vestige.

Je n'ai point vû ces bâtisses, mais je ne les crois point Romaines. Il suffit pour en faire mention, par rapport aux positions de la Gaule, que le lieu de *Caracotinum* soit cité dans l'Histoire ancienne, & qu'on le trouve dans l'Itinéraire d'Antonin. Je dois ces desseins à la politesse de M. Duchesne, Sous-Ingénieur des Ponts & Chaussées de Rouen.

PLANCHE CXVIII.

SOISSONS, ancienne ville de la Gaule dans la Belgique, appellée *Noviodunum* dans les Commentaires de César, prit le nom d'*Augusta*, sous la domination Romaine, & ensuite celui des peuples *Suessiones* dont elle étoit la capitale. Elle fut célèbre sous les Romains, elle étoit même le point de réunion de plusieurs voyes Romaines; cependant elle n'a pas conservé beaucoup de monumens de son ancienne splendeur, du moins je ne lui connois que le bas-relief rapporté sous ce numero, & qui faisoit sans doute l'ornement d'un tombeau: le particulier en l'honneur duquel il a été élevé doit avoir possédé une des plus grandes charges de cette ville. On ignore le lieu où ce monument étoit

anciennement posé; mais il est placé depuis long-tems, selon ce qu'on m'en a écrit, *au-dessus de la porte de la Procure, dans le Cloître de l'Abbaye Royale de S. Médard-lez-Soissons*.

Il sera toujours singulier qu'une Pierre de six pieds de longueur, & qui présente autant d'idées du Paganisme soit demeurée si entière, & qu'elle n'ait pas été détruite par les premiers Chrétiens.

Les deux Amours qui terminent la composition de chaque côté, ont leurs torches renversées & les éteignent contre la terre; c'est un symbole de la Mort fort en usage chez les Romains; & ce symbole ne peut regarder que l'homme représenté dans le Médaillon. Ces Amours ne peuvent convenir qu'aux regrets pour la perte d'un mari dont une femme a voulu laisser des témoignages publics. Les ornemens répandus d'ailleurs sur ce monument, persuadent encore que cet homme avoit gouverné heureusement & paisiblement: cet Enfant & les chèvres tranquilles groupés, avec un fleuve & une figure de l'Abondance, ne peuvent présenter d'autres idées. Les deux grands Anges aîlés qui soutiennent le Médaillon, donnent, non-seulement une grande opinion de l'état du personnage, mais prouvent que ce monument a été construit & travaillé dans un tems peu éloigné du règne de Constantin le grand: c'est à peu-près dans ce tems que l'on a multiplié ce genre d'ornement, & qu'il est devenu assez commun pour être employé pour de simples particuliers. Je ne doute pas que le trou placé au-dessous du Médaillon, n'ait été destiné à introduire les libations dans le tombeau ou dans l'urne; car on donne ce nom en Italie aux caisses ou aux coffres consacrés à renfermer les morts. Je crois que ce bas-relief étoit placé sur la face de devant; cependant il faut convenir qu'un si grand nombre de preuves du Paganisme, sont contredites

par l'habillement, le maintien, la chevelure, & la disposition de la main du Personnage représenté sur le Médaillon : cette main paroît disposée comme celle d'un homme qui donne ce qu'on appelle la *bénédiction*. On pourroit dire en ce cas que le buste auroit été retouché & altéré par un Moderne; mais ce Moderne auroit aussi détruit les symboles idolâtres, ou du moins prophanes dont j'ai donné le détail ; il seroit nécessaire, pour en décider avec plus de certitude, d'avoir vû le monument, ou d'en parler sur le rapport d'un homme au fait de ces matières : il ne m'a pas été possible d'avoir de semblables moyens ; je puis seulement assurer que la copie est exacte & que le monument a été vû tel qu'il est gravé sur cette Planche ; &, dans la vérité, il présente assez de preuves d'antiquité pour en faire mention.

La pierre sur laquelle ce bas-relief est travaillé, est de la même qualité que celle de Senlis ou de liais, c'est-à-dire, qu'elle leur ressemble par sa dureté & par la finesse de son grain.

Longueur six pieds : hauteur deux pieds un pouce.

N°. II. & III.

N'ayant aucune espérance de trouver des ressources d'antiquité dans la ville de Soissons pour remplir cette Planche, je joins au bas-relief du n°. précédent, quatre Vases de terre cuite trouvés en différens endroits de la Picardie : ces Vases prouvent que ces villages ont été habités par les Romains, & qu'il n'y en a peut-être point dans cette province où l'on ne pût faire des découvertes de cette espèce ; ils prouvent encore que la manufacture de Nismes & celle de Paris, ne fournissoient point, ou du moins très-peu, la province de Picardie, quelque voisine qu'elle fût de cette dernière ; car la terre de ces Vases est absolument d'un

noir d'ardoiſe, en-dedans comme en dehors, & n'a jamais été parée d'aucun vernis.

Les deux Vaſes de ces numeros ont été trouvés au village de Marteville.

Hauteur du n°. II. trois pouces quatre lignes : diamètre cinq pouces moins une ligne : hauteur du n°. III. cinq pouces dix lignes : diamètre trois pouces cinq lignes.

N°. IV. & V.

En travaillant au grand chemin qui conduit d'Abbeville à Montreuil ſur la route de Calais, on a trouvé pluſieurs Vaſes de terre, & l'on m'a envoyé les deux que ces numeros préſentent. Le village d'Uron étoit le lieu le plus voiſin de cette petite découverte à laquelle on n'a joint aucun détail : les Vaſes ſont de la même terre & du même travail que les deux précédens.

Hauteur du n°. IV. ſept pouces cinq lignes : diamètre ſix pouces moins une ligne : hauteur du n°. V. cinq pouces huit lignes : diamètre cinq pouces ſept lignes.

Je ne quitterai point la Picardie, ſans parler de pluſieurs Vaſes de terre cuite, trouvés ſur le chemin d'Arras, à deux lieues d'Amiens, ville connue autrefois ſous le nom de *Samarobriva* ; elle prit enſuite celui des peuples *Ambiani*. Je poſsède le plus conſidérable de ces Vaſes ; c'eſt une *Amphora* très-grande, & dont la forme eſt trop connue pour être rapportée, d'autant même que l'on peut en voir une à peu-près pareille dans le II. Volume de ces Antiquités. Cette petite découverte a été faite en 1757, en labourant un champ appellé *le Fief de Savonières*, ſitué entre les villages de *Raineville*, *Pierregot*, & *Moliens-au-Bois*, à peu-près à la même diſtance de ces trois villages. Ce champ eſt ſur la pente d'une colline qui deſcend juſqu'au chemin d'Arras. Il eſt de terre rouge, & propre à faire de la poterie : on y trouve tous les jours des

Plan. CII. n°. V.

vaſes de différentes formes, & principalement des briques de l'épaiſſeur & de la proportion de celles que les Romains employoient. On a découvert dans ce même endroit des Vaſes d'une terre pareille, renfermant des cendres : ce dernier fait achève de prouver tout au moins l'habitation des Romains qui travailloient dans cette Briqueterie.

PLANCHE CXIX.

N°. I.

Ce Bas-Relief d'un marbre très-tranſparent, & conſervé dans l'Abbaye de S. Nicaiſe de Reims, mérite d'être rapporté, par l'étendue de ſa compoſition, & même par le ſujet qu'il renferme, quoique les Antiquités Romaines le préſentent aſſez fréquemment ; c'eſt une preuve brillante de l'adreſſe vraie ou ſuppoſée d'un Empereur à la tête de ſon armée, & dont Trajan paroît avoir donné le premier exemple ſur les monumens Romains ; du moins il eſt ſouvent repréſenté à cheval, tuant un lion. Marlot, Auteur de l'Hiſtoire de Reims, fait mention de ce Bas-Relief, & le nomme *Jovini tumulus vel cenotaphium* * : il cite le teſtament de S. Remy, pour prouver cette dénomination.

Je veux bien admettre la tradition qui a pû inſtruire cet Evêque ; cependant je vois deux hommes, l'un

* Il pourroit être queſtion ici de Jovin ; il avoit accompagné Julien dans ſon expédition de Perſe. Or, Ammien-Marcellin rapporte que Julien étant entré dans la Méſopotamie, une troupe de ſoldats tua un grand lion qui venoit ſe jetter ſur l'armée : Jovin auroit pû ſe ſignaler en cette rencontre. A l'égard du nom donné au monument de *Jovini Tumulus*, ce mot ne ſignifie pas le tombeau de Jovien : il ne s'agit pas de cet Empereur qui s'appelloit *Jovianus*, & non pas *Jovinus* ; il s'agiroit en ce cas de Jovin, Général d'armée & Conſul ſous Valentinien premier. On dit que ce fut lui qui bâtit à Reims l'Egliſe de S. Agricole, qui eſt aujourd'hui l'Abbaye de S. Nicaiſe, & qu'il y eſt enterré. Flodoard rapporte ſon Epitaphe, *Liv.* 15. *c.* 6. Voyez Tillemont, *Hiſt. des Empereurs ſous Valentinien I. art.* 15. *note* 25.

jeune, & l'autre âgé, qui dominent également dans la composition: je croirois donc que les chasses étant traitées comme des attributs de l'Empire, celle-ci fait allusion à une association de deux Princes, à l'Empire. Je ne serois donc pas de l'avis de Marlot, que je viens de citer. Ce monument ne me paroit avoir aucun rapport avec un tombeau : il me paroît uniquement consacré à la gloire de ces Empereurs ; & je crois qu'il faisoit autrefois partie d'une décoration publique. J'ajoûte que si ce Bas-Relief est en effet de Jovien, il a été exécuté par un Artiste plus sçavant que ceux de son siècle, dont nous connoissons les ouvrages.

N°. II. & III.

Je n'ai rien dit dans l'explication du numéro précédent, de la Ville de Reims; j'en ai suffisamment parlé dans ce IVe. Volume, au sujet des Antiquités qu'elle m'avoit fournies: j'ai choisi les trois morceaux suivans, dans le nombre de ceux qui m'ont été envoyés de cette ville, & depuis ce tems. Ces bagatelles sont peu capables d'instruire ; elles ne servent qu'à l'augmentation des preuves de l'habitation des Romains. Les petites singularités de ces trois monumens de bronze, m'ont engagé à leur donner la préférence. Planc. CXIX.

Ce petit Poisson de la plus belle conservation, ne paroît avoir eu aucun objet d'utilité, & n'avoir été fondu & modelé, que pour imiter un Poisson dont la tête est véritablement singulière : le travail en est excellent ; ce qui ne décide rien sur le mérite des Ouvriers de Reims, en ce tems-là; car les monumens d'une pareille légèreté, peuvent très-aisément avoir été portés de la Capitale.

Longueur vingt-une lignes.

N°. IV. & V.

Malgré la quantité de *Fibula* que l'on trouve dans les Gaules, & dans les pays habités par les Romains, j'en ai peu rencontré qui fûssent destinées comme celle de ce numero, à un double usage ; elle servoit à la fois de *Fibula* & de Clef. Les deux aspects de ce petit monument, rendent ces vérités sensibles : ce meuble n'en étoit pas plus lourd ; & la petitesse de son volume, augmente le mérite de sa conservation.

Longueur totale, dix-huit lignes : diamètre du corps qui porte & donne la solidité nécessaire à ce petit meuble, sept lignes.

N°. VI.

Rien n'est plus commun dans les Gaules, que les Bronzes qui servoient de parure aux cuirs nécessaires à l'armement des Soldats Romains. J'en ai rapporté de toutes les espèces, ou du moins d'un très-grand nombre ; cependant, je n'en ai point encore fait dessiner avec les petites plaques, qui d'un côté recevoient les cuirs avec lesquels elles étoient réünies, & qui se joignoient dans un anneau ; ce moyen servoit aux courroyes de point d'appui, ou de point de distribution. Ces espèces de boucles ne sont pas ordinairement si bien travaillées, & je n'en ai point vû qui fussent ornées de lettres : ces petites singularités m'ont engagé à préférer celle-ci, pour remplir cette Planche, des monumens au moins trouvés dans la ville de Reims.

Hauteur totale des plaques & de l'anneau, vingt-une lignes.

PLANCHE CXX.

Voici la description du prétendu Camp d'Attila. A trois

A trois lieues vers le nord de la ville de Châlons, eſt le village de la Cheppe, traverſé par un ruiſſeau qui prend ſa ſource à S. Remy, à une lieue au-deſſus, à l'eſt : ce village eſt ſitué dans une plaine fort vaſte, qui s'élève inſenſiblement au nord & au midi, & forme de chaque côté une eſpèce de rideau. A 30 toiſes de la dernière maiſon de ce lieu, à l'oueſt, ſe préſente l'emplacement nommé vulgairement le *Camp d'Attila*, & par les habitans du lieu, le *vieux Châlons*. Ce Camp n'eſt pas de forme quarrée, comme les Romains les faiſoient ordinairement. On en connoît pluſieurs en France, de forme ovale; tel eſt le Camp de l'Etoile en Picardie : en un mot, ils ſuivoient & devoient ſuivre en gens de de guerre qu'ils étoient, la diſpoſition du terrein.

Ce Camp décrit extérieurement & intérieurement une eſpèce d'ovale irrégulier aſſez bien arrondi dans toute la partie haute, juſqu'aux portes de l'eſt & de l'oueſt; la partie expoſée à l'aſpect du midi, eſt tirée preſqu'en ligne droite; elle n'eſt éloignée que de 20 toiſes d'une des ſinuoſités du ruiſſeau. Du fond du foſſé extérieur, juſqu'à la tête du rempart, en terre, il y a 88 pieds de hauteur; & du dedans du Camp, à la tête de ce même rempart, 42 pieds : cette hauteur étoit plus conſidérable, mais elle a été diminuée par l'éboulement & l'affaiſſement des terres. Son étendue de l'eſt à l'oueſt, eſt de 272 toiſes, & du nord au midi, 230 : il renferme dans la totalité, 69 arpens de terres labourables. On y remarque encore quatre portes, l'une au nord & l'autre au midi; elles ſont élevées, de ſorte que les voitures n'y peuvent paſſer : les deux autres à l'eſt & à l'oueſt, donnent le paſſage libre aux voitures; les deux dernières ne ſont qu'à 40 toiſes de la partie méridionale du Camp. A l'extrémité de cette partie, & à l'oueſt, on remarque les veſtiges d'une Redoute marquée *A* ſur le plan, auprès de laquelle, en revenant à l'eſt, on voit

une cinquième porte plus basse que celle du nord & du midi, & par laquelle les bestiaux peuvent aisément aller au ruisseau: il est donc sensible que ces trois dernières portes sont très-près de la partie basse du Camp.

Je ne doute pas que les Romains n'ayent été les premiers qui ont élevé ce Camp pour leur usage ; & que ces postes reconnus pour bons, n'ayent été occupés par des armées, qui, en s'y établissant, ont altéré la la forme des fossés & des défenses, & fait quelques autres changemens, comme celui de former en Redoute la masse de terre qui servoit en premier lieu à recevoir le Prétoire ou la tente du Général Romain qui ne peut avoir été Attila. La bataille de l'an 451 qu'on lui livra ne s'est point donnée près du Camp de la *Cheppe* au nord de Châlons, mais dans ces vastes plaines qui sont au midi de cette ville, entre la Marne & la Seine du côté de Méry : *Convenitur in Campos Catalaunicos qui & Mauriaci nominantur*, dit Jornandès ; *in Mauriacensi campania*, selon Eginhard ; *in Mauriaco campo*, comme l'écrit Grégoire de Tours.

Les environs de ce Camp méritent aussi quelques observations. A 130 toises du Camp, & de l'autre côté du ruisseau à l'ouest, on voit les restes d'un bâtiment que de Lisle, dans sa Carte de Champagne, nomme *Ruines du Temple de Minerve*. Les fondations de cet édifice sont marquées par des points sur le plan que j'ai fait graver. Les habitans donnent à ce lieu le nom de *Par-Joye*, ce qui conserve plus de rapport avec Jupiter, qu'avec Minerve. Il y avoit autrefois dans cet endroit une Chapelle appartenante aux Templiers, qui possédoient beaucoup de terres dans les environs ; plusieurs de ces terres ont de-là conservé le nom de S. Hilaire *au Temple*, de Dampierre *au Temple*, la Neuville *au Temple*, S. Etienne *au Temple*, &c.

On voit une chaussée Romaine qui conduit à Reims; & cette chaussée autorise l'idée que ce Camp est un Camp des Romains.

Vis-à-vis la porte méridionale & à 200 toises de l'autre côté du ruisseau, on trouve les vestiges d'une *Tombelle*; c'est ainsi qu'ils nomment dans le pays ces *Tumulus* que l'on voit fréquemment dans la Flandre & la Picardie, & que l'on regarde avec raison comme les tombeaux élevés par les soldats aux officiers de distinction. A 90 toises de cette *Tombelle*, en allant à l'est, on découvre les restes d'une autre *Tombelle* qui regarde l'angle du Camp, auprès de laquelle est la porte de l'est.

L'explication des renvois de la petite carte du Camp & de ses environs, seroit inutile: il suffit d'un coup d'œil pour reconnoître toutes les positions énoncées ci-dessus. Le plan a été levé & dessiné par M. Morla, Ingénieur & Géographe des Ponts & Chaussées de la province de Champagne.

PLANCHE CXXI.

J'ai fait mention dans le Volume précédent de *Fains* sur la grande voye de Langres à Reims. Messieurs des Ponts & Chaussées ayant bien voulu faire lever le plan de ce lieu ancien, & d'un Camp Romain qui étoit sur la montagne voisine, j'ai cru devoir lui donner place dans ce Recueil. La Table de Peutinger marque ce lieu FINES qui est sur les confins des peuples *Leusci* de la cité de Toul, & des peuples *Catalauni* de la cité de Châalons. On trouve un grand nombre de *Fines* dans la Gaule, comme dans plusieurs autres provinces de l'Empire Romain, pour désigner les limites des anciens peuples; on devroit écrire FINS; Page 429.

mais ce nom eſt ſouvent altéré en diverſes provinces de France.

Ce Camp dont je donne ici le plan, a 127 toiſes de longueur du nord au ſud, ſur 60 & 62 toiſes de largeur de l'eſt à l'oueſt; on y diſtingue encore quelques parties des retranchemens & du foſſé. On y a trouvé des Médailles d'or, d'argent & de bronze frappées au coin de quelques Empereurs Romains. Il paroît par ſon peu d'étendue, qu'il ne pouvoit contenir que quelques cohortes qui y réſidoient, apparemment pour la ſureté de la grande voye, ou placées comme un poſte avancé qui couvroit un corps plus conſidérable. On voit dans la Notice de l'Empire qu'un corps de troupes étoit poſté de cette manière entre Reims & Amiens; un autre à *Contraginnum*, Condren, ſur la voye Romaine qui conduiſoit de Soiſſons à *Auguſta Veromanduorum*, & un troiſième depuis un lieu ſur la rivière du Cure *Achora*.

Au reſte le village de *Fains* eſt ſitué à 1700 toiſes au nord-oueſt de la ville de Bar-le-Duc.

PLANCHE CXXII.

On ne ſçauroit donner trop d'éloges aux ſoins que la ville de Langres prend depuis long-tems pour conſerver Page 415. ſes monumens. J'ai dit dans le IIIe. Vol. de ces Antiquités ce que je penſois d'une conduite ſi raiſonnable, & cependant ſi peu pratiquée dans toute l'Europe; je ne pourrois que me répéter. Je me fais du moins un plaiſir de la nouvelle occaſion qui ſe préſente de louer des ſoins ſi éclairés, & de faire des remercimens à M. Guyot, Procureur du Roi de cette ville, qui m'a ſacrifié les monumens dont cette Planche eſt remplie: je dis ſacrifié; car ce zélé Patriote très-inſtruit dans les Belles-Lettres, auroit pû donner lui-même

ces monumens au public, & les expliquer beaucoup mieux que je ne pourrai faire. Ce qu'il a écrit dans une lettre à un de ses amis sur un habillement des Gaulois, à l'occasion d'un morceau gravé dans cette Planche, m'a mis à portée de juger de ses recherches & de l'emploi qu'il est capable d'en faire. Mais avant que d'entrer dans un plus grand détail, la justice & l'équité m'engagent à faire une sorte de reproche au P. Monfaucon. Non content de ne pas rendre assez de justice à la ville de Langres sur les Antiquités qu'elle a produites & qu'elle conserve encore; il avance, ou plûtôt fait entendre, qu'un grand nombre de ces morceaux a été trouvé dans la Bourgogne: l'exactitude si recommandable & si nécessaire à un Antiquaire, est au moins en défaut: il est vrai que son ouvrage est d'une si grande étendue, que cet Auteur est en quelque façon excusable; mais on doit aussi convenir que la ville de Langres a produit à elle seule presqu'autant de monumens que tout le reste de la Bourgogne dont elle-même ne fait point partie.

Antiq. Expli. Tom. II. seconde Partie.

Au mois d'Octobre 1759, on a trouvé au couchant de la ville de Langres à 500 pas de distance, dans un endroit connu sous le nom des *Fouches*, les deux monumens suivans; ils sont de la même pierre que j'ai décrite dans le troisième Volume.

Pag. 417.

N°. I.

Le fronton de ce Tombeau ne peut fournir de grands éclaircissemens; il est mutilé, & l'Inscription peu conservée, présente encore ces mots:

DED SEXSTINVS. MARTIVS. CVRA . . .
. . ONI. COCILLE. CEMENI. LIBERT . . .

On peut les lire de cette façon: DEDIT. SEXSTINVS. MARTIVS CVRA PARTRONI. COCILLE, pour

Cocillæ CEMENI. LIBERTAE. Ce ſera Sexſtinus Martius Affranchi, qui par les ſoins de ſon patron, aura fait conſtruire ce monument à ſa Maîtreſſe Cocilla, Affranchie de Cemenus.

Le déſir de faire mention de la ville de Langres, que ſa conduite rend intéreſſante, ſert d'excuſe à la médiocrité de cet article; cependant le Buſte en bas-relief & placé au milieu du fronton, ne paroît point de mauvais goût, ni diſpoſé d'une manière trop commune dans ſon détail : ce monument eſt conſtamment antique & Romain; mais à la vérité du troiſième ſiècle; les caractères confirment encore cette date.

J'eſpère que le ſujet & l'explication du morceau ſuivant, auront plus d'attrait, ou du moins ſatisferont un peu plus la curioſité.

Le fronton a *trois pieds quatre pouces* de longueur, & *deux pieds un pouce* de hauteur, ſans compter les *dix-neuf lignes* du dé quarré qui le ſurmonte à l'angle ſupérieur.

Nº. II.

L'élévation de ce monument dont le plan eſt un quarré-long, fait ſentir que ce Tombeau n'avoit que deux faces apparentes, & que les deux autres étoient enclavées ou appuyées ſur l'angle rentrant d'un bâtiment.

Plus grande face trois pieds ſix pouces : plus petite un pied onze pouces : le ſocle ou ſoubaſſement formé par un ſimple talon a un pouce cinq lignes de ſaillie : hauteur totale un pied deux pouces quatre lignes.

Nº. III.

Le Bas-relief placé ſur la grande face de ce Tombeau, préſente pluſieurs ſingularités : celle de la charrette, du timon, des trois chevaux attelés de front

& mis au joug; celle d'un tonneau remarquable pour le tems ancien, & principalement celle de l'habillement du chartier : ses cheveux sont courts; & il nous donne avec précision le *Bardocucullus*. Ces détails sont intéressans pour les Gaulois en général, & en particulier pour ceux du pays de Langres; mais ce monument nous éclaircit un objet un peu plus important en lui-même, & devenu intéressant par l'attention que les Sçavans du dernier siècle ont apportée pour le connoître. Ce Bas-relief décide la forme du *Bardocucullus*, ou simplement du *Cucullus*, mots absolument synonymes. On voit donc par l'habillement de ce chartier, que celui des Gaulois avoit un capuchon terminé en pointe, & qui tomboit sur les épaules quand on ne vouloit pas se garantir des injures de l'air; qu'il étoit attaché au manteau ou à la casaque, & qu'enfin il en faisoit partie.

Juvénal & Martial ont parlé de cet habillement; & ce qu'ils en ont dit, a engagé les Sçavans des derniers siècles à s'étendre sur une matière si peu importante. Le premier de ces deux Auteurs en parle comme d'une cappe dont les jeunes Romains se couvroient lorsqu'ils alloient *en bonne fortune*. Sat. VIII.

Cet habillement choisi dans la suite par les Moines & les Fondateurs d'ordre, est nommé par ces Poëtes, tantôt *Santonicus*, & tantôt *Lingonicus*; ce qui pourroit persuader que les habitans de Xaintonge & de Langres étoient les inventeurs de cet habillement, ou qu'ils s'en servoient plus communément.

Longueur trois pieds un pouce six lignes: hauteur cinq pouces moins une ligne.

N°. IV.

La Tête du Gaulois qui conduit les deux chevaux par une chaîne qui tient au joug, est couverte par

une toque: les cheveux ſont longs; les manches de l'habit tenu fort court, ſont amples. Ces circonſtances font deſcendre les idées juſqu'au XII. & XIIIe. ſiécle dans leſquels elles ſont communes, & pourroient rendre l'antiquité de ce monument fort ſuſpecte: il eſt vrai que les uſages des Gaulois ont été plus conſtans qu'on ne les a vûs par la ſuite; il eſt encore vrai que je n'en juge que ſur un deſſein.

On voit devant ce Groupe, les reſtes d'une Figure rendus informes par une caſſure aſſez conſidérable. Ces reſtes indiquent un homme qui va à la rencontre de celui dont je viens de parler, & qui conduit vraiſemblablement à ſon maître le troiſième cheval qu'on atteloit ordinairement à ces ſortes de voitures: c'eſt du moins ce que l'on peut inférer de la compoſition du n°. précédent, & des jambes de l'homme & du cheval qui ſubſiſtent encore ſur le monument.

Hauteur cinq pouces moins une ligne: *longueur deux pieds neuf lignes.*

Je ne porte point de jugement ſur l'antiquité de ce monument, j'en ai dit les raiſons; mais il réſultera toujours de l'examen qu'on en peut faire, que les Romains n'ont point été les ſeuls qui ayent embelli la ville de Langres, & que ſes habitans, dans quelques ſiècles qu'on veuille les regarder, ont aimé & pratiqué les Arts pour leur décoration particulière: ſi leurs talens n'étoient pas plus étendus, leur zèle & leur bonne volonté, ſuffiſent pour mériter des éloges.

PLANCHE CXXIII.

POLIGNY eſt une jolie ville de Franche-Comté dans le Bailliage d'Aval, ſituée dans un beau pays, à treize lieues communes de France vers le ſud de Beſançon. Les Auteurs du moyen âge, la nomment *Polemniacum*, & la

& la placent dans l'ancien comté de *Warasch* ou *Pagus Varascus*. Cette ville dont le nom *Polemniacum* a été changé en *Poliniacum* & *Polinei*, peut faire remonter son antiquité au tems des Romains. Sa position étoit avantageuse par les deux voyes Romaines dont elle étoit voisine; l'une conduisoit de Lyon à Besançon: on en voit encore les vestiges au midi de Poligny. L'autre venoit de la Suisse, traversoit le Mont Jura, passoit la rivière de Dain, *Indis*, au pont de Navois, coupoit la voye précédente de Lyon, au Mont Paye près de Poligny, passoit *aux Chambrettes* dont je parlerai dans un moment, à Tormont, & alloit passer la rivière de Doux à Crissey, d'où elle conduisoit à Langres.

On a découvert depuis environ cinquante ans, dans la plaine de Poligny, & dans un lieu nommé *Estavaye*, les ruines d'un ancien édifice, dont il ne subsiste plus que le rez-de-chaussée. Il étoit situé dans un terrein de sept à huit journaux, (comme on mesure dans le pays) élevé environ d'une toise au-dessus de la plaine située au midi à son égard : au-delà de cet espace, & dans les environs, on a trouvé des fondations & des matériaux épars & brisés, qui ont servi à bâtir plusieurs maisons du village de *Tormont*. Les tuiles Romaines, & les autres décombres, peuvent faire croire que ce bâtiment ou ses dépendances, occupoit quatorze ou quinze journaux. Une très-belle fontaine en traverse tout le terrein; & l'on trouve les canaux de brique & de plomb qui la conduisoient dans cet ancien édifice, dont la situation ne laissoit rien à désirer; car on peut dire qu'il étoit placé dans un lieu dont la description paroît réunir tout ce que les Auteurs des Romans ont coûtume de rassembler, pour embellir leur narration.

Le bâtiment dont les fondations subsistent, consistoit

dans une diſtribution de huit piéces, dont ſix plus petites, étoient ſéparées par un corridor. On juge que la première pièce étoit un Péryſtile, par les fondations de deux murs parallèles & fort longs, diſtans l'un de l'autre de treize pieds, & traverſé par d'autres petits murs, qu'on a pris pour les fondations d'autant de petites chambres, d'où eſt venu le nom de *Chambrettes*, qu'on leur a donné; mais ces contre-murs paroiſſent avoir ſervi à la fondation des colonnes ou piliers du Péryſtile ou du Portique. Cette partie du bâtiment étoit pavée de grandes tables de marbre blanc; on entroit dans un corridor, qui ſervoit à la diſtribution de ſix chambres, trois d'un côté & trois de l'autre; elles étoient toutes pavées des marbres les plus précieux, de tous les pays & de toutes les couleurs; il paroît même que ces chambres étoient revêtues de la même matière, mais arrangée en compartiment. Les moſaïques dont il me reſte à parler, étoient encore entières en 1740: une de ces chambres en étoit pavée; elle occupoit un eſpace de huit à neuf pieds, ſur cinq: les petites pierres d'un gris tirant ſur le bleu, formoient des entrelas avec de grands feuillages; & l'ouvrage ne pouvoit être plus fini ni mieux exécuté. On a regardé cette petite piéce, comme un veſtibule ou paſſage qui conduiſoit à une chambre quarrée, de vingt pieds, dont le pavé étoit également de moſaïque, & c'eſt celui dont je donne le deſſein, par la raiſon que l'on m'a aſſuré qu'il n'avoit point été publié. Le ſimple coup d'œil ſuffit pour décider que la compoſition de ce pavé eſt purement de fantaiſie, & n'eſt ſuſceptible d'aucune explication: je dirai ſeulement que le deſſein en eſt meilleur que celui des autres pavés que j'ai rapportés, & qui ont été trouvés dans les Gaules.

Au reſte, je dois tous ces détails à la politeſſe de M.

le Marquis de Montrichard ; & je renvoye à la descrip-tion que M. Dunod a donnée de ces monumens, dans son Histoire de l'Eglise de Besançon. Pag. 355. Vol. 2.

On a trouvé un grand nombre de médailles dans ces ruines ; la plûpart étoient frustes, à l'exception d'un Septime Sévère, & d'un Macrin de grand bronze, de deux d'Alexandre Sévère, & de quelques-unes de Faustine. On a aussi trouvé un bassin d'albâtre, de figure ronde, & travaillée à côtes de melon ; ce morceau est de très-bon goût, & sert de bénitier à l'Eglise de *Tormont*.

On ne peut douter de l'ancienne magnificence de ce lieu. Ces marbres rares, ces mosaïques & cette belle fontaine, doivent persuader que cet édifice étoit une maison de délices, dans laquelle on avoit pratiqué des bains, comme dans toutes les habitations des Romains à la campagne ; enfin, les médailles, plus encore que le goût de la mosaïque, donnent une sorte de preuve que ce bâtiment a été construit sous le règne des Antonins. On ignore le tems & les circonstances de sa destruction.

PLANCHE CXXIV.

Ce Camp avantageusement situé sur l'Escaut, près du village d'*Etrun*, à deux lieues au nord-est de Cambrai, & à une lieue au sud-ouest de Bouchain, n'est pas d'une grande étendue : sa longueur est de 260 toises ou environ, & de 120 de largeur. Il est regardé dans le pays, comme un Camp Romain, & on l'appelle, comme on fait dans tous les autres endroits, *Camp de Cesar :* il est situé sur les anciens confins des peuples *Nervii*, & des *Atrebati*. Malgré l'opinion générale, que ce Camp est Romain, on doit observer qu'il est d'une médiocre étendue, qu'il ne pouvoit contenir une Légion, puisque le terrein suffiroit à peine pour cam-

per deux mille hommes. Un camp de cette foibleſſe, près des frontières de l'Empire, auroit été trop expoſé aux inſultes des voiſins : cette raiſon m'empêche de le regarder comme Romain, plus encore que les foſſés & les ouvrages à la moderne, dont il eſt défendu ; on pourroit les avoir ajoûtés dans des circonſtances poſtérieures. Ce poſte a été très-bon ; par conſéquent, il a ſouvent été occupé. La dénomination du Camp de Céſar, ne prouve rien ; on n'eſt que trop ſouvent dans l'uſage de donner ce nom à des monumens qui ne ſont ni de Jules Céſar, ni même des Romains. Ce retranchement paroît plutôt être l'enceinte d'un ancien château ou Fort paliſſadé, du moyen âge ; en effet, on lit dans les Annales de S. Bertin, *ad annum* 881, que le Roi Louis, fils de Louis-le-Begue, fit conſtruire un château de bois, dans le lieu appellé *Stroms*, pour s'oppoſer aux Normands : *Caſtellum materiâ ligneâ in loco qui dicitur* Stroms *clauſiſſe*. Ce Prince gagna une bataille ſur eux, dans le même lieu ſur l'Eſcaut. On voit que *Stroms*, *Strum* eſt le même nom qu'*Etrun*.

Ces obſervations ſerviront du moins à corriger l'erreur vulgaire ſur l'antiquité de ce Camp : d'ailleurs, je ne crois pas que ce plan ait été gravé, du moins je n'ai pû le trouver ; & je me ſuis fait un plaiſir de donner celui-ci exactement levé par les ſoins de M. Have Ingénieur de la Province, pour citer un lieu célèbre dans l'Hiſtoire de France du IXe. ſiècle, & connu dans un tems plus moderne. Au mois de Juillet 1712, le Maréchal de Villars étoit campé à *Etrun*, & dans les environs, entre l'Eſcaut & la Sanſée ; il en partit ſecrettement pour attaquer les Alliés retranchés à Denain, entre Bouchain & Valenciennes : Denain fut forcé ; & cette grande journée fut ſuivie de la priſe de pluſieurs places, de la levée du ſiège de Landrecy ; & enfin d'une ſuſpenſion d'armes qui conduiſit à la paix.

PLANCHE CXXV.

TACITE eſt en quelque façon le ſeul Auteur qui nous ait donné des idées ſur le culte & les Divinités des Germains ; on peut voir ce qu'il en dit dans ſa Deſcription de la Germanie. Je ne hazarderai point de déterminer des objets pareils ; des conjectures ſur des monumens de cette nature ſeroient très-douteuſes, & peu ſatisfaiſantes pour le Lecteur & pour moi ; je dirai ſeulement que les Figures dont cette Planche eſt remplie, reſſemblent à quelques-unes de celles que l'on m'a dit avoir été trouvées de l'autre côté du Rhin, à l'égard des Gaules. Les différences que j'ai cru remarquer dans leur goût & dans leur manière, m'ont empêché de les donner aux Gaulois, & m'ont fait prendre le parti de les ranger dans une claſſe particulière ; c'eſt du moins un moyen d'indiquer au Lecteur, un nouvel objet de recherches, & d'engager chaque Citoyen à examiner & à conſerver les productions de ſon pays. La multiplicité des obſervations de cette eſpèce, augmente néceſſairement le cercle des connoiſſances.

N°. I. & II.

Cette Divinité de marbre, prouve non-ſeulement quelque connoiſſance dans la pratique des Arts, mais un culte étudié, & même recherché ; puiſqu'on y voit une augmentation aux idées ſimples, qu'il faut toujours regarder comme les premières dans les repréſentations de la Divinité. L'enfant que cette figure tient dans ſes bras, eſt une preuve de cette augmentation ; d'un autre côté, ces feuillages placés ſur les côtés de la gaîne, & la gaîne elle-même, font imaginer que l'homme qui a travaillé ce Marbre, avoit vû quelques autres ſimulachres, mais qu'il n'avoit aucune idée, je ne dis pas

du ſvelte, mais de la nature; car je n'ai jamais vû de Figure auſſi ridiculement courte. Il réſulte de l'examen de ce monument, que le pays où il a été travaillé, étoit ignorant à pluſieurs égards, mais qu'il avoit quelques connoiſſances de la pratique & des idées du culte des autres Nations. La gaîne, & quelques impreſſions de ſolidité pourroient indiquer quelque trace Egyptienne; & l'on peut admettre ces notions en Germanie, Tacite nous apprenant dans ſa Deſcription que les Suèves adoroient Iſis, ſous la figure d'un Vaiſſeau: cette preuve eſt convaincante, au moins pour la communication de certaines connoiſſances.

Hauteur de ce Marbre, onze pouces & demi.

N°. III.

Ce petit Bronze, que je crois du même pays, mais conſtamment plus ancien que la Figure du numero précédent, par la raiſon qu'il indique encore moins de connoiſſance dans le deſſein & dans l'exécution, ne me paroît avoir pour objet aucune Divinité: je ſuis perſuadé qu'il repréſente ſimplement un des anciens habitans du pays dans lequel il a été travaillé.

Hauteur deux pouces dix lignes.

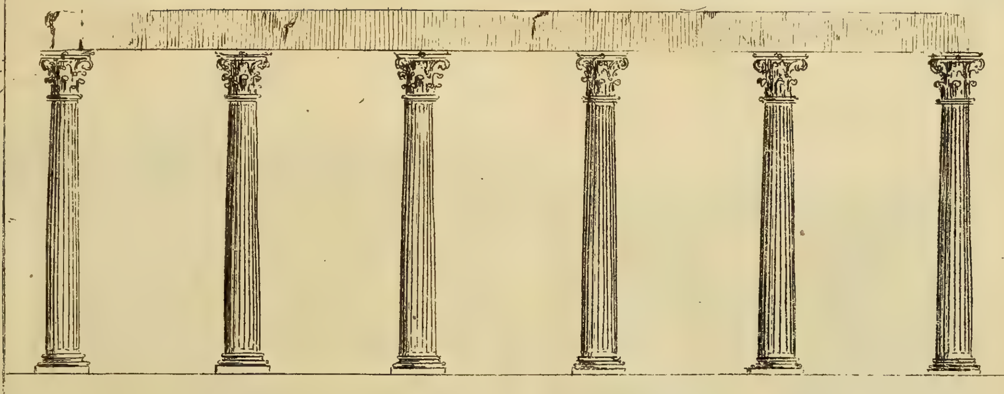
N°. IV. & V.

Ce petit Monument de bronze, qu'on pourroit attribuer à toutes les anciennes nations de l'Europe dans les premiers tems de barbarie, rappelle toutes les idées Egyptiennes. Il préſente non-ſeulement la gaîne & la réunion des pieds, telles qu'on les voit ſur les Figures de cette nation; mais il retrace le ſouvenir de la Divinité d'Anubis. En effet la Tête de ce monument eſt celle d'un Chien; mais il a de grandes oreilles, & differe par conſéquent de l'animal qu'on adoroit en Egypte: de plus, les yeux & le muſeau ſont à peine formés; ils

III.



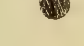
I.



II.

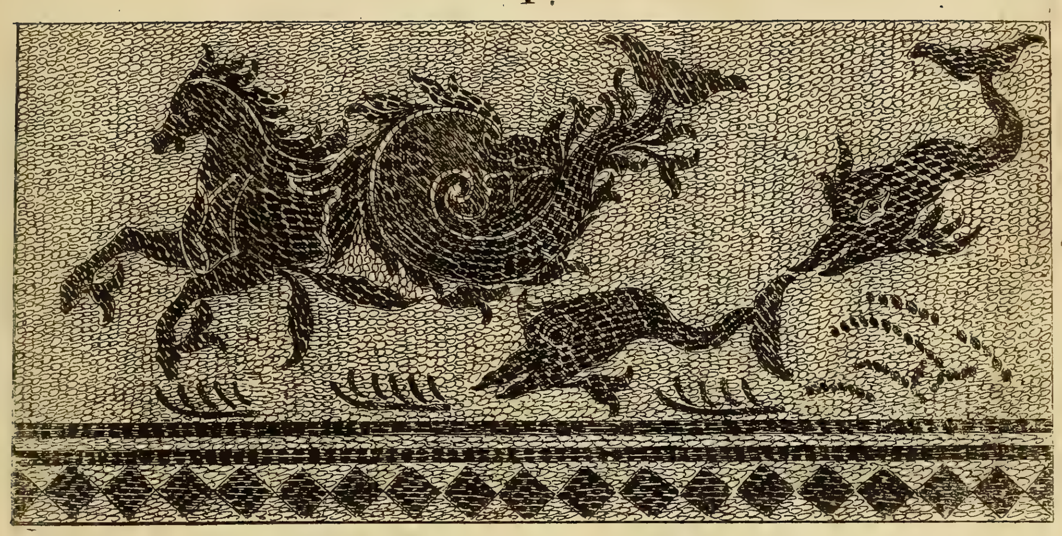




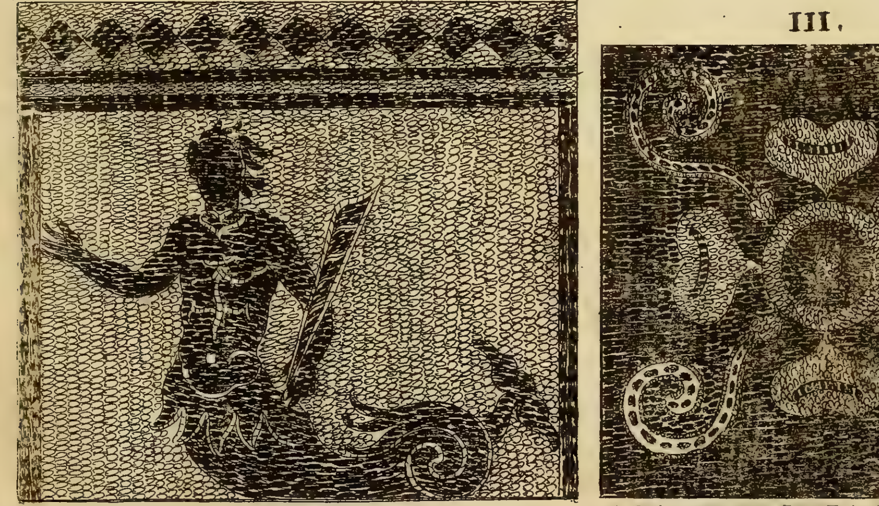


Palmes

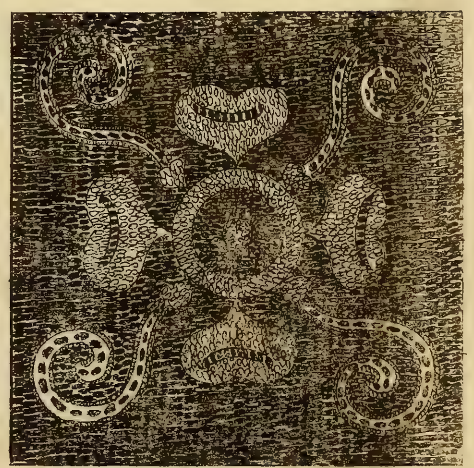
I.



II.



III.



I

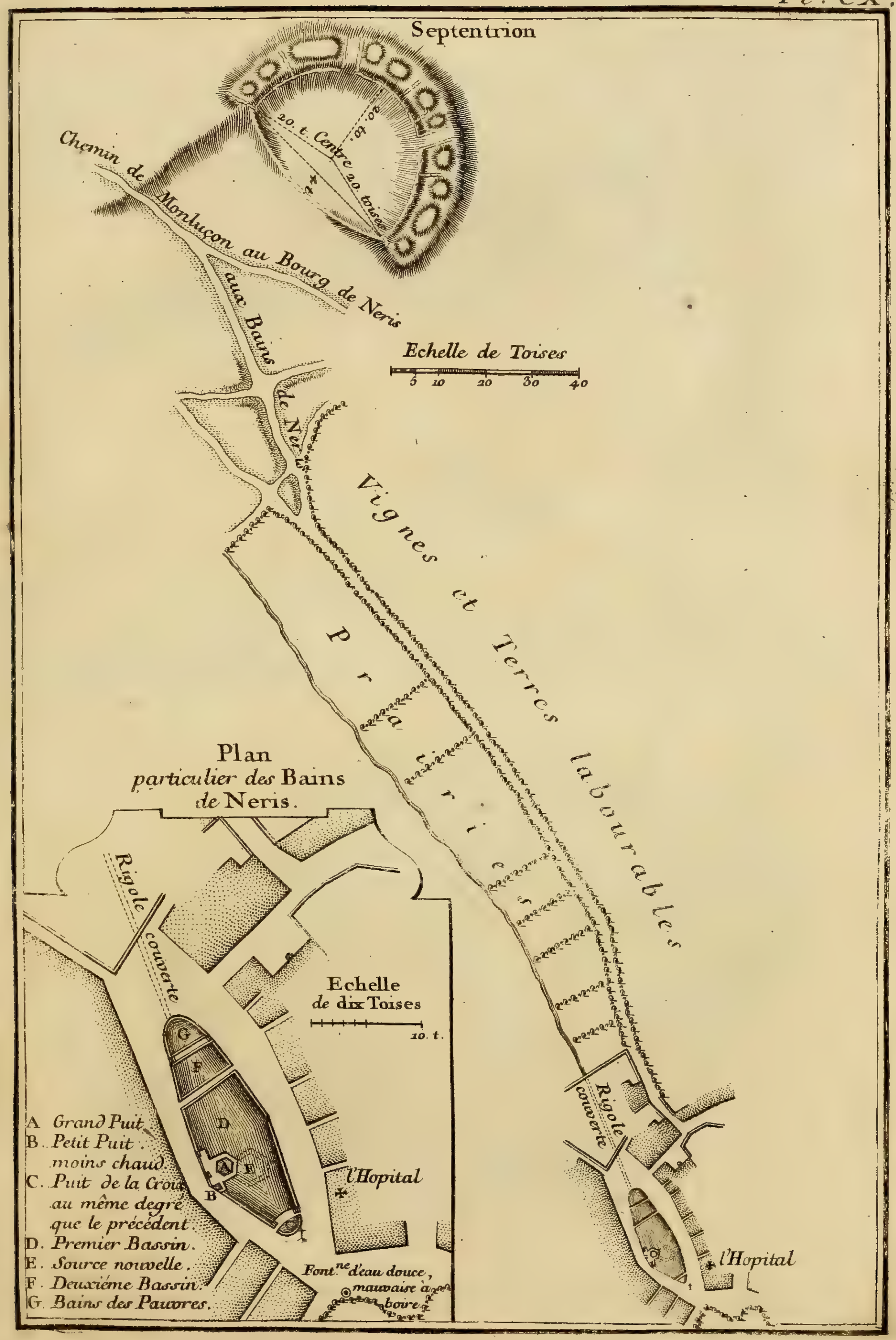


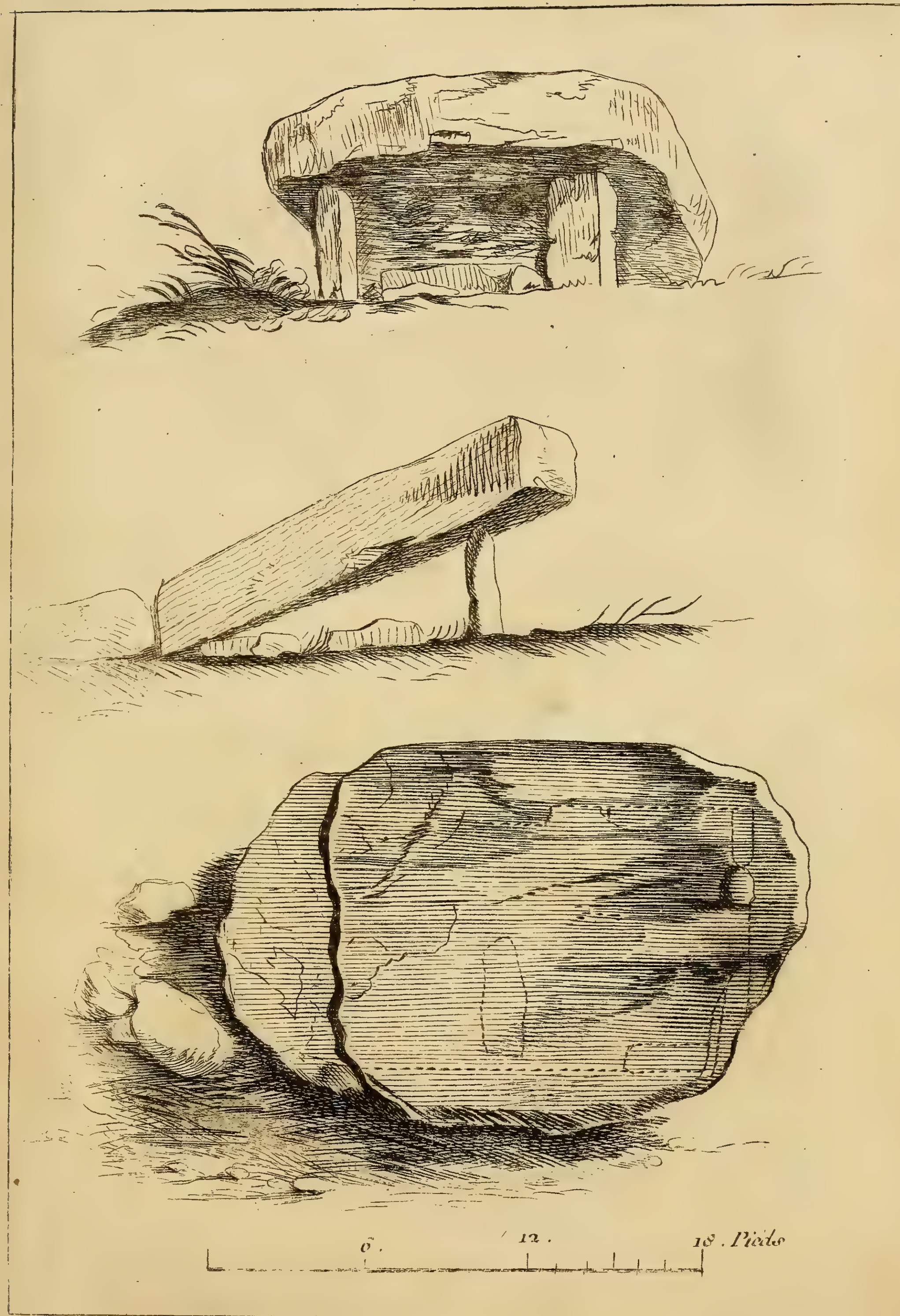
II.



III.




Septentrion
20. t. Centre 20. toises
20. t.
4. t.
Chemin de Monluçon au Bourg de Neris
aux Bains de Neris
Echelle de Toises
5 10 20 30 40
Vignes et Terres labourables
Prairies
Plan particulier des Bains de Neris.
Rigole couverte
Echelle de dix Toises
10. t.
G
F
D
A
E
B
l'Hopital
A. Grand Puit.
B. Petit Puit moins chaud.
C. Puit de la Croix au même degré que le précédent.
D. Premier Bassin.
E. Source nouvelle.
F. Deuxiéme Bassin.
G. Bains des Pauvres.
Font.ne d'eau douce, mauvaise a boire
Rigole couverte
l'Hopital


6.
12.
18. Pieds

I.

< . . . . 22 pouces . . . . >

< . . 9. pouces 6. lignes . . >

AVC APOLLINIS
COSMIS · LVCAN
D. < . . . 8. pou . . . . > S. < 4. pou . > P. D.

1. pou. 2 pou.

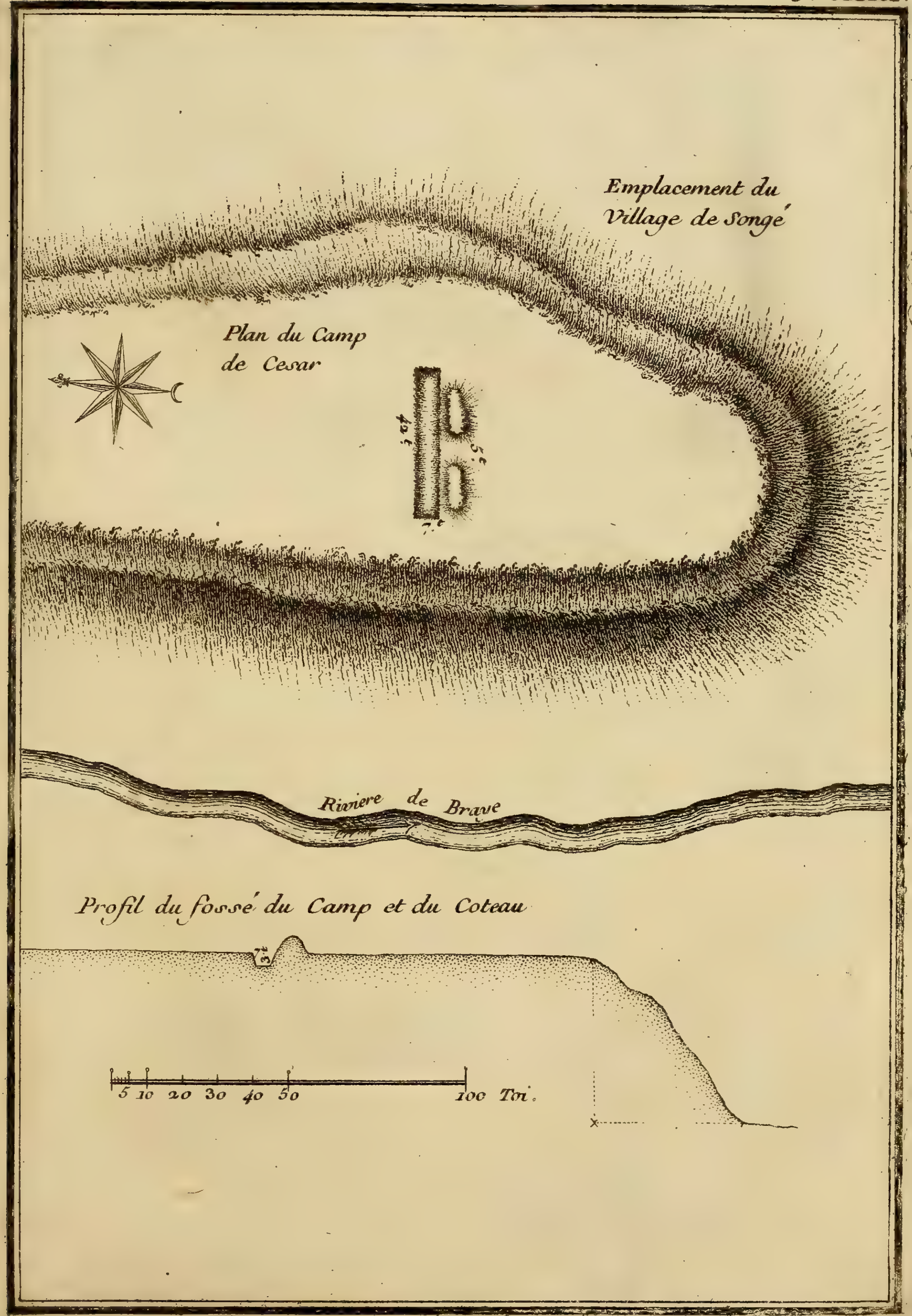
II.

. . . 10 pouces . . . >

AVC APOLLINIS
COSMIS LVCAN
FIL. D. SPD.

< 5. pou. 3. lig. > 4. pou. >

l'Echelle est de 2. lignes par pouce.



Emplacement du Village de Songé
Plan du Camp de Cesar
40.t
5.t
7.t
Riviere de Brave
Profil du fossé du Camp et du Coteau
5 10 20 30 40 50 100 Toi.

Septentrion.



CHARTRES
Grand chemin de Chartres à Paris
le petit Beaulieu
le Seminaire
Bouville
fond de la petite saulaye
fond du bois parisien
Gelainville au Temple
Franville
Bonne escuret
Berchere
Prunay le Gillon
Colonne Milliaire
Frangville
Colonne Milliaire
Merville
Boisville la st. Pere
Allonne
Bornes
la Touraille
Beauvilliers
villau
Prasuillé
Croix de la Monjoye
Ymonuille
appie st. Germain Ch.teau
Guille uille
Yanuille
mare
Thoury
Allaines
Marvilliers
chemin
Chateau Gaillard
Santilli
Ormes d'assas
Dambron
Artenay
Villeneuve
Anuilliers
Fin du pavé
Andeglou
Langennerie
Pré hosselin
Cercottes
la monjoye
les aydes
ORLEANS
Loire R.

Colonne Milliaire
18 pou.
5 pieds 4 pou.
4 pieds
22 po.
18
Plan de la Colonne

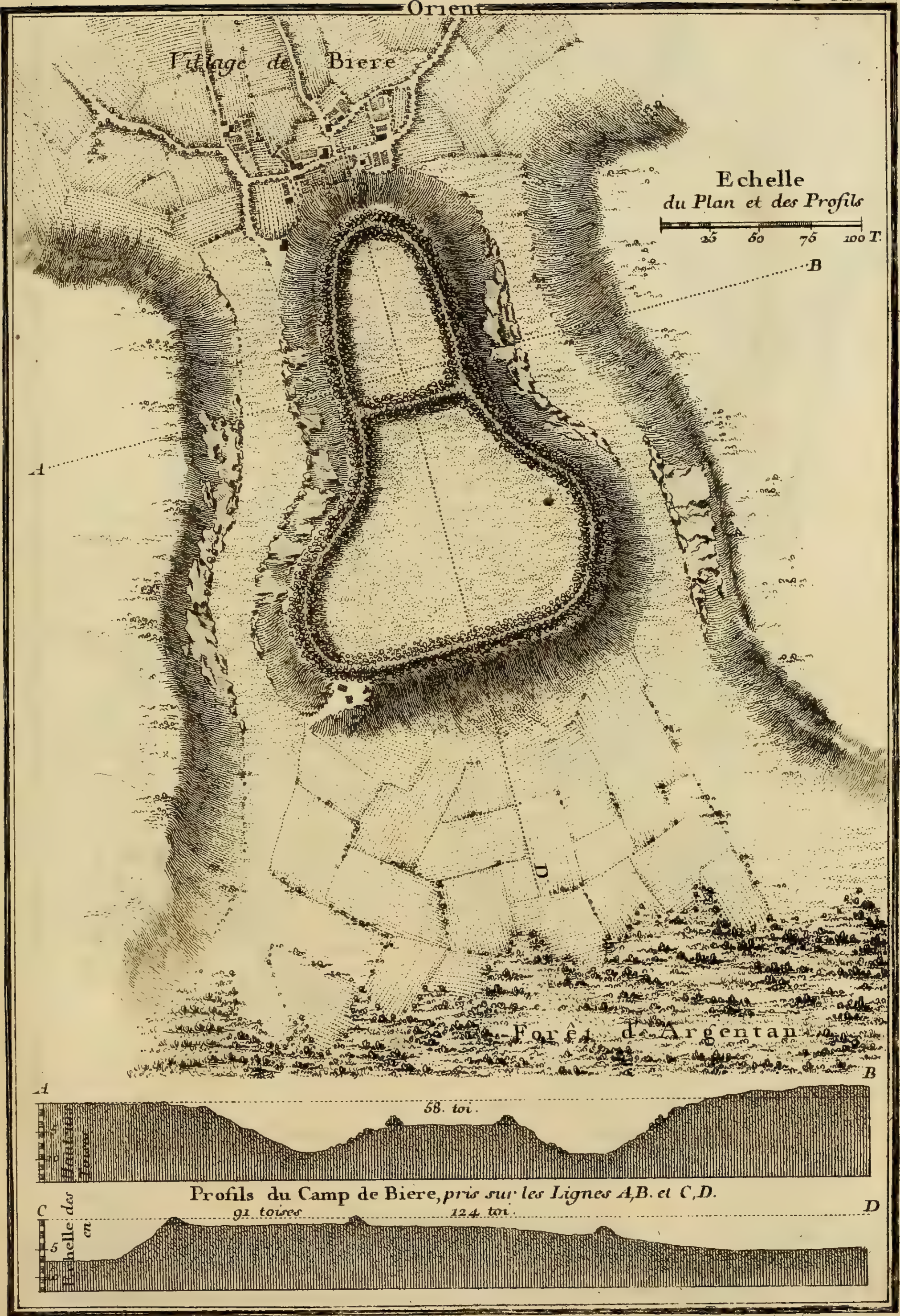
18 pieds
20 pieds
Echelle du profil
1 2 3 toises

Echelle de 10000 toises.
1000 5000 10000 tois.

Occident

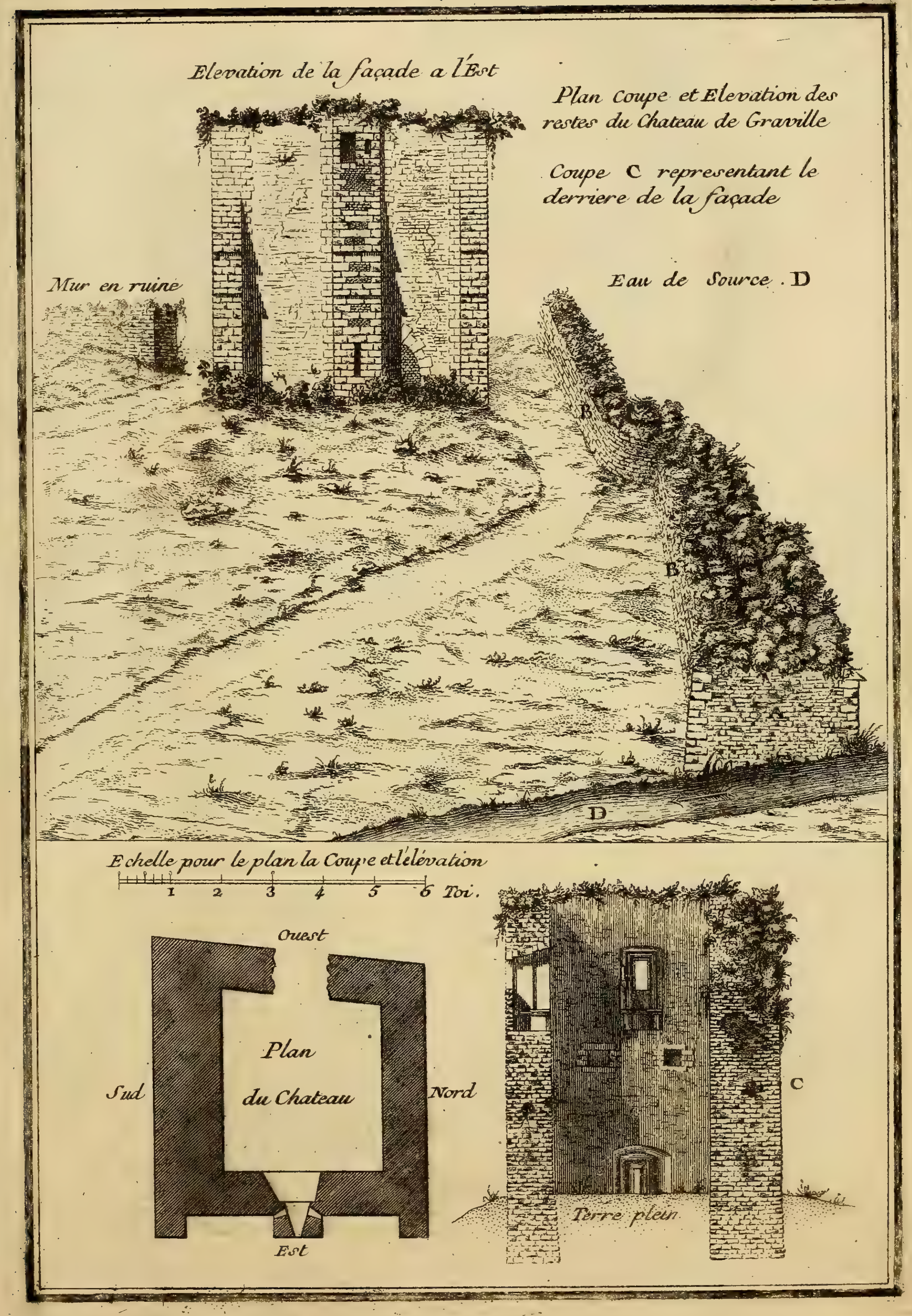
Orient

Midi


Orient
Village de Biere
Echelle
du Plan et des Profils
25 50 75 100 T.
B
A
D
Forêt d'Argentan
A
B
58. toi.
Profils du Camp de Biere, pris sur les Lignes A,B. et C,D.
C
D
91 toises
124 toi.
5




Septentrion
A
B
lande
Blanche
de
Blanche
lande
Etangs
Echelle du Plan et Profil
25 50 100 150 200 T.
Profil du Camp du Chatelier, pris sur la Ligne A.B.
A
B
125. toises


Elevation de la façade a l'Est
Plan Coupe et Elevation des restes du Chateau de Graville
Coupe C representant le derriere de la façade
Mur en ruine
Eau de Source . D
B
B
A
D
Echelle pour le plan la Coupe et l'élévation
1 2 3 4 5 6 Toi.
Ouest
Plan du Chateau
Sud
Nord
Est
C
Terre plein

IV.



V.



I.

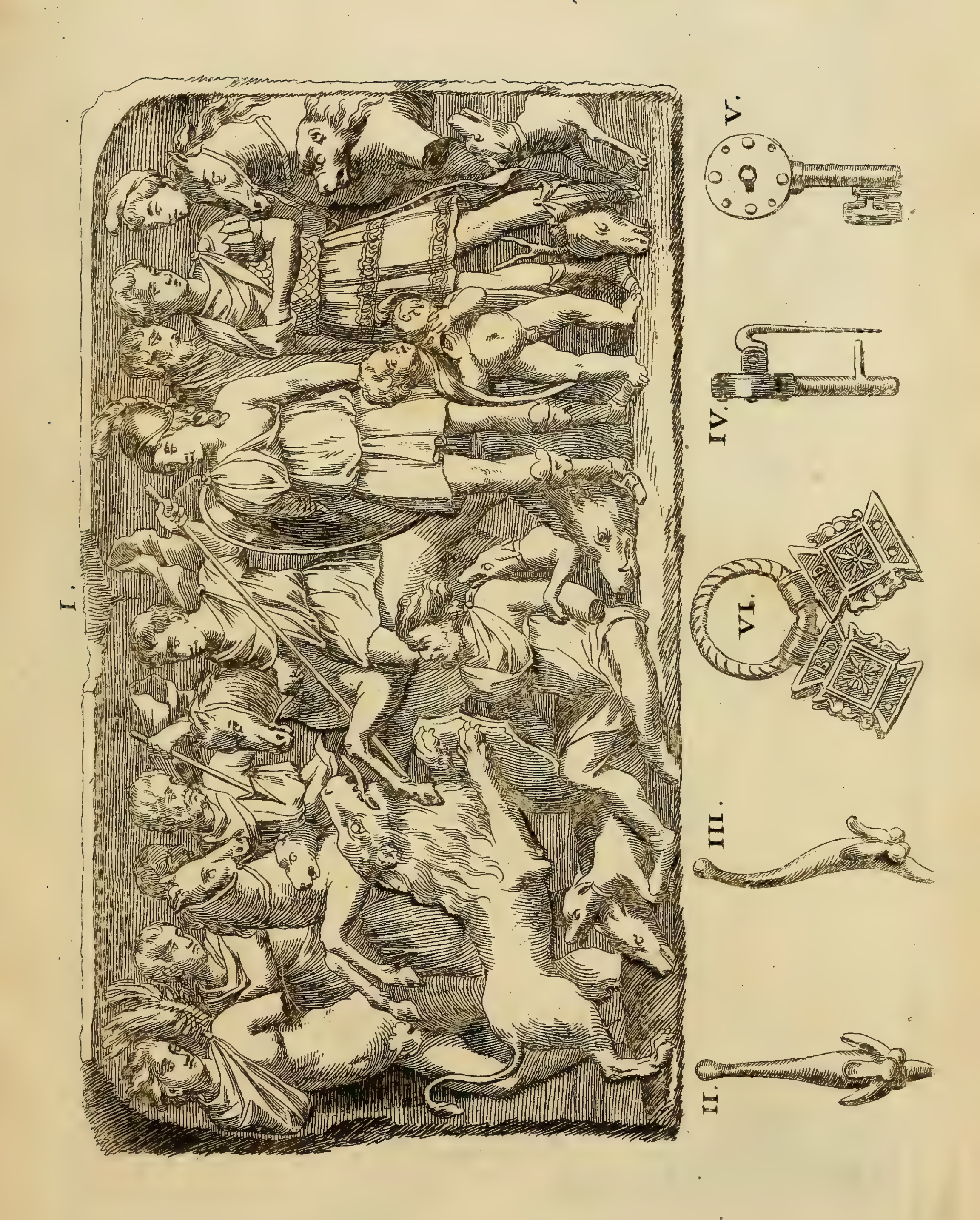


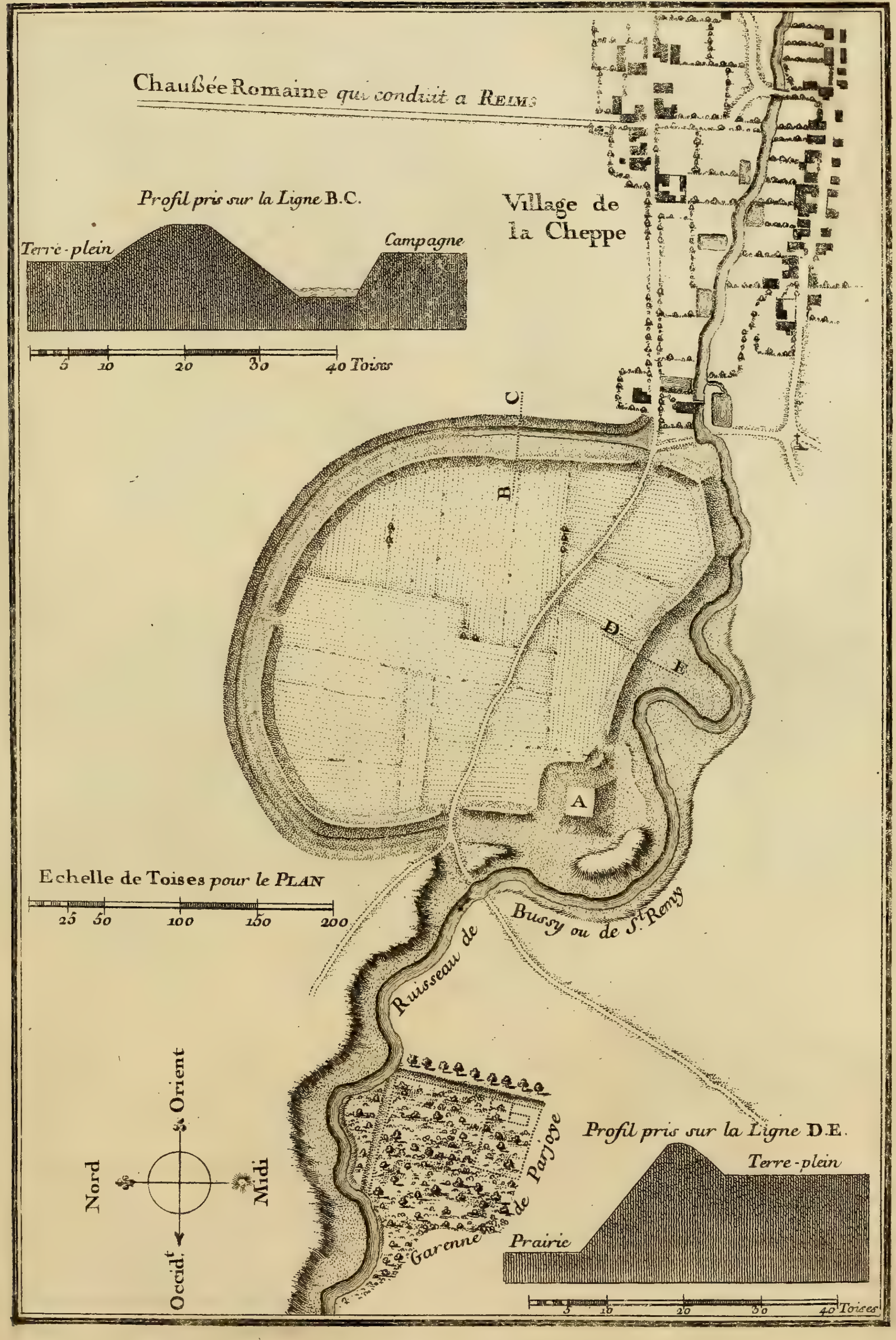
II.



III.




I.
II.
III.
IV.
V.
VI.



Chaußée Romaine qui conduit a REIMS
Profil pris sur la Ligne B.C.
Terre-plein
Campagne
5 10 20 30 40 Toises
Village de la Cheppe
C
B
D
E
A
Echelle de Toises pour le PLAN
25 50 100 150 200
Ruisseau de Bussy ou de St. Remy
Orient
Nord
Midi
Occidt.
Garenne de Parjoye
Profil pris sur la Ligne D.E.
Terre-plein
Prairie
5 10 20 30 40 Toises



Plan d'un Camp Romain sur le Mont de Fains, près la Ville de Bar-le-Duc.

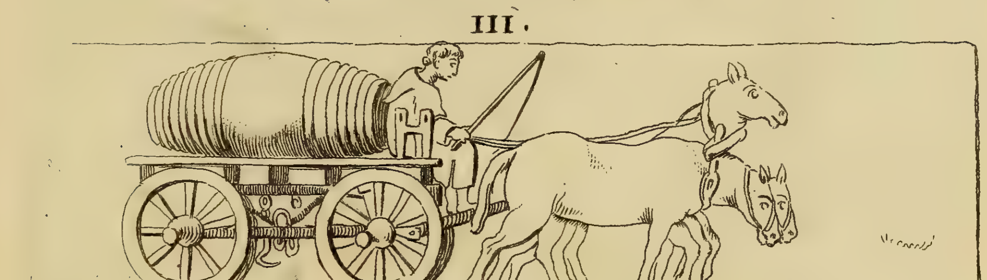
A. *Terre-plain du Camp.*
B. *Retranchement au Sud en partie ruiné.*
C. *Fossé de ce Retranchement.*
D. *Escarpement a l'Ouest.*
E. *Escarpement au Nord.*
F. *Escarpement à l'Est.*
G.H. *Longueur du Profil.*
I. *Second Escarpement.*
K. *Partie du Village de Fains.*



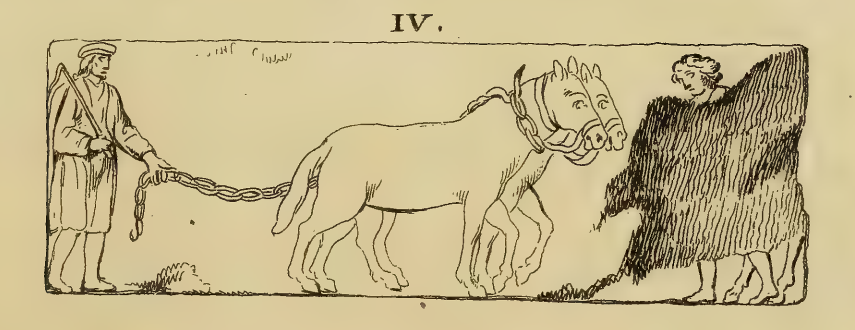
I.



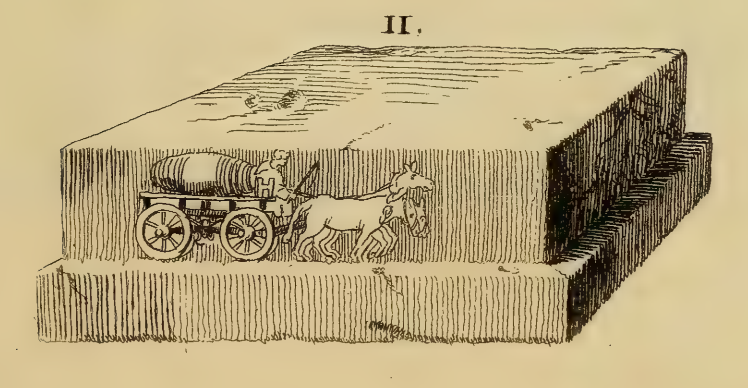
III.



IV.

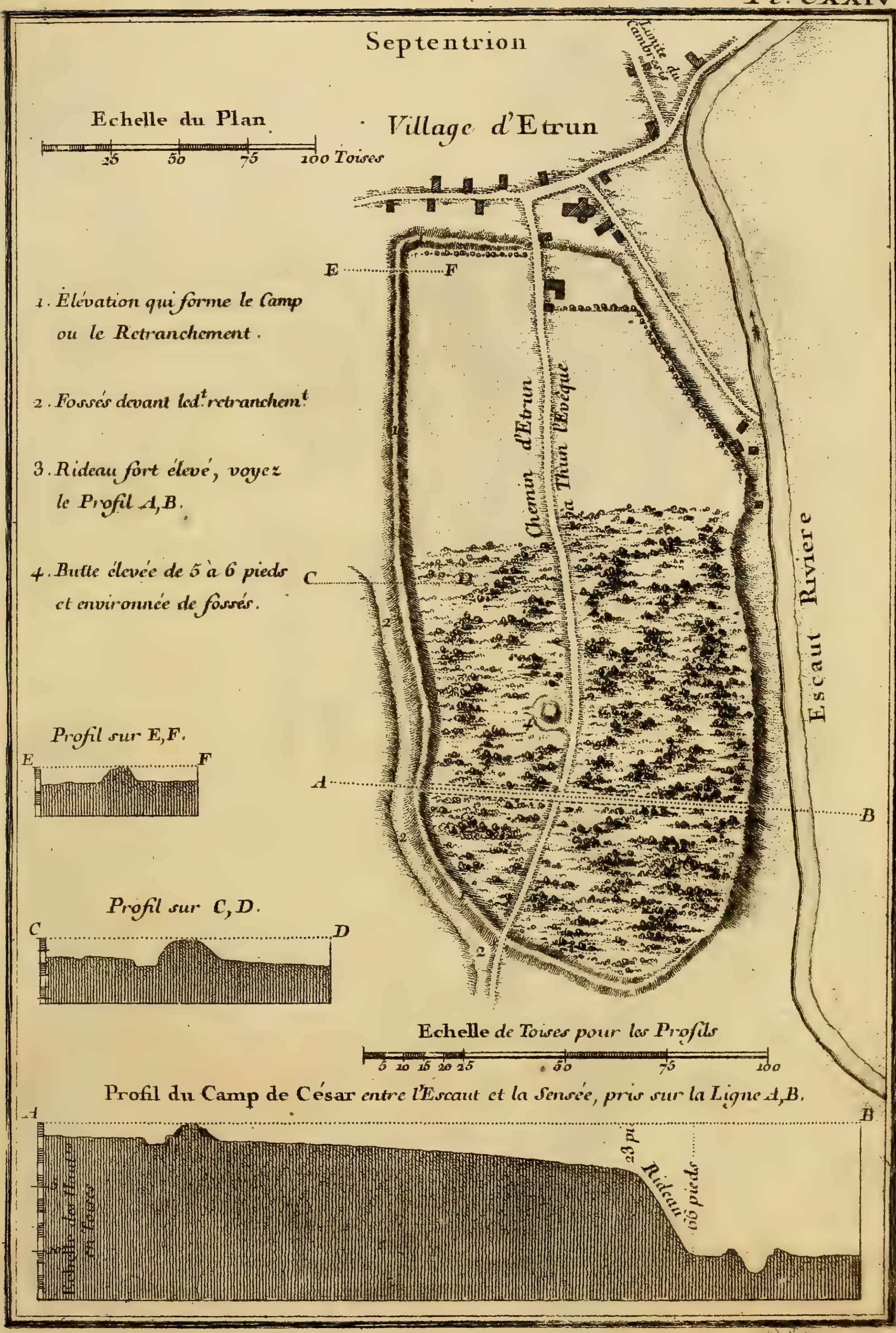


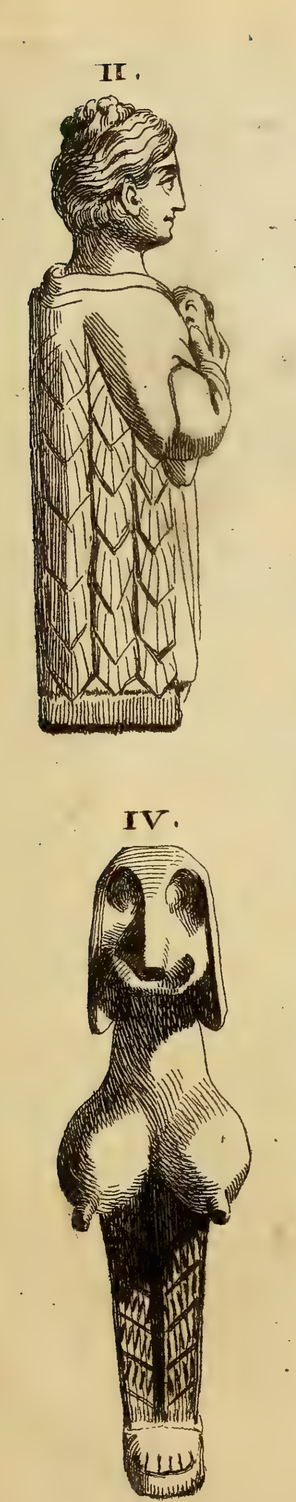
II.



Pl. CXXIII.



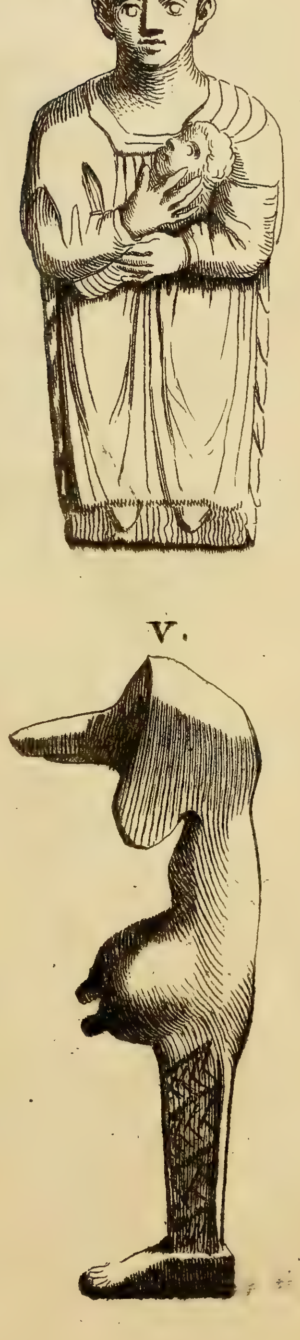

Septentrion
Echelle du Plan
25 50 75 100 Toises
Village d'Etrun
Limite du Cambresis
E F
1. Élévation qui forme le Camp ou le Retranchement.
2. Fossés devant led.t retranchem.t
3. Rideau fort élevé, voyez le Profil A,B.
4. Butte élevée de 5 à 6 pieds et environnée de fossés.
Chemin d'Etrun à Thun l'Evêque
C D
A B
Escaut Riviere
Profil sur E,F.
Profil sur C,D.
Echelle de Toises pour les Profils
5 10 15 20 25 50 75 100
Profil du Camp de César entre l'Escaut et la Sensée, pris sur la Ligne A,B.
23 pi
Rideau
60 pieds



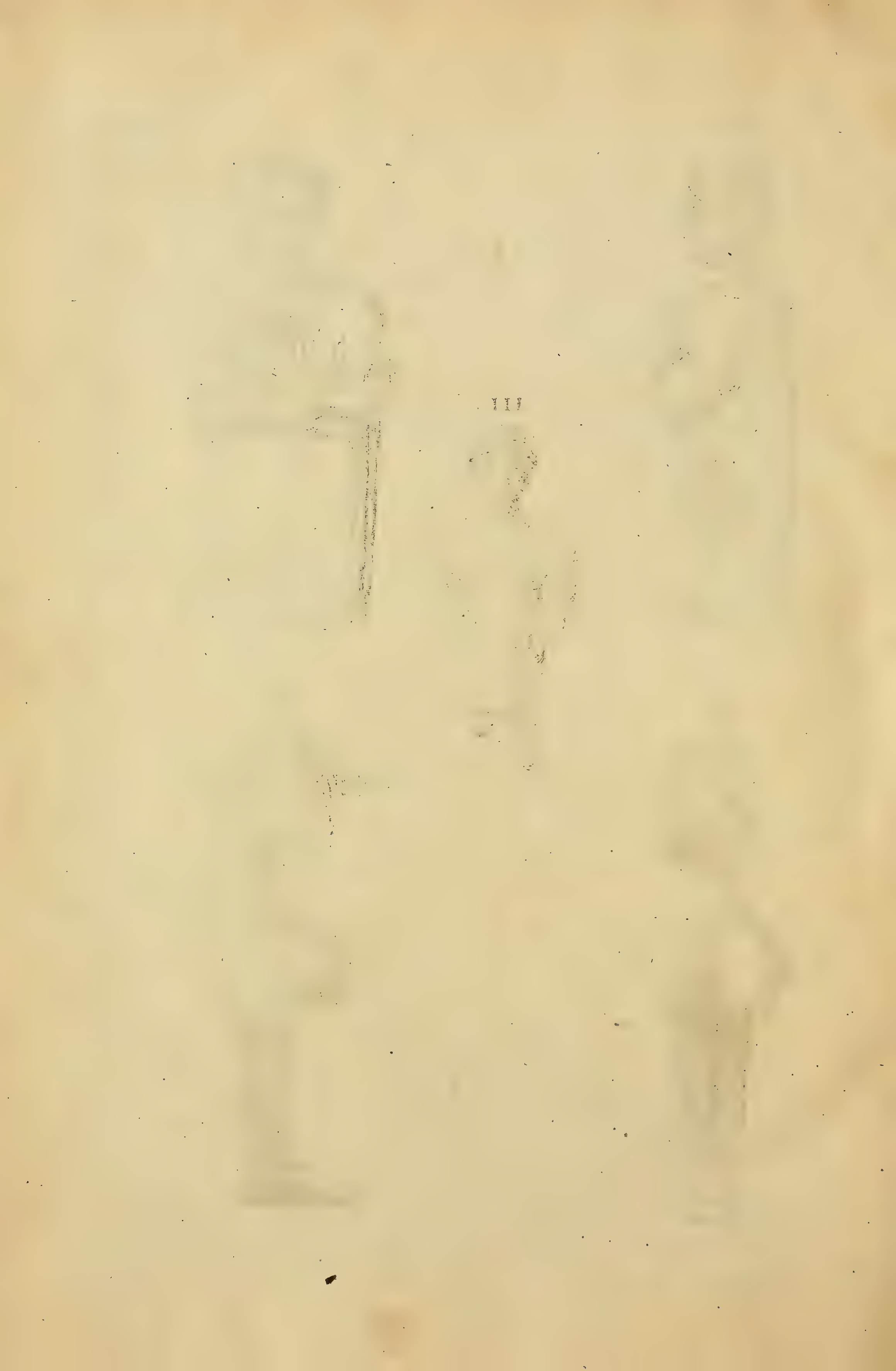
II.
IV.



III.



I.
V.



ſont tout au plus traités en charge. Ce n'eſt pas la ſeule réminiſcence dont on ſoit frappé à la vûe de ce monument. Il préſente une image de la nature par ces mammelles remplies, & regardées dans l'antiquité, comme le ſymbole de la terre ou de la nature.

Au reſte, je ne donne ce monument aux Germains, que par la raiſon qu'il m'eſt arrivé d'Allemagne. Je n'ai pû ſçavoir ni le tems ni le lieu de ſa découverte ; mais quel qu'il ſoit, & de quelque pays qu'il vienne, je le regarde comme unique en ſon eſpèce, & peut-être comme un des plus ſinguliers que l'on puiſſe rapporter.

Hauteur trois pouces huit lignes.

FIN DU TOME IV.





TABLE

DES PRINCIPALES MATIERES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A

Aruspices

EXTRAIT DES REGISTRES

de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

Du 17. Juillet 1761.

CE jourd'hui M. l'Abbé BELLEY & M. LE BEAU, Commissaires nommés par l'Académie pour l'examen du quatrième Volume du *Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques, Romaines & Gauloises, par M. le Comte de* CAYLUS, ont fait leur rapport, & ont dit qu'ils n'avoient rien trouvé dans cet Ouvrage qui n'en fît désirer la publication & la continuation. En conséquence de ce rapport enregistré sur le champ, la Compagnie a cédé à M. le Comte DE CAYLUS son privilége pour l'impression de cet Ouvrage: En foi de quoi j'ai signé le présent Certificat. Fait à Paris, au Louvre, le dix-sept Juillet mil sept cent soixante-un. *Signé*, LE BEAU, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

PRIVILEGE EN COMMANDEMENT

pour l'Impression des Ouvrages de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Baillifs, Sénéchaux, Prévôts, Juges, leurs Lieutenans, & à tous autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Nous a très-humblement fait remontrer, qu'en conformité du Réglement ordonné par le feu Roi notre Bisayeul, pour la forme de ses Exercices, & pour l'impression des divers Ouvrages, Remarques & Observations journalières, Relations annuelles, Mémoires, Livres & Traités faits par les Académiciens qui la composent, elle en a déja donné un grand nombre au Public, en vertu des Lettres de Privilége qui lui furent expédiées en Commandement au mois de Décembre 1701. mais que ces Lettres étant devenues caduques, elle Nous supplie très-humblement de lui en accorder de nouvelles. A ces causes, & notre intention étant de procurer à l'Académie en Corps, & à chaque Aca-

démicien en particulier, toutes les facilités & moyens qui peuvent de plus en plus rendre leur travail utile au Public, Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Présentes signées de notre main, de faire imprimer, vendre & débiter en tous les lieux de notre Royaume, par tel Libraire qu'elle jugera à propos de choisir, les Remarques & Observations journalières, & les Relations annuelles de tout ce qui aura été fait dans les Assemblées de ladite Académie, & généralement tout ce qu'elle voudra faire paroître en son nom: comme aussi les Ouvrages, Mémoires, Traités ou Livres des Particuliers qui la composent, lorsqu'après les avoir examinés & approuvés aux termes de l'article 44. dudit Réglement, elle les jugera dignes d'être imprimés; pour jouir de ladite Permission par le Libraire que l'Académie aura choisi pendant le temps & espace de trente ans, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons très-expresses inhibitions & défenses à toute sorte de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, & nommément à tous autres Libraires & Imprimeurs que celui ou ceux que l'Académie aura choisis, d'imprimer, vendre & débiter aucun desdits Ouvrages, en tout ou en partie, & sous quelque prétexte que ce puisse être, à peine contre les Contrevenans de confiscation au profit dudit Libraire, & de trois mille livres d'amende, applicable un tiers à Nous, l'autre tiers à l'Hôpital du lieu où la contravention aura été faite, & l'autre tiers au Dénonciateur: à la charge qu'il sera mis deux exemplaires de chacun desdits Ouvrages dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin, avant que de les exposer en vente; & à la charge aussi, que lesdits Ouvrages seront imprimés sur beau & bon papier, & en beaux caractères, suivant les derniers Réglemens de la Librairie & Imprimerie, & de faire registrer ces Présentes sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris; le tout à peine de nullité des Présentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons faire jouir & user ladite Académie & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens. Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres soit tenue pour dûement signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Sécretaires, foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution des Présentes tous exploits, saisies, & autres actes nécessaires, sans autre permission; Car tel est notre bon plaisir. Donné à Marly le quinziéme jour de Février, l'an de grace mil sept cents trente-cinq, & de notre Regne le vingtiéme. *Signé* LOUIS: *Et plus bas;* Par le Roi, PHELYPEAUX.

Registré sur le Registre IX. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 66. fol. 57. conformément au Règlement de 1723. qui fait défense Art. IV. à toutes personnes, de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres, pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, à la charge de fournir les Exemplaires prescrits par l'Art. CVIII. du même Règlement. A Paris, le 5. Mars 1735.

Signé, G. MARTIN, Syndic.



